



81. a. 15.
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.
1882.

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

DE

MALLET DU PAN.

CHAPITRE PREMIER

(1794.)

Résumé de l'état financier et politique de la France au 1er février 1794. — État moral et militaire de l'armée. — Esprit public.

Tandis que le parlement britannique discutait la politique du ministère, celui-ci et le gouvernement autrichien s'occupaient sérieusement des moyens de donner plus de consistance et d'énergie aux efforts de la coalition. Mallet du Pan se mit en devoir de fournir à lord Elgin la correspondance que ce diplomate lui avait demandée sans doute par ordre, et qui devait procurer à son gouvernement une connaissance exacte de ce qui se passait à Paris. Il avait été autorisé à n'épargner aucune dépense pour se procurer des renseignements certains et puisés autant que possible à la source, en sorte qu'à bien des égards, c'est en véritable historien que notre politique écrivit les résumés substantiels et vraiment curieux qu'on va lire, car à ce titre et en raison de leur valeur comme témoignages contemporains, ils

MÉMOIRES

ET

CORRESPONDANCE

DE

MALLET DU PAN


81. a. 15.
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.
1882.

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

DE

MALLET DU PAN

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

RECUEILLIS ET MIS EN ORDRE

PAR

A. SAYOUS
ANCIEN PROFESSEUR A L'ACADÉMIE DE GENÈVE

TOME SECOND

PARIS

AMYOT, LIBRAIRE — RUE DE LA PAIX, 6

J. CHERBULIEZ — PLACE DE L'ORATOIRE, 6

1851



LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
11 MAY. 1937
OF OXFORD

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

DE

MALLET DU PAN.

CHAPITRE PREMIER

(1794.)

Résumé de l'état financier et politique de la France au 1er février 1794. — État moral et militaire de l'armée. — Esprit public.

Tandis que le parlement britannique discutait la politique du ministère, celui-ci et le gouvernement autrichien s'occupaient sérieusement des moyens de donner plus de consistance et d'énergie aux efforts de la coalition. Mallet du Pan se mit en devoir de fournir à lord Elgin la correspondance que ce diplomate lui avait demandée sans doute par ordre, et qui devait procurer à son gouvernement une connaissance exacte de ce qui se passait à Paris. Il avait été autorisé à n'épargner aucune dépense pour se procurer des renseignements certains et puisés autant que possible à la source, en sorte qu'à bien des égards, c'est en véritable historien que notre politique écrivit les résumés substantiels et vraiment curieux qu'on va lire, car à ce titre et en raison de leur valeur comme témoignages contemporains, ils

méritent de prendre place parmi les documents nécessaires à une histoire de la révolution française.

I.

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT POLITIQUE, FINANCIER ET MILITAIRE DE LA FRANCE AU 1er FÉVRIER 1794;

PAR MALLET DU PAN.

Le gouvernement de la révolution a changé de caractère. Ce n'est plus une constitution idéale, abandonnée, comme en 1791 et 1792, à la désobéissance publique, ni une anarchie interne entre deux factions divisées sur le régime à donner à la république, comme en 1793, ni la confusion résultant du triomphe d'un parti toujours menacé et mal affermi, comme durant l'été dernier.

Pendant ces trois périodes, la Convention était encore indépendante; chaque voix comptait plus ou moins; l'autorité exécutive exercée par les ministres, ravie à chaque instant par les comités, et divisée, pour ainsi dire, entre chaque membre de l'Assemblée, chaque corps populaire, chaque administration, chaque agent révolutionnaire, manquait de force, d'harmonie, de secret, de centre d'unité.

Un autre régime est survenu par l'institution et par la toute-puissance du comité de salut public : le péril de la république et la défiance du pouvoir exécutif lui donnèrent naissance, son influence s'agrandit avec les dangers, elle s'est perpétuée et affermie par les succès.

Ce comité exerce la dictature dans toute son étendue : il rédige les plans et les exécute; les ministres ne sont que ses commis, la Convention qu'une machine à décrets pour sanctionner les décisions de ce conseil. Il

dispose souverainement des armées, des généraux, des fonds publics, des tribunaux révolutionnaires, des autorités secondaires, des agents innombrables de la force publique, des capitaux, des revenus, des biens meubles et immeubles, de la vie de chaque citoyen, des inquisitions, des comités de surveillance, même des clubs.

Il a légalisé sa tyrannie et l'a rendue méthodique par l'adoption du gouvernement révolutionnaire, devant lequel se taisent les droits de l'homme, la souveraineté du peuple, les constitutions précédentes et toute liberté. Ce régime a rencontré de l'opposition parmi les anarchistes; mais le crédit du comité a fait taire les murmures, et ce pouvoir effrayant a été monté à tour de bras, sans qu'un seul Jacobin ait osé lui disputer l'existence. De ce moment, la puissance populaire s'est anéantie, ou du moins se trouve entièrement suspendue. Les assemblées électorales, les administrations de district, les municipalités ont disparu; le pouvoir des directoires de département est assujetti dans chaque détail de son exercice.

Des délégués conventionnels, nommés par le comité, font les fonctions de proconsuls absolus dans les départements; des agents nationaux, encore nommés par le comité, les secondent dans les districts et y font exécuter leurs ordres. Ces commissaires cassent à volonté les directoires et les corps municipaux, destituent tous les officiers du peuple sans consulter celui-ci, remettent l'administration à qui leur plaît, et ont ainsi prévenu des conflits d'autorité, ceux d'opinion, de parti, et l'anarchie qui en résultait.

En leur absence, les commissaires sont représentés par des *agents nationaux*, encore de la création du

comité, et qui ont succédé aux procureurs syndics nommés jadis par le peuple dans les districts et les communes. Derrière ces administrations et celles des départements se placent les clubs; le moindre bourg, les gros villages ont chacun le leur. De leur sein est tiré un comité de surveillance qui exerce l'inquisition publique, non-seulement sur les simples individus quelconques, mais encore sur les corps administratifs, lesquels, tout exécrable qu'est leur composition actuelle, sont en masse et en détail journellement contrôlés par ces surveillants; pour surcroît de précaution, le comité de salut public et les propres clubs d'où ils sont extraits entourent ces derniers d'espions et de dénonciateurs, chargés de rendre compte, d'observer la conduite des comités inquisitoriaux.

Cette chaîne de satellites correspondants et mutuellement délateurs les uns des autres, répondent de leur fidélité aux comités de salut public et de sûreté générale, par la défiance nécessaire qui les domine tous. Ils ont pour instruction générale de dénoncer et de faire arrêter comme suspect quiconque est soupçonné de professer en secret ou d'avoir professé le royalisme, l'amour de la religion, le feuillantisme, le fédéralisme et le modérantisme. Dans la classe des modérés sont compris tous ceux qu'on nomme *gens paisibles;* les arrêtés des commissaires conventionnels dans les divers départements qualifient ces citoyens d'*égoïstes*, de *vampires*, d'*agitateurs secrets;* presque tous sont propriétaires; la grande majorité d'entre eux sont détenus ou ont été guillotinés, séquestrés ou condamnés à des contributions énormes et arbitraires pour les frais de la guerre.

On ne peut se former au loin une idée juste de la

soumission et de la terreur qu'a produites ce nouvel arrangement de la tyrannie. Personne n'ose réclamer une loi, un droit, un principe, une possession. Les supplices sont aussi fréquents dans les provinces qu'à Paris, et dans les campagnes que dans les villes. Pas une parole, pas une démarche, pas une fortune n'échappe à cette armée de délateurs, tous animés de l'émulation de renchérir en atrocité les uns sur les autres. Le mois dernier, en voyant passer quelques jeunes gens de la première réquisition qui se rendaient à l'armée d'Alsace, un paysan octogénaire et aisé de la Franche-Comté s'écria : *Ces pauvres enfants ! ce sont des veaux qu'on mène à la boucherie.* Dès le soir même il fut arrêté, et huit jours après guillotiné. On citerait mille exemples pareils.

Insensiblement, et graduellement depuis quatre mois, il s'est donc formé une organisation d'abord invisible, aujourd'hui régulièrement montée, indépendante de toute espèce de pouvoir populaire, en tenant lieu, et recevant son existence, comme sa conservation, des chefs du comité de salut public. Tous les Jacobins modérés, les républicains incertains, les caractères froids, ceux en qui pouvait s'élever encore un repentir, un sentiment de pitié, une idée de crainte ou de retour vers un autre ordre de choses, ont été expulsés des emplois; à force de replacer et de déplacer, on est parvenu à avoir des hommes capables et bien prononcés, soit dans les armées, soit dans les administrations.

A Paris, ainsi que dans les départements, les divers agents sont exclusivement des sans-culottes dans la force du terme : plus rien de l'ancienne bigarrure : ces nouveaux parvenus foulent sous leurs sabots et font trem-

bler les propriétaires de toute classe ; ils ont réduit le reste des habitants à la nullité la plus absolue. Un intérêt commun, un fanatisme atroce, ou une scélératesse sans bornes sont les garants de leur zèle à remplir leurs fonctions, et à concourir énergiquement au maintien du despotisme actuel.

Le pouvoir révolutionnaire, dont l'exercice leur est confié, agit maintenant par des règles fixes et avec une violence habituelle et systématique. On ne craint plus de choquer l'opinion ni les principes de la première révolution. Les commissaires départementaux ont pris l'appareil, la représentation, le langage de pachas. Traînés dans des carrosses à six chevaux, entourés de gardes, assis à des tables somptueuses de trente couverts, mangeant au bruit de la musique avec un cortége d'histrions, de courtisanes, de prétoriens, toujours menaçants, et ne perdant jamais le ton du commandement ni celui de l'enthousiasme, ils ont frappé le peuple de terreur. Le même esprit, les mêmes formes extérieures distinguent proportionnellement les agents sous leurs ordres. En un mot, ci-devant, les ministres de la puissance nationale affectaient auprès du peuple le ton de l'égalité, de l'humilité, du respect, et semblaient obéir en ordonnant; aujourd'hui, on parle en maîtres, et la moindre désobéissance est un crime irrémissible.

Les trahisons, les complots, les réactions, les soulèvements que facilitaient jadis la multiplicité des autorités et l'incohérence de leur exercice, sont maintenant physiquement et moralement impossibles.

Trois, quatre personnes, à moins d'être les complices mêmes du comité, ne sauraient se rassembler ni s'entretenir sans danger, soit à la promenade, soit dans leurs maisons. Le fermier est espionné par son valet de

charrue, le maître par son domestique, le mari par sa femme, le fabricant par ses ouvriers, le marchand par ses commis. Les retraites les plus impénétrables sont à tout moment décelées. Rabaut de Saint-Étienne et son frère, cachés depuis cinq mois à l'extrémité d'un faubourg, dans une loge recouverte d'une boiserie à trappe, et où leur hôte seul leur apportait à manger, ont été enfin trahis, arrêtés et exécutés. La crainte fait autant de délateurs que l'intérêt ou la fureur de parti.

On ne peut plus parler ni écrire. Le Palais-Royal, cet ancien rendez-vous des révolutionnaires, est absolument désert : on a vidé le jardin et les maisons, même les cafés; pas un groupe n'ose se former. A la nuit, chacun se retire chez soi; on appelle cette retraite *aller coucher sa liberté*. Toutes les boutiques sont fermées avant huit heures du soir. Les lieux de ralliement, les entretiens les plus indifférents, la solitude, les affaires privées, les correspondances, sont également dangereux. Chaque section, dans les villes, a son comité de surveillance; lorsqu'on lui échapperait, on serait investi des satellites de la commune ou du comité de sûreté générale qui sortent de dessous les pavés.

Tout ce qui pouvait conserver quelque influence par sa fortune, par un ancien crédit, par des services rendus, même à la révolution; quiconque dont le nom offrirait une adresse, une espérance aux mécontents, est arrêté, fugitif ou assassiné. Les prisons de Paris et les maisons d'arrêt en renferment dix-huit mille; chaque ville de province à proportion; un exil volontaire en a dérobé et dérobe encore un grand nombre à la guillotine; il en sort toutes les semaines au travers de mille périls. Plusieurs, auxquels j'ai parlé, ont fait à la lettre le tour de la France sous divers déguisements, sans

avoir pu trouver une issue : ce n'est qu'à la suite d'aventures les plus romanesques qu'ils sont enfin parvenus, à vol d'oiseau, à gagner la Suisse, seule frontière encore un peu accessible à cette foule d'infortunés. Ce sont, la plupart, des habitants des villes ou contrées réassujetties par la Convention, des fédéralistes, d'anciens constitutionnels et des royalistes de toute dénomination.

Lorsque les éléments d'une insurrection, lorsque la faculté de la préparer, celle d'en rassembler les instruments et la volonté de la faire, ne seraient pas radicalement détruits, il n'y aurait aucune possibilité de l'exécuter, car, en ce moment, *le peuple entier est désarmé*. Il ne reste pas un fusil, ni dans les villes ni dans les campagnes. Si quelque chose atteste la puissance surnaturelle dont jouissent les meneurs de la Convention, c'est de voir en un instant, par un seul acte de leur volonté, et sans que personne ose leur résister ni s'en plaindre, la nation ramenée, de Perpignan jusqu'à Lille, à la privation de toute défense contre l'oppression, avec une facilité plus inouïe encore que celle dont se fit, en 1789, l'armement universel du royaume.

Voici un trait remarquable de cette facilité. On se rappelle les fières annonces de la ville de Bordeaux, après la journée du 31 mai dernier, qui abattit le parti girondin : on voulait marcher sur Paris; on menaçait, on insultait la Convention, on rompit avec elle, on la provoqua au combat. Tous les *muscadins* de Bordeaux et des villes voisines s'étaient équipés, montés, exercés; ils étaient si enivrés de leur bravoure, que le général Wimpfen, après sa déroute de Normandie, étant allé leur porter des propositions d'alliance avec la Vendée, ils les rejetèrent comme incompatibles avec leurs idées

sur la monarchie. Au commencement d'octobre, quatre commissaires de la Convention se mirent en marche, de la Réole, avec dix-huit cents paysans et brigands; un héraut alla ordonner de leur part, aux braves de Bordeaux, de sortir de la ville en bataillons et de venir les recevoir à la porte. Personne n'ignorait qu'ils étaient suivis de bourreaux, de geôliers et de coupeurs de bourses. Néanmoins, douze mille Bordelais, gens de commerce ou d'industrie, ayant fait, depuis l'origine de la révolution, le service de gardes nationales avec un grand étalage, obéirent à cette réquisition : ils se rendirent à la porte, armés, en uniformes, et leurs chefs à leur tête. Pour mieux célébrer l'arrivée de leurs assassins, ils avaient préparé des couronnes de chêne aux commissaires. Aussitôt Tallien, le principal de ces délégués, après une harangue foudroyante et outrageuse, ordonna à un détachement de ses bandits d'aller arracher à la troupe dorée ses branches de chêne, ses épaulettes, ses cocardes. L'exécution s'étant faite sans aucune résistance, Tallien cassa les bataillons bordelais, et, entré en ville avec sa troupe de gueux, il proclama l'ordre, à tous les habitants sans distinction, d'avoir à déposer, en trente-six heures et *sous peine de mort*, leurs armes sur les glacis du Château-Trompette. Avant le terme, trente mille fusils, les épées, les pistolets, jusqu'aux canifs, furent livrés. Une poignée de scélérats, conduits par quatre magiciens, désarma une cité en rébellion; cent mille citoyens reçurent la loi sans oser proférer un murmure. Les arrestations et les supplices commencèrent le lendemain : ils n'ont pas discontinué. Bordeaux est aujourd'hui aux fers pour toujours.

Il est superflu d'ajouter qu'on a détruit tout prin-

cipe de soulèvement, toute confiance dans les puissances étrangères, toute opinion, tout désir de révolte, par l'abandon à jamais déplorable de Lyon, de Toulon, de la Vendée. Quiconque serait tenté de croire aux promesses du dehors, à des espérances fallacieuses, à des invitations mensongères, à la possibilité du moindre succès, tournerait ses regards sur les ruines de Lyon, baigné du sang de ses concitoyens égorgés; il se convaincrait bien vite que le sort d'une rébellion, appuyée sur le concours de la guerre étrangère, est cent fois plus horrible que la soumission au rasoir national et au despotisme de la Convention.

Ainsi, il sera prudent de renoncer à toutes chimères à ce sujet, de fermer l'oreille aux menteurs, aux flatteurs, aux colporteurs de fausses informations, qui viendront imprimer ou dire aux cabinets que les opprimés les invoquent, et qu'on peut compter sur leur assistance. Je démens à l'avance ces allégations emphatiques, et j'affirme que les puissances ont égorgé l'année dernière toute faculté d'insurrections intérieures en France, à moins qu'elles ne s'ouvrent l'intérieur du royaume à force ouverte. Je le leur avais énergiquement prédit au mois d'août, dans l'ouvrage que je publiai pour les désabuser de leurs imprudentes illusions.

Les plans et les décrets prenant tous leur source dans le comité de salut public, il exerce l'initiative de la législation; il jouit en même temps du droit de décision, par l'asservissement où il a plongé l'Assemblée nationale. Elle ne renferme pas deux cents ou deux cent cinquante membres, le reste a été guillotiné, arrêté ou mis en fuite. La parole est à peu près exclusivement réservée à trente ou quarante Montagnards au plus. Robespierre, Danton, Couthon, Billaud-Varen-

nes, tiennent les âmes, les langues, les poignards dans leurs mains; on ne permet plus ni débats, ni discussion; chaque représentant étranger à cette phalange dominatrice tremble pour sa liberté ou pour sa vie, et rachète l'une et l'autre par une soumission silencieuse aux volontés des chefs.

Au nombre des absents, il faut mettre encore les commissaires envoyés aux armées et dans les départements. Le comité pouvant les révoquer à toute heure arbitrairement, et cette révocation devenant le prélude d'un arrêt de mort, ces députés ambulants n'ont qu'un intérêt, qu'un vœu, qu'une pensée; ils s'accordent tous à se montrer dans leur commission aussi inexorables, aussi forcenés que leurs commettants, et à leur prouver un dévouement illimité.

Le ministère prend les ordres immédiats du comité, lui défère les moindres détails, exécute ponctuellement ses ordonnances, et, loin de contrarier sa puissance, en est l'instrument passif, servile et avili. On n'y place que des valets : leurs bureaux sont leurs surveillants; chaque commis un peu important est à la dévotion des dictateurs. Bouchotte, ministre actuel de la guerre, est un imbécile : il n'a que la signature et la responsabilité; Pache, quoique maire de Paris, est encore le véritable chef du département.

L'emploi illimité des fonds publics est abandonné aux décisions du comité de salut public. C'est un abîme impénétrable : la profusion des dépenses est calculée sur la fécondité, sur la promptitude, sur la nature des ressources. Les finances se divisent en revenus et en capitaux : les revenus se tirent des impositions exigées à usure et payées par les propriétaires; eux seuls acquittent les taxes, le peuple proprement dit ne paye rien, et on ne songe pas

encore à l'y obliger; la régie et l'usufruit des biens nationaux invendus forment une autre branche du revenu : l'une et l'autre sont des gouttes d'eau dans l'Océan; mais à l'aide des contributions arbitraires et locales qu'on impose sans mesure, surtout à ceux qui ont quelque fortune visible, elles suffisent aux dépenses courantes ordinaires, dont le montant a diminué et diminue chaque jour. Cette diminution résulte : 1° de l'extinction graduelle et maintenant énorme des rentes sur l'État. On ne paye plus celles qui sont dues aux créanciers sujets des puissances belligérantes; on a gagné le capital et les intérêts appartenant aux émigrés; la guillotine et les confiscations en éteignent successivement; on a suspendu le payement des rentes dues aux communautés; les pensions allouées au clergé sont supprimées, ainsi que les traitements assignés au clergé constitutionnel; enfin l'établissement du *grand-livre* où les parties prenantes sont obligées de faire enregistrer les titres de leurs créances diverses sous un même numéro, a fourni le moyen de profiter des négligences, de mettre en discussion toutes les créances, de connaître celles qui appartiennent aux gens suspects, et de couler à fond tout ce qu'on voudra anéantir de la dette publique; 2° les dépenses du culte sont nulles; 3° celles d'administration locale rejetées sur les départements. Une multitude d'autres branches, telles que les secours de charité, les établissements publics, l'entretien des routes, etc., etc., sont également supprimées ou très-réduites.

Les dépenses *extraordinaires*, rendues inévaluables, sont acquittées par les ressources *extraordinaires* qui ont quadruplé depuis un an.

Ces ressources consistent en création d'assignats,

en confiscation de capitaux, en spoliations de tout genre, et dans l'emprunt forcé d'un milliard.

« Quant au premier objet, il est impossible d'en savoir la valeur, puisqu'il se fait au besoin des créations clandestines, et qu'en divers lieux les commissaires délégués ont usé et usent encore d'une planche d'assignats. Le total de ce papier en circulation a diminué depuis qu'on a démonétisé les assignats royaux. Il ne paraît pas au surplus que la quantité plus ou moins considérable des billets ait influé sensiblement depuis six mois sur le cours des changes, ni sur le prix de l'or et de l'argent. Il faut attribuer les variations à d'autres causes ; l'état des affaires à l'extérieur, les chances de la guerre intestine, les manœuvres des gens de banque, le solde plus ou moins considérable d'achats et de services payés au dehors par le gouvernement, y ont une part plus spéciale. Ainsi, du mois de mai au mois d'octobre, les assignats étaient tombés de soixante à soixante-quinze pour cent de perte; ils sont remontés maintenant à trente-trois, à trente-cinq dans Paris; de quarante-huit à cinquante dans les pays qui soutiennent encore des rapports commerciaux avec la France : ce dernier prix se soutenait depuis deux mois; mais après la reprise de Toulon, les avantages en Alsace et la défaite de la Vendée, les assignats ont encore haussé un moment de valeur dans le royaume : il est des départements où ils ne perdent que vingt-cinq ou trente, et ils seraient encore plus bas à Paris, sans les fréquents achats de numéraire qu'a faits la trésorerie nationale dans le mois de décembre et le commencement de janvier.

Au surplus, depuis la loi du *maximum* qui, par son extension à la plupart des denrées et des marchandises, embrasse toutes les consommations essentielles, la

dépréciation des assignats n'est plus onéreuse au gouvernement que dans l'acquisition des fournitures étrangères. Cette loi s'exécute avec rigueur : personne n'ose plus s'en plaindre ; elle a délivré la république de toute la dépense équivalente à l'excédant du prix qu'elle payait ci-devant de ses consommations; c'est une économie énorme; la Convention ne pouvait prescrire à l'opinion de prendre les assignats au pair, mais elle a rempli le même but en soumettant à un tarif invariable la valeur des denrées et des marchandises. Lorsqu'on est parvenu à forcer le citoyen, non-seulement de vendre, mais encore de vendre à un prix indépendant de la valeur que le papier-monnaie peut perdre au cours de la place, et que sa nature même de papier-monnaie doit laisser toujours au-dessous du numéraire, il est fort indifférent que ce papier ait plus ou moins de crédit. La Convention a donc fait à la fois une opération très-économique et une opération très-populaire, car les sans-culottes consommant et ne possédant pas, il leur est fort doux d'acheter en papier à un prix qui lèse exclusivement celui qui vend.

L'essentiel à considérer, c'est qu'aujourd'hui, malgré l'énormité des dépenses, les nouvelles créations d'assignats sont moins nécessaires, parce qu'il en faut une moindre quantité pour solder les besoins du gouvernement et parce que, ainsi que je le dirai dans l'instant, il paye en argent ce qu'il tire de l'étranger. D'ailleurs, le comité de salut public ne regarde plus ces émissions nouvelles que comme une ressource subsidiaire; il la ménage et la ménagera; ses efforts tendent, au contraire, à soutenir et à élever le papier, à en diminuer l'emploi, à restreindre la masse en circulation et à faire remonter les changes par des payements en espèces.

C'est dans cette vue que le comité de salut public s'est emparé dernièrement de l'actif et du passif de la banque de Paris et du royaume, en prenant tout le papier sur l'étranger qui se trouvait chez les banquiers, et en se chargeant de payer leurs créanciers au dehors. Vraisemblablement le but de cette opération, qui se consomme en ce moment, est, ou de spolier le commerce de ses créances dans l'étranger et l'étranger de ses créances sur la France, ou de faire hausser les charges en faveur de celle-ci, en offrant, ainsi que le fait le comité, d'acquitter les remises en argent ou en assignats.

Depuis trois mois la Convention a mis à sa disposition toutes les propriétés du royaume, capitaux et revenus. Les subsistances, les matériaux de fabrication nécessaires au service public, toiles, draps, métaux, fruits de la terre, denrées coloniales, tout est reconnu, vérifié, pris ou mis en réquisition. Elle vole une partie de ces consommations, elle paye l'autre au prix du *maximum*. Quiconque possède six chemises est obligé d'en donner une pour les besoins de l'armée; des fournitures de souliers, de guêtres, de bas, de chapeaux, sont exigées des propriétaires de toute classe; les détachements de l'armée révolutionnaire escortent les commissaires en tournée dans les départements, font des visites domiciliaires jusque dans les hameaux; ils se font délivrer, outre les articles déjà indiqués, toute la fonte, le cuivre et le fer (excepté celui des instruments aratoires); on a enlevé jusqu'aux marmites des pâtres; ils ont raflé de même tous les bijoux, la vaisselle et le numéraire des particuliers, en donnant cependant des assignats en échange; mais seulement à ceux qu'il leur plaît de ne pas déclarer *suspects*.

Vous voyez donc que, non contente de posséder les métaux et le papier-monnaie qui sont les signes des choses, la Convention s'est emparée des choses mêmes qui constituent la richesse réelle. Ses immenses spoliations privées, ajoutées aux spoliations publiques, au numéraire acquis par l'échange des assignats, et à la faculté de graduer à volonté cette richesse du papier-monnaie, depuis qu'on a déterminé le prix des choses que cette monnaie représente, ouvrent à la Convention autant de sources intarissables de thésaurisation et de dépenses. Je le répète, généralement tout ce qui est dans la sphère de ses besoins et de ses crimes, *est en état de réquisition permanente*, c'est-à-dire en sa propre et pleine puissance; car personne ne disposerait de ce qui lui appartient dans ce séquestre provisoire, sans s'exposer à une confiscation totale ou l'assassinat.

Maintenant, si vous désirez connaître les vols effectifs, les appropriations au fisc déjà exécutés par la Convention, vous devez récapituler :

1° Toute l'argenterie, les ornements, les monuments métalliques des églises de ville, de campagne.

2° La vente ou la saisie du mobilier des émigrés, tout ce qu'on a trouvé dans leurs maisons, dans les dépôts notariaux, chez les banquiers, dans les fouilles répétées des caves, des souterrains, des murailles: nombre de maisons ont été démolies uniquement sur le soupçon qu'elles recélaient des effets cachés dans les murs : on continue ces découvertes sans interruption.

3° Les enlèvements opérés à force ouverte par les commissaires et les détachements révolutionnaires dans les départements, de toutes les matières d'or et d'argent, fabriquées ou monnayées, appartenant aux particuliers.

4° Les dépouilles des villes soulevées, telles que Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Marseille : cet article est d'une valeur immense. A Lyon, la presque totalité des négociants, des marchands et des fabricants aisés a été enfermée, mise en fuite, guillotinée et spoliée. Par une ruse digne d'eux, les vainqueurs, en entrant dans la ville, affectèrent des paroles de modération et rassurèrent les habitants; le commerce reprit de la sécurité, on rouvrit les magasins, on sortit de leur cachette les grands livres de recette, les portefeuilles, les marchandises précieuses. Peu de jours après, le glaive se leva, les prisons et le trésor du fisc se remplirent; l'imprudence des négociants combla la rapacité des commissaires, et le butin fut beaucoup plus considérable qu'il ne l'aurait été si les massacres eussent commencé à la reddition de la ville. Les meilleurs négociants de Marseille et Bordeaux, ici les respectables Gradis, là les Tarteron, ont été assassinés et leurs biens confisqués; tous ceux qui ont fui ont laissé une grande partie de leurs propriétés aux confiscateurs[1].

5° Suivant les états que je me suis procurés, il paraît que, sans compter les grands massacres, les foudroiements à coups de canon, tels que ceux qui ont eu lieu à Lyon, les submersions artificielles de bâtiments chargés de détenus qu'on coule bas dans plusieurs rivières, il paraît, dis-je, que la guillotine fait périr quatre cents personnes par semaine. Nous voyons tomber sous ce rasoir, outre les aristocrates, les contre-révolutionnaires, les fédéralistes, beaucoup de francs républicains et de sans-culottes enrichis. Aussitôt qu'un révo-

[1] J'ai vu la trente-deuxième liste des émigrés de Marseille seulement dont les biens ont été confisqués et mis en vente; il s'en trouve douze mille et les listes ne sont pas achevées.

lutionnaire, qu'un des employés publics, qu'un des membres même de la Convention a fait et a laissé paraître une fortune nouvelle, il est arrêté, jugé et tué. Fabre d'Églantine, quoique l'un des douze du comité de salut public, expie en ce moment son carrosse, ses festins, ses maîtresses, sa maison de campagne. Les administrateurs des vivres, des charrois de l'armée, les fournisseurs en chef, les généraux, les états-majors, les agents de finances, une fois enrichis, subissent cette loi. La Convention spécule savamment sur ces fortunes de parvenus; elle ne met aucun obstacle à leur formation, elle s'en empare aussitôt qu'elles sont formées; son système consiste à piller les citoyens riches, et à piller ensuite successivement tous ceux qui le deviennent. On a vu des biens nationaux retomber, quatre fois dans une année, aux mains de la nation par des confiscations successives; une grande partie des domaines ecclésiastiques, déjà vendus depuis 1791, se retrouvent encore aujourd'hui à vendre par cette navette de brigandages qu'entretient la Convention, à la plus grande satisfaction des sans-culottes. En guillotinant ainsi les agents divers qui ont accepté des entreprises pour les besoins publics, elle fait rentrer ses assignats peu de temps après les avoir dépensés.

6° L'emprunt forcé d'un milliard se perçoit et est recouvré en grande partie par une taxation impérative sur les revenus; taxation dont on a vu le tarif exorbitant dans un décret de l'été dernier; on crut cette perception impraticable, ou du moins tellement évasive, que les contribuables y échapperaient par ruse ou par force. Vaine conjecture! la terreur et les délations ont fait payer, même avec un empressement que les propriétaires ont considéré à tort comme moyen de sûreté.

Je ne parlerai que pour mémoire des contributions extraordinaires exigées révolutionnairement. Elles s'appellent *taxes sèches*. A Strasbourg elles ont été de neuf millions trente-trois mille livres, répartis sur chacun de ceux qui possédaient quelque fortune; à Marseille, de douze millions.

Il ne m'a pas encore été possible d'obtenir une récapitulation approximative du produit de ces divers articles. Des gens instruits m'ont seulement certifié et démontré par des pièces justificatives la probabilité que, du 1er novembre 1793 jusqu'au 1er janvier 1794, il était entré trois à quatre cents millions de matières d'or et d'argent en fabrication, ou monnayées aux hôtels des monnaies, et d'espèces au trésor public.

« Chaque mois, la dépense extraordinaire emporte environ trois cents millions; cet état dure depuis le milieu de l'été dernier; on n'y comprend pas l'usage des assignats illégitimes, c'est-à-dire frappés sans décret, et dont la quantité est un mystère. La Convention ni le peuple n'osent plus demander, ni on ne leur présente de comptes détaillés. L'immensité des brigandages et leur fécondité faisant croire à des ressources inépuisables, personne ne s'occupe de la dépense; celle-ci augmentera loin de diminuer. Le comité souverain a pris pour base de conduite des efforts sans borne; on doit s'attendre qu'il tiendra parole, et ne pas s'étourdir sur la certitude de sa résolution à ce sujet. Encore bien des mois, il soutiendra le fardeau sans épuisement. Sa méthode (et c'est la bonne) est de ne jamais regarder à une dépense lorsqu'elle est nécessaire; il considère cette nécessité d'abord, et la somme ensuite. Qu'un objet coûte cent écus, ou cent mille écus, si le

service public l'exige, la différence est tenue pour rien et l'on va en avant. J'ai une infinité de preuves de faits à cet égard ; par exemple, le comité achète en Suisse à vingt, vingt-cinq, trente louis d'or, *payés en espèces*, des chevaux qui n'en valent pas dix ou douze. Il fait couper en ce moment les forêts de la Savoie pour les chantiers de Toulon, quoique ces bois rendus en Provence doivent coûter trois fois ce que coûtaient les bois de l'Albanie ou du nord.

Depuis quelques mois le comité s'est appliqué avec son infatigable activité à acheter de l'étranger, non-seulement ce qui lui manque, mais encore ce qu'il veut conserver dans le royaume pour des besoins urgents. Genève et Bâle sont les deux grandes artères où elle fait circuler son or, ses commandes, ses extractions de marchandises et de denrées. De ces deux points elle fait passer des remises en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Italie ; ses émissaires vont et viennent constamment ; des dépôts sont établis près des frontières pour recevoir les achats ; elle fait fabriquer soixante mille paires de souliers dans le canton de Berne et deux cent mille dans l'étendue de la Suisse : elle tire d'Allemagne des cuirs, des draps, des toiles, des chevaux, des armes, du fer, de la fonte, du cuivre, des bestiaux, du soufre, dont elle était à la veille de manquer. Ces articles, ainsi que les grains dont nous parlerons plus bas, sont soldés libéralement, de manière à exciter les vendeurs timides à la contrebande, qui se fait chaque jour par l'imbécile incurie ou la collusion des régences allemandes.

Vous pouvez conclure de cet aperçu des ressources financières de la Convention, aperçu établi sur des informations certaines, que la république est plus riche,

et met en dehors plus de ressources que tous les souverains de la coalition réunis ; car, ici, c'est la richesse nationale d'un empire et l'accumulation des richesses depuis un siècle dans cet empire, qui se battent contre les faibles revenus de quelques princes. Si l'on laisse échapper cette vérité, il ne sera pas étonnant de voir perpétuer le misérable système d'économie étroite et routinière qui a ruiné la cause des puissances dans les deux dernières campagnes.

II.

ÉTAT MORAL ET MILITAIRE DE L'ARMÉE.

Maintenant je passe à l'armée, à son commandement, à son entretien, à son état moral, aux principes sur lesquels on la dirige, et à sa force numérique.

L'armée a changé pour ainsi dire de nature. Autrefois elle était soumise au ministre de la guerre et au comité militaire de l'Assemblée nationale, ministre et comité soumis eux-mêmes à cette Assemblée. Aujourd'hui elle dépend, dans sa composition, dans son régime, sa discipline, ses chefs, ses mouvements, d'un conseil tout-puissant de douze chefs de parti, réunis par le même péril individuel, par les mêmes vues générales, par les mêmes passions, et investis d'un pouvoir presque illimité. Le ministre ne peut donner ou retirer un emploi, créer ou destituer un général, secourir ou faire assiéger une place, disposer des fonds, statuer sur un point de discipline, ni gouverner dans tel ou tel sens les cœurs comme les bras du soldat, sans l'attache du comité de salut public.

Quelquefois, il est vrai, ce comité a montré de la

condescendance pour certaines nominations des bureaux de la guerre, fermé les yeux sur les friponneries, les manœuvres, les horreurs de quelques-uns de leurs protégés, et repoussé les dénonciations qu'on lui adressait pour solliciter contre ces misérables l'exercice de la responsabilité. Ce cas est arrivé pendant la guerre de la Vendée, où vingt-sept généraux ont successivement paru sur la scène, et où, à l'exception de quatre, tous eussent mérité la mort par leur ânerie, par leurs vols, par leurs débauches affreuses ; mais le comité avait ses raisons pour tolérer des coquins qui le servaient sous d'autres rapports. Aussi, dès qu'il a jugé le moment convenable, il a fait arrêter Ronsin, Vincent et Maillard, trois scélérats qualifiés, qui ont figuré dans les revers de l'été dernier, à Saumur et sur la Loire inférieure. Le comité ménagera de même toute cabale qu'il a dans sa main, quelle que soit sa conduite, jusqu'à l'instant où il pourra la réprimer sans perdre des créatures utiles.

Il n'existe plus d'autre titre d'avancement qu'un zèle féroce et un dévouement sans bornes à la Convention. Quant au commandement en chef, les promotions sont déterminées, moins par la capacité que par la fidélité du sujet. Il ne reste aucun général des premiers temps de la révolution ni des dix-huit premiers mois de la guerre. Des officiers de fortune, des bas-officiers, des aventuriers actifs et entreprenants les ont remplacés. Dugommier, qui a emporté Toulon et qui est allé prendre le commandement des Pyrénées, passe pour le plus éclairé et le plus capable ; c'est un ancien officier d'artillerie. Il était difficile qu'à force de mutations il ne sortît de ce ressassement continuel de généraux, des hommes propres à la guerre révolutionnaire dans la-

quelle ils ont été élevés et pour laquelle ils montrent des talents analogues aux circonstances, à l'espèce de troupes qu'ils commandent, et encore au génie des généraux qui leur sont opposés.

En se confiant à des officiers pris dans les rangs, le comité a senti que leur élévation présente lui servait de caution de leur loyauté. Nonobstant cela, il les a entourés d'argus et de mentors. Les commissaires conventionnels qui siégent auprès des armées sont, dans le fait, des espèces de consuls investis de la double autorité civile et militaire, tandis que les généraux représentent les lieutenants généraux de cavalerie chez les Romains. Ils président aux conseils de guerre, sanctionnent ou changent les plans, et donnent à l'armée une impulsion souveraine. A leurs ordres se trouvent une nuée d'espions et de délateurs, qui leur rendent compte de la conduite de chaque chef, de ses discours, de ses relations, de ses habitudes. Cette surveillance tient en bride les agitateurs incommodes dont le comité s'est débarrassé au dedans en leur donnant de l'emploi à la frontière.

Les états-majors qui forment le conseil de guerre sont l'âme de l'armée : ils rédigent et préparent les opérations : la plupart, officiers d'artillerie et du génie, ont été choisis avec discernement : aidés de secours immenses en cartes, plans, reconnaissances, recueillis au dépôt de la guerre, ils opèrent réellement d'après l'expérience et les lumières des plus grands généraux de l'ancienne monarchie.

L'entretien et la subsistance des armées se sont fort améliorés. Le comité a porté une attention scrupuleuse à prévenir le dénûment qu'amènent la défection et la mortalité. Le soldat est généralement mieux vêtu

et mieux équipé. L'administration des vivres s'est perfectionnée par les châtiments, par la nécessité, et remplit plus facilement ses approvisionnements, depuis que toutes les denrées sont en réquisition et à un prix fixe; en conséquence, les armées ne se ressentent point encore de la disette qui afflige plusieurs parties du royaume.

On travaille en ce moment, à la grande mesure, si longtemps retardée, de l'incorporation des volontaires dans les troupes de ligne, et de remplir les cadres de celle-ci avec les gens de la première levée. Jusqu'ici on n'avait osé tenter cette opération; la toute-puissance du comité a surmonté les difficultés. L'armée aura désormais plus d'unité et de consistance.

Le régime de terreur a passé du royaume dans les camps; il y a brisé tout esprit commun, toute intimité, tous rapports sociaux entre les officiers et les soldats, et des soldats entre eux. Nul n'ose confier sa pensée à son camarade : chacun craint de trouver un traître dans un confident. Cette défiance tient lieu de discipline : toujours effacée dans l'intérieur des camps, dans les garnisons, parce que la Convention veut perpétuer le défaut de considération où est tombé l'officier, elle renaît au jour d'action; dans aucun temps le général n'obtint de sa troupe plus d'obéissance en présence de l'ennemi.

Cet effet résulte de l'état moral de l'armée en général : elle n'est plus comme ci-devant, raisonneuse, politiquante, stimulée au désordre dans les clubs, ni excitée contre ses chefs et ses officiers. Les révolutions de l'intérieur, la discorde des partis, les constitutions faites ou à faire, tout cela lui est devenu étranger et indifférent. On n'y souffre plus que des harangueurs soldés par les commissaires; on ne permet qu'avec me-

sure et choix l'usage des papiers publics, même aux officiers. Autant qu'on le peut, on les entretient dans une ignorance profonde des désavantages qu'essuie la république, des pertes qu'elle éprouve, des disputes qui s'élèvent à Paris. Devenue étrangère à ces vicissitudes, l'armée a changé d'enthousiasme : ses passions sont concentrées dans une exaltation de haine fanatique contre les ennemis de la république, de désir ardent de les battre, et de certitude enthousiaste d'y réussir.

Les étrangers et les cabinets se nourrissent des idées les plus fausses à cet égard. Les flatteurs, les étourdis, les ignorants, ne cessent de leur dire que l'armée est pleine de mécontents et qu'on aura bon marché de rassemblements forcés, agités par les dissensions. Oui, sans doute, le nombre des soldats et officiers mécontents égale peut-être celui des zélateurs de la Convention. C'est un fait certain que si les uns sont réunis sous les drapeaux par le fanatisme de l'égalité et de la licence, les autres le sont par violence et par terreur; beaucoup d'entre eux ne sont dans les camps que pour y chercher leur sûreté et celle de leurs familles. Réduits à opter entre le tranchant de la guillotine ou le fer de l'ennemi, ils ne balancent pas. Des différences d'opinions et de motifs n'entraînent aucune différence dans la manière de combattre : un esprit, un sentiment commun animent tous les soldats : nul ne veut avoir l'air d'être vaincu par des étrangers, nul n'aime ces étrangers; les mécontents sont d'abord Français, ensuite royalistes. La présence des armées ennemies affaiblit chez eux l'intérêt qu'ils prennent au rétablissement de la monarchie; car le militaire, sans raisonner, ne veut ni penser, ni surtout agir conformément à la pensée de celui avec qui il va se battre pour opinion. Cette obser-

vation est particulièrement vraie du soldat français dont la vanité forme l'instinct. Combinée avec l'enthousiasme du temps cette passion entreprend tout et brave tout. Voilà le vrai caractère des armées françaises en ce moment.

Plusieurs causes, qui ne remontent pas au delà de la dernière campagne, l'ont produit, fortifié, et peuvent le perpétuer. La plus puissante est cet art d'électriser les têtes et les cœurs dont la Convention fait un usage prodigieux et habituel : pour cela elle met à profit tous les événements ; le mépris est versé à pleines mains sur ses ennemis : elle les peint à ses troupes tantôt comme des anthropophages, tantôt comme de lâches imbéciles. Ces instructions se répètent non pas deux jours, mais tous les jours et par mille voies.

Le délire du patriotisme s'augmente par l'opinion universelle dans l'armée, et commune à tous les partis, que les puissances n'ont d'autre but que de ruiner la France, de la démembrer, d'en saccager les villes et les campagnes ; que leur intérêt pour les malheurs de la famille royale n'est qu'hypocrisie, et que sans distinction de monarchie et de république, c'est à la France même, non à la France anarchique qu'elles font la guerre. Enfin, la mollesse de leurs opérations, le décousu de leur ligue, leur éternelle défensive, l'étude particulière qu'ont faite leurs généraux de laisser toujours évanouir les fruits de la victoire, et de ne poursuivre aucun avantage, leurs armées toutes successivement battues, deux campagnes perdues, ont porté l'ivresse des Français au dernier période. La nouvelle de la prise de Toulon a excité des transports de folie dans les armées ; on y a joint des fêtes, des hymnes, des orgies ; l'exaltation actuelle passe toute croyance.

Vous pénétrerez facilement encore combien ce fa-

natisme belliqueux reçoit d'énergie par le genre de guerre auquel on l'emploie. La tactique du comité n'est pas compliquée, attaquer toujours et toujours en grandes masses, voilà son thème et nous venons de voir si c'est le bon ; or, des soldats toujours agissants, toujours ébranlés par l'espérance d'enfoncer un ennemi plus circonspect et auxquels cet élan ne permet de voir ni de calculer le danger, contractent une habitude de témérité et une ardeur impétueuse à marcher au combat. Célérité et impétuosité sont pour eux les deux éléments de la guerre, éléments parfaitement conformes à leur caractère et à une guerre révolutionnaire. Comment voudrait-on qu'ils redoutassent des ennemis, sans cesse inférieurs, sans cesse culbutés par le nombre, sans cesse enfermés dans un cercle d'opérations défensives, et qui n'ont jamais voulu prendre la peine de leur montrer qu'ils étaient redoutables ? Lorsqu'on voit un général autrichien, retranché derrière quelques redoutes, se laisser attaquer trente-cinq fois en cinq semaines, sans aller lui-même une seule fois à l'ennemi, se laisser écraser en détail, forcer ensuite à une déroute qu'on compare à celle de Rosbach, et perdre en cinq jours le prix du sang de la plus belle armée ; lorsque, d'une autre part, on voit un sergent d'artillerie (Pichegru), devenu général en chef, ramener chaque jour pendant un mois ses soldats sur les Autrichiens, et finir par un triomphe éclatant, on peut s'attendre à un excès d'enthousiasme dans ces troupes, et à l'opinion la plus exagérée de leur irrésistible intrépidité.

Ainsi, vous avez maintenant à combattre ce qu'il n'a tenu qu'aux généraux et aux cabinets de la coalition d'éviter; vous avez à combattre ce qui n'existait pas dans la première campagne, et à un faible degré dans

le but de la seconde : des armées passionnées aux prises avec les passions des souverains, un peuple soldat fanatisé auquel on oppose des soldats matériels, indifférents à l'objet de la querelle et dont la discipline n'a pas prévenu les défaites.

Trop préoccupée l'année dernière de ses divisions intestines et ne vivant que d'assignats, la Convention avait ralenti le cours de ses pratiques extérieures. Elle a repris, étendu, alimenté ce genre d'hostilités par des sacrifices pécuniaires. Dans les villes qui avoisinent ses armées, dans les capitales où siégent les gouvernements, dans les camps même, elle paye des espions, des traîtres, des révélateurs. Voici des faits constants : les commissaires savaient à Strasbourg jusqu'aux moindres détails de l'armée de Wurmser et de ses projets. Quoique Landau fût bloqué, tous les deux jours les commissaires en recevaient le bulletin. Les membres du comité de salut public et leurs affidés annoncèrent la prise certaine de Toulon, près de vingt jours avant l'attaque ; ce fut par suite de la connaissance exacte qu'ils avaient de la faiblesse de la garnison, des divisions existantes entre les Espagnols et les Anglais, et des détachements chargés de la défense de chacun des forts, que le comité ordonna à l'armée assiégeante d'attaquer d'assaut. La flotte anglaise n'a pas fait un mouvement, ni préparé une sortie que les Jacobins n'en aient été instruits d'avance.

Dans le nombre infini des prophéties, des illusions, des notions fausses qui ont exalté les têtes au dehors, et produit tant d'absurdes combinaisons, la prétendue famine de la France a joué et joue encore un grand rôle. On trouve commode de reposer son incurie sur des fléaux extraordinaires, qui tueront la révolution,

sans qu'on ait besoin d'inquiétudes et d'efforts pour s'en délivrer.

Cette histoire de la famine doit être reléguée parmi les fables, ainsi que l'espoir fondé sur l'anarchie, sur la lassitude, sur l'excès de la tyrannie, et autres billevesées de cette espèce.

Si l'on entend par *famine,* une rareté locale de grains, une diminution dans la consommation du pain, une altération de sa qualité, un défaut d'abondance porté jusqu'à ne laisser dans le royaume que le nécessaire, on a raison. Mais toute idée au delà est exagération.

La récolte dernière a été généralement bonne en France et excellente dans quelques provinces. Après avoir mis tous les grains anciens ou nouveaux en réquisition, le comité a ordonné un premier recensement dans chaque département. Les administrations qui l'ont exécuté ont trouvé dans la pluralité un déficit sur la quantité nécessaire à la consommation annuelle. Instruit que ce déficit résultait des fraudes et des réticences, et qu'il existait des grains cachés, le comité a fait faire un second recensement par les agents révolutionnaires : alors le déficit a disparu, et il s'est trouvé un excédant plus ou moins considérable, excepté dans le petit nombre de provinces qui ne recueillent jamais assez de grains pour leur consommation. J'ai vu les relevés des deux recensements faits sur vingt-sept départements, ils emportent un excédant de quinze, vingt, trente, trente-cinq mille setiers de grains.

Il n'y a donc pas disette effective; mais les besoins énormes des armées et l'approvisionnement des places entraînent une accumulation de subsistances dans les greniers publics; les gaspillages inévitables dans la for-

mation et la distribution de ces magasins occasionnent des non-valeurs. Ainsi on peut présumer que le superflu existe aujourd'hui dans peu de départements, et qu'en temps ordinaire, on aurait peine à atteindre le niveau jusqu'à la prochaine récolte.

Cependant plusieurs circonstances modifient l'effet de cette rareté : 1° dans tout le royaume, excepté Paris, on ne mange qu'un seul pain, nommé *pain de l'égalité;* il est mêlé de seigle ou d'orge et de son ; il ne vaut pas le bon pain de munition, mais le citadin et le villageois sont trop heureux d'en avoir de cette espèce, et si un fermier ou un bourgeois s'avisait d'en fabriquer de meilleur pour son usage, en réservant le *pain d'égalité* à ses valets, il serait dénoncé, incarcéré, pillé et probablement égorgé. 2° La quantité de grains nécessaire à chacun pour sa consommation étant fixée, personne ne s'avise de l'excéder par la crainte d'en manquer. 3° Les administrations sont seules autorisées à faire vendre des grains dans les marchés; et elles n'en délivrent à chacun qu'en raison du besoin de l'instant, et avec une extrême parcimonie. Dans les villes, la consommation de chaque famille est rigoureusement fixée; nul boulanger n'oserait délivrer plus de pain que les arrêtés municipaux n'en allouent à chaque individu. 4° On a mis en réquisition les châtaignes, les pommes de terre, les navets, le maïs, le millet, tout ce qui peut suppléer au blé. On fait consommer ces denrées aux habitants des campagnes pour économiser les grains et augmenter d'autant la quantité disponible de ceux-ci. 5° Enfin, malgré les précautions, il est vrai aussi faibles qu'imparfaites des puissances belligérantes, le comité se procure des grains de l'extérieur par le concours des puissances neutres et par celui du commerce de tous les

pays, qu'on attire à force d'or. Deux négociants du Havre m'ont affirmé que, pendant le seul cours du mois de décembre, il était entré dans ce port dix-huit navires chargés de grains; c'étaient des bâtiments danois et hollandais: ces derniers ne se font aucun scrupule de ce trafic; ils prennent de faux connaissements pour le Portugal et l'Espagne, et vont décharger dans les ports de France. Leurs cargaisons sont payées en espèces sonnantes, à très-bon prix, et avec toutes sortes d'encouragements. Plusieurs ont déjà fait deux voyages. Il échappe encore nombre de navires des États-Unis et de toutes les parties du nord. A la fin de décembre, un bâtiment danois, chargé de trente mille fusils, entra au Havre, après avoir été visité par une frégate anglaise qui le laissa passer sur un faux connaissement pour la Corogne.

Gênes a approvisionné l'année dernière l'armée de Nice, celle de Marseille et la Provence. Lorsque Toulon fut pris par les alliés, ce trafic continua avec plus de difficultés et moins d'étendue par la route de terre ou par le cabotage clandestin à Nice et à Antibes. Il vient de reprendre sa funeste activité; le blocus tardif du port de Gênes et des croisières que la saison rend insuffisantes, le gênent il est vrai depuis quelques semaines; mais le mal est fait, les magasins de Provence sont alimentés pour quelque temps : l'inconsistance des mesures employées envers Gênes par les alliés, ces demandes hautaines, hasardées et retirées, ces déclarations qui ont irrité les esprits, ces menaces non exécutées et devenues un sujet de dérision, la perte de Toulon, la fermentation et la prépondérance du parti français, enfin l'inconcevable indolence des alliés à l'égard de cette ville, qui devient le brûlot d'Italie, et qui bientôt, si l'on ne prend un parti dé-

cisif, en ouvrira les portes aux Français, tout cela a fortifié la hardiesse, la cupidité et l'émulation des interlopes.

Depuis que le comité de salut public a fixé les rênes dans ses mains, l'administration des subsistances s'est améliorée : Paris s'est principalement ressenti de ce changement; il est plus facilement, plus abondamment approvisionné qu'il ne l'était il y a trois mois; le pain est meilleur et en plus grande quantité; les inquiétudes sont ajournées.

Si vous faites attention que les grands consommateurs, les riches propriétaires sont ou retranchés de la population, ou réduits au moindre taux de subsistances; que plus de deux cent mille d'entre eux, détenus dans les différentes villes du royaume, ne vivent dans leurs prisons ou maisons d'arrêts, que d'une faible ration de pain; si vous observez que, chaque jour, la population diminue par les supplices, par les pertes de la guerre, par l'émigration, vous serez convaincu que la France ne se trouve encore qu'à un degré de disette relative, qui anciennement eût amené la famine, et que le régime du jour peut soutenir.

Tenez pour certain que le principe fondamental du comité est de nourrir la capitale et les armées : les besoins du reste de la république ne lui donnent pas une heure de souci. Au contraire, il spécule sur ses souffrances : il sait qu'elles tendent à transformer en soldats ceux qui ne peuvent plus vivre en citoyens : la disette grossit les levées par réquisitions, la disette excite les affamés à chercher leur subsistance dans les camps et aux invasions qui promettent le pillage des contrées et des magasins ennemis. C'est tête levée, sans pudeur, avec affiche, que le comité, les Jacobins, les

agents révolutionnaires, proposent et projettent des massacres pour diminuer la consommation des vivres. Si besoin est, ils en viendront à égorger leurs prisonniers, les femmes, les vieillards, comme autant de bouches inutiles.

CHAPITRE DEUXIÈME.

(1794.)

État de l'esprit public en France au commencement de 1794. — Le Comité de salut public, la Convention et les Jacobins.

III.

ÉTAT DE L'ESPRIT PUBLIC EN FRANCE AU COMMENCEMENT DE 1794.

15 février 1794.

Lorsque l'esprit français serait aussi susceptible qu'il l'est peu de persévérer longtemps dans les mêmes sentiments, la violence des vicissitudes de la révolution l'eût forcément modifié. Aucun objet d'observation n'est cependant plus difficile à constater que ce changement d'opinion; rien ne mérite autant de défiance que les rapports que l'on entend chaque jour à cet égard, rien de si dangereux que les hypothèses tranchantes et les plans de conduite construits sur la fausse base de ces rapports.

Au mois de novembre dernier, l'esprit public en France différait déjà de celui qui existait durant l'été; aujourd'hui les sentiments ne sont plus les mêmes qu'ils étaient au mois de novembre : les événements ultérieurs développeront sans doute de nouvelles variations : ainsi les faiseurs de tableaux et de descriptions devraient soigneusement ajouter la date à leurs peintures, et surtout se garder de prendre des nuances pour un ca-

ractère général, et des conjonctures passagères pour une situation universelle et permanente.

On se trompe d'ailleurs journellement sur les causes qui produisent telle ou telle disposition publique; on en tire des inductions erronées pour les futurs contingents; on édifie sur des êtres de raison la probabilité de tels ou tels événements prochains. Cette réflexion m'est dictée par plusieurs passages des discours que viennent de prononcer dans les deux chambres de votre parlement, les principaux membres ministériels qui ont voté l'adresse à Sa Majesté. Ils se sont tous accordés à conclure du régime effréné de la Convention qu'il généralisait le mécontentement, et que le mécontentement amènerait la fin de la tyrannie. Cette manière de voir annonce une connaissance superficielle de la nature et des motifs du mécontentement, ainsi que des suites qui pourraient en résulter.

Chaque jour on répète que la grande majorité des habitants de la France est asservie par la minorité; en cela on répète une vérité incontestable, dont néanmoins on méconnaît les limites, et dont on discerne mal les conséquences. La très-petite minorité gouverne en effet avec un sceptre d'acier tranchant; une autre minorité marche volontairement à la suite de la première dont elle partage les passions et exécute les desseins : l'autorité, l'attachement à la révolution tout entière, un vœu commun de la conserver, de la défendre, d'en jouir par toute espèce de crimes, sont l'apanage de ces deux classes dominantes : réunies par des intérêts et par des périls communs, elles tendent au même but avec une égale énergie, quoiqu'il existe quelquefois entre elles des dissidences sur la distribution des rôles et des profits.

La majorité, au contraire, est un faisceau épars, subdivisé en plusieurs branches sans analogie. Une portion de cette majorité improuve l'usage que l'on fait maintenant du régime anarchique et révolutionnaire sans improuver le régime même. Adoucissez l'atrocité des mesures, resserrez le cercle des délations, des supplices, des confiscations, des recrues forcées; diminuez la rareté des comestibles et la perte des assignats, cette classe nombreuse redeviendra presque aussi ardente que les deux premières pour le service de la révolution et pour les succès de la guerre. Son improbation actuelle, fruit de la crainte et du malaise, ne lui inspire ni ne lui inspirera une pensée de révolte; elle obéit sans murmure, et se console des souffrances qu'elle ressent par l'espoir plus ou moins stupide d'un avenir prospère, aussitôt que la guerre sera finie et la révolution consolidée.

Dans la majorité se trouvent encore tous ceux qui ont différé ou qui diffèrent d'opinion avec la minorité régnante, soit dans la formation de la république, soit dans la proscription de la royauté. Les monarchistes, les feuillants, les fédéralistes, et beaucoup de républicains chancelants que le malheur a corrigés, forment cette classe sous le couteau, généralement frappée d'anathème, et qui sent que la soumission la plus humble ne suffit plus aujourd'hui à garantir sa vie et sa propriété. Ajoutez à ce dénombrement les hommes étrangers aux systèmes politiques, qui s'accommoderaient de la république, du gouvernement révolutionnaire comme de la monarchie, pourvu qu'on les laissât paisibles, et qui, dans leur égoïsme, recevraient Robespierre pour roi aussi bien que Louis XVII, s'ils pouvaient boire, manger, dormir, spéculer, se divertir

sans inquiétudes. Désigner cette classe, c'est indiquer suffisamment qu'elle n'est pas la moins nombreuse de la majorité mécontente.

La majorité de la France, on peut l'affirmer sans crainte de se tromper, abhorre la Convention, les Jacobins, le régime et les régisseurs; cette majorité comprend les six huitièmes des grands, des médiocres et des petits propriétaires; mais parmi ces derniers, il en est encore beaucoup qui tiennent à la révolution actuelle par les envahissements qu'on leur permet à très-bas prix sur les domaines du clergé et des émigrés. Cette majorité renferme encore la grande pluralité des négociants, des marchands, des fabricants, des chefs d'établissements d'industrie, des gens d'affaires, des gens de robe, des artisans jadis aisés, des fermiers et des gens vivant de leur travail, qui ont conservé quelque principe de religion et de probité, ou qui sont dépourvus de l'activité et de l'effervescence nécessaires pour sortir du néant et sentir les avantages de la condition de *sans-culottes*.

Sous un autre point de vue, et en généralisant encore davantage, il est de fait que l'attachement à la révolution prise dans le sens absolu, et à la république même, n'existe plus que chez cette population vague et bâtarde qui n'avait, il y a quatre ans, ni état, ni existence, et dont l'oisiveté, la licence et l'impunité ont grossi le nombre. La foule toujours croissante des opprimés et des mécontents est beaucoup moins divisée dans les sentiments politiques qu'elle ne l'était il y a six mois : les opinions plus ou moins révolutionnaires se sont successivement atténuées; en sorte que les constitutionnels ont généralement abandonné la constitution de 1791, les fédéralistes et les Brissotins, la république et beaucoup

de républicains, le jacobinisme et le régime du jour. Il serait donc infiniment plus aisé de trouver aujourd'hui un point de contact entre les anciens partis, de les rallier unanimement à des principes communs, ou du moins de prévenir toute résistance de la part de quelqu'un d'entre eux. Les royalistes restés dans l'intérieur sont beaucoup plus raisonnables que les émigrés : la persécution et l'infortune dont ils supportent tout le poids, les ont rendus accessibles aux idées de conciliation avec leurs anciens ennemis qu'ils voient maintenant punis, et en partie corrigés.

On peut définir la progression des idées et le vœu de la majorité, en disant qu'avant tout, elle désire de voir renverser la domination actuelle, qu'elle redemande ensuite la monarchie, qu'enfin elle voudrait, en dernière analyse, la monarchie plus ou moins limitée. Mais l'on s'abuserait de supposer à ces dispositions assez d'énergie pour faire entreprendre aucune démarche de salut. Non ; cette masse si nombreuse est abattue par l'effroi, par ses défaites, par le plus profond découragement : loin d'être en état de rien oser, elle n'a pas même la pensée d'une résistance possible. Sa douleur est inerte et passive; elle appréhende de montrer ses souffrances; elle ressemble aux nègres qui s'étranglent avec leur langue plutôt que de se plaindre, et la plupart cherchent leur sûreté dans la dissimulation ou affectent le civisme le plus outré.

Tel est le thermomètre d'un grand nombre d'esprits. L'idée, l'image, l'habitude de la royauté s'effacent en raison de l'intervalle qui s'écoule depuis la destruction du trône et en raison de la consistance que prend la république. On s'accoutume à regarder le retour d'un roi comme un château en Espagne; et, de ce sentiment

à une tendance naturelle vers le premier ordre de choses qui promettra paix et sûreté, ou seulement une trêve, la distance n'est rien.

Si la lassitude et les énormités de la révolution ont détaché une masse très-nombreuse de ses adhérents, beaucoup s'unissent à leurs ennemis dans la crainte de retomber sans condition sous le joug des émigrés, et tous dans la défiance et l'aversion pour la force étrangère. Les Jacobins abhorrent celle-ci comme dangereuse à leur sûreté, les mécontents la haïssent comme dangereuse à la monarchie et comme impuissante ou mal disposée à les secourir.

L'éloignement pour les émigrés diminue chaque jour, mais la prévention contre les étrangers a des racines profondes et nationales.

IV.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC, LA CONVENTION ET LES JACOBINS.

8 mars 1794.

Vous avez vu, milord, dans la première partie de ce travail, que le comité de salut public formait la clef de la voûte. Je vous ai tracé sommairement la nature, l'exercice, les effets de ce pouvoir qui est parvenu au phénomène d'*organiser la désorganisation*, et de réunir les forces du despotisme à celles de l'anarchie. Il me reste maintenant à vous entretenir de sa composition, du but de ses chefs, des dangers qui les menacent et des divisions qui le déchirent, ainsi que la Convention et les Jacobins.

On ne saurait accorder une trop grande attention à cette analyse, qui repose sur des informations précises,

immédiates, uniformes ; car le destin de la guerre et celui de la révolution peuvent dépendre de celui du comité de salut public.

Le comité de salut public est composé de douze membres, qui sont :

Hérault de Séchelles, Lindet, Robespierre l'aîné, Billaud-Varennes, Couthon, Prieur, Carnot, Fabre d'Églantine (accusé et détenu), Barrère, Jean-Bon Saint-André, Collot d'Herbois. Le douzième vacant au 25 février.

Hérault de Séchelles, retenu dans le comité par la crainte de se rendre suspect en s'en détachant, sentant qu'il marche sur la lame d'un rasoir, effrayé de son nom, de son ancienne noblesse, de son ancien état, voulant à tout prix se faire pardonner ses taches, et se montrant par conséquent aussi exagéré que ses collègues. Impitoyable de sang-froid, il propose en souriant les mesures les plus atroces, cherche à se rendre populaire par des décrets de rigueur, s'en fait ordinairement nommer l'organe pour en avoir le mérite, inaccessible à aucun repentir tant que la peur le subjugue, instrument flexible, sûr et féroce de quiconque le fait trembler. N'ayant ni les talents, ni l'activité d'un chef, aujourd'hui il paraît tenir aux intérêts de Robespierre, qu'il égorgera, s'il le faut, à l'instant où ce dictateur sera près de succomber.

La maison de Hérault, fort riche, et celle de son parent Pelletier, frère de Pelletier Saint-Fargeau, tué l'année dernière, sont les rendez-vous où les dieux infernaux se rassemblent, dînent fréquemment, et se livrent à la plus scandaleuse débauche.

Lindet, député du département de l'Eure, protégé et placé par Buzot qu'il trahit : il tient à Robespierre qui l'a fait nommer au comité, et à qui il ne sera pas

plus fidèle au premier orage qu'il ne le fut à Buzot. Chef du second ordre, il ne parviendra jamais au premier rang.

Robespierre, jusqu'au commencement de février, a dominé le comité qui domine tout. L'étranger, les Français qui le jugent sur ses succès, lui attribuent un grand talent. Ils en font un chef consommé, un prodige de profondeur, un second Cromwel. Cette description est une caricature.

Robespierre n'a jamais été et ne sera jamais capable du rôle qu'il a pris. Peu considéré dans la première Convention, même du côté gauche où il était sans crédit, oublié ensuite pendant la législature, n'ayant jamais obtenu qu'une demi-confiance de la part des Brissotins, il n'est réellement devenu le principal pivot des affaires et le principal objet de l'attention que depuis la mort de Marat. Sombre, soupçonneux, se défiant de ses meilleurs amis, fanatique atroce, vindicatif et implacable, sa vie est l'image de celle de Pygmalion, roi de Tyr, tel que Fénelon nous l'a décrite.

Aujourd'hui décharné, les yeux caves, le visage livide, le regard inquiet et farouche, sa physionomie porte l'empreinte du crime et du remords. Tourmenté de terreurs, il est toujours escorté de trois sans-culottes choisis et armés jusqu'aux dents, qui l'accompagnent dans sa voiture. Revenu à sa chétive demeure, il s'y enferme, s'y barricade, n'ouvre sa porte qu'avec des précautions extrêmes. Dîne-t-il hors de chez lui, ce n'est jamais sans avoir deux pistolets sur la table, aux deux côtés de son assiette; nul domestique ne peut se tenir derrière sa chaise; il ne mange d'aucun plat sans que l'un des convives ait mangé avant lui; il promène un œil troublé et soupçonneux sur tout ce qui l'entoure,

craint celui à qui il est obligé de se confier, voit un ennemi dans chacun de ses collègues, et traîne son existence entre la terreur d'un assassinat et celle d'un empoisonnement.

La simplicité de ses goûts, son abstinence, son peu de goût pour les plaisirs et l'opinion fondée de son désintéressement ont fait et soutiennent sa fortune populaire. Il n'a pas un écu; son incorruptibilité contraste avec les brigandages de ses associés. Vivant de ses appointements de député, il économise sur sa dépense domestique l'entretien d'un chétif carrosse qu'il a cru nécessaire à sa sûreté, et qu'il a fait numéroter comme un fiacre pour éviter jusqu'à l'apparence du luxe[1].

Les Brissotins en leur temps et ses ennemis actuels l'accusent de viser à la dictature, au protectorat, même à la royauté. Ce reproche n'est pas dépourvu de vrai-

[1] On lit dans une des correspondances qui ont fourni à Mallet du Pan les moyens de tracer ces portraits : « Jamais il ne se laisse approcher de très-près; au comité de salut public même, il se place de manière à ce que personne ne puisse parvenir jusqu'à lui. Lorsqu'il rentre dans sa maison il se renferme dans son cabinet dont les deux portes sont en chêne et garnies de triples verrous; là, il n'est accessible à personne. Pour cacher ses terreurs, Robespierre dîne quelquefois hors de chez lui avec quelques membres du comité de salut public. Deux fois je me suis trouvé dîner avec lui chez Mlle de Vir..., je l'ai bien observé et j'ai vu toutes ses frayeurs. En se mettant à table, il pose devant lui les deux pistolets à deux coups qu'il porte toujours dans ses poches. Si on lui présente d'un mets dont personne n'ait encore mangé, il en sert sur son assiette, mais il n'y touche que lorsqu'il a vu deux ou trois personnes en manger avant lui.... Il affecte de mépriser la fortune, et lorsqu'on lui observe que la guerre fait sortir de la république tout le numéraire : « Tant mieux, répond-il, les Français ne seront heureux que « lorsqu'il ne leur restera que du fer pour leurs socs de charrue et leurs « piques!... » Ce mépris des richesses n'a pas peu contribué à le soutenir dans l'esprit des patriotes qui l'appellent avec raison dans leur sens l'*incorruptible*; il n'a jamais été et ne sera jamais possible de l'acheter. Il affecte pour les femmes le même mépris que pour les richesses ; parlant toujours de mœurs et de vertus, il se pique de donner l'exemple de la chasteté; on ne lui connaît ni femme, ni maîtresse. »

semblance, mais on lui donne communément trop d'extension. Robespierre aspire à rester maître, moins par ambition que par crainte. La crainte, voilà le fond et le ressort de son caractère. Connaissant les hommes avec lesquels il partage la fortune publique, témoin par l'expérience de ses prédécesseurs de la difficulté de se maintenir au sommet et d'échapper à la roche Tarpéienne, il redoute ceux auxquels il peut supposer l'effroi dont il est lui-même agité, les aspirants aux premiers grades, les agitateurs, les ambitieux, les hypocrites; environné de rivaux, d'observateurs, d'hommes effrénés, et n'ayant dans le fait ni un ami dont il soit sûr, ni un partisan sur la fidélité duquel il compte, son projet fut de se défaire successivement des uns et des autres, et de régner seul pour ôter à tous le pouvoir et le droit de régner malgré lui : nous indiquerons plus bas en quoi consiste sa puissance personnelle.

Billaud-Varennes, élève du club des Cordeliers et de la section de Marseille, où il a fait ses premières armes. Insolent et audacieux, cruel par insensibilité, consommé dans les ruses, les complots, les forfaits révolutionnaires, il se fait remarquer par la recherche de son costume, de sa propreté et de ses goûts. C'est le petit-maître de la sans-culotterie. Paris l'ayant formé, il y a acquis l'expérience des liaisons, de la conduite dans le gouvernement des intrigues, des opinions, des bandits mercenaires, expérience qui manque aux députés provinciaux.

Couthon, avocat d'Auvergne, partage avec Robespierre et Billaud-Varennes la suprématie du comité. Il a de l'esprit et quelque talent. Sanguinaire comme tant d'autres par défaut de courage, désintéressé par l'impuissance de jouir où le jette une santé perdue, sa ca-

pacité relative surpasse celle de la plupart de ses associés; il ne manque ni d'étendue dans les idées, ni de ressort dans la conception et l'exécution des plans. L'audace de son génie surpasse et soutient celle de Robespierre.

Prieur, ancien député de la première Convention, instrument, mais instrument expérimenté du pouvoir révolutionnaire, brigand dans sa conduite ainsi que dans ses principes, restera toujours au second rang.

Carnot, officier du génie, membre de la première législature, et l'un des plus utiles du comité. Chargé de la partie militaire, il le fait avec activité, intelligence et application. Il partage son temps entre les travaux du comité de salut public et ceux du comité de la guerre, adjoint au département de ce nom. Ce dernier est formé d'officiers du génie et de l'état-major, dont les principaux sont : Meusnier, Favart, Saint-Fief, d'Arçon, Laffitte-Clavé, et quelques autres. D'Arçon a dirigé la levée du siége de Dunkerque et celle du siége de Maubeuge. Personne ne le surpasse en pénétration, en connaissances pratiques, en promptitude de coup d'œil et en imagination : c'est une âme de feu, et une tête pétrie de ressources[1]. Carnot, son collègue, assiste aux séances du comité de la guerre, en transmet, en développe, en appuie les résultats auprès du comité de salut public, et une fois délibérés, rédige les ordonnances de leur exécution. Tout entier à ses fonctions spéciales, il se mêle peu des intrigues de parti, et les servira tous successivement.

Fabre d'Églantine, décrété d'accusation et enfermé, malgré le crédit de Danton, son ami, et de Robes-

[1] Je parle de d'Arçon d'après une liaison intime de dix années avec lui : il n'est pas plus révolutionnaire que moi.

pierre, qui l'avait poussé en avant contre les exagérés. Les rapines, la vénalité, le luxe, l'excès fabuleux des prévarications de ce comédien bel esprit, lui firent imprudemment déclarer la guerre à ses jaloux, qui ont jugé prudent de le sacrifier, ainsi que ses collègues en iniquités, Barrère et Chabot.

Barrère, déclamateur à brevet du comité, chargé de la partie des rapports. Subordonné aux principaux chefs, variable dans sa conduite et n'étant, comme tant d'autres, forcené que pour échapper à la guillotine, il succombera avec Robespierre.

Jean-Bon Saint-André, prédicant calviniste de Montauban, auteur du massacre des catholiques dans cette ville en 1790, boute-feu infatigable, portant dans le crime le caractère du climat sous lequel il a pris naissance. Envoyé l'automne dernier à Brest où il a raffermi la domination des Jacobins, bon instrument de tyrannie; mais, par sa résolution et son audace, en état de s'élever aux premiers rangs.

Collot d'Herbois. Pour définir ce scélérat, il faut prendre la description d'un de ces tyrans de fantaisie, peints par les poëtes, et que lui-même a joués vingt ans sur le théâtre. Tout ce que Tacite nous raconte de Tibère, lui est applicable, aux qualités près. Formé à la plus profonde dissimulation, personne n'a pu se vanter de connaître les replis innombrables de son cœur. Dévoré d'ambition, de cupidité, de jalousie, de vengeance, il réunit toutes les passions tristes. Conspirateur sombre, déclamateur étudié, impopulaire par goût et par habitude, il n'a jamais perdu l'apprêt théâtral. Mauvais démagogue, sa véritable place était celle de chef de bourreaux. Il possède le sang-froid, le raffinement, la perfidie combinée, la barbarie calme d'un tyran orien-

tal. Il ordonne un massacre avec plus d'indifférence qu'on ne prend une glace. Jamais sa conscience n'a ressenti un mouvement, ni sa sensibilité une émotion. D'autres se font remarquer et excuser par leur fanatisme, ou par une cruauté qui tient à la violence du caractère, Collot d'Herbois ne montre aucun emportement; il est maître de lui comme de sa physionomie. Orgueilleux et dominateur, l'égalité jacobine lui était à charge. Il fut créature mercenaire du duc d'Orléans, et l'un des artisans des crimes révolutionnaires dès le commencement de 1789. Lorsqu'il a vu le duc pencher vers son déclin, il a porté ses espérances aux postes les plus lucratifs et les plus élevés de l'anarchie.

Parvenu à force d'intrigues à se faire nommer commissaire principal à Lyon, il y a déployé la nature de son génie, et l'impassible férocité de son caractère. Longtemps il avait servi sur le théâtre de cette ville infortunée; ses caprices, ses hauteurs et la médiocrité de ses talents dramatiques, lui attirèrent beaucoup de désagréments; plus d'une fois le public l'avait sifflé : *Manet alta mente repostum*, il n'a pas oublié cet outrage, il s'en est vengé comme Néron. On ferait un volume aussi épouvantable que curieux de sa gestion à Lyon. Nul pacha n'atteignit les manières, les maximes, les discours, les décisions de ce triumvir. Sa représentation solennelle ressemblait à celle du Grand Seigneur; on ne parvenait à son audience qu'après trois requêtes itératives; une file d'appartements précédait son salon de réception. Personne ne l'approchait qu'à quinze pas de distance : deux gardes, le fusil armé, étaient à ses côtés, l'œil tendu sur les solliciteurs. Impénétrable à volonté, il ne sortait de sa maison qu'avec une escorte nombreuse. Toutes ces précautions eussent été néces-

saires et même insuffisantes envers un autre peuple; mais le monstre qui a fait égorger quatre mille citoyens en cinq semaines, dépouillé dix mille familles, plongé dans les cachots les sept huitièmes des propriétaires de la seconde ville de France, n'a pas reçu une égratignure. Son sang-froid barbare, ses railleries envers les malheureux qu'il assassinait, l'ambiguïté de ses réponses et de ses ordres, ambiguïté d'après laquelle il restait toujours maître d'absoudre ensuite ou de condamner à discrétion; ce mélange incompréhensible de cruauté intarissable et d'artifices entortillés pour leur imprimer un caractère de justice et de légalité, formeront le tableau le plus frappant de la révolution.

Voici deux exemples de la politique de Collot.

Un matin, il avait ordonné au tribunal révolutionnaire d'arrêter un jeune adolescent suspect, de l'interroger et de le juger avant la fin du jour. Vers les six heures, Collot, étant à table et en orgie avec des filles, des baladins, des bourreaux, mangeant et buvant au bruit d'une musique choisie, entre un des juges du tribunal. Après les formalités d'usage, on l'introduit à l'oreille du triumvir; il lui annonce que le jeune homme arrêté, interrogé et les plus sévères informations prises sur son compte, il se trouve irréprochable, et que le tribunal opine à l'élargir. Collot, sans regarder le juge, élève la voix et lui dit : « Je vous ai ordonné de punir cet homme; je veux qu'il périsse avant la fin du jour. Si l'on épargnait les innocents, trop de coupables échapperaient; allez. » La musique et l'allégresse recommencent, et l'heure suivante le jeune homme est fusillé.

Un nommé Châlon présidait la commission provisoire instituée à Lyon avant l'arrivée des commissaires.

Plus honnête que ses collègues, épouvanté de l'injustice et de la violence des instructions qui leur étaient confiées, il vint représenter à Collot d'Herbois l'impossibilité d'exécuter certaines des opérations exigées, et lui demanda des éclaircissements positifs. « Les représentants du peuple, répliqua Collot du ton grave d'un oracle, sont ici pour presser les mouvements de la commission s'ils les jugent trop lents, et pour les réprimer s'ils ont trop d'énergie. Faites votre devoir, vous répondrez de votre obéissance. » Châlon comprit le sens de ce logogriphe, et donna sa démission le lendemain.

Au milieu des ruines sanglantes de Lyon, un orage sourd se préparait contre l'exterminateur. Robespierre, Danton, et leurs amis, aussi peu touchés que Collot d'Herbois de ces scènes de carnage, complotaient de les faire servir à la perte de leur ordonnateur. Ils arrangèrent de le rappeler, de l'accuser et de le faire périr, comme ayant excédé ses pouvoirs : on eût ensuite exalté l'humanité de la Convention. Collot éventa ce projet; son retour subit précéda l'ordre de rappel; il rallia les coupe-jarrets de sa clique, parut aux Jacobins, les harangua, prit le ton de menace envers ses ennemis, les força au silence, et arracha à la Convention un décret approbatif de sa conduite. De ce moment, il est devenu l'implacable adversaire de Robespierre et son tourment dans le comité. Il a soufflé l'incendie à la commune, dans les sections, aux Jacobins, et s'est fait le chef ostensible de tous les rivaux des dictateurs du comité.

Cet homme ne devant pas tarder à devenir important, et à paraître à la tête d'une nouvelle domination, j'ai cru essentiel de vous le faire connaître avec quelque détail. Personne n'est plus dangereux pour divi-

ser, calomnier, brouiller un parti, voilà son véritable talent; il n'en a aucun pour l'administration générale.

En décrivant la composition et les attributs du comité de salut public, je ne dois pas omettre de vous rappeler le comité de *sûreté générale*. Créé le 2 octobre 1792, alors investi de la surveillance la plus étendue sur les desseins, discours, pensées, actions, correspondances; autorisé à provoquer, à recevoir les délations, à dénoncer lui-même et à faire saisir arbitrairement les citoyens, ses fonctions redoutables lui assuraient une influence qui ne l'était pas moins.

Si cet empire n'a pas été fondu dans celui du comité de salut public, il lui reste, du moins, très-subordonné : c'est le satellite de la planète, le bras que la tête fait mouvoir à son gré, et l'inquisition d'État que dirige le comité de salut public. Jusqu'ici il avait conservé à ce dernier fidélité et obéissance; Robespierre et ses collègues la tenaient en laisse; mais leurs ennemis sont parvenus à jeter entre les deux conseils des semences de discorde et de rivalité. Je suis instruit que Vadier et Vouland, membres du comité de sûreté générale, y ont formé un parti actif et nombreux contre le comité de salut public. Ces deux hommes, privés par eux-mêmes d'une consistance suffisante, sont très-probablement les agents d'une faction plus cachée, gouvernée par des chefs plus puissants.

Cette scission finira par conduire ses auteurs à l'échafaud, ou par soustraire le comité de sûreté générale à celui de salut public. Ce dernier perdant sa sentinelle, perdra l'une des principales colonnes de sa puissance; il faudra nécessairement que le comité de salut public repeuple le comité de surveillance de ses

créatures, ou que le comité de surveillance forme un nouveau comité de salut public.

Ce pouvoir inquisitorial qui s'exerçait sur la Convention même, qui jouissait du droit de faire les enquêtes, de recueillir les soupçons, d'ordonner les arrestations, et aussi du droit de rapporter à l'Assemblée représentative le résultat des recherches et le fondement des accusations, préparait de fait tous les décrets juridiques de la Convention, et les dicta toutes les fois qu'il marcha d'accord avec le comité de salut public.

Ce dernier, par le ministère de l'autre, tenait donc dans ses mains la liberté et la vie de tous les représentants du peuple et de tous les agents de la république. Chaque député soumis tremblait de voir son nom inscrit sur les tables de proscription. Ainsi, à l'exception d'un petit nombre de Montagnards aguerris, le comité de salut public disposait de l'Assemblée en suspendant journellement sur sa tête l'épée de Damoclès.

L'accusation contre Bazire et Chabot, l'arrestation de Ronsin, de Vincent et de Maillard, furent dictées par le comité de salut public au comité de sûreté générale. La même influence a fait rejeter l'accusation contre Philipeaux et Bourdon de l'Oise, tous deux partisans du comité dictatorial.

Les tribunaux révolutionnaires recevaient la même impulsion; ceux des provinces, par les commissaires conventionnels à la dévotion du comité; celui de Paris, par l'action journalière de la même autorité sur ses sentences : innocent ou coupable, tout prévenu accusé par l'inquisition comitiale a été sûr d'un arrêt de mort. Une dame de qualité, dont le fils, émigré et rentré en France, venait d'être condamné à la guillotine, malgré

les circonstances graciables de son cas, fut exhortée par l'un des juges révolutionnaires d'aller solliciter Robespierre. Elle employa auprès de lui la séduction des larmes, celle de l'intérêt, la justice, la pitié. Robespierre, qui l'avait écoutée avec un visage de fer, la congédia en lui disant : « Citoyenne, j'ai le pouvoir de faire punir, mais je ne sais pas faire grâce. »

Vous voyez maintenant, milord, que le bras terrible de la puissance judiciaire la plus tyrannique, la plus dispensée de toutes formes, la plus indépendante de toutes lois, la plus générale dans l'exercice de ses vengeances, repose au milieu du comité de salut public. Il glace d'effroi tous les citoyens, dans les chaumières comme dans les hôtels, sur les bancs de la Convention comme dans les lits de l'aristocratie, dans les clubs de Jacobins comme dans les foyers obscurs du bourgeois royaliste.

Outre la puissance que donne au comité cette concentration de l'autorité inquisitoriale, accusatrice et judiciaire, il en tire une, non moins formidable, de la disposition absolue des deniers publics et des fortunes particulières. Maître de verser à volonté une pluie d'or, seul confident des dépenses qu'il ordonne, il peut multiplier tous les genres de corruption et acheter les hommes vénaux, tandis qu'il fait trembler ceux qui sont au-dessus de la nécessité de se vendre. Indépendamment des fonds publics, il dispose des *compositions*, c'est-à-dire de ces traités par lesquels un propriétaire incarcéré, placé entre la guillotine et la confiscation, croit racheter sa vie en sacrifiant la moitié, les trois quarts de sa fortune. Presque toujours c'est un marché de dupes ; car les traitants avec qui l'on stipule sont trop avisés pour laisser vivants des témoins de ce trafic.

Il n'en fait pas moins journellement passer dans la poche du comité et de ses entremetteurs les porte-feuilles et la bourse des accusés admis à composition, tandis que leurs immeubles sont dévolus à la nation.

Avec l'argent, les dénonciations, les cachots et les échafauds, Robespierre et les siens disposent encore de l'armée révolutionnaire. Ce sont là leurs janissaires, leurs prétoriens. Paris et l'empire se trouvent soumis à cette force, soumise elle-même au comité qui en a nommé les chefs, fixé les fonctions, réparti les divisions, et qui en solde chaque individu par une paye triple de celle du soldat ordinaire. Cette armée, que l'on croit généralement être une institution nouvelle, existe depuis 1789. Les agents du duc d'Orléans en formèrent le premier noyau; elle se grossit, s'organisa, reçut des commandants, des lieux de rendez-vous, des mots d'ordre, un argot; j'en ai parlé dans une note de mes *Considérations sur la durée de la révolution*, p. 64. Elle fut successivement à la disposition des divers machinateurs d'insurrection. Toutes les révolutions se sont exécutées avec son secours; elle donnait le mouvement aux violences populaires partout où elle ne paraissait pas en masse; elle faisait porter le buste de Necker le 12 juillet 1789 et fermer les spectacles, massacrer Foulon et Berthier, brûler les châteaux, courir la populace à Versailles le 5 octobre, arrêter le roi dans la cour des Tuileries le 20 avril 1791, et ensanglanter Avignon. Conduite par Westermann et Fournier, et grossie des galériens de Brest et de Marseille, elle fut le bataillon central de l'attaque du 10 août 1792, elle exécuta les massacres du mois de septembre, elle couvrit les Maratistes à la journée du 31 mai 1793 qui écrasa les Brissotins.

Le comité n'a fait autre chose que de mettre au grand jour cette force déjà secrètement organisée, et de la constituer légalement *force publique*. Sa composition répond à ses exploits et à ses fonctions. Elle renferme les scélérats les plus déterminés, les brigands d'Avignon, l'écume des Marseillais, du Brabant, de Liége, de la Suisse, de la côte de Gênes. Fort augmentée depuis qu'elle a pris rang dans l'état militaire, on l'a recrutée de perruquiers désœuvrés, de laquais sans place, de faiseurs de motions en plein air, de misérables hors d'état de gagner leur pain par un travail honnête. La capitale est contenue par dix mille de ces mameluks. Ils en imposent de reste à une pusillanime bourgeoisie. Chaque département en supporte un détachement; on en a placé dans les grandes villes, à Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Amiens, etc., où ils exploitent tous les genres de crimes aux ordres des commissaires. Rouen est, je crois, la seule ville qui ait résisté à leur introduction, et qui ait maintenu son indépendance municipale.

Le commandement général de cette armée a été confié à Ronsin, ci-devant procureur, tour à tour espion, délateur, massacreur, commissaire ordonnateur, employé du bureau de la guerre, et parfaitement propre à toutes ces fonctions alternatives, dans le sens révolutionnaire. — Pache en avait fait l'un de ses affidés pendant qu'il gérait le ministère de la guerre : il le chargea d'aller brouiller les cartes, rompre les marchés de subsistances, intriguer, voler et calomnier dans l'armée de Dumouriez. Ce général l'a peint d'après nature dans sa correspondance imprimée. Dévoué aux anti-Brissotins, Ronsin les servit de tous ses talents, devint bientôt un personnage, et gagna surtout du crédit dans les bu-

reaux de la guerre, composés d'aussi honnêtes gens que lui.

Ces bureaux, de l'aveu du comité, l'envoyèrent l'été dernier à la Vendée, investi d'une espèce de dictature militaire. Directeur en chef de cette guerre, sous le nom de *général ministre*, il s'associa Vincent, secrétaire général au département de la guerre, et Rossignol, brigand inepte, toujours ivre, et devenu aussi général par les vicissitudes du temps. Ce triumvirat, escorté d'une phalange d'états-majors, d'histrions et de filles de joie, ne s'occupa que de disloquer l'armée, de casser des généraux, d'accabler les commissaires conventionnels de contrariétés et de mortifications. Ceux-ci se plaignirent vainement au comité qui avait confié à Ronsin des sommes considérables et des lettres de cachet en blanc, que le général remplissait à discrétion. — Quand ces trois aigrefins crapuleux et pillards auraient été payés par les royalistes, ils n'eussent pas dirigé autrement le cours de la campagne; elle fut une suite de désastres tant qu'ils conservèrent la prédominance. Cependant le comité, *aveugle-clairvoyant*, mais obligé de ménager les triumvirs et leurs clients du bureau de la guerre, et la nombreuse cabale qui les protégeait, resta sourd aux clameurs des commissaires. Heureusement l'armée révolutionnaire fut installée; on la mit sous les ordres de Ronsin. Vincent y fut aussi employé. Ronsin, expédié à Lyon avec trois mille de ses satellites, pour y soutenir les vengeances des commissaires, correspondit à leur attente et s'y montra digne de sa réputation.

Mais, dans l'intervalle, le comité avait été mieux instruit de sa conduite dans la Vendée; il le sut étroitement lié à Collot d'Herbois, au parti de la commune, à tous les agitateurs subalternes; il découvrit des bri-

gandages inouïs commis sans ordres, contre les ordres et à son profit, par ce scélérat et son armée. On le voyait affecter un ton d'indépendance et de menace. Aussitôt Robespierre le fit dénoncer à la Convention par Philipeaux, par Bourdon de l'Oise et Fabre d'Églantine. Le comité de sûreté générale reçut l'ordre de rechercher la conduite de Ronsin et de Vincent. Après des hésitations, on se hasarda à les faire arrêter, ainsi que Maillard, orateur des femmes de Paris dans la journée du 5 octobre 1789, l'un des chefs des septembriseurs, et précepteur d'une société populaire de la capitale, où se forment, depuis cinq mois, les motions massacrantes, les pétitions incendiaires et la force motrice des nouvelles secousses à imprimer à la révolution.

Vous avez été instruit du sort de cette tentative du comité. Les cris des Cordeliers, des sections, des clubs frénétiques, l'ont forcé de faire élargir les prisonniers. Leur délivrance *obligée* est un triomphe pour leur parti, l'un des symptômes de sa prochaine supériorité. Robespierre, dissimulant son ressentiment, a non-seulement témoigné une parfaite impartialité touchant le sort de ces trois hommes, mais il n'a pas hésité, crainte de pis, à laisser sacrifier Fabre d'Églantine, chasser Philipeaux des Jacobins, et maltraiter leurs adhérents, nommés Philipotins par leurs adversaires.

Ce détail qui, peut-être, vous paraîtra épisodique, ne l'est nullement; car il vous donnera la clef de l'impulsion contraire au comité, qu'on va travailler à communiquer à l'armée révolutionnaire. A quelques factions qu'elle s'attache, celle-ci décidera de leur sort, comme elle a décidé celui de toutes celles qui les ont précédées.

Après vous avoir montré les trois piliers fonda-

mentaux de l'existence du comité de salut public, l'argent, l'armée révolutionnaire, la tyrannie judiciaire et la terreur universelle qu'elle entretient, il serait surabondant de rechercher quels sont les étais subsidiaires de cette autorité. Je me contente de vous faire observer que la multitude d'employés publics dont le salaire, les fonctions, la liberté, la vie, sont à la merci du comité, lui forment une armée de créatures. On compte trente-cinq mille de ces employés dans la seule capitale. Il s'en faut immensément que tous soient des serviteurs fidèles ou des partisans affectionnés; beaucoup servent les dominateurs du jour, et leur obéissent avec zèle, dans l'ignorance de la durée d'un pouvoir qui les renverserait d'un souffle.

Vous me demandez, milord, où tend cette puissance extraordinaire du comité, quel est son but, quelles sont ses vues définitives, quel terme il se promet de ses travaux, de ses angoisses et de ses crimes? Il serait présomptueux de répondre péremptoirement. Il faut s'arrêter aux idées plausibles, sans se flatter d'atteindre la certitude. On ne peut révoquer en doute l'intention de Robespierre et celle de ses collègues, de prolonger la durée de leur puissance. Par quels motifs? Je les comprends tous dans un seul : *par le motif de la peur*. Qui redoutent-ils maintenant? Ce n'est pas la guerre étrangère, dont les atteintes sont si loin de leur théâtre, dont les effets ont été si infructueux, et contre laquelle ils se regardent tous unanimement comme invulnérables. C'est encore moins les aristocrates, les feuillants, les fédéralistes, qui traînent dans d'obscures retraites leur misérable existence.

Les révolutionnaires mêmes, voilà leurs ennemis, les objets de leur terreur et le but caché de leur tyrannie. Obsédés de ces terribles compétiteurs qu'ils ont

formés au crime, qu'ils savent incapables d'aucun sentiment d'amitié ou de reconnaissance, ils les voient impatients de toute espèce de joug et avides de pouvoir. Les agitateurs du second ordre, joints à ceux que le crédit populaire ou des places importantes semblent approcher des premiers rangs, sont des furies attachées aux pas de quiconque possède l'autorité. Les titulaires actuels se voyant menacés du châtiment qu'ils infligèrent aux Brissotins, et que les Brissotins avaient infligé aux constitutionnels, n'ont que deux ressources de salut : l'une, d'égaler en barbarie et en affectation de cynisme exterminateur les démagogues, toujours prêts à les accuser de modération et de trahison; l'autre, de les réprimer et de travailler à s'en défaire. Pour remplir ce but, il faut maintenir ce pouvoir exorbitant qu'on s'est attribué. Sous peine de passer de la dictature à l'échafaud, il faut rester dictateur. L'abdication même est interdite; Hérault et Barrère en ont fait l'épreuve. Mais il ne suffit pas de conserver le poignard, il faut l'arracher encore à ceux qui l'approchent de votre gorge; point d'obéissance, point de repos, point de sûreté à espérer tant qu'on ne règne que par l'assistance d'alliés perfides, et par des décrets qu'un chef d'insurrection mettra en poudre dans une demi-journée.

C'est donc pour conserver leur vie et subsidiairement pour conserver leur empire, que Robespierre et son comité s'arrogent l'omnipotence. Ils travaillent pour le présent plutôt que pour l'avenir; environnés de massacreurs, leur prévoyance se concentre à s'en garantir. Dans l'alternative d'éteindre ces foyers de révolutions interminables ou d'en être consumés, la route est tracée; on la suit forcément, et l'on retient, en tâchant de l'agrandir, la puissance qui sert de bouclier.

Voilà, milord, dans mon opinion, à quoi se réduisent ces desseins de souveraineté, par lesquels le public cherche à expliquer les profondeurs du comité de salut public. Des rapports multipliés et un concours de faits particuliers donnent à mes conjectures le plus haut degré de vraisemblance. Je crois, par exemple, vous avoir mandé que le mois dernier, une femme, liée avec Danton et Robespierre, et les voyant menacés, les consulta l'un et l'autre sur le projet qu'elle formait de quitter la France. — *Fuyez vite,* lui répondirent-ils, *fuyez; nous voudrions pouvoir vous suivre : nous ne tarderons pas à nous entr'égorger, et la France sera un champ de carnage.* — Le portrait que je vous ai tracé des habitudes de Robespierre atteste que la crainte domine sur tous ses sentiments. Danton travaille à s'éclipser, et ne paraît sur la scène que de loin en loin. Leurs collègues chassent l'ivresse de l'effroi par l'ivresse des plaisirs, et se rassurent dans des banquets crapuleux, entre le vin et la débauche la plus immodérée. Lisez les discours de Robespierre depuis le commencement de l'année, vous y verrez la dénonciation perpétuelle des faux patriotes, des exagérateurs, des agitateurs.

Quant aux vues générales du comité, elles tendent toutes à maintenir et à consolider le pouvoir révolutionnaire qui leur assujettit la république et les armées. Aucun plan de constitution fixe, de gouvernement régulier, n'entre pour le moment dans leurs projets : ils sont trop embarrassés du poids de l'édifice à soutenir, pour songer à façonner cette masse informe; leur attention est absorbée par la nécessité de faire face aux vicissitudes imminentes et aux factions qui les provoquent.

Jusqu'à présent, le comité de salut public n'a point

menti à son titre, il n'en a pas même méconnu les devoirs; il a porté dans leur exercice une application soutenue, une infatigable activité, des talents couronnés par les succès, un esprit de suite, de combinaison et d'audace réfléchie. Les expédients atroces dont il se sert depuis cinq mois pour soutenir le fardeau, n'ont révolté que ceux dont il n'a rien à craindre.

L'identité de ses moyens d'autorité avec les moyens de défense publique lui a fait ajourner la paix à un terme indéfini. Sans la guerre, plus de prétextes d'extorsions, de rapines, d'enrôlements forcés, de réquisitions sur tous les fruits de la terre et de l'industrie, de saccagement universel. Sans la guerre, plus d'espérance de maintenir dans les armées cette discipline, non pas militaire, mais révolutionnaire, qui prévient les complots, les secousses intestines, et la désobéissance au comité ou à ses préposés. Ainsi la guerre est de nécessité pour le comité. Il n'est pardonnable qu'à des Hottentots de supposer qu'il soit possible d'obtenir la paix de la république. Lorsqu'on disserte en faveur de cette possibilité, sur la foi de quelques avances clandestines et de quelques offres insidieuses, on confond le but du comité avec ses démarches, et l'on se méprend sur le premier. Certainement, la Convention ne laisserait pas échapper l'occasion de diminuer le nombre de ses ennemis : le comité a fait, il renouvelle journellement des efforts à ce sujet. Pendant le cours de l'année dernière, et même cet hiver, il a, par exemple, proposé sous main, à la cour de Turin, de se séparer de la coalition, de réunir ses forces à celles de la république et de prendre la Lombardie. — Il n'est pas moins sûr qu'on a fait des ouvertures à la Prusse. — Je ne serais pas étonné que votre cabinet en eût reçu d'a-

nalogues; mais c'est une erreur de voir dans cette intention de diviser et d'affaiblir la coalition, un désir de paix générale. Le comité ne traiterait avec l'un de ses ennemis que pour redoubler, avec plus de moyens, la fureur de ses hostilités contre les autres.

Le comité veut donc continuer la guerre pour sa sûreté, par politique, par nécessité, et toujours dans l'espoir qu'elle livrera à sa discrétion les subsistances et les trésors des provinces qui avoisinent la France. Dès qu'il a vu circuler à Paris le désir de la paix et s'élever des motions expressives de ce vœu-là, il s'est hâté de l'enchaîner par une nouvelle proclamation de guerre éternelle à tous les gouvernements. Il poursuivra cet objet jusqu'à sa dernière heure d'existence, ses successeurs le poursuivront après lui et par les mêmes motifs. Aucune faction ne tentera de s'y opposer, puisque toutes ont un intérêt plus ou moins immédiat à écarter l'armée de l'intérieur, et le gros de la nation est hors d'état de résister à cette volonté.

Regardez donc comme des points de conduite constants, la continuation de la guerre à outrance, le séjour de l'armée loin du théâtre des factions, et le besoin de dévaster les contrées adjacentes pour nourrir les armées.

Le comité sacrifiera tout à ces trois buts. Décidé à l'emporter ou à périr, il projette de dépenser quatre cents millions par mois, d'engloutir toutes les fortunes particulières et la population valide, de porter ces masses à la suite des armées, de ruiner les vôtres par une agression continue, et de faire un désert des provinces où vous menaceriez de pénétrer. — Il a calculé ses ressources pour deux ans. S'il atteint la prochaine récolte, il se croira sauvé. La disette actuelle, je vous le

répète, ne l'inquiète qu'autant qu'elle peut s'étendre à la capitale et aux armées. Il entre dans son plan d'approvisionner abondamment celles-ci, médiocrement Paris, et d'abandonner le reste à la famine, bien sûr qu'elle grossira ses légions de tous les mâles qui ne pourront plus subsister dans l'intérieur.

Depuis que j'ai commencé ce *résumé*, la position du comité a changé de caractère : les divisions intestines qu'il maîtrisait et dont il se servait avec habileté, ont pris des forces; les siennes sont aujourd'hui balancées. Afin d'éviter l'exagération des pronostics, on doit s'en tenir aux faits actuels, reconnaître les combattants, peser le surpoids respectif, et, à cet effet, discerner exactement la nature des divisions qui les mettent aux prises.

Ce ne fut qu'à la fin d'octobre dernier qu'on aperçut les indices d'un schisme naissant dans la faction dominante. Depuis la chute des Brissotins, leurs adversaires, restés unis, concouraient tous dans une déférence enthousiaste pour le comité de salut public, et spécialement pour Robespierre. Toutes les voix célébraient ce dernier; les papiers publics donnaient l'exemple et le ton de la vénération. On n'osait contredire ce chef ni à la Convention, ni aux Jacobins. Paraissait-il aux spectacles, il était applaudi, comme jadis le roi. Les prôneurs soudoyés, la canaille gagée pour occuper les galeries et les avenues de l'Assemblée, les délateurs, les tueurs, tout était dans sa dépendance. Ébloui de cet éclat et entraîné par la violence de son caractère, il négligea les ménagements, il heurta les amours-propres, il fit craindre ses desseins. On le voyait resserrer sa faction et appesantir le sceptre sur quiconque lui portait ombrage. Il reléguait aux frontières les cabaleurs et les motionnaires

trop indépendants; il laissait percer le désir de contenir le mouvement révolutionnaire, et d'imposer un frein à des hommes qui n'en voulaient aucun.

Les premières étincelles éclatèrent à la Vendée par les divisions dont j'ai parlé, entre les commissaires conventionnels et les Ronsin, les Vincent, les Rossignol. Le comité, prudent, ne désavoua ni ne soutint la conduite des députés : il paraissait craindre leurs antagonistes et la cabale du bureau de la guerre, leur auxiliaire. Que ce parti ait conspiré dès cette époque la ruine du comité en lui procurant des revers dans la Vendée, ou que l'ineptie seule et le brigandage des généraux les aient occasionnés, il demeure certain que les dénonciations faites alors par les commissaires, et auxquelles le comité de salut public ne fut pas étranger, furent le signal d'une discorde ouverte.

L'arrestation de Ronsin, de Vincent et de Maillard fit sortir de ses conciliabules une nouvelle faction dont Robespierre connaissait déjà l'existence et méprisait les forces. Les têtes s'échauffèrent à la commune, dans les sections, aux Cordeliers. On demanda le jugement en forme des accusés, manière indirecte de censurer la durée de leur détention. La secrétairerie du bureau de la guerre, l'état-major de l'armée révolutionnaire, les adjoints au ministre Bourbotte, se remuèrent. On tint des conseils secrets chez Pache et à l'hôtel de la guerre, les hostilités de la presse enflammèrent le différend, les Jacobins se divisèrent et paraissaient balancés entre deux forces opposées.

Cependant personne encore n'avait osé offenser Robespierre et le comité qui, affectant de l'indifférence sur ces débats, voyaient avec plaisir ces dangereuses cabales s'entre-déchirer, et s'apprêtaient secrètement à

les perdre l'une par l'autre, sans avoir l'air d'y participer. Leur crédit ne baissa pas extérieurement, mais leur politique fut devinée et déjouée. Ils ne tardèrent pas à se convaincre qu'une main robuste et exercée maniait ces éléments factieux, dont chacun, pris séparément, inspirait au comité plus de mépris que de haine. Les accusés furent remis en liberté, leurs accusateurs disgraciés. Robespierre chercha les moyens de réparer ce premier échec.

Il fit donner plus de consistance au gouvernement révolutionnaire; il effraya la commune par l'autorité de la Convention; il saisissait chaque occasion de décrier et de poursuivre les faux patriotes, les contre-révolutionnaires en bonnets rouges; il les fit attaquer nominativement par Camille Desmoulins, dans une feuille intitulée *le Vieux Cordelier*. Dès la fin de novembre, et pour tenir tête aux Hébertistes (le parti de la commune), il s'unit avec Danton, son ennemi mortel, mais menacé comme lui, ayant à se reprocher sa vénalité, les sommes qu'il reçut de la liste civile, une fortune scandaleuse, des connivences avec le Temple et son opposition au procès de la reine.

Cette coalition raffermit quelque temps le crédit suprême de Robespierre. Il fit décréter aux Jacobins l'épurement de cette société, pour en faire sortir les traîtres et les aristocrates déguisés, les sans-culottes de mauvaise foi, c'est-à-dire pour s'assurer d'une influence exclusive dans le club, en en chassant les instruments de ses ennemis et plusieurs de ses ennemis mêmes.

Prolongée jusqu'à la fin de janvier, cette opération a été un nouveau brandon dans l'incendie. Un ricochet de dénonciations respectives a engendré de nouvelles haines et rendu les premières implacables : des

débats furieux ont annoncé une guerre à mort; elle l'était en effet, puisque l'exclusion des Jacobins frappait l'exclu de l'anathème d'homme suspect, et le plaçait au pied de la guillotine.

On a pu juger, par l'examen et par le résultat du scrutin épuratoire, du degré de puissance des deux factions. La victoire a alterné; mais les *Hébertistes* ont fait plus d'illustres victimes. Ils sont parvenus à expulser Philipeaux, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine; à entacher irrémissiblement plusieurs partisans du comité, et à ne perdre aucun de leurs chefs ni affiliés essentiels.

Collot d'Herbois, ainsi que je l'ai dit plus haut, a paru le conducteur ostensible de l'opposition dans ces démêlés. Sans injurier ni accuser Robespierre et le comité, même en continuant à conserver avec sa cabale des ménagements extérieurs pour cette autorité légale et redoutable, il s'est étudié à en saper la base, et voici de quelle manière.

Il était inévitable qu'investi du pouvoir, le comité voulût en jouir; qu'il exigeât l'obéissance après avoir concouru à subvertir le principe de toute obéissance; que régnant par la terreur il invoquât le respect de l'ordre, et que créateur de la puissance révolutionnaire il entendît la subordonner à son impulsion, la retirer des mains de la multitude et de ses agitateurs, et en arrêter le mouvement toutes les fois qu'il lui paraîtrait trop fort ou contraire à ses projets.

Voilà le défilé mortel qu'il fallait traverser pour dominer sans trouble, défilé dans lequel périrent les Brissotins. Le comité se jetait dans le même danger, à l'heure où la faux qui moissonne les royalistes, paraissait menacer les perturbateurs populaires, jaloux de

recommencer une révolution. Faire emprisonner ou guillotiner les anarchistes, c'est soulever contre soi ses propres troupes; les laisser agir librement, c'est s'exposer à en recevoir la loi.

De plus, comment espérer d'enchaîner jamais des scélérats dégouttants et non rassasiés de carnage, en immolant toutes les victimes dont ils demandent la mort? Céder à leur férocité, c'est l'accroître et accroître l'opinion de leur puissance.... D'ailleurs, le comité calculant plus froidement les sacrifices de sang humain, a vu des inconvénients à les perpétuer. Il a vu que la commisération commençait à éteindre la fureur dans l'âme de la populace, l'effroi tuer tout attachement à la révolution, et la guillotine ne plus être accompagnée que d'une poignée de gueux, qu'on envoie avec un assignat de vingt-quatre sous crier *Vive la république* autour du tribunal révolutionnaire et de l'échafaud. Le comité avait donc arrêté de diminuer ce fleuve de sang, d'incarcérer au lieu d'égorger, et de prendre les biens de ceux à qui l'on conserverait la vie.

En conséquence, quelques-uns de ses membres tels que Fabre d'Églantine, de ses créatures à la Convention et aux Jacobins, commençaient à parler de clémence, Camille Desmoulins la prêchait tête levée dans ses pamphlets. On avait ralenti les exécutions à Bordeaux, à Nantes, à Marseille; on faisait arriver des Lyonnais à la Convention avec des pétitions de miséricorde; les compositions à prix d'argent se multipliaient; toutes les motions sanguinaires des clubs subalternes et des sections étaient écartées.

Collot d'Herbois et sa faction ont monté leur artillerie sur ces affûts. Ils ont imprimé aux Clémentins l'odieux que les Rolandistes jetèrent sur les septembri-

seurs : ils ont représenté ce relâchement d'inhumanité effrénée sous les couleurs d'une conspiration, d'une coalition aristocratique. Ils ont poussé des clameurs à l'arrestation de quelques patriotes, combinée avec cette perfide modération envers les rebelles ; ils ont dénoncé un projet formel de sacrifier les colonnes de la république.

Alors, la cohue des sans-culottes, des Jacobins, des sections a commencé à prendre des soupçons et à faire chorus. La majorité des montagnards de la Convention a répété ces imprécations : le comité et ses modérés ont été forcés de rétrograder et de cacher leur jeu ; on a ouvert les prisons à la plupart des scélérats citoyens que détenait le comité, et réclamés comme des patriotes immaculés. Cette lie se mêlant à la lie des agitateurs de Paris a grossi le torrent. Le despotisme de Robespierre et du comité a été à l'ordre du jour : on a rompu la glace, on a jeté de la boue sur l'idole. Robespierre, au milieu de février, ayant, par une boutade subite, fait chasser des Jacobins deux aigrefins nommés Brichet et Saintes, qui se récriaient contre la mollesse des mesures actuelles, le lendemain Paris fut tapissé de placards inflammatoires contre Robespierre, où on le dénonçait sous le caractère d'un tyran.

A aucune période de sa faveur il n'avait encore essuyé une bourrasque si publique, indice de sa décadence dans l'opinion. De jour en jour l'ascendant de ses adversaires s'est fortifié : ils ne mettent plus ni bornes ni retenue dans leurs pétitions. Le chagrin ayant rendu malade Robespierre et Couthon depuis trois semaines, l'opposition a profité de leur absence, Collot d'Herbois pérore, triomphe seul, et absorbe les applaudissements aux Jacobins.

Ce parti humble, timide jusqu'à la fin de l'année dernière, maintenant audacieux et ouvertement hostile, a ses principales phalanges dans les sections et dans les sociétés populaires de Paris. Quoique le comité ait entièrement suspendu dans les départements cette influence anarchique de la démocratie délibérante, il n'a pas osé la frapper à sa source dans la capitale. Comprimée quelque temps par la vigueur de la dictature et par les accidents de la campagne qui favorisaient l'action despotique de celle-ci, elle n'a pas tardé à se ranimer. Les sections sont devenues le refuge de tous les ambitieux désappointés, des coquins indisciplinables, des perturbateurs subalternes, des matamores de la sans-culotterie, et encore d'un nombre de contre-révolutionnaires cachés qui, sous le bonnet rouge et le pantalon brun, font force de poumons dans ces tripots, propagent la discorde, et se font remarquer par la véhémence de leurs motions. Chaque section renferme un comité de surveillance et un comité révolutionnaire, dont la compétence devrait se borner aux objets de police locale, et qui, dans le fait, sont autant de foyers d'intrigues, d'innovations, d'indépendance et de troubles.

Cette démocratie élémentaire, en collision par sa nature avec le pouvoir représentatif, tend invinciblement à échapper à la Convention, à usurper une partie de ses fonctions et à la gouverner. Tantôt elle se permet des actes d'autorité révolutionnaire, tantôt elle enfante des pétitions; un jour elle les fait appuyer par le conseil municipal, le lendemain par les clubs.

La commune, extraite de ces sections, la commune, dont l'autorité sur Paris est contrôlée et souvent contrariée par la Convention, la commune qui, depuis

l'origine, s'est toujours considérée comme une Convention au petit pied, ne reste soumise à celle-ci qu'autant qu'elle manque de moyens de désobéir. Ses chefs étant, par leur crédit et par leurs places, les premiers en rang pour arriver aux premiers honneurs, sont autant d'ennemis nés et de rivaux ardents de la puissance conventionnelle.

Les Jacobins renferment dans leur sein les municipaux les plus accrédités, les oracles des sections, les agitateurs secrets qui les travaillent. Ainsi, le parti populaire a plus ou moins d'influence sur ce club central et primitif. Quant au club des Cordeliers, qui a toujours entraîné les Jacobins, et aux sociétés subalternes qui en dépendent, il médite révolutions sur révolutions, et par essence, s'élève constamment contre toute autorité qui peut se prolonger six mois.

Telle est, milord, la confédération qui ébranle le comité de salut public.

Mais ce ne sont là que les instruments : la faction obéit à des ressorts moins manifestes, qui communiquent et dirigent les mouvements. Hébert et Chaumette ont passé longtemps pour les opérateurs principaux; ils n'étaient cependant ni assez habiles ni assez généralement accrédités pour un rôle si difficile. Les projets sont conduits par des mains plus exercées et moins connues. Une partie des Montagnards de la Convention, les bureaux de la guerre, que leur nombre et l'immensité des fonds qu'ils ont à distribuer, rendent très-influents, et les chefs du club des Cordeliers, semblent former le noyau de la faction. Nous avons vu que les chefs de l'armée révolutionnaire courent la même carrière. Henriot, commandant des débris de la garde nationale de Paris, ci-devant laquais de M. de

Brohan, marche avec la commune, quoique à jeu couvert.

Au milieu de ces troupes coalisées, dont Collot d'Herbois paraît être le commandant ostensible, il existe, néanmoins, des moteurs couverts dont l'action a glissé sourdement dans la Convention, au comité de salut public, à celui de sûreté générale, et qui contrecarre, sans paraître, les mesures de l'un et de l'autre. Le 19 février, Robespierre disait à Amar, son affidé au comité de sûreté générale, que depuis quelque temps il s'apercevait clairement qu'une main invisible les emportait toujours au delà de leurs volontés, que tous les jours le comité de salut public faisait ce qu'il avait décidé la veille de ne pas faire, et qu'il existait une faction conduite pour les désoler et les perdre, sans qu'ils eussent pu encore en découvrir les directeurs. Ses soupçons tombaient sur Pache, qui affectait de ne se mêler de rien, étranger en apparence aux divers partis, mais incapable, par son naturel, d'une semblable indifférence[1].

Voilà, milord, la récapitulation analytique des éléments de cette faction menaçante, qui nous prépare une nouvelle phase révolutionnaire.

[1] Amar a rendu cette conversation à mon correspondant la veille de son départ.

CHAPITRE TROISIÈME.

(1794.)

Avis de Mallet du Pan sur les moyens de réparer les fautes de la coalition. — Expédients tardifs. — Campagne de 1794 désastreuse pour les alliés. — Lettre de M. Trévor sur la politique anglaise. — Lettre de l'abbé de Pradt sur les événements militaires.

Soit que Mallet eût appris les incertitudes et l'hésitation qui succédèrent bientôt à un premier accord dans les conseils de la coalition, et la froideur manifestée tout à coup par la Prusse, plus occupée de conserver sa part de la Pologne que de seconder les vues de l'Autriche; soit qu'il ne fît pas grand fond sur les conceptions stratégiques de Mack, dont le génie présumé inspirait à Vienne et à Londres les plus confiantes espérances, ni sur l'habileté de Cobourg à exécuter le plan du nouveau major général, il ne put s'empêcher de concevoir de vives inquiétudes sur le sort de la campagne qui allait s'ouvrir. Le silence de la coalition à l'égard de ses desseins ultérieurs lui paraissait d'ailleurs souverainement impolitique, si même il ne lui inspirait pas des soupçons.

Dans ce moment il présenta de nouveaux avis au cabinet de Londres et au cabinet impérial, par le commissaire anglais et le comte Mercy d'Argenteau. On reconnaît au ton du début qui décèle le décou-

ragement que ce nouveau travail avait été demandé, et que c'est à peu près sans espoir d'être écouté, que Mallet se décidait à proposer des vues nouvelles appropriées aux circonstances.

5 mars 1794.

« Le rôle de précepteur des gouvernements est trop ridicule pour qu'un homme sensé se hasarde à l'usurper sans en être requis. La certitude de n'être pas écouté ajoute à ce ridicule le découragement. En général, les souverains et les ministres ont témoigné un éloignement soutenu à tous ceux qui, jetés dans la mêlée de la révolution, pouvaient être censés en mieux connaître les éléments, les ressources et la manière de la combattre.

« On s'est défié de leur sang-froid ; on les a généralement supposés atteints de quelqu'une des passions du temps, plus échauffés pour des intérêts personnels qu'éclairés sur ceux des puissances, et trop bons Français pour ne pas être de mauvais auxiliaires de l'Europe.

« Ce préjugé a fait repousser indistinctement jusqu'aux avis utiles des hommes supérieurs à l'esprit de parti et aux rivalités nationales, mais qui, ayant quelque chose à recouvrer ou à espérer en France, après le rétablissement de la monarchie, n'ont pas été présumés assez désintéressés dans la question. De cette prévention trop généralisée il est résulté que les étrangers ont constamment préféré leur opinion à celle qui pouvait leur venir de France ; que trompés par les premiers rapports erronés des émigrés, ils ont méprisé comme suspectes toutes les informations et les vérités que des esprits plus tranquilles leur présentaient, et qu'errant sans boussole fixe au milieu des tempêtes de la révo-

lution, ils ont passé sans intervalle de la sécurité à la crainte, de la terreur à la confiance exagérée, au lieu de former des plans immuables sur la connaissance approfondie du caractère de la crise actuelle.

« Le moment de remédier à ce défaut de consistance, en adoptant des principes tirés de la nature exacte du mal, s'est évanoui. La nécessité et non la prévoyance oblige maintenant à jeter des digues sans nombre dans un torrent qui menace de tout submerger : or, les plans de conduite que dicte la nécessité ne sont pas du ressort d'un observateur isolé. Comment, d'ailleurs, se faire entendre de plusieurs cabinets divisés dans leurs vues comme dans leurs intérêts? Quel accès obtenir d'une politique combinée sur des éléments hétérogènes, et qui, au lieu de tendre uniformément au but commun qu'indiquait le danger commun, l'a subordonné à la différence de quelques intérêts locaux, et à des considérations tirées des anciennes jalousies entre divers États.

« A ces raisons du silence que doit s'imposer tout individu étranger à l'administration des affaires, s'en joint une encore plus péremptoire. Pour avoir un avis touchant le cours que devraient suivre les plans et les efforts, il faudrait discerner le vrai dessein des puissances qui les emploient. Comment indiquer aucun moyen de conduite, lorsqu'on ignore la direction que les alliés entendent parcourir, et la fin qu'ils se proposent d'atteindre ?

« Il se présente deux hypothèses. Ou les puissances faisant essentiellement la guerre à la France, et accessoirement la guerre à la révolution, méditent d'user cette monarchie, d'en ruiner à jamais la puissance, d'en envahir les parties convenables à leur sûreté future, ou à leur agrandissement sous le nom d'indem-

nités, et d'abandonner ensuite ce trône défiguré à sa déplorable destinée.

« Ou bien les puissances se proposent d'étouffer la révolution et les autorités qui la soutiennent, de terminer la guerre par le rétablissement d'un gouvernement légitime, et de se réserver *a posteriori,* dans un traité définitif, les indemnités que la justice, la dépense de trois campagnes et la reconnaissance les autorisent à réclamer.

« Dans la première hypothèse, celle d'une guerre qui aboutirait à un démembrement, il ne faudrait compter sur aucun autre secours que celui de la force des armées extérieures. Tout projet contre la France même sert la révolution et les tyrans qui la gouvernent. Le comité de salut public persuadera sans peine que ses ennemis, quels qu'ils soient, sont les alliés de Pitt et de Cobourg. Tous les moyens moraux manquent du moment où l'on cesserait de proposer aux mécontents la restauration de la France même. Il ne resterait d'autre ressort à faire jouer que la corruption; mais quels trésors offrir à des hommes qui ont dans leurs mains tous les trésors de la France ? »

Le système exclusif des conquêtes quelconques, en supprimant toutes les ressources politiques et morales, ferait reposer le succès uniquement sur la chance de victoires signalées; or, aux yeux de Mallet, la chance était faible :

« Quant à moi, milord, dit-il, je n'hésite pas à vous avouer, que dans cette position où vous combattriez la France et subsidiairement la révolution, vous manqueriez la révolution et la France. »

Revenant à son grand principe qu'il faut com-

battre la révolution par ses propres moyens, sans les crimes toutefois que rien ne saurait légitimer, il demande pourquoi « tandis que les révolutionnaires passionnent la guerre, on n'oppose à des passions ardentes, que des armées, que les procédés ordinaires convenus entre les puissances belligérantes. »

« Puisque c'est ici une guerre d'opinions, comment expliquer cet éloignement soutenu et presque universel à passionner les âmes contre l'ennemi ?

« La Convention fait assassiner la reine de France, sœur du chef de l'Empire, et cet événement reste abandonné aux récits de quelques folliculaires ignorés. Pas un orateur de votre parlement n'a daigné même le rappeler ; les cours ont paru si peu occupées de cette catastrophe que le public en a bientôt perdu la trace. On a laissé s'éteindre au bout de quinze jours la première impression de cette mort : elle pouvait être la robe de César, mais les gouvernements, ramenés cependant au temps où la magie des anciens leur serait si nécessaire, laissent à des barbares de Paris l'art et le génie d'électriser les âmes par le spectacle d'une douleur solennelle qui appelle la vengeance et popularise le ressentiment. »

Le mémoire s'étend ici sur la nécessité de rassembler, d'organiser les armées de la révolution : d'opposer à ses phalanges des forces antirévolutionnaires.

« Ce fut en 1792 une faute grave que l'armement des émigrés français et leur réunion à l'armée des alliés ; mais ce fut une faute d'un autre genre en 1793

de ne pas saisir l'instant de la défection de Dumouriez pour rassembler, sans distinction de parti et de rang, tous les Français expatriés et prêts à s'expatrier. Tout ce qui professe les mêmes sentiments (et la tyrannie de l'intérieur en a depuis quinze mois énormément augmenté le nombre) tend à se rapprocher et à réunir leurs efforts. L'évidence d'un but commun, l'urgence des intérêts, l'existence d'un point de ralliement qui offre paix, assistance, concert, encourageaient la défection. On peut, sans exagération, évaluer en ce moment à cent mille hommes en état de porter les armes, les réfugiés nobles ou roturiers, aristocrates, royalistes, feuillants, fédéralistes, paysans, déserteurs, bourgeois, que les crises successives de la révolution ont chassés de France. Il en sort encore journellement. Leur première question, en abordant la frontière, est de demander où l'on peut se réunir et combattre pour rentrer dans ses foyers; voilà la demande qu'ont faite, par exemple, six mille Lyonnais. Et personne ne peut leur indiquer le moindre emplacement, aucune probabilité que les puissances cherchent le moins du monde à tirer parti de cet immense nombre de transfuges. Ils sortiraient en foule, je l'atteste, des armées, des villes, des campagnes, malgré les bourreaux et les sbires du comité, s'ils voyaient un étendard français déployé à la frontière, ralliant déjà les premiers fugitifs et protégé par les puissances. Voilà le vœu universel des mécontents : mille témoignages uniformes ne me laissent aucun doute sur ces dispositions. Si l'on a besoin d'une autorité plus décisive, je présenterai celle du comité de salut public et des Jacobins. J'affirme qu'ils ont redouté et redoutent par-dessus tout cette avant-garde de rassemblements français, animés des mêmes passions qu'eux, donnant le signal

aux insurrections, et une déclaration rassurante à la main, ouvrant la route de Paris aux armes alliées. »

Suivent des règles de conduite dont l'oubli ferait manquer tout le projet. Ainsi cette armée devrait être présentée comme armée française auxiliaire, non sujette des armées étrangères; ainsi encore et par-dessus tout, et sous peine de n'obtenir aucune réussite, il faudrait imposer aux princes et aux émigrés les obligations suivantes, curieuses à relever :

« 1° Renoncer au langage trop absolu, aux préférences trop exclusives et à l'habitude qu'on a malheureusement trop fait contracter aux princes français de s'exprimer et d'agir comme chefs de la noblesse émigrée, au lieu de s'exprimer et d'agir comme chefs de la nation française.

« 2° Cesser de soumettre la réception des transfuges à des professions de foi, de s'arrêter à ce qu'ils ont pensé pendant la révolution, au lieu de considérer exclusivement ce qu'ils pensent aujourd'hui; n'humilier personne en l'assujettissant à des actes de repentir, parler de confiance et non de clémence, et borner toutes les formules à l'engagement de combattre en conscience pour le rétablissement du trône et pour la sûreté et la propriété. Bannir de même les classifications, renoncer à parler éternellement et exclusivement de la noblesse, comme si elle formait l'État et pouvait conquérir le royaume. Parler au contraire et ne parler que de la nation, de ses intérêts, de ses malheurs.

« Garder le silence sur l'ancien régime, sur les droits des ordres, sur les constitutions, sur les systèmes quelconques, comme autant de textes de disputes et de désunion.

« Dans les déclarations à faire, appeler à soi tous les ennemis quelconques de la Convention, leur témoigner une confiance que beaucoup sans doute ne méritent pas, et n'exprimer que le but auquel aboutissent tous les intérêts, le rétablissement de la religion, de la royauté, d'un gouvernement protecteur des fortunes et des vies; l'anéantissement du pouvoir de la populace et de la tyrannie de ses chefs; enfin la promesse de rester fidèles aux engagements pris par le feu roi envers la liberté publique, avant l'ouverture des états généraux. »

Après cet exposé des mesures auxquelles est attaché le destin de la guerre, Mallet revient encore sur la nécessité de la franchise et d'une impulsion unique à donner aux opérations.

« Vouloir, ordonner et être obéi, sont pour le comité de salut public l'ouvrage d'un instant. Il agit avec la rapidité de l'éclair pendant que les alliés délibèrent; toutes les autorités lui sont soumises, il est maître de forcer leur consentement ou de s'en passer, tandis que des ministres, placés à deux ou trois cents lieues les uns des autres, et tous éloignés du théâtre de la guerre, ont besoin de discussions, d'explications, de courriers éternels, avant de résoudre uniformément l'adoption d'aucune mesure. Aussi longtemps que les alliés n'auront pas, à l'exemple des Français, leur comité de salut public, soit un congrès de plénipotentiaires, munis d'instructions générales et absolues, placés au voisinage des armées, attentifs à recueillir les informations et à s'éclairer journellement de lumières positives, maîtres de communiquer aux opérations une impulsion aussi prompte que les circonstances, vous perdrez le fruit des efforts les plus dispendieux.

« Il serait inutile, dit Mallet en terminant, de presser ici des considérations qui sont devenues des lieux communs et qui, pour cela, n'en ont pas obtenu plus de faveur. Tout a été dit, par exemple, sur le système défensif. Si l'expérience de César qui, par les prodiges de sa célérité et la poursuite non interrompue de ses succès, subjugua ces Gaulois qui combattaient aussi en masse et avec le sentiment d'une véritable liberté; si l'expérience de toutes les guerres et de celle-ci n'a pas changé les idées des ministres et des généraux, les phrases d'un homme obscur les changeront encore moins. »

Il paraît qu'on accorda une attention marquée aux considérations politiques développées dans ces communications, mais les moyens proposés n'obtinrent, comme toujours, qu'une confiance tardive. La marche hardie et franche conseillée par Mallet, avait quelque chose de vaste et d'absolument nouveau, aussi difficile à accepter pour la plupart des États de la coalition que la grande guerre dont ni leurs ministres, ni leurs généraux n'osaient accepter la tactique avec les vastes mouvements et l'impétuosité qui lui sont propres. D'ailleurs, les hommes d'État ne se décident guère que pour les mesures qu'ils ont imaginées eux-mêmes. Il faut bien convenir aussi que, hors les principes et les maximes de conduite générale, ce que proposait Mallet n'était pas d'une exécution facile; il y avait dans la position un cercle vicieux qui embrassait tout ce qu'on pouvait tenter en vue de soulever la France contre elle-même; pour y réussir il eût fallu cette disposition à l'accord, aux sacrifices mutuels, à l'obéissance qui manquait partout. Et, que de temps on avait perdu!

La Belgique, point d'appui et de départ de l'insurrection des peuples contre la Convention, avait été travaillée par les menées révolutionnaires et se trouvait plus atteinte qu'on n'avait pu le croire. Depuis le moment où Mallet indiquait ses moyens de défense jusqu'à celui où l'empereur fut inauguré à Bruxelles, comme duc de Brabant, plus de six mois s'étaient écoulés; dans cet intervalle l'attachement du pays à son souverain avait été miné, et on ne pouvait plus compter sur ses sacrifices, encore moins sur son entraînement. C'est seulement après la capitulation de Landrecies, au moment même où commençaient à se développer déjà, en raison des fautes et des inconcevables délais du prince de Cobourg, les suites malheureuses de cette campagne, que l'on entend parler du projet de Mallet du Pan.

Le 30 avril 1794, grande joie au camp, nouvelle que Cobourg vient de remporter devant Landrecies une victoire éclatante contre Pichegru qui arrivait avec toutes ses forces. Déjà, l'on se représente le roi de Prusse marchant par Longwi, Montmédi, et arrivant à Réthel en même temps que le prince à Guise : « Ce serait alors, écrit Montlosier, qui trace d'avance à Mallet ces marches imaginaires, qu'on pourrait mettre en avant l'armée contre-révolutionnaire que l'Angleterre semble vouloir préparer d'après un plan qu'on dit lui avoir été donné par vous. J'ai vu ici, sous le titre de *Considérations*, des extraits qui ont été fournis par un Anglais à ce gouvernement-ci (le gouvernement autrichien), et on vous attribue ce travail qui, en tout, m'a paru

digne de vous. » Montlosier offrait ses services pour la création de cette armée. Mais je ne sache aucun fait qui autorise à croire qu'en effet le gouvernement anglais se fût occupé activement de réaliser ce grand projet.

Les événements désastreux qui vinrent, presque immédiatement après les premiers succès, ébranler les fondements de l'alliance et disloquer son armée, donnèrent d'autres soins à M. Pitt : il fallait réparer « le mal immense que les petites considérations, ces éternelles ennemies des grandes[1], » venaient de faire à la cause commune. Il fallait ramener au faisceau les volontés profondément troublées et aigries de l'empereur et du roi de Prusse. Au milieu de tels revers, quand l'Europe ne présentait plus à l'Angleterre que le concours trop peu sûr d'alliés las et défiants, l'opposition demandait de nouveau et avec plus de véhémence que jamais à ce ministère qui persistait encore résolûment à faire la guerre, si donc il était décidé à ne jamais faire la paix avec la république française?

L'était-il en effet, et quelles étaient à ce moment les vues positives de M. Pitt? Son parti était-il pris de ne jamais désarmer que la révolution ne fût écrasée? La lettre qu'on va lire indique qu'à ce moment, du moins, les intentions ministérielles n'allaient pas si loin et que le gouvernement anglais appelait de ses vœux l'établissement en France d'un gouvernement avec lequel on pût traiter avec quelque sécurité. Cette lettre était adressée à Mallet du Pan par l'am-

[1] Lettre de l'abbé de Pradt à Mallet du Pan.

bassadeur anglais à Turin, M. Trevor, plus tard lord Hampden, admirateur et chaud ami de notre écrivain, avec qui leur ami commun, le chevalier Macpherson, l'avait mis en relation.

LETTRE DE M. TREVOR A MALLET DU PAN.

Turin, 12 mars 1794.

« Monsieur,

« De retour d'une petite excursion en Suisse, j'ai trouvé l'excellente lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire. Je suis pénétré, soit de la grande vérité des principes qui y sont exposés, soit de la justesse de leur développement. Si vous ne m'aviez pas dit les avoir déjà soumis à la considération de notre cabinet, je n'aurais pas tardé de le faire avec un zèle égal à ma conviction. Votre mot : *que les armées ne sont ni royalistes, ni républicaines, mais françaises*, est une réflexion de la plus haute importance et, selon moi, fournit le fil le plus propre pour nous conduire hors de ce labyrinthe funeste où nous sommes égarés, et d'où nous avons le plus grand intérêt de sortir. Mais c'est la *différence* de cet intérêt trop calculée par une politique égoïste et bornée qui rend si difficile une réunion homogène de principes et de mesures, et c'est ainsi que *dum singuli pugnant, universi vincuntur*. Serons-nous plus sages cette campagne ? Je voudrais bien, avec vous, qu'avant de la commencer nous fussions pénétrés de la nécessité de deux choses : l'une, que nous sussions nous-mêmes ce que nous voulons ; l'autre, que la nation française le sût aussi. Alors une grande partie de la nation sachant à quoi s'en tenir, pourrait se rallier autour d'un

point fixe et central. L'Angleterre et l'Espagne ont, à la vérité, adopté ce principe par leur dernière déclaration, mais une grande difficulté est de faire percer cette information dans l'intérieur de la France. Je crois que le congrès dont vous parlez est absolument nécessaire. J'espère que le moment est venu qu'il pourrait être efficace, et je serai fier et heureux d'y voir l'Angleterre donner le ton de magnanimité, de modération et de justice que les autres puissances seraient nécessairement obligées d'imiter. Je considère comme le plus grand malheur de cette guerre horrible, qu'il n'existe aucune possibilité de faire la paix avec la régence actuelle ; car j'espère que vous ferez entendre au marquis de Lansdowne, qu'en traçant un tableau fidèle des forces excentriques et colossales de la Convention, ce n'était nullement votre intention, comme il paraît vouloir le faire croire, de nous humilier au point de faire une paix de désespoir, pour arriver à ce grand but après lequel tout homme et toute nation devrait soupirer.[1] Je crois qu'il faudrait moins tâcher par la *force* d'abattre le *non-gouvernement* actuel, que de créer une *politique* loyale et généreuse, et par une déclaration franche et précise, un gouvernement avec lequel on pourrait traiter. »

Quelques semaines après, la campagne de 1794 s'ouvrit, et bientôt, malgré des victoires partielles,

[1] Lord Lansdowne, dans le discours qu'il prononça à la Chambre des Lords, le 17 février 1793, en proposant de recommander au roi que Sa Majesté voulût bien, sans retard, se déclarer prête à faire la paix à des conditions désintéressées mais acceptables, lut divers passages des *Considérations* de Mallet pour prouver que de l'avis même des « aristocrates sensés » la force seule ne pouvait venir à bout de la révolution.

toutes les espérances s'évanouirent les unes après les autres, détruites par l'indécision, les rivalités des généraux, par les mauvaises dispositions de la Prusse, enfin par l'ascendant et la politique du ministre Thugut, à Vienne, qui poussait l'empereur et ses armées à une funeste retraite.

Mallet, appelé de nouveau à Bruxelles, se disposait à partir, lorsque les lettres de son ami de Pradt le retinrent. Elles lui apprenaient la succession rapide des revers, des fausses mesures, et des *bêtises*, comme disait l'abbé, qui allaient perdre la campagne et peut-être tous les trônes de l'Europe. Ces lettres, écrites avec toute la vivacité du personnage, ont un intérêt historique; nous en reproduisons les principaux passages.

FRAGMENTS DE LETTRES DE L'ABBÉ DE PRADT
A MALLET DU PAN.

Du 30 avril 1794.

« ... Vous avez su tous les événements jusqu'au 18. Ce jour, l'armée française périssait, si M. de Kinski ne se fût amusé à piller un village. Sa colonne fut retardée de quatre heures, celle du duc d'York resta découverte et fut battue. Depuis ce temps, les Français sont solidement établis à Courtrai. Ils ont travaillé le pays comme un faubourg de Paris : réquisitions d'hommes, d'armes, munitions, marchandises, impiétés, rien n'a été oublié. On ne sait plus comment les en chasser. Le maréchal de Saxe y tint une campagne, Pichegru en fera bien autant. Le 22, il y a eu une nouvelle bataille sous Tournai : sans l'empereur elle était perdue. Les Français vou-

laient passer l'Escaut : ils attaquèrent avec soixante mille hommes ; heureusement les Autrichiens avaient, pour cette fois, trois fois plus d'artillerie que les Français. A la fin ceux-ci furent écrasés, et se retirèrent laissant plus de six mille hommes sur le champ de bataille. Les alliés en ont perdu la moitié. Tout cela ne décide rien. On peut vaincre, mais on s'épuise, et c'est toujours à recommencer. Sur la Sambre, les Français sont revenus pour la troisième fois. Le 24, ils ont perdu une très-grosse bataille, huit mille hommes hors de combat. Ils n'ont pas moins repassé la Sambre le 27, et sont dans le voisinage de Binch. Un autre corps menace Charleroi : tout le pays est en déroute.

« Tout cet exposé offre la plus effrayante perspective. D'un côté, ce sont des armées souvent vaincues, mais indestructibles ; de l'autre, des armées souvent victorieuses, mais harassées et dépérissant chaque jour. Le plan des Français est à découvert : ils attaquent les deux ailes pour diviser leurs forces et les écraser en détail ; quand cela sera fait, il y aura une attaque générale qu'on ne pourra soutenir. Voilà ce qu'ont produit le fatal mépris d'ennemis très-redoutables, l'égoïsme et la division des cours. L'abrutissement des habitants est au comble, tout fuit, tout tremble.

« Neuf heures du soir. — Je ne connaissais pas encore tous nos malheurs. Mack se retire. »

Du 4 mai.

« Nous en étions, mon cher ami, au départ de Mack à la conclusion de ma dernière lettre : maintenant, c'est l'empereur qui s'en va lui-même. Je ne sais quelle fantaisie, quelle intrigue a réglé ce départ : la résolution est de jeudi matin. Aussitôt l'alarme s'est

répandue partout; le pays murmure : les uns tremblent, les autres grondent; ceux-ci font leurs paquets, ceux-là décampent, tout cela est l'image du chaos.... Comment espérer d'une cause désertée par ses chefs! Quand les intéressés s'en vont, les spectateurs peuvent s'enfuir.... On allègue des raisons misérables; il s'agirait uniquement de savoir s'il y a ailleurs d'aussi grands intérêts qu'ici : voilà la question à laquelle on ne songera pas. En attendant, les Français suivent leur pointe. Ils sont cramponnés dans la West-Flandre; ils s'y retranchent assez pour n'en pouvoir être chassés, et l'on ne l'essayera pas. Je vous garantis, pour le tenir de M. de Traustmansdorf lui-même, qu'à Courtrai et Menin, ils n'ont pas commis le moindre excès : ni guillotine, ni municipalités, ni orgies; des effets volés ont été restitués par autorité de justice, de même sur la Sambre.

« On espère qu'on va attaquer Maubeuge ou Philippeville, et l'on s'estimera heureux de prendre deux ou trois bicoques dans le cours de la campagne. Les Français n'ont pas pris le change : bien sûrs qu'en restant maîtres en Brabant, ils le seraient bientôt dans l'Europe, et à plus forte raison en Alsace, ils négligent cette province pour ne s'occuper que de l'autre, et ce calcul, en me prouvant qu'ils s'éclairent, ne contribue pas peu à me consterner. Quand on compare l'énergie, l'activité, l'inflexibilité des vues et des plans, d'une part, avec le décousu, de l'autre, on juge l'issue d'un combat aussi inégal. »

Du 13 mai.

« L'empereur est parti ce soir à trois heures, se rendant à l'armée du Rhin, et de là à Vienne. On dit qu'il a laissé un édit pour la création d'un corps de

quarante mille hommes dans le pays. Le moyen d'en accélérer la levée n'est pas de s'en aller; mais c'est la nouvelle méthode.

« Rivarol travaille avec ardeur à son grand ouvrage de la souveraineté du peuple. Si l'édifice répond au péristyle, ce sera un monument; car son introduction, que j'ai lue plusieurs fois, m'a paru un morceau plein de raison et de charme : c'est une création véritable. Je crains seulement que le principe ne lui échappe, comme il est arrivé à tant d'autres, et qu'il ne perde son coloris dans une suite de tableaux et de conséquences qui auront tous les mérites, hors le seul qui puisse intéresser en pareille matière, qui est celui de la vérité. »

Maëstricht, 2 juillet.

« Je ne vous écrivis pas vendredi, mon cher Mallet, parce que j'étais dans tous les embarras d'un départ précipité pour moi et mes parents. Je vais vous faire le détail de ces lamentables événements. Vous savez que les Français battus le 16, avaient repassé la Sambre le 18; ils campaient fièrement dans la plaine de Fleurus, et couvraient le siége de Charleroi. M. de Cobourg marcha en diligence de Tournai et vint se camper à Nivelle, ses gros bagages se portèrent derrière Bruxelles. Il fallut quelques jours pour reposer et disposer les troupes au combat. Cependant le siége se faisait, et Charleroi était pris après deux assauts à défaut de munitions. C'est la seconde ville perdue de cette manière dans huit jours. Ypres l'a été de même, et les garnisons faites prisonnières. Voilà dix mille hommes de moins. M. de Cobourg manda M. de Mercy le 25, il lui montra des inquiétudes sur la prise de Charleroi, qui ne tirait plus

depuis quinze heures; mais cependant il ne pouvait se décider à le croire pris : les fortes têtes de l'armée étaient de cet avis. En conséquence, on attaqua le lendemain à deux heures du matin : quarante-cinq mille hommes contre quatre-vingt mille au moins. MM. de Beaulieu et d'Alvinzy replièrent les deux ailes des Français : était-ce une ruse de leur part, je l'ignore; mais, ce qu'il y a de certain, c'est qu'au centre, posté à Gosslies, ils firent une résistance épouvantable. Ce poste, pour lequel la nature n'a rien fait, était même un volcan entre leurs mains. Sept retranchements l'un sur l'autre, une artillerie et une mousqueterie infernales avaient changé cet endroit en un véritable volcan : on ne put jamais approcher. L'archiduc, M. de Cobourg, eurent beau se mettre à la tête de leurs grenadiers, des émigrés, tout fut inutile : on ne réussit qu'à les faire écraser. On apprit pendant ce temps que Charleroi était rendu. Alors on ne songea plus qu'à la retraite. Les Français suivirent de si près, que leurs boulets pleuvaient dans le camp autrichien ; ils forcèrent de le lever le soir même. Depuis ce temps, les positions sont les mêmes, M. de Cobourg est toujours invisible. Dans la Flandre, les Français avaient pris Bruges le 22, ils attaquèrent Gand le 24, et furent repoussés de l'intérieur même de la ville où ils avaient pénétré.

« La question est aujourd'hui de savoir si on évacuera ou non les Pays-Bas jusqu'au Rhin, si l'on continuera la guerre où non. Le comte de Mercy m'a témoigné le plus grand éloignement pour tout ce qui ressemble à la paix. Il m'a dit que c'était une quatrième campagne. Il m'a assuré avoir donné des ordres pour les quatre forteresses ; mais tout cela n'est qu'éventuel. Les Français enlèveront les forteresses en un instant.

Ils ne passeront pas quarante-cinq jours devant Valenciennes.

« La partie du cabinet de Vienne qui ne veut pas des Pays-Bas peut prendre le dessus, et maîtresse à Vienne, faire finir la guerre. On en reviendra au système chéri du cabinet de se défendre en *corps d'empire* derrière le Rhin. L'Angleterre défendra ses colonies, et une armée anglaise, hollandaise et prussienne gardera de Breda à la Meuse. Voilà le nouvel oreiller sur lequel on cherche à s'endormir. Mais ce qui est pis, voilà le vœu des armées. Non, mon ami, vous ne vous figurez point ce que sont ces armées; le soldat est vaillant, mais l'officier est détestable. Les Autrichiens surtout sont très-remarquables par leurs mauvaises dispositions; ils tiennent des propos affreux, ils ne soupirent qu'après leur retour en Allemagne; ils sont enchantés de leurs défaites, ils aiment à s'avouer vaincus; ils proclament la supériorité des patriotes, ils ne se croient forts que derrière le Rhin. Les Français élevèrent un ballon pendant tout le combat du 26, d'où l'on faisait des signaux : cela les a achevés. La veille, les Français se servirent du même moyen pour connaître la position de leurs ennemis : cela a mis les pauvres Autrichiens dans le même état que les Mexicains à l'égard des Espagnols. Ainsi, mon bon ami, je ne compte guère sur de pareils gens. Quant à la conduite intérieure, elle a été lamentable : on a voulu soumettre un pays au moment où l'ennemi était aux portes; on a voulu le faire armer, quand on donnait l'exemple de s'en aller. De langoureuses proclamations, quelques misérables courant les rues en criant : *Vive l'empereur!* quelques autres manœuvres aussi viles que bêtes, et toujours au milieu du découragement le plus complet, voilà tout ce que sait faire ce

ridicule gouvernement. Le comte de Mercy a seul montré une grande fermeté.

« Je n'essayerai pas de vous peindre toutes les formes qu'ont prises la terreur et la douleur dans ces moments suprêmes. Imaginez-vous un immense pays fuyant ensemble depuis Tournai jusqu'à Breda, et de Breda jusqu'à Liége : plus de deux cent mille hommes fuyant leurs foyers, emportant leurs effets, les chemins couverts de prêtres, de religieuses, d'enfants, de vieillards, couverts de haillons, de sueur, accablés par le présent et par l'avenir, défilant entre deux haies de soldats blessés et d'approvisionnements militaires en retraite. Il y a sept jours que cela dure. Imaginez qu'à Bruxelles, il ne reste pas cent couverts d'argent, ni un meuble, ni une moitié des boutiques. Toute la noblesse du pays a fui; les banquiers et négociants ont fait de même : c'est un état de ruine qui ne peut se dépeindre. Au reste, les Français, en entrant à Bruxelles, liront sur tous les visages et sur la nudité de tous les édifices la frayeur qu'ils inspirent, et cette frayeur même est un moyen de plus pour eux.

« Je termine ces tristes réflexions dont on ferait un inutile volume. Mais ce n'est pas tout de réfléchir, il faut vivre soi et les siens : nos estomacs ne sont pas aussi endurcis que les ministres européens, et ces derniers événements, en donnant un recul immense à l'Europe, ouvrent devant nous un avenir effrayant. Quant à moi, allant au-devant de ce triste avenir, j'ai déjà écrit pour passer aux colonies, et de là en Amérique; car la fin du monde me paraît si proche, qu'un autre est absolument nécessaire. Cependant il faut encore songer à celui-ci : j'y suis retenu par des liens puissants : mon frère et sa famille qui est en France, ma mère, ma

belle-sœur, de jeunes enfants, des sœurs et leurs enfants, il faut avoir le courage d'affronter tout cela, même dans notre naufrage : nous nous devons à eux. Si la Convention expulse tout ce qu'elle ne jugera pas à propos de tuer, elles doivent être du nombre; elles seront donc chassées, mais il leur faut un homme ou deux pour les recueillir. Mon frère et moi désirons donc nous rendre en Suisse, et c'est pour cela que je vous demande deux choses : la première, pourrons-nous vivre en Suisse, en y vivant de notre travail? La seconde, pourrons-nous trouver dans la partie où l'on parle le français un bien à cultiver à titre de fermiers? Dans d'autres temps ce serait un plaisir, dans celui-ci c'est un besoin. Avant d'être homme de cabinet, j'étais homme des champs, j'ai des connaissances économiques, et plus d'industrie que le gros des agriculteurs. Ceci n'est pas un roman, c'est bien une réalité, je vous prie de le croire. Si vous me répondez favorablement, je partirai avec mon frère dans les premiers jours d'avril. »

Je ne sais quelle fut la réponse de Mallet, mais les événements ultérieurs ayant laissé du répit aux alarmes de l'abbé de Pradt, il n'aura plus songé à ces projets agricoles.

Revenons maintenant à Berne, où Mallet se décidait à fixer son séjour.

CHAPITRE QUATRIÈME.

(1794.)

Affluence d'émigrés réfugiés à Berne. — La terreur à Genève. — Mallet du Pan condamné à mort par contumace. — Ses occupations à Berne. — Négociations du chevalier Lameth et d'une partie des constitutionnels avec le gouvernement anglais, par l'intermédiaire demandé de Mallet du Pan et de Mounier. — Mémoire de Lameth. — Lord Grenville envoie en Suisse M. Wickham. — Difficultés. — Chagrin de Mallet.

Berne et les villes avoisinantes étaient alors remplies de réfugiés français ou savoisiens, qui venaient y attendre le dénoûment de ce que leurs espérances continuaient à appeler *la crise révolutionnaire :* plusieurs avaient échappé en dernier lieu à l'échafaud [1],

[1] Parmi ces réfugiés, Mallet eut le chagrin de compter bientôt des compatriotes. Les intrigues dès longtemps ourdies contre Genève par les partisans effrénés de la révolution française réussirent enfin, en 1794, à révolutionner de nouveau la république. Les meneurs installèrent violemment dans les murs de la malheureuse ville le culte sanglant de la religion révolutionnaire, admirablement secondés qu'ils étaient par les illusions des uns, la faiblesse des autres, par des souvenirs qu'ils empoisonnaient avec adresse, aussi par l'enivrement contagieux de l'époque, mais surtout par la peur qui à son ordinaire se couvrait du beau nom de modération, comme si en pareilles circonstances la modération n'était pas la vertu des forts, et un non-sens chez les faibles opprimés. Ces stupides scélérats avaient commencé par emprisonner et poursuivre dans les rues, à coups de nerfs de bœuf, les citoyens suspects à leur méchanceté; mais pour s'élever à la hauteur de leurs modèles de Paris, il leur fallait du sang; longtemps les vieilles mœurs du pays s'étaient opposées à ce besoin d'assassinat, mais cette dernière résistance surmontée, les fusillades à la

entre autres des défenseurs de Lyon qui avaient réussi à prévenir les exécutions de Collot d'Herbois. Ces fugitifs appartenaient aux divers partis que la révolution avait successivement dévorés ; on y comptait des royalistes, des constitutionnels de la droite, et leurs anciens ennemis du bord Lameth, enfin, jusqu'à des Brissotins jetés à leur tour hors de la république par la roue de la fortune révolutionnaire. La société de Mallet se composait des plus distingués de ces divers personnages, entre autres de Mounier, qui habitait une maison de campagne à quelque distance de la ville. Il leur donnait chez lui, au milieu de sa famille, dont il n'aimait pas à se séparer, tout le temps que lui laissaient les travaux qu'il rédigeait pour les ministres d'Angleterre et d'Autriche, et une active correspondance avec Malouet, Montlosier, de Pradt, avec le chevalier Macpherson et M. Trevor, sans parler des communications délicates qu'il était obligé d'entretenir en France, pour obtenir des renseignements fidèles

Collot d'Herbois commencèrent à Genève, quand le règne des bourreaux allait finir en France. Condamnés sans loi ou absous par le tribunal révolutionnaire, de nombreuses victimes, et dans le nombre des magistrats illustres par leurs talents et leurs services, furent massacrés avec un cynisme féroce, par une bande de scélérats ivres, nouveaux tyrans de la république, qui, après un siècle d'insurrections et de prises d'armes entreprises au nom de la liberté, courbaient Genève avec fureur sous leurs mains sanguinaires. Mallet du Pan fut condamné à mort par contumace comme *libelliste ;* son frère, à qui il était tendrement attaché et qui fut toujours excellent pour lui, fut arrêté et incarcéré; son fils aîné trouva moyen de s'échapper et de joindre sa famille à Berne, où il se consacra dès lors à assister son père dans ses travaux politiques. On a attribué à Mallet du Pan une brochure dans laquelle ces événements sont racontés sous le titre de *Malheurs de Genève*. Peut-être cet écrit lui fut-il communiqué, mais il n'est pas de lui. Quelques passages de sa correspondance permettraient de le donner à un autre Génevois.

sur l'état de l'intérieur. L'avoyer Steiguer était aussi au nombre de ses relations plus intimes; c'est par ce magistrat que le gouvernement lui demandait quelquefois le concours de sa plume. Les consultations politiques et les confidences des faiseurs de projets étaient encore une autre portion de son fardeau, celle-là plus onéreuse que toutes les autres et infiniment délicate lorsqu'on lui demandait mieux que des lumières, son appui direct auprès des gouvernements dont il possédait la confiance. A d'autres égards, rien ne prouve mieux combien son indépendance politique et la sincérité de ses principes étaient reconnues, que la confiance avec laquelle les divers partis ennemis de la Convention venaient à lui de points extrêmes, lorsque leurs vues, leurs espérances ou leurs alarmes leur faisaient désirer un rapprochement avec d'anciens adversaires : c'était entre ses mains qu'on venait déposer des projets et quelquefois des gages de réconciliation. Malheureusement dans les révolutions, le besoin de se rapprocher ne va guère jusqu'aux sacrifices, et au moment de stipuler des concessions réciproques, au moment d'échanger une loyale confiance, seule marque des conciliations véritables, tout se rompait.

Cette année 1794 vit la plus remarquable de ces tentatives approcher d'un dénoûment heureux; elle était liée à un grand plan politique, et les auteurs de cette ouverture n'étaient pas moins que quelques anciens chefs de constitutionnels, les Lameth, les Narbonne, les Dumas, que Mallet, on l'a vu, avait de tout temps si peu ménagés.

Au mois de juin, Mallet du Pan se rendit dans la

petite ville fribourgeoise de Morat, où l'attendait un personnage qui se faisait appeler M. Proctor et qui n'était autre que le chevalier Théodore de Lameth. Le chevalier s'ouvrit à Mallet d'un dessein qu'il avait conçu d'accord avec deux amis, MM. Dumas et Brémond, qui ne parurent point dans cette première entrevue [1].

Il s'agissait de réunir toutes les forces divisées de l'opposition, c'est-à-dire toutes les nuances modérées du parti constitutionnel et du parti royaliste, d'en former dans l'intérieur un parti compacte qui, manœuvrant de concert avec les royalistes du dehors et la marche des armées étrangères, amènerait enfin une insurrection nationale contre les brigands de Paris. *Guerre à l'anarchie! Respect pour la religion et les propriétés, un roi héréditaire et une représentation nationale;* tels seraient les mots inscrits sur le drapeau de l'insurrection comme de l'invasion. Mais les princes devaient s'effacer, leur impopularité étant immense [2]; il ne fallait songer ni à leur

[1] Brémond était un ami de M. de Monciel, appelé pour quelques semaines au ministère en juin et juillet 1792, et qui avait formé un plan, de concert avec le ministre des États-Unis, le gouverneur Morris, pour tirer le roi de Paris. Brémond est fréquemment nommé dans les Mémoires de M. Morris publiés par M. J. Sparks. On lit dans le journal, à la date du 20 juillet 1792, « Brémond m'apprend que Mallet du Pan a été envoyé par Bertrand *pour être secrétaire du duc de Brunswick.* »

Août « M. de Monciel s'est associé dans cette entreprise (la libération du roi), M. Brémond honnête, courageux, zélé et fidèle, mais passionné, bavard et imprudent. » (T. I, p. 378 et 381).

[2] « Rien n'eût été plus facile, dit à ce sujet le mémoire de Lameth, remis à Mallet, que de conférer la régence à la reine, si cette infortunée et attachante princesse eût survécu à ses malheurs. Elle avait fait des fautes sans doute, mais son âge, son sexe, son rang, étaient ses excuses. S'il y avait dans une partie du peuple de la haine contre elle, un grand nombre d'individus lui étaient attachés *avec passion.* Elle n'avait

faire un parti, ni à leur donner la régence. Lameth et ses amis se faisaient fort de réaliser leur projet en ce qui concernait l'alliance avec les modérés et l'organisation de l'insurrection intérieure, et pour première opération, ils devaient préparer dans la Convention la chute du comité de salut public. Les moyens qu'ils se proposaient d'employer à cette fin, sont précisément ceux qui amenèrent en effet la perte de Robespierre :

« Il faudrait, disait le mémoire des chefs constitutionnels, en donnant le plus de consistance possible et d'étendue à la haine qu'inspire le comité de salut public dans Paris, s'occuper surtout à organiser sa perte dans l'Assemblée, après avoir démontré aux membres qui la composent la facilité du succès, et même l'absence de tout danger pour eux s'ils sont d'abord prudents, et ensuite courageux dans l'exécution. Il existe dans la Convention nationale plus de deux cents individus qui ont voté contre la mort du roi; leur opinion n'est pas douteuse, on peut même ajouter ni leur courage. Tous ceux qui ont été entraînés dans une conduite contraire par la faiblesse, cherchent l'occasion de s'en relever s'il est possible. Dans ce qu'on appelle la *Montagne*, plusieurs sont en opposition avec le comité de salut public. Tout ce qui a eu des relations avec Danton, Barrère et les autres députés sacrifiés, désirent vivement sa destruction, prévoyant qu'ils seront ses

perdu dans l'opinion de personne; tous considéraient la force de son caractère. Depuis l'acceptation de la constitution, elle avait fait sincèrement tout ce qui dépendait d'elle pour empêcher la guerre; elle avait été si malheureuse par les Français qu'ils lui devaient un grand dédommagement; presque toute la nation se serait empressée à le lui offrir; enfin elle était la mère de ce précieux enfant du roi des Français. »

victimes; il est donc évident que la majorité contre lui peut se composer : il suffirait de concerter fortement les hommes qui conduisent ces différentes sections, qu'ils disposassent ceux qui les suivent, qu'ils fussent prêts à parler, à dénoncer le comité, qu'ils rassemblassent dans leurs pensées des chefs d'accusations graves, soit contre lui, soit contre ses principaux membres; profitant alors de l'occasion de quelques revers importants, ils se montreraient avec énergie, accableraient le comité de sa responsabilité, l'accusant d'avoir exercé la plus malheureuse, la plus cruelle dictature, d'être l'auteur de tous les maux de la France. Les conclusions naturelles seraient le renouvellement, à l'instant, des comités de salut public et de sûreté générale, dont le remplacement serait préparé d'avance. Aussitôt nommés, les nouveaux comités feraient arrêter les membres des anciens et leurs adhérents principaux. On conçoit, après ce succès, la facilité de détruire le tribunal révolutionnaire, les comités des sections, d'ouvrir les prisons; en un mot, de marcher à un dénoûment utile. »

En retour, les constitutionnels demandaient, et ils firent plus tard de cette demande la condition préalable du concours de leur parti : 1° la mise en liberté de M. de La Fayette et d'Alexandre Lameth, et des autres prisonniers retenus chez l'empereur; 2° une somme assez considérable pour établir une entreprise commerciale dont les opérations devaient servir à la fois à couvrir et à nouer les négociations avec la France.

De tels projets étaient d'une exécution délicate, d'une réussite difficile; mais Mallet et Mounier, qui

se joignit à lui pour examiner les propositions, jugèrent avec raison qu'il ne fallait pas repousser des ouvertures plus importantes par les circonstances qui les avaient provoquées, que par le caractère ou les liaisons déjà formées des hommes qui s'adressaient à eux. Après quelques conférences où les bases de ces ouvertures furent discutées et modifiées, Mallet se chargea de les faire parvenir au gouvernement anglais. Il accompagna le plan d'un mémoire explicatif, où il commençait par classer et apprécier les divers partis du dedans et du dehors, sur l'appui desquels l'entreprise était fondée; pesant ensuite les chances et les intérêts des princes comme de la monarchie, il arrivait, en cas de succès, à un plan de restauration conforme en général à ses principes, et consenti à ce qu'il semble par Lameth et ses amis.

« C'est, disait-il, d'une capitulation entre les chefs légitimes de la monarchie et les partis qui leur fournissaient des moyens de restauration, que doit sortir le lien respectif des intérêts et des devoirs. Un traité de ce genre est la base unique des dernières espérances; il a son modèle dans presque toutes les révolutions et les guerres civiles, la plupart terminées par des mesures analogues.

« Jamais Henri IV ne fût monté sur le trône, s'il n'eût accordé aux calvinistes l'édit de Nantes, et abjuré leur religion; mais en exigeant ces sacrifices, ni les catholiques, ni les protestants ne s'avisèrent de contester les droits du prince à la couronne, ni de lui proposer Biron ou Duplessis Mornay pour gouverner l'État, et conduire les armées, jusqu'au moment où la Ligue serait abattue et les préjugés contre Henri IV anéantis.

« Le général Monk ne se fit ni régent d'Angleterre, ni le supérieur des mesures, ni le chef suprême de la restauration ; il imposa des conditions à Charles II, et ces conditions acceptées, il donna le premier l'exemple de l'obéissance et de la fidélité. »

Ce mémoire daté du 12 septembre, parvint au gouvernement anglais par l'entremise de lord Robert Fitz-Gerald, ministre d'Angleterre à Berne, lequel ne se sentait pas autorisé à entretenir cette ouverture sans instructions spéciales. Dans quelque intention qui nous échappe, Mallet en écrivit aussi au chevalier Macpherson :

« Voici, monsieur, lui écrivait-il, les bases proposées de ce traité d'union. Les auteurs qui les sollicitent et qui me chargent de les transmettre, leur avaient donné d'abord une bien plus grande latitude ; après les avoir discutées avec eux, je les ai amenés à les généraliser et à les réduire aux termes que vous allez lire. Je sais tout ce que la raison, le droit et la prévoyance même peuvent dicter d'objections contre cette espèce de capitulation. Je n'ai qu'un mot à y répondre, c'est que les princes ne sont pas en état d'obtenir mieux, et qu'il serait absolument inutile de faire un pas de plus si l'on refuse de s'attacher à ces points de contact [1]. »

[1] Ces points de contact étaient les suivants : Par une convention dont les puissances belligérantes seraient garantes, à titre d'auxiliaires, les chefs des partis royalistes s'engageaient à procurer la restauration de la couronne dans la personne de Louis XVII ; Monsieur était reconnu régent de droit, pendant la minorité du jeune roi. Pour base de la constitution future, on devait prendre le pouvoir royal et la représentation nationale, et tout ce que l'acte constitutionnel de 1791 renfermait de conforme ou d'analogue en *principes politiques* au régime demandé par la pluralité des cahiers nationaux de 1789. « Vœu, remarquait Mallet, con-

Comme les cabinets étaient toujours en retard, au moins d'une crise sur les convulsions du gouvernement révolutionnaire de la France, il était à craindre qu'après s'être persuadé que Danton allait modérer la révolution, quand Danton n'avait déjà plus de puissance, on ne fît difficulté de renverser Robespierre, qui justement alors faisait imaginer à l'étranger des chimères du même genre[1]. Mais, dans l'intervalle, Robespierre tomba, et lord Grenville, en dépit de ses préventions habituelles contre les constitutionnels et les *tiers partis* en général, jugea que ces ouvertures méritaient quelque attention, et lord Robert Fitz-Gerald ne lui paraissant pas propre à une négociation de ce genre, il envoya en Suisse M. Wickham, qui avait été son compagnon d'études à Eton et à Oxford, dont il connaissait les talents, le caractère et la sagacité politique, ainsi que les opinions, très-conformes aux siennes; et qui, ayant épousé une Génevoise, femme de beaucoup de mérite, avait dans plusieurs occasions précédentes,

forme aux intentions que manifesta le feu roi au moment de son départ pour Varennes. » La représentation nationale était fondée sur la propriété, non sur les ordres, et le corps représentatif divisé en deux chambres, etc., en un mot la charte de Louis XVIII, plus la réintégration de la noblesse dans ses propriétés moyennant cession de tous droits féodaux personnels.

[1] La *fête de l'Être suprême* produisit au dehors un effet extraordinaire; l'on crut véritablement que Robespierre allait fermer l'abîme de la révolution, et peut-être cette faveur naïve de l'Europe acheva-t-elle la ruine de celui qui en était l'objet : l'hypocrisie de Robespierre irrita d'autant plus ses amis. A Genève, M. de Saussure ayant cru devoir féliciter le résident français, Soulavie, sur l'acte solennel par lequel Robespierre avait rendu hommage à la Divinité.... « Robespierre, répondit l'autre; Robespierre, il se f... du bon Dieu ainsi que moi. » Cet indigne Soulavie était, comme on sait, un ancien ecclésiastique.

procuré des informations utiles au gouvernement, par l'entremise de ses relations de famille.

M. Wickham devait entendre Lameth et ses amis, et obtenir d'eux une communication positive des moyens et des noms de leurs associés en France. Mais depuis les premières ouvertures du chevalier Lameth et de ses amis, les choses avaient bien changé. La chute de Robespierre d'une part, et d'une autre les revers et l'affaiblissement des puissances, avaient considérablement modifié la situation et les ressources des constitutionnels; les exigences de ceux-ci s'étaient accrues en même temps que leurs efforts s'étaient ralentis, quoique vraisemblablement ils eussent été bien embarrassés d'exposer les progrès qu'ils avaient faits et dont on leur demandait compte. Il paraissait certain que les relations directes étaient encore à venir, qu'après les avoir promises on en était à les chercher, et que loin de posséder des moyens de quelque importance on se contentait de les demander. Cependant Mallet croyait avec Mounier qu'il ne fallait pas encore abandonner la partie, et il en écrivit à M. Wickham dans ce sens :

« Que la révolution, lui disait-il, continue à rétrograder, ou qu'on tente de revenir au régime de la terreur, le jeu des constitutionnels a une infinité de chances; chaque pas de recul rapproche d'eux et de la monarchie la grande masse de la nation; la même affinité, puisée dans la nature même des choses, ferait combiner leur résistance à un nouveau système d'oppression et de guillotine. Ils sont placés sur la ligne qui avoisine le plus tout ce qui voudra, dans un temps ou dans un autre, abjurer la république. Tout parti

dans la Convention qui aura le besoin ou le désir de ce changement y emploiera les constitutionnels; ils ont de commun avec les révolutionnaires actuels, la crainte de retomber à discrétion sous la monarchie absolue, gouvernée par les princes et les émigrés. Ainsi, ou la république s'affermira, ou la monarchie ne sortira de ses ruines que par le concours des républicains lassés et des constitutionnels.

« Ce serait, monsieur, je vous l'assure, prolonger dangereusement les illusions qui ont gouverné les cabinets que de leur offrir aujourd'hui le secours des aristocrates de l'intérieur, celui d'une guerre civile ou d'une révolte; tout cela est moralement impossible.

« Cependant, si la guerre continue, ce serait promettre aux alliés de nouveaux revers ou une longue impuissance à rétablir l'ordre et la royauté en France, que de les encourager à tenter cette restauration, s'ils ne commencent pas par s'assurer un parti dans l'intérieur. Or, ce parti, il faut le chercher, non dans les cendres de l'ancienne monarchie, mais dans les moins mauvaises dispositions de ceux qui, après avoir concouru à la renverser, viendront un jour en refaire les éléments. »

L'envoyé de lord Grenville avait contre les constitutionnels de fortes préventions que renforçaient encore leurs exigences inopportunes; une seconde entrevue eut moins de succès que la première. Ces messieurs refusèrent d'abord nettement de s'aboucher avec un agent anglais. Le scrupule était singulier après de telles ouvertures; Mallet et Mounier parvinrent à l'écarter, mais M. Wickham, à la vérité très-prononcé royaliste, ne put obtenir aucune des

révélations qu'il avait ordre d'exiger et sans lesquelles son gouvernement refusait de passer outre.

D'ailleurs, des indiscrétions avaient été commises par les agents subalternes; des émissaires suspects étaient intervenus; l'affaire en tout cas peu avancée avait pris une tournure peu encourageante; on s'était froissé de part et d'autre. M. Wickham rompit les négociations et se retira en déclarant que les *modérés* étaient simplement des intrigants; d'un autre côté, les auteurs de ce projet et M. Mounier se plaignirent aussi avec vivacité de l'agent anglais, et Mallet du Pan, sensiblement affecté de l'issue de cette affaire, où pourtant il n'avait agi qu'en intermédiaire, se promit bien de ne plus accepter de semblables médiations. Une lettre de lui à Th. Lameth, explique nettement la conduite du ministre anglais dans cette négociation.

LETTRE DE MALLET DU PAN A TH. LAMETH.

Berne, le 25 novembre 1794.

« Depuis votre dernière course ici, monsieur, il paraît que ni vous ni vos amis n'avez rien appris d'ultérieur. Il n'est donc plus raisonnable de penser que l'on veuille vous entendre à Paris, ni qu'il existe aucun rapport possible en ce moment, entre cette capitale et vous. En conséquence, M. Wickham regarde sa mission comme finie et repartira incessamment. Tout le blâme de cette fausse démarche retombe sur M. Mounier et sur moi; nous avons été cruellement compromis en nous rendant les organes d'un projet chimérique, d'après les conversations et le concert qui eurent lieu entre vos deux amis et nous.

« Bien loin que les modérés aient la moindre pensée de rapprochement, ils vous jouent de la manière la plus scandaleuse. Vous en avez la preuve dans la dénonciation d'un de ces messieurs, qui, sûrement bien instruit de l'envoi fait par M. D. à M[me] du F., s'en est servi pour le représenter comme étant d'intelligence avec les Jacobins. Ces prétendus modérés-là ne valent pas mieux que leurs rivaux de crimes : il n'y a que la crainte qui puisse agir sur des hommes sans morale, sans honneur, sans probité, insensibles à toute considération de devoir, et qui n'ont ni l'âme ni l'esprit assez élevés pour concevoir un autre plan de conduite que celui de leurs prédécesseurs, quoique tous y aient péri, à commencer par M. de La Fayette et à finir par Robespierre. Nous vous avions représenté qu'en demandant la liberté des prisonniers comme la condition et non comme le prix de vos démarches, on ferait naître le soupçon que cette liberté était le seul but de la négociation. En insistant au préalable et presque uniquement sur cet objet, sans offrir d'ailleurs aucun moyen effectif de seconder les vues du gouvernement britannique, on a confirmé le soupçon. La proposition d'une affaire de commerce a encore aggravé la défiance ; je l'avais fait pressentir à M. Brémond. Il était absurde de penser qu'on pût croire quelques ressources à un parti qui, pour recevoir de Paris ou pour y transmettre une information, avait besoin d'une avance de dix ou vingt mille louis d'or pour commencer une transaction contraire au fond aux intérêts de la puissance à qui on la demandait. En citant la maison Bourdieu, M. B. a achevé de fortifier les préventions, cette maison étant connue pour le chef-lieu de la contrebande anglaise avec la France, et ayant entièrement perdu la confiance du

gouvernement. J'en avais encore prévenu M. Brémond ; ce qui ne l'a pas empêché de citer ces négociants à M. Wickham.

« Dans le délaissement où l'affaire qui nous a si vainement occupés est indubitablement à Paris, il ne me reste que le regret d'y être intervenu ; car, dorénavant, quoi que nous proposions d'utile, nous ne serons plus écoutés ; la liberté des prisonniers sera infailliblement reculée à un temps indéfini, et de longtemps on ne pourra la remettre en question.

« Recevez l'assurance de tous les sentiments avec lesquels je suis entièrement à vous.

« MALLET DU PAN. »

Dans une autre lettre, Mallet du Pan disait encore à Lameth :

AU MÊME.

Berne, le 27 novembre 1794.

« Votre réponse à ma dernière lettre, monsieur, exige un éclaircissement de ma part sur l'article de M. de La Fayette. Vous m'avez mal compris : il n'y a qu'un aristocrate exalté par le désespoir qui puisse mettre le général sur la ligne de Robespierre. J'ai voulu dire simplement que l'un et l'autre ont succombé par et malgré la popularité. C'est encore la popularité et la popularité exclusivement que poursuivent les modérés : elle aura pour eux et pour la France les mêmes suites. J'ai lu ces jours derniers vingt-quatre numéros des dernières feuilles de Fréron et de Tallien. Sans étonnement j'y ai retrouvé toutes les basses et crapuleuses atrocités de Marat contre le roi et sa famille, contre la royauté, contre tous ceux que les sublimes

connaissances et l'expérience de MM. Fréron et Tallien n'ont pas formés à la liberté politique. Croyez que ces gens-là ne seront jamais capables d'un sentiment ou d'une action honnête que par peur. Or, comme ni vous ni moi n'avons les moyens de leur en inspirer, je ne puis me persuader qu'ils entendent jamais à rien de raisonnable.

« J'ai regret que mes efforts aient été infructueux; je n'ai pas la main heureuse; car de trente négociations pareilles dont j'ai eu le malheur de me mêler depuis quatre ans, il n'en est pas une où j'aie pu rapprocher les parties divisées : c'est un triste rôle que celui de conciliateur, et un plus triste rôle encore d'avoir à informer des gens en place. J'y renonce et je rentre dans mes occupations ordinaires; il vaut encore mieux avoir affaire au public qu'aux négociateurs. Je n'en serai pas moins charmé de causer avec vous quand vos affaires vous appelleront à Berne, et de vous renouveler l'assurance de tous mes sentiments. »

On voit par ces lettres que tout fut désagréable à Mallet dans cette affaire; la responsabilité qu'il avait voulu repousser en se refusant à y jouer tout autre rôle que celui d'intermédiaire, retombait en fait sur lui et sur Mounier, et son crédit devait en souffrir.

Peu de temps après, lord Fitz-Gerald, ministre d'Angleterre, en Suisse, blessé d'avoir été mis en dehors de la négociation, sollicita son rappel, et M. Wickham fut choisi pour le remplacer en qualité de chargé d'affaires (plus tard il fut nommé ministre plénipotentiaire). Or, à peine M. Wickham était-il arrivé en Suisse, que son activité, ses talents,

son influence connue sur lord Grenville, enfin, les ressources pécuniaires que l'on présumait avoir été mises à sa disposition, donnaient déjà à l'envoyé extraordinaire un caractère d'importance et d'autorité qui lui attira tous les faiseurs de projets politiques. Les personnes qui avaient l'habitude de venir à Mallet du Pan pour des conseils, allaient maintenant à M. Wickham pour des guinées. La confiance alla bientôt jusqu'à faire éclore, soit en Franche-Comté, soit en d'autres parties de la France, des mouvements stimulés par des royalistes purs, qui ne rêvaient pas moins que le retour de l'ancien régime. Mallet du Pan ne partageait pas ces vues, et avait en médiocre opinion les moyens et la discrétion de quelques-uns des agents les plus actifs. Wickham, de son côté, regardait Mallet du Pan comme trop favorable aux constitutionnels, et lui reprochait d'être, jusqu'à un certain point, la dupe de leurs vues ambitieuses; les communications étendues de Mallet avec tant de personnes commandaient d'ailleurs à l'ambassadeur une certaine réserve.

Dans ces circonstances épineuses, Mallet poursuivit la route qu'il s'était tracée, et se tint à l'écart autant qu'il le put des intrigues politiques dont Berne était devenu le centre. Il est à remarquer, que malgré la vivacité de ses reproches, il ne perdit point l'estime des constitutionnels; ceux-ci ignoraient pourtant à quel point elle lui était due. En effet, sa liaison avec Mounier et ses rapports momentanés avec Lameth, n'avaient pas tardé à servir de texte aux calomnies de l'esprit de parti et aux rapports mensongers des intrigants qui étaient intéressés à

desservir Mallet, pour le supplanter auprès de ses correspondants.

On inquiéta le ministre anglais sur le nombre et la nature des correspondances de Mallet du Pan : on lui répéta tout ce qu'on en disait autour du prince de Condé, de la connivence de Mallet avec les constitutionnels dont il dirigeait, disait-on, activement les intrigues. Un homme qui avait été recommandé par Mallet à M. Wickham, et qui était employé par ce dernier, fut chargé de parler de ces bruits à celui qui en était l'objet. Blessé dans ses sentiments d'honneur et d'indépendance, qui chez lui étaient si vifs et même si ombrageux, Mallet répondit par cette lettre qui le fait bien connaître :

LETTRE DE MALLET DU PAN A M. WICKHAM.

Berne, 25 juin 1795.

« M. Le Clerc, monsieur, m'a transmis hier la conversation que vous l'aviez chargé de me communiquer. Quoique je ne sois comptable de ma conduite qu'à l'honneur et aux lois, et qu'elle soit de nature à me dispenser de tout autre suffrage que celui de ma conscience, je ne puis m'empêcher de vous témoigner la surprise qu'excite en moi un pareil torrent de fables. Vos informateurs sont ou des imposteurs ou des dupes. Quelles que soient mes correspondances en Europe, il n'en est aucune que j'aie recherchée; il n'en est aucune que je ne publiasse demain tête levée et avec ma signature, il n'en est aucune où je fasse en secret une autre profession que celle que je fais depuis cinq ans en face du public. On vous a ridiculement trompé sur le nom de mes correspondants comme sur l'objet de mes let-

tres. Quelque usage qu'ou ait voulu en faire, je l'avoue et je suis prêt à en répondre. C'en est assez, je crois, sur cette histoire de Vienne; je ne reçois pour juges que mes correspondants eux-mêmes.

« Quant à toutes ces sottises débitées à l'armée de Condé et ailleurs, sur mes intrigues constitutionnelles et sur le mal qu'elles produisent, je n'ai qu'un mot à répondre. Quel est l'accusateur assez hardi pour oser nommer un seul constitutionnel avec lequel j'aie été, soit au dedans, soit au dehors, en rapport épistolaire ou en conférences sur affaires publiques, depuis l'instant où, avant vous-même, monsieur, je rompis, en vous prévenant, la connexion qui vous avait amené en Suisse? Portez cette question à M. le prince de Condé lui-même, et il apprendra à se défier des calomnies dont il est obsédé par des hommes qui ne méritent pas même que je cherche à savoir leurs noms. Je n'ignore point qu'une vile intrigante de cour, offensée de n'avoir pu nous escroquer de l'argent, à M. Mounier et à moi, par des romans criminels, en a raconté à Manheim de semblables à ceux que vous a rendus M. Le Clerc : des émigrés, partagés entre l'oisiveté et la fureur, et qui se consolent de leurs maux en déchirant tour à tour leurs défenseurs et leurs ennemis, avaient devancé cette femme et lui servaient de propagateurs.

« Rien, au reste, ne m'est plus indifférent que ces commérages. Si quelque chose doit affliger, c'est l'accès qu'on leur donne, et le tort qu'ils font à la cause de ceux qui les accueillent avec tant de légèreté; il n'est pas un révolutionnaire qui ne doive rester tel, en apprenant de quelle indigne manière sont traités ceux qui ont défendu avec le plus de constance et de courage les intérêts de la maison de Bourbon.

« Vous êtes le maître, monsieur, de faire part de mes sentiments à M. le prince de Condé et à qui vous semblera bon. Tant pis pour ceux qui blâmeront mes opinions sur les circonstances, je ne m'en inquiète nullement : *stultorum magister est eventus*. Ces messieurs peuvent être aujourd'hui fort tranquilles sur la qualité de la monarchie qui s'établira en France, car ils n'auront point de monarchie du tout. Vos derniers Stuarts raisonnèrent et se conduisirent comme on raisonne et comme on se conduit au dehors ; on finira comme eux.

« J'ai l'honneur, etc. »

Les influences, les tracasseries, la surveillance malveillante dont Mallet du Pan était alors l'objet, le portèrent à se refuser, peut-être avec un peu d'exagération et de préventions personnelles, à une entrevue sollicitée par Mme de Staël. Une indisposition qui le retenait chez lui, fut son excuse apparente ; mais Mme de Staël qui ne se méprit pas sur le motif du refus, lui adressa des reproches dans un billet d'une chaleureuse ironie ; elle n'avait pas eu d'autre but, disait-elle, que d'obtenir quelques renseignements sur M. Malouet ; elle ajoutait cependant fort obligeamment : « M. Mallet du Pan me pardonnera une indiscrétion en faveur du désir extrême que j'avais de le voir : c'était ce sentiment un peu personnel qui se mêlait au désir de causer de M. Malouet. Dans tous les temps assurément, un esprit aussi supérieur que celui de M. Mallet du Pan, aurait excité ma curiosité ; mais j'éprouve aujourd'hui un besoin presque insensé d'entendre parler de la France avec raison et justice : les opinions extrêmes, ressources de ceux qui ne peuvent embrasser qu'une idée à la fois,

fatiguent mon esprit par leur monotone absurdité, et mon cœur est flétri par toutes ces haines calomnieuses et meurtrières qui, selon leurs divers pouvoirs, dominent l'univers. Je me détache donc avec un sensible regret d'une heure d'un plaisir réel. Cela fait époque aujourd'hui dans l'habitude de ma vie. M. Mallet ne peut pas même être fâché de l'humeur que ce sentiment m'a donné. »

Les correspondances qui faisaient ombrage à M. Wickham et aux princes, auraient plutôt mérité leur reconnaissance ainsi qu'on le verra dans le chapitre suivant. Au reste, ces communications un peu vives entre l'envoyé britannique et Mallet du Pan, n'altérèrent en rien leurs relations amicales, ni les sentiments qu'ils se portaient réciproquement. M. Wickham donna à Mallet du Pan, par la suite, et dans de nombreuses occasions, des preuves d'estime et de confiance : il le servit à plusieurs reprises auprès de son gouvernement; et après sa mort il contribua essentiellement à l'avancement de son fils et continua à donner à sa famille des marques non équivoques de son respect pour la mémoire de son ami.

CHAPITRE CINQUIÈME.

(1794-1795.)

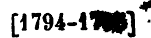
Correspondance de Mallet du Pan pour M. de Hardenberg et pour l'empereur d'Autriche. — Situation des partis en France depuis la chute de Robespierre.

Vers la fin de 1794, un officier suisse, attaché à l'état-major de l'armée autrichienne, fut chargé de demander à Mallet du Pan s'il lui conviendrait de fournir directement à l'empereur une correspondance politique, sous le couvert de M. de Colloredo; une demande toute semblable lui fut adressée au commencement de 1795, par le baron de Hardenberg, pour le roi de Prusse. Une même pensée avait suggéré l'une et l'autre demande. M. de Colloredo, qui voulait une lutte vigoureuse contre la révolution, avait besoin des renseignements éprouvés d'un homme tel que Mallet du Pan, pour combattre auprès de l'empereur l'influence du ministre Thugut, lequel poussait à la paix par des peintures chimériques des dispositions de la France. M. de Hardenberg, de son côté, avant de se rendre au parti d'une paix particulière, vers lequel on poussait son roi, voulait tout tenter pour le retenir sur cette pente dangereuse. La proposition des deux ministres fut acceptée par Mallet du Pan, comme le fut un peu après une proposition analogue qui lui arriva de la cour de Lisbonne par son ambassadeur à Turin, don



Rodrigue de Souza-Cotinho, plus tard comte de Linarès. Par le fait, ce travail devenait une ressource opportune pour notre publiciste, car la révolution ne lui avait pas seulement enlevé son repos; depuis deux ans, les produits du *Mercure* étaient taris; pour surcroît de malheur il venait d'apprendre qu'à la suite du décret qui l'enveloppait, quoique Suisse, dans la liste des émigrés, sa bibliothèque, ses manuscrits, travail de la moitié de sa vie, enlevés avec son argenterie et ses meubles, étaient perdus sans espoir.

Il accepta donc les propositions honorables qui lui étaient faites et ne songea plus qu'à s'acquitter en conscience du travail délicat dont on le chargeait. Il y procéda avec son indépendance ordinaire, avec ce ton mâle et véhément dont il parlait au public dans ses écrits. Suivant ce qu'il savait des tendances politiques où inclinaient ses augustes correspondants, et selon qu'il jugeait utile de développer ou de combattre ces dispositions, il insistait sur les renseignements et les considérations qui répondaient à son objet principal; en sorte qu'au premier coup d'œil et dans de certains temps, on pourrait l'accuser de donner une importance contradictoire aux mêmes circonstances. La contradiction n'est qu'apparente. S'adressant à M. de Hardenberg ou plutôt au roi de Prusse, trop disposé à conclure à tout prix une paix séparée, il met en saillie les chances d'affaiblissement et de dangers auxquelles la révolution s'expose par l'excès de ses efforts militaires; à l'empereur que M. de Thugut pousse à réduire ses démonstrations, au lieu de les rendre aussi imposantes qu'il le faudrait, il montre de quel péril sérieux il



est menacé par l'ambition et les immenses armements de la France.

Comme Mallet du Pan comptait moins sur les représentations d'un particulier obscur que sur l'éloquence des choses, il ne négligea rien pour être en mesure d'envoyer à Vienne et à Berlin, un tableau toujours exact de la situation intérieure de la France et des partis de la révolution. Non-seulement il avait à écouter les opinions des émigrés de toutes nuances qui affluaient à Berne, et il recevait en effet souvent par eux des informations utiles, il entretenait encore des relations habituelles avec des hommes marquants et instruits. Mais cela ne suffisait pas, il fallait se procurer des correspondants directs placés sur le théâtre des événements, et le plus près possible des acteurs, des observateurs clairvoyants et capables d'apprécier eux-mêmes l'importance des faits et la portée des hommes. Mallet eut le bonheur d'être bien servi : son principal informateur fut pendant quelque temps, un de ces hommes intelligents et précieux en administration, à qui les partis les plus jaloux pardonnent beaucoup parce qu'ils leur sont nécessaires, et qu'eux-mêmes savent avec adresse se renfermer dans la sphère de leurs laborieux services. Quoiqu'il partageât au fond, dès longtemps, les principes de Mallet, et bien qu'il eût en profonde horreur la république et ses chefs, il servait ceux-ci en se persuadant qu'il empêchait beaucoup de mal.



La correspondance de Berlin n'eut qu'une durée courte et intermittente, on verra bientôt pourquoi; celle de Vienne se soutint avec régularité jusqu'au mois de septembre 1797; l'ensemble de ces lettres

eût formé comme une histoire épistolaire qui aurait eu autant d'intérêt que de prix. Malheureusement Mallet n'avait conservé copie que d'une petite partie des premières. Nous sommes réduits à choisir dans ces fragments quelques pages propres à donner une idée de l'intérêt historique de cette correspondance. La Convention et l'esprit public, depuis la chute de Robespierre, tel est le sujet du morceau qu'on va lire. Mallet l'écrivait dans les premiers jours de 1795.

SITUATION DES PARTIS ET DE L'ESPRIT PUBLIC EN FRANCE DEPUIS LA CHUTE DE ROBESPIERRE.

« Il n'existe en France d'autorité que dans la Convention ; elle réunit les pouvoirs qui sont plus ou moins divisés dans les gouvernements connus. Outre son administration immédiate confiée à ses comités et à des commissions exécutives, elle gouverne les provinces et les armées par des pachas tirés de son sein. Ces ministres de ses volontés, absolus sous le règne de Robespierre, n'exercent maintenant qu'une autorité subordonnée, passagère, et d'une action nécessairement plus faible.

« Les comités de l'Assemblée ont aussi participé au changement de régime. On en renouvelle les membres par quart, tous les mois ; on a restreint leur autorité législative ; l'abus horrible que celui de salut public fit de sa puissance, dévouée tout entière à celle de Robespierre et sa complice, a rendu ces directoires suspects à la Convention, qui les observe par jalousie, et qui, par la crainte de les rendre dangereux, les a privés d'une partie de leur ressort.

« Les commissions exécutives ont remplacé le minis-

tère, elles en forment les départements. Chacune d'elles, nommée par la Convention, est subordonnée à ses comités respectifs, et en forme en quelque sorte le secrétariat; leurs fonctions se réduisent à recevoir des ordres et à en expédier. Jusqu'ici elles furent composées d'hommes grossiers, ignorants, sans expérience, et dont le seul mérite était de servir d'instruments aux chefs des factions successivement dominantes. Pour les épurer il a fallu substituer à la lie du jacobinisme qui les remplissait, des sujets moins zélés pour la révolution, et par conséquent moins incapables. La Convention sent tellement le besoin de serviteurs propres à soutenir le fardeau de ses embarras, qu'elle en cherche aujourd'hui même parmi les royalistes prononcés. Par exemple, elle vient d'offrir la direction du trésor royal à M. Dufresne, ancien premier chef de département sous le règne du feu roi, et retiré depuis 1790. C'est dans le même esprit et par un choix encore plus extraordinaire qu'elle pense à confier le commissariat des affaires étrangères à M. Gérard de Rayneval, premier chef de correspondance depuis le ministère de M. le duc de Choiseul jusqu'à celui de M. le comte de Montmorin inclusivement. C'est un homme d'opinions et de caractère également roides, et que j'ai vu, en 1790, abandonner le département, par aversion pour les maximes que la révolution y avait forcément introduites.

« Cette Convention monstrueuse de députés du peuple, qui ont concentré entre leurs mains tous les pouvoirs du gouvernement, n'offre elle-même qu'un assemblage de parties sans liaisons. En ce moment on n'y compterait peut-être pas dix individus animés des mêmes opinions, liés par quelque sentiment commun et poursuivant un plan uniforme. Cet isolement résulte

de la défiance qui agite des hommes tourmentés du spectacle de leur propre perversité, qui connaissent tous mutuellement de quoi ils sont capables, et qui, dans chaque collègue, dans chaque complice, voient un ennemi. L'énormité et la nature précaire de la puissance qu'ils ont usurpée, les poussent sans relâche à se la ravir réciproquement, pour se soustraire à l'usage que pourraient en faire les plus accrédités d'entre eux, et qu'en ont fait les factions précédentes.

« Ce déchirement, comprimé par la main de fer de Robespierre et de son comité, a éclaté aussitôt qu'ils ont disparu. Bien loin que la servitude commune et sans exemple à laquelle la Convention venait de se soustraire, en ait rallié les membres, ils se sont promptement divisés, la discorde et l'esprit de vengeance ont succédé à la terreur; à peu près unanimes dans le désir de prévenir le retour du danger, chacun a apporté dans cet ouvrage ses passions, ses ressentiments et des vues tellement croisées, que retombée dans l'anarchie, l'Assemblée se trouve maintenant sans régulateur.

« Tous les acteurs qui, en divers temps, jouèrent les premiers rôles sur le théâtre de la révolution, ayant péri tragiquement ou pris la fuite, la Convention et ses partis se trouvent dépourvus de gens à talents et à caractère, ou possédant un degré même médiocre de capacité administrative. Ce sont des valets qui ont pris le sceptre de leurs maîtres après les avoir assassinés.

« Aucun d'eux n'a de crédit populaire, ni de part à l'estime publique, ni d'ascendant marqué sur l'opinion. Nul ne possède les facultés ni le caractère de chef de parti, et infiniment peu laissent même soupçonner la prétention de l'être. Tous ont appris à se défier de cette périlleuse élévation; fussent-ils tentés d'y aspirer, ils

n'y parviendraient pas, car les racines de toute autorité individuelle sont desséchées; ni l'Assemblée, avertie par l'exemple de Robespierre, ni le peuple, dégoûté de ses démagogues, ne le souffriraient. On peut donc regarder l'existence des idoles populaires et des charlatans en chef comme étant irrévocablement finie.

« Différentes cabales partagent l'Assemblée, et toutes, se couvrant des apparences, masquent leurs intentions secrètes, et paraissent jouer un jeu contraire à celui qui les occupe effectivement.

« La seule de ces cabales qui méritât le nom de faction il y a quatre ou cinq mois, est celle de la Montagne ou des Jacobins. Elle avait hérité du génie, des mesures de Robespierre, et se proposait de continuer sur ses traces le régime révolutionnaire et exterminateur. Là était le siége du sans-culottisme, du pillage universel des propriétés, et des sentences de mort contre les propriétaires sans distinction. Les Jacobins tendaient à la loi agraire, à la communauté des biens et des pouvoirs, et à l'institution d'une démocratie agricole, militaire et conquérante : ils avaient déclaré la guerre au commerce, aux arts, à l'industrie, et voulaient changer la France en une république de soldats laboureurs.

« Cette faction a succombé précisément par ce qui semblait devoir la soutenir, je veux dire par le refuge que cherchèrent dans son sein les membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale, dépositaires et exécuteurs des fureurs de Robespierre. La grande majorité de la Convention ne leur ayant point pardonné cette complicité, et pour les perdre ayant soulevé contre eux l'horreur et l'opinion publique, ils ont entraîné dans leur décri les Jacobins qui menaçaient de les soutenir.

« Sa Majesté Impériale et Royale n'ignore point de quelle manière cette infernale société a été réprimée, sans être néanmoins formellement proscrite. L'exécration de la France a obéi au signal que donnait la Convention, dans les départements comme à Paris; les Jacobins, chassés de leurs clubs, des administrations, des bureaux, n'ont plus osé même s'assembler; la haine générale les poursuit partout.

« Ils ne comptent pas cinquante membres à eux dans la Convention, minorité condamnée à l'humiliation et au silence qu'elle imposa autrefois, le fer en main, à ses adversaires. Mais on se tromperait de croire cette faction étouffée.

« Cette dangereuse faction, quoique abhorrée du public et en minorité à la Convention, peut encore regagner la supériorité par un coup de main semblable à ceux qui ont décidé les différentes époques de la révolution, et dont la durée de l'état républicain leur fournira tôt ou tard l'occasion.

« Le parti adverse des Jacobins a reçu le nom de *Modérés*, il ne mérite cette qualification que dans le sens relatif, car, sans la conduite des Jacobins proprement dits, celle des modérés pendant le cours de la révolution ne devrait les conduire qu'à l'échafaud. Les principaux membres de ce parti ont figuré dans tous les forfaits du temps : ils furent complices des massacres des 2 et 3 septembre 1792; la plupart votèrent le régicide et en conduisirent les délibérations préparatoires. Jusqu'au milieu de l'année courante, ils appartinrent au club des Jacobins, dont ils étaient alors les orateurs et les soutiens. Mais réduits à la seconde ligne par la suprématie de Robespierre et de ses coadjuteurs, ils s'étaient rangés sous la bannière de Danton; ils parti-

cipèrent à ses craintes, à ses projets, et ont failli participer à sa destinée. Comme ce chef, et intimidés par le tribunal révolutionnaire à l'élévation duquel ils avaient concouru, ils laissèrent périr la reine de France et Mme Élisabeth, avec le désir de les sauver. Devenus suspects à Robespierre, étrangers aux comités qui couvraient la France de sang et de ruines, leur arrêt de proscription était signé lorsque, le 29 juillet dernier, ils prévinrent leurs bourreaux en les faisant traîner au supplice.

« Cet acte de nécessité faisant paraître les modérés sous le caractère de libérateurs de la Convention et des opprimés, leur donna le suffrage public, sans leur donner ni l'estime, ni la confiance. Ils s'aperçurent avec raison qu'ils ne se populariseraient jamais s'ils ne faisaient rétrograder le régime révolutionnaire, et s'ils ne déclaraient pas la guerre à ses fauteurs. Aussitôt les prisons s'ouvrirent, la guillotine permanente disparut, les tribunaux révolutionnaires furent fermés, les mesures de terreur représentées comme des crimes; la presse et la parole brisèrent leurs chaînes, on promit la sûreté au dedans, on fit espérer la paix au dehors. Le mouvement public qu'excita ce changement inopiné en nécessita l'extension et la durée. Il soutint le système de douceur adopté par les modérés, beaucoup plus que les modérés eux-mêmes; il les aida à obtenir dans la Convention une majorité suffisante contre les partisans de la terreur. Jusqu'à présent ce parti a donc tiré toute sa force du sentiment populaire, et lui obéit, non pas après l'avoir formé, mais après lui avoir redonné son essor.

« Aucun de ses membres ne croit à l'existence future de la France en république; chaque jour, en feignant d'en proclamer l'immortalité, ils travaillent à en

ébranler les fondements, mais ces hommes, d'un génie étroit et d'un caractère encore plus méprisable que leur génie, sont alternativement poussés, et au gré des circonstances, de l'ambition à la crainte et de la crainte à l'ambition.

« Sans les craintes que le sort de leurs prédécesseurs leur inspire, ils désireraient conserver la république pour en rester les dictateurs; mais il y a raison de croire que leurs pensées et leurs plans se tournent aujourd'hui vers le rétablissement de la royauté. Une multitude d'informations précises et uniformes, des démarches clandestines et l'examen attentif de la direction graduelle que les modérés impriment à l'Assemblée et à l'opinion publique, me laissent peu de doute à cet égard.

« Peu après la fin de Robespierre, je fus consulté par quelques chefs constitutionnels, exilés de France, sur un plan de conduite et de rapprochement qu'ils suggéraient aux modérés; ceux-ci, sans répondre directement à cette communication, ont suivi si littéralement la marche qui leur était tracée, qu'il ne restait à peu près plus qu'à consommer le dernier acte, en proclamant le jeune roi. Si l'armée de Sa Majesté Impériale et Royale se fût maintenue sur la Meuse, et les Anglais dans le pays de Généralité; si les Espagnols n'eussent pas perdu deux provinces en six semaines, si le roi de Prusse n'eût pas échoué devant Varsovie et menacé de retirer la moitié de son armée du Rhin, ces préliminaires monarchiques se fussent rapidement fortifiés dans la Convention. Mais l'espoir de détacher de la coalition le roi de Prusse et les puissances du midi, celui d'envahir la Hollande et de la rançonner; enfin le cri de paix artificieusement propagé de la diète de

Ratisbonne dans l'empire entier, ont persuadé l'Assemblée de Paris que, maîtresse de finir la guerre, elle l'était par conséquent de fixer sa destinée et celle de la France de la manière la plus indépendante.

« Par ce concours de circonstances, le rétablissement d'un roi cessant pour eux d'être de nécessité, les modérés feront-ils par une politique éclairée, ou par un intérêt bien entendu, ce que la crainte ne les oblige plus de faire ? Il est impossible de répondre affirmativement à cette question, puisqu'elle dépend d'hommes uniquement gouvernés par les passions. Mais je puis certifier à Sa Majesté l'empereur et roi, qu'individuellement dégoûtés de la république, les modérés ne perdent pas de vue le projet de rétablir la royauté.

« Quelle royauté entendent-ils rétablir, en quel temps et par quel moyen ? Ce sont des questions que l'avenir et les circonstances peuvent seuls résoudre. Ambitieux ou lassés du gouvernement, les modérés et leur clientèle ne renonceront à leur domination passagère, qu'en affermissant leur sûreté pour l'avenir. Ce ne sera jamais qu'en leur garantissant positivement leurs vies, les fortunes illégitimes qu'ils ont acquises au scandale de la France, et la certitude de n'être pas recherchés, qu'ils consentiront à remettre le sceptre dans les mains du monarque ; ils se réserveront la forme du gouvernement, un retranchement contre ceux qui administreraient la régence.

« Les difficultés de ce problème rattachent, malgré eux, à la république ceux des révolutionnaires qui seraient tentés de l'abolir. Si leurs mains insensées et criminelles eussent épargné la reine et Mme Élisabeth, l'une de ces deux princesses, avec lesquelles la Convention eût capitulé, aurait servi à terminer les

embarras de la régence; mais on redoute de l'attribuer aux princes, frères de Louis XVI, et l'on ne sait comment les remplacer. Le même principe de crainte et de haine contre les princes émigrés divise encore les républicains chancelants sur le choix d'un roi. Les uns songent au jeune orphelin qui languit dans la tour du Temple; d'autres au duc d'Orléans retiré en Suisse, prince qui, sans partager les vices et les crimes de son père, a servi le parti populaire jusqu'à la mort du roi, et qui ayant affiché la profession d'attachement à la constitution de 1791, est beaucoup moins redouté des républicains, qui se flattent au contraire d'en avoir tout à espérer. Le troisième enfin, pense à changer la dynastie et à donner le trône à un étranger.

« A quelque préférence que se déterminât la Convention, il faut regarder comme certain qu'elle réduirait d'abord l'autorité royale à une pure représentation, et qu'elle conserverait la réalité de sa puissance. Le temps de cette révolution est donc nécessairement indéterminé.

« Les moyens par lesquels ils effectueraient cette entreprise consiste, en général, dans la proscription successive du parti jacobin, dans des efforts indirects pour dégoûter le peuple du gouvernement républicain, dans l'adoucissement du régime révolutionnaire et l'improbation de ses maximes, dans un rapprochement avec les constitutionnels, auteurs ou partisans de la loi de 1791; enfin dans la formation d'une majorité tellement prépondérante à la Convention et dans Paris, que l'on pût proclamer sans risque le décret qui fixerait la restauration du monarque.

« Le parti que je viens de décrire compte cent à cent cinquante membres dans la Convention; il ne doit

sa prépondérance qu'à la haine de la grande pluralité de l'Assemblée pour les Jacobins. Du reste, aucun de ces modérés ne mérite le nom de chef, ni n'est capable d'en soutenir le rôle. Le peuple ne leur porte aucune affection individuelle, il leur serait impossible de l'émouvoir pour leur cause personnelle, du moment où elle cesserait d'être celle du public.

« Le troisième parti existant dans la Convention est composé d'environ cent cinquante-quatre membres qui refusèrent de voter la mort de Louis XVI, et de soixante-quatorze députés presque tous dans le même cas, et enfermés depuis la révolution du 31 mai, qui décida la supériorité des Jacobins et qui amena celle de Robespierre. Ces cent cinquante-quatre représentants n'échappèrent à la prison que par défaut d'influence et par le silence profond auquel ils se condamnèrent à la Convention. Il y ont séjourné onze mois sans oser ouvrir un avis, annulés par la terreur, et attendant chaque semaine l'instant de leur supplice.

« Celui de leurs soixante-quatorze collègues détenus, invoqué tous les jours par les Jacobins, n'a tenu probablement qu'à la quantité de victimes plus utiles que le comité de salut public avait à sacrifier avant eux. Par un effet des conseils insinués de Suisse aux modérés, ceux-ci ont fait élargir les soixante-quatorze députés prisonniers, et malgré les oppositions d'une partie de la Convention, sont parvenus à les faire rentrer au sein de l'Assemblée.

« Réunie en 1792 et en 1793 à la faction dite des Brissotins, du nom de Brissot l'un de leurs chefs, ou des fédéralistes, parce qu'on leur attribua le projet de convertir la France en une confédération de républiques, présidée par un roi, cette section de députés nationaux

compte des hommes honnêtes, quelques têtes ardentes et gâtées, et encore plus d'hommes faibles accoutumés à céder à la violence des conjonctures. La plupart votèrent, en 1792, la république sans la désirer, ni même sans la juger praticable. L'expérience terrible qu'ils en ont faite les a suffisamment éclairés; elle leur a même redonné un degré de courage dont ils sentent la nécessité; les sentiments actuels de plusieurs d'entre eux sont connus, et l'on peut regarder le plus grand nombre comme partisans secrets de la monarchie, et comme déterminés à en seconder le rétablissement, au moment où l'état de la scène permettrait d'en avouer l'entreprise.

« Les modérés se sont fortifiés par ce parti qui, cependant n'ayant point les mêmes crimes à se reprocher, ni le caractère aussi suspect que la plupart des modérés, ne s'est placé sur la ligne que comme point d'appui. Tant que ces derniers n'adopteront pas une marche plus décidée, les fédéralistes s'en défieront d'autant plus, que les principaux des modérés actuels les poursuivirent dans le temps avec acharnement, et concoururent à faire guillotiner, au mois d'octobre 1793, les vingt-deux chefs de la faction fédéraliste.

« Le dernier parti qu'il me reste à faire connaître, consiste dans la classe de députés, intermédiaire entre les Jacobins et les modérés. Il est plus aisé de définir leur caractère que leurs intentions; la plupart se sont signalés par des opinions atroces; leur conduite fut conforme à leurs opinions. Sans les Jacobins d'aujourd'hui, la révolution n'aurait point eu de moteurs ni d'instruments plus pervers.

« Si cette ligue des républicains mitigés acquérait de la consistance et quelque supériorité, elle remplacerait

les Jacobins, en modifiant seulement leur audace, leur férocité et leur but final.

« Malgré eux le système de modération a prévalu : quoi qu'ils n'aient pas osé manifester une opposition ouverte, ils ont tendu et tendent encore à empêcher l'affaiblissement du régime révolutionnaire.

« Les modérés combattent les royalistes avec mollesse et les Jacobins avec fureur. Les républicains mitigés feraient grâce aux Jacobins s'ils ne redoutaient leurs chefs, et scelleraient leur réconciliation avec le sang des royalistes.

« On retrouve parmi eux le principe fondamental de la révolution, celui de tout sacrifier à la convenance, et de n'être jamais retenu dans sa marche par aucun motif de morale, de justice, de droit et de devoir. Là, ainsi qu'aux Jacobins, prévaut le système des confiscations, mais par des voies moins sanguinaires.

« L'esquisse rapide des différents partis dans lesquels la Convention est subdivisée aidera Sa Majesté à saisir le caractère général de ce congrès anarchique.

« Sa mobilité dérive de l'opinion générale et commune à la grande pluralité des individus qui le composent, que l'existence de la Convention est forcée, dangereuse à ses propres membres, et qu'elle est dévouée à des crises perpétuelles. En conséquence, on s'avoue généralement la nécessité d'arriver à une forme de gouvernement moins terrible que celle d'une Assemblée où la faction qui usurpe son despotisme peut, d'un jour à l'autre, envoyer la minorité à l'échafaud.

« Mais, d'accord sur ce point, on ne l'est nullement sur les moyens de l'atteindre, ni sur la nature du régime qu'on voudrait substituer à celui du moment.

« L'hypocrisie et la fureur occupent alternativement

la scène. Chaque séance est un mensonge de plusieurs heures, à l'aide duquel on déguise ses propres intentions. La crainte d'être soupçonné d'idées contraires à celles que l'on professe, fait exagérer encore la dissimulation. Les papiers publics qui transcrivent les débats de la Convention ne représentent donc que l'histoire d'une mascarade. Cette habitude de fausseté toutes les fois qu'il s'agit d'opinions, cède aux passions brutales, à la haine, à la jalousie, à la vengeance, dès qu'on s'occupe des personnes.

« Individuellement la Convention est composée de pygmées ; mais ces pygmées, toutes les fois qu'ils agissent en masse, ont la force d'Hercule, celle de la fièvre ardente : c'est qu'ils sont poussés par les passions, par le plus grand des intérêts, celui d'échapper à la destinée dont les menacent cinq ans de crimes.

« Quoique le plus petit nombre de ces députés pense sérieusement à fonder une république, la majorité physique de la Convention est encore républicaine, c'est-à-dire que les dangers du rétablissement d'un monarque les effrayent encore plus que les orages de l'anarchie et les vicissitudes de l'autorité dont ils se sont emparés.

« Après avoir décrit à Sa Majesté l'empereur et roi les cabales et l'esprit de la Convention, il me reste à l'entretenir des partis qui existent hors de son sein.

« Le glaive de Robespierre, en frappant un an entier les révolutionnaires autant que les royalistes, a considérablement diminué le nombre des républicains. Le nombre des républicains opiniâtres se réduit donc aujourd'hui : 1° à la clientèle du parti des Jacobins et de celui des républicains mitigés de la Convention ; 2° aux enthousiastes pour qui le dogme de l'égalité est

beaucoup plus cher que la liberté même, ou à ceux qui dans ce même dogme trouvent une ressource de fortune ou de vanité; 3° aux gens bornés qui, ne voyant aucun milieu entre la république et l'ancien régime, se rattachent à celle-là pour ne pas retomber dans celui-ci; 4° enfin, à de jeunes romanciers politiques, gâtés par la lecture de Rousseau et de l'histoire des républiques anciennes, pour qui le palais des Tuileries est le Capitole, la Convention le sénat de Rome, une expédition dans deux ou trois provinces voisines de la France, la conquête du monde, et qui, de bonne foi, se persuadent que la république française est appelée à déployer les mœurs de Sparte, la législation de Platon et la grandeur de l'ancienne Rome. Ce sont là presque tous de méchants écrivains, des régents de collége, des gens de lettres, des orateurs de cafés. Tant que les clubs de Jacobins ont subsisté à Paris et dans les provinces, ils servaient de ralliement aux républicains forcenés ou spéculateurs. Depuis la clôture de ces sociétés, le parti épars flotte obscurément et sans boussole; il a perdu de son poids, et perd chaque jour de ses adhérents.

« On ne peut, sans exagération, estimer au delà du quart des habitants de la France le nombre d'hommes quelconques qui poursuivent invariablement le maintien de la république.

« Les royalistes forment une portion plus considérable, si l'on comprend sous ce nom et indistinctement tous les citoyens qui désirent le rétablissement de la royauté et de la religion. Par approximation, on peut les évaluer au tiers des habitants; mais rien de plus dissemblable que les diverses sections de ces partisans de la monarchie : ils diffèrent essentiellement en force et en opinion.

« Une classe distinguée dans l'origine sous le nom d'aristocrates, c'est-à-dire le clergé, la noblesse, la haute finance, les grands propriétaires, ont perdu par l'émigration ou par les supplices la plus grande partie des personnes que l'illustration de la naissance, les places du gouvernement, de la magistrature ou de l'armée et leur fortune, avaient mises à la tête de l'État. Les confiscations et les séquestres ont anéanti leur opulence. Parmi ceux qui vivent encore en France, le très-petit nombre a conservé les débris de son patrimoine, et ne les conserve que précairement, à peine en connaît-on quelques-uns, que la voix publique, dans un moment favorable, appellerait à prendre les rênes, et à fonder une restauration. Des vieillards, des femmes, des enfants, quelques ecclésiastiques et gentilshommes cachés dans leur province, voilà ce qui compose maintenant les derniers restes des aristocrates proprements dits.

« On peut y joindre encore les braves habitants de la Vendée et d'une partie de la Bretagne. La guerre de 1793 en a fait périr moins que de patriotes; ces derniers avouent une perte de deux cent cinquante mille individus, de tous sexes, tués ou égorgés. La Vendée en a perdu près de deux mille, soit sur le champ de bataille, soit dans les supplices, soit de misère, soit par la déportation.

« Dans la même section des royalistes, on peut ranger encore nombre de personnes du tiers état, soit dans la robe, soit dans le commerce, soit parmi les bourgeois en général qui, ayant adopté dans l'origine quelques-unes des idées de la révolution, regrettent amèrement qu'elle ait jamais commencé, et la verraient finir avec joie, même au prix du retour de l'ancien régime.

« Sa Majesté Impériale et Royale observera que de ces trois catégories de royalistes purs, une seule, celle de la Vendée, peut être considérée comme active et importante. Les deux autres ne sont pas encore revenues de la terreur qui a frappé le royaume entier de léthargie; elles sont en général dans une impuissance totale d'action et même de volonté. Nul personnage pour les rallier et les conduire. Ils ne pourraient devenir utiles que par leur union au parti constitutionnel, fondateur de la constitution de 1791, professant le dogme fondamental du gouvernement monarchique, et encore plus opprimé depuis 1792 que les royalistes purs.

« Quoique la terreur, l'ambition, l'intérêt et la guillotine l'aient diminué depuis l'existence de la république, le parti constitutionnel embrasse encore une grande partie des bourgeois et des propriétaires de la campagne. Indubitablement il comptait pour lui, en 1791 et 1792, la pluralité des Français : le roi Louis XVI avait fait constater cette vérité. Dix-huit mille officiers de tout grade nommés à l'armée par les constitutionnels, soixante et onze administrations de départements sur quatre-vingt-deux, la plupart des tribunaux, les commerçants, les fabricants, tous les chefs et la grande partie de la garde nationale de Paris, étaient alors dans les intérêts de ce parti. Plusieurs de ses chefs ont péri, un plus grand nombre sont sortis de France, ses adhérents ont été et sont encore condamnés à la dissimulation et à la nullité; mais ses racines, cachées sous une grande surface, repousseront de toutes parts au moment où la tyrannie républicaine s'affaiblira.

« A l'avantage du nombre, les constitutionnels joignent celui d'être plus voisins de la révolution, d'en mieux connaître les ressorts et la manœuvre, et de pou-

voir s'allier avec les déserteurs de la cause républicaine. Leur ancienne théorie, plus démocratique encore que monarchique, est aussi plus accessible à cette foule d'ignorants ou d'enthousiastes, infectés de la doctrine de l'égalité et de la souveraineté du peuple. Placés comme intermédiaires entre les aristocrates et les républicains, non-seulement leur faction sert de dépôt à toutes les conversions, elle présente de plus à la nation un système déjà connu, déjà consacré, déjà érigé en loi, et dont la destruction a emporté les regrets de la majorité du peuple.

« Cependant ce parti est aujourd'hui aussi dispersé et presque aussi insignifiant que celui des aristocrates. Privé de chefs, de la faculté de se réunir et de s'assembler, difficilement parviendrait-il à soulever par son propre poids l'édifice monstrueux de la république, et à le renverser tout seul. Mais il existe une affinité entre ces membres et les anciens fédéralistes de la Convention, qu'on peut envisager maintenant comme des constitutionnels secrets; les *modérés* mêmes, qui ne rétabliraient la royauté qu'à des conditions constitutionnelles, tendent, par la nature des choses, au même rapprochement.

« Les opinions actuelles de ce parti, conformes à celles de ses chefs, se sont améliorées par la funeste expérience de leurs premiers essais. Tout ce qui marque parmi eux par les talents et par le crédit est unanime à désapprouver les bases de la constitution qu'ils fabriquèrent et qui les a perdus : convaincus de la nécessité de la réformer, ils institueraient aujourd'hui une monarchie limitée, mais non écrasée comme en 1791 par le pouvoir du peuple ou de ses délégués; ils rendraient au gouvernement royal une bien plus grande

énergie, en circonscrivant son autorité en matière de législation et d'impôts par la représentation nationale, qui serait divisée, comme en Angleterre, et exercée par les seuls propriétaires.

« D'accord sur les opinions fondamentales, les constitutionnels le sont peu dans leurs vues personnelles : il règne beaucoup de rivalités particulières dans ce parti fécond en intrigant, en ambitieux, en hommes dévorés de l'envie de jouer un rôle. M. de La Fayette sa cabale, MM. de Lameth en ont une autre, Dumouriez a ses partisans; d'autres comités ont encore leurs héros et leurs vues personnelles. Le malheur commun a peu rapproché ces oppositions mutuelles. Quant au peuple, il n'a voué ni estime, ni attachement à aucune des factions actuellement existantes à la Convention, encore moins à leurs principaux membres : il les verra régner ou égorger avec la même indifférence. »

CHAPITRE SIXIÈME.

(1795.)

Lettres sur la paix de Bâle à l'abbé de Pradt, à M. de Hardenberg, au général Heyman, au maréchal de Castries.

De toutes les éventualités possibles à prévoir, aucune n'inquiétait plus Mallet que la signature de paix partielles entre la Convention et divers États de la coalition. Le faisceau serait rompu et la Convention sauvée, au moment même où ébranlée déjà et prête à perdre l'équilibre sur le terrain mouvant de l'opinion qui demandait la paix à grands cris, elle était menacée d'une chute prochaine. Dès le mois de novembre 1794, Mallet avouait ses alarmes à l'abbé de Pradt.

LETTRE DE MALLET DU PAN A L'ABBÉ DE PRADT.

Berne, 1er novembre 1794.

« Voilà Coblentz et les États ecclésiastiques gobés sans brûler une amorce. En repassant le Rhin, les Prussiens ont abandonné Mayence aux Autrichiens. Mollendorf a promis à son armée de bons quartiers d'hiver qu'il va prendre, et une paix très-prochaine de son maître avec les ennemis. Ces désastres et ces scandales tiennent aux mêmes causes. Il est évident qu'on ne *veut* pas se défendre. Il n'en faudrait pas tant que

vous en demandez pour finir dans six mois la république et la révolution. Que les alliés soient à la gauche ou à la droite du Rhin, ils n'en triompheraient pas moins et presque sans combattre. Telle est l'irrésistible pente du torrent en France, que la Convention est perdue si elle ne peut montrer la paix signée avant le printemps. Il n'y a plus qu'une passion, c'est la soif de la paix. Si les puissances, je vous le répète, gardaient contenance et présentaient à la nation l'alternative : *guerre et république, paix et monarchie*, le résultat ne serait pas douteux, en observant cependant de ne rien faire qui ranimât les passions et les craintes. Mais tout me fait craindre qu'on ne précipite la paix et qu'on ne la fasse comme on a fait la guerre, sans examen ni connaissance de son ennemi. Alors la Convention reprend son assiette, et l'olivier à la main, elle fera recevoir, n'en doutez pas, tel essai de gouvernement républicain qu'il lui plaira de proposer. Retenez bien que c'est la paix qu'on veut généralement, avec ou sans monarchie. Celle-ci n'a encore que des partisans timides : la masse commence à oublier qu'il y ait jamais eu un roi, et une fois la paix faite au dehors et un régime doux au dedans, le peuple n'aura plus d'intérêt à désirer un autre ordre de choses. Ceux qui y aspirent étant sauvés des cachots et des guillotines, se contenteront d'une mauvaise auberge, sans faire un pas pour atteindre un château où ils seraient beaucoup mieux logés. »

Sur ces entrefaites, M. de Hardenberg lui ayant demandé sa correspondance, Mallet ne manqua pas, en présentant le tableau de la France et des changements qui venaient de s'y opérer, d'appuyer sur la persistance de la doctrine révolutionnaire, vrai

et redoutable danger toujours suspendu sur l'Europe.

« Ce qui ne change point, disait-il avec force, c'est l'essence de la doctrine révolutionnaire. Tous ceux qui, en France, ont voulu et veulent la république, en sont infectés : elle domine dans les administrations, dans les sections, dans les clubs; les sociétés populaires formées dans chaque ville, bourg ou village, et où tout le bas peuple se rend tous les soirs, en sont le dépôt et l'aliment. Cette théorie antisociale est pour tous les partisans de la révolution une véritable religion. C'est ce que n'observe point cette foule absurde d'écrivains et de raisonneurs ignorants qui, en Allemagne, cherchent à aveugler les souverains et les peuples, en représentant sans cesse la révolution française comme *locale*, comme produite par des causes particulières à la France, comme entretenue par la nécessité de résister à la guerre étrangère. Rien de plus faux que ces assertions. Le système révolutionnaire est applicable à toutes les nations; il a pour base des maximes philosophiques propres à tous les climats et ennemies de tous les gouvernements. Ses auteurs ne font pas plus de grâce à celui d'Angleterre qu'au gouvernement oriental; ils ont empoisonné de leurs prédications les républiques comme les monarchies. On a vu, on voit leurs émissaires catéchiser le peuple des États neutres, de Gênes, de Suisse, de Suède, tout comme celui des puissances belligérantes. Les trois Assemblées qui ont subverti la France, et celle d'aujourd'hui plus particulièrement, ont fait de ce système un objet d'enthousiasme aveugle. Le fanatisme d'irréligion, d'égalité, de propagandisme, est aussi exalté et mille fois plus atroce dans ses moyens que ne le fut jamais le fanatisme religieux.

« Cette secte redoutable s'est alliée aux presbytériens en Angleterre, aux illuminés en Allemagne, à tous les disciples de la philosophie moderne dans l'Europe entière. Tous regardent aujourd'hui la France comme la métropole de leur doctrine et le centre d'union. Les religions, jusqu'ici, tendirent à réprimer les passions; celle-ci les excite toutes et les met en liberté. Elle recrute au nord comme au midi, dans toutes les régions, dans toutes les conditions, dans tous les États, les ambitieux qui n'ont pu parvenir, les gens décriés ou ruinés, les hommes de lettres qui s'imaginent tous être seuls capables de gouverner, les mécontents, les visionnaires, les têtes ardentes et les classes inférieures du peuple. Elle se déploie, se propage comme l'islamisme, par les armes et par l'opinion : d'une main ils tiennent le sabre et de l'autre les droits de l'homme. L'un des principaux motifs qui détermina ses fondateurs à entrer en guerre avec les puissances, fut l'espoir d'accélérer les progrès de la religion révolutionnaire par la conquête et par la corruption des peuples et des soldats. La Convention et le club des Jacobins ont organisé leurs missions de prosélytisme dans l'intérieur et chez l'étranger, comme les jésuites organisèrent les leurs en Amérique et à la Chine. »

Cependant les premiers soupçons de Mallet du Pan ne tardèrent pas à prendre de la consistance : on vit bientôt arriver à Bâle des députés conventionnels nommés pour *opération secrète*, un chambellan prussien, des diplomates, l'ambassadeur de Suède, M. de Staël, et enfin Barthélemy en personne; tout annonçait que cette ville était le rendez-vous de négociateurs venus pour traiter. A ce coup, l'imagination

de Mallet, en lui déroulant une chaîne de lâchetés et de désastres, le rendit un moment injuste. Il voyait déjà l'Autriche se retirer découragée ou décidée à tourner ses armes contre la Prusse, ces défections entraîner tout le reste, et les Anglais payant cher leur politique, rester seuls et impuissants sur l'arène. Il jugea alors que sa correspondance pour M. de Hardenberg devenait inutile, et il la suspendit. Sa surprise fut grande en recevant par le général Heyman, de la part du ministre prussien, des instances pour continuer ses communications.

Il répondit sur-le-champ :

LETTRE DE MALLET DU PAN AU GÉNÉRAL HEYMAN.

« ... Je ne vous cacherai pas mon étonnement de cette consultation inopinée : moins que personne je devais m'y attendre, et je vois avec plus de chagrin que de surprise que ce nouveau travail sera aussi parfaitement inutile que les précédents. Je m'y suis dévoué par égard pour vous et par déférence pour un ministre respectable, sans espoir de produire aucun effet. L'expérience que nous avons acquise depuis trois ans m'a guéri de la manie de m'ériger en donneur d'avis. Il faut laisser périr ceux qui veulent s'empoisonner eux-mêmes. L'Europe s'en va. Elle tombera en révolution au moment où nous en verrons sortir la France. Voilà à quoi aura abouti cette guerre que le feu roi Louis XVI avait tant de raison de craindre, et dont il m'avait pronostiqué le résultat. Elle aura servi à prouver une chose : c'est qu'il n'y a rien au monde de si nul, de si désorganisé, de si impuissant qu'une coalition.

« Une correspondance telle que celle qui nous a oc-

cupés n'est que du papier barbouillé.... J'en étais à mon cinquième numéro, qui part aujourd'hui, lorsque j'ai appris, par des lettres de Francfort, que vous commenciez de plus belle vos négociations avec les bandits des Tuileries, et que M. le baron de Hardenberg allait se rendre à Bâle à cet effet. Voilà un commentaire bien clair de mon travail. Si je l'eusse prévu, je ne l'aurais pas commencé. Je regrette vivement d'avoir entrepris une tâche pour la quitter au bout d'un mois par un motif aussi désolant. Il me semble que, puisqu'on était aussi déterminé à négocier en dépit des circonstances et des intérêts les plus sacrés, il était bien superflu de recourir à mes informations. L'expérience jugera et les motifs de votre cabinet, et les suites de sa démarche, et la conduite extraordinaire qu'on fait tenir à Sa Majesté prussienne.

« M. le baron de Hardenberg n'aura, j'imagine, plus besoin de mes services, étant sur les mêmes lieux que moi et à portée de se procurer les renseignements dont il peut avoir besoin. Sa mission même exclut ma correspondance, qui est un plaidoyer perpétuel contre ces négociations anticipées et funestes.

« Il est très-possible que la Convention n'existe plus au moment où votre cour voudra signer la paix avec elle. Depuis l'origine de la guerre, les alliés ont toujours eu l'art de se mettre en opposition avec les conjonctures et de laisser évanouir ou d'annuler eux-mêmes celles qui leur étaient favorables. Quel monde que celui-ci, mon cher général! Je vous renouvelle, etc.

« MALLET DU PAN. »

La réponse fut telle que Mallet commença sérieu-

sement à se rassurer. Le général leva ses objections en peignant avec chaleur les principes et le caractère du ministre, la loyauté de ses sentiments, la rectitude de ses vues personnelles, et surtout son désir exprès que Mallet n'épargnât pas même les vérités désagréables, en donnant encore plus de vigueur à ses arguments. Force était bien à notre publiciste de chercher d'autre but qu'une paix partielle à ces conférences de Bâle; il crut un instant que c'était une comédie arrangée pour rogner quelques palatinats à la cour de Vienne. Il écrivait alors à M. de Castries :

LETTRE DE MALLET DU PAN AU MARÉCHAL DE CASTRIES.

4 avril 1795.

« J'ai des raisons personnelles de croire M. le baron de Hardenberg aussi éloigné, par ses opinions que par la sagesse de son esprit et l'élévation de son caractère, d'une transaction aussi honteuse et aussi dérisoire. Ce ministre me fit prier, il y a trois mois, de lui développer mon opinion sur les questions courantes. Ma réponse fut étayée de preuves, de faits, d'inductions si convaincantes, que j'appris sans étonnement que M. de Hardenberg partageait absolument mon sentiment. Il partit pour Berlin, en me faisant savoir qu'il l'appuierait de toutes ses forces; mais, pour tout résultat, on a recommencé à négocier. Le ministre est venu lui-même à Bâle : peu après son arrivée, j'ai reçu de lui la demande d'une entrevue et la suite de ma correspondance, et j'ai refusé l'une et l'autre, en déclarant que, dévoué à la cause de la monarchie française et de l'Europe, je ne voulais intervenir pour rien dans

les intérêts privés de la Prusse avec la Convention.

« Vous induirez de ces dernières demandes qu'on n'est rien moins qu'affermi dans ses desseins, ni près de conclure; mais vous approuverez, je pense, la réserve que je me suis imposée. »

Il venait de fermer cette lettre, lorsqu'il apprit le traité de *paix et d'amitié* signé le 5 avril, à Bâle, entre le roi de Prusse et la république française. M. de Hardenberg était arrivé de Berlin pour reprendre les négociations un moment interrompues par la mort du baron de Goltz. Les conséquences prévues par Mallet ne tardèrent pas à se dérouler; seulement l'Autriche, qui venait de perdre ses Pays-Bas et les contingents de la Hollande conquise par Pichegru, l'Autriche exaltée par ses malheurs mêmes, par l'isolement dont elle était menacée et par son indignation, au lieu de se laisser abattre soutint hardiment la campagne, avec la seule alliance plutôt qu'avec le concours heureux et effectif de l'Angleterre.

Une lettre confidentielle où Mallet donnait carrière à sa première impression, vint à la connaissance du baron de Hardenberg, qui s'en plaignit à son tour dans les termes d'un vif mécontentement. Mallet, tout en protestant contre l'indiscrétion qui lui avait donné des torts apparents, se défendit avec franchise :

LETTRE DE MALLET DU PAN AU BARON DE HARDENBERG.

Berne, 17 mai 1795.

« Monsieur le baron,

« Je n'ai eu connaissance que la semaine dernière de la lettre de Votre Excellence au général Heyman, du 15 avril dernier, où vous le chargez de m'exprimer votre mécontentement de l'opinion que j'avais manifestée à M. de Tolosan, et que ce dernier, sans y être autorisé et sans me l'avoir fait pressentir, se crut permis de communiquer à son ami. Une semblable communication était une offense à Votre Excellence et à moi; je me flatte qu'elle ne m'a pas soupçonné d'en être le complice.

« Je serai fort embarrassé de me justifier d'une lettre écrite par M. de Tolosan, où il traduisait plutôt qu'il ne transcrivait mes expressions; mais je puis affirmer que celles-ci ne contenaient pas une syllabe injurieuse à Votre Excellence. Je n'ai jamais mis en doute une minute la loyauté de ses sentiments ni la rectitude de ses vues personnelles. Dans plusieurs lettres particulières, plus importantes que celles qu'avait reçues M. de Tolosan, j'exprimai cette opinion avec force et je l'ai répétée publiquement, constamment, même depuis la signature de la paix. Le chevalier de Gallatin, mon compatriote et mon ami, qui dernièrement a eu l'honneur d'entretenir Votre Excellence, pourrait lui attester qu'en sa présence et en celle de tout autre je n'ai jamais tenu un autre langage.

« En acceptant la proposition de cette correspondance passagère, j'objectai au général Heyman la nature de mes opinions, incompatibles avec la direction

que paraissait prendre le cabinet de Sa Majesté prussienne. Il surmonta cette difficulté en m'exposant la peinture très-fidèle des principes et du caractère de Votre Excellence : sur une caution semblable, et par les excitations réitérées du général, je ne craignis point de vous présenter ce qu'il exigeait, c'est-à-dire *même les vérités désagréables*. A votre départ pour Berlin, monsieur le baron, il applaudit de votre part à ma *sincérité*, en m'invitant à donner *encore plus de force* à mes arguments.

« Peut-être ai-je été pardonnable de m'étonner de votre départ pour Bâle, et d'apprendre cet événement par les gazettes, à l'instant où je continuais à vous expédier à Berlin un travail, dérisoire dans cette nouvelle conjoncture, et sans que directement ou indirectement j'eusse reçu de Votre Excellence ni avis de poursuivre, ni indication de lieu et d'adresse, ni assurances même détournées que la mission de Votre Excellence restait compatible avec les opinions et la cause auxquelles je suis dévoué publiquement depuis six ans.

« Ce silence et le séjour de Votre Excellence à la frontière de France, suffisaient à me convaincre que ma correspondance restait sans objet, que la paix ne tarderait pas à se conclure, et que, dans cet état de choses, toute lettre de ma part devenait un acte d'importunité, une indécence et un contre-sens. Quant à l'entrevue, Votre Excellence en avait jugé comme moi les inconvénients : il était presque impossible qu'elle restât ignorée. Huit jours après, le *Moniteur* et les tribunes de la Convention n'eussent pas manqué d'ajouter à leurs impostures périodiques que j'étais un émissaire et un intrigant; les émigrés, dont le désœuvrement fomente le babil et les extravagances, eussent porté cette

grande nouvelle d'un bout de l'Europe à l'autre, avec les qualifications qui leur sont familières. Votre Excellence me rendra la justice de penser que l'opinion de cette tourbe ne me touche guère; mais des rapports plus respectables, mes devoirs envers la mémoire de Louis XVI qui m'honora de sa confiance sans m'honorer jamais de ses bienfaits, me forçaient d'écarter jusqu'au soupçon de participer en aucune manière à aucun arrangement avec la Convention nationale.

« Nul de ces motifs, monsieur le baron, ne vous était personnel. C'est précisément parce qu'il ne m'appartient pas de discuter les intérêts de votre cour que j'ai dû suspendre de vous écrire; vous ne me blâmerez sûrement pas d'avoir vu avec douleur signer la paix au moment même où la Convention éperdue abdiquait ses fonctions; je m'en afflige sans juger les raisons de Sa Majesté prussienne, et je connais trop votre grandeur d'âme pour douter que les vôtres, monsieur le baron, n'aient été aussi solides qu'obligatoires, etc. »

On comprendra le désappointement amer de Mallet du Pan; la paix de Bâle remettait en question des espérances et des projets auxquels il s'était laissé aller, en voyant la tournure que prenaient à l'intérieur les affaires de la France. Il avait cru reconnaître dans les dispositions générales, les signes manifestes d'un retour à la monarchie, non à l'ancien régime, car disait-il hardiment à l'abbé de Pradt : « il est aussi impossible de refaire l'ancien régime que de bâtir Saint-Pierre de Rome avec la poussière des chemins. »

« Croiriez-vous, écrivait-il encore à l'abbé, qu'on me presse chaque semaine de revenir à Paris? et croi-

riez-vous qu'un tour de roue de plus et je pars? Vous songiez à cette résolution il y a quinze mois; nous touchons au moment d'y songer sérieusement. Ecclésiastique déporté, vous rentrerez incessamment sans risque et probablement par décret. Vos confrères vous devancent en foule. Les opinions sont dans un chaos inconcevable. L'abbé Morellet a repris la plume : il est l'auteur du *Cri des Familles;* son pamphlet, qui a fait une étonnante fortune, a forcé la Convention à rendre gorge et à lever les séquestres. *L'Accusateur public,* qui se publie par numéros, a repris le ton que j'avais dans le *Mercure :* il a écrasé l'abbé Sieyès. « C'est avec votre *déclaration des droits* à la main, lui a-t-il dit, qu'on a égorgé vos collègues, vos bienfaiteurs, vos parents, une génération entière. Regardez, avide métaphysicien, vous avez du sang jusqu'aux genoux. » Mille journaux ou imprimés disent et redisent : « Nous ne voulons point de démocratie si elle n'assure au peuple *sûreté, justice* et *liberté.* L'égalité est dans la crotte. Rapprochez-vous, je vous le répète. »

Cependant la paix de Bâle n'ôta pas ces espérances à Mallet. Il jugeait que ce n'était que partie remise. Il écrivit le 19 avril à l'abbé de Pradt :

« La renommée qui, comme la peste, propage les poisons, vous aura instruit du traité de *paix et d'amitié* signé le 5 à Bâle. Vous en lirez les articles dans les papiers publics. Le courage m'a manqué pour vous mander dans le moment cet événement si précipité, si inouï par les circonstances où il a été consommé et si funeste par le retard qu'il apporte au dénoûment de nos malheurs.

« Depuis longtemps j'étais convaincu de la nécessité

de la paix, puisque la guerre ne pouvait plus se faire ni par les moyens convenables, ni par le concert, ni par les instruments indispensables; mais rompre la coalition, mais s'isoler par des paix partielles, mais s'humilier à ce point, mais reconnaître avec tant d'imprudence sa nullité, mais sacrifier une paix générale, sûre et glorieuse, que trois mois de contenance virile auraient amenée sans brûler une amorce, la sacrifier au dessein d'embraser l'empire par une guerre à la maison d'Autriche, voilà ce que la postérité jugera avec sévérité.

« Encore six semaines de patience et la Convention croulait. Le roi de Prusse lui apporte un étai, il la remet à flot, il ranime ses partisans, il alimente la ressource de ses charlataneries épuisées. Il inspire de la patience à la nation que le fardeau de ses souffrances allait faire éclater partout. Mais cette paix n'est qu'un répit momentané; elle ne peut arrêter l'effet des causes si puissantes, si actives, si manifestes de réaction. La Convention est usée, méprisée, haïe plus que jamais, et partout on réclame les assemblées primaires. Voici l'extrait d'une lettre très-récente que je reçois de Paris d'un ami sûr et éclairé, lequel revient d'une tournée dans le midi :

« La Convention, me dit-il, est généralement méprisée. Ceux qui crient : *Vive la Convention!* ne manquent pas d'ajouter : *mais nous n'avons pas de pain.* On n'entend nulle part, même dans les plus mauvais lieux, chanter *Ça ira.* Le tutoiement commence à disparaître. Dans le Lyonnais on bâtit des églises; sur toute la route d'Antibes à Genève, le dimanche se fête et le décadi se tourne en ridicule. On accorde partout une préférence décidée aux prêtres non assermentés. Quant aux prêtres assermentés, on ne tolère que ceux qui, ayant été con-

traints au serment par des menaces violentes, se sont depuis bien comportés. On espère de voir bientôt refleurir la religion; on regarde comme inévitable la restitution des biens d'Église, si ce n'est toutefois aux moines et une partie de ceux du haut clergé. Peu de biens d'émigrés sont vendus; presque tout le monde dit que les biens doivent être restitués à ceux qui n'ont pas porté les armes contre la France. Personne n'entend qu'on rétablisse la noblesse dans ses prérogatives héréditaires, ni les parlements dans l'exercice de leurs fonctions. Toutes les classes de la société, jusqu'aux dernières, montrent de différentes manières le désir d'un gouvernement monarchique, et surtout par ces mots qu'ils répètent souvent : *Huit et neuf font dix-sept.* Outre cette disposition à rétablir le dauphin sur le trône, on trouve juste de donner la régence à Monsieur. Quant au comte d'Artois, il y a contre lui une malveillance très-prononcée : la plupart penchent pour la constitution de 1791, avec une augmentation de pouvoirs pour le roi. »

CHAPITRE SEPTIÈME.

(1795.)

1er prairial. — Mort de Louis XVII. — On revient à Mallet, et le comte d'Artois lui envoie M. de Sainte-Aldegonde. — Lettre du comte d'Artois. — Questions posées à Mallet. — Sa réponse dans deux notes adressées à Louis XVIII. — Juillet 1795. — Lettre au maréchal de Castries. —Le comte François de Sainte-Aldegonde.

La tentative désespérée des Jacobins au 20 mai (1er prairial) ne parut pas à Mallet être de nature à arrêter le dénoûment de la crise; avant tout la victoire de la Convention était une victoire remportée sur le terrorisme; le reste impur de la queue de Robespierre avait succombé, le règne des piques était fini [1]. La Convention ne pouvait tenir encore longtemps contre la haine irrésistible du peuple lui-même. Mais un autre contre-temps, ou plutôt un grand malheur vint encore changer la face de la question, en enlevant aux efforts des monarchiens leur point d'appui. Le jeune roi, le captif du Temple, Louis XVII mourut.

La lettre suivante, adressée au maréchal de Cas-

[1] Un des correspondants de Mallet lui écrit : « Le 6 prairial, ordre de remettre les piques à la section, c'est-à-dire de désarmer les trois quarts des habitants, sous peine de prison : tout cela se fait sans murmure, on est à la queue pour attendre son tour; moi-même j'ai attendu trois quarts d'heure pour donner ma pique. On désarmerait ainsi toute la France sans coup férir. »

tries, montre que Mallet du Pan aperçut tout de suite les conséquences de cette mort, et prévit nettement ce qui arriva en effet; c'est que l'événement tournerait au profit, non de la royauté, mais de l'établissement d'un conseil exécutif auquel le peuple applaudirait.

LETTRE DE MALLET DU PAN AU MARÉCHAL DE CASTRIES.

17 juin 1795.

« Monsieur le maréchal,

« .... Les questions sur la régence s'évanouissent depuis la mort du jeune roi. Vous êtes déjà instruit, monsieur le maréchal, que ce malheureux prince a expiré le 8, à la suite d'un dépérissement graduel de trois mois, et, deux jours après, Desaulx, le chirurgien qui le traitait. Paris est persuadé d'un empoisonnement....

« Paris et les monarchistes sont consternés. Tous les rapports et toutes les réflexions me font craindre que cette perte inopinée ne consacre la république. Elle survient à l'instant même où la Convention va publier son plan de constitution. Les monarchistes ne se sentant pas, ni n'étant réellement assez forts pour faire un roi, ni même pour revenir à la constitution de 1791, s'étaient vus forcés de composer avec les Girondins et de se borner à obtenir des pierres d'attente pour la réédification monarchique. Les Girondins ayant adopté les bases mutilées de la constitution des États-Unis, les monarchistes demandaient que cette imitation fût complète; que les propriétaires seuls fussent représentés et représentants; que le corps législatif fût divisé en deux chambres au lieu de l'être en deux sections d'une même

chambre; enfin, qu'on admît un chef et non un conseil exécutif. Pendant la minorité, ils entendaient faire gouverner le conseil de régence comme vice-président, et ce *mezzo-termine* ralliait aux monarchistes un nombre de républicains. Aujourd'hui, la mort du roi fait évanouir ce plan et prévaloir le projet d'un conseil exécutif. C'est à cette dernière forme que je m'attends de voir rester la Convention : le public gémira, le peuple applaudira, tous obéiront.

« Telle est, monsieur le maréchal, la perspective du moment, et telles sont les dispositions générales. Le conseil de Sa Majesté pèsera dans sa sagesse les actes que peuvent lui prescrire des circonstances si difficiles : j'en suis trop effrayé et trop voisin pour oser même avoir un avis à cet égard. Je me bornerai donc à vous rappeler l'importance de notions exactes sur l'état actuel des choses et des esprits, la nécessité de repousser les illusions, les romans, les exagérations, les *bulletins secrets*.

« La disette est toujours au même point, on s'y habitue, on n'en murmure plus. Le louis d'or valait le 13, à Paris, cinq cent soixante francs; on s'attendait à le voir à mille francs dans la semaine suivante. Les campagnes profitent de cette détresse, vendent toutes les denrées à des prix excessifs et sont assez contentes de ce régime. Les villes sont au désespoir; mais ce désespoir n'inspire aucun projet : la crédulité publique attend le remède de la nouvelle constitution, ainsi que la paix générale.... Recevez, etc. »

Dans l'ordre légitime, la mort de Louis XVII faisait passer le titre de roi à Monsieur, et rapprochait le comte d'Artois de la couronne. Grave embarras pour les puissances, nouvelles difficultés dans la

situation des émigrés et des princes eux-mêmes. Si les questions de régence avaient été assez épineuses, que serait-ce pour la reconnaissance des droits du nouveau roi légitime? Quel qu'il fût, l'héritier du trône de France était un prétendant, ainsi l'avait voulu la force des choses, et toutes les cours étrangères n'étaient pas d'humeur à consacrer en le reconnaissant ce titre de roi qui les engageait dans un moment plus que difficile. Une telle situation devait rendre le parti des princes et des émigrés plus attentif à l'état de l'opinion, plus intéressé à connaître et à bien comprendre ses chances et les conditions de succès. Comme à l'ordinaire, on revint à Mallet, tout en autorisant Ferrand et les d'Entraigues à préparer leurs incroyables manifestes et leurs manœuvres insensées. Le comte François de Sainte-Aldegonde, en qui le comte d'Artois avait grande confiance et qui avait été mis en relation d'amitié avec Mallet par sa belle-mère, Mme de Tourzel, gouvernante des enfants de France, fut chargé de lui demander rendez-vous et de lui poser une série de questions. Le comte d'Artois, en écrivant au comte de Sainte-Aldegonde à cette occasion, lui disait : « Je connais les talents et l'esprit de M. Mallet du Pan, je lui crois des sentiments purs et honnêtes, et je sais combien il était opinioné par mon vertueux frère. Je n'entre point ici dans le détail des nuances qui pourrraient subsister encore sur la manière d'envisager la situation actuelle de notre malheureuse patrie. Je crois qu'avec un homme d'esprit et de bonne foi comme M. Mallet, il ne faut pas beaucoup d'efforts pour se bien entendre. »

Le rendez-vous fut accepté; le comte et Mallet se rencontrèrent à Schaffhouse en juin 1795. Mallet, d'abord par une note à l'usage de Louis XVIII, puis par divers autres mémoires sommaires, répondit à la plupart des questions qui lui étaient posées, soit sur l'état de la France, soit sur la politique, les principes à suivre et les mesures ultérieures à prendre; sur quelques-unes, comme le rétablissement du clergé, il déclina sa compétence en se déclarant insuffisamment éclairé.

La note préalablement envoyée à Louis XVIII exposait d'abord le véritable état des choses et des personnes à Paris et dans l'intérieur : les traits de ce tableau nous sont déjà connus. Cette base solidement établie, le politique consulté abordait la grande question : sur quelles chances de succès Louis XVIII pouvait-il compter pour le rétablissement de la monarchie, et surtout comment devait-on agir pour en faire naître ou pour les développer? On prévoit la réponse, mais ces consultations importent trop à l'objet de ces mémoires comme à l'histoire même de cette époque critique de la révolution, pour que nous les passions sous silence. En voici les parties les plus intéressantes :

NOTE DE MALLET DU PAN POUR LOUIS XVIII.

3 juillet 1795.

« Il n'y a à espérer aucune insurrection spontanée à Paris ou ailleurs en faveur de la monarchie. La Convention maîtrise le peuple; tout ce qui n'est pas peuple frémit à l'idée d'une nouvelle secousse.

« Cet éloignement pour toute insurrection générale dans le sens monarchique rendrait funestes les insurrections partielles ; la Convention aurait contre elle le poids de sa puissance, ses armées, et la lâcheté publique, qui se rangerait sous ses étendards comme étant plus sûrs.

« La guerre civile est une chimère du même genre ; les éléments de la guerre civile n'existent point sans princes, sans grands, sans généraux puissants, qui entraînent dans leur parti des provinces, des armées, des commandants hiérarchiques ; ils n'existent point là où il ne se présente aucune faction rivale à qui le crédit, l'opulence, les ressources personnelles des chefs donnent de la consistance et des forces. Sous l'anarchie populaire on ne voit que des cabales démagogiques éphémères, des brigandages, des tueries, des 2 septembre, des 31 mai, des 9 thermidor.

« La ressource de la guerre étrangère n'est pas moins usée maintenant dans le fait et dans l'opinion : rien n'égale le mépris qu'on porte en France aux armes et à la politique des alliés, si ce n'est la haine non moins générale qu'ils ont inspirée. Ces sentiments sont aussi prononcés chez les monarchistes que chez les républicains. Lyon, ville la plus royaliste de France, n'est pas moins animée contre l'Angleterre qu'un club de Jacobins. Tout le royaume, sans distinction de parti, se ralliera éternellement contre les étrangers, considérés comme ennemis de la France et non comme ennemis de la révolution. Il n'y aurait de tempérament à cette animosité que dans le cas où les puissances, abandonnant leurs systèmes, leurs variations, leurs ambassades, leurs négociations secrètes ou publiques, montreraient à la fois des forces imposantes, unies, et des succès, et

d'autre part, déclareraient d'une manière authentique et solennelle qu'elles ne prétendent attaquer ni l'intégralité, ni l'indépendance législative de la France, ni instituer son gouvernement; mais qu'elles sont prêtes à donner la paix et à rouvrir les portes du commerce et des échanges, au moment où l'on sera revenu à la monarchie quelconque. Tant qu'elles gardent le silence sans poser les armes, elles alimentent la défiance et le fanatisme : tant qu'elles restent inactives, désunies, simulant la guerre, et faisant des démarches pacifiques, on n'a pour elles ni crainte, ni considération.

« On n'aperçoit aucun moyen de force praticable aujourd'hui, qui ne contrarie les causes lentes mais certaines qui font rebrousser la révolution vers la monarchie. C'est à seconder ces causes que doivent tendre les efforts; elles seules peuvent créer la force qu'on chercherait vainement dans les soulèvements intérieurs ou dans les armes étrangères. Pour découvrir ces causes et les employer sans faire de méprises, on doit se pénétrer de l'état certain du royaume, et considérer le point où on le prend, au lieu de considérer abstraitement le point où l'on désirerait l'amener. »

Ici Mallet trace en raccourci le tableau que sa correspondance nous a déjà offert, et il en fait ressortir ce premier fait, que les constitutionnels qui ne sont rien dans ce moment, n'en sont pas moins les premiers sur la route de la monarchie, et que l'on se retourne vers la constitution de 1791, si mauvaise qu'on la trouve.

« C'est une persuasion générale, qu'il faudra, avant tout, repasser par cette fondrière de 1791 pour parvenir à une bonne monarchie. Toute autre transition

offre trop de difficultés et de dangers à des hommes intimidés par deux ans de tyrannie féroce, qui a fait perdre au peuple même le sentiment de ses forces, pour l'absorber dans celui de la force de ses oppresseurs.

« En thèse générale, il n'est que trop vrai que la grande pluralité des Français ayant participé à la révolution, par des erreurs de conduite ou par des erreurs d'opinion, elle ne se rendra jamais à discrétion à l'ancienne autorité et à ses dépositaires : il suffit de descendre dans le cœur humain pour se convaincre de cette vérité. La vanité exaltée pendant quatre ans consécutifs, froissée et non étouffée par le terrorisme, se révolte de même à la pensée d'un pardon, surtout lorsqu'il est offert par les chefs légitimes de la monarchie, sans puissance actuelle pour la rétablir, et reçu par une masse d'hommes qui se regardent comme seuls en posture d'en devenir les restaurateurs. J'ajoute que l'on ne peut pas se dissimuler qu'une partie des principes du jour a résisté aux horreurs de la révolution, et qu'infectée de ce levain, la génération courante ne peut s'en délivrer qu'avec le temps et sous un gouvernement ferme et éclairé.

« Les constitutionnels qui abandonnent l'acte de 1791 considèrent sous cent rapports différents la manière de le refondre ; mais les points fondamentaux de l'opinion générale sont l'affaiblissement des prérogatives populaires, le renoncement au fatras des droits de l'homme, la puissance royale considérablement augmentée, et la représentation publique réservée aux seuls propriétaires.

« Tel est l'esprit, l'inclination, tels sont les vœux des villes en général, des bourgeois de toutes les classes.

« A beaucoup d'égards, mais par d'autres motifs, les campagnes partagent plus ou moins ces dispositions.

Écrasées sous Robespierre, elles respirent aujourd'hui, elles s'enrichissent de la misère des villes, elles font des gains fabuleux ; un sac de blé paye au fermier le prix du bail d'une terre. Les paysans aisés sont devenus calculateurs, agioteurs, achètent des meubles recherchés, se disputent les ventes des biens d'émigrés, n'acquittent aucune imposition, se félicitent journellement de l'abolition de la dîme et des droits féodaux, et seront, jusqu'au changement de cette prospérité, jusqu'au retour d'une nouvelle oppression, assez contents de leur sort pour recevoir la république sans murmures. Ils la recevront sans y croire ; car tout en aimant le régime actuel, ils pensent tous qu'on reviendra un jour à un roi quelconque.

« La nouvelle constitution sera reçue sans opposition. Qu'on l'approuve, qu'on la blâme, on la reconnaîtra, on lui prêtera le serment de fidélité, on renouvellera même les folies de 1791 ; on se couchera sur ce volcan comme sur un lit de repos, en attendant à son réveil la paix générale, le rehaussement et la diminution des assignats, le retour de l'abondance et la moitié de l'âge d'or.

« D'après cette esquisse rapide on demande quel plan de conduite auraient à suivre le roi et les augustes princes de la maison de Bourbon.

« La réponse à cette demande serait aussi compliquée que les difficultés. Ce n'est ni un moyen, ni deux, ni trois, mais un concours de ressources qu'exigeraient peut-être des conjonctures inouïes.

« Deux partis généraux se présentent : ou former dans l'intérieur une guerre civile pour le rétablissement de la monarchie, ou se servir des éléments actuels de sa recomposition, se borner à seconder leur action, et

s'y amalgamer soi-même pour leur donner force d'unité dans leur développement.

« Le temps n'est plus où le panache de l'honneur et du devoir, où le sang de Henri IV inspirait un enthousiasme hardi et belliqueux. Le caractère des mœurs du siècle, les ravages de la révolution, l'affaiblissement de toute énergie ont fait disparaître en France (et dans l'Europe entière) ces sentiments héroïques et profonds de fidélité, d'attachement, d'opinion exaltée, qui déterminent les hommes à de grands sacrifices, les électrisent rapidement et les rallient sans réflexion. Pas un Français aujourd'hui dans l'intérieur qui ne calcule ses devoirs sur ses dangers.

« Ainsi j'ose assurer que le chef le plus éminent, le plus digne d'affection, arrivant en France sans moyens, ou sans en avoir préalablement créé qu'on pût saisir et employer à l'instant où ils paraîtraient, se verra ou abandonné ou hors d'état de faire des progrès et de résister aux ressources de la Convention.

« Il faudrait donc, je le répète, créer ces moyens et les rendre assez imposants pour devenir des moyens de guerre et de résistance soutenue avant que de se montrer. Rien de si aisé que de fomenter et faire éclater quelques insurrections locales ; ces coups de main, dont on s'est beaucoup trop occupé depuis cinq ans, sont pernicieux tant qu'on n'a point pourvu à leur lendemain. L'exemple a prouvé et prouvera éternellement la facilité d'éteindre ces mouvements. Je ne suis pas assez instruit de l'état de la Vendée pour savoir si ce théâtre offre ces avantages préalables, sans lesquels toute invasion, conduite par l'un des augustes princes de la maison de Bourbon, aboutirait à une catastrophe. Dans Paris et la France entière on a estime et bienveillance

pour la Vendée ; la Convention la craint et la ménagera toujours ; mais si elle reprend les armes sans qu'une nouvelle oppression légitime ses hostilités aux yeux de la nation , elle sera réduite à ses propres forces, gagnera peu de prosélytes, et sera attaquée par tout ce que la paix plus ou moins générale laissera d'armées disponibles à la Convention.

« Ce retour d'oppression me paraît, soit à la Vendée, soit à Lyon, soit ailleurs, le seul cas où l'on puisse espérer de former un noyau de résistance.

« Tant que la Convention ne peuplera ni les cachots ni les tombeaux, tant qu'elle ne fera pas sentir un joug insupportable, il ne faut pas s'attendre à une révolte de quelque valeur. Un peuple, réduit depuis cinq mois à vivre de deux à quatre onces de pain par jour, à payer soixante francs une paire de souliers, et à disputer sa subsistance à la misère, ce peuple-là restera tranquille sous les usurpateurs toutes les fois qu'il ne verra ni les prisons, ni les comités révolutionnaires, ni les guillotines et qu'il ne désespérera pas d'un changement de sort.

« Il n'existe aucun parti royaliste ; or, sans parti, point de guerre. Pour former ce parti il n'existe pas d'autres éléments que l'intérêt et les sentiments les plus généraux parmi les partisans du régime monarchique. La première étude doit donc être celle de cet intérêt et de ces sentiments, et le plan de conduite quelconque établi sur cette base.

« Je prends la liberté de solliciter avec respect qu'on se défie des romanciers et des hommes exaltés par l'esprit de parti ; les premiers offrent la France comme tendant les bras à l'ancien régime, les autres s'épouvantent de tout régime constitutionnel ou limité, comme d'un

malheur irréparable. Ces deux points de vue sont également faux en fait et en raisonnement. La grande pluralité des Français ne veut pas l'ancien régime; mais quelle que soit sa volonté pour un autre système, il n'est, ne sera, et ne peut être qu'une transition de la république à la monarchie. »

Dans une seconde note écrite quelques jours après la première, Mallet du Pan indique les mesures que lui paraissent commander les circonstances.

Le 10 juillet 1795.

« Les moyens militaires quelconques sont trop au-dessous des difficultés, pour laisser aucun espoir de conquérir jamais la monarchie à main armée, s'ils ne procèdent pas collatéralement avec les moyens de politique et d'opinion.

« Je n'excepte pas même les entreprises de la Vendée. Reprît-elle les armes, lui redonnât-on l'un des princes du sang ou Sa Majesté elle-même; le débarquement des forces destinées à passer en Bretagne fût-il opéré; ces projets, ces succès n'entameront pas la république, à moins qu'en même temps et avant tout, on ne frappe juste sur les esprits et les intérêts, en saisissant le point de conciliation auquel on peut espérer d'amener les volontés et les efforts. Tant que la Vendée se présentera en armes pour reconquérir l'ancien régime, l'universalité de la France la combattra de gré ou de force, et finira par l'étouffer.

« Ces dispositions rassurantes pour gagner des prosélytes et déterminer l'ébranlement des bien intentionnés, deviendront d'autant plus nécessaires, que, si l'uniforme anglais paraît en Bretagne ou en Normandie, surtout avec une apparence de commandement, la

défiance s'emparera de tous; la haine, les soupçons, la crainte donneront des avantages incalculables à la Convention.

« Je supplie de nouveau et avec autant d'ardeur que de respect, qu'avant tout, on réduise à sa juste valeur l'importance des levées, des entreprises militaires, et qu'on ne fonde point là-dessus ses espérances.

« La conquête s'achèvera et se conservera par les moyens militaires, elle ne doit pas commencer par eux, il faut les considérer dans leur extrême imperfection comme subsidiaires, et comme uniquement propres à seconder les opérations d'un autre genre.

« 1° La première opération, celle que les monarchistes attendent à Paris et dans les provinces, est la résurrection morale du roi. On désire, on demande, il est nécessaire que Sa Majesté parle et agisse sans délai en cette qualité;

« 2° Qu'elle parle non-seulement par une prise de possession publique, mais par un appel solennel à la nation. Les monarchistes sensés, les seuls qui, en ce moment aient quelque crédit et quelque part dans le mouvement public, travaillent à provoquer les assemblées primaires pour leur faire reconnaître le chef légitime de la nation. Le vœu général des honnêtes gens se rallie et se borne là, parce qu'il leur est démontré qu'une contre-révolution absolue et violente est la plus absurde des chimères. L'appel de Sa Majesté à la nation leur présente une base fixe, un motif puissant, un principe de ressources fécondes s'il est manié avec sagesse.

« La nature de cet appel en déterminera l'efficacité. Il ne suffit point qu'il soit rédigé dans un sens pur, conforme aux lois fondamentales et à l'intérêt public bien éclairé; toute sa force se trouvera exclusivement

dans le rapport de cette manifestation avec le sentiment et le vœu le plus général. Il importe principalement que ses principes et la conduite qu'il annoncera, soient compatibles avec ce qu'on peut espérer et pratiquer dans l'intérieur, par les ressources morales et politiques pour faire reconnaître le roi par la nation assemblée.

« On pense que cet appel pourrait renfermer un tableau court, rapide et énergique des crimes commis contre la maison de Bourbon et de ses bienfaits, notamment de ceux du roi Louis XVI. Qu'il devrait montrer à la nation ses calamités comme ayant marché de front avec les infortunes de la famille royale, la tyrannie avec la république, tous les fléaux avec la révolution antimonarchique.

« Rappeler le vœu unanime des cahiers de 1789, la consécration universelle du gouvernement monarchique par l'Assemblée constituante, malgré ses erreurs, et par la presque unanimité de la nation en 1791 ; enfin la mémorable exécration à laquelle Paris et soixante et treize départements vouèrent la république au mois de juillet 1792.

« Rappeler que depuis, la France livrée à la Convention, torturée par ses factions successives, exterminée par ses bourreaux, écrasée par un régime de fer et de sang, n'a pas connu un instant de liberté civile et d'opinion.

« Finir par proclamer les droits éternels et indestructibles de Sa Majesté. Inviter la nation à s'y rallier ; lui promettre assistance, annoncer des espérances et des mesures avec dignité, et s'en remettre à elle pour concourir avec Sa Majesté à rétablir la monarchie, la religion, la liberté, la propriété, l'ordre public sur des bases dont l'expérience n'a que trop prouvé la nécessité.

« Promettre amnistie aux coupables qui reviendraient à leur devoir, protection, impartialité, distribution des emplois sans distinction de personnes et d'opinions antérieures, aux talents, à la probité et aux services, même de ceux qui furent passagèrement égarés par la révolution, sans avoir trempé leurs mains dans le sang, livré la France aux brigandages et participé à l'égarement féroce, où la minorité de la nation fut entraînée par une minorité plus féroce encore.

« 3° Que Sa Majesté agisse, et conformément à ses déclarations, en manifestant par les faits la pureté et la sincérité de ses intentions bienveillantes et de condescendance.

« Qu'elle agisse, car la nullité est le prix des malheurs; qu'on sente son existence, qu'on lui aperçoive des moyens, ou des mouvements pour s'en former d'analogues à ceux dont on s'occupe dans le royaume.

« 4° Entamer des négociations, des conférences, des positions avec l'intérieur.

« 5° Ne choisir et ne faire agir que des agents en qui l'on puisse prendre confiance, qui n'aient point encouru une faveur trop marquée, et dont le nom, la réputation, le caractère, soient assez connus pour faciliter des rapprochements.

« 6° Si l'on adoptait un plan analogue, et dans tous les plans possibles, il est souverainement important de ramener la direction à un centre d'unité; souverainement important que Sa Majesté veuille se servir de son autorité pour prescrire impérativement à chaque agent sa ligne de conduite, et faire disparaître cette nuée d'émissaires, de ministres ambulants, de cerveaux timbrés, de légats, qui affluent partout, et spécialement en Suisse, les uns avec les brevets de Sa Majeste, les au-

tres avec les patentes de M. le prince de Condé; de troisièmes, avec des commissaires britanniques, se croisant en tout sens, perpétuellement en activité pour ne faire que du mal, racontant leurs missions aux tables d'hôte, et jetant sur la cause royale une défaveur, une confusion, un mépris, qui écartent absolument toutes les personnes raisonnables, dont de semblables collaborateurs rendraient le zèle et les efforts aussi funestes qu'inutiles. »

Plusieurs des vingt-huit questions que M. de Sainte-Aldegonde avait apportées de la cour de Vérone à Mallet, trouvaient d'avance leur réponse dans les deux notes précédentes; aux autres il fut répondu succinctement.

Ces questions, faisant du reste connaître la direction des idées qui occupaient le conseil des princes, nous en reproduisons les principales avec les réponses.

« *D.* Quelle est la disposition des esprits quant au gouvernement à venir, en distinguant l'esprit public des provinces de celui de la capitale; celui des propriétaires, des artisans et des capitalistes, divisés, sans doute, entre la république et la monarchie. Il faudrait connaître de quelle monarchie on veut parler, et jusqu'à quel point on ferait des sacrifices pour obtenir un gouvernement vigoureux et tel que l'état présent de la France l'exige ?

« *R.* J'ai satisfait dans la note de Schaffhouse à cette question. J'ajoute que, l'esprit public dans les provinces est un royalisme vague et incertain, sans énergie aucune, et servilement plié à toutes les modes de Paris. La disposition publique la plus générale est en faveur d'un gouvernement analogue à la constitution de 1791,

épurée dans sa partie démocratique, et renforcée d'un gouvernement vigoureux. Telle est surtout l'opinion des propriétaires et des capitalistes. Les artisans qui travaillent à des prix fous, les fermiers qui vendent à des prix exorbitants, les paysans aisés qui achètent des biens d'émigrés et ne payent aucune imposition, désirent moins un changement qu'un ordre fixe, quel qu'il soit. Quant au bas peuple, à Paris surtout, ouvriers, maçons, forgerons, charretiers, porteurs d'eau, petits boutiquiers, sont encore septembristes, par goût, par habitude, et toujours prêts à servir celui qui voudra causer du désordre et du mal.

« *D.* Les malheurs qui ont accompagné le gouvernement républicain ont-ils ramené la multitude à la raison, et si le vœu général est pour la monarchie, sera-t-il assez prononcé pour devenir une volonté?

« *R.* La multitude n'a pas plus de raison qu'elle n'en avait et n'en aura jamais. Abuser de sa force lorsqu'on l'emploie, trembler lorsque l'autorité est vigoureuse, voilà son partage exclusif. Aucun fléau, aucune expérience n'a encore corrigé la masse de la nation.

« *D.* Il faudrait connaître jusqu'où la persévérance des royalistes pourrait être portée dans le maintien des deux principes (Dieu et le roi) qu'ils ont posés en prenant les armes?

« *R.* Je ne connais pas assez la Vendée pour répondre à cette question. »

La manière dont la question suivante est posée, doit être remarquée :

« *D.* Il serait nécessaire de pénétrer dans quelles dispositions les chefs royalistes (de la Vendée) ont appelé les étrangers et s'ils peuvent s'en passer?

« *R.* J'ignore les vues des chefs royalistes dans leurs demandes de secours étrangers ; ils ne peuvent s'en passer pour continuer la guerre ; ils devraient les écarter, si, jugeant toute la force de leur position morale et politique, ils émettaient un vœu, au lieu de batailler, et ralliaient les esprits au lieu de les combattre.

« *D.* Quelle est la mesure d'utilité qu'on peut retirer des curés jureurs, s'ils restent ?

« *R.* Les curés jureurs sont dans le cas des constitutionnels ; persuadés d'être chassés et punis après une contre-révolution, et par conséquent intéressés à la prévenir, une portion nombreuse et la plus vile de leur classe ayant abjuré la prêtrise sous Robespierre, et toute religion, ceux qui restent se considèrent comme des fidèles, professent le plus grand zèle pour la religion catholique, sont dirigés par leurs évêques qui publient des mandements et des instructions pastorales, et qui font rédiger un journal ecclésiastique, dont le but est de prouver que les jureurs ne sont nullement schismatiques, qu'il n'existe qu'une Église et qu'ils en sont des ministres parfaitement légitimes. La plupart des jureurs reviendraient à la monarchie et à l'ancien clergé si leur conduite était oubliée et leur état conservé ; ils ont de l'influence dans beaucoup de provinces, et feront un grand mal en éloignant, le plus qu'ils le pourront, le retour plein et entier de l'Église orthodoxe.

« *D.* Si les curés non jureurs étaient rappelés et rentraient, ne croit-on pas qu'il fût possible de former en France une manière d'être dont les âmes timorées se contenteraient et qui permettrait de se passer de la hiérarchie (du moins pour quelque temps), avec quelques évêques seulement pour faire des prêtres ?

« *R.* Je ne puis répondre à cette question qui n'est

pas de mon ressort. J'observe seulement que la hiérarchie existe dans l'Église constitutionnelle, et que, vraisemblement, faute d'autre, les peuples s'en contenteront.

« *D*. Y a-t-il à l'égard des princes des dispositions défavorables ? Dans cette supposition que faut-il faire pour ramener l'opinion ?

« *R*. L'opinion générale se représente les princes et les émigrés comme des ennemis implacables et irréconciliables, de qui il n'y a pas plus à attendre de liberté, de traités, de sûreté, de merci, que de Robespierre. Les écrits journellement publiés au dehors ont rendu ce préjugé aussi fort qu'il peut l'être. J'ai indiqué dans les notes les seuls moyens de l'affaiblir; des déclarations où l'on ménagerait le sens le plus dominant, des démarches publiques qui prouveraient la sincérité des intentions et le désaveu le plus éclatant de tous ces brochuriers incendiaires, de tous ces frénétiques massacrants qui parlent à l'armée de Condé, dans les cabarets, dans les cercles, comme Gengis-Khan ne parlait pas à la tête de deux cent mille Tartares.

« *D*. Que leur reproche-t-on ? qu'en craint-on ?

« *R*. On leur reproche un éloignement absolu pour toute liberté, un attachement exclusif aux deux premiers ordres de l'État, un ressentiment inexorable contre tous ceux qui participèrent aux erreurs de la révolution, la provocation de la guerre, leurs liaisons avec les puissances étrangères, le dessein de ramener la puissance absolue, et de donner leur confiance à des personnes qui ne peuvent inspirer en France que la crainte de leurs principes et de leurs sentiments.

« *D*. Jusqu'à quel point les gens de la campagne tiennent-ils à l'affranchissement de la dîme et des droits seigneuriaux ?

« *R*. Les gens de la campagne ne se dessaisiront jamais de l'affranchissement de la dîme, et ce ne serait pas sans beaucoup de dextérité et d'efforts, qu'on les ramènerait au rachat des redevances féodales. Ils sont à peu près unanimes sur ces deux avantages positifs que leur a procurés la révolution.

« *D*. Quels moyens pourrait-on proposer pour encourager les bons, et les armer contre les méchants ?

« *R*. Les notes répondent à cette question ; mais on ne peut la résoudre avant d'avoir défini ceux qu'on entend comprendre parmi les bons, et ceux qu'on considère comme les méchants. Dans le sens des brochures et des propos d'émigrés, les bons se réduisent à la Vendée, aux chouans et à une poignée d'individus dans chaque ville, individus absolument privés de moyens, de crédit et d'énergie.

« *D*. Quel est l'esprit de l'armée ? Quels moyens peut-on employer pour l'attirer à soi, en distinguant le sentiment de l'officier de celui du soldat ? Le général a-t-il l'influence qu'on lui suppose, et qui lui appartient, sur l'officier subalterne, et ceux-ci sur leurs soldats ? Du temps de Dumouriez on a eu la preuve que les représentants conventionnels avaient plus d'ascendant sur l'esprit de l'armée que les généraux. On a des raisons pour croire que cette disposition est changée. Or, toutes ces connaissances sont nécessaires pour diriger le travail qu'il convient de commencer.

« *R*. Les rapports sur l'esprit de l'armée sont si contradictoires, qu'il serait téméraire de ma part de définir les sentiments des officiers et des soldats. Fanatiques contre l'ennemi extérieur, sujets passifs de la Convention au dedans, voilà les deux seuls symptômes qu'on

ne peut méconnaître, non plus que du malaise et des mécontentements.

« Le général n'a pas plus d'influence personnelle aujourd'hui que n'en eurent La Fayette et Dumouriez. Il y a vingt à parier contre un, que dans un conflit entre l'autorité du chef militaire et celle du député conventionnel, ce dernier l'emportera. La chute des assignats, le renchérissement immodéré des vivres et la misère où ces deux causes doivent réduire le soldat, altéreront sans doute de plus en plus sa soumission, à moins que de nouvelles victoires ne soutiennent encore le fanatisme. »

La dernière question en post-scriptum était la plus délicate, et la réponse fut d'une franchise qui eût été cruelle si elle n'avait été impérieusement nécessaire.

« *D*. Quel effet a produit sur les esprits la mort du jeune roi? Est-elle favorable ou désavantageuse à la monarchie? Quelles en sont les conséquences pour le roi actuel?

« *R*. La mort du jeune roi a vivement affecté les honnêtes gens, déconcerté les monarchistes, étonné le public; on l'a oubliée à Paris aussi vite que la prise du Luxembourg; elle a seulement servi à enhardir la pitié en faveur de Madame royale. Dans la circonstance, cette perte est une calamité; elle a fait ajourner la monarchie et sert de base à la coalition à laquelle on travaille entre les républicains et les constitutionnels. Sa Majesté ne comptait pas comme régent, on la redoute comme roi. »

Ces questions étaient sans doute sincères. Les adresser à l'intraitable Mallet du Pan, c'était vou-

loir sérieusement la vérité sans détours; mais il devint bientôt évident que ce désir était né avec la persuasion que les changements survenus rendraient cette vérité plus flatteuse. Le langage que tenaient la plupart des émigrés et des conseillers écoutés avec faveur à Vérone dans la petite cour du nouveau roi de France, devait rendre déplaisante la franchise de Mallet, et particulièrement, peut-être, l'oubli où il laissait, parmi les chances du roi, certaines qualités d'esprit dont le prince se piquait et sur lesquelles on comptait beaucoup autour de lui. Le baron d'Erlach, revenu de Constance où il avait rencontré un grand nombre de Français, écrivait à Mallet : « Ils font une bien grande affaire à présent et s'occupent beaucoup des tournures fines, spirituelles, aimables, recherchées, et même un peu affectées que contiennent les nombreuses lettres de leur nouveau roi, qui pour un roi me paraît courir beaucoup après l'esprit. »

A peine Mallet avait-il quitté Schaffhouse, qu'il put s'assurer d'avance que ses renseignements seraient sans effet. Il écrivit au maréchal de Castries la lettre suivante :

LETTRE DE MALLET DU PAN AU MARÉCHAL DE CASTRIES.

« Monsieur le maréchal,

« J'apprends de Constance que vous n'êtes point encore parti et qu'il est incertain que vous partiez pour Vérone, où j'ai eu l'honneur de vous adresser deux paquets consécutifs. Dans le dernier, et pour satisfaire au vœu de M. de Sainte-Aldegonde, je vous annonçais

que les frais de mon voyage auprès de lui avaient été de seize louis d'or, laissant à votre convenance le moment et le moyen de me faire toucher cette somme.

« Je n'ai rien à ajouter, pour le moment, à l'extrait inclus d'une lettre que j'écrivis hier à Brême : l'état des choses se gâte de plus en plus. Sa Majesté avait honoré, il y a deux mois, M. Mounier d'une lettre aussi fortement écrite que judicieusement pensée, et qui exprimait un plan de conduite très-sage dans des conjonctures moins désastreuses ; mais les inconvénients de sa publicité nous frappèrent assez M. Mounier et moi, pour que le premier se décidât à en faire une pièce de portefeuille : il eut l'honneur de l'écrire à M. le baron de Flachslanden. Aujourd'hui, cette lettre, envoyée de Vérone à Paris, y est imprimée, y circule, et a produit les effets que nous avions raison de craindre. Je vois avec une profonde douleur qu'on persévère à se dissimuler l'état des esprits, des affaires et des ressources de l'intérieur, et qu'on est entraîné par de fausses informations. Je ne puis plus être bon à rien dans le système que l'on poursuit, et qui peut-être amènera bientôt des regrets superflus.

« Recevez l'assurance, etc., etc.

« *P. S.* Je reçois mes lettres de Paris du 22. Il y a eu, le 18, tumulte très-grave à l'Opéra, où les jeunes gens, c'est-à-dire les débris de l'ancienne garde nationale, ont forcé de jouer le *Réveil du peuple*. On a couvert la Convention d'imprécations. La cavalerie s'est présentée, on l'a repoussée. Trois acteurs arrêtés ont été réclamés le lendemain par les jeunes gens, dont soixante sont emprisonnés, ainsi que plusieurs journalistes. La fermentation, le désespoir et l'effroi sont très-grands. »

Mais ces efforts de pensée et de travail qui minaient sans profit la santé de Mallet, furent du moins récompensés dans cette circonstance par l'amitié étroite qui se forma entre lui et le digne gentilhomme qu'on lui avait dépêché à Schaffhouse. Le comte François de Sainte-Aldegonde, d'une grande maison flamande, était le type du gentilhomme; le cœur élevé, l'esprit délicat, le commerce des plus aimables: loyal, dévoué sans être courtisan, d'une extrême modération, d'une grande sagesse d'opinions; l'austérité de Mallet, qu'il avait connu à Bruxelles, ne le rebuta point, il sut apprécier l'âme généreuse qui animait ce penseur un peu misanthrope, ce juge souvent sévère des hommes et de leurs fautes. Une correspondance active s'établit ensuite entre le familier de Charles X et le républicain genevois, et leurs sentiments réciproques d'estime et d'affection ne se démentirent jamais. Nous recueillerons de cette correspondance politique quelques confidences, en supprimant autant que possible les redites inévitables dans un tel commerce. Au surplus, c'est dans la correspondance de Mallet qu'est tout l'intérêt de sa biographie, pour le reste de cette année et celle qui va suivre; et c'est là aussi que nous allons le chercher en choisissant parmi les lettres écrites ou reçues par lui, les fragments qui se rapportent aux événements publics ou aux personnages qui y jouèrent un rôle.

CHAPITRE HUITIÈME.

(1795.)

Lettres de Mallet du Pan au comte de Sainte-Aldegonde et au maréchal de Castries (juillet-septembre 1795), sur l'état intérieur, les plans et les expéditions des émigrés. — Descente de Quiberon. — Mounier. — Les constitutionnels.

LETTRE DE MALLET DU PAN AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

Berne, le 9 juillet 1795.

« Arrivé mardi soir, j'ai trouvé des liasses de lettres de Paris. Aussitôt j'ai repris la plume et complété la note par une suite que je vous envoie, que je recommande à votre sollicitude et à votre éloquence, et qui mérite le plus sérieux examen. Les ressources sont grandes, il faut s'y attacher et ne pas courir après une chimère, les premiers pas décideront. La nécessité d'un centre d'unité réclamé par M. le maréchal est urgente, indispensable. La Suisse est pavée d'étourdis, d'émissaires de tout genre, tous envoyés plénipotentiaires, agents de cinq ou six autorités, il y en a de Vérone, il en pullule de l'armée de Condé, les Anglais en emploient une armée, tous ces députés bavardent, intriguent, entassent sottises sur sottises, compromettent les princes, perdent la cause, éloignent tous les gens sensés. Ce désordre doit finir : on dissipe un argent immense à toutes ces folies. Si elles doivent continuer, je me retire et renonce à tout, car il est impossible de rien

préparer, de rien faire dans un pareil croisement de vues, d'employés, d'autorités. Il se forme à Paris un concert de vues entre les monarchistes sensés ; il faut écouter l'intérieur si l'on veut entreprendre quelque chose de solide. Je souhaite que les idées soient plus changées de vos côtés (le comte d'Artois) qu'elles ne le sont à Vérone et à Mulheim. Montgaillard vient de m'exhiber un brevet de royalisme et de fidélité que lui a expédié M. le comte d'Entraigues : il lui écrit que si le roi ne lui a point parlé de son dernier ouvrage[1], il pense que ce silence est résulté de l'éloge que lui Montgaillard a fait de moi ; que le roi espère qu'il ne jurera pas *in verba magistri;* que lui d'Entraigues ne reconnaît pour royalistes que ceux qui ne se sont jamais écartés de *nos saintes lois;* mais qu'il me fait cependant la grâce de douter *que je sois entièrement dévoué aux Jacobins*. Je vous rapporte les expressions mêmes copiées sur la lettre originale. Ce mélange d'audace, d'insolence et de mauvaise foi est assurément une chose rare et risible ; mais ce qui fait pleurer, c'est que l'écrivain parle, agisse au nom du roi et paraisse avoir très-certainement une grande part à sa confiance. On devrait comprendre que la confiance ne peut être commune à M. d'Entraigues et à moi, et si l'on entend suivre ses directions, il faut jeter les miennes au feu sans les lire. Je ferai tout, excepté de concourir jamais à des moyens qui, dans ma conscience, me paraissent faits pour ruiner la cause royale sans retour.

« On va discuter la nouvelle constitution. Le public la juge de mille manières opposées, tous les gens sages s'en moquent, le peuple en rit, les badauds dissertent;

[1] *L'an* 1795, par le comte de Montgaillard. Hambourg, 1795.

ce n'est point encore la bonne, disait dernièrement dans un cercle de la capitale un meneur républicain de ma connaissance. La majorité de la garde nationale est 89. Raffet qui la commande est constitutionnel. Les Jacobins, les énergiques, sont aux aguets, surveillent, espionnent; le camp des Sablons porté à Marly est de treize mille hommes. Le vœu et l'effort des honnêtes gens sont pour l'appel aux assemblées primaires, et pour leur faire reconnaître le chef de la nation. Les chouans tuent, pillent à tort et à travers; pas d'autre guerre, aucun mouvement encore, au moins sensible, à la Vendée; Tallien est nommé pour le proconsulat de l'armée de l'Ouest. On dit le général Canclaux destitué, c'est un malheur. Tout ce que vous avez prévu sur Lyon est arrivé; il s'est soumis sans dire mot. On lui a pris ses canons et dix mille fusils. La compagnie de Jésus a émigré. »

AU MÊME.

Le 16 juillet 1795.

« On traite à Paris une coalition entre les républicains et les constitutionnels, on promet à ceux-ci oubli total, partage des emplois et profits, réclamation pour La Fayette par la Convention et en échange des otages allemands; enfin la rentrée des émigrés constitutionnels et la restitution de leurs biens. Sieyès, leur implacable persécuteur, résiste à cet accord; mais l'on se flatte de l'y amener. Je n'ai point caché à Vérone, ni ne vous déguiserai les causes de ce rapprochement, dont le premier essai sera l'ajournement indéfini de la monarchie, si la majorité des constitutionnels adhère à cette transaction. L'acharnement des anciens émigrés

contre les nouveaux dans l'étranger, les propos de nombre de gens de l'armée de Condé qui, à table d'hôte, à Bâle, viennent journellement promettre la roue à quiconque n'a pas pensé comme eux, cette profession de foi manifestée en cent brochures journalières, enfin la mort du jeune roi qui livrerait les constitutionnels à la merci des émigrés, si le nouveau roi était reconnu, sont les principales causes de ces négociations entre les républicains et les constitutionnels.

« D'Entraigues a fait réimprimer et répandre à Paris ses *Observations sur la conduite des puissances coalisées*, où il déclare régicides au premier chef tous ceux qui prêtèrent le serment du Jeu de Paume; où il déclare qu'aucune justice humaine ne peut leur pardonner, et où dans sa catégorie de punitions et de reproches, il place les monarchistes révolutionnaires avant les Jacobins. En même temps lui et ses amis ont accompagné cet écrit incendiaire de brochures atroces, qui en sont le commentaire. Dans l'une d'elles intitulée *Révélations importantes*, on y avoue, on s'y vante d'avoir provoqué tous les excès des Jacobins, pour déjouer les constitutionnels et les monarchiens, pour pousser la révolution aux extrêmes et armer les puissances. Je vous laisse à penser l'impression que ces horreurs ont faite à Paris; chacun y a lu sa destinée, chacun s'est dit : « Entre des ennemis si implacables et les républicains qui « nous tendent les bras, il n'y a pas à hésiter. »

« Au moment où l'on a annoncé le débarquement des émigrés à la Vendée, Doulcet, parlant au nom du comité de salut public, a dit le 1er de ce mois : « Jusqu'ici les républicains ont combattu pour la gloire : « aujourd'hui tous les Français combattront pour leur « vie. Républicains anglomanes de 1789, constitution-

« nels de 1791, le même sort vous est réservé, mar« chez donc tous, marchez ensemble pour exterminer « des bourreaux qui n'ont d'autres désirs que celui de « la vengeance, et qui ne sont pas plus disposés à par« donner à ceux qui, après avoir parlé de liberté, ont « voulu une monarchie impossible, qu'aux fondateurs « de la république. »

« Voilà le sentiment des trois quarts de Paris : un royaliste exalté dans ses principes purs, mais sage dans la conduite et observateur sensé, me mande du 5 de ce mois : « Attendez-vous, dans cette invasion, que vous ver« rez tous les partis aller, entraînés l'un par l'autre, faire « le coup de fusil contre l'ennemi. On a aliéné tous les « royalistes constitutionnels et tous ceux qui, le moins « du monde, ont participé à la révolution en 1789. »

« On parle de clémence et de pardon! Henri IV vainqueur dans Paris, et pardonnant à ses sujets désarmés, faisait grâce en effet, puisqu'il était le maître de punir; mais en conscience en sommes-nous là ? Croit-on que cette amnistie signée à Vérone en faveur des premiers révolutionnaires en touche un seul ? Si, sous le glaive des républicains tout-puissants, ils travaillaient à leurs périls et risques, à faire reconnaître le roi, n'est-ce pas de la reconnaissance plus qu'un pardon qu'ils croiraient mériter ? Ces actes-là tirent toute leur force de la position ; il ne faut pas d'ailleurs qu'ils soient démentis journellement par une multitude de discours et d'imprimés. Jamais cette majorité immense de monarchistes de toutes couleurs et de révolutionnaires en résipiscence ne se rendra à discrétion ; si l'on s'écarte de cette vérité de fait, on se prépare un abîme de calamités. Tous voudront des garanties, des conditions, et ils les chercheront dans la forme du gouvernement.

Au reste, le sujet est épuisé, je n'y reviendrai plus; je vois un système opiniâtre de persévérer dans la ligne où l'on s'est mis depuis 1789.

« La constitution est généralement sifflée, on ne l'acceptera pas moins librement, sous peine de la vie. Les monarchistes travaillent à la faire porter aux assemblées primaires, mais désunis aujourd'hui, leurs efforts seront imparfaits. »

AU MÊME.

1er août 1795.

« Voici ce que vous pouvez croire d'à peu près certain sur l'état de la Bretagne au 15 juillet. Les royalistes campés à Carnac forment avec les chouans dix-huit à vingt mille hommes, maîtres de la presqu'île de Quiberon, s'y soutenant et n'ayant pu s'étendre à deux lieues. Ils n'ont pas même conservé Auray, ni osé s'avancer à Vannes évacuée. Leurs premiers pas avaient semé la terreur : on s'est raffermi; la Convention a en Bretagne trente mille hommes, quinze mille hommes de l'armée du Nord traversaient la Normandie pour la joindre : on fait marcher de partout les réquisitions auxquelles, comme je n'en doutais pas, on ne résiste que faiblement. Si les émigrés eussent été en force, plus actifs, plus aventureux ils arrivaient à Rennes sans obstacles. Aujourd'hui l'armée est entre la province et eux; tant que cette position durera ne comptez pas sur l'adhésion de tout ce qui est en arrière des armées. La route de Vannes à Lorient est coupée : le pain se vend cinquante francs dans cette dernière ville sur laquelle on a des craintes, ainsi que sur Belle-Isle. En général, Paris ne s'épouvante nullement de cette expédition et très-peu de gens en attendent quelque succès.

« La paix de l'Espagne, signée à Bâle le 23 juillet, va redonner deux armées à la Convention : l'une marchera vers l'Italie, l'autre à la Vendée, qui le 15 n'avait point encore repris les armes. Il est rare et beau de voir un petit-fils de Louis XIV, jurer fraternité et concorde aux successeurs de Ravaillac, teints du sang d'un roi de France, de son fils, de sa femme et de sa sœur. Ce traité est en quinze articles. L'Espagne cède sa partie de Saint-Domingue à la France, et on lui rend le pays conquis.

« Ce traité est, dit-on, tout entier dirigé contre l'Angleterre, et il est le fruit de la jalousie qu'a inspirée le système colonial et envahisseur de cette puissance, dont la funeste politique a perdu les Antilles, et arme aujourd'hui une contre-coalition.

« Vous me demandez de travailler à diminuer la haine que les Français ont pour l'Angleterre. Eh! mon cher comte, comment voulez-vous que les paroles d'un individu tel que moi détruisent un préjugé de six siècles, devenu fanatisme, et justifié par la conduite que le ministère anglais a tenue depuis trois ans? C'est à lui et à lui seul qu'il appartient de diminuer cette funeste et profonde impression, non par des déclarations insignifiantes, mais par des faits positifs, en reconnaissant le roi, en promettant la restitution de ses conquêtes, en s'engageant formellement à ne toucher ni à l'indépendance, ni à l'intégralité du royaume.

« Un de mes amis me mande de Paris le 26 : Mme de Tourzel est toujours la même, aimant ses maîtres et les pleurant. Elle n'a pas pu obtenir la grâce d'être auprès de Madame. Mais elle va tous les jours sur une terrasse, près du Temple, d'où elle voit la princesse se promener : elle ne peut pas lui parler. Mme de Chante-

reine, ci-devant attachée à la reine, est auprès de Madame. »

AU MÊME.

2 août 1795.

« Je vous écrivis hier, mon cher comte, et je reprends la plume, en ouvrant mes lettres de Paris du 28. C'est avec une vive douleur que je vous annonce la funeste issue de cette descente, qui m'a toujours inspiré beaucoup plus de crainte que d'espérance.

« Le 20 juillet, Hoche a attaqué les émigrés et les chouans qui s'étaient réunis, ou plutôt laissé enfermer dans la presqu'île au nombre de dix mille hommes. Le fort Penthièvre a été enlevé d'escalade, il y a eu un combat chaud ; mais tous nos royalistes, mis hors d'état de se rembarquer apparemment par les vents contraires, ont été à la fin taillés en pièces ou pris. Rohan, Béon, Damas, d'Hervilles, Périgord, ont mis bas les armes : Sombreuil est prisonnier ; les magasins de fusils, munitions, habillements, tout est au pouvoir de l'ennemi.

« Tallien arrivant de Lorient a annoncé cette victoire le 9 thermidor (27 juillet) à la Convention, dans les plus grands détails. Jugez combien le rapprochement de l'anniversaire a fait sensation ! Renonçons pour jamais à toutes ces expéditions chevaleresques qui n'ont pas le sens commun, et qui brident toutes les ressources intérieures. Nous voilà reculés peut-être de plusieurs années, au moment où avec de la prudence, de l'art, de la conduite, on fût arrivé au port. On a rouvert les cachots, les échafauds, et réduit les royalistes de l'intérieur à la plus déplorable situation. »

AU MÊME.

16 août 1795.

« Eh! sans doute, mon cher ami, tout est vicissitudes et circonstances dans ce monde désordonné : les imbéciles seuls ne s'en sont pas doutés, en voulant sans cesse établir la conduite pratique sur les principes! Bon Dieu! je crois entendre Brissot ou Robespierre.

« Je vous mandais que les choses empiraient à vue d'œil depuis la descente; aujourd'hui, elles reprennent leur cours nécessaire et forcé. Pendant la descente les comités ont dominé. Sieyès, escorté de Louvet, Sevestre, Rewbel, Guyomard et autres, saisissait ce moment pour remonter la terreur; qui que ce soit ne pouvait ni n'osait parler de royauté, lorsque les émigrés coalisés avec les Anglais en parlaient en Bretagne les armes à la main.

« Cet incident terminé, la paix de l'Espagne, comme la paix générale, regardée comme très-prochaine, les esprits ont repris leur essor, la Convention ses orages, les sections leur résistance, la presse sa liberté, et les honnêtes gens courage. On a arrêté les Sieyès sur toutes leurs mesures; on a sonné le tocsin dans une multitude d'écrits. Je ne puis vous rendre ce qu'on écrit journellement depuis trois semaines contre la Convention en gros et en détail. Les meneurs ont senti que la liberté de la presse, après avoir fait la révolution, allait tuer son propre ouvrage; ils ont lancé des lettres de cachet, scellé des presses; inutiles efforts! un cri général s'est élevé. La section de l'Arsenal est venue tout entière au comité de sûreté générale réclamer le rédacteur de la *Gazette universelle*, papier d'une liberté sans bornes. Les non-votants pour la mort du roi ont repris la pa-

role, ont fait abolir les certificats de civisme, et rapporter le décret qui sauvait les Montagnards, en les soumettant à une commission conventionnelle et non aux tribunaux ordinaires. On ne reçoit plus dans les sections aucune dénonciation de royalisme. Les quatre-vingt-neuvistes y dominent de plus en plus, et ont à eux les trois quarts des feuilles publiques. La haine pour les horreurs de la révolution se prononce chaque jour davantage, et l'on y comprend ouvertement le 10 août 1792 et le 21 janvier 1793.

« Mais si l'on veut tout perdre, il faut encore des équipées à la Quiberon, des extravagances à la Coblentz, des romans de chevalerie, des Dunois, des Gastons de Foix, des rois qui parlent de conquérir leur royaume sans avoir un bataillon, et qui parlent à Vérone comme Henri IV parlait et pouvait parler sur le champ d'Ivry. Au nom du ciel, mon cher ami, et une fois pour toutes, faites finir ce déluge de sottises, faites taire vos impertinents pamphlétaires, coupez vos moustaches, dites aux émigrés qu'ils cessent enfin de s'égorger de leurs propres mains s'ils veulent rentrer en France et dans leurs propriétés; s'ils veulent que leur patrie ne reste pas république, qu'ils restent immobiles, et ne mêlent pas leur action funeste à celle du dedans qu'ils contrarient sans relâche. Ce n'est pas à nous à diriger l'intérieur, c'est lui qui doit nous diriger. Les monarchistes ne redoutent rien tant que nos grandes mesures, nos grandes armées, nos grands projets, dont nous avons vu de si grands résultats.

« Je désire la paix générale, et j'y crois. Les puissances n'ont assurément rien de mieux à faire. L'Empire va y passer; comptez que le roi de Suède et celui de Naples ne tarderont pas à suivre l'exemple de l'Espagne qui

s'est lassée de faire la guerre pour le compte des Anglais. Tous ces tracas européens ne signifient plus rien pour nous. Qu'on reconnaisse le roi ou non, cela ne vaut pas six liards; c'est de la France et non d'étrangers battus, conspués, haïs, qu'il doit se faire adopter. S'il pense autrement, il finira comme le roi de Sidon, par être jardinier. »

LETTRE DE MALLET DU PAN AU MARÉCHAL DE CASTRIES.

28 août 1795.

« Monsieur le maréchal,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 de ce mois et la traite de seize louis qui a été acquittée. La demande pleine de bonté que vous me faites à ce sujet, monsieur le maréchal, ajouterait, s'il est possible, à la reconnaissance et aux sentiments que je vous ai voués. J'ai vécu et je puis vivre encore quelques mois avec quelques débris sauvés des ruines de la France et de Genève : je n'ai point encore éprouvé de besoins physiques, et c'est beaucoup. L'incertitude des événements, l'espérance que je n'ai point perdue, mes relations avec la France m'ont empêché jusqu'ici d'arrêter aucun établissement : je sais le terme de mes ressources, il sera celui de ma vie actuelle et de mon indétermination. Quiconque peut vivre mal, doit se garder d'abuser de la bienfaisance des victimes dont il partage les infortunes, et s'honorer d'être un des objets de votre générosité, en en réservant l'emploi pour des temps moins calamiteux[1].

[1] On ne peut se refuser ici à rendre justice à l'esprit d'ordre, à la simplicité de mœurs qui venaient à l'appui de cette honorable indépendance. Mallet a toujours tenu un compte exact de sa dépense et de ses modiques ressources qu'il ne dépassa jamais. L'aristocratie bernoise

« Dans le travail qui a passé sous vos yeux et dont votre approbation est la récompense, j'ai présenté avec courage et sincérité, ce qu'un ensemble de faits, de rapports, de lettres, de consultations, me persuadent être l'état réel de la France. Mon vœu le plus ardent serait d'avoir à fournir un autre tableau; ce n'est pas au peintre qu'il faut en imputer la nature, ni calomnier ses intentions parce qu'il ne trempe pas sa palette dans l'eau rose, etc. »

LETTRE DE MALLET DU PAN AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

16 septembre 1795.

« Je n'ai eu aucune réponse ni notification quelconque de Vérone, autre que deux lignes du maréchal pour m'annoncer le remboursement des frais de mon petit voyage. Il m'ajoute très-brièvement qu'il voit comme moi, mais que des avis contraires combattent ma façon de voir et de juger. Mounier a été encore plus maltraité que moi : s'étant plaint de ce que, sans l'en prévenir, on avait imprimé la réponse que Sa Majesté lui a faite et dont quelques lignes pouvaient exposer sa famille en France, M. de Flachslanden lui a répondu avec dédain et dureté. C'est un parti pris, mon cher comte; vous voyez que l'on s'est hâté d'appliquer les principes de la déclaration, en disgraciant le prince de Poix et en lui retirant sa charge. Il a écrit à Sa Majesté une lettre

était peu hospitalière, et la vie de Mallet, essentiellement domestique. Sa promenade (généralement seul et méditatif) dans ces beaux environs de Berne où les bois et les prairies sont, comme en Angleterre, coupés de sentiers, était sa récréation journalière; et même dans le temps où sa famille se faisait apporter à manger d'une cantine, à raison de vingt sous par tête, il ne négligeait pas l'éducation de ses enfants, et leur donnait des maîtres d'italien et de musique.

pleine de noblesse, de fierté et d'énergie : il finit par s'élever contre l'assurance que lui donnait le roi, que *cet acte de sa volonté resterait secret.* « Il importe à mon honneur, répond ce prince, que cet acte de votre volonté soit public, afin que l'on connaisse mes offres et vos refus, vos ordres et ma soumission. A pareil jour, le 10 août, il y a trois ans, ajoute-t-il, je couvrais de mon corps S. M. Louis XVI pour le garantir des coups de fusil tirés sur lui dans les Tuileries; j'ai entendu six semaines crier ma tête à prix, j'ai perdu sur l'échafaud mon père et ma mère pour la cause de Sa Majesté. Après cela, je m'attendais à quelque considération de la part du successeur de Louis XVI, *qui est son frère.* »

« Les royalistes de l'intérieur sont au désespoir de cette conduite du roi et des émigrés. J'ai reçu de la part de personnes du plus grand nom et les plus dignes de considération, des reproches amers à ce sujet. Elles se plaignent que les émigrés jouent aux dés la tête de leurs parents et de leurs amis; qu'ils ne se forment aucune idée de ce qu'est devenue la France, et que leurs discours et leurs projets sont un ordre de martyre pour tout ce qui leur appartient dans l'intérieur.

« Les monarchistes se défendent en ce moment contre la Convention pour échapper à la tyrannie beaucoup plus que pour refaire la royauté. On la désire sans dévouement, et l'on a fait au dehors tout ce qui était nécessaire pour en éteindre les semences. Le duc d'Orléans, son jeune frère, gagnent des partisans; mais le roi perd chaque jour des siens, ou de ceux qui le seraient devenus, si on avait dirigé ce malheureux prince dans un sens conforme à sa situation et à celle de la France.

« Paris, c'est-à-dire la presque unanimité des sections, a retiré net ses pouvoirs à la Convention et annulé son décret réélectif : il se prononce avec une rare vigueur. C'est le fruit des dispositions que je vous ai annoncées plus d'une fois. Meaux, Versailles, Chartres, Montargis, la plupart des environs de la capitale, Strasbourg tout entier, ont imité les sections; mais Rouen, Lyon, Grenoble, Besançon, ont déjà accepté, par l'influence des terroristes. Je crains que Paris ne succombe et n'ait contre lui la majorité. »

AU MÊME.

23 septembre.

« Mon cher comte, j'ai reçu votre lettre du 10. Mon vœu constant est de plus fort qu'on renonce, une fois pour toutes, à ces expéditions d'aventuriers, et qu'on veuille se persuader que le meilleur service à faire est de ne rien faire du tout. Mettez vous bien dans l'esprit que toutes les fois et partout où vous vous présentez les armes à la main, vous devenez les alliés de la république, et que vous ne servez à autre chose qu'à perpétuer le pouvoir de la Convention, qu'à paralyser les royalistes, qu'à faire leur désespoir, qu'à leur créer mille dangers et qu'à rallumer la haine dont le système émigré est l'objet.

« Je suis tellement convaincu de cette vérité que, si la courageuse et unanime résistance de Paris triomphe, j'opine hautement à ce que sans délai on licencie l'armée de Condé, on fasse revenir M. le comte d'Artois sur le continent, on désarme vos cocardes blanches et noires et qu'on perde toute attitude hostile. Sans cela, et sans un conseil du roi composé de gens en qui la na-

tion puisse prendre confiance, la monarchie rétablie ne le sera pas pour vous; vous serez repoussés par ceux qui l'auront refaite comme par ceux qui l'ont détruite, et Sa Majesté traînera avec vous encore de longues années dans l'exil. Encore un coup, posez votre tonnerre impuissant : c'est une partie d'échecs et non une tambourinade que vous avez à jouer.

« Le 18, les sections persistaient dans leur contenance; les neuf départements les plus voisins de la capitale avaient adhéré presque unanimement à son exemple. Le poids de Paris et de ses alentours est immense. La haine du républicanisme s'y est manifestée avec éclat : les papiers publics vous peignent l'esprit qui anime les sections. Ce sont les patriotes de 1789, les amis des constitutionnels, ralliés aux royalistes, qui ont le bon sens de se serrer à eux, et les républicains dégoûtés qui ont produit et dirigé cette impulsion. Dumas est nommé électeur, ainsi que Gorgerau, Quatremère de Quincy, Lacretelle, Chéron, Peuchet, mon successeur au *Mercure* jusqu'au 10 août, et nombre d'autres appartenant soit au côté droit de l'Assemblée législative en 1791 et 1792, soit à la première municipalité de Paris. Si la réélection des deux tiers de la Convention est rejetée, ce parti formera presque en entier le nouveau corps législatif, au moins pour tous les lieux où la réélection aura été refusée.

« Rappelez-vous ce que je vous ai dit à Schaffhouse de l'infaillible influence qu'allaient recouvrer les constitutionnels. On n'en a pas moins continué au dehors la guerre à outrance contre eux sans distinction. Avec un million d'écus, un million de livres, on décidait de haute lutte la victoire des sections. On m'a fait de Paris des instances réitérées à ce sujet. Mais que puis-je? J'ai

sollicité, remontré des ministres, des grands seigneurs : pas un liard. On perdra des milliards à se faire battre, mais pas un écu pour se sauver. Je vous dirais des choses exécrables sur ce sujet; tout mon sang en est soulevé. »

CHAPITRE NEUVIÈME.

(1795-1796.)

Événements militaires de l'automne de 1795. — Lettre de Mallet du Pan. — Vendémiaire. — Lettre de M. de Hardenberg. — Mallet soutient trois grandes correspondances politiques. — Lettres du chevalier de Panat et de Lally-Tollendal.

La correspondance de Mallet et de son ami fut interrompue avec les communications, par les événements militaires de l'automne de 1795. Au milieu de ses marches victorieuses, l'armée française du Rhin fut tout à coup repoussée, ramenée avec une vigueur et une rapidité inattendues. Mettant à profit l'indignation et le désespoir des Autrichiens abandonnés par la Prusse et réduits à eux-mêmes, le général Clerfayt, exalté par la situation critique de son armée, exécuta avec impétuosité et fermeté une suite de manœuvres habiles qui changèrent le sort de la campagne.

Dans l'intervalle, Paris avait été le théâtre d'autres événements bien plus importants pour le sort de la France. La lutte entre la Convention et les sections, c'est-à-dire entre ceux qui voulaient la république et ceux qui n'en voulaient plus, avait éclaté prématurément en vendémiaire. Mais ce nouveau 10 août avait rencontré au lieu d'un roi bon et faible un pouvoir déterminé à se défendre. Les lettres de Mallet sur

cette journée fatale à sa cause, doivent appartenir à l'histoire : elles offrent d'ailleurs dans leur vivacité une leçon utile aux partis qui préfèrent leurs passions aux principes, et même à leurs intérêts.

LETTRE DE MALLET DU PAN AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

28 octobre 1795.

« Les victoires de M. de Clerfayt ayant libéré les communications, mon cher comte, je prends la plume. Votre dernière lettre est du 2 octobre : que d'événements depuis, et de quelle nature! Nous voilà retombés dans un abîme sans fond ; il n'y a que ceux qui savent par combien d'efforts, de patience, d'écrits, de leviers, de fautes de la part de la Convention, on avait tiré Paris de sa léthargie, qui puissent juger combien il sera difficile de ramener de telles conjonctures. Cette affaire des sections est, comme tout le reste, mal jugée par l'extérieur. On méconnaît le but de leur entreprise et les limites que la prudence leur prescrivait. Nos émigrés sont généralement très-contents de cette catastrophe, parce que nombre de constitutionnels étaient mêlés à ce mouvement, parce qu'on n'y prenait pas tout de suite la livrée de l'ancien régime et que le royalisme de ses auteurs ne paraissait pas généralement avoir ses seize quartiers. Les sections triomphantes, la première opération du corps législatif était le retour de la monarchie, la restitution des conquêtes, celle des propriétés aux émigrés, leur rappel, et la paix générale.

« Le corps électoral a nommé tous les membres de la Convention qui étaient complices des sections et pour le nouveau tiers, MM. d'Ambray, ancien avocat gé-

néral au parlement, homme du premier mérite; Lafont-Ladebat et Muraire, royalistes de l'Assemblée législative; Gibert des Molières, notaire du vieux temps; Portalis l'aîné, avocat distingué au parlement d'Aix, franc royaliste, et Le Couteulx de Canteleu. Le corps législatif sera le monstre d'Horace : on y verra l'aristocrate siégeant à côté du Jacobin, le constitutionnel auprès des auteurs du 10 août; appréciez les scènes de ce chaos : il doit s'être ouvert aujourd'hui. Les thermidoristes, effrayés de devoir leur salut aux Jacobins, redoutent déjà leur résurrection : ils veulent bien le terrorisme, mais non pas de ses anciens chefs qu'ils ont persécutés, et qui leur rendraient bientôt guerre pour guerre.

« Je ne vous présente aucune conjecture : il n'y a qu'un fou qui puisse en former. Si le roi eût suivi le plan que nous tracions, il serait devenu le chef et le directeur du mouvement sectionnaire. La déclaration n'a servi qu'à diviser, qu'à irriter, qu'à indigner, qu'à refroidir. Les Doulcet, les Bourdon, les Legendre, les Tallien disaient au peuple : *Voilà ce que le roi vous apporte!* et le roi répond : *Cela est vrai, et je le signe.* Combien sont criminels ceux qui ont dicté ce manifeste et qui conduisent les affaires à Vérone! Vous savez que M. le maréchal de Castries est de retour à Eisenach, il ne m'a pas écrit une ligne; ce silence et celui de Vérone sont une réprobation formelle : je m'en console; mais comment se consoler du délire des mesures?

« Le chevalier de Guer a été envoyé à Lyon pour fabriquer une Vendée dans cette ville et dans les provinces voisines. M. le prince de Condé lui a fait adjoindre un fou, un Jacobin d'aristocratie, nommé Teyssonnet, aide de camp de Son Altesse. Ce Teyssonnet

avait été aussi envoyé en Franche-Comté, il y a trois mois, pour former une Vendée. En s'y rendant, il dit à l'auberge, devant dix personnes, sa mission, son projet, et qu'il portait cinq cents louis d'or pour l'exécution. Cinquante faiseurs de cette force sont employés : on vient d'en envoyer deux à Paris pour enlever Madame royale lorsqu'elle sortira du Temple, et la conduire à la Vendée afin de la soustraire à l'empereur.

« Tout ce que je vous mande là n'est point un roman : je ne mens pas d'une virgule. On vous parlera de la Vendée, de la Haute-Loire, des grandes espérances, des grandes mesures de ce côté-là; eh bien! sachez que la chose se réduit à cinq ou six mille paysans armés et non armés autour d'Issengeaux, contre lesquels on vient de faire marcher des corps de troupes considérables, et qui disparaîtront avant un mois. Je vous ai déjà nommé les machinistes; jugez du reste. Ce vaste plan est de d'Entraigues. »

La lettre suivante revient sur le même sujet :

AU MÊME.

4 novembre 1795.

« Nous voilà retombés dans un abîme dont je ne puis mesurer ni le diamètre ni la profondeur. Il me paraît que vous avez été mal instruit sur le chapitre des sections : quiconque a pu douter de leur royalisme enthousiaste, n'a qu'à jeter les yeux sur le nouveau tiers choisi par le corps électoral de Paris, huit jours après la mitraillade de Barras, les emprisonnements, les fusillements, les décrets de terrorisme. Pensez-vous que ceux qui choisissaient pour représentants M. d'Ambray, M. de Bonnières, l'abbé Morellet, Gibert des Molières,

Portalis, fussent des républicains et même des constitutionnels de 1791 ? De quatre-vingt-cinq mille votants, soixante-dix mille voulaient un roi, nommaient un corps législatif pour faire un roi, et eussent porté, une fois vainqueurs, contre la révolution, ses principes, ses acteurs et contre la république, une hache cent fois plus terrible que toutes les armées de l'Europe. Celui qui vous niera ce fait est un ignorant tel que l'abbé de Calonne qui, dans son plat *Courrier,* s'avise de douter pour quel parti il faut faire des vœux, et ajoute que les sections sont trop républicaines pour qu'on ne reste pas indifférent à cette querelle.

« Les sections ont succombé parce qu'on les a fait battre avant le temps; des brûlots leur ont été lancés de ces pays-ci, de Londres, de Mulheim; on leur a persuadé d'en venir aux mains sans canons, sans munitions, sans plan, sans général. Elles jouaient une partie d'échecs, emportant une pièce chaque jour : avec ou sans les deux tiers, leur force restait entière après la formation du nouveau corps législatif; il suffisait de se faire craindre, sans donner sa mesure à coups de fusil; mais l'impétuosité nationale ne sait rien attendre; la présomption ne doute jamais du succès le plus douteux, et le ressentiment ne laisse rien mûrir. Croyez que le plan primitif était conduit par des hommes de poids, meilleurs royalistes que les bavards qui le sont pour le nom, et que la table ronde de Mulheim. On devait les laisser faire au lieu de volcaniser les sections, et de les porter avant le temps à une insurrection que convoitaient les conventionnels.... L'on devait être sûr que les comités n'imiteraient pas Louis XVI en s'enfermant dans les Tuileries.

« La Convention avait ouvert son tombeau; nous l'a-

vons fermé. La nouvelle Assemblée s'est formée le 4. Elle est divisée en deux classes tranchées, deux factions essentielles, celle des régicides et celle des non-régicides conduits par Lanjuinais, La Rivière, Boissy-d'Anglas, Fermont, ou soutenus du nouveau tiers dont les trois quarts sont des royalistes. La paix générale et même celle de l'Empire sont ajournées. Ce ne serait pas un événement indifférent dans un autre siècle et avec d'autres hommes; mais..... Il existe vingt-sept milliards d'assignats, sans les faux : je le sais de la *première main.* »

AU MÊME.

12 novembre 1795.

« Depuis le 5 octobre, mon cher comte, je n'ai eu aucune nouvelle de vos affaires; mon homme n'est point arrivé, ne m'a point écrit, la peur a tout arrêté; d'ailleurs, cette infernale correspondance d'un des agents de Vérone avec le maître, a rendu la Suisse suspecte : on n'ose y adresser une lettre qui puisse donner prise; c'est avec grande peine que j'ai reçu quelques bribes de mes correspondants.

« Ce mois d'octobre, si éclatant, entraîne des suites capitales : voilà l'œuvre des pacifications partielles bouleversée, et l'empereur redevenu en Allemagne l'arbitre de la paix et de la guerre. Les victoires mettent fin probablement à la tournaillerie de Bâle, à cet avorton de congrès, aux paix séparées; il ne tiendra pas, je vous l'assure, à M. le baron de Hardenberg que ce moment ne soit accéléré : il espère (entre nous) retourner dans un mois à Anspach; j'ai passé trois jours ici avec lui; le ministre n'était pas gai de l'étendue des avantages impériaux, mais l'homme loyal, d'honneur, plein d'ex-

cellent esprit (il est tout cela) y applaudissait. Il est révolté du ton, des propos, de l'insolence de tous les agents et représentants français; il est convaincu de l'impossibilité de jamais traiter en sûreté et sans honte avec de pareils hommes. Le choix du Directoire qu'il a appris ici a été le coup de grâce; car les cinq vizirs élus sont les auteurs du passage du Rhin et de la réunion de la Belgique, les promoteurs des conquêtes et de la désorganisation européenne. »

AU MÊME.

12 décembre 1795.

« Toute la diplomatie a délogé (de Bâle). Le baron de Hardenberg doit être parti hier; les envoyés palatins, hessois, wurtembergeois, ont déjà repris la route d'Allemagne. M. de Clerfayt a tué ce congrès : les négociations sont absolument rompues; le rappel de M. Barthélemy a été le dernier coup d'assommoir. Quoique ce ministre reste provisoirement, regardez sa disgrâce comme complète et irrévocable.

« Vous avez appris, avant de recevoir cette lettre, la honteuse déroute du baron de Vins, le 23 novembre, déroute qui met dans un péril éminent le Piémont et la Lombardie. Ce désastre change encore une fois les données et va faire évanouir une grande partie de l'effet des succès sur le Rhin. Le Directoire va reprendre assiette, les cours leurs terreurs, l'armée française sa réputation, les réquisitions leurs facilités.

« Je vois, d'un autre côté, que M. de Clerfayt trouve à qui parler dans le Hundsrück où Jourdan a rassemblé soixante mille hommes. Il a fallu lui céder Kreutznach. Je ne serais pas étonné de voir les Autrichiens obligés de repasser le Rhin. »

Comme on l'a vu par une des précédentes lettres, M. de Hardenberg était revenu à Mallet du Pan et l'avait vu à Berne; quelques jours après, en s'éloignant de la Suisse, il lui demanda de reprendre la correspondance politique interrompue par la paix de Bâle, au printemps de cette même année, ainsi que nous l'avons rapporté.

LETTRE DU BARON DE HARDENBERG A MALLET DU PAN.

Zurich, le 13 décembre 1795.

« Monsieur,

« Votre lettre du 6 n'a pu m'être remise par M. Broë qu'au moment même de mon départ de Bâle, et j'ai beaucoup regretté de n'avoir pu cultiver sa connaissance et vous prouver, par l'accueil que je me serais empressé de lui faire, le prix que j'attache à vos recommandations. Les notions qui me sont parvenues confirment tout ce que vous me dites sur les affaires de France. Vous aurez appris le coup d'éclat qu'on s'est permis contre le comte Carletti. Je suis extrêmement curieux d'en apprendre le motif, qu'on ignorait encore. L'on ne peut que gémir profondément sur le sort qui attend la France. — Puisse-t-on travailler bien sérieusement à empêcher que l'embrasement ne gagne le reste de l'Europe! Peut-être n'est-il plus temps; mais il ne faut pas négliger les moyens qui restent encore. S'il était possible de forcer le gouvernement français à une paix acceptable, les horreurs qui ne laisseront pas de déshonorer la France après cet événement seraient peut-être le meilleur remède contre le mal. Vous m'obligeriez bien vivement, monsieur, si vous vouliez reprendre, du moins pour quelques mois, le fil de cette

intéressante correspondance, qui fut interrompue lors de mon arrivée à Bâle. Il m'importe beaucoup de suivre le mieux que je pourrai les affaires de France ; et votre jugement éclairé, les notions que vous me donneriez me seraient d'un prix infini. Si vous voulez m'accorder la faveur que je vous demande, monsieur, non-seulement vous ne serez nullement compromis, mais, si vous le désirez, personne n'apprendra que vous m'écrivez. Faites vos conditions, monsieur, et adressez vos lettres à Anspach, je vous prie, jusqu'au moment où je vous manderai que je vais à Berlin. Ma présence était absolument inutile et peut-être nuisible à Bâle. Les plénipotentiaires des princes d'empire qu'il y avait ont également quitté ce séjour. Ma femme vous fait mille compliments, monsieur, et j'ai l'honneur, etc., etc. »

Mallet déféra au désir de M. de Hardenberg, en sorte qu'à la fin de 1795, il soutenait trois grandes correspondances; depuis quelques mois il avait celle de la cour de Lisbonne, adressée à M. de Souza-Cotinho, qui lui écrivait de son côté régulièrement et sur un pied d'intimité presque familière. En revanche, toute relation avait cessé avec le cabinet anglais, qui, harcelé de démarches instantes, et cédant plutôt qu'il ne se rangeait à la politique de l'émigration, s'obstinait à favoriser les plans de descente. Sans aller jusqu'aux soupçons que cette conduite avait excités dans quelques esprits observateurs, Mallet du Pan n'était pas indulgent pour les ministres qui faisaient si mal les affaires de la France et trop bien celles de ses tyrans. S'abstenant de conversations politiques avec M. Wickham, il ne recevait d'informations directes d'Angleterre que par

ses amis de Londres, dont quelques lettres intéressantes trouveront leur place ici.

Il est fort question dans ces lettres du comte d'Artois; ce prince que beaucoup de gens jugeaient alors supérieur à son frère et qui avait son parti secret dans l'émigration, y est représenté sous un aspect peu favorable; la modération que Mallet lui attribue est mise sur le compte de sa mauvaise fortune présente, et on ne croit pas ses vues plus intelligentes que celles de Louis XVIII, quelque apparence qu'il leur donne. Toujours est-il curieux de constater qu'à l'égard des deux frères de Louis XVI, dans les premières années, l'opinion fut absolument opposée au jugement que les deux règnes de Louis XVIII et de Charles X ont permis de porter définitivement sur leur sagesse et leurs talents politiques. Plus tard, dans le cours de ces mémoires, on rencontrera d'autres preuves de l'art avec lequel le comte d'Artois savait cacher l'obstination de ses vues sous les formes aimables d'une déférence flatteuse et d'une confiance qu'il n'avait en réalité que pour les conseils dictés par lui-même.

LETTRE DU CHEVALIER DE PANAT A MALLET DU PAN.

Londres, janvier 1796.

« Je trouve enfin, mon cher ami, une occasion sûre pour vous écrire; c'est la première qui se soit présentée depuis mon arrivée à Londres. Montlosier et Malouet me donnaient de vos nouvelles lorsqu'ils en recevaient. Ils m'ont communiqué vos lettres toujours pleines d'intérêt. J'y ai vu aussi que vous n'aviez pas oublié un homme qui vous est bien tendrement attaché.... J'ai

quitté Bruxelles avec le cardinal de La Rochefoucauld. Nous avons tenu ici jusqu'au dernier moment. Des affaires m'appelaient à Londres : je me séparai de mon oncle. Je n'ai rien fait à Londres, et j'ai eu le malheur d'y perdre mon frère. Il est impossible d'être frappé à la fois dans plus de sentiments et d'intérêts.

« Je n'ai cherché à me placer dans aucun corps français, parce qu'un officier de la marine à trente-deux ans est bien peu propre à être lieutenant d'infanterie; me santé était un autre obstacle. Et d'ailleurs ma défaveur auprès du parti aristocratique est telle que je n'aurais sûrement pas obtenu un emploi, si je l'avais sollicité. Il restait cette foule de métiers qu'ont embrassés ces nobles chevaliers français qui voulaient relever le trône et l'autel, et frémissaient au seul mot d'*accommodement*. Cette ressource n'en était pas une pour moi. Voilà, mon cher ami, ma triste situation; j'attends la paix pour fixer mon sort. Alors, quel que soit le gouvernement qui domine en France, soit que la constitution actuelle s'y maintienne, soit qu'elle soit renversée par les terroristes, j'irai m'offrir aux poignards de Rewbell ou de Duheim plutôt que de périr d'opprobre et de faim sur une terre étrangère. Vous recevrez, mon cher ami, un petit ouvrage qui a paru sous le nom d'un de mes camarades, mais que j'ai rédigé. Vous y trouverez des détails intéressants sur l'affaire de Quiberon, et vous serez content, je l'espère, de l'esprit dans lequel il est écrit. J'ai puisé cet esprit de raison et de sagesse dans vos ouvrages, dans vos conversations.

« Vous nous parlez souvent de la folie de Vérone. Hélas! mon cher ami, cette folie est générale et incurable. Combien vous vous trompez en croyant qu'il y

a un peu de raison dans la cour du frère ! nous voyons tout cela de près et nous gémissons : personne n'est corrigé ; personne n'a su ni rien oublier, ni rien apprendre. Tous les chefs de l'aristocratie, tous les hommes influents, sont bien au delà des idées de Coblentz. On ne peut donc former aucune espérance. La nature des choses ramènera bien la monarchie, mais jamais Louis XVIII. Les démarches insensées de ce prince ont précipité la ruine de son antique maison : il s'est perdu, et a entraîné avec lui tous ces hommes constamment aveuglés, tout à la fois victimes et exemples.

« Je vois souvent Montlosier, Malouet et Lally ; nous pleurons tant de fautes commises, tant de malheurs qui en ont été la suite. Nous cherchons un remède sans le découvrir. Mais du moins cette intimité, cette communauté d'idées et de sentiments, a bien ses charmes. Combien vous nous manquez!

« Adieu, mon cher ami ; quand vous reverrai-je ? Nos destinées sont trop incertaines pour que je puisse même former une espérance ; je suis du moins sûr que votre intérêt ne m'abandonnera pas, et cette pensée est douce pour mon cœur. »

LETTRE DE LALLY-TOLLENDAL A MALLET DU PAN.

Londres, le 10 janvier 1796.

« Montlosier, monsieur, m'a donné une grande preuve d'amitié en m'avertissant qu'il partait tout à l'heure un voyageur à qui l'on pouvait confier avec sécurité tout ce qu'on voudrait vous adresser. Je suis fâché seulement que cette occasion soit aussi subite, car je me sentais un grand besoin de causer un peu longue-

ment avec vous. Premièrement, je voulais vous remercier de vous être souvenu de moi en écrivant à Malouet, et puis vous ne pouvez vous imaginer quelle espèce d'entraînement m'ont fait éprouver vos deux dernières lettres. Vous l'auriez conçu, j'en suis sûr, si Mounier eût été près de vous, s'il eût lu avec vous le paquet que je le priais de vous communiquer, et que je voudrais bien que vous eussiez ouvert. *Pæne gemelli*, monsieur, et quand on s'entend si complétement, si parfaitement, si miraculeusement, sans s'être rien dit, il faut se parler ensuite pour toujours s'entendre.

« Mounier est d'une paresse qui va mille fois au delà de la mienne, c'est le plus grand excès connu. Il m'écrit qu'il m'écrira; il me mande en courant qu'il saisit tous les moyens de faire passer à Vérone les vérités utiles, mais qu'on les y repousse. Et il me laisse là-dessus, en ajoutant seulement qu'il croit que le roi a les meilleures intentions du monde. Je lui envoie copie littérale de mes dépêches à Vérone, de la déclaration que j'ai proposée, de vingt pages de raisonnements et de faits positifs dont j'ai fait suivre le projet de manifeste. Je lui rends compte de la première réponse que j'ai reçue du maréchal. Je lui dis que je suis mieux instruit que lui des intentions du roi et qu'il y a trop de duperie, même trop de niaiserie à parler des bonnes intentions d'un règne (puisque règne il y a) qui débute ainsi. Je lui demande s'il a reçu deux exemplaires d'un livre de moi en deux volumes, que je lui ai envoyés depuis un an, dont un pour lui et un pour vous. Il ne me répond pas.

« Si vous saviez, monsieur, où est actuellement cet incorrigible Mounier, que je n'en aime pas moins de tout mon cœur, quoique je le boude de même, dites-lui,

je vous prie, que je lui demande de vous communiquer les deux pièces dont je viens de vous parler.

« M. de Castries, pour éviter de discuter avec moi la proclamation adoptée, m'a écrit le premier jour de son arrivée à Vérone : « Je n'ai pas encore vu la procla- « mation que Sa Majesté a publiée. »

« Je ne sais pas ce que le duc de Bourbon est à l'armée de son père; mais ici il est impossible d'être plus modeste, plus modéré, plus intéressant, plus attachant, que ne l'est le duc de Bourbon. Quand il arriva dans cette ville pour la première fois, avant la sotte expédition de l'île Dieu, il vint loger dans une auberge tenue par un Français, nommé La Sablonnière. Le second jour, La Sablonnière lui offrit de renvoyer de chez lui quelques officiers et soldats républicains qui allaient partir d'Angleterre pour être échangés. « Pourquoi « donc? répondit le duc de Bourbon avec simplicité. « J'en ai rencontré quelques-uns, et ils ne m'ont point « offensé; ils sont d'un parti, je suis d'un autre, je fais « mon devoir. Ils sont peut-être de fort honnêtes gens, « laissez-les tranquilles. » Ces farouches républicains se sont sentis émus ; ils ne l'ont jamais rencontré sans lui témoigner des respects. « S'ils étaient tous comme « celui-là ! » ont-ils dit.

« On a été fort en peine du comte d'Artois, qu'on a cru jeté sur la côte de Norvége. Enfin on a su hier au soir qu'il était arrivé à Édimbourg dans le château que le roi lui donne pour résidence, d'où il ne pourra sortir que le dimanche, sous peine d'être arrêté pour ses dettes, et où le roi le défrayera de tout pendant l'hiver. La partie passionnée de notre ministère songe toujours à une nouvelle campagne et à de nouvelles descentes. Le premier vœu de M. Pitt est très-certainement la

paix, et Fox lui-même dit tout bas à ses amis qu'il croit aujourd'hui son rival sincère dans le projet de terminer la guerre. Voilà ce que je puis vous donner de certain.

« La cause des sections m'a paru aussi sainte que celle de Louis XVI. J'ai adressé de loin tous mes vœux, tous mes respects, et j'ai gémi de ne pouvoir consacrer tous mes efforts à ceux qui dirigeaient ce mouvement si pur, si moral, si juste, si noble, qui ne s'est égaré qu'un jour, et qui malheureusement s'est perdu en s'égarant. Puisque vous avez eu la consolation et la gloire d'être un de ses premiers inspirateurs, prenez, je vous en prie, dans cet hommage profondément sincère, toute la part qui vous appartient. Pendant que cette grande querelle s'agitait, vous n'aurez pas entendu plus de vœux que moi pour le triomphe de la Convention, et vous ne les avez pas entendus avec plus d'horreur.

« Vous croyez le frère du roi plus raisonnable; oui, dans ce moment, c'est-à-dire depuis qu'on a échoué sur les côtes. On désapprouve actuellement la proclamation de Vérone. On proteste de sa modération, on en fait parler par tout son monde. Mais dans l'instant de l'espoir, on a repoussé comme absurdes et comme insolentes quelques idées d'un manifeste plus modéré adressées par M. de Calonne lui-même. On a refusé de voir M. de Calonne qui a sacrifié à leur cause cent mille écus de rente, qui maintenant n'a pas de quoi dîner, et change de logement, c'est-à-dire de chambre tous les huit jours, pour échapper à la poursuite des créanciers qui, après avoir fait vendre tout ce qu'il avait, ne sont pas encore payés.

« Il y a quinze jours que c'était une joie parmi tous

ces messieurs, parce qu'on avait appris que ce malheureux prétendant avait une grosseur au cou, et je ne sais quoi aux jambes. On faisait mourir le pauvre homme en moins de trois mois d'hydropisie, d'apoplexie, de toutes les maladies dont une misérable créature peut être affublée : et puis l'on verrait quelle différence de son frère à lui! C'était celui-là qui serait Henri IV! Il enfoncerait son chapeau! et toutes les bêtises de ce genre. Si vous saviez comme toutes les velléités de modération disparaissaient.

« Je me suis laissé allé à vous écrire comme si nous causions. Faut-il que je vous demande pardon d'être arrivé à la huitième page? Soyez assez juste pour y voir du moins un gage d'estime, de confiance, et de l'amitié dont je désirerais que les nœuds se resserrassent entre nous. »

CHAPITRE DIXIÈME.

(1796.)

Correspondance de Mallet du Pan avec M. de Sainte-Aldegonde. — Lettre du comte Souza-Cotinho sur les nouvelles dispositions de la cour de Vérone. — Questions du comte d'Artois sur le duc d'Orléans (Louis-Philippe). — Réponse de Mallet. — Fragments de la correspondance pour l'empereur. — Lettres de Mallet du Pan, de Louis de Narbonne, de Sainte-Aldegonde, de Malouet.

L'année 1796, quatrième de la république française, offre à l'intérieur le spectacle curieux de la révolution continuant, fatiguée d'elle-même, à marcher vers le précipice d'une monarchie despotique, et de la nouvelle société avide de reprendre les plaisirs et les mœurs de l'ancienne, tandis qu'au dehors le général Bonaparte enlève les victoires à la course, révolutionne l'Italie et épouvante le Directoire, en lui parlant de son armée comme les chefs de la révolution parlaient naguère du peuple, quand ils s'apprêtaient à renverser le trône. Jamais aussi, malgré la retraite des armées françaises sur le Rhin et les talents de l'archiduc Charles qui commence à prendre place parmi les grands noms de l'histoire, les autres puissances de l'Europe n'avaient encore éprouvé de plus vives alarmes. Le caractère de la lutte avait totalement changé, et une phase nouvelle, redoutable, s'ouvrait

pour elles dans le développement de la révolution, à l'instant même où celle-ci épuisée et transformée allàit se voir enlever le but dernier de ses efforts, la république sa conquête. La correspondance de Mallet du Pan, les informations qu'il reçoit, les réflexions qu'elles lui inspirent, ses lettres et celles de ses amis, reflètent très-vivement la physionomie mobile de cette époque singulière. Nous continuerons donc à offrir des extraits de cette correspondance. Entre ces faits viendra cependant prendre place le seul incident personnel que nous offre, durant cette année 1796, la biographie de notre publiciste, c'est-à-dire la publication de son écrit sur le républicanisme français.

LETTRE DE MALLET DU PAN AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

10 janvier 1796.

« .... Je réponds maintenant aux importantes questions de votre lettre. Aussitôt que j'eus été informé du projet sur M. le duc d'Angoulême et sur son mariage avec Madame royale, j'ai travaillé à le combattre, j'ai envoyé à Paris un mémoire très-fort à ce sujet, et je ne cesse point de le discuter contradictoirement par lettres. Rompre arbitrairement la ligne de succession, disposer révolutionnairement de la couronne, regarder la monarchie comme au jour de sa création, sont des idées pernicieuses sous tous les rapports et dont les conséquences sont incalculables. Jamais Monsieur ni son fils ne se prêteraient à une pareille violation des lois fondamentales. J'ai cru de mon devoir, et remplir les intentions de Monsieur, en représentant

toutes ces considérations. Je vous prie, mon cher comte, de ne pas le laisser ignorer au prince ; car, historien du projet formé à Paris, je n'en suis pas l'apologiste, encore moins le promoteur. Il ne faut pas espérer que cette foule de gens revenus à la monarchie adoptent volontairement un roi sans des garanties préalables : tout ce qu'on peut espérer, c'est qu'ils adressent au roi leur capitulation, et traitent avec lui en le reconnaissant comme héritier légitime de la couronne. Point de doute que si ce prince, consultant les d'Entraigues, repoussait toutes conditions et s'en tenait aux termes de sa déclaration, on n'offrît le trône à d'autres, ou qu'on n'organisât peut-être une république. Le sort du roi et de la monarchie tiendrait alors définitivement à la résolution de Vérone. Si donc on veut faire tomber ou affaiblir ces projets de déplacer le trône, et en même temps donner aux ressources monarchiques toute la valeur qu'elles peuvent conserver, il est nécessaire que le roi se rende accessible et conciliant, que ses dispositions se manifestent par ses démarches, par le choix de ses conseils et par toutes les voies que j'indiquais au mois de juin. J'apprends donc avec une vive joie, mon cher comte, que Monsieur travaille à amener Vérone à ce système de rapprochement. L'arrivée de MM. de La Vauguyon et de Saint-Priest est de bon augure. »

M. de Saint-Priest avait été appelé en effet à Vérone [1], et il quitta la Suède pour se rendre aux désirs du roi, mais en chemin il reçut contre-ordre et se rendit successivement à Saint-Pétersbourg et à

[1] Voy. *Lettres et Instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest*, précédées d'une notice par M. de Barante. Paris, 1845.

Vienne, pour suivre auprès de Catherine et du cabinet de l'empereur les intérêts de Louis XVIII. Cet ancien ministre, ce fidèle ami de Louis XVI, était assurément le meilleur conseiller que le nouveau roi pût appeler à lui : tel était le sentiment de Mallet, qui répondit aux questions de M. de Sainte-Aldegonde sur la sagesse de ce choix : « J'estime et j'aime beaucoup M. de Saint-Priest; il a de l'expérience, de la fermeté, une bonne ligne d'opinions, de la capacité, et tout ce qu'il faut pour être un bon ministre, sans être un homme du premier ordre. Je l'ai suivi en 1791 dans des circonstances très-délicates, très-difficiles, il s'y est conduit avec dignité, dextérité et succès. Lui et l'archevêque de Bordeaux étaient au conseil, quoi qu'on en dise, ce qu'ils devaient être, et le roi leur rendait justice. »

LETTRE DE MALLET DU PAN AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

28 janvier 1796.

« Je ne crois point à la paix, ou je me trompe fort, parce que le Directoire veut tout garder, et espère toujours détacher encore une puissance après l'autre, comme l'année dernière. D'ailleurs il faut à sa tyrannie des armées isolées de l'intérieur, et à sa misère des envahissements; il va les tenter au printemps par tout ce qui lui reste de ressources. Vous le verrez, comme en 1794, jeter une seconde fois la France entière et spoliée à la face des étrangers, et les écraser avec ses débris s'ils n'y prennent garde.

« Les réquisitions sont pires que sous Robespierre,

et, grâce à la qualité des agents exécuteurs, on s'y soumet partout. L'un livre ses grains, l'autre ses chevaux, le troisième ses fourrages, et le quatrième ses enfants. C'est une grêle sur la jeunesse, celle de Paris est enlevée dans les rues : le citoyen Thureau, ex-Montagnard conventionnel, chargé de cette besogne, va de maison en maison, inspecte les habitants, enlève qui lui plaît. Nombre de jeunes gens ayant obtenu leur congé absolu s'étaient mariés, Thureau les a fait marcher aux frontières sans autre forme de procès, après leur avoir volé leur titre. L'emprunt forcé s'exploite avec la même grâce. Des sections entières sont taxées à six cent mille livres par tête. Aussi la levée s'est arrêtée tout court, non par esprit de rébellion, mais par l'impuissance de payer. Paris ne fournira pas dix millions en numéraire ; et cet emprut, auprès duquel celui de Cambon était un impôt paternel, ne rendra pas cent cinquante millions effectifs, tant en numéraire qu'en assignats. On barre le papier qui rentre, et l'on en émet dans une proportion très-supérieure : cette émission va de quatre à cinq millions par jour. Voilà pourquoi, lorsque le gouvernement les recevait à un centième, ils sont restés constamment au-dessous ; l'opinion unanime de la Bourse est qu'ils seront dans six semaines à dix mille francs pour le louis d'or.

« Malgré cet horrible épuisement, les produits quelconques de l'emprunt, l'argent qu'ils trouvent encore contre assignats, la vente des matières d'or et d'argent et des diamants volés, qui s'effectue, les réquisitions en nature, les coups de piston en Hollande et dans la Belgique, les petits secours que Hambourg et d'autres villes de commerce ont la criminelle démence de leur avancer, enfin les engagements et les livraisons aux-

quelles on forcera les fournisseurs, tout cela suffira pour les soutenir; si l'on est battu on fermera boutique, si l'on triomphe, on saccagera l'étranger.

« Les Jacobins prennent de jour en jour un ascendant plus marqué. Tallien est parmi eux ce que fut Robespierre à leur égard, après qu'il eut passé de la commune du 10 août à la Convention nationale. Ni Tallien, ni Carnot, ni Louvet, n'aiment les Jacobins, qui sont ingouvernables, mais ils s'en servent pour écraser les royalistes, sauf ensuite, *si fata sinant*, à réduire les Jacobins.

« Ni le temps, ni la misère, n'ont changé le bas peuple, c'est toujours la haine du tyran et l'amour de l'égalité. N'écoutez pas ceux qui vous disent que le peuple est bien revenu. Au premier coup de tocsin il referait un 10 août et un 2 septembre, les démagogues sont toujours sûrs de lui, toutes les fois qu'il s'agit de faire la guerre aux propriétaires[1]. Grand nombre de bourgeois, de rentiers, de lettrés, sont redevenus bons royalistes, mais tout cela ne vaut pas cinquante sans-culottes. Celui-ci compte sur ses bras; le royaliste sur son voisin. Celui de Paris espère dans les départements; celui des départements espère dans Paris. L'esprit public proprement dit, est un esprit de résignation et d'obéissance; chacun cherche à se tirer, coûte que coûte, c'est-à-dire par mille bassesses infâmes, de la détresse générale[2]. Depuis le 13 vendémiaire (5 octobre) le dé-

[1] Le correspondant de Mallet ajoute : Le peuple crie misère, il sacre contre la république, mais parlez-lui raison, dites-lui qu'il fut heureux jadis, etc.; il répond qu'il ne veut plus de maître, et que les aristocrates voudraient lui faire demander un roi par la faim et la peine, mais qu'il mangera plutôt les pavés. Il est encore tout colère.

[2] C'est la remarque récente de M. de Barante : « Ce n'était plus le temps de la terreur et des échafauds, mais le désordre de l'administra-

couragement est général. Ce qui n'empêche pas le beau monde d'aller à la comédie, en passant sur les pavés encore teints du sang de leurs parents ou voisins tués par la mitraille de Barras. Personne ne peut parler du roi à Paris, sans se faire rire au nez. Les puissances y ont à peu près autant de considération. On ne doute pas de les culbuter bientôt dans le Rhin.

« Le Directoire est sous les auspices des meneurs de la faction régicide. Il bouleverse la constitution à chaque minute, arrête, casse, commande, vexe, sans s'attirer la moindre observation. Par son initiative impérative, il est législateur. Ses messages deviennent des décrets d'urgence; les deux conseils sont deux bureaux de renvois, où l'on enregistre les lois d'après la volonté des cinq. Le corps législatif est usé, désert, c'est un spectacle en décadence : c'est la Comédie française *les jours de Molière*. Un grand tiers n'y assistent plus, le reste des opposants se tait et approuve tout.

« Le chevalier de Guer s'est sauvé de Lyon, et bavarde à Lausanne avec un essaim d'aventuriers, de gobemouches et d'entrepreneurs de contre-révolutions à deux cents francs par mois, que paye le ministre d'Angleterre : tous ces aigrefins font un mal sans bornes, et rendent cette frontière de plus en plus difficile, parce que l'attention du Directoire y est fixée. »

AU MÊME.

31 janvier 1796.

« Ce qu'on vous mande sur la chouannerie fait frémir, et le marquis d'Autichamp me paraît peu propre à

tion, la mobilité de la législation, le manque de foi aux engagements, le défaut de sécurité étaient encore les signes manifestes d'une époque révolutionnaire. » Notice sur le comte Mollien, par M. de Barante, p. 10.

mettre le holà parmi ces brouillons. Cette révolution a tout gangrené. Quand ces contrées m'auraient donné de l'espérance, ce que vous m'apprenez me l'enlèverait. Ce que l'abbé Dillon vous rapporte du roi est exact : la conduite personnelle de ce prince est digne de respect ; mais il n'est entouré que de courtisans et d'ambitieux médiocres ; on ne sort pas du déluge avec ces avirons-là. L'esprit d'intrigue était le poison de la cour et de la monarchie ; il survit à l'une et à l'autre et ne les ressuscitera pas.

« Je vais reprendre la plume, parce que les circonstances sont si désespérées, qu'elles me rendent toute indépendance. Des considérations décisives m'ont retenu depuis six mois ; elles ont cessé ; mais au lieu d'un ouvrage en masse, je publierai des lettres historiques et politiques qui paraîtront successivement ; elles s'imprimeront tout près de vous à Hambourg, vous serez le premier servi. »

AU MÊME.

7 février 1796.

« Mon frère a été contraint au mois de décembre de faire un voyage à Paris ; il m'apporte des lumières sur beaucoup de choses, et de très-fâcheuses pour moi : de tout ce que j'avais laissé en dépôt à Paris, vaisselle, bijoux, créances, il n'a pu recouvrer que mon manchon, confié à mon fourreur. Soit infidélité, soit crainte, tous les autres dépositaires se sont excusés sur les prétextes les plus honteux. Paris est un coupe-gorge dans toutes les conditions : plus de devoirs, de décence, d'honneur, de probité d'aucune espèce. J'ai fait la même remarque que vous sur la bienveillance écossaise pour les émigrés ; le souvenir des anciennes relations de la France

et de l'Écosse, et la conformité du sort des Jacobites avec le nôtre, influent beaucoup sur ces sentiments. Je suis enchanté qu'on ait rendu à Monsieur les devoirs qui peuvent adoucir les peines de sa situation.

« Le conseil des Anciens a eu le courage d'appliquer son *veto* à la loi atroce qui spolie les pères et mères d'émigrés. On doit ce succès à l'abbé Morellet, qui, dans quatre brochures successives, a défendu cette cause avec une force de raison, un courage, une logique dignes du plus grand éloge; il a même osé traiter la cause de l'émigration, et en indiquer le principe dans l'anarchie et les fureurs qui, dès 1789 s'étaient emparées de la France. Cette rébellion des Anciens pourra leur coûter cher.

« Attendez-vous à un déploiement terrible à l'ouverture de la campagne. Si les Autrichiens n'y prennent garde, nous reverrons le printemps de 1794. Ce sont les mêmes moyens, terreur et réquisitions : on n'a, il est vrai, ni argent, ni papier-monnaie valant de l'argent, mais on prend les choses mêmes, tout ce qui est nécessaire, hommes, chevaux, bétail, chemises, bas, souliers, grains, foins, etc. On aura de quoi ouvrir fortement et soutenir trois mois la campagne. Je ne puis me défendre d'inquiétude; les gens de l'art s'accordent tous à dire que la position actuelle des Autrichiens est détestable.

« On vient de décréter le brisement de la planche aux assignats pour le 30 pluviôse (19 février) : les raisons de ceci sont simples. 1° L'assignat ne vaut plus les frais de fabrique; 2° le gouvernement fait circuler, à la place, des rescriptions à trois mois, soit billets d'anticipation sur les produits de l'emprunt et avec lesquels il paye ses fournisseurs.

« Le duc de La Vauguyon est arrivé à Vérone et l'évêque d'Arras y est retourné par lettre de rappel. Il vient

de charger un ministre étranger à Turin, avec lequel j'ai d'intimes relations, de m'instruire qu'il a reçu une lettre de Monsieur, lequel le charge de persuader à son frère qu'il doit considérer la France comme divisée en deux partis, le royaliste et le républicain, et qu'il doit rallier à son étendard tout ce qui tient au premier, quelles que soient leurs différences d'opinions [1].

« On me mande aussi que les dispositions changent visiblement à Vérone, malgré les efforts des intrigants et des parlementaires. Les derniers viennent de publier, sans l'aveu du roi, un gros livre où, à côté des principes certains de l'ancienne constitution de la France, ils reproduisent tout leur système de remontrances, de *veto*, d'états généraux au petit pied; le chancelier Maupeou eût fait brûler cet ouvrage. Ces prétentions sont un moindre mal; mais ce qui en est un, ce sont des notes virulentes où ils déclarent également coupables monar-

[1] Voici les termes mêmes dans lesquels don Rodrigue de Souza transmet à Mallet du Pan la curieuse communication de l'évêque d'Arras :

Turin, ce 30 janvier 1796.

« L'évêque d'Arras qui avait quitté Vérone avec dégoût, vient d'y être rappelé, et ayant reçu une lettre de Monsieur (le comte d'Artois), qui le charge de persuader à son frère qu'il doit considérer la France comme divisée en deux partis, le premier royaliste, le second jacobin, et regarder seulement le second comme ennemi, tandis qu'il doit s'allier fermement avec tous ceux qui tiennent au premier, quelles que soient leurs opinions particulières sur la forme monarchique qui convient à la France, en offrant loyalement au parti royaliste d'adopter la constitution qu'on jugera convenable, et proposer la réunion de tout le parti par des services réciproques et mutuels que chacun fera pour le bien général au moment où l'ennemi commun sera terrassé ; non-seulement il me communique cette lettre, mais il me prie de vous en informer, vous priant seulement de garder le secret sur ce que c'était par son canal que vous en étiez informé. Je me suis chargé de vous l'écrire, parce que tout cela est conforme à ce que vous m'aviez écrit il y a quatre mois, et que d'ailleurs il y a à présent quelque apparence qu'on puisse changer à Vérone de vues et de système. »

chiens, anglomanes, constitutionnels et Jacobins; et où le dessein de punir indistinctement tout ce qui s'est écarté de l'opinion de Messieurs est ouvertement annoncé. »

AU MÊME.

20 février.

« Le duc d'Orléans[1] a quitté la Suisse peu avant que vous y arrivassiez l'année dernière; il est allé dans le nord, il devait s'embarquer pour l'Amérique. Vous êtes bien plus près que moi de sa demeure, c'est à Hambourg qu'il faut vous adresser. Il a des partisans et point de parti : on confond cela tous les jours. Les chefs de ce prétendu parti sont quelques constitutionnels tels que Montesquiou, qui est obligé de se cacher dans le moulin de Maupertuis : le duc n'a personne ni dans le corps législatif ni dans le gouvernement : Sieyès, que nos émigrés mettent à toute sauce, n'est, je vous le répète, à personne qu'à lui-même, il n'est partisan que de son génie, de son orgueil, de sa république universelle, et de son humeur atrabilaire. Ce sont là des faits constants; je gémis de voir que nos princes et les émigrés soient si ridiculement informés, et qu'ils battent continuellement la campagne.

« Si, par une conduite compatible avec les personnes, avec les préjugés et les intérêts du temps, avec la force impérieuse des circonstances, le roi ne retourne et ne fixe vers lui ou vers sa branche cette multitude de ré-

[1] Ici Mallet répond à une question que lui avait faite M. de Sainte-Aldegonde évidemment de la part du comte d'Artois : « Je voudrais savoir où se tient ordinairement et où peut être en ce moment le duc d'Orléans (Louis-Philippe), quels sont les chefs de son parti, et les agents principaux qu'il emploie ; vous ne sauriez trop m'en dire sur cela, c'est du dernier intérêt pour Monsieur, et surtout pour son fils. »

volutionnaires, anciens et nouveaux, royalisés à demi ou en chemin de se royaliser, vous les verrez prendre le premier roi qui s'arrangera avec eux. Je vous proteste que s'il y avait un prince étranger assez riche, assez habile, assez audacieux, vous verriez en France une révolution semblable à celle de 1688 en Angleterre. Ce changement de dynastie est du plus au moins, le point de mire de tout ce qui compte et remue en ce moment.

« En voici une preuve qui vous causera une belle surprise.

« Tallien n'est nullement brouillé avec sa femme, comme l'ont répandu nos bulletinistes de l'émigration. Elle lui a procuré les premières relations en Espagne : il a été l'entremetteur de la paix, il vient de faire rétablir son beau-père Cabarrus dans tous ses honneurs, emplois, biens, même avec d'énormes indemnités. Il a une correspondance régulière et intime avec le duc d'Alcudia. Ce dernier lui a annoncé, au milieu du mois dernier, la réintégration de son beau-père par une lettre pleine de flagorneries et de protestations d'amitié. Tallien l'a lue à deux cents personnes : un de mes correspondants l'a vue en original. Eh bien! mon cher comte, Tallien a imaginé et proposé de donner la couronne à un infant. Pour suivre cette entreprise, il a voulu faire nommer un agent à lui au consulat de Cadix : Rewbell, qui le déteste et le craint, l'a refusé, et a nommé un certain Roxantes que Tallien a circonvenu en tout sens pour l'engager à se démettre. N'y ayant pas réussi, il a demandé pour lui-même cette place; autre refus; *inde iræ*, et brouillerie dans le Directoire, où Barras et Letourneur sont les affidés de Tallien.

« Voici ce que me mande de Paris le 12, une per-

sonne de confiance, très-active, très-intelligente, à la source des leviers, et aussi royaliste que vous : Votre cour de Vérone, pour en dire deux mots, n'a pas grand'-chose à attendre de ses agents ici. Ce sont tous gens étrangers aux arts révolutionnaires, hommes de paille qui voient des clochers dans la lune, et qui pensent avoir tout fait pour la paix de l'Europe et le rétablissement de la monarchie, lorsqu'ils ont chanté *l'é... républicain*, ou lu un journal aristocratique, qu'ils lisent tout seuls. Leur nullité est tellement connue que les révolutionnaires ne font à peu près aucun cas de leurs menées ; il n'en est pas de même lorsque les soupçons tombent sur un révolutionnaire converti, ou un patriote monarchisé. Diable ! celui-ci est à craindre, et cela est vrai. C'est pourquoi je répète encore que les royalistes ont été des sots de ne pas s'attacher Tallien et sept ou huit autres, qui leur auraient été plus utiles que les Clerfayt et la Vendée.

« Ce moment-ci couve de nouveaux troubles. L'agitation intestine, l'aigreur, les divisions, les rivalités, l'ambition, opéreront encore du *vendémiaire*. Mais toujours point de chefs, point d'hommes à millions, point de noyau d'armée, point de centre d'opinions et de doctrine auquel on puisse se rallier. »

LETTRE DU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE
A MALLET DU PAN.

28 février 1796.

« Vous me faites le plus sensible plaisir en m'apprenant que les dispositions changent visiblement à Vérone. Le comte F. d'Escars me l'avait annoncé lors de son passage ici. Ces dispositions auront besoin d'être entretenues, vous en avez le moyen de votre côté

par l'évêque d'Arras, qui est véritablement plein d'estime pour vous, et qui vous rend toute la justice qui vous est due, et du mien je me charge de continuer à en démontrer l'indispensable nécessité. Monsieur est tel que nous pouvons le désirer, et je donnerais de bon cœur tout l'argent qui me reste pour qu'il fût bien connu dans l'intérieur; je vous engage à y travailler de votre côté. Ce prince mérite véritablement qu'on s'intéresse à lui, il en est on ne saurait plus reconnaissant. Le comte, qui m'écrit aussi par le dernier courrier, me dit ces propres mots : « Monsieur est parfaitement « content de M. Mallet du Pan, et vous ne sauriez trop « le lui répéter de sa part. »

« Je vous fais aussi de nouveaux remercîments pour le duc de Croy. Le conseil que vous lui donnez est le meilleur qu'il puisse suivre. Ma belle-mère est encore d'accord avec vous sur cela : je vais lui écrire sur-le-champ. Il est établi à Prague avec son intéressante famille. Le père est un homme très-instruit, très-sage, et qui entend parfaitement les affaires. Je lui suis extrêmement attaché. »

Ici trouvent de nouveau leur place des fragments de la correspondance de Mallet pour l'empereur :

CORRESPONDANCE DE MALLET DU PAN POUR L'EMPEREUR.

20 février 1796.

.... Le projet de pénétrer coûte que coûte dans le Piémont et dans le Milanais occupe par-dessus tout le Directoire. En conséquence, l'on a disposé et l'on dispose de forces considérables pour joindre l'armée d'Italie. Ces troupes passent journellement à Lyon par détache

ments nombreux, il s'en rend également à Nice du Languedoc, ainsi que de gros trains d'artillerie et des convois de munitions de guerre. On se propose de prévenir les alliés, d'ouvrir la campagne de très-bonne heure et par une offensive vigoureuse. C'est un fait positif dont je suis informé de première source.

« Jourdan est le favori du Directoire, comme il était celui du comité de salut public; c'est lui qui a donné le plan et les plus belles espérances pour la campagne prochaine. Pichegru, au contraire, a parlé de l'épuisement et du mécontentement des armées, il a montré des doutes sur de nouveaux avantages, en conséquence Jourdan a été comblé de présents, de fêtes et de confiance, et l'on n'a témoigné à Pichegru que de l'humeur.

« Outre les motifs annoncés antérieurement à Sa Majesté, qui poussent le Directoire à une nouvelle campagne, il en est un encore de la plus grande évidence, c'est qu'en supposant des revers ils ne mèneraient les alliés qu'aux portes des forteresses françaises; le Directoire pense qu'alors il serait toujours à temps de consentir aux conditions qu'il refuse aujourd'hui; un grand coup de collier peut lui conserver ses conquêtes actuelles, tandis que des défaites ne laissent rien à craindre pour l'intérieur de la France. Tel est le raisonnement que les principaux meneurs ont opposé aux pacifiques. Mais Sa Majesté l'empereur pardonnera la sincérité avec laquelle j'ai l'honneur de l'assurer que le Directoire met bien moins de confiance dans cette alternative, que dans l'irrésolution, le défaut de tenue et d'audace, la crainte et la variation qu'il suppose à ses ennemis. Il ne se déguise point l'étendue de son épuisement, mais il est convaincu que l'étranger ne

saura en attendre ni le terme ni les conséquences infaillibles, ni en tirer parti par des opérations hardies et des moyens formidables. Il sait la haine que lui porte la France entière, le dégoût de la guerre qui a gagné le peuple et les armées, les suites terribles qu'auraient dans l'intérieur quelques revers sérieux à la frontière avant que la machine militaire soit complétement réorganisée; mais il se repose sur l'exemple du passé, et sur le peu de confiance que la nature de la guerre étrangère inspire aux mécontents de l'intérieur. Jamais sa présomption ne fut plus démesurée et son effronterie plus à découvert. Les membres du gouvernement parlent tout haut des corruptions qu'ils espèrent pratiquer parmi les généraux ennemis, et de la terreur dont ils ont pénétré tous les cabinets.

« Leur insolence et leur audace s'en augmentent à tel point, qu'ils traitent les envoyés étrangers qui sont à Paris précisément comme ils traiteraient ceux de leurs tributaires. Il n'est point d'avanies et de marques de mépris qu'on ne leur fasse essuyer. Plus ils mettent de bassesse dans leurs démarches, qui sont de véritables supplications, plus le Directoire les traite avec outrage; c'est le ton des consuls romains avec les rois de Cappadoce.

« J'ai eu l'honneur de peindre à Sa Majesté les thermidoriens, dont Tallien est le chef, comme des hommes perdus, indifférents à tout système de gouvernement républicain ou monarchique, faisant de la révolution un trafic, et cherchant à tout prix leur sûreté, leur domination et leur fortune. Ne voyant dans le régime républicain que des alternatives de massacres, par des factions tantôt victorieuses, tantôt vaincues, ils en feraient sortir la France s'ils pouvaient trouver un mo-

narque à leur dévotion, de leur choix et reconnaissant de ce bienfait, usurpateur de la couronne sur son légitime possesseur, et par conséquent dans leur dépendance, intéressé comme eux à maintenir le nouvel ordre de choses qu'ils institueraient. » (Suit l'histoire de l'intrigue de Tallien avec le duc d'Alcudia.)

« J'eus l'honneur, il y a six semaines, de prévenir Sa Majesté de la division qui se préparait dans le Directoire et qui est maintenant publique. Barras et Letourneur y tiennent pour les thermidoriens et les Jacobins coalisés; Rewbell, qui ne vaut pas mieux, mais qui les hait, et dont la grossière insolence ne sympathise pas avec celle de ses collègues, leur est opposé en chef; Carnot, fourbe et délié, ne pardonnant point aux thermidoriens d'avoir voulu le perdre après la mort de Robespierre, dont il était le collègue et le coopérateur au comité de salut public, s'est joint à Rewbell; enfin, La Réveillère-Lepaux, assez insignifiant, a donné sa voix contre les thermidoriens, et complète le triumvirat qui forme *pour le moment* la majorité du Directoire.

« Pour trouver un motif d'expulser Barras du Directoire, on l'a attaqué sur son âge, en publiant une déposition assermentée et publique qu'il fit en 1790, et d'où il résulte qu'il n'a pas quarante ans, âge prescrit pour entrer dans le Directoire; mais cette niche, soufflée par Rewbell, n'a point passé la limite des feuilles publiques. Barras a bravé cette accusation de faux; personne n'a osé la soutenir au corps législatif, quelque prouvée qu'elle fût.

« Ce Barras, véritable flibustier, a la direction de la sûreté de Paris, et tient dans sa main tous les coupe-jarrets, les septembriseurs, les égorgeurs de la république; lui et Letourneur tiennent des conciliabules se-

crets avec Tallien, dans une maison de campagne à Montrouge, près de Paris.

« Le mépris et la haine pour le Directoire se manifestent de toutes manières dans les villes et dans les campagnes. Les paysans ne les désignent que sous le nom ironique de *rois de France et de Navarre*. Dans un café de Paris on parlait de la difficulté des approvisionnements militaires : « Oui, s'écria un plaisant, car il « ne nous reste que cinq cartouches. » Tous les assistants battirent des mains, et ce bon mot s'est répété dans tous les lieux publics[1].

« Jamais l'administration ne fut plus compliquée; jamais ceux qui en sont chargés n'ont reconnu plus ouvertement les difficultés de la faire marcher. Ce serait s'abuser étrangement que d'imaginer que le numéraire circule dans les coffres de la république en proportion des millions métalliques que le corps législatif accorde sur le papier aux ministres et au Directoire. Je suis informé avec certitude que, le 10 de ce mois, les fonds de la trésorerie, avec la petite quantité de matières qui est à la Monnaie, se bornaient à neuf millions et quatre cent mille livres. Il est de plus rentré pour cinq millions de rescriptions sur l'emprunt forcé, par la vente du mobilier de quelques maisons royales et par le payement de l'emprunt forcé; car ces rescriptions perdant quarante pour cent, chacun s'empresse de les faire entrer en payement de deniers publics, où elles sont reçues pour valeurs métalliques. »

Tandis que Mallet, en écrivant aux amis des

[1] Un voyageur m'écrit que dans une maison de poste près de Dijon, il entendit le maître du logis ordonner à un garçon d'écurie d'aller à la recherche des *représentants* : ces législateurs étaient les dindons de la ferme.

princes, s'exprimait sévèrement sur les fautes de Vérone, il s'efforçait d'en amoindrir les effets en saisissant toute apparence de conversion à une meilleure politique, pour concilier aux frères de Louis XVI ceux des constitutionnels qu'il pouvait atteindre. Ainsi, il avait communiqué à Louis de Narbonne, alors retiré à Gleresse, en Suisse, les recommandations adressées par le comte d'Artois à l'évêque d'Arras, que le prince invitait à persuader au roi son frère, de réunir en un seul parti les monarchiens de toute nuance (voir la lettre de Mallet du 14 février). M. de Narbonne répondit à Mallet.

LETTRE DE LOUIS DE NARBONNE A MALLET DU PAN.

Gleresse, ce 1er mars 1796.

« J'ai eu par M. Brémond, monsieur, communication d'une lettre de M. le comte d'Artois, que vous avez bien voulu le charger de me montrer; je vous en remercie extrêmement, et j'ai été très-flatté de penser que vous n'avez pas douté de tout le plaisir qu'elle me ferait.

« Royaliste par principe et attaché à la maison royale par des liens que rien ne peut rompre, ce serait avec un véritable bonheur que je lui verrais suivre la marche indiquée par M. le comte d'Artois. Quoique je croie cette mesure excessivement tardive, je n'en regarderai pas moins comme un devoir sacré, pour tout homme dans ma position, de faire tout ce qui est en lui pour le succès d'une cause qui, soutenue avec franchise et loyauté, satisferait enfin à ce qu'un honnête homme doit à son pays et se doit à lui-même. Aujourd'hui, quelle est la place que peut prendre l'homme qui a be-

soin d'obéir à la raison et à sa conscience ? Vous, monsieur, qui êtes si bien fait pour éclairer l'une et l'autre, n'avez-vous pas été condamné à déplaire à tous les partis, en leur disant des vérités sévères et utiles? Si l'on eût voulu vous écouter, depuis longtemps, sans doute, cette lettre de M. le comte d'Artois eût tenu lieu de proclamation; mais je crains bien, qu'à présent même, elle ne soit pas adoptée par le roi. — La phrase de : *je vous charge de persuader à mon frère*, est bien faite pour effrayer. — Y a-t-il de l'indiscrétion, monsieur, à vous demander sur cela quelque explication? Cette lettre est-elle de toute authenticité ? à qui est-elle écrite ? et qu'est-ce qui peut avoir donné lieu à cette forme d'instruction ? S'il vous est possible de satisfaire à mon extrême désir de savoir la vérité sur un sujet si fait pour intéresser tous les Français, je vous en aurai une véritable obligation, et ma conduite, dont vous avez quelquefois méconnu les motifs, vous prouvera peut-être que je suis digne de cette confiance et de conseils que je me ferai toujours un honneur de suivre.

« J'ai l'honneur, etc.

« Louis de Narbonne. »

M. de Sainte-Aldegonde ayant envoyé à son ami une lettre de Monsieur [1], qui le remplissait de joie, car elle devait, pensait-il, fermer la bouche à ses détracteurs, Mallet du Pan, à qui au fond cette communication était destinée, parce qu'on désirait obtenir de lui et des informations et des conseils, Mallet répondit à ces avances par la lettre suivante :

[1] Cette lettre ne s'est pas retrouvée.

LETTRE DE MALLET DU PAN AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

27 mars 1796.

« Je vous renvoie, mon cher comte, la lettre de Monsieur, en vous priant d'exprimer à ce prince, de ma part, ma sensibilité et ma reconnaissance, ainsi que le désir extrême que j'aurais de répondre à ses intentions. Malheureusement, dans l'état actuel des choses, je ne puis rien du tout. La correspondance avec Paris est depuis six semaines devenue impraticable : toutes les lettres de l'étranger sont ouvertes, et ne sont remises qu'autant que le récipiendaire prouve ses relations suivies et commerciales avec son correspondant. La route, d'ailleurs, fût-elle libre, comment obtenir aucune prise sur les dispositions? J'aurais beau faire cent fois par jour ce que j'ai déjà fait, c'est-à-dire rassurer les esprits sur les sentiments des princes; qui voulez-vous qui me croie, en les voyant constamment sur la ligne qu'ils tiennent depuis cinq ans, sans que le moindre fait vienne appuyer mes remontrances et me donner crédit auprès des Français? Mon frère m'a fait un rapport très-étendu et conforme presque en tous points à ce que vous savez déjà et à ce que me mandent toutes les semaines mes correspondants. Voici le résumé de ces informations :

« Les royalistes ne tiennent exclusivement ni à l'un ni à l'autre des princes. Les uns désirent le roi, d'autres Monsieur, de troisièmes le fils de ce dernier; enfin, le duc d'Orléans a beaucoup de partisans. Si l'on n'y prend garde, il réunira facilement la grande masse des gens qui ont été pour quelque chose dans la révolution, ceux qui y ont fait fortune, toute la classe de quatre

cent mille individus qui ont acheté, revendu, ou qui sont encore propriétaires de domaines nationaux.

« Toutes les opinions se ramifient à l'infini; mais le premier qui sera en état de se faire roi et de promettre une tranquillité prochaine, les absorbera toutes.

« L'habitude du malheur et des privations, l'état affreux où ont vécu les Parisiens sous Robespierre, leur fait trouver leur situation actuelle supportable. La paix, comme qu'elle fût donnée, comblerait de joie la nation. La lassitude est à son comble; chacun ne pense qu'à passer en repos le reste de ses jours. Que Carnot ou le duc d'Orléans, que Louis XVIII ou un infant d'Espagne soient roi, pourvu qu'ils gouvernent tolérablement, le public sera content. On ne pense qu'à soi, et puis à soi, et toujours à soi. Le bas peuple n'est pas revenu de son hydrophobie; c'est toujours un animal enragé malgré sa misère profonde. La raison ne l'atteint point; il souffre, et attribue tous ses maux aux royalistes et à la guerre qu'ils entretiennent.

« C'est perdre son temps que vouloir tirer nos gens de là et se ruiner tout à fait que de chercher des insurrections locales. C'est Paris, c'est l'autorité même qu'il faut attaquer, non avec l'armée de Condé, mais avec la baïonnette de l'intérêt, de l'espérance, de la sécurité. Il faudrait se faire un parti dans les conseils, traiter avec le nouveau tiers, avec les anciens conventionnels honnêtes, tels que Boissy-d'Anglas, même avec quelques thermidoriens, se conduire ensuite par les instructions de ce parti et le laisser faire. Je ne vois plus d'autre ressource; mais, encore un coup, elle a pour base forcée la réunion de tous les monarchistes à des éléments et à un intérêt communs. Nous approchons de l'agonie : sûrement la royauté reparaîtra; mais, de

jour en jour, il devient plus que douteux que ce soit en faveur de la branche directe. Les princes se sont perdus et se perdent. On ne recouvrera la monarchie que sur des monceaux de cendres et de cadavres, et après avoir vu un usurpateur en saisir et en conserver les rênes peut-être fort longtemps. »

AU MÊME.

2 avril 1796.

« Je vous ai peint graduellement le tableau des chances à Paris; c'était à celle du rétablissement de la royauté par le corps législatif et les assemblées primaires qu'il fallait s'attacher exclusivement. C'est le seul moyen qui n'effraye point la nation et auquel le corps du peuple s'empressera de concourir. Le plus terrible obstacle à la monarchie est l'effroi universel qu'inspire la pensée de traverser encore une révolution sanglante pour y parvenir. Tout le monde vous abandonnera lorsque vous montrerez vos sabres, vos Anglais, vos Autrichiens, vos projets de conquête.

« Jugez s'il y a de quoi se désespérer! Les sottises du Directoire, son insolence, sa prédilection de placer tous les scélérats de 1792 et 1793, ont ranimé une faction qui n'était qu'endormie. Il vient de se former dans les deux conseils une coalition forte, systématique et positive contre ce Directoire et sa faction. Elle est composée du *nouveau tiers,* conduit par Portalis, Dumas, Marbois, Doumerc, Lemérer, homme de grands talents, Jourdan (des Bouches-du-Rhône), émigré en 1792, 1793, etc.; plus cent trente à cent cinquante anciens conventionnels, vendémiaristes ou devenus tels, Boissy-d'Anglas, etc.

« Cette coalition a fait avorter le projet de Sieyès, Louvet, Chénier et des régicides pour emmuseler la presse; elle a emporté la présidence et le secrétariat des Cinq-Cents; elle a fait révoquer et mettre en état de recherche Fréron et autres proconsuls; elle va cerner le Directoire; les jours de la docilité sont passés. Cette association va exiger le rapport de la loi du 3 brumaire, qui exclut des fonctions publiques les parents d'émigrés et de vendémiaristes.

« Le but définitif est la convocation des assemblées primaires et celle des sections, savoir : de faire renouveler entièrement le corps législatif et nommer des députés qui délibèrent et mettent aux voix le rétablissement de la monarchie. Voilà le plan; il s'exécutera tôt ou tard et avec plus ou moins de rapidité, suivant les conjonctures. Le Directoire tentera un 31 mai; mais la crainte du terrorisme a pris plus de force que le terrorisme même, et il s'en faut que le Directoire puisse se promettre un succès assuré.

« Quoi qu'il en soit, c'est à cette coalition, à son but, à ses moyens qu'il faudrait s'attacher comme à la planche de salut. Ce qui m'effraye par-dessus tout, c'est qu'en prolongeant la durée de la république on multiplie les aliénations des biens confisqués, la masse des nouveaux propriétaires grossit, et lorsque tout sera vendu, qui pourra dépouiller deux millions d'envahisseurs? Adieu, etc. »

LETTRE DU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE
A MALLET DU PAN.

17 avril 1796.

« Je vous remercie, mon cher Mallet, de votre bonne et très-intéressante lettre du 2 avril. Je me suis em-

pressé d'en envoyer des extraits à Édimbourg. Il n'y a pas à hésiter sur le parti que vous me proposez. C'est le seul, selon moi, qui puisse sauver le roi et peut-être la monarchie. J'en ai écrit sur ce ton en Écosse, et j'ai profité de la confiance qu'on me témoigne pour démontrer la nécessité de suivre le plan que vous proposez. C'est Vérone qu'il faudrait convertir; mais comment s'en flatter? Je verrai, j'espère, l'évêque d'Arras à son passage ici, et je saurai par lui beaucoup de détails dont je vous instruirai sur-le-champ. C'est un converti qui ne nous fera pas faux bond, je vous en réponds. Si le comte d'Avaray est revenu de ses préjugés, il nous ramènera le roi, car ce prince a pour lui l'amitié la plus tendre et la confiance la plus entière. Quant au duc de La Vauguyon, il a trop d'esprit et sûrement trop d'ambition pour ne pas voir que Louis XVIII se trouve absolument dans la même position que Jacques II, et qu'il n'y a pas de temps à perdre pour l'en tirer. Vous leur rendez, mon cher Mallet, le plus important de tous les services en les éclairant sur leur malheureuse position et en leur annonçant les projets qu'on médite.

« Les dernières nouvelles d'Angleterre (du 5) sont moins pacifiques. Il paraît que le gouvernement s'est rendu très-difficile vis-à-vis du Directoire, et qu'il veut gagner du temps dans l'espérance d'en obtenir de meilleures conditions. Du reste, il y a les mêmes allées et venues, et sûrement le même tripotage entre Londres et Paris que celui que vous m'annoncez entre Vienne et Paris. Je tremble, et je ne suis pas le seul, qu'on ne tente une seconde quiberonnade d'ici à six semaines. »

LETTRE DE MALLET DU PAN A L'ABBÉ DE PRADT.

22 avril 1796.

« .... Nous savons aujourd'hui en quoi ont consisté les tripots pacifiques; on vient d'en imprimer ici les pièces : vous les trouverez dans les papiers anglais. Le 8 mars, M. Wickham, ministre britannique en Suisse, remit une note à Barthélemy pour offrir un congrès, ou toute autre voie de négociation, au nom de son roi et de ses alliés. Le 28, le Directoire a répliqué par une réponse la plus insolente et la plus hautaine : il persifle la proposition, rejette tout congrès, et déclare net qu'il n'entendra jamais traiter de la restitution *des pays réunis*. Le gouvernement britannique, à la réception de ce rescrit, a publié une note bien molle, bien faible, et qui n'a d'autre avantage que de prouver au parti pacifique en France que le tort de la guerre est au Directoire, et au parti pacifique en Europe, que, malgré la faim qu'on en a, la paix ne peut se faire qu'à la pointe de l'épée. C'est cette réponse du 28 mars qui a déterminé Vienne et le départ de l'archiduc. Le Directoire, dans le cours de l'hiver, avait envoyé à Vienne un intrigant pour offrir des échanges, des sécularisations en indemnité de la Belgique; il offrait un pareil œuvre au roi de Sardaigne, et uniquement afin de diviser et attiédir, mais sans intention sincère de finir. Sa réponse à M. Wickham contient ses véritables principes. »

LETTRE DE MALLET DU PAN AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

24 avril 1796.

« Votre lettre du 10, mon cher comte, m'arriva jeudi

dernier. Sûrement mon pamphlet est entre vos mains au moment où j'écris : j'achève la seconde division qui paraîtra à la fin de mai. Tout cela est du bouillon pour les morts, et parfaitement inutile quant à l'étranger; c'est pour la France que j'écris. Ce n'est pas vous que je voudrais persuader : vous en savez autant que moi. Je m'adresse à ceux qu'il faudrait amener à nous, non à ceux qui le sont déjà. Voilà toute ma réponse aux clameurs des de Guer, des d'Entraigues et de la tourbe que j'entends d'avance.

« Danican, dont vous me parlez, a été quatre mois dans ce pays-ci. Nous avons eu le temps de le juger. C'est un bon cœur et une tête détestable; ou je me trompe fort, ou il ne fera rien à la Vendée, quoiqu'il connaisse bien ce pays-là.

« Qu'Alexandre de Lameth ait été en Angleterre à la demande du gouvernement, cela choque toutes les vraisemblances. Le ministre britannique en Suisse a suscité à Théodore Lameth une tracasserie très-sérieuse; il abhorre les constitutionnels, il les poursuit en toutes occasions; ce n'est pas sans instruction de sa cour. Je suppose plutôt qu'Alexandre Lameth aura proposé quelque plan au gouvernement, qui ne l'écoutera pas plus qu'il ne nous a écoutés.

« Les feuilles ministérielles annoncent la capture, près Saint-Malo, du pauvre comte de Serrent et de vingt-deux autres émigrés débarqués avec lui : tous ont été pris et fusillés. On a enlevé les poudres et les armes qu'ils avaient amenées. J'avais le pressentiment de ce malheur en vous écrivant à ce sujet. Ces expéditions extravagantes, ces paquets d'émigrés qu'on va jetant les uns après les autres sur des côtes couvertes d'ennemis, ce gaspillage de ressources, ces puérilités, sont inexpli-

cables. De ce train-là, on aura enterré jusqu'au dernier gentilhomme avant d'avoir regagné un pouce de terrain. J'ai eu de Nantes une lettre du 31 mars, écrite par un témoin oculaire de la mort de Charette, à qui le peuple a témoigné beaucoup d'intérêt. L'écrivain regarde la Vendée comme finie. Des commissaires l'organisent en ce moment sur le pied républicain. Hoche a transféré son quartier général à Rennes, et va travailler les chouans d'une rude manière.

« Je tremble pour cette campagne. Voilà l'armée autrichienne du Rhin commandée, d'une part, par un vieillard sourd et borné que conduit Klinglin, l'homme le plus médiocre; de l'autre, par un jeune prince valeureux; mais sans expérience, et par un général qui n'a jamais commandé dix mille hommes. En Italie, Beaulieu a des parties excellentes; mais je crains que cette guerre de montagnes, qui lui est étrangère, ne lui fasse faire de grandes fautes. Il vient de débuter par un désastre. Le 10, il força les Français à Voltri; il crut qu'en les faisant attaquer sur toute la ligne, il les chasserait devant lui comme dans les plaines de la Flandre. Le 14, les Français ont attaqué le poste de Sotto et un autre avec une vigueur qui n'appartient qu'à eux. Dès le début, M. d'Argenteau, qui tenait le centre, a perdu ses canons et ses bagages; on en a repris une partie; mais le corps de M. de Colli a été tourné, les postes ont été perdus; quinze cents hommes pris en embuscade ont été forcés de mettre bas les armes. Plus de trois mille prisonniers sont aux mains de l'ennemi qui, le 14, marchait sur Acqui. Il y a de quoi trembler. M. d'Argenteau perdit l'armée de la même manière l'automne dernier : les Français eussent fait pendre le général qui se fût conduit comme lui; l'empereur lui a

conservé son commandement[1]. L'Europe ne tient à rien : cette durée de la guerre me donne le frisson.

« Vous aurez trouvé dans les papiers anglais les pièces officielles des ouvertures de paix faites le 8 mars par le ministre d'Angleterre en Suisse, et la réponse du Directoire du 28. Elles vous confirment deux choses que je vous mandai dans le temps : qu'il existait un micmac pour négocier, mais que le Directoire serait inflexible. »

LETTRE DE MALOUET A MALLET DU PAN.

Londres, 8 mai 1796.

« Nous sommes toujours, mon cher ami, à deux mois d'intervalle dans notre correspondance; ceux qui la supposent si active, si combinée, sont bien dans l'erreur. On ne doute pas ici, comme ailleurs, que nous n'ayons une communication très-suivie. On vous appelle le comité de Berne correspondant avec le comité de Londres, comme on m'appelait le comité autrichien pendant que j'étais à Paris; et une des raisons qui ont toujours fait que notre bon esprit individuel n'a jamais rien produit, c'est le défaut de concert et de communication qui, dans un temps de troubles, ressemble un peu à une conjuration; mais tous les honnêtes gens ne

[1] Lorsque le général d'Argenteau se présenta à Beaulieu après ses défaites, M. Drake, ministre d'Angleterre, était présent. « Où est votre armée, monsieur? dit Beaulieu à d'Argenteau.—Mon général, je l'ignore, répondit d'Argenteau.—En ce cas, monsieur, un général qui ne peut rendre compte de son armée mérite d'être cassé et envoyé aux arrêts. Officier! que l'on conduise monsieur à Pavie. » D'Argenteau fut transféré de Pavie à Vienne, et au lieu d'être jugé par un conseil de guerre, quelques mois après il était à la cour, orné d'ordres militaires et comblé de faveurs. Lorsque Beaulieu allait attaquer les Français, il communiqua sa résolution à M. Drake, qui lui représenta le danger d'attaquer trente-cinq mille Français avec une force au-dessous de vingt mille hommes. « Voilà l'ordre positif du baron de Thugut, répondit Beaulieu; il y va de ma tête. » (Détails communiqués par M. Drake.)

doivent-ils pas conspirer pour le rétablissement de l'ordre? Il paraît, mon ami, que c'est vous seul qui vous en occupez, car nous sommes ici bien dispersés, bien dépourvus de crédit, de moyens. — Quelques conversations oiseuses qui n'aboutissent à rien, voilà tous nos travaux. — Cependant Montlosier a voulu à toute force jeter une bombe dans le camp ennemi! Il vient de publier des lettres qu'il m'a adressées sur les effets de la violence et de la modération dans les affaires de France. Il y a beaucoup d'esprit, des vues justes, des réflexions fines et quelques maladresses. D'Entraigues et Ferrand y sont fort maltraités; j'aurais voulu que ce qui les regarde fût moins amer sans être moins fort.

« Je ne reçois point votre ouvrage depuis si longtemps annoncé, et j'en entends beaucoup parler; on dit même que vous y êtes amer contre l'Angleterre, ce qui me fâcherait, car, outre les secours de toute espèce que reçoit ici l'émigration, on ne sait pas assez combien l'Angleterre, dans toutes ses entreprises sur la France, a été trompée par les Français. Ne croyez pas que ce soit le ministère qui ait projeté, combiné aucune de ces funestes opérations de l'intérieur; toujours il a été provoqué, tourmenté, harcelé par nos faiseurs, et j'ai lieu de croire que le cabinet a cédé à regret en plus d'une occasion. — Il ne vous est pas plus facile de savoir bien au juste quelles sont les véritables prétentions de l'Angleterre dans cette guerre. Je me suis donné bien de la peine pour connaître l'opinion des hommes influents et qui passent pour les plus éclairés, et je me suis assuré qu'ils sont plus occupés au dedans et au dehors de leur propre sûreté que de calculs ambitieux. »

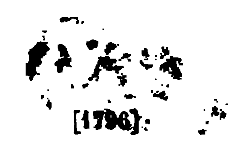
CHAPITRE ONZIÈME.

(1796.)

Correspondance pour servir à l'histoire du républicanisme français. — Lettres à M. de Sainte-Aldegonde et au chevalier de Gallatin, sur les événements d'Italie. — Lettres du comte de Montgaillard. — Pichegru. — Lettres sur Paris par les correspondants de Mallet. — Lettres de Mallet.— Victoires de l'archiduc Charles, etc.

Depuis les *Considérations sur la révolution française*, Mallet du Pan n'avait publié aucun écrit; celui qu'il annonçait à ses amis, imprimé à Hambourg, chez Fauche, et corrigé par l'abbé de Pradt, parut enfin sous le titre de *Correspondance politique pour servir à l'histoire du républicanisme français*[1]. « J'ai écrit, disait-il à l'abbé de Pradt, pour la France plus que pour l'étranger. Le Directoire aura beau faire, j'y pénétrerai. Mon plan a été de dire d'ici ce que ne peuvent et n'osent pas dire à Paris une foule de gens sensés. C'est une semence qui tombe sur un champ tout préparé. Ce n'est ni à vous ni à notre parti que je parle, c'est à ceux qu'il faut ramener à nous. »

[1] Mallet y inséra la déclaration suivante :
« L'auteur désavoue tous les écrits et lettres que des imposteurs ont fait courir sous son nom : il n'a rien publié depuis l'année 1793, date de ses *Considérations sur la nature et la durée de la révolution*, imprimées à Bruxelles. » Cette déclaration ne permet pas de donner à Mallet plusieurs ouvrages qu'on lui attribue d'après un air de ressemblance qu'ils ont avec les siens. Le fait est que Mallet avait fait école sans le vouloir, et que nombre de brochuriers non sans talent, écrivirent dans sa manière.



La *Correspondance* se compose de la première des huit lettres que Mallet se proposait de faire paraître successivement; elle a pour sujet les finances de la république; mais elle est précédée d'une *introduction* qui est, à vrai dire, le morceau capital de l'ouvrage et d'un *avant-propos* qui est lui-même un morceau plein d'intérêt. L'auteur commence par s'expliquer sur le but de son écrit.

« On ne cherche à faire prévaloir aucun système ni aucune prétention; pas davantage à caresser les passions d'aucun parti, à copier leurs récriminations mutuelles, et à se perdre en redites, qui n'ont pas plus de poids sur l'opinion contemporaine que les pamphlets pour ou contre la bulle *Unigenitus*. On n'imitera pas la simplicité de ceux qui espèrent adoucir des fureurs avec des raisonnements, convertir des esprits faux par le tableau de l'expérience, et ramener à des principes de morale et de justice des âmes auxquelles le ton du siècle fait d'abord demander : Combien cela vaut-il?

« Ce serait une chose déshonorante encore que de consacrer sa plume à entretenir cette foule d'oisifs et d'indifférents pour qui, d'un bout de l'Europe à l'autre ainsi qu'à Paris, la révolution est à peine un événement de curiosité; égoïstes hébétés par l'amour du plaisir ou par l'intérêt, et qui, suivant une définition très-juste, brûleraient volontiers la maison de leur ami pour se faire cuire deux œufs frais.

« L'auteur parle pour ce nombre d'esprits sains et indépendants qui ont conservé une raison intacte dans ce déluge d'égarements publics. Il s'honore d'être leur organe. Quoique le monde soit à peu près divisé entre les ignorants et les furieux, l'expérience, la moralité et

les lumières ne seront pas toujours éconduites. C'est aussi une puissance que l'opinion justifiée par le temps. Lorsque la méchanceté et l'impéritie ont comblé la mesure de leurs œuvres, elles arrivent en jugement et le jour de la sagesse survient avec celui du repentir. Il existe parmi les Français expatriés, il existe en France, et (j'aime à le croire) dans le reste de l'Europe, grand nombre de ces hommes qui réunissent la rectitude du cœur à celle des idées; la conformité de leurs vues et de leurs sentiments forme une coalition moins fragile que celle des intérêts de la politique. Chaque heure du règne de la folie serre les liens de cette union et en augmente les adhérents. C'est à lui prêter de nouvelles armes que tend la publication de cet ouvrage.

« Certes, il faut admirer le courage qui caractérisa les arrêtés de plusieurs sections de Paris, les écrits de MM. Morellet, Marnésia, Lacretelle, Suard, Guiraudet, et de quelques autres; mais ils n'ont pu montrer la scène que de profil : le crime sur le trône eût bientôt brisé le peintre et la palette, s'ils eussent osé représenter cette démonstration fondamentale, cette vérité de fait et de théorie dont M. de Lally-Tollendal nous fournit l'heureuse expression : *Liberté dans la monarchie, servitude dans la république*. Telle est l'épigraphe du travail dont on présente aujourd'hui les premières pages, et qui suppléera au silence auquel sont condamnés en France tous les citoyens instruits ou désabusés. »

Mallet s'attendait à soulever toutes sortes de haines et de peurs; il brave d'avance surtout l'indignation de la plus méprisable et la plus odieuse de toutes les espèces qu'engendre une révolution.

« L'auteur s'attend à encourir un autre genre de haine, celle de ces amateurs cauteleux de la révolution, qui, en feignant de s'attendrir sur ses excès, préconisent les causes qui les ont produits; de ces Philintes qui pleurent les victimes du républicanisme pour avoir le droit d'en pleurer les revers; de ces Jacobins de bonne compagnie qui donnent des regrets à Robespierre, à chaque disposition qui paraît favoriser la royauté; de la tourbe des insensibles à qui six ans de carnage et d'atrocités sans nom, n'arrachèrent pas un soupir, et enfin des innombrables valets de la fortune, qui intitulent modération leurs calculs ou leur pusillanimité, et qui, lorsqu'on dépeint les sanguinaires novateurs dont ils admirent le génie, s'écrient qu'on les outrage. »

Dans un autre passage que nous devons à Mallet de reproduire encore, ce ferme penseur combat ceux qui, en haine des errements sanglants de la révolution, voudraient proscrire jusqu'à l'intelligence.

« Il s'est formé en Europe une ligue de sots et de fanatiques qui, s'ils le pouvaient, interdiraient à l'homme la faculté de voir et de penser : l'image d'un livre leur donne le frisson : parce qu'on a abusé des lumières ils extermineraient tous ceux qu'ils supposent éclairés : parce que des scélérats et des aveugles ont rendu la liberté horrible, ils voudraient gouverner le monde à coups de sabre et de bâton. Persuadés que sans les gens d'esprit on n'eût jamais vu de révolution, ils espèrent la renverser avec des imbéciles. Tous les mobiles leur sont bons, excepté les talents. Pauvres gens, qui n'aperçoivent pas que ce sont les passions beaucoup plus que les connaissances qui bouleversent l'univers, et que si l'esprit a été nuisible, il faut encore plus d'esprit

que n'en ont les méchants pour les contenir et pour les vaincre. On sent l'avantage que les Jacobins de tous pays tirent de ces alliés; eux aussi ne veulent que des ignares et des sabreurs. Il n'est pas inutile de s'opposer à ce double vandalisme, et de montrer que si le républicanisme français a été l'ouvrage de la perversité, il ne l'est pas moins de l'ineptie et de l'ignorance. »

Cette introduction est, peut-être, sans en excepter les *Considérations*, ce que Mallet a écrit de plus vigoureux et de plus spirituel : c'est toujours cette caractéristique de la révolution française qu'il a tant de fois tracée; mais il n'est jamais réduit à se répéter, et à chaque fois, il fait jouer la lumière sur quelque nouvelle face de son sujet; ses arguments semblent inépuisables. Après avoir établi que l'institution républicaine fut un attentat contre la souveraineté publique, il montre qu'elle s'est perpétuée par cet attentat : fondée par conspiration, une conspiration continue en a prolongé l'existence.

« Tel a été, continue-t-il, tel a été depuis le 10 août 1792, et sans interruption jusqu'au moment présent, la rotation de ce républicanisme, dont chaque ministre a pu dire des Français ce que Narcisse disait des Romains :

> J'ai cent fois, dans le cours de ma gloire passée,
> Tenté leur patience, et ne l'ai point lassée.

« La Convention républicaine bâtit sa puissance et celle de ses successeurs actuels sur le gouvernement révolutionnaire, savoir sur l'absence de toutes lois, et par conséquent de toute liberté. Vers la fin de ses jours J. J. Rousseau désenivré mandait au marquis de

Mirabeau, que le problème de la liberté consistait à trouver un régime qui mît l'autorité des institutions au-dessus de l'autorité des hommes. Les législateurs français ont révélé le régime qui anéantit la puissance des lois, pour livrer les citoyens, les droits privés, les droits publics, les droits naturels, à la discrétion de quelques hommes. Ainsi ce que n'osa inventer aucun des despotes connus, notre siècle le doit à des représentants du peuple.

« Cette introduction sans modèle du gouvernement révolutionnaire est la seule nouveauté qui, jusqu'ici, ait résisté aux vicissitudes du temps. Chaque faction, en obtenant la suprématie, trouvant cet instrument monté, s'est gardée de le désorganiser; il a passé de main en main avec le pouvoir. On le masquait tantôt par un voile de modération, tantôt par un simulacre constitutionnel. C'est ce changement de costume qui a fait croire aux esprits simples, dont l'Europe abonde encore plus que la France, que cette terre désolée allait, enfin, avoir un régulateur légal, et que la liberté fleurirait sous une législation positive et inviolable.

« La nation française n'est plus dupe de ces mascarades politiques, mais la terreur subsistante du régime révolutionnaire en perpétue les effets et en vaut toutes les rigueurs. Les usurpateurs de cette souveraineté arbitraire et sans bornes n'ont qu'à montrer du doigt le tombeau où ils ont enchaîné la liberté; on recule d'effroi et l'esclavage paraît doux.

« Le républicanisme français n'a donc été, n'est encore, et ne sera éternellement que la soumission sans limites à une tyrannie sans aucun frein. En observant les prodiges du pouvoir révolutionnaire, on est aussi embarrassé de comprendre comment il a pu s'établir,

que de concevoir comment il pourra finir. Des hommes de néant ont dit à une nation polie, renommée par son honneur et caractérisée par sa vanité : Sois grossière pour être républicaine, redeviens sauvage pour démontrer la supériorité de ton génie, quitte les usages d'un peuple civilisé pour prendre ceux des galériens, défigure ta langue pour l'élever, parle comme la populace sous peine de mort. Les mendiants espagnols se traitent avec dignité, ils rendent ce respect à l'espèce humaine sous les haillons; nous, au contraire, nous t'enjoignons de prendre nos haillons, notre patois, notre tutoiement; habille-toi en carmagnole et tremble, deviens rustique et sotte, et prouve ton civisme par l'absence de toute éducation. Aujourd'hui le bonnet rouge ou la lanterne; le pantalon ou la guillotine. Un an après, tu seras fusillée sous un collet vert.... Quiconque s'écartera de notre croyance sera livré aux bourreaux et nous serons ses héritiers. Nous ferons du carnage une solennité publique, et nous l'appellerons justice révolutionnaire : nous t'avons subjuguée avec des mots et des supplices, nous t'endormirons avec des statuts : les enfants iront périr à la frontière pour garantir notre sûreté; nous pillerons les pères pour suffire à nos profusions et subvenir à nos dangers.

« La France en est encore à cette liberté. Et ce qui serait le comble de l'opprobre s'il n'était celui de l'infortune, c'est qu'une puissance aussi monstrueuse se forme et se soutient sans que l'éclat des talents, le poids du crédit personnel, les droits du génie aient expliqué et honoré la soumission publique. Il faut se porter aux frontières pour retrouver dans les armées de grands services et quelques noms dignes d'être cités; tandis que ces armées elles-mêmes, sans influence sur les révo-

lutions intérieures, en demeurent les témoins neutralisés, et abandonnent les destins de l'État à quelques conjurés obscurs, dont Catilina eût à peine voulu pour ses crieurs publics.

« Un caractère distinctif de cette populace de démagogues a suppléé à leur capacité : à force d'audace ils ont rendu le génie inutile; c'est à l'audace qu'ils doivent une statue. Celui d'entre eux qui leur disait à la tribune *osez!* jugeait son siècle et méritait le triomphe; il a péri sur l'échafaud (Saint-Just). Il devient aisé d'être habile lorsqu'on s'est délivré des scrupules et des lois, de tout honneur et de toute justice, des droits de ses semblables et des devoirs de l'autorité. A ce degré d'indépendance, la plupart des obstacles qui modifient l'activité humaine, disparaissent; l'on paraît avoir du talent lorsqu'on n'a que de l'impudence, et l'abus de la force passe pour énergie; mais, en écartant ces méprises du vulgaire, on se demande si, après la faute de commencer une révolution incalculable, il est une plus grande impéritie que celle de ne savoir jamais la terminer. »

Tout l'ouvrage est riche de pensées morales et politiques, que la paresse de notre temps n'ira pas chercher, et que pourtant notre génération actuelle aurait besoin de méditer. Qu'on nous permette de citer encore quelques passages de cet écrit remarquable.

« Ce serait une erreur de croire que l'esprit du républicanisme n'a germé en France que depuis la révolution. L'indépendance des mœurs, le relâchement des devoirs, l'inconsistance de l'autorité, la fougue impétueuse des opinions dans un pays où l'irréflexion en fait sur-le-champ des préjugés; enfin, l'inoculation améri-

caine avaient infusé cet esprit dans toutes les classes qui raisonnent. La plupart des mécontents en France s'affichaient démocrates, ainsi que la plupart le sont aujourd'hui dans le reste de l'Europe. Le peuple seul restait étranger à cette effervescence. Le Français hait à tel point toute supériorité, qu'en effaçant celle du roi il demeura incapable d'en supporter aucune. Le système de l'égalité chassa celui de la liberté; la balance des pouvoirs parut une aristocratie : chaque important se dit à lui-même : « Je vais participer au commandement « et je ne reconnaîtrai celui de personne. » Il n'y eut donc plus de milieu dans les idées, ni de retenue dans les entreprises : on voguait à la république avec le pavillon monarchique, et lorsqu'en 1791 les écueils épouvantèrent les pilotes, ils voulurent ressusciter la royauté; ce n'était plus qu'un cadavre percé de mille poignards.

« Rien ne peint mieux cet esprit précurseur de la révolution républicaine, qu'un mot profond de M. Morris, ministre des États-Unis. Cet envoyé plein de lumières, de pénétration et d'expérience, présagea dès le début de la révolution le cercle qu'allait parcourir ce torrent de préjugés enthousiastes, lancés au milieu des passions les plus actives. Barnave, arrivant aux états généraux, s'empressa de rechercher un des législateurs des États-Unis et le rencontra dans un club. Après les premiers compliments, le député français disserta une heure entière sur la liberté. Le phlegmatique Américain ne l'interrompit pas une minute; mais à la fin il témoigna de l'inattention; Barnave, s'apercevant qu'il était temps d'achever, lui demanda ce qu'il pensait de ses principes : « Je pense, monsieur, répondit froidement M. Morris, « que vous êtes beaucoup plus républicain que moi[1]. »

[1] « Nous ne cherchons point, par cette citation, à réveiller des accusa-

« Miltiade emprisonné, Aristide banni, Socrate buvant la ciguë, avaient décrédité Athènes auprès des républicains français ; le patriciat ne permettait pas de penser à Rome ; on s'arrêta donc par un acte mémorable de discernement, au plus jeune des États républicains, à l'Amérique unie. Et, avec la même force de jugement, au lieu de modifier les principes du nouveau monde, sur la vieillesse, la population, le caractère de l'ancien, on outra la démocratie des États-Unis et l'on en rejeta les correctifs.

« Cette épidémie de constitutions politiques, qui a succédé en France et en Europe aux pantins et aux aérostats, a résulté des prétentions encore plus que du fanatisme. Pas un commis marchand formé par la lecture de l'*Héloïse*, point de maître d'école ayant traduit dix pages de Tite Live, point d'artiste ayant feuilleté Rollin, pas un bel esprit devenu publiciste en apprenant par cœur les logogriphes du *Contrat social*, qui ne fasse aujourd'hui une constitution.

« Cependant la société s'écroule durant la recherche de cette pierre philosophale de la politique spéculative; elle reste en cendres au fond du creuset. Comme rien n'offre moins d'obstacles que de perfectionner l'imaginaire, tous les esprits remuants se répandent et s'agitent dans ce monde idéal. C'est là une des causes principales des succès qu'ont obtenus les nouveautés gallicanes.

tions contre un homme, dont la mort a honoré les échafauds de la république. L'histoire pourra juger les torts de M. Barnave : il serait atroce et absurde de juger aujourd'hui autre chose que ses erreurs. Quelque blâme qu'on veuille attacher à sa conduite, durant les deux premières années de la révolution, il ne faut oublier ni son dévouement au roi et à la reine après le voyage de Montmédi, ni ses repentirs, ni ses efforts pour défendre la monarchie qu'il concourut à ébranler, ni ses souffrances, ni sa longue captivité, ni le courage de ses derniers moments. »

Elles laissent en arrière d'elles tous les systèmes de liberté connus, elles enivrent l'imagination des sots, en même temps qu'elles allument les passions populaires. On commence par la curiosité, on finit par l'enthousiasme.

« Quiconque sent la dignité de son espèce ne méconnaîtra jamais l'autorité des titres du genre humain, ni ce que la liberté sociale a le droit d'attendre des gouvernements. Certes, les peuples ne furent pas destinés par la nature à appartenir comme des troupeaux à ceux à qui la nécessité confia leur protection. Sans doute le régime du Maroc est une providence à côté de l'empire de cinq cents athées révolutionnaires, mais le vœu de la raison se portera toujours vers le despotisme de la justice : point de justice sans lois inviolables ; point de lois inviolables sans constitution positive qui en forme la garantie.

« Ce besoin, cependant, varie à l'infini avec les siècles, les nations, les conditions physiques et morales : chercher à le remplir sur un plan uniforme, c'est ressusciter le lit de fer sur lequel un tyran faisait allonger les membres de ses victimes. Commencer la législation d'un État par ses lois politiques, et isoler ce travail, c'est poser la clef de la voûte avant d'avoir bâti l'édifice.

« Ce qui, avant tout, par-dessus tout, intéresse le peuple, ce sont les lois civiles et judiciaires; elles le prennent au berceau, elles le touchent dans tous les points de son existence : là se place la liberté, comme la règle et le titre des actions journalières du citoyen ; là il apprend la limite de ses droits et le système de ses devoirs; là il est père, époux, fils, héritier, donateur, donataire, vendeur, acheteur, maître, serviteur; là viennent aboutir toutes les relations et se concilier tous les besoins; là ce vaste commerce de transactions qui

compose l'économie sociale, prend son développement et sa sûreté; là enfin s'assied la justice à côté de l'indépendance légitime, et l'ordre général avec l'exercice des facultés privées.

« Les lois civiles et judiciaires font seules le citoyen, car elles l'embrassent dans tous les rapports, et le défendent dans toutes ses actions légales. Les lois politiques ne l'enveloppent que dans une circonférence excentrique; elles règlent le pouvoir public beaucoup plus que la liberté même, dont elles forment le complément, par la sécurité qu'elles assurent au peuple sur le maintien des institutions civiles.

« Cependant la génération actuelle est immolée aux fantaisies de législateurs œcuméniques; la génération suivante aura à pleurer encore ce déluge de la raison humaine, qui a réalisé en France le tableau que Montesquieu nous a tracé de Syracuse : « Syracuse, tou-
« jours dans la licence ou dans l'oppression, travaillée
« par sa liberté et par sa servitude, recevant toujours
« l'une et l'autre comme une tempête, avait dans son
« sein un peuple immense, qui n'eut jamais que cette
« cruelle alternative, de se donner des tyrans ou de
« l'être lui-même. » Écoutons encore cette réponse sans réplique à l'argument éternel qui aujourd'hui encore, dans les bouches les plus sincères, prétend absoudre la révolution de ses crimes passagers en faveur de ses bienfaits durables : « N'est-ce pas faire le procès aux révolutions que d'en ajourner le bénéfice au moment où leurs principes et leurs acteurs auront perdu leur influence? Valait-il la peine de les commencer pour arriver à un semblable résultat? Conçoit-on un calcul plus stupide et plus infernal en même temps que celui de parvenir à l'abondance par l'appauvrissement

universel, à la liberté par la plus infâme et la plus sanglante servitude; à la vertu par la scélératesse; à la morale par l'athéisme, et au bonheur national par l'infortune des citoyens?

« Vous m'alléguerez peut-être que révolution et république ne sont point identiques, et qu'une fois le gouvernement formé, les propriétaires et gens de bien, prenant les rênes de l'administration, un régime subversif de tout ordre, de toute propriété, de toute liberté, prendra le caractère d'une organisation populaire et néanmoins stable.

« A ce préjugé, monsieur, je ne répondrai qu'un mot, savoir : Que la république jusqu'ici n'ayant été fondée et maintenue que par la force révolutionnaire, il est d'une mauvaise logique d'en conclure que ce mobile ne lui est pas nécessaire ; j'ajouterai que le jour où les propriétaires et les honnêtes gens influeront dans le gouvernement, leur premier besoin sera de le renverser pour revenir à la seule protection possible dans un empire comme la France, à celle d'un monarque qui défend les lois contre un million d'usurpateurs, sans rester maître de le devenir lui-même. »

Cette brochure, écrite avec un fer rouge, fit une grande sensation et souleva de vives colères. Mallet l'avait bien prévu, mais cette perspective n'avait pas eu le pouvoir d'arrêter sa plume : « Je vais faire, écrivait-il, une moisson de mécontents. J'ai écrit comme j'écrirais dans vingt ans. Il ne reste d'autre bien que l'indépendance, il faut s'en servir à se soulager. »

Tous ses amis, en le félicitant, ajoutaient qu'ils n'étaient pas sans inquiétude sur les conséquences

d'une hardiesse qui allait mettre en fureur les terroristes et le Directoire. Mais l'essentiel, pour Mallet, c'était que son écrit pénétrât en France. Son désir fut satisfait; à Paris, on réimprima sur-le-champ la brochure en plusieurs endroits, et trois éditions y furent enlevées en deux mois.

Malgré son succès, la *Correspondance pour servir à l'histoire du républicanisme français*, en resta à ce premier cahier; le mouvement qui emportait les destinées de la république, s'était brusquement accéléré; le point de vue comme l'intérêt de l'observateur politique se trouvait déjà déplacé. Les victoires de Bonaparte en Italie donnaient une physionomie nouvelle aux affaires de la révolution, qui menaçait maintenant de devenir toute militaire. Les lettres suivantes témoignent de la clairvoyance de Mallet qui, au premier bruit de cette hardie conquête, voit et prédit nettement la marche triomphante des armes françaises à travers l'Europe révolutionnée, car dans ces éclatantes marches à travers l'Italie, Bonaparte fut essentiellement l'homme de la révolution et en résuma tout l'esprit : audace sans borne, enthousiasme révolutionnaire, et nuls principes dans les moyens et l'usage de la victoire.

LETTRE DE MALLET DU PAN AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

4 mai 1796.

« Ma dernière lettre, mon cher comte, vous aura préparé à de nouvelles catastrophes. Après leur défaite du 16, à Dégo, les Autrichiens ont absolument abandonné les Piémontais et se sont tous rejetés sur Alexan-

drie, Bosco, Acqui, ne songeant qu'au Milanais. Le corps piémontais de M. de Colli, fort de seize mille hommes, avait repoussé jusqu'au 17 toutes les attaques des Français; mais ceux-ci, libres des Autrichiens, se sont réunis contre leur allié. Ils l'ont attaqué en grande force dans sa nouvelle position qui couvrait Mondovi; les 19, 20 et 21 on s'est battu avec un acharnement sans exemple. Enfin, sous peine d'être enveloppé, M. de Colli a dû se retirer le 22 sur Querasco, Fossano et Savigliano. Pas un Autrichien ne s'est remué pour venir à son secours. Entrés à Mondovi les Français y ont donné un bal et le lendemain la fête d'une contribution énorme, des préhensions de tout ce qui leur était nécessaire, et d'une levée de cinq cents jeunes gens pour leur armée. Aussitôt la cour de Turin fit sommation à M. de Beaulieu de se réunir aux troupes de Sa Majesté pour défendre le Piémont, sans quoi on allait traiter de la paix. Sur son refus un envoyé fut expédié au ministre d'Espagne à Gènes pour ouvrir une négociation avec celui de France.

« Poussant leur pointe sans perdre un jour, et quoique tracassés de la perte de quinze mille morts ou blessés que leur ont coûtés les actions du 10 au 22, les Français forcèrent le 26 M. de Colli de quitter Querasco et de se replier : il jeta une partie de ses troupes dans Coni et avec l'autre s'achemina sur Turin. Le même soir les Français arrivèrent à Carmagnole, à cinq lieues de la capitale. La terreur d'un siége s'empara des habitants; il s'éleva un mouvement sérieux parmi le peuple; la haine et l'indignation contre les Autrichiens en furent le principal mobile. Il n'y avait plus deux partis à prendre dans cette crise : le 29 au soir une trêve fut signée entre Bonaparte et le roi : le premier a de-

mandé la garde de Coni, d'Alexandrie et de Tortone; en même temps le comte de Costa, neveu de l'archevêque de Turin, et le comte de Revel ont été à Paris y demander la paix.

« Vous pouvez regarder l'armée française comme ravitaillée pour six mois en hommes et en approvisionnements. Tant de bonheur, de gloire, et l'esprit révolutionnaire leur donneront des bataillons, des armées à chaque pas. Les alliés ont perdu, depuis le 10, au moins quatorze à quinze mille hommes dont sept mille prisonniers, parmi lesquels deux lieutenants généraux, des colonels, des officiers en nombre. Sept généraux français ont été tués.

« Les places livrées assureront aux Français leur retraite en Piémont; mais j'ignore encore si cet article est ratifié. Beaulieu tient les garnisons d'Alexandrie et de Tortone; il ne les remettra pas volontairement. Voilà le respectable et malheureux roi de Sardaigne entre ses ennemis triomphants aux portes de Turin et ses alliés aussi dangereux pour lui que ses ennemis. Quelles leçons pour les puissances secondaires! Elles ont eu ce sort-là éternellement dans les coalitions avec les grandes puissances.

« Si Beaulieu quitte sa position actuelle, Gênes sera à la merci des Français. Une colonne descendra la rivière du Levant, pénétrera à Modène, à Bologne, et jusqu'à Rome sans avoir à craindre un bataillon. Ils révolutionneront tout sur leur passage : je vous ai prédit, dès l'année dernière, qu'à leur approche l'Italie partirait comme un baril de poudre. La conquête n'est rien, la subversion révolutionnaire est un désastre sans exemple depuis l'invasion des barbares. Ils finiront l'Église catholique et le pape; ils feront un butin im-

mense, ils sans-culottiseront tout, crèveront comme des mouches, se retireront gorgés de rapines, après avoir renversé tous les gouvernements italiens.

« La paix forcée du roi de Sardaigne va amener celle du roi de Naples et, à mon avis, celle de l'empereur. Il n'y a point de parité entre le salut de la Lombardie, de la Toscane, de l'Italie (s'il est possible), et le sacrifice des Pays-Bas. Les Autrichiens attendent qu'on les attaque sur le Rhin : vous les verrez repasser le fleuve. La pièce est jouée, mon cher comte, il faut tirer le rideau. L'Angleterre va rester avec ses chouanneries fort éclaircies, ses pamphlétaires ministériels, ses colonies délabrées.

« Personne de la famille royale n'a voulu quitter Turin. Les Français ont mis pour conditions de la trêve la remise de Coni, Alexandrie et Tortone. L'armée des Alpes, qui est de vingt-cinq mille hommes, va seconder celle d'Italie pour la conquête du Milanais. Il faudrait au moins cinquante ou soixante mille Autrichiens pour le défendre : il n'y en a pas la moitié. »

LETTRE AU CHEVALIER DE GALLATIN[1].

12 juin 1796.

Le commencement de cette lettre n'offre qu'une répétition de la lettre précédente. Mallet continue :

« Quant aux Suisses dont vous me parlez, ils se ré-

[1] Le chevalier de Gallatin d'une ancienne famille génevoise, était un homme de beaucoup d'esprit et de grandes connaissances. Après avoir servi dans les gardes suisses en Hollande, il se retira à Genève, où il épousa une demoiselle Mallet, femme de mérite. La révolution de 1794 le chassa de sa patrie. Il vint joindre à Berne nombre de ses compatriotes qui y avaient cherché un asile, se lia avec Mallet du Pan, qui le recommanda plus tard au duc de Brunswick ; ce prince l'attacha à sa personne et

servent pour la petite pièce. Ils ont reçu des avis inquiétants; les démarches, les notes, les insolences semblaient devoir inspirer quelques alarmes. Désabusez-vous : la sécurité est telle que vous l'avez vue. On se fâche lorsque des importuns montrent le danger : on vous prouve par $a + b$ qu'il est impossible que le Directoire en veuille aux Suisses, que la raison, la politique, l'intérêt.... et ces verbiages, mon cher ami, c'est la réponse littérale du digne avoyer Steiguer à la communication que je lui donnais d'une lettre instructive de Paris, où l'on me mandait : « Nos brigades seront « dans Berne et Zurich, et les rubans tricolores sur les « chapeaux helvétiques, que l'on délibérera encore dans « vos sénats, si et comment on doit faire la paix ou la « guerre. » Quant à moi, je n'attendrai pas la suite. On a déjà murmuré mon expulsion; à la première voix qui s'élèvera, je pars, sans demander un jour de grâce.

« Mon ouvrage circule ici depuis deux jours et fait une sensation orageuse. Je ne tiens plus qu'à un fil. »

On a pu s'apercevoir dans le courant de cette correspondance, que les conspirations royalistes n'avaient pas grand crédit auprès de Mallet du Pan; aussi n'était-il point l'homme des conspirateurs, d'Antraigues l'avait en aversion. Il n'en était pas ainsi du comte de Montgaillard, qui s'obstinait au contraire à le nommer hautement son maître et à le

le nomma un de ses conseillers intimes. Le chevalier devenu ensuite comte de Gallatin passa, après la mort du duc de Brunswick, au service de Bavière ; il fut nommé ministre plénipotentiaire de cette cour à Paris à l'époque de l'entrée des alliés en 1814. Il conserva ce poste jusqu'à sa mort.

prendre pour confident d'une grande intrigue où il était activement mêlé. Ces confidences, à la vérité, ne furent longtemps que des mots couverts, des prédictions mystérieuses, et Mallet, par politesse pour un gentilhomme qui lui témoignait une chaleureuse amitié, le laissait dire. Il paraît qu'au moment choisi pour faire jouer les ressorts préparés de longue main, c'est-à-dire au printemps de 1796, Montgaillard s'expliqua plus clairement; du moins ses lettres sont aujourd'hui suffisamment claires, l'*ami* dont il y est question, n'est autre que Pichegru; quant à Mallet il pensait avoir deviné ou avait appris le secret sans en devenir plus crédule. Au commencement de mai, tout va à merveille :

« Mon *ami* a une conduite vraiment sublime, écrit Montgaillard; tenez pour certain qu'il est ce que je vous ai dit qu'il serait; il a charmé l'archiduc et M. Wickham, et j'espère qu'il fera son chemin. Il m'a donné, mercredi, sa besogne définitive; elle a été goûtée et approuvée. Mon ami a la confiance de la maison du service de laquelle il est sorti; il est de concert avec elle et elle l'aide de son crédit. On va travailler d'après cela. Je ne vous réponds de rien, parce qu'il me semble qu'on fait beaucoup de choses qu'on ne devrait pas faire, quoiqu'on se tue à dire le contraire. La trêve sera rompue à peu près vers le temps que je vous ai marqué dans mes précédentes. L'armée patriote se renforce sur le bas Rhin, mais toujours dans un état de désorganisation complète. L'homme dont je vous ai tant parlé et dont il est tant question dans les lettres que je vous ai laissées en dépôt, sera aussitôt après le premier revers ce qu'était Camille : cela est convenu. C'est alors

qu'il agira; soyez assuré qu'il voit bien, et comme il faut. »

Bientôt au camp du prince de Condé les illusions sont au comble. Le roi, renvoyé de Vérone par les États vénitiens, vient de se rendre en personne à l'armée de Condé, malgré l'opposition de l'Autriche, et son règne commence. Voici le tableau; c'est Montgaillard qui parle : « Le roi, mon cher monsieur, a passé jeudi la revue de l'arrière-garde, hier celle du centre, mardi il passera celle de l'avant-garde. Quant à la cavalerie, de tant de couleurs différentes (2338 hommes), qui est dans la forêt Noire et qui ne paraît pas devoir en revenir de sitôt, elle ne sera point inspectée. Tout cela fait un effectif de 11 867 hommes, bien équipés et bien montés, dans un parfait état de campagne; en un mot, M. Wickham et M. Crawford, qui vont et viennent de Fribourg à Reigel, ont été véritablement surpris de la tenue de cette armée. Ils n'ont cessé de dire : *Sire* et *Votre Majesté*, et le roi leur a dit des choses très-flatteuses et avec la plus grande dignité. Ce roi montre en toutes choses, depuis son arrivée, une assurance et une modestie qui ont étonné ceux même qui connaissaient le mieux l'esprit de ce prince; il est véritablement dans sa situation. Il n'est ni trop roi, ni trop émigré; tel, en un mot, que sa conduite jusque dans les plus petits détails impose et satisfait, et donne de véritables espérances aux personnes les plus difficiles en ce genre; il ne dit rien que la sagesse (et la sagesse en temps de révolution), la raison et la politique n'approuvent. Puisse la flatterie ne pas gâter ces belles choses. MM. Jaucourt, d'Avaray et La Vauguyon sont arrivés; MM. Flaschlanden et Saint-Priest, partis de Vienne le 2 de ce mois, sont

attendus à chaque moment : en un mot, il y a un conseil. M. Wickham y va; M. de La Tour est attendu ce matin. Tout se remue, tout s'agite; le roi n'a point d'autre maison que celle de M. le prince de Condé. Le roi a écrit à Vienne et à Londres, où s'est rendu lord Macartney de Venise même (quoiqu'il eût ordre de sa cour de suivre le roi partout où il jugerait à propos d'aller), en l'assurant qu'il le servirait bien mieux par ce voyage qu'en l'accompagnant à Reigel. Le roi a mis à l'ordre de son armée l'insulte faite par le sénat de Venise. Je ne sais si son doge viendra pour la seconde fois à Versailles, cela peut passer pour douteux encore. Le roi a vu jeudi ce qu'on appelle les républicains : ils ont demandé qu'on le leur fît connaître : il est resté seul à cheval, a été salué par les patriotes qu'il a priés de ne point crier *vive le roi*, ne voulant point, leur a-t-il dit, les compromettre, et leur disant qu'ils étaient ses enfants et qu'il ne les chérissait pas moins vivement que ceux qui l'entouraient. L'archiduc a écrit une lettre très-honnête au roi; le maréchal de Wurmser lui en a écrit une véritablement belle : voilà à peu près le bulletin des huit premiers jours de règne. »

A cette ivresse Mallet répond de Berne, le 19 mai :

« En même temps que vos détails sur le roi et sur le corps de M. le prince de Condé, j'ai reçu la nouvelle de l'arrivée des républicains à Milan. Ce contraste, je vous l'avoue, m'a serré le cœur. Quoi! on s'occupe de pareilles minuties, de pareilles espérances, de pareils plans, lorsque la révolution française monte au Capitole!

« L'Europe est finie, elle l'a voulu. Deux cent mille

barbares envahirent autrefois l'empire romain qui avait l'avantage de l'unité, de la science, de la discipline, des retranchements, des forts innombrables. Aujourd'hui, six cent mille barbares se répandent sur cent États pourris, divisés, hébétés, gouvernés par des marionnettes de papier mâché. Les Goths modernes surpassent de beaucoup en facilités et en moyens ceux qui changèrent autrefois la destinée de l'Europe. Les droits de l'homme, l'égalité, la souveraineté du peuple vont avoir la fortune des lois ripuaires. Cette catastrophe était prévue depuis longtemps par les bons esprits; les sots en ont ri, et ont accusé de jacobinisme une prévision qui n'exigeait pas de grands efforts d'intelligence.

« Beaulieu fuyant à tire-d'aile sur le Tyrol laisse aux Français le champ libre. Ils n'ont à craindre aucun Fabius, ni de bataille de Cannes à gagner. L'Italie est à eux. Les arbres de liberté, les tricolors, les réquisitions, les contributions énormes, les suivent à chaque marche. Ils transporteront l'Italie en France : cette superbe contrée va être démeublée, spoliée, mise à sac. La seule conquête de la Lombardie vaut mieux que tout ce qu'ils ont pris depuis trois ans.

« Le séjour du roi de France au nord ou au midi, sur le Rhin ou sur la Néwa, me paraît absolument égal. On reviendra toujours à la monarchie; mais, probablement, ni vous ni moi ne verrons cet événement. Toute espérance est bannie de mon âme. Ne comptez en aucune manière sur la bonne volonté de votre ami. Je le crois pur et loyal, mais il est impuissant. »

Cependant Montgaillard a repris la plume pour apprendre à Mallet un nouveau pas qu'a fait la

grandre affaire, la rupture de la trêve, déterminée par l'*ami*, c'est-à-dire, encore une fois, par Pichegru :

« Une lettre de mon *ami*, que l'archiduc reçut le 20, à onze heures et demie du soir, le détermina, sans balancer un seul instant, à rompre la trêve. Vous pouvez donc être sûr que, le 31 au matin, on tirera du canon. Dieu veuille, comme on ne cesse de le promettre, qu'il soit pointé comme il convient et qu'on ne le tire ni contre l'opinion, ni contre le territoire : au surplus, on est plein de confiance en mon ami, on suit ou du moins on favorise entièrement ses avis et son plan. Cet ami en répond, mais il insiste chaque jour pour que les émigrés ne fassent que ce qu'il voudra, c'est-à-dire rien, et il me paraît même qu'il entend qu'on les laissera sur les derrières. J'espère et je crois que cela ne souffrira aucune difficulté. Les dix ou douze premiers jours décideront le succès ou la faillite de mon ami. Il faut, pour qu'il aille d'après ses données, que les Autrichiens aient un premier succès, auquel je crois. »

De son côté, Mallet écrit à Montgaillard le 29 mai :

« Où en êtes-vous donc ? Est-ce au moment présent ou aux prophéties de Nostradamus ? Vous me parlez de cent soixante-cinq mille hommes, de plans, de sagesse, de bien parler, d'attaques, de quartiers généraux. Ce sont les fantômes dans les ténèbres de la mort. Baissez la toile, la pièce est jouée : on ne se ravise pas avec succès lorsqu'on a précipité sa ruine par cinq ans de fautes irrémédiables, il n'est plus temps de s'en apercevoir.

« L'Italie passe tout entière au creuset de la révo-

lution. Voilà trois électeurs et un stathouder chassés : les rois de Sardaigne et d'Espagne ne tiennent plus leurs couronnes que par la grâce du Directoire. Le pape envoie députés sur députés à Paris pour obtenir miséricorde, ce qu'il n'obtiendra pas, non plus que le roi de Naples. Parlez-moi des 11 452 hommes de l'armée de Condé, et des pamphlets de Tinseau et de tous les misérables micmacs de vos entours. Je reçois à l'instant votre lettre du 24. Vos illusions ne s'expliquent point. »

Quelques jours plus tard, c'est à Montgaillard de désespérer :

Mülheim, 9 juin 1796.

« J'arrive du quartier général de M. l'archiduc et de Wurmser. Tout est consommé ! On a perdu et la plus belle occasion et les plus grands moyens qu'on eût eus depuis six ans. On attaquait à la fois sur toute la ligne de Bâle à Dusseldorf : les lignes devaient être abandonnées par les Français. Les généraux avaient fait parler et à M. l'archiduc et à Wurmser, celui-ci avait reçu les invitations les plus pressantes de plusieurs villes d'Alsace, mon ami était là prêt, disposé à tout ébranler, n'attendant que le moment fixé par les Autrichiens, ayant les intelligences les plus fortes à Paris. Hier on était en Alsace; le 15, je vous réponds sur ma tête qu'elle n'était plus à la république. Je ne puis vous dire le degré de certitude qu'offraient les circonstances préparées depuis un an, avec une réunion de moyens où je n'avais que le mérite de l'activité et de la fidélité à mon roi. C'est mon *ami* lui seul en faveur de qui on avait rompu la trêve, et si je pouvais vous voir et vous expliquer la nature des choses, dont la plus

grande partie n'étaient connues et ne le sont encore que de mon ami et de moi, vous ne m'accuseriez ni d'illusion, ni de prévention, et vous ne m'accuseriez pas de prendre nos espérances pour des réalités.

« Je vous le répète, mon cher monsieur, ma tête est aussi froide que mon cœur est chaud : j'espérais tout, je vous dis aujourd'hui avec la même conviction et malheureusement avec le même fondement, je n'espère absolument rien [1]. »

A défaut de la correspondance confidentielle avec M. de Sainte-Aldegonde qui offre ici une lacune de plusieurs semaines, nous donnerons quelques fragments des lettres envoyées de Paris à Mallet par ses deux correspondants ordinaires; il y est question de la conspiration de Babeuf.

LETTRE D'UN CORRESPONDANT A MALLET DU PAN.

« Tous nos journaux vont vous occuper pendant un mois de la grande conspiration des terroristes, et vous

[1] Selon Fauche-Borel, autre agent de la négociation, le premier plan de Pichegru était de se réunir au prince de Condé avec douze à quatorze mille hommes de son élite, et de marcher ainsi avec lui bras dessus bras dessous, à la tête de ses grenadiers, jusqu'à Paris. Le prince n'osa prendre sur lui d'exécuter seul un projet aussi hardi ; il se faisait d'ailleurs scrupule de se séparer ainsi de l'armée autrichienne. Il consulta Wurmser qui, selon les instructions de sa cour, s'opposa inexorablement à ce que le corps de Condé passât le Rhin, à moins qu'on ne lui livrât les villes d'Alsace pour les faire occuper par les Autrichiens. Le prince consterné repoussa le plan de Pichegru et l'on s'occupa de trouver d'autres moyens ; mais dès ce moment Montgaillard paraît avoir joué un rôle équivoque ; Fauche-Borel le charge gravement et la conduite postérieure du comte l'y ne autorise que trop. Comparez les *Mémoires* de Fauche-Borel, t. I et II, et la *Relation* du comte de Montgaillard qui accuse le prince de Condé d'avoir seul fait échouer l'entreprise.

n'y comprendrez pas grand'chose. C'est qu'en effet c'est la conspiration de la force des choses pour le moins autant que des personnes; c'est que parmi un peuple habitué aux mouvements depuis sept ans, il se trouve toujours des Babeufs, comme des Marats et tant d'autres qui sonnent la trompette du meurtre et du désordre; c'est qu'une république fondée sur l'égalité doit être toujours agitée, sitôt qu'une forme de gouvernement quelconque veut mettre chacun à sa place. Il n'est pas probable que le *peuple souverain* culbute de sitôt encore le nouveau gouvernement; mais il est sûr, c'est une chose positive, que ce peuple voit le Luxembourg, à bien peu de chose près, du même œil qu'il voyait les Tuileries avant le 10 août.

« La comparaison est d'une justesse frappante. Les uns et les autres se fient sur une je ne sais quelle malheureuse raison qui ne leur a jamais fait faire que des sottises.

« Le Directoire aurait bien voulu ménager la chèvre et le chou dans cette lutte entre les révolutionnaires et ceux qui veulent un gouvernement; mais il a fallu cependant qu'il marchât directement. Je crois voir qu'il ne restera pas longtemps en place.

« La conspiration découverte n'a rien changé à l'état extérieur de Paris. Ici un groupe de sans-culottes menaçant le pape et le Directoire du Luxembourg; plus loin des muscadins faisant la queue pour avoir des billets d'Opéra; partout des femmes mises avec une recherche de luxe inconnue à Versailles depuis 1788. Des maçons, des déguenillés montant la garde aux postes des sections; des piquets de cavalerie allant aux faubourgs et sur les quais; les dimanches chômés par des messes et par des bals; la décade également fêtée par

la paresse ; tout en abondance, et tout cher en papier et même en argent pour certains articles.

« Le culte catholique s'exerce avec une exactitude remarquable. Les premières communions ont été nombreuses dans les églises de Paris et des campagnes. J'ai compté deux cents enfants communiant à Saint-Germain l'Auxerrois. »

23 messidor an IV.

« Les royalistes sentent que compter aujourd'hui sur l'étranger, c'est un affreux prestige, s'insurger ouvertement une folie meurtrière ; qu'il n'y a d'adoucissement à attendre que du temps, du système de modération dans le gouvernement intérieur, des élections et du bon choix des dépositaires de l'autorité. Dites à ceux qui voient avec douleur répandre le sang français, dites à ceux pour qui ce sentiment est un devoir, que le premier objet de leur estime et de leur reconnaissance doit être ces hommes qui prennent toutes les figures et tous les masques pour adoucir le meurtre révolutionnaire ; qui, trop faibles encore pour arrêter les calamités de la guerre, empêchent au moins que le sang des familles ne coule de nouveau sur les échafauds ; qui, au risque de leur vie, et souvent au milieu de fonctions pénibles, sauvent les jours aux restes malheureux de ces maisons illustres moissonnées par le fer de Couthon, à la vue de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Espagne et de l'Italie terrifiées ou abattues. Quelle leçon pour le sans-culottisme de Berlin, de Londres et de Vienne ! Puisse son règne être passé chez nous. Apprenez encore aux insensés ergoteurs sur les nuances des délits à punir, à la contre-révolution, qu'il est tel prince, tel canton helvétique qui se croit bien en sûreté, et qui ne doit de

ne pas être ravagé qu'au neutralisme (pardonnez l'expression, elle rend l'idée), qu'au neutralisme des Pastoret, des Dumolard, des Boissy, des Thibaudeau, des Pelet, etc., *tous coquins pendables* pour ne pas avoir empêché ce que toute l'Europe n'a pu contenir. C'est encore leur utile influence et leur courageuse persévérance qui nous sauvent et des vengeances de vendémiaire et des projets meurtriers d'un Tallien, d'un Merlin, d'un Babeuf. »

16 thermidor.

« L'esprit français est sur les frontières, et de quelque parti qu'on soit, quelque opinion qu'on ait, l'on ne parle que du succès des armées et l'on ne comprend rien à tant de victoires. Armées toujours battantes et jamais battues, quelles sont donc les troupes et les généraux, quelle est la politique de l'empereur? Un homme de trente-six ans, nommé Moreau, faisant son droit à Rennes il y a dix ans, et n'ayant jamais servi avant le commencement de la révolution, passe le Rhin, se bat tous les jours; Jourdan fait autant de son côté. Les Autrichiens reculent toujours tout en se défendant; mais ils ne veulent pas livrer ou ils ne peuvent parvenir à gagner une seule bataille, ou plutôt ils ne font que défendre et abandonner leurs positions.

« Toutes ces victoires ne sont pas des victoires stériles; les pays qu'on occupe servent réellement à la nourriture, à l'habillement et au payement des troupes, et malgré les ressources exagérées et les quatre milliards que Calonne suppose à la France, il est évident que nos armées n'auraient plus pu vivre sur leur sol, si les Autrichiens eussent eu cinquante ou soixante mille hommes de plus pour empêcher la conquête de l'Italie et de la

rive droite du Rhin. Or, il me semble qu'il ne fallait être ni grand homme d'État ni grand général pour y parvenir, que le cabinet du roi de Monomotapa eût un peu mieux su prendre ses précautions que celui de Vienne. Un fournisseur des vivres me dit à cette occasion que leur agence ne s'occupait guère que de l'approvisionnement des forteresses, et que les armées vivaient aux dépens des pays étrangers.

« Au milieu de ces événements incompréhensibles, il vient de paraître une philippique de Mallet du Pan. Un nommé Maret, ci-devant garçon de cuisine et en possession d'imprimer et de vendre tous les livres de cette espèce, en a fait une édition et a eu l'infamie de la vendre trois livres. Comme trois livres valent pour les anciens amateurs au moins vingt-quatre livres, peu de personnes auraient pu se le procurer; mais un autre l'ayant également contrefait et le vendant trente sols, le premier a été obligé d'en baisser le prix, en sorte qu'il s'est un peu répandu dans le public et que les pauvres aristocrates se le prêtent mutuellement. Tout le monde est d'accord que, non-seulement ce petit ouvrage est ce que l'auteur a de mieux fait sur la révolution, mais qu'aucun autre ne lui est comparable et que plusieurs endroits sont dignes de Tacite et de Montesquieu. Une chose qu'on y désire et qu'on n'y trouve point, c'est qu'on voudrait qu'après avoir montré le mal il eût indiqué le remède, car il est naturel aux infortunés de croire que celui qui développe si bien les causes de leur misère connaît aussi les moyens de les soulager; au contraire, son livre éloigne l'espérance, il n'assigne aucun terme à la révolution, et on se trouve plus malheureux après l'avoir lu qu'auparavant.

« Je trouve, et vous devez le voir vous-même, que

MM. les gouvernants, soit le Directoire, soit les deux conseils, sont assez bien d'accord ensemble. L'éloignement de l'ennemi, la tranquillité de Paris, les beaux honoraires qu'ils se distribuent et qui en font autant de chanoines, les plongent, sans qu'ils s'en aperçoivent eux-mêmes, dans une sorte d'insouciance et de léthargie sur leurs divisions politiques; chacun ne pense plus qu'à jouir, à boire et manger, et, certes, c'est bien doux pour une classe d'hommes qui, hors de là, mourraient à peu près de faim. Les trois quarts achètent des biens nationaux, parce qu'ils sont convaincus que ce n'est qu'autant qu'on est propriétaire qu'on peut prendre intérêt à la chose publique; les autres, que leur nullité empêche d'aspirer à d'aussi hautes destinées, ne se trouvent pas moins heureux d'avoir dix à douze mille livres de rente en numéraire, somme exorbitante et hors de proportion avec l'état actuel des fortunes et l'extrême rareté du numéraire. Tout cela n'empêche pas que les esprits ardents des deux partis, dans leur société particulière, ne se traitent assez mal et avec des épithètes énergiques.

« Le Directoire s'arrange assez bien avec les ministres, et le corps législatif les laisse faire à leur aise; on ne le mande pas à la barre; ils donnent des fêtes et des dîners, et dîner actuellement chez le citoyen Bénezech, ou anciennement chez M. de Breteuil, est à peu près la même chose. Il n'y a là rien de frugal, rien de républicain; ce sont les convives seuls qui y mettent de la différence : vous y trouverez quelques sergents, ou pis encore, devenus généraux, quelques évêques constitutionnels, ayant femmes et enfants, devenus membres du département et chefs de bureaux, quelques septembriseurs faisant les repentants. Enfin, mettez-y des mar-

quis, des comtes, quelques prêtres, rentiers et pères de famille vertueux et ruinés, avec la serviette, derrière cet assemblage produit par le crime et la folie, et vous aurez une image assez fidèle de la loi agraire mise en pratique par la nation la plus sensible, la plus généreuse et la plus éclairée de l'univers.

« Le peuple de Paris, en général, n'est point à plaindre : le peu d'argent qui existe ne circule que pour payer les denrées de première nécessité; les ouvriers gagnent autant et plus qu'en 1790; les cabarets commencent à se remplir; les propriétaires des maisons, les rentiers, les commis, une partie des marchands mangent leurs épargnes ou meurent de faim, mais ces gens-là ne changeront pas le gouvernement. Nulle part on n'entend le cri de : *Vive la république!* pas même dans les fêtes publiques; le peuple dit continuellement des sottises et fait des lazzi contre le Directoire : celui-ci laisse faire; on parle assez librement dans les cafés, et Mallet lui-même n'aurait pas cru qu'on débiterait son livre publiquement. »

LETTRE DE MALLET DU PAN AU MARÉCHAL DE CASTRIES.

13 juillet 1796.

« Monsieur le maréchal,

« Je réponds sans délai à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 juin, et qui ne m'est parvenue seulement que dimanche dernier.

« Bonaparte est très-probablement à Rome. Une colonne de ses troupes est à Livourne. Il parcourt, rançonne, soumet l'Italie avec plus de facilité qu'il ne soumettrait un département de France. Tous les princes de cette contrée, à la défense de laquelle ils n'ont voulu

sacrifier ni un sequin ni un soldat, sont maintenant élevés à la dignité de fournisseurs du Directoire. Bonaparte, passant l'Apennin, n'a aucune inquiétude sur les Autrichiens : il sait fort bien qu'il aurait deux fois le temps d'aller à la pointe de la Calabre et d'en revenir, avant qu'ils soient sortis de leurs lenteurs et de leurs irrésolutions. Cette guerre durerait dix ans qu'elle offrirait éternellement les mêmes résultats; aussi n'avais-je tout l'hiver de vœu que pour la paix : il valait mieux perdre une province par un traité que d'en perdre quatre par des défaites.

« Nous attendons avec la plus extrême inquiétude une bataille dans le Brisgau; elle décidera le sort de la Souabe et probablement celui de la Suisse. L'Europe est arrivée à la conclusion qu'on lui a si vainement prédite depuis quatre ans; il faut passer sous le joug, prendre le bonnet rouge ou se battre : on ne se battra point, excepté en retraite, et dans peu cette effroyable crise finira par des traités semblables à celui du roi de Sardaigne.

« Voici le premier moment, depuis l'origine de la révolution, où toute espérance et tout courage m'ont abandonné. Je n'aperçois plus ni indice, ni cause prochaine d'un changement : le cours du temps et celui des choses l'amènera avec les années; mais cette révolution est ajournée indéfiniment.

« Recevez, etc. »

LETTRE DE MALLET DU PAN AU CHEVALIER GALLATIN.

Le 13 juillet 1796.

« J'ai reçu, mon cher chevalier, votre lettre du 15 juin, le billet du même jour, et, enfin, votre ré-

ponse de Hackemburg du 27. Puisque vous êtes instruit du fait dont vous me parlez, le 15 juin, pensez-vous que mon correspondant (l'empereur) puisse l'ignorer? Pensez-vous surtout qu'il ajoute la moindre foi à cet avertissement venant de ma part? A quoi ont servi tous ceux que je lui ai donnés? La réponse est déja faite, elle est de protocole pour toutes les informations : « Ne « nous parlez pas de cela; nous n'avons pas besoin de « l'avenir; que son image n'inquiète pas le présent; lais- « sez-nous manger, boire, jouer et périr sans trouble.... » Il faut être imbécile pour se mêler des affaires de ces gens-là; une fois pour toutes, l'expérience m'a guéri du métier d'informateur. Il n'en sera d'ailleurs ni plus ni moins; ils n'en capituleront pas moins après avoir été bien rossés; ils ne sont embarrassés que du *comment* et d'une espèce de *décorum;* mais du train dont on les mène ils ne tarderont pas à être délivrés de ces petits scrupules.

« La conquête de l'Italie ne coûte à Bonaparte qu'une promenade. Successivement il élève tous les princes de cette contrée à la dignité de fournisseurs de la Convention; il les traite en feudataires, et il fait bien. Maître de Livourne et de la Toscane, il va rançonner le grand-duc. Lui-même s'est porté à Rome, après avoir pris en quatre jours le duché d'Urbin, le Ferrarais et la Romagne.

« Gènes participe de même au bienfait de la neutralité. Faypoult a exigé l'expulsion du ministre impérial, la cassation du gouverneur de Novi, la fermeture de la Spezzia aux Anglais, la remise des deux môles aux troupes de la république, vingt-quatre millions, la réintégration des bannis et autres coquins jugés pour délit révolutionnaire. Le sénateur Augustin Spinola, distingué

par sa fermeté dans les différentes commotions passées, a été condamné par l'agence militaire française à être fusillé et à la confiscation de tous ses biens. Le motif, c'est un soulèvement des paysans de son fief d'Arquetta. Ce magistrat s'est sauvé en Corse; pas une voix, pas une démarche contre ce jugement. Tout ce que la république comptait de magistrats un peu respectables est renfermé chez soi ou s'est exilé.

« Bonaparte morigène et dépouille l'Italie avec moins de soixante-dix mille hommes. Les Autrichiens le laissent faire; glorieux d'avoir conservé les gorges du Tyrol, attendant leurs éternels renforts, changeant de généraux tous les huit jours, intimidés comme des lièvres, ils ne tenteront pas même de dégager Mantoue, et la saison s'écoulera avant qu'ils aient passé l'Adige.

« Les Français auront tout le temps de consommer leur exécution militaire, d'emporter leur immense butin, et de se retirer en laissant l'Italie dans l'anarchie et gangrenée d'esprit révolutionnaire. Ils ont forcé le roi de Sardaigne à admettre une comédie française à Turin; ils ne négligent rien pour pervertir le Piémont, dont ils travaillent à démanteler les forteresses.

« Je vous ai instruit du décret helvétique contre les émigrés. Je sais que le Directoire doit exiger incessamment l'expulsion de M. Wickham. Il avait demandé le rappel dans leur patrie des bannis du pays de Vaud et le port de la cocarde tricolore par tous les Français : cela a été refusé tout d'une voix. Ce pays-ci n'en est pas moins blessé à mort par l'ambition, le délire et les faux calculs des jeunes gens qui priment absolument les anciens. L'histoire de Gènes, cependant, les a tous pétrifiés.

« Je n'ai pas essuyé la moindre tracasserie pour mon

ouvrage : on aurait eu mauvaise grâce à me persécuter, tandis que ce pamphlet s'est réimprimé et se vend au beau milieu du Palais-Royal. »

LE MÊME AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

11 août 1796.

« Que devenez-vous donc, mon cher comte? Je suis inquiet de votre long silence; mais je présume qu'il aura eu la même cause que le mien, savoir la crainte de l'interception des courriers. J'apprends qu'ils passent librement, et je m'empresse de vous retrouver. Malgré le fracas du décret qui expulsait les émigrés de la Suisse, les trois quarts d'entre eux restent. Beaucoup sont rentrés volontairement en France où on ne les inquiète aucunement. C'est sans contredit le moins mauvais des partis pour tout ce qui n'est pas trop en évidence.

« Pendant la lacune de notre correspondance, voilà une belle suite d'événements. La Souabe a été perdue presque sans combats. Les Autrichiens voient maintenant que ce n'est pas le tout de jouer la comédie avec des armées métaphoriques sur le papier. L'archiduc paraît fixé à Donauwerth, entre le Danube et le Lech, d'où sa ligne se prolonge jusqu'à Brégentz. La campagne s'achèvera de ce côté-là dans le cercle de Bavière. Le général Moreau et ses troupes se conduisent sagement en Souabe. Nulle violence et fort peu de désordres. La Franconie est aux Français comme la Souabe. L'armée de Sambre-et-Meuse s'approche d'Egra; nous les verrons en Bohême. J'ignore les moyens de résistance qu'a l'empereur de ce côté-là; mais je les

crois très-insuffisants. Marie-Thérèse fut dans une pire position; mais c'était Marie-Thérèse.

« Vous savez que l'armée française, après s'être minée sous Mantoue, attaquée le 29 juillet par le maréchal Wurmser, a perdu toutes ses positions retranchées sur l'Adige, Lago, Peschiera, Salo, Brescia, plus de quatre mille prisonniers et autant de morts. A la date du 2, cette armée, réduite à quarante mille hommes au plus, y compris tous ses détachements éparpillés, se repliait sous Lodi; nous les verrons en Piémont avant quinze jours, à moins que le cabinet ne vienne, selon sa coutume, arracher la victoire des mains de son général, en l'affaiblissant ou en le contrariant. L'esprit du peuple, depuis Naples à Nice, est un fanatisme de rage et d'horreur pour les Français. J'en avais bien mal jugé en les croyant disposés à se révolutionner. La révolution n'a eu d'autres partisans en Italie que parmi la noblesse et les ministres. La cour de Rome a surpassé toutes les autres, même celle de Florence, en bassesses, en prostitutions, en lâcheries de toute espèce. J'espère bien que le roi de Naples, l'empereur et les Vénitiens, qui arment outre mesure, ôteront au pape, une fois pour toutes, la faculté de livrer ses États au premier venu, après des refus scandaleux de contribuer en rien au salut de l'Italie. Le peuple est très-bon à Rome, dans le Ferrarais et la Romagne, mais tout est pourri dans les classes supérieures.

« J'ai peu de choses à vous dire de Paris. On s'embarrasse fort peu du gouvernement, et le gouvernemet, qui sait cela, ne cherche qu'à vivre le plus longtemps qu'il pourra. Il ne s'inquiète plus des royalistes, et il a raison. L'esprit de mouvement, d'insurrection, de complot, est fini pour longtemps. Tous les mécon-

tents, les bourgeois, les lettrés, les vendémiaristes, même les royalistes qu'on appelle de Vérone, sont complétement désabusés par les événements de la guerre. Il n'y a plus que quelques gobe-mouches du Marais, tels que ce chevalier de Saint-Louis qui, en entendant réciter les exploits de Bonaparte, disait : « Ne voyez-« vous pas que ce sont de vieilles gazettes de Louis XIV « qu'ils font réimprimer ? »

« Attendez-vous à la prochaine disgrâce de Bonaparte. Il a eu l'audace d'écrire au Directoire : « J'ai reçu « votre traité avec la Sardaigne, l'armée l'a approuvé. »

Pour l'Autriche il semble qu'il n'y a jamais de situation désespérée ; on n'en finit point avec elle; on peut la mener au bord de l'abîme, mais elle n'y tombe pas ; c'est ce qu'a montré tant de fois son histoire depuis un siècle. Quand Mallet écrivait à son ami, « ce cabinet de Vienne tient une conduite si étrange, que le salut de la monarchie sera un miracle » l'archiduc Charles sauvait l'empire en chassant Jourdan et les Français du Danube, en préparant la retraite de Moreau, et en ruinant ainsi le plan hardi de Bonaparte, qui s'était proposé de rejoindre les deux généraux avec son armée, au cœur de l'Allemagne. Mallet annonça cette nouvelle à M. de Sainte-Aldegonde :

17 septembre 1796.

« L'archiduc vient de se placer auprès des plus grands noms. Cette mémorable quinzaine marquera dans l'histoire étrange de cette guerre qui semble être conduite par des génies opposés, renversant, comme dans les

contes de fées, leur ouvrage mutuel aussitôt qu'il paraît terminé. Ceci ressemble à la campagne de 1704 : la cour de Vienne était à la veille de sa perte, la bataille d'Hochstedt la ramène du fond de la Bavière sur la gauche du Rhin.

« Après des pertes aussi immenses, l'armée de Sambre-et-Meuse se relèvera difficilement pour cette campagne; mais Beurnonville va la remplacer et la secourir, vos neutres armés le laisseront faire, et feront perdre ainsi l'occasion certaine de chasser, une fois pour toutes, les Français sur la rive gauche. Pour la troisième fois l'empereur aura sauvé l'Europe. On a montré et l'on montre de l'énergie à Vienne, dont toutes les fautes ont eu pour principe une fausse sécurité. C'est cependant le moment qu'a choisi le roi de France pour répandre une déclaration où il annonce qu'il a quitté l'armée de Condé parce qu'il ne pouvait se battre contre ses sujets pour défendre les possessions autrichiennes. Cette belle incartade fera rire en France et indignera à Vienne. »

AU MÊME.

12 octobre 1796.

« Moreau et son armée, à force d'attendre, se sont vus enfermés entre Engen, où vous avez passé à cinq lieues de Schaffhouse, et le lac de Constance, c'est-à-dire dans un pays diabolique et aride, sur un espace de quinze lieues au plus. Ses colonnes de l'est, battues à Brégentz et à Lindau, poursuivies avec un acharnement sans bornes par les paysans, se sont jetées en Suisse dès le 22 septembre. Plus de dix mille de ces malheureux, la plupart blessés ou mutilés, déserteurs ou fugitifs, ont traversé la Suisse septentrionale pour

se rendre à Bâle. Les cantons limitrophes souffrent ce transit, sans police, sans ordre, sans règle aucune. Ils ont arrêté les armes, il est vrai, mais nombre de bagages ont défilé.

« On a pris ici l'éveil tout de bon; il a été fortifié par une note du ministre impérial, à laquelle était jointe une lettre du comte de La Tour, lettre où ce général signifiait aux Suisses qu'il poursuivrait les Français sur leur territoire si on leur donnait retraite ou passage. Le peuple entier, surtout les campagnes, murmurait hautement de cette inondation de pillards et d'incendiaires. Le parti antifrançais, qui depuis six mois était tombé dans une désespérante minorité, a repris tous ses avantages. A la pluralité de quatre-vingts voix contre vingt, il a été décidé d'armer sur-le-champ dix mille hommes, outre la réserve de même force, de les porter à la frontière et d'interdire tout passage quelconque. Tout cela s'est exécuté en moins de huit jours. M. d'Erlach, député à Zurich, a entraîné ce canton aux mêmes mesures. Six mille hommes ont été rassemblés; tous les autres cantons, Bâle excepté, ont adhéré au plan de Berne et fourni leur contingent de vingt mille hommes. Cet ébranlement de la Suisse et son but vont courroucer le Directoire. »

LETTRE DU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE A MALLET DU PAN.

Brémen, 3 novembre 1796.

« .... Louis XVIII est toujours à Blanckenbourg, où il est très-aimé des habitants. Sa suite est peu nombreuse, j'ignore ce qui s'y passe, parce que ne voulant nullement me mettre en avant, je me tiens très à l'écart et

j'évite surtout avec beaucoup de soin toute correspondance qui m'y donnerait des rapports. Je n'en veux qu'avec l'Écosse, où l'on me témoigne plus que jamais de l'amitié, de l'intérêt et de la confiance. On y est affligé (ceci de vous à moi) de voir que le roi soit aussi loin du temps présent, et se laisse ainsi abuser sur sa véritable position. On travaille sans cesse, et j'en ai la certitude, on travaille, dis-je, à la lui bien faire connaître. On voudrait pouvoir jouer le rôle de médiateur entre lui et l'intérieur, mais ce rôle ne vous paraît-il pas trop difficile à remplir; le croyez-vous faisable, même avec les meilleures intentions? On voudrait à Édimbourg se mettre le plus en rapport possible avec l'intérieur, y augmenter le nombre, ou pour mieux dire, sans doute, s'y créer des partisans : on voudrait travailler sur des bases fixes; on a enfin le plus grand désir de s'accommoder.... »

LETTRE DE MALLET DU PAN AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

Le 2 novembre 1796.

« Voilà donc une ambassade anglaise, *in fiocchi*, à Paris. Personne, excepté les badauds de journalistes, ne croit à la paix. Les Anglais ne l'obtiendront qu'en sacrifiant leurs alliés, la Belgique, la Hollande, etc. Paris ne change pas de couleur, c'est d'un bout de la France à l'autre le même esprit, mécontentement et nullité, désir de la tranquillité sous tel gouvernement que ce soit. Excepté à Lyon, la royauté n'est qu'une vague réminiscence.

Les émigrés rentrent et se font rayer en foule : il y a une caisse pour cela au bureau de Cochon, on paye et

se rendre à Bâle. Les cantons limitrophes [illegible]ereux pas[illegible]
transit, sans police, sans ordre, sans r[illegible]t. »
ont arrêté les armes, il est vrai, m[illegible]
gages ont défilé.

« On a pris ici l'éveil tout d[illegible]
par une note du ministre [illegible] 6 novembre 1796.
jointe une lettre du comt[illegible] dû répondre à vos deux
général signifiait aux Sui[illegible] 9 octobre ; mais une absence,
çais sur leur territoir[illegible] dénoûment sur nos frontières,
passage. Le peuple [illegible] de mon fils pour l'Angleterre, et
murait hauteme[illegible] été fait huit jours après d'une cas-
d'incendiaires [illegible] soixante-cinq louis en écus par un
mois était tr[illegible] familier et dont je n'ai pu découvrir
pris tous [illegible] tout cela m'a ôté la plume[1].
voix cr[illegible] les Impériaux ont fait des fautes, mais il faut
dix [illegible] ces fautes en décompte des difficultés. Si l'on
le[illegible] eût dit au 30 juillet, qu'au 30 octobre, il ne res-
[illegible]it pas un Français sur la rive droite jusqu'à la
Sieg, que de deux cent mille il n'en reviendrait pas
soixante mille au point de départ, qu'en six semaines
on les chasserait du Danube à Dusseldorf, et des portes
de Munich à celles de Strasbourg, que les hussards autrichiens se promèneraient dans la basse Alsace depuis trois semaines, après avoir renversé les lignes de la Quesch, convenez que nous eussions été incrédules ! L'archiduc a montré de grands talents, et ce qui est bien plus rare, du caractère, une activité, une célérité soutenues, une émulation de patriotisme et de grandeur

[1] Cet argent fut volé à Mallet par un domestique, qui avait été plusieurs années à son service, et qui se retira peu après avec son butin sur une petite propriété dans le pays de Vaud. Vingt ans après, cet homme mourut, laissant par son testament à Mme Mallet, l'usufruit de l'argent qu'il avait volé.

...i a exalté ses troupes découragées; enfin, ce que nul ...ce de son sang ne montra avant lui, l'union de la ...ur et de la sévérité, d'une affabilité loyale et du ...n de sa dignité. A ces qualités, il a joint une bra... ...sonnelle qui en a donné aux plus lâches. A ... Kinzig, le 19, ses troupes mollissaient; il ...ête d'un bataillon de grenadiers hongrois, ...ncier qui commandait l'attaque, charge le pre... ...et emporte la ville. Il y a de l'étoffe dans ce jeune homme, et je m'applaudis de l'avoir jugé ainsi en 1793.

« Le Directoire avait très-réellement formé le projet d'aller à Vienne, il n'en doutait même pas, tout Paris le répétait par écho, tandis que le reste de l'Europe faisait marcher en toute hâte des négociateurs impériaux. Cependant il est de fait que cette puissance, tant accusée de vouloir la paix et de traitailler, n'a jamais fait ni voulu recevoir une seule proposition; que, trahie par ses alliés, livrée à toutes les perfidies des Cercles, voyant deux cent mille Français à la porte de ses États, elle a bravé le danger. C'est qu'elle l'a vu, et que jusque alors elle n'avait fait que le lire. Les illusions sont tombées, et l'on a fait des efforts qui eussent prévenu trois campagnes, si l'on eût voulu en déployer la moitié il y a trois ans. »

LETTRE DU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE
A MALLET DU PAN.

24 novembre 1796.

« Le roi ne tardera pas à quitter Blanckenbourg, il ira, dit-on, à Zerbst, petite principauté appartenant à l'impératrice de Russie depuis la mort du prince d'Anhalt, son frère. J'ignore, au reste, quels sont ses

l'on est réintégré bien ou mal ; mais ce dangereux passeport ne vaut que pour le temps qui court. »

AU MÊME.

6 novembre 1796.

« Mon cher ami, j'aurais dû répondre à vos deux excellentes lettres des 8 et 9 octobre ; mais une absence, mais l'incertitude du dénoûment sur nos frontières, mais enfin le départ de mon fils pour l'Angleterre, et puis le vol qui m'a été fait huit jours après d'une cassette où j'avais soixante-cinq louis en écus par un voleur sûrement familier et dont je n'ai pu découvrir la trace, tout cela m'a ôté la plume[1].

« Oui, les Impériaux ont fait des fautes, mais il faut mettre ces fautes en décompte des difficultés. Si l'on nous eût dit au 30 juillet, qu'au 30 octobre, il ne resterait pas un Français sur la rive droite jusqu'à la Sieg, que de deux cent mille il n'en reviendrait pas soixante mille au point de départ, qu'en six semaines on les chasserait du Danube à Dusseldorf, et des portes de Munich à celles de Strasbourg, que les hussards autrichiens se promèneraient dans la basse Alsace depuis trois semaines, après avoir renversé les lignes de la Quesch, convenez que nous eussions été incrédules ! L'archiduc a montré de grands talents, et ce qui est bien plus rare, du caractère, une activité, une célérité soutenues, une émulation de patriotisme et de grandeur

[1] Cet argent fut volé à Mallet par un domestique, qui avait été plusieurs années à son service, et qui se retira peu après avec son butin sur une petite propriété dans le pays de Vaud. Vingt ans après, cet homme mourut, laissant par son testament à Mme Mallet, l'usufruit de l'argent qu'il avait volé.

qui a exalté ses troupes découragées; enfin, ce que nul prince de son sang ne montra avant lui, l'union de la douceur et de la sévérité, d'une affabilité loyale et du maintien de sa dignité. A ces qualités, il a joint une bravoure personnelle qui en a donné aux plus lâches. A l'attaque de Kinzig, le 19, ses troupes mollissaient; il se met à la tête d'un bataillon de grenadiers hongrois, casse l'officier qui commandait l'attaque, charge le premier et emporte la ville. Il y a de l'étoffe dans ce jeune homme, et je m'applaudis de l'avoir jugé ainsi en 1793.

« Le Directoire avait très-réellement formé le projet d'aller à Vienne, il n'en doutait même pas, tout Paris le répétait par écho, tandis que le reste de l'Europe faisait marcher en toute hâte des négociateurs impériaux. Cependant il est de fait que cette puissance, tant accusée de vouloir la paix et de traitailler, n'a jamais fait ni voulu recevoir une seule proposition; que, trahie par ses alliés, livrée à toutes les perfidies des Cercles, voyant deux cent mille Français à la porte de ses États, elle a bravé le danger. C'est qu'elle l'a vu, et que jusque alors elle n'avait fait que le lire. Les illusions sont tombées, et l'on a fait des efforts qui eussent prévenu trois campagnes, si l'on eût voulu en déployer la moitié il y a trois ans. »

LETTRE DU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE
A MALLET DU PAN.

24 novembre 1796.

« Le roi ne tardera pas à quitter Blanckenbourg, il ira, dit-on, à Zerbst, petite principauté appartenant à l'impératrice de Russie depuis la mort du prince d'Anhalt, son frère. J'ignore, au reste, quels sont ses

projets politiques. Je sais seulement qu'on a plusieurs choses en vue, mais elles ne me sont pas connues. Je vous instruirai de ce que j'apprendrai. J'ai la certitude qu'on a donné à ce prince, mais ceci est entre nous, beaucoup de préventions contre vous, que Monsieur ne partage nullement, je vous le certifie, et par suite aussi contre moi, en raison de notre liaison. Je trouve que nous sommes l'un et l'autre parfaitement au-dessus de toute espèce d'intrigaillerie, et que nous nous sommes, j'ose le dire, trop bien conduits pour qu'on puisse nous faire l'apparence d'un reproche. Je me console aisément de cette défaveur que je n'ai point méritée, et jamais je ne serai ni valet ni courtisan. J'ai offert mes services et ceux de ma famille à Louis XVIII peu de temps après son avénement au trône ; on m'a répondu d'une manière insignifiante, je me le suis tenu pour dit, mon cher Mallet, et j'ai fait plus, j'ai prié mes amis de ne pas même prononcer mon nom devant lui, ni devant les personnes qui l'entourent. J'ai dédaigné d'être ou leur flatteur, ou leur bas valet. Je n'étais pas fait pour jouer un pareil rôle. Je me suis conduit avec la mesure et la réserve qui convenaient à mon nom et à mon caractère. Il n'en est pas de même de son malheureux frère, qui me comble de bontés, et qui voudrait à tout prix rattacher la couronne sur la tête du roi, et qui se trouverait le plus heureux des princes s'il pouvait servir de médiateur entre la France et lui. Si jamais, mon cher ami, l'on vous fait quelques propositions de la part du roi, ce qui peut très-bien arriver, malgré ses préventions, n'oubliez pas de faire vos conditions par écrit, et de lier le prince par sa propre signature. Il n'a de véritable confiance qu'en un seul individu, et encore ne lui dit-il pas tout : c'est le comte d'Avaray son favori ;

il trompe tous les autres. A cela près, c'est le plus poli, le plus aimable, et le plus instruit de tous les princes. Il a tourné toutes les têtes de Blanckenbourg; à Brunswick même on n'en parle qu'avec admiration et intérêt. »

LETTRE DE MALLET DU PAN AU CHEVALIER DE GALLATIN.

30 novembre 1796.

« Enfin vous voilà Brunswickois, mon cher chevalier, je vous en félicite, comme je me félicite d'avoir reçu votre lettre du 14, mieux que les miennes ne vous sont parvenues. Vous me regrettez, parce que j'eusse été là-bas, dites-vous, d'une utilité plus directe. J'entrevois peu cette utilité et cette direction; mais ce que j'entrevois très-clairement, c'est que je ne puis consumer le peu d'argent et de ressources qui me restent qu'à l'utilité propre de ma famille, que je ne suis pas en situation d'être le conseiller magnifique de personne, ni en goût de demander l'aumône pour le service d'autrui. J'ai eu trop longtemps la duperie de perdre mon temps à faire le chevalier antirévolutionnaire, à griffonner des mémoires pour la garde-robe des intéressés, et à servir de secrétaire et de plastron à une foule de questionneurs indiscrets. Je ne bougerai plus que pour me fixer à un établissement quelconque, et en m'occupant de la chose publique je ne serai plus assez sot pour négliger la mienne. L'avenir est à mes yeux plus chargé de ténèbres qu'il ne le fut jamais. Tout homme sage, père de famille, doit partir de là, et se bien dire que le besoin de vivre ne s'ajourne pas comme les contre-révolutions.

« Vous ne croyez donc pas que M. Pitt ait envie de la paix; je ne partage point votre incrédulité, et pour cause. Cette guerre espagnole, qui réjouit les armateurs, embarrasse le gouvernement. Voilà les ports de l'Océan et de la Méditerranée fermés au commerce anglais; on est obligé de bâtir des magasins à Londres pour des montagnes de marchandises invendues; le crédit souffre avec le commerce, l'argent se resserre. Mais si le ministère ambitionne la paix, il n'en est pas à capituler devant cinq faquins et un ostrogoth de La Croix : c'est un traité sûr, utile et honorable qu'il demande ; si on le lui accordait, la guerre serait bientôt finie. On est à Vienne inébranlable sur trois points : paix cumulative avec l'Angleterre, nul traité séparé, intégralité de l'Empire, restitution de la Belgique ou un équivalent. Je doute que M. Clarke fasse changer ces dispositions.

« Le révolutionnement de l'Italie fait des progrès rapides et affreux. Si Bonaparte n'est pas chassé en Piémont avant l'hiver, vous verrez cette belle contrée livrée à tous les forfaits. »

LETTRE DE MALLET DU PAN AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

26 novembre 1796.

« Mon cher comte, j'ai reçu vos aimables lettres du 4 et du 13. J'ai été un peu paresseux, mais vous me pardonnerez en faveur de nombre de tracas et d'occupations.

« L'histoire de l'infant d'Espagne est comme celle de la faction d'Orléans, une des mille et une chimères qui occupent depuis cinq ans les émigrés et les conseils

du roi : ce sont des gens noyés, et qui ont peur d'un roseau flottant. Je vous écrivis dans le temps l'intrigue particulière de Tallien ; mais ce Tallien-là n'a pas aujourd'hui le crédit de nommer un garçon de bureau, encore moins celui de faire un roi de France. L'Espagne peut voir une expectative, et peut la désirer ; mais ni parole, ni traité, ni parti, ni apparence d'aucun secours dans les gouvernants.

« On déteste, on méprise le gouvernement, on ne croit la stabilité de rien ; on préférerait généralement la royauté, si on pouvait à son réveil la trouver rétablie sans secousses et sans dangers ; mais la crainte de ces dangers et de ces secousses est mille fois plus forte que le désir de la monarchie qui, de plus en plus, devient une idée fugitive. On ne pense qu'à piller et à dépenser ; c'est la passion universelle, il n'y en a pas d'autre. Il n'existe plus d'opinions, on se moque de toutes les constitutions faites ou à faire, mais il existe des intérêts de tout genre en faveur de la république. La fatale ligne où le roi s'est placé, et où il persiste, a enraciné ces dispositions en les généralisant. Je vous répète que personne n'ayant d'intérêt à rétablir les droits de la noblesse, du clergé, des parlements, et que le peuple ayant essuyé toutes les calamités d'une révolution victorieuse pour conquérir ses priviléges, c'est le comble de la démence de croire que ce même peuple ira s'exposer à une nouvelle révolution pour restituer ce qu'il a gagné. Le délire d'une semblable idée n'a pas encore eu d'exemple et n'a pas de nom. Les affaires n'ont jamais présenté, à mes yeux, une face plus désavantageuse. Je n'aperçois en ce moment, et depuis longtemps, ni jour, ni moyens, ni issue. »

AU MÊME.

18 décembre 1796.

« J'ai chargé notre abbé le financier (l'abbé de Pradt, grand financier et grand stratégiste) de vous donner un supplément de ma gazette italienne. Vous êtes inondés de fables sur cette contrée ultramontaine, ainsi que nous : la vérité est qu'on a perdu de part et d'autre dix à onze mille hommes, du 1er au 20 novembre (perte en tués et prisonniers plus forte chez les Français). Après ce grand carnage, Bonaparte est resté maître de l'Adige et l'est encore. Mantoue n'est ni débloqué ni ravitaillé. Le général Alvinzi tient la droite de la Brenta, de Padoue à Bassano, et Fontaviva, sur une ligne semi-circulaire qui aboutit au corps de Davidowitch, posté à Ala, est dans le Tyrol italien. Il arrive des renforts, on se préparait, le 5, à reprendre l'offensive. Il le faut ou Mantoue est perdue, et l'Italie avec cette forteresse; mais la saison, mais les lenteurs ordinaires, mais les indécisions, ramèneront-elles Alvinzi au passage de l'Adige? J'en doute. Il faudra alors cent mille hommes l'année prochaine, et ils auront beaucoup de peine à faire ce que cinquante mille mieux commandés eussent opéré cette année-ci. L'Italie est fatale aux armes autrichiennes. Voilà quatre généraux et quatre armées successives détruites ou repoussées. J'en conclus qu'il y a vice radical dans la conduite de cette guerre. Les Impériaux ont affaire au mortel le plus téméraire, le plus actif, le plus véloce qu'il y ait : il a une tête de salpêtre et des jambes de cerf. Jugez comment les tâtonnements, les colonnes pesantes, les corps à distance, ont beau jeu vis-à-vis de cet épervier qui

fond sur l'ennemi au moment le plus inattendu : il lui reste vingt-huit à trente mille hommes valides; des renforts qui passent les Alpes et le col de Tende depuis quelque temps, le porteront à quarante mille. Il enrégimente tous les brigands et les fanatiques, il les discipline, ils seront soldats l'année prochaine. Cette superbe contrée se volcanise; elle sera consumée dans un an si les Français y maintiennent leur séjour. Ne doutez point de cette vérité, quoique vous entendiez dire le contraire : on s'aveugle étrangement à Vienne à cet égard.

« Ce que vous m'avez mandé des préventions d'une personne auguste contre vous et contre moi ne me prend pas au dépourvu, j'étais convaincu de ces dispositions, au moins pour mon compte; mais en quoi sommes-nous solidaires l'un de l'autre? Pourquoi vous punir de penser comme tous les gens raisonnables le font aujourd'hui? Heureusement votre esprit supérieur et votre âme élevée vous rendent indifférent à ces misères, c'est-à-dire à des faveurs ou à des disgrâces injustes. Je ne ferai pas plus que vous d'efforts pour me disculper : c'est un bonheur insigne de n'être rien qu'indépendant dans des conjonctures si désespérées, au milieu d'hommes qui ruineraient, par leur façon de faire, les conjonctures les plus favorables. J'ignore, ainsi que vous, leurs plans quelconques; mais je vous assure que leurs agents en France n'y font que des sottises, et qu'il vaudrait une fois mieux n'y rien faire du tout. Adieu. »

CHAPITRE DOUZIÈME.

(1799.)

Questions délicates adressées à Mallet du Pan concernant les intérêts dynastiques de Monsieur et de son fils. — Conspiration des Marmousets. — Lettre de M. Necker. — *Lettre à un homme d'État.* — Lettres de Mallet à M. Michaud, de *la Quotidienne*, sur la conduite du Directoire à l'égard des républiques de Venise et de Gènes. — Sensation à Paris. — Colère de Bonaparte. — Le gouvernement de Berne intimidé décrète l'éloignement de Mallet.

Il y a un peu plus de cinquante ans, en pleine république française, quatre personnages prétendaient ouvertement ou dans le secret de leurs espérances à tenir un jour le sceptre de la France redevenue monarchique; tous quatre, entre la république d'alors et la république d'aujourd'hui, ont eu leur tour de royauté, tous quatre ont tenu ce pouvoir dangereux entre leurs mains, Napoléon, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe; un seul, Louis XVIII, l'a conservé jusqu'à sa mort; les autres ont fini dans l'exil. A cette période de 1796 à 1797, Bonaparte commande déjà en maître au nom de la république; à la tête de sa petite armée d'émigrés, Louis XVIII pense à tout moment régner de fait, comme il règne de droit; la popularité qui portera le duc d'Orléans sur le trône de Charles X, commence à naître, et déjà n'inquiète personne autant que Charles X, car le comte

d'Artois lui-même, moins ferme qu'on ne l'aurait supposé sur les droits du roi légitime son frère, est trop impatient d'y substituer les siens ou ceux de son fils. Cette candidature du comte d'Artois pour son fils, à défaut de lui-même, n'est pas une supposition gratuite; on trouvera qu'il n'y a pas très-loin de cette pensée à celle qui est exprimée dans les questions suivantes nettement posées à Mallet du Pan, par un ami dévoué de Monsieur. Sans doute, M. de Sainte-Aldegonde ne questionne qu'en son propre nom; mais ses paroles indiquent assez qu'il est poussé à cette démarche par des vœux qui lui sont connus.

LETTRE DU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE
A MALLET DU PAN.

Brémen, 18 décembre 1796.

« Je sens mieux que personne combien le roi s'est fait de tort en persistant à suivre la fausse route qu'il s'est tracée. Ne parlons plus de ce prince, j'y consens, on ne peut le servir malgré lui, et puisqu'il veut se perdre et que nous ne pouvons l'en empêcher, il faut se borner à de stériles vœux. C'est sa faute et celle des gens qui l'entourent et qui l'aveuglent; mais je suis trop attaché à Monsieur et j'aime trop ce prince pour ne pas vous demander en mon nom et en raison de notre liaison, de me répondre le plus tôt possible aux questions suivantes. C'est moi seul qui vous les fais, ainsi vous êtes le maître d'y répondre sur une feuille volante et uniquement pour moi, ou bien d'y répondre ostensiblement si vous le préférez, afin que j'en puisse faire part si l'on veut suivre vos bons conseils et les mettre à profit.

« 1° Que doit faire Monsieur pour être bien connu en France, ainsi que son fils le duc d'Angoulême ?

« 2° En supposant le rôle de médiateur possible, que faudrait-il que fît le prince pour le mettre à exécution ? De vous à moi il tient beaucoup à ce projet, et rien ne lui ferait plus de plaisir que de le voir réussir.

« 3° Que faudrait-il faire pour mettre à profit les bonnes intentions qu'on manifestait l'année dernière au duc d'Angoulême ? Car vous conviendrez, mon cher Mallet, que puisque le roi ne sait pas reprendre sa couronne, et qu'au contraire il la perd sans ressource, il est essentiel alors de la faire passer à son neveu et à son héritier. Ce n'est point changer de dynastie. Louis XVIII résilierait son droit à son neveu et tout serait dit. Monsieur est le meilleur des frères et le meilleur des sujets, mais il se perd lui-même ainsi que son fils en s'attachant trop à la ligne que le roi s'est tracée, ligne qu'il n'approuve nullement, j'en ai la certitude, et qu'il ne suit que par respect et par attachement pour son frère. J'ai aussi la certitude qu'il fait l'impossible pour le détromper et pour lui ouvrir les yeux ; mais c'est à quoi il travaille vainement depuis longtemps. »

LETTRE DE MALLET DU PAN AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

8 janvier 1797.

« Que pourrais-je ajouter à mes précédentes réponses aux questions que vous me répétez touchant le vœu de Monsieur ? Ce sujet est d'une délicatesse à faire trembler. Le prince ne peut se séparer d'obéissance et d'intérêt avec son frère : il est forcé de suivre la ligne

qu'embrasse ce dernier. S'il s'en écartait, sans autorisation formelle du roi, voyez où ce premier pas pourrait conduire. Voilà le point capital de la difficulté.

« Monsieur ne peut prendre un rôle distinct et actif qu'avec le vœu du roi, en faisant comprendre à ce dernier la nécessité de cette séparation ostensible de démarches. Mais sa demande seule ne fera-t-elle pas naître des ombrages ? Peut-on se flatter d'obtenir un consentement ? et sans ce consentement comment se déployer sans courir le risque des plus graves conséquences ? Plus j'y réfléchis, plus je trouve ce projet impraticable.

« La seule chose possible est de préparer, d'accoutumer les esprits, de les instruire des sentiments du prince : il faut pour cela qu'il les répande dans la conversation, que ses serviteurs les transmettent, qu'on les suscite : ils passeront dans les gazettes et de là dans les feuilles françaises. Un moyen bien plus sûr c'est de témoigner estime, considération, oubli à ceux des émigrés que nos puritains ne regardent pas comme assez catégoriques. On ne fait jamais que des sottises lorsqu'on mêle en politique les considérations personnelles : il faut écarter les préjugés, bien ou mal fondés, contre les individus, pour ne voir que les choses, le but et les moyens.

« Un médiateur doit être agréé par les deux partis. Or, en France, on est bien loin encore de songer même à traiter de la royauté.

« Ces précautions profiteraient à M. le duc d'Angoulême si le cas survenait où la France songeât à lui offrir la couronne ; mais je n'oserai conseiller aucun acte pour prévenir ce moment et fortifier ces dispositions : ce serait disputer la couronne au roi légitime, ce serait diviser encore les royalistes, on ouvrirait un abîme à

côté de celui qu'on voudrait combler. L'on est donc forcé de se réduire aux actes de bienveillance, de modération, de grandeur d'âme, qui peuvent fortifier le sentiment public et justifier celui qui faisait tourner les regards vers M. le duc d'Angoulême. Il faut poser des jalons, mais se garder de montrer la route tracée; on peut se servir des événements, s'ils arrivent, mais on ne doit pas les faire naître. Position diabolique, je l'avoue, mais forcée impérieusement, sous peine de déchirer l'union et de renverser tous les principes. »

M. de Sainte-Aldegonde déclara à son tour qu'il ne trouvait rien à répondre à ces fortes raisons, et les deux amis, laissant les princes à leurs stériles projets, ne s'occupent plus, dans leur correspondance, que des événements de tout ordre qui remplirent la fin de l'année 1797 et les commencements de la suivante. Les agressions conquérantes de la république française, ses projets de descente en Angleterre, la position critique de l'empire britannique, qui se relève tout à coup avec héroïsme de l'humiliation où le Directoire l'a fait descendre en repoussant ses avances pacificatrices; Paul I[er] à Pétersbourg, Bonaparte en Italie, l'archiduc aux armées, Venise enlevée, la Suisse envahie, et les conspirations de l'intérieur réduites à l'impuissance, le Directoire vainqueur au dehors et au dedans, mais plus menacé que jamais d'une chute prochaine; enfin, la France avec ses émigrés las de leur exil, ou rentrés en foule; la France rassasiée mais non guérie de révolutions, attendant avec impatience la venue d'un maître qui l'affranchisse de sa république et de ses cinq tyrans méprisés! quel conflit! et quel moment dans l'histoire! Tout est

à craindre ou à espérer, quand la logique, même celle des passions se retire des événements comme pour en abandonner le sort à la fortune de quelques hommes. Aussi, avec quel poignant intérêt Mallet du Pan suivait les scènes croisées du spectacle qu'offrait l'Europe tout entière.

Pour nous à qui l'histoire, dans ses démonstrations rapides, ne montre, de cette mêlée inouïe, que la goutte d'or au fond du creuset, la gloire sans égale d'un grand capitaine de trente ans, nous ne cherchons pas à nous faire une idée de ce qu'éprouvaient les spectateurs. Cependant il n'est pas juste de compter pour rien, dans le bilan des grandes époques, si grandes soient-elles, les souffrances des générations contemporaines, et c'est aider la philosophie de l'histoire que de faire entendre, à côté des larges récits des historiens, la voix des hommes qui ont traversé les événements. Les Mémoires sont de l'histoire encore, de l'histoire intéressée; mais les lettres sont naïves et en disent bien plus. Continuons à extraire celles de notre personnage et de ses amis.

LETTRE AU MARÉCHAL DE CASTRIES.

4 janvier 1797.

« Monsieur le maréchal,

« Je suis bien profondément reconnaissant et touché de la nouvelle preuve d'intérêt que renferme votre dernière lettre; j'y ai reconnu la noblesse qui caractérisa toujours vos procédés, et en particulier ceux dont vous m'avez honoré. Il est très-vrai que j'essuyai l'automne dernier un vol considérable dans ma situation : je n'ai

pu pénétrer si le voleur en avait voulu à mes papiers ou à ma bourse. En me réduisant rigoureusement au nécessaire je puis encore soutenir quelque temps mon existence et celle des miens : si j'avais à chercher un modèle de résignation et de philosophie sur les événements, vous me le fourniriez, monsieur le maréchal, vous qui vous montrez si supérieur à l'adversité, et qui enveloppez dans votre bienfaisance jusqu'aux hommes qui, ainsi que moi, n'ont d'autre mérite auprès de vous que de vous être respectueusement attachés. Vous faites un emploi trop noble de vos bontés pour que je me permette jamais d'en abuser sans nécessité : cette nécessité n'existe pas encore pour moi; si elle survenait, vous encouragez ma confiance, j'y aurais recours.

« Nous avons vu trente fois le port, monsieur le maréchal, et la tempête rejette sans cesse notre barque en pleine mer. L'horizon me paraît plus obscur que jamais. Cette drôle d'ambassade anglaise à Paris a fini comme tous les gens sensés l'avaient prévu. Je ne partage pas l'opinion de ceux qui n'y ont vu qu'une pure comédie du gouvernement anglais : M. Pitt, en particulier, n'eût pas été fâché, je pense, d'ajourner la querelle, d'obtenir un répit et de finir momentanément par un *mezzo-termine*. Le Directoire fait et fera aux Anglais une guerre terrible en leur fermant les ports de l'Europe : il les laissera couvrir l'Océan de leurs escadres, tandis que ses armées leur enlèveront le commerce du continent.

« L'ambiguïté de conduite, l'incertitude des principes, et les tâtonnements qui ont caractérisé cette guerre ont donné aux républicains des avantages dont ils sentent toute la force : jamais ils ne les modéreront,

parce que leur naturel, leur position, leurs crimes, leur but éternel, les rendent excessifs en tout. Ils ont placé leur salut et leur gloire dans la dissolution de tous les États : inconséquents sur le reste, ce plan ne quitte pas leur pupitre. »

LETTRE DE MALLET DU PAN A L'ABBÉ DE PRADT.

25 janvier 1797.

« Ce n'est pas pour rien, mon cher ami, que je suis une marmotte des Alpes : l'hiver me glace et me rend paresseux. Voilà pourquoi je suis encore à répondre à votre lettre si plaisante du 31 décembre : ce sont les petites-maisons ouvertes que cette bonne Europe qui a fait son temps. Le nouvel empereur de Russie répond, à ce qu'il me paraît, à la question que vous me faites : il débute à peu près comme son père, je souhaite qu'il ne finisse pas de même. Je le vois mordu de la manie des innovations, de la philanthropie et de la popularité; il est épris du grand Frédéric, il croit l'imiter en portant un grand chapeau, un habit boutonné et étriqué, des bottes et une cocarde noire. De telles singeries donnent la portée d'un homme. Je souhaite de toute mon âme qu'il se tire sain et sauf de ces facéties.

« Le Directoire a répondu au sujet de sa flotte (l'expédition d'Irlande) comme Philippe II, qu'il ne l'avait pas envoyée combattre contre les vents : en effet, il n'a pas eu d'autres ennemis, et ces cinq cents navires de guerre paradant dans les ports et les almanachs anglais ont à peine attrapé deux ou trois chaloupes de ce convoi, que la tempête mettait à leur merci. On ne sait encore ce qu'est devenue *la Fraternité* Hoche et

l'amiral Morand. (Ils sont arrivés à Rochefort.) Quoi qu'il en soit, voilà les deux tiers de la flotte rentrés ; on est consolé. Paris n'y pense plus, c'est à recommencer, et l'on recommencera, n'en doutez pas; ces gens-ci ne se rebutent pas si facilement. La capitale a oublié le Malmesbury comme la flotte. Ces événements servent de texte au bavardage des folliculaires et des frondeurs : le reste du public n'y donne pas trois jours d'attention. Voilà l'Europe bien avertie maintenant des dispositions pacifiques de la république ; elle sait ce que vaut cette fureur de traitailler qui la possède et à laquelle elle revient toujours. Ses envoyés sont reçus comme des valets de carreau, honnis, conspués, recevant des camouflets du Luxembourg, de la bonne, de la mauvaise compagnie, des porteurs d'eau, et des potentats qui manient à Paris la dictature du globe.

« Qu'appelez-vous Madrid le Berlin du midi! C'est le Satan du midi et de l'Europe : le Directoire n'a pas de plus fidèle estafier que monseigneur le prince de la Paix, grand d'Espagne de la première classe, capitaine général, au-dessus du Cid par les rémunérations royales dont il a été l'objet. La famille royale s'est laissé persuader, par ses amis les régicides, de former un petit royaume au duc de Parme, composé du Modénais, du Ferrarais, du Bolonais et de la légation de Faenza. Le chevalier Azzara, ministre d'Alcudia à Rome, a menacé et insulté le pape, pour le forcer à se reconnaître le vassal et l'administrateur de la république française, à révoquer ses bulles, et à faire donation amiable de la moitié et plus de ses États. Il a déclaré à Sa Sainteté, de la part de son roi, que comme prince temporel, le saint-siége méritait peu de considération, que comme chef de l'Église il devait, vu l'esprit du siècle, se trouver

heureux d'être le dernier pape mourant sur la chaire de Saint-Pierre. J'ai lu la déclaration. »

LETTRE DU MÊME AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

9 février 1797.

« Depuis longtemps, mon cher comte, je ne vous envoie que des habits de deuil. Voici deux incidents encore plus lugubres : j'en suis consterné. Le premier est la reddition de Mantoue qui a capitulé le 2 de ce mois. C'est le fruit de la dernière défaite du 14 et du 16 précédents, défaite qui, maintenant éclaircie, forme le plus grand désastre de la guerre. Quelle impression cet affreux désastre fera-t-il à Vienne? En sera-ce une de consternation ou de noble désespoir? Ils sont perdus s'ils ne déploient toute leur énergie, et avec la plus grande célérité.

« Je vous ai prévenu, je crois, dans ma dernière lettre, que le Directoire surveillait et laissait faire, pour les empoigner incessamment, les agents et commissaires royaux qui manœuvraient à Paris, à Lyon, au Jura, etc. Les papiers du 1er vous auront appris qu'on ne les a pas fait languir. Cette conspiration (12 pluviôse an v) est vraie en tout point : c'était le secret de la comédie. J'avais écrit à un homme que je soupçonnais d'être le complice ou le confident de ces impertinences, en le conjurant, pour sa sûreté et celle de sa famille, de ne point se livrer à de pareilles folies et à de pareils fous. Le 22 janvier, il me répond en me persiflant et en ajoutant : « Il n'y a que des têtes à perruque qui trouvent « difficile de rétablir la monarchie sans modifications : « il suffit pour cela de.... » Suivait le plan du complot, tel que vous le lisez dans les papiers publics, le tout en-

voyé par la poste ordinaire. Ces malheureux étaient-ils payés par les Jacobins ou par le roi? Le gouvernement cherchait une conspiration; il l'eût payée deux millions, on la lui donne. Que dites-vous des conjurés qui vont porter des pleins pouvoirs du roi aux casernes de la garde même du Directoire? Lesquels sont les plus coupables, ou ces stupides agents, ou ceux qui les choisissent, qui inventent de tels projets, qui les font exécuter à la veille des élections, au moment où le gouvernement tombait dans le décri, où il était réduit, pour se soutenir, à conspirer lui-même contre la constitution, où l'opinion s'élevait comme un ouragan contre ses agents et ses opérateurs? Je connais personnellement trois des chefs arrêtés : je ne leur eusse pas confié une lettre à porter d'une rue à l'autre.

« M. Necker vient de publier un ouvrage en quatre volumes, intitulé : *De la révolution française*. Aussitôt que je l'aurai lu je vous en rendrai compte. »

AU MÊME.

8 mars 1797.

« Mon cher comte, lorsque mes lettres retardent, dites : ou il est pris par quelque besogne urgente, ou il n'a rien d'essentiel à me mander. Vous ne vous tromperez jamais. En effet, j'ai été absorbé quinze jours par la rédaction d'un mémoire que m'avait demandé l'un des ministres d'une des plus grandes puissances neutralisées, touchant la politique extérieure du Directoire. Je lui ai fait toucher au doigt et à l'œil que l'Europe était au pied de la potence, sans lui dissimuler que je ne croyais pas à la possibilité d'un remède, d'après la conduite que tenaient tous les cabinets depuis trois ans.

Je lui ai tracé un tableau terrible et vrai. Comme il en fera peut-être des papillotes, j'en ai envoyé une copie à mon fils, à Londres, en le chargeant de l'imprimer avec un avis qui me met à couvert des reproches sur sa publicité.

« La conspiration des Marmousets a été couverte d'un ridicule qui rejaillit sur la cause et sur le roi. Ne pensez pas que cette aventure ait dégoûté les faiseurs : ils la répéteront, s'ils le peuvent, trente fois pour une. Les instructions et les lettres de M. de La Vauguyon, qui se trouvent au procès, prouvent que d'Antraigues[1] est très-réellement le grand ouvrier de ces machines, et breveté en chef pour cela de la part du roi. — Vous ai-je mandé qu'il disait il y a trois mois à une de mes connaissances : « Montlosier me trouve implacable, il a raison ; je se-« rai le Marat de la contre-révolution, je ferai tomber « cent mille têtes, et la sienne la première. »

« Avez-vous lu le dernier ouvrage de M. Necker? C'est sans comparaison ce qu'il a jamais publié de meilleur : nul livre ne pourrait être plus profondément utile en France en ce moment. Son analyse de la constitution de 1795 est un chef-d'œuvre de sagacité politique. Sa critique de celle de 1791, les reproches sévères qu'il fait à ses auteurs, le morceau sur l'égalité et plusieurs autres sont parfaitement à l'ordre du jour et d'un esprit supérieur. C'est dommage qu'il y ait trop de verbosité. Le style est cependant moins échassé que celui de ses précédents ouvrages[2]. »

[1] Nous rendons ici à ce personnage le nom qu'il s'était donné ; c'est par inadvertance que nous l'avons appelé jusqu'ici *d'Entraigues*. S'il faut en croire l'abbé de Montgaillard (*Hist. de France*, t. V, p. 46), ce gentillâtre quitta d'abord son nom d'Avenel pour celui de *de Launay*, et prit enfin celui de *comte d'Antraigues*.

[2] Mallet exprima son contentement avec vivacité en remerciant l'ancien ministre qui lui avait envoyé un exemplaire de son ouvrage

AU MÊME.

19 mars 1797.

« Les nouvelles sottises de Blankenbourg, dont vous m'apprenez le détail, passent ma conception. On dirait que le roi a gagé de se perdre en dépit des circonstances. Je suis surpris, je l'avoue, non-seulement d'une injustice aussi impolitique, mais encore de l'affront fait à la mémoire sacrée du feu roi. Et à quoi bon faire une promotion? Est-ce pour imiter le roi de Cocagne qui, en secouant sa marotte, dit : *Je règne?*

« Que devient le duc de La Vauguyon? Je viens de lire une lettre de lui, où il annonce qu'il quitte Blanckenbourg. Est-ce disgrâce, démission ou déplacement pour affaires? Il a été un des arcs-boutants du complot des Marmousets. Peu avant sa découverte, il disait à un homme de ma connaissance : « Les rois de l'Europe vont

M. Necker ne fut pas insensible à cet hommage; il adressa à Mallet la lettre suivante :

Coppet, 12 mars 1797.

« J'ai eu la confiance, en effet, monsieur, d'adresser un exemplaire de cet ouvrage sur la révolution française à une personne dont j'admire l'esprit depuis longtemps. Je me suis trouvé bien récompensé en lisant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et en recevant de votre part une approbation si franche et si flatteuse. Agréez, je vous prie, ma reconnaissance et mes remercîments. Il faut que l'esprit général de Paris soit favorable aux opinions que j'ai présentées, et aux sentiments que j'ai cherché à exprimer puisque j'ai lieu de croire à un succès assez étendu et marqué par le suffrage de différentes classes de la société.

« Les particularités que vous avez la bonté de me citer sont d'un grand intérêt, et c'est à votre âge et à vos talents qu'une histoire complète d'une si mémorable époque est dévolue.

« J'ai l'honneur d'être avec le plus parfait attachement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« NECKER. »

« être bien humiliés en voyant le roi de France, si négligé « par eux, sortir de ce village pour monter sur le trône ! » Ils s'attendaient tous à voir arriver de Paris une députation avec la couronne et un carrosse à six chevaux.

« La conspiration, je vous l'ai mandé, est heureusement tombée dans le ridicule et l'oubli. On a arrêté encore nombre de personnes, entre autres M[me] de Soucy : tous ces prétendus complices sont aussi innocents que moi. Le public s'intéresse aux accusés par haine du Directoire, de Merlin, des Jacobins. Cette affaire n'aura de suite, je crois, que pour la tête des trois chefs. On n'y pense plus; on est trop préoccupé des élections, de leurs conséquences possibles. On commence à se secouer : les assemblées seront passablement nombreuses. Ce qu'on croit, ce qu'on dit, ce qu'on prêche, est exactement le contraire de ce qui se faisait en 1789 : on traite le gouvernement et les républicains comme on traitait le roi; l'opinion va grand train.

« Le livre de M. Necker a fait un effet prodigieux à Paris, il a grandement mûri et affermi les idées. Le mémoire de Lally a été aussi précieux et utile. »

Vers ce temps, à la fin du mois de mars 1797, l'écrit que Mallet du Pan faisait imprimer en Angleterre, parut à Londres, sous ce titre : *Lettre à un homme d'État sur les rapports entre le système politique de la république Française et celui de la révolution*[1]. Le but de l'auteur était de démontrer aux

[1] Cette brochure de 48 pages a pour épigraphe :

Ce sont là les héros qui gouvernent la terre :
Ils font, en se jouant, et la paix et la guerre;
Du sein des voluptés ils nous donnent des fers.
A quels maîtres, grands dieux ! livrez-vous l'univers ?

(Voltaire, *Triumvirat*.)

puissances de second ordre qui avaient cru abriter leur existence contre le Directoire, derrière le manteau de la neutralité, qu'il n'était plus question de leurs susceptibilités et de leurs alarmes jalouses ou prudentes sur l'équilibre que pourrait rompre le partage de la France; que la France était toute-puissante, et que c'était de l'indépendance et de l'intégrité de l'Europe que maintenant il s'agissait. L'Europe se trouvant en face d'un gouvernement révolutionnaire devenu conquérant, et d'une puissance militaire doublement forte par ses principes et ses conquêtes, ne devait plus compter ni sur les manœuvres intérieures des constitutionnels, manœuvres impuissantes condamnées d'avance, ni même sur les *négociations de paix*, dont le renvoi de lord Malmesbury, chassé de Paris dans les vingt-quatre heures, marquait assez le peu de chances, ni même sur la continuation de la guerre actuelle. Dans de telles conjonctures, soutenait Mallet, il ne fallait pas moins que l'intervention de toutes les puissances neutres.

« Que leur intérêt, bien ou mal entendu, les ait éloignées de toute participation à la guerre, aujourd'hui leur intérêt positif les appelle à la discussion des conditions de paix, et c'est par leur influence, par l'interposition même de leurs forces, qu'en faisant à la république française les sacrifices nécessités par les conjonctures, on peut cependant lui imposer de manière à lui faire abandonner ses projets de ruine et de dévastation universelle. Point de salut donc, tant que l'Europe demeurera dans la division, dans le conflit et dans l'égoïsme où nous la voyons plongée. Point de salut si toutes les grandes puissances ne se réunissent

pour concourir à l'ouvrage d'une paix modérée qui sauve l'Europe du déshonneur de devenir la feudataire de la révolution et le patrimoine de ses acteurs. »

M. de Hardenberg, écrivant à Mallet, déclara que ces réflexions étaient d'une justesse frappante, surtout en ce qui touchait l'égoïsme aveugle qui inspirait plus ou moins tous les gouvernements; mais en même temps il ajoutait : « Je n'entre pour rien dans les plans du cabinet de Berlin, et sous plusieurs rapports, j'en suis bien aise. Circonscrit dans ma sphère, je suis contemplateur comme vous, monsieur. Mais je suis persuadé, que même les démarches les plus énergiques de notre part, ne produiraient, n'effectueraient pas cette union de principes et de mesures qui serait si nécessaire pour arriver au but. Il n'y a qu'un amendement dans les principes et dans les personnes en France même, qu'elle reste une république ou qu'elle devienne monarchie, qui puisse opérer le bien. »

A Londres, la brochure de Mallet surprit ses amis, dans un moment où se faisant illusion par lassitude, la plupart étaient à la paix. Ils s'accordèrent à dire que Mallet était en colère en écrivant. Ce sentiment fut exprimé avec une espèce de véhémence au fils de Mallet du Pan qui, étant alors à Londres, avait été chargé par son père d'y faire imprimer la *Lettre à un ministre d'État*. Avec cet oubli de lui-même qui caractérisait Mallet dans ses relations domestiques et ses liaisons d'amitié, et quoique surchargé de travail, il avait encouragé son fils, qui depuis 1794, lui avait servi de secrétaire, à aller tenter la fortune dans un

pays où il avait reçu une partie de son éducation et dont la langue lui était familière. Mallet espérait qu'au moyen des amis qu'il avait à Londres, et des qualités recommandables de son fils, ce dernier pourrait obtenir quelque emploi sous le gouvernement anglais ; mais les sentiments d'estime et de considération qu'on lui témoigna de toutes parts pour son père se bornèrent à lui procurer un accueil chaud et amical. Ses espérances ne purent se réaliser et il rejoignit sa famille à Berne, en octobre 1797, après un court séjour à Paris, d'où il annonça à son père la prochaine catastrophe du 18 fructidor. Ce voyage ne fut pas, au reste, stérile pour notre jeune homme, qui vécut à Londres dans la société des amis de son père, Malouet, Lally, Montlosier, le chevalier Macpherson. Tous conçurent pour lui une amitié sincère qu'ils lui conservèrent pendant le reste de leur vie (encore en 1843, Montlosier lui écrivait de Randanne une lettre pleine de sentiments affectueux); mais il eut à essuyer quelques bourrasques dans le salon de la princesse d'Hénin, où se rassemblaient tous les hommes du parti royaliste distingués par leur rang ou leurs talents. Non-seulement le ton de la *Lettre à un homme d'État* paraissait trop violent, et surtout trop décourageant à des exilés qui croyaient voir dans la marche des affaires en France une prochaine perspective de leur retour dans leur patrie ; on blâmait aussi au sujet de M. de La Fayette, quelques expressions qui n'étaient peut-être pas assez mesurées, mais qui étaient surtout inopportunes, le général Fitz-Patrick devant faire une motion au parlement à l'effet d'ob-

tenir l'intervention du ministère anglais en faveur de l'illustre captif. Cette motion n'eut et ne pouvait avoir aucun autre résultat qu'une manifestation d'intérêt pour M. de La Fayette; mais le fils de Mallet crut néanmoins devoir apporter quelques modifications au texte de la brochure, pour satisfaire au désir des amis de son père.

Les événements, toutefois, se chargèrent bientôt de justifier la prescience de notre publiciste et de prouver qu'il n'avait pas exagéré le péril.

L'empereur avisa à faire sa paix avec la France, laissant l'Angleterre se débattre seule. Et tandis que ce petit écrit de notre publiciste faisait tapage, et servait de texte aux discussions des politiques fort divisés depuis quelque temps dans l'étranger, Venise, Gènes, et bientôt le Piémont révolutionné et conquis, le Portugal et la Suisse humiliés, l'Angleterre elle-même menacée dans son île, voyaient se dérouler à leurs dépens les conséquences de la politique des neutres, prédites par l'auteur de la *Lettre à un homme d'État*. Mais entre le moment de la prédiction et celui où elle acheva de se réaliser, la France toucha à une révolution royaliste (le 18 fructidor), préparée habilement par les élections du nouveau tiers, secondée par les divisions du Directoire, forte enfin de l'ascendant et des trames du général Pichegru, mais qui devait échouer au moment suprême. Mallet fut dans la confidence directe de ces espérances, les partagea un instant, mais y renonça bientôt en voyant l'effet produit sur l'esprit public, par la paix que l'empereur avait demandée aux vainqueurs de l'Italie.

LETTRE DE MALLET DU PAN AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

16 et 19 avril 1797.

« Les élections s'annoncent bien à Paris. Les choix pour députés paraissent regarder l'abbé Morellet, Quatremère de Quincy, Fleurieu, La Harpe, Dufresne, d'André et Viennot des cantons ruraux. Je n'eusse pas fait un autre scrutin. Ne vous étonnez pas de voir là d'André; il est tout au roi, lui a fait sa soumission, est employé et est un ouvrier habile : il a vigoureusement travaillé sur le plan qu'il m'exposa ici il y a un an. Desmeuniers n'eût pas été mauvais; je le compte parmi les constitutionnels sincèrement revenus, et il fut d'ailleurs tout entier au roi en 1791 et 1792. Quant aux intrigants et meneurs anciens, leurs efforts et leurs vanteries ont échoué.

« Ceci va nous conduire à une crise inévitable. L'alarme est au camp du Directoire et des Jacobins; ils vont tenter quelque voie de fait. S'ils sont impuissants à l'opérer, ils sont perdus avant six mois et la république avec eux; mais je n'ose me flatter encore de cette impuissance. Je crains d'ailleurs le dépit et la rage des matadors constitutionnels écartés, ainsi que les esprits peu conciliants des royalistes extrêmes. Si tout ce qui veut la monarchie ne marche pas d'ensemble, si on veut précipiter le dénoûment, si des conspirateurs imbéciles vont se mêler au mouvement, si quelque nouvelle gaucherie de Blanckenbourg vient encore une fois gâter les circonstances, nous retomberons dans l'abîme.

« La bonté des élections a résulté d'une mesure que j'avais conseillée depuis longtemps, et dont enfin on s'est avisé il y a six mois; ce sont les associations po-

litiques sous le nom d'*institution philanthropique*, et sous le masque de défendre la constitution contre les anarchistes. Elles ont pris une grande et rapide extension. »

19 avril 1797.

« Vous saurez les élections de Paris, mon cher comte, avant de recevoir ma lettre. Les choix ont terrassé les Jacobins et le Directoire, spécialement ceux de Fleurieu et d'Emmery. Le dernier, de votre Assemblée constituante, a été porté par le parti du roi : je crois qu'il a fait sa soumission à ce prince, et qu'il a été gagné par d'André. C'est lui qui avait déterminé le tribunal de cassation à évoquer la procédure du conseil militaire. Quatremère de Quincy m'est particulièrement connu : c'est un homme plein de courage, de verve, d'inflexibilité et de talent. Il fut le plus ardent dans l'Assemblée législative à combattre la Gironde et la république ; il était tout au roi et gratis. Les anciens constitutionnels n'ont pas été mieux traités que les républicains (je parle des meneurs chefs, intrigants connus). Pas un mot de Rœderer, Montesquiou, l'évêque d'Autun, etc., ils ont écartés unanimement... Desmeuniers n'a pas été plus heureux, on ne l'a pas même nommé au département. Jamais l'esprit de Paris ne s'est mieux prononcé. On a voulu pour députés des propriétaires, des gens de probité, mesurés et étrangers aux diverses crises révolutionnaires. On ne veut ni secousses, ni contre-révolutions violentes, ni mesures précipitées : les députés doivent glisser la France dans la monarchie, et non l'y jeter au risque de nous mettre en pièces encore une fois.

« Lyon a fait deux choix étonnants, entre autres, celui d'Imbert-Colomès, agent publiquement avoué du

roi, émigré trois fois, rayé provisoirement, et qui a même passé l'hiver entier avec nous. C'est un homme excellent par le cœur, les principes, le zèle; mais une tête médiocre et trop ardente. A Grenoble, et en général dans le midi, des choix analogues. Pichegru est nommé dans le Jura : je puis vous dire que c'est le plus important peut-être de tous les scrutins. Pichegru est tout à nous et depuis longtemps. »

AU MÊME.

29 avril 1797.

« Vous apercevrez les reflets de la paix avec l'Autriche sur l'intérieur. Hoche et ses Francs, Bonaparte et ses Vandales, vont être lâchés sur la France; ils auront bon marché, je vous en réponds, des journalistes, des orateurs, des législatifs et des bourgeois mutins. La législature nouvelle pourrait prévenir cette catastrophe, en licenciant les troupes, en refusant les subsides et en se rendant maîtresse de l'administration militaire; mais les pauvres diables ne s'en douteront même pas. Extasiés de leurs victoires et de leur paix, ils se laisseront emmuseler : le sabre des soldats fera taire l'artillerie des langues et des plumes, c'est une révolution nouvelle qui va commencer, pendant que tous les niais du dehors et du dedans feront des phrases sur l'excellence de l'esprit public.

« Le Directoire va déployer tous ses efforts contre l'Angleterre; il veut à tout prix la bouleverser, subvertir la constitution, la saccager, et renverser ce superbe monument de l'industrie humaine. S'il y réussit, l'Europe entière restera sous ce tremblement de terre. »

AU MÊME.

7 mai 1797.

« Vous êtes impatient, mon cher comte, de connaître ces fameux préliminaires. Les papiers français du 2 vous en diront la substance : en voici le commentaire, du moins tel qu'on me l'a mandé de Gènes et de Turin, le 29 avril. La Belgique, l'outre-Meuse, Liége et la Lombardie irrévocablement perdues; l'empereur dédommagé par la spoliation des Vénitiens à qui l'on prend toute la terre ferme depuis l'Adige à Trieste; le Bressan et le Bergamasque restent enclavés dans la république lombarde. On parle de donner Ferrare à Venise, mais ce misérable équivalent n'est point réglé. Le roi de Sardaigne recevra les fiefs impériaux et une partie de la rivière du Ponent appartenant aux Génois. Suivant les nouvelles d'Italie, vingt mille Français resteront dans la Lombardie pour garder et fortifier la nouvelle république, à laquelle, dit-on, on impose un tribut annuel de trente millions. Que dites-vous de ce déménagement? L'histoire de l'Europe a-t-elle offert un pareil brigandage? Fiez-vous à la république italique, pour consumer, avant un mois, le Piémont, Gènes, Venise, la Toscane et Naples : c'est un brûlot mis là exprès, et dont le Directoire tiendra la mèche. Bonaparte revient en hâte à Paris, et son armée va rentrer en France, à la réserve de vingt mille hommes qu'on laisse en Lombardie. Le Directoire et les républicains comptent sur lui pour les raffermir : l'empereur ressuscite la révolution. L'horizon de salut qui paraissait se développer se recule indéfiniment. Peu de moments m'ont paru aussi cruels depuis sept ans. Nous retombons dans des précipices sans fond : pas un genre de

calamités que je ne voie se déployer sur la France et sur l'Europe. »

Tout prévu qu'il était, le sort de Venise et de Gènes, occupés puis révolutionnés par les troupes françaises, et conquis à la république au nom de la démocratie, émut notre politique qui, cette fois-ci, s'adressa à l'opinion des Français en leur signalant la politique révolutionnaire et conquérante de leur gouvernement, comme menaçant leur pays d'un asservissement prochain sous de nouveaux maîtres. Dès les derniers jours du mois de mai, au moment où s'accomplissait ce nouveau coup de main de la politique spoliatrice du Directoire, *la Quotidienne* ou *Feuille du jour*, dirigée alors par M. Michaud, publia dans un supplément exprès, une *lettre de Mallet du Pan à un membre du corps législatif* (Dumolard), sur la déclaration de guerre à la république de Venise. A cette lettre en succéda une autre sur Gènes, puis une troisième sur le Portugal [1]. « C'est un cours, écrivait Mallet, que j'ai adressé à un membre des Cinq-Cents; ils sont totalement ignorants dans la partie politique, et laissent en insensés le Directoire faire tout ce qui lui plaît à cet égard; ils ne voient pas qu'ils se forgent ainsi des chaînes sous lesquelles on les écrasera tôt ou tard [2]. »

La lettre à *la Quotidienne,* sur Venise, débutait ainsi :

« Que le génie révolutionnaire, réfugié aujourd'hui parmi quelques chefs du gouvernement et les Jacobins,

[1] *Quotidienne,* n°s 410, 413, 414, 421.
[2] Lettre de M. de Sainte-Aldegonde, 4 juin 1797.

ait médité la ruine d'une république de treize siècles; qu'il persiste à faire de la guerre un instrument de subversion sociale; qu'il embrasse dans sa fureur les monarchies et les républiques, les amis et les ennemis de la France, les puissances neutres, les puissances pacifiées et les puissances belligérantes, cet événement, monsieur, n'a pas le droit de m'étonner. Je n'ai jamais douté de ce projet, ni de son exécution successive, aussitôt que les conjonctures permettraient de le développer: tout cela est à l'ordre du jour. Mais ce qui ne l'est point, monsieur, ce qui inspire autant de surprise que de douleur, c'est la précipitation avec laquelle je vois votre conseil, je vois de vos collègues, non moins estimables par leurs talents que par leur conduite, adopter et consacrer cette œuvre de ténèbres si flétrissante pour le nom français, si discordante avec les maximes et les efforts des hommes sages de votre législature.

« Quoi! c'est à la lecture rapide d'un manifeste dont chaque ligne devait inspirer la défiance, c'est sans élever un doute, sans examen quelconque, c'est à la *clameur de haro* qu'on signe une déclaration de guerre, qu'on la signe contre un État neutre, impuissant, depuis deux cents ans attaché à la France par les liens inaltérables de l'intérêt, de la raison politique et de la nature, sans daigner même considérer si cette cruelle sentence n'ensevelira pas ce monument antique de courage, de constance et de sagesse, sous les décombres de son institution fondamentale!

« Oui, monsieur, ce manifeste devait mettre en garde tout homme qui a les premières notions de l'histoire du temps, et qui eût accordé la moindre attention aux circonstances. Est-ce le général qui, dans une république naissante, déclare la guerre en souverain et de son au-

torité privée ? Est-ce le Directoire qui autorise ce général, sans avoir d'autre titre légal à cette usurpation qu'un article de constitution totalement inapplicable à la conjoncture, et qui ne peut l'être qu'à celle d'un danger immédiat pour la France et pour l'armée ? Telle est la question qui devait vous frapper tous, et que vous avez sacrifiée à des épithètes et à des imprécations. Comment chacun de vous n'a-t-il pas senti par instinct que les promoteurs quelconques de cette déclaration inopinée chercheraient à vous en imposer sur ses motifs pour en couvrir l'illégalité et l'injustice?

« Terrible et nouvel exemple du danger de semblables délibérations dans une assemblée nombreuse et publique, où l'enthousiasme précède toujours la réflexion, où l'on joue à coups de phrases la destinée des États, et dont la grande pluralité est si étrangère à toutes les notions positives, historiques et matérielles qu'exigent les questions de droit public. Voici, monsieur, l'exposé véridique des faits. Je soumets ce tableau à votre candeur et à celle de vos collègues. Je ne crains les démentis de personne; les preuves et les détails sont sur mon bureau, je n'en présente ici que le résumé. »

Suivait un récit vigoureux, où la poésie de la conquête ne vient pas recouvrir de ses couleurs l'injustice de l'usurpation et la perfidie des procédés. La lettre se terminait par cette conclusion.

« Je termine, monsieur, cette lettre déjà trop longue, et qui déjà ne sert plus qu'à l'histoire : Venise est finie. Ce gouvernement, qu'on nous dépeignait il y a six semaines dans l'attitude de la menace et de l'héroïsme, vient de donner un exemple encore inouï dans les fastes de la pusillanimité. Il s'est dissous lui-même. Cette aris-

tocratie, fertile en grands hommes d'État et de guerre, cette institution des siècles que nos Visigoths nomment *oligarchie*, a fait place à la démocratie révolutionnaire. Vos troupes sont dans ses murs, et je ne parle que d'un cadavre. Mais je ne puis supprimer une observation digne de mémoire. Aussitôt que cet acte d'abdication a été consommé et qu'une municipalité, choisie au scrutin de vos généraux, a eu remplacé les successeurs des Morosini, des Cornaro, des Mocenigo, le peuple furieux s'est soulevé, a replanté les étendards de Saint-Marc, a attaqué et forcé les maisons de ses nouveaux magistrats, et failli ensevelir Venise sous les débris de son honneur et de son gouvernement. Vos rhéteurs n'en continueront pas moins à nous citer le vœu, la souveraineté et l'insurrection des peuples, comme le titre de ces exploits ! Ils n'en seront pas moins effrontés à vous représenter comme populaire une révolution dont à peine un habitant sur dix mille a été le fauteur.

« Il ne subsistera pas moins une vérité incontestable, c'est qu'en terre ferme comme en Lombardie, en Lombardie comme en Piémont, en Piémont comme dans la Belgique et en Allemagne, c'est le peuple, et le peuple seul qui a résisté à la révolution, qui l'a repoussée de sa volonté, et l'eût repoussée de ses bras rustiques, si des gouvernements sans génie, si des classes avilies par l'égoïsme, énervées par l'opulence, n'eussent tendu les bras à leur flétrissure et à leur ruine. »

Dans une autre lettre à *la Quotidienne* sur le sort de Gènes, Mallet appuyait avec plus d'énergie encore sur l'étrange attitude des conseils :

« Danton nommait la dernière Convention le *grand comité* d'insurrection du genre humain. Avez-vous hé-

rité de sa morale et de ses maximes? Savez-vous que d'un bout de l'Europe à l'autre, tout individu qui a l'ombre du sens, de la probité, de l'amour de l'ordre, de la justice, de la vraie liberté, se demande avec surprise et indignation les raisons du silence que gardent vos conseils?

« Est-ce là, se dit-on de toutes parts, ce corps législatif qui s'annonçait avec un éclat consolateur, et qui devait ramener sur la terre, paix, justice et bienveillance? Préférera-t-il à la gloire si belle qui l'attend et au suffrage de tout ce qui porte une conscience, une obscure complicité dans des desseins qui préparent à l'Europe et à la France des jours de sang et de ténèbres? »

Ces lettres produisirent une grande sensation et contribuèrent à développer le mouvement d'opinion sur lequel avaient compté Mallet et les membres du corps législatif, qui étaient d'accord avec lui, car les articles de *la Quotidienne* se rattachaient à un plan de conduite concerté entre plusieurs membres des Anciens et des Cinq-Cents. Mallet écrivait le 22 juin à son ami le comte de Sainte-Aldegonde :

« J'ai été et je suis encore dans une crise d'occupations urgentes dont vous aurez vu deux échantillons dans *la Quotidienne ;* il y en aura d'autres, il n'y a pas de temps à perdre; il faut travailler de toutes ses forces à armer le corps législatif contre le Directoire, et à mettre fin à ce système effréné de révolutionnement universel. Ma partie est liée avec des membres très-marquants de la majorité : je leur servirai de précurseur et de trompette. Ces deux lettres ont produit à Paris un effet général; la cataracte a disparu, et les aveugles

ont vu clair. On m'annonce qu'incessamment la bombe éclatera à la tribune, et qu'on demandera compte au Directoire de ses exploits sur Venise, Gènes et de ceux qu'il prépare ailleurs. »

En effet, pas une feuille directoriale n'osa contester la vérité de ces lettres exactes d'un bout à l'autre. On les avait lues à Clichy avant de les répandre ; et sur l'impression qu'elles avaient produite, il fut décidé que Pastoret et Dumolard monteraient à la tribune pour interpeller le Directoire ; le discours de Dumolard fut une paraphrase des philippiques de *la Quotidienne*, et une commission fut nommée dans ce sens.

Cependant ces lettres avaient vivement excité la colère de Bonaparte, alors dans tout l'éclat de ses victoires et l'ivresse du triomphe ; sa rancune impatiente ne tarda pas à frapper l'écrivain hardi qui osait parler si haut. Il manda sur-le-champ auprès de lui Haller, patricien bernois qui était son commissaire des guerres en chef, et lui signifia que si Mallet du Pan n'était pas immédiatement renvoyé de Berne, son pays sentirait tôt ou tard les effets de son ressentiment. L'avis ne fut point perdu ; communiqué aussitôt par Haller à ses amis de Berne, il prépara contre Mallet du Pan un orage que le vindicatif général ne dédaigna pas de grossir, bien servi d'ailleurs par la propre colère du Directoire, qui parlait d'exiger des autorités bernoises la mise en jugement de Mallet du Pan, pour des communications envoyées par lui aux journaux royalistes. A Berne, le parti français et les hommes qui craignaient par-

dessus tout le courroux du vainqueur d'Italie, commencèrent à sonner l'alarme dans les conseils de la république. Aucun ne se montra plus échauffé contre Mallet qu'un jeune patricien, M. de Haller, parent du commissaire, qui doué de grands talents, professait alors des opinions ultra-libérales, avec la même chaleur et le même fanatisme qu'il mit plus tard à défendre les gouvernements absolus et à écrire en faveur de l'Église romaine. Mallet comptait en revanche dans les conseils de chauds défenseurs, tels que ses amis d'Erlach et le vertueux avoyer Steiguer; malheureusement la prépondérance de ce dernier lui avait fait des ennemis parmi ses collègues, et ce furent eux qui, associés aux conseillers intimidés, finirent par l'emporter. En vertu des antiques traités conclus entre Berne et Genève, Mallet était combourgeois de Berne, et comme tel avait droit de résidence et de protection dans le canton; mais jusque-là respectés et inviolables, ces traités allaient être déchirés pour désarmer la colère du Directoire, comme si les prétextes manquaient jamais au courroux de gens qui veulent se fâcher. Deux fois, la proposition de renvoyer Mallet du Pan des États de la république bernoise, fut agitée dans le conseil secret, et deux fois écartée; à la troisième, l'arrêt d'éloignement fut emporté. Ce fut par son ami le baron d'Erlach que Mallet apprit le coup qui le frappait.

Vendredi matin.

« Je suis, mon cher Mallet, au désespoir de ce que je suis chargé de vous annoncer. M. l'avoyer de Mu-

linen vient de me dire qu'il a ordre du conseil secret de vous dire de partir, et il m'a prié de vous en prévenir, ne pouvant se dispenser d'exécuter son ordre au plus tôt. On a pris pour prétexte qu'on ne pouvait pas tolérer un collaborateur d'un papier français. Dans mon indignation je m'abstiens de toute réflexion. Le public et les papiers français le feront pour moi. Si je peux vous être de quelque utilité, en quoi que ce puisse être, disposez de moi. Adieu [1]. »

Ainsi, Mallet était sacrifié à la terreur qu'inspiraient exclusivement le Directoire et son général ; et il était trop évident que le corps législatif n'était rien aux yeux ni de ceux-ci ni des gouvernements, et qu'en appeler à lui du despotisme directorial, comme avait fait le correspondant de *la Quotidienne*, c'était dépenser un courage inutile. *La Quotidienne* elle-même n'avait osé en prendre sur elle la généreuse hardiesse, puisqu'elle avait signé les articles du nom de leur auteur, sans l'avertir. Tout en remerciant M. Michaud de ses procédés personnels, Mallet ne lui cacha pas qu'il se tenait pour assassiné par ses clients.

[1] Le baron d'Erlach écrivant quelque temps après au comte de Maistre, s'exprima avec plus de vivacité encore : « J'ai fait communiquer votre lettre, monsieur le comte, par ma femme, à M. Mallet ; je ne l'ai point vu encore depuis mon retour ; je le crois sur le point de partir, car vous savez l'injustice basse, lâche et vraiment républicaine qu'on exerce vis-à-vis de lui : il a toujours employé sa plume à la défense des gouvernements ; il a écrit nommément sur le nôtre dans une époque critique, et pour récompense on le chasse ; la reconnaissance est une vertu qui semble inconnue aux républiques, mais elle y est même incompatible, et plus un homme a de mérite, moins il doit s'y attendre ; il n'y a que les sots qui ne font ombrage à personne et qui sont chéris. » *Lettres et opuscules inédits* du comte Joseph de Maistre ; librairie d'Auguste Vaton. Paris, 1851, t. I, p. 54.

La manière dont l'arrêt d'éloignement fut signifié à la victime de ce coup de mauvaise politique, la désapprobation universelle avec laquelle il fut accueilli dans le public, montrent assez que pendant son séjour de quatre années dans Berne, Mallet avait acquis la considération et le respect de ses habitants : il avait d'autres droits encore à l'estime du gouvernement, et si celui-ci parut oublier plus d'un service rendu par son hôte à la république, ce n'est pas qu'il y fût insensible. Il vint de toutes parts à l'exilé des témoignages d'estime et de regret, et le cri public fut tel contre cette mesure de faiblesse, que l'on commença à s'en repentir dans le conseil, et qu'on fit savoir à Mallet, d'abord, qu'il avait deux mois pour arranger ses affaires, puis, qu'il pourrait prolonger son séjour autant qu'il le voudrait sans être inquiété. Mais il n'y avait plus de sécurité pour lui; d'ailleurs, le cœur plein d'amertume, il n'était pas homme à rester un jour de plus qu'il ne lui était nécessaire, à accepter une faveur de ceux qui avaient méconnu ses droits. Lorsqu'il se fut éloigné, laissant derrière lui sa famille en attendant qu'il eût trouvé une retraite, un noble Bernois, qui dans sa jeunesse avait été l'ami du poëte Gray, et qui était destiné à la célébrité d'un écrivain spirituel et d'un causeur aimable, M. Victor de Bonstetten, écrivit à Mme Mallet pour lui offrir sa maison de campagne. « Je me regarderais, lui disait-il, comme le plus heureux de mes concitoyens, si je pouvais adoucir dans votre âme l'impression de notre criminelle faiblesse à l'égard de M. Mallet. » En exprimant l'espoir que son mari oublierait le traitement dont il avait été

l'objet, il ajoutait : « Je voudrais avoir l'espérance de l'oublier moi-même. »

Le digne avoyer Steiguer ne resta pas en arrière dans cet empressement général des Bernois à témoigner leur sympathie à leur courageux combourgeois. Voici sa lettre.

7 septembre 1797.

« Monsieur,

« Il me serait impossible de vous exprimer mes regrets de vous voir nous quitter. L'attachement et l'estime sans bornes que je vous ai voués, ma reconnaissance pour les services que vous avez rendus à mon ingrâte patrie, et tant de preuves d'intérêt et de bienveillance que vous m'avez données en particulier, me rendent, monsieur, ce départ bien amer et bien pénible. Conservez-moi cette bienveillance si précieuse dont vous m'avez honoré jusqu'ici. Je la mériterai toujours par la vérité des sentiments de dévouement et de la plus haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« STEIGUER, avoyer. »

Le renvoi de Mallet du Pan fut le premier pas des cantons dans la voie malheureuse de leurs concessions au Directoire. Cet acte de faiblesse, et la joie mal déguisée avec laquelle ses instigateurs reçurent les félicitations de Bonaparte à ce sujet [1], apprirent au

[1] M. d'Erlach, en ce moment député de Berne à la diète helvétique, lui écrivait le 27 juillet : « M. l'avoyer de Mulinen vient de recevoir une lettre de Lugano de M. Wurstenberguer ; il a été voir Bonaparte au sujet du collége helvétique, il en a été fort bien reçu, et Bonaparte lui ayant demandé s'il y avait des émigrés à Lugano, lui a tout de suite et

Directoire qu'en Suisse aussi, l'intimidation pouvait réussir, et ses agents ne cessèrent pas dès lors de faire agir ce levier avec l'habileté consommée qui avait fait accomplir tant et de si rapides merveilles à la politique révolutionnaire. Quelques mois plus tard, la vieille Suisse se brisait devant les canons français.

Quoique cette conclusion d'une fatale politique ne fût que trop prévue par Mallet, il lui importait

sans attendre sa réponse fait de grands remerciements de votre renvoi, et de grandes plaintes contre vous. Ainsi voilà Bonaparte votre ennemi personnel, et je vous laisse à penser, si après une telle déclaration de sa part, que M. Wurstenberguer n'aura pas manqué d'envoyer à Berne, il reste quelque apparence que vous puissiez avec quelque espérance de succès demander, ou faire demander la révocation de votre sentence. Bonaparte a demandé aussi, si, en trois jours, on pouvait être à Berne. Il faut que la peur qu'on a de lui à Berne soit bien grande : j'ai eu des reproches de ce que la diète n'avait pas écrit directement au général, que cela pourrait bien le choquer ; j'ai répondu que dans toutes les affaires particulières ou publiques, je commençais toujours par consulter la voix de l'honneur, que je la suivais invariablement, que je n'avais jamais fait de lâcheté, et que j'étais incapable d'en conseiller.

« La relation de Wurstenberguer est curieuse, il ne se peut rien ajouter à l'insolence de ce conquérant. Le premier jour il l'a fait attendre une heure dans son antichambre, remplie d'une foule de ministres, d'envoyés, etc. Ensuite M. Haller l'a présenté, et tout ce qu'il en a eu a été, « Ha ! ha, venez dîner demain, » puis il s'est échappé sans dire mot à personne, quoique tout le monde fût prosterné, a sauté en bas l'escalier, puis dans son carrosse, et est allé au cours entouré de ses gardes. Le lendemain il a demandé : « De quel canton êtes-vous ?— Moi de Berne.— Et monsieur ? — D'Uri ; il l'a fait répéter, puis il a dit : Ha ! Uri, démocrate, c'est bon. » A table, il l'a fait asseoir à sa gauche, et à sa droite M. le commissaire du pouvoir exécutif pour ramasser les statues, tableaux, etc., et s'est entretenu constamment, à voix basse, avec ce dernier, sans adresser la parole à Wurstenberguer ; après dîner il lui a parlé de sa course à Capo di Lago ; alors W. l'a remercié d'avoir fait désarmer son escorte, et Bonaparte a répondu : « Ah ! pardieu, en pays neutre et ami, c'est fort juste ; » ensuite est venu le beau propos sur vous et sur les émigrés. — M. W. paraissait enchanté de cette réception, et mon collègue aussi. »

pour le service de ses correspondances de rester à portée des nouvelles de France, et d'ailleurs la lutte commencée entre le Directoire et les partis royalistes appuyés de Pichegru, pouvait encore amener de telles chances qu'il songea à rester provisoirement sinon à Berne, du moins en Suisse. Mais les événements marchaient avec rapidité, et les lettres suivantes révèlent la nature des espérances de Mallet, fondées sur la rupture espérée du Directoire et la levée de boucliers des *Anciens*.

LETTRE DE MALLET DU PAN AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

1er juillet 1797.

« Ces lettres sur Venise et Gènes, mon cher comte, étaient réellement une réponse aux questions de quelques députés qui me persécutaient pour écrire, pour leur fournir des armes et pour les instruire. Elles ont fait un effet prodigieux; pas une feuille directoriale n'a osé en contester une ligne : c'est la vérité pure d'un bout à l'autre. On les lut à Clichy avant de les répandre, on décida de lancer la bombe; de là les motions de Pastoret et de Dumolard; vous aurez vu que ce dernier n'a fait que paraphraser mes lettres. Le parti directorial fera l'impossible pour étouffer cette réclamation, pour retarder et pour affaiblir le rapport de la commission nommée *ad hoc*.

« Ce parti se compose non-seulement des Jacobins, mais encore des intrigants et des stationnaires, la plupart constitutionnels de 1791. Dumas et Tronçon du Coudray en sont les chefs aux Anciens; Thibaudeau aux Jeunes : Vaublanc, Pastoret, etc., vont d'un parti à

l'autre : ces messieurs appuieront le Directoire tant qu'il les admettra au partage des places et des profits : ils le boudent lorsqu'il favorise trop les Jacobins. Vous aurez vu ces partis clairement dessinés dans les débats sur les colonies, sur la trésorerie, sur la motion de Henri de Longuève, votre ancien et digne collègue.

« Ne regardez pas la paix avec l'Angleterre comme faite ; les descentes vont aller leur train.... Je vous certifie que le Directoire avait arrêté et ordonné l'invasion du Hanovre et le pillage de Hambourg. Les menaces de l'empereur et de la Prusse ont fait ajourner le projet vers le milieu du mois dernier. Laissez rentrer les malheureux qui reviennent comme ils sont sortis. Le rapport pour le rappel des émigrés depuis le 10 août se fera incessamment. »

AU MÊME.

29 juillet 1797.

« Mon cher comte, j'ai reçu vos lettres du 1er au 13, au milieu d'un torrent d'occupations, auxquelles s'est joint un voyage nécessaire à Zurich, et qui m'a absorbé huit jours. Je suis encore dans une grande presse, accablé de travaux et de correspondances avec la France; la circonstance rend cela plus actif que jamais, et je suis seul à suffire à tout ce fatras qui m'accable. L'étrange conduite qu'on tient ici envers moi a encore aggravé cette crise. Je ne puis vous dire où je planterai le piquet ; mais regardez mon déplacement comme certain vers la mi-septembre. On me témoigne ici du repentir de ce lâche décret d'expulsion ; mais je sais apprécier la valeur de ces regrets : on voudrait me faire regarder cet acte comme non avenu, et m'engager à

solliciter son annulation. Je serais mort avant d'en venir à une démarche si honteuse et si déplacée; car j'étais bien persuadé que le plus léger retour de crainte, et un mot de Bonaparte feraient revivre toutes les terreurs, et la mesure de mon expulsion.

« Paris est dans une crise qui mûrira, ou qui reculera nos affaires à jamais. La conjuration du triumvirat, du club de Salm, est très-réelle. Les conseils allaient être subjugués, épurés, proscrits par les troupes qu'on faisait avancer. Pichegru était à la tête de toutes les listes de proscription : c'est l'individu le plus abhorré des Jacobins. Souvenez-vous de ce que je vous ai mandé de ce général il y a deux ans : prenez date qu'il va jouer un rôle immense, et que toutes nos espérances sont en lui. Le peuple lui a donné toute sa confiance et marchera avec joie sous ses ordres. On est sûr de vingt-cinq mille hommes résolus à Paris seul.... Il est très-certain que Pichegru dit au Directoire, le 20 : « Puisqu'on veut « nous faire monter à cheval, nous y monterons ; votre « Luxembourg n'est pas une Bastille ; il sera réduit en « un quart d'heure.... » Ces mots effrayèrent tellement les triumvirs qu'ils firent distribuer des cartouches à leur garde, la firent boire et s'attendirent à une attaque dans la nuit. La Réveillère en a pris la fièvre : cette scission du Directoire conduit infailliblement à un éclat : au premier coup de canon les trois membres seront mis hors la loi. Ils ont manqué le coup ; les Cinq-Cents ont la balle, ils sont décidés à la jouer : s'ils triomphent, nos malheurs seront, non pas finis, mais en chemin de l'être et fort adoucis. S'ils mollissent ou succombent, l'avenir est horrible à envisager. Adieu, etc. »

AU MÊME.

17 août 1797.

« Les conseils et le Directoire viennent de faire assaut de malhabileté. Ils ont ajourné la bataille par l'effet d'une peur réciproque ; ils se sont embrassés comme Cléopâtre embrasse Rodogune, et comme Néron embrasse Britannicus, pour mieux s'étouffer. Les conseils ne savent que décréter : ils sont une nouvelle preuve qu'une grande assemblée délibérative en France ne sera jamais qu'une pétaudière ou un brûlot. Pichegru est un aigle parmi eux, mais il est mal secondé ; il exécutera à merveille, mais il est meilleur général que sénateur.

« Paris a montré, comme à l'ordinaire, sa stupide et infâme incurie. Le jour où la marche des troupes sur la capitale fut constatée, Ruggieri[1] fit vingt-cinq mille francs. Généralement ils ont été désolés du rétablissement de la garde nationale, qui les oblige à reprendre le fusil. Mon fils, témoin attentif de tous ces détails, n'en revient pas d'horreur et d'étonnement. Paris est tellement hideux sous toutes ses faces que l'honnêteté de ce jeune homme n'a pu y résister ; il m'a déclaré qu'il ne pouvait supporter un pareil séjour et qu'il venait me rejoindre. Je l'attends dans quinze jours. Mon cher comte, nous ne sommes pas au bout, il s'en faut : rien ne finira sans crises violentes ; il serait téméraire d'en préjuger l'issue. »

AU MÊME.

2 septembre 1797.

« Me voilà donc *constitutionnel* à Blanckenbourg ;

[1] Traiteur alors fort en vogue.

l'épithète est drôle. Le baron de Breteuil, à ma première visite, m'affubla de ce beau brevet, et quand je lui répondis que j'avais attaqué périodiquement et jour par jour la constitution dans sa naissance, ses progrès, sa conclusion, il m'avoua qu'il n'avait jamais lu et qu'il ne lisait aucun ouvrage périodique. Je dois être bien fier, après cela, d'une lettre de quatre pages que m'a écrite le favori, où, au travers de compliments emphatiques, il me reproche, au nom de son maître, d'avoir avancé dans ma lettre sur Venise « qu'il demanda des « délais aux Vénitiens. » Cette demande, dont vous observerez que je n'ai pas dit un mot, fait l'objet d'une grande déduction. J'ai répondu aux politesses d'une manière convenable, et sur le grief, que j'avais parlé de protestations, et non de délais; que Charles XII protesta à Bender, Charles II à la Haye; que cette formule n'a rien que d'honorable, etc. Pensez à la situation de ceux qui attachent tant d'importance à de pareilles misères, et qui m'en entretiennent en quatre pages.

« N'espérez pas une abdication. Sans doute elle faciliterait singulièrement et rapprocherait un dénoûment qui s'éloigne. Mon fils qui arrive de Paris, où il a observé attentivement et vécu avec nombre des principaux acteurs, me certifie que le vœu général se porte vers le duc d'Angoulême et Madame royale. Le roi a fortifié tous les préjugés qu'on avait contre lui. Les seuls rigoristes ne voudraient aucune altération dans l'ordre de succession, mais ils sont une poignée, et chercher en France des hommes à principes, c'est chercher quelques perles dans les sables de l'Océan.

« Les Lameth et le duc d'Aiguillon eussent été arrêtés (l'ordre était signé par le ministre), sans les efforts de l'évêque d'Autun.

« Il n'y a pas plus d'accord dans le but que dans les opérations parmi les Cinq-Cents. Les uns voulaient et veulent attaquer le Directoire de vive force : Willot n'a cessé de le prêcher : c'est un homme décidé, ardent et courageux. Pichegru était du même avis; mais les avocats, les *ventrus* qui tiennent la balance s'y sont opposés, et ne veulent pas sortir de la ligne constitutionnelle. »

LETTRE DE MALLET DU PAN AU CHEVALIER DE GALLATIN.

5 septembre 1797.

« Moins que personne vous avez dû être étonné de l'héroïque proscription dont j'ai été l'objet. Vous me l'aviez prédite plus d'une fois; je vous ai fait honneur de la prophétie, vous connaissiez bien votre terrain. Depuis votre départ, le moral et la politique de ce gouvernement ont empiré à vue d'œil. Anciennes maximes, prudence, honneur, considération, décence, tout a été jeté par les fenêtres. Les meneurs se fortifiant de la promotion de tous les écoliers de Gottingue, les ont rendus les arbitres de l'État, en les flattant pour obtenir leur suffrage. Cette fournée nouvelle a métamorphosé l'esprit du gouvernement : on a prodigué à notre respectable avoyer Steiguer, les déboires et les insultes. Le conseiller Sinner est le principal chef de bande; il me dénonça aux Deux-Cents, par un discours *ad hoc* où il apostropha MM. l'avoyer Steiguer et d'Erlach. Croiriez-vous qu'un de ces jeunes philosophes, à vous bien connu, a péroré pour exhorter les Deux-Cents à fixer son attention sur le dogme de la souveraineté du peuple, et à le reconnaître ? Jugez ensuite comment ces gens résisteront à la moindre impulsion !

« Il faudrait des volumes pour vous faire entendre la position des affaires à Paris : elle ne peut se rendre en quelques lignes. Les conjectures sont à pure perte et les prédictions des folies. Je me borne à vous mettre en garde contre les exagérations et les peintures des journaux. La querelle entre les conseils et le Directoire ne peut se vider que par la culbute de l'une ou de l'autre de ces deux puissances. N'ajoutez aucune foi aux bruits de conciliation; ceci est un combat à mort, mais dont le terme peut se prolonger, car faute de moyens suffisants de part et d'autre, la ruse et les piéges jouent ici un grand rôle. Chacun, en attaquant, veut avoir l'air de se défendre par la constitution. Les Jacobins seuls sont trop peu nombreux, trop exécrés partout pour être redoutables : sans l'appui du gouvernement et des armées, c'est un parti noyé. Le gouvernement n'a d'appui essentiel que dans les troupes du dehors. Ne doutez pas que s'il n'eût senti son infériorité à Paris, il n'eût renversé les Cinq-Cents depuis deux mois. Pichegru est pour lui le plus formidable ennemi; lui seul en France a de la considération, un crédit personnel, et la confiance publique. Un décret et Pichegru entraîneront nécessairement la masse, et décideront l'engagement s'il a lieu; mais le Directoire met sa force dans les dissentiments des conseils, dans leur malhabileté, dans la faiblesse des Anciens, dans la politique des *ventrus*.

« Le Directoire a encore pour lui les moyens de conspiration, il projette l'enlèvement nocturne de quatre-vingts députés. A l'heure où j'écris, ce projet aura peut-être été tenté. Depuis le 29, ces députés menacés découchaient, et réunis dans une maison, se tenaient prêts à monter à cheval et à rassembler leur

monde. L'avantage de la force physique est pour eux, nul doute. »

La veille du jour où Mallet écrivait ces lignes, le 18 fructidor, le Directoire, malgré l'opposition de Carnot, prévenait Pichegru par un coup d'État, en faisant investir le corps législatif par Augereau, que lui avait envoyé Bonaparte, et arrêter Pichegru, Carnot, Barthélemy, et cinquante-trois députés des deux conseils. Le témoignage de Mallet sur les projets attribués à ces députés, est à recueillir ; il s'en explique à plusieurs reprises dans ses lettres à son ami Sainte-Aldegonde.

LETTRE DE MALLET DU PAN AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

17 septembre 1797.

« .... Vous croirez aisément quel poids ajoutent à toutes mes tribulations ces derniers événements de Paris. Avais-je tort de vous mettre en garde contre les illusions ? Nous voilà rejetés dans une mer sans fond. L'avenir n'est plus soumis à aucune conjecture. Que ne feront pas des usurpateurs parvenus impunément, sans choc, sans secousse, à exécuter un pareil attentat ? Il retombera un jour sur leurs têtes, mais quand ? Vous voyez la vérité de ce que je vous mandais de la mesquinerie de ce corps législatif. Si vous en sortez la plupart des proscrits et une douzaine d'autres, tout le reste ne sont pas à figurer que comme une rangée d'oignons. Leur imbécillité, le trigaudage constitutionnel de Thibaudeau, Émery, Vaublanc, ont perdu les gens de bien, résolus à emporter le Luxembourg de vive force, au

milieu d'août, et à qui l'on fit par prudence ajourner ce projet.

« Montgaillard m'a raconté dix fois dans les mêmes termes sa conversation avec d'Antraigues. J'ai eu deux mois en dépôt les papiers de cette négociation, où le sens de M. le prince de Condé joue un si beau rôle. Ne révoquez pas en doute un seul mot de cette relation, non plus que de la déclaration de Duverne de Presle : tout cela est exact. Que dites-vous d'un roi détrôné qui choisit de pareils estafiers pour ses agents de confiance? Que dites-vous de ce d'Antraigues qui, ayant à traverser, pour se sauver, une armée française, laisse ce joli entretien dans son portefeuille? Ou il mérite les petites-maisons s'il a été capable d'une pareille imprudence, ou il mérite la corde s'il a livré ce secret pour se tirer d'affaire. Et ce Montgaillard[1] qui va narrer à tout venant une semblable négociation, qui d'Italie correspondait avec le Directoire familièrement, qui est rentré, qui vit à Paris ou auprès, qui n'était ni recherché ni inquiété? Quant à Duverne, observez qu'il a vécu quatre ans aux dépens des Anglais, traînant avec lui une fille qu'il disait sa femme, logé à Berne et y tenant table ouverte pendant un an, et qui vient déclarer que les Anglais le payaient pour abîmer la France et la monarchie. Tant d'horreur, d'impudence et de vileté détachent l'âme de tout intérêt. »

[1] Un ami commun à qui Montgaillard avait confié ses papiers, en retira toutes les lettres de Mallet du Pan et les lui envoya à Berne, ce qui lui évita le désagrément de voir publier une correspondance où il avait témoigné à ce malhonnête homme plus de confiance qu'il n'en méritait.

AU MÊME.

Zurich, 11 octobre 1797.

« Il n'y a eu aucune conspiration, mon cher comte, dans le corps législatif contre le Directoire, quoique le plan de quatre-vingts députés eût été de lui résister même par la force. L'histoire de Pichegru est une vieillerie de 1795, sans aucune application au moment présent. Ce général avait conservé ses sentiments et son but, mais sans autre projet que celui de ses collègues. Je vous répète que Montgaillard me donna dans le temps la même relation que le sage d'Antraigues conservait pour enrichir le portefeuille du Directoire. Je soupçonnais alors la vérité de la réponse de Pichegru; mais la partie qu'il lia à cette époque est indubitable, ainsi que les déplorables sottises du prince de Condé et de ses entours.

« La déclaration de Duverne de Presle ne contient que des faits certains et dont j'avais pleine connaissance; c'était le secret de la comédie, comme tout ce qui se prépare dans la même boutique. Le Directoire en était instruit comme le roi et attendait nos faiseurs au défilé; mais toute cette manigance contre-révolutionnaire n'a aucun rapport avec les Cinq-Cents, étrangers en grande pluralité à toute coopération directe à ces projets.

« L'événement du 18 fructidor a été le moyen et non le but final de la faction. Voyant que les élections ne portaient aux places que des antirévolutionnaires, et que toute constitution en France tue la révolution, ils ont voulu s'en débarrasser. La culbute des conseils était chose facile; sans moyens, sans ensemble, sans but fixe, ne se connaissant que par l'exercice de la parole, ils

prêtaient le flanc de toutes parts, et on était peu embarrassé de s'en défaire quand on le voudrait. Divers proscrits, Camille Jordan, Imbert, Dumolard, Lemérer, Pastoret, Doulcet, Duplantier, Polissard, etc., sont en Suisse, ils préparent une protestation. C'est le *Ventre*, c'est Thibaudeau aux Cinq-Cents, c'est Tronçon du Coudray aux Anciens qui les ont perdus. Alexandre Lameth est sorti, ainsi que d'Aiguillon, et a traversé la Suisse, dont les auberges et les routes, durant trois semaines, ont été couvertes de fuyards. Il y a eu quelque mouvement à Marseille et à Aix; le 22 septembre il existait encore six mille terroristes réunis à Toulon; des troupes se préparaient à aller morigéner les mutins. »

Au dehors, cette catastrophe de Paris dérouta entièrement les données des royalistes modérés qui avaient fondé leurs espérances sur le conseil des Anciens et le progrès de l'opinion dans leur sens. Le salon de la princesse d'Hénin, à Londres, commença à s'apercevoir que les prévisions de Mallet n'étaient pas d'un visionnaire, et chacun chercha à s'assurer pour l'avenir les ressources qui pouvaient être à sa portée. Ce fut dans ces circonstances que Malouet, découragé et inquiet, s'adressa à Mallet pour lui demander ses bons offices à la cour de Vienne, à l'effet d'obtenir l'intendance navale de l'Adriatique, où cette puissance venait d'acquérir Venise par le traité de Campo-Formio. Mallet, alors sans asile et ne pouvant pas même obtenir de réponse de Vienne à la demande d'une permission de séjour à Fribourg, se trouva hors d'état de rendre ce service à son ami. Toutefois la lettre écrite à cette occasion par Ma-

louet lui-même au fils de son ami, mérite d'être lue, ainsi que quelques pages de Mounier alors réduit à établir un pensionnat à Weimar. Les menues traces de l'effet des révolutions sur les existences particulières, ont l'avantage de nous ramener des généralités impitoyables de l'histoire et de la sollicitude abstraite de notre temps pour les destinées du genre humain, au sentiment véritable de l'humanité; elles nous rendent des entrailles. L'histoire s'habitue trop à laisser aux poëtes une devise qui devrait être aussi la sienne :

Nil humani a me alienum esse puto.

Le spectacle d'hommes aussi distingués réduits à une existence précaire, exilés, souffrants, inquiets de leur sort, ce n'est, si l'on veut, ni de la politique ni de l'histoire, mais c'est une partie du tableau de la révolution; si nous avions les lettres de quelque illustre proscrit de Rome, réduit pendant les guerres civiles à faire le maître d'école chez Mithridate, elles ne seraient assurément pas sans intérêt.

LETTRE DE MALOUET A M. L. MALLET.

Londres, 24 novembre.

« Je ne sais, mon cher pupille, ce que seront devenues mes lettres à M. votre père. J'ai été trois semaines sans vous répondre, parce que vous ne me donniez point d'adresse en m'annonçant un déplacement prochain; ensuite je vous ai écrit à Constance, ensuite j'ai écrit à votre père à Fribourg en Brisgau et à Constance, enfin je vous écris à Berne. Si celle-ci vous parvient, faites réclamer les trois autres : il y

en a une de Lally, à Fribourg, et ces dernières lettres sont intéressantes pour moi, peut-être pour vous-même, en ce que j'y fais part à votre père d'une idée qui me travaille et qui n'est point une idée creuse. Je me suis mis dans la tête de devenir administrateur de la marine de l'empereur dans les nouvelles possessions de l'Adriatique. Dans le fait, de l'intendance de Toulon à celle de Venise il n'y a qu'un pas, et comme les États héréditaires de la maison d'Autriche n'ont encore produit aucun intendant de marine, je ne vois pas pourquoi je ne me mettrais pas sur les rangs. Il y a au contraire deux raisons pour que j'y songe : la première, c'est que l'empereur, soit qu'il veuille faire peu ou beaucoup avec les nouveaux arsenaux, les ports, les matelots qu'il vient d'acquérir, dans tous les cas a besoin de quelqu'un qui entende cette administration quant à la police et à la partie économique. La seconde raison, que je pourrais dire la première, sauf le respect que l'on doit aux souverains, c'est que je ne sais que faire ni que devenir. La colonie de Saint-Domingue est finie ou expirante, ainsi que ma députation. Je ne prévois ici de ressources dans aucun genre. Vous savez ce que c'est que l'Angleterre pour un étranger, on lui fait la charité, mais voilà tout. Je n'ai point de dettes, mais je n'ai pas d'argent ; il est donc naturel que je cherche à vivre de mon travail là où il peut être utile, et vous croyez bien, mon cher ami, que si j'étais employé dans le genre que j'indique, je vous y trouverais aussi une place. Il s'agit de savoir si votre père, par ses amis, ses relations à Vienne, peut me servir ou indiquer à la princesse de Bouillon, à Francfort, à qui j'en ai écrit, ce qu'elle doit faire pour réussir. Je suppose que votre père a conservé une correspondance avec

l'archiduc. Je lui ai mandé que je pouvais réunir ici et emmener avec moi les débris de l'administration de Toulon, en ingénieurs, officiers de port, maîtres de marine, etc. Et je pense que cette petite colonie ne serait point à dédaigner par la cour de Vienne, car dans une nouvelle possession ainsi acquise, les naturels du pays ne peuvent pas être employés avec beaucoup de confiance de la part du nouveau souverain, tandis que des proscrits comme nous, sont nécessairement attachés à la puissance qui les fait vivre. C'est à vous, c'est à votre père à commenter mon texte; je m'en rapporte à l'amitié de tous les deux, d'autant que s'il y a planche pour moi dans le naufrage, le port où j'aborderai sera aussi l'asile de mes amis.

« J'ai suivi votre politique, votre cours d'observations depuis que nous sommes séparés : vous avez été élevé à trop bonne école pour n'avoir pas déjà votre part patrimoniale, qui est la sagacité jointe à la justesse de vues. Votre père ne se trompe dans ses conjectures et ses combinaisons que lorsqu'il n'y a que les esprits faux qui puissent deviner. Cette paix de l'empereur me paraît grosse d'une nouvelle guerre; ce grand cloaque français ajourne de plus en plus sa pacification. Dans l'état où est l'Europe, mon ami, vous conviendrez qu'il n'y aurait rien de plus sage pour moi que d'aller passer le carnaval à Venise, sauf à déloger dans le carême. Cependant, si j'étais une fois intendant de l'Adriatique, je défendrais le terrain pied à pied, et je serais plus à portée d'offrir en cas de besoin mes services au Grand Seigneur. N'allez pas traiter mon affaire en plaisantant, je vous permets bien d'en rire en lisant ma lettre, mais après avoir lu reprenez votre sérieux et travaillez tout de bon au succès de cette grande entre-

prise. Ici, mon ami, je ne peux rien faire pour votre service, je vous dirai seulement par supplément ou par répétition de Montlosier, que nous nous flattons d'une paix prochaine avec l'Espagne et d'une nouvelle coalition des puissances du nord et de celles du midi. Dites à votre père qu'il tâche d'en tirer meilleur parti que de la première. Je vous embrasse tous les deux de tout mon cœur. »

Mounier, de son côté, écrivait à Mallet du Pan, de Weimar :

« Dans les détails que vous avez la bonté de me donner, je suis fâché de n'en point rencontrer qui vous soient personnels. Vous ne me dites pas si vous restez en Suisse, si vous avez reçu une réponse de vos amis de Vienne; je veux connaître jusqu'à votre logement, vos ennuis et vos distractions. Je vous ai trop fréquenté en Suisse, pour ne vous avoir pas voué un intérêt très-distinct de la politique.

« J'espère que vos relations à V... ne sont point interrompues. Je vous invite, mon cher ami, à surmonter votre répugnance et à vous occuper de votre avenir. Je sais que l'indépendance de votre caractère doit vous rendre toute sollicitation bien pénible : mais c'est un grand sacrifice que vous devez à vos enfants. Quant à moi, qui aimerais tout autant que vous à mépriser la fortune si j'étais assuré d'avoir le nécessaire, je ne néglige rien pour me procurer des ressources à l'avenir. Celle que j'ai actuellement n'a cessé d'être désagréable que pendant quelques jours. L'inapplication, la léthargie, la mauvaise humeur et l'ennui qu'elles entraînent sont à peu près les mêmes qu'en Suisse! J'ai plusieurs projets pour faire subsister mes enfants. S'ils ne réus-

sissent pas, je serai forcé de recourir à des travaux littéraires, où je voudrais bien que nous pussions être associés; si la fortune vous condamnait à la même ressource, peut-être nos noms réunis obtiendraient-ils quelque faveur. »

Dans une autre lettre, Mounier annonce à Mallet que la bienveillance du duc de Saxe-Gotha a fixé ses projets :

« Je suis à Weimar depuis hier, j'ai passé plusieurs jours à Gotha, et le reste du temps à Erfurt. J'ai été fort bien accueilli à la cour de Gotha par le duc et par la duchesse, quoique l'un soit accusé dans le public d'une aristocratie excessive et l'autre de démocratie. Ce prince se conduit avec les Français avec l'humanité la plus touchante, il a recueilli ceux que l'électeur de Mayence avait renvoyés d'Erfurt, et les comble de politesse et de bienfaits. S'il a eu, comme on assure, des principes de démocratie, c'était uniquement par illusion du bien public. Il a maintenant les opinions les plus saines, et tous les émigrés qu'il a reçus ont pris le bon parti de suivre son exemple et m'ont fort bien traité.

« Je ne vois donc que dans un grand éloignement la possibilité de notre retour en France. Vous avez encore quelques moyens d'attendre, avant de vous faire un établissement; mais pour moi, mon cher ami, j'ai dû saisir le premier projet supportable qui s'offrait dans de si tristes circonstances. Le jeune homme dont je suis chargé ne pouvait me procurer une pension qu'autant que je consentirais à le suivre plusieurs années encore. J'ai donc accepté avec empressement la proposition que m'a faite le duc de Weimar, de me

charger d'un *institut* d'éducation dans une de ses maisons de campagne. J'y gagnerai de pouvoir rester avec mes enfants.

« Je ne pense pas que je puisse avoir des jeunes gens de Berne. Faites cependant lire le *prospectus* aux personnes de notre connaissance et dites-moi ce que vous en pensez.

« Écrivez-moi le plus tôt qu'il vous sera possible et croyez à mon sincère attachement.

« MOUNIER. »

CHAPITRE TREIZIÈME.

(1797-1798.)

Mallet du Pan est obligé de quitter la Suisse. — Fribourg-en-Brisgau. — L'abbé Delille, MM. Portalis. — Le Directoire fait envahir la Suisse. — Lettres de Mallet sur ces événements. — Réunion de Genève à la république française.

Le triomphe du Directoire, et la paix de Campo-Formio qui bientôt après laissa l'Italie et les États neutres à la merci de Bonaparte, changèrent la face des choses et de nouveau la position de Mallet en Suisse. Mallet était retourné à Berne pour ses affaires; il fut de rechef obligé de quitter cette ville, vers l'automne, peu après le retour de son fils à qui il confia la tâche de continuer ses correspondances avec M. de Hardenberg et M. de Souza. Lui-même se mit en devoir de chercher un asile, et il erra ainsi plusieurs semaines de Zurich à Schaffhouse, à Bâle, à Constance : de cette dernière ville il écrivait à sa famille.

« Je suis occupé jour et nuit de nos embarras, de votre inquiétude, des désagréments, des pertes de temps, des frais de ce déplacement que la résistance rend si cruel, et qui n'eût été que gai si l'on eût pu pointer sur Fribourg tout de suite. Cette vie errante, ce désœuvrement, ces nouveaux visages, cette vie agitée si discordante avec la mienne, me donnent des moments de noir.

« Heureusement je me porte très-bien, grâce à la sobriété et au grand exercice. Le coup d'œil du lac et du Rhin m'a ravi, et a passé mon attente. A plusieurs égards je le trouve supérieur à celui du lac de Genève, quoique les rives soient moins décorées. Mais celles du Rhin sont bien autres que celles du Rhône, encaissé, triste et impétueux, au sortir de Genève.

« Je me renferme dans deux ou trois connaissances, entre autres, la maison de M. Cayeux, ancien trésorier du prince de Condé et ami de Duchemin. Il m'a comblé de prévenances et de soins. Pour le reste des émigrés, à un ou deux près, je m'en tiens à distance respectueuse.... Leur délire est ici en toute indépendance; leurs propos et leur ton sont vraiment burlesques. Chez l'empereur, ils en parlent, et de ses ministres et de l'Angleterre, comme on en parle dans les clubs de Paris.

« J'ai vu Portalis à Zurich; mais je n'ai su, après avoir causé dix fois avec lui, son nom qu'à bout touchant. Il m'a fait visite deux fois; malheureusement jamais nous n'avons été seuls, ce qui nous a gênés l'un et l'autre. Doulcet était aussi arrivé la veille de mon départ. »

Au premier moment, Mallet avait songé à s'établir à Zurich, où on lui avait fait un accueil plein de prévenances et témoigné une vive indignation contre le procédé du gouvernement bernois; mais la timidité avait bientôt succédé à ces dispositions généreuses. « Les Jacobins et les prudents se sont inquiétés de mon séjour ici; il en fut question en conseil avant-hier, mais sans molestation. J'ai vu le chef de la commission, et lui ai expliqué mon cas et assuré que mon

intention n'étant point de me fixer ici, je n'avais besoin que de huit à dix jours; on a même étendu ce terme, et tout s'est passé avec beaucoup d'égards et d'honnêteté. On ne laisse ici que quarante-huit heures à tout émigré. On imprime la liste générale des étrangers logés aux auberges, et ce, chaque jour : cette liste va à Bacher et à Paris; on a pris le biais de faire effacer mon nom de dessus cette note. »

Il fallut de même renoncer à Neuchâtel; on avait sondé le gouvernement prussien qui garda le silence; c'était un refus, on craignait de donner une autorisation. L'historien de Müller, alors conseiller impérial, avait vivement pressé le publiciste exilé d'imiter Pellenc et de tourner ses vues du côté de Vienne. Mallet avait répondu sans détour, que lassé, excédé de faire sans cesse la guerre pour autrui à ses dépens, de rester en butte à toutes sortes de persécutions, de déplacements, de dégoûts, il était décidé à en finir, et si la guerre se renouvelait sans qu'il fût assuré d'un sort, de se retirer à Anspach ou à Brunswick, où on lui avait offert un asile et des moyens provisoires d'établissement; qu'enfin de là il verrait à la paix de gagner l'Angleterre par la Hollande, et de s'y fixer une fois pour toutes. Müller entrait dans ses raisons, mais il le conjura de préférer le service de l'empereur et d'attendre les réponses qu'il aurait de Vienne.

Les événements se compliquèrent et rien n'arrivait de Vienne. Alors Mallet revint à l'idée d'un établissement à Londres; mais comme il était trop tard pour passer cette même année en Angleterre, il prit

le chemin de l'Allemagne et s'arrêta à Fribourg-en-Brisgau. De là il écrivit à M. de Thugut pour le solliciter d'obtenir en sa faveur, la permission de passer l'hiver dans les États de l'empereur, et à Fribourg plutôt que dans la basse Souabe dont ce ministre avait parlé précédemment. Il terminait ainsi sa requête : « Votre Excellence pardonnera mon insistance à la rigueur de ma situation; j'ose attendre d'elle et du gouvernement de Sa Majesté cette compassion qu'on accorde à des innocents dans le malheur, et que je réclame avec des titres qui, quel que soit le degré de misère qui nous est encore destiné, feront passer mon nom sans tache à mes descendants. » On retrouve ici, comme dans toutes les lettres de Mallet, ce cachet d'élévation naturelle, ce respect pour lui-même, qu'il ne permit jamais à aucun de ses correspondants d'oublier. Mais cette lettre d'un homme qui avait été pendant près de trois ans en relation avec le cabinet de Vienne, resta sans réponse. Heureusement le baron de Sumeraw, gouverneur du Brisgau, prit sur lui de donner asile à Mallet du Pan, et le fit dans les termes les plus flatteurs et les plus généreux.

La famille de Mallet, disant adieu à la Suisse, vint le rejoindre à Fribourg, première étape, pensaient-ils, de l'existence errante à laquelle ils se voyaient condamnés; car depuis que la patrie ne leur accordait plus protection ni sécurité, il n'y avait plus pour eux, ni résidence assurée, ni tranquille retraite. Cependant leur exil fut adouci par les hommes distingués qui le partagèrent. En effet, à peine Mallet était-il à Fribourg, qu'il reçut des lettres de plusieurs

émigrés et des victimes du 18 fructidor, entre autres de MM. Portalis, de l'abbé Delille, de l'abbé Georgel, qui tous le priaient d'obtenir pour eux du baron de Sumeraw, la permission de venir à Fribourg. La permission fut accordée; toutefois Portalis et son fils furent obligés de se retirer dans un mauvais village de la forêt Noire, d'où ils venaient souvent voir leurs amis. Pour des émigrés de fraîche date, c'était encore une grande faveur. C'est dans la société de ces compagnons d'infortune que Mallet du Pan et sa famille passèrent ce triste hiver. La gaieté d'esprit et l'inexprimable charme de la société de Delille, la conversation nourrie et pleine d'intérêt de Portalis et de son fils, contribuèrent à adoucir la cruelle impression des événements qui se passaient presque sous les yeux de ces exilés. En effet, rien n'avait pu faire reculer le Directoire, déterminé dès longtemps à envelopper la Suisse dans son système d'invasion révolutionnaire ; ses intrigues et ses menaces commencèrent activement l'opération dès les derniers mois de 1797, et ses armées l'accomplirent par la prise de Berne, dans les premiers jours de 1798.

On devine avec quel intérêt Mallet suivait la marche de l'invasion, les efforts d'une résistance trop tardive, impuissante ou pleine de périls, mais à la fin glorieuse et plus digne de la Suisse. Plusieurs des pièces de sa correspondance familière roulent sur ces événements. Il était informé de première main, et souvent par exprès, en sorte que ces récits abrégés mais pleins d'émotion, sont d'une exactitude tout historique.

LETTRE DE MALLET DU PAN AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

Fribourg-en-Brisgau, 13 novembre 1797.

« Mon cher comte, me voilà caserné dans cette ville où j'ai reçu vos deux dernières lettres. Nul moment, depuis l'émigration, n'a été plus cruel pour moi que les deux mois qui viennent de s'écouler. Obligé de quitter Berne, errant en Suisse, glaçant de crainte tous ces lâches Helvétiens partout où je me présentais, ballotté chaque jour de la paix à la guerre, ne pouvant prendre aucun parti avant le dénoûment, dissipant mon temps et mon argent sur les grandes routes, loin de ma famille restée à Berne en attendant que j'eusse choisi un asile, et le cœur brisé par les derniers événements de France, j'ai eu tout le loisir de faire un cours de stoïcisme; il a eu du moins cet avantage, c'est de me convaincre qu'il faut en finir, ne plus se ruiner pour défendre des gens qui vous égorgent en s'égorgeant, et prendre pied quelque part définitivement. Je tiens invinciblement à me transplanter au printemps en Angleterre : les dangers de cette île ne sont pas une objection. Nous sommes sur le continent de l'Europe ce qu'étaient les anciens, les victimes dévouées aux dieux infernaux; on regardait comme un sacrilége de leur donner asile. Je tâcherai de conserver celui-ci pour l'hiver entier. Vous aurez peine à croire qu'on m'y a presque disputé l'hospitalité, qu'on s'inquiétait à Vienne de mon séjour près du Rhin, et que sans l'intérêt généreux du chef de la régence, je serais peut-être encore sur les chemins.

« La Suisse touche à sa ruine : le Directoire la pousse de retranchements en retranchements. M. Wickham

parti[1], aussitôt on a exigé que toutes les croix de Saint-Louis et du Mérite en Suisse fussent supprimées; amnistie pour tous les conspirateurs bannis de la Suisse, droit de domicile fixe à tout républicain français, sans permission; enfin Bâle a livré Richer-Serisy pieds et poings liés au Directoire. Ce malheureux Serisy a provoqué sa perte. Je soupai avec lui à Bâle la surveille de son arrestation; je le conjurai de partir et de me suivre; mais exalté, présomptueux, il méprisa mes avis. Adieu. »

[1] M. Wickham avait prévenu, en s'éloignant lui-même, le Directoire qui se disposait à demander au gouvernement bernois le renvoi de l'agent anglais. C'est ici le lieu de donner place à une note aussi sûre qu'intéressante qui nous a été communiquée sur ce personnage diplomatique, dont le nom s'est présenté déjà plus d'une fois et reviendra encore dans ces Mémoires.

« Ce serait singulièrement se méprendre sur la portée de la mission de M. Wickham en Suisse, et commettre une bien vulgaire erreur, de considérer cette mission comme n'ayant eu d'autre objet et d'autres résultats que des complots subalternes et des conspirations antirévolutionnaires. Sans doute M. Wickham a organisé, payé et tenu le fil de nombre d'entreprises et de mouvements bien ou mal combinés, qui avaient pour but le renversement du Directoire et de la faction révolutionnaire, alors maîtresse des destinées de la France, et le rétablissement de l'ordre et de la monarchie; mais si sa correspondance officielle est jamais publiée, elle témoignera de la sûreté et de l'étendue des intelligences qu'il avait établies à Paris et dans d'autres parties de la France, et des services éminents que ces moyens d'information le mirent à même de rendre à son pays. Pour en donner quelques exemples, nous citerons les faits suivants :

« M. Wickham fut si promptement informé de la conclusion du traité de Bâle en 1795, entre la France et l'Espagne, qu'il dépêcha un courrier à lord Saint-Vincent, qui commandait la flotte combinée anglaise et espagnole dans la Méditerranée pour l'en prévenir. Nombre de vaisseaux anglais se croyaient alors en parfaite sûreté dans les ports d'Espagne; et cette communication mit l'amiral anglais à même de prendre les mesures nécessaires pour les prévenir de leur danger et leur donner le temps d'y parer. Lord Saint-Vincent en témoigna sa vive reconnaissance à M. Wickham.

« Dans une autre occasion il dépêcha un courrier à l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, à l'effet qu'un messager fût immédiate-

AU MÊME.

Fribourg en Brisgau, 14 décembre 1797.

« Vous êtes, je crois, dans l'erreur, mon cher comte, d'attendre une nouvelle guerre ou des difficultés sérieuses du congrès de Rastadt. Deux causes feront disparaître les obstacles, la verge menaçante et toute-puissante du Directoire, et l'accord qu'on lui suppose généralement avec la cour de Vienne. Pensez-vous qu'aucune des parties lésées soit en état et d'humeur de faire autre chose que de se plaindre?

« La solennité de Rastadt n'est donc qu'une comédie. Les intéressés brocheront force mémoires, les pu-

ment expédié aux Indes pour informer le gouvernement de Bombay qu'une flotte allait faire voile du Texel, ayant pour but ostensible de se rendre sur la côte d'Irlande, mais destinée à reprendre le cap de Bonne-Espérance. En conséquence de cet avis, aussi prompt qu'opportun, la flotte hollandaise, qui avait pris route au nord pour éviter la force anglaise de la Manche, trouva une forte escadre anglaise qui l'attendait au Cap, et à laquelle elle n'eut d'autre alternative que de se rendre.

« A une autre époque, M. Wickham ayant appris l'intention du Directoire d'envoyer des agents politiques, ostensiblement chargés de missions scientifiques, à l'Iman de Mascate et à plusieurs princes de l'Inde, les fit tous intercepter par le consul d'Angleterre à Bassorah, lequel leur fit défendre de passer outre, et leur donna des sauf-conduits pour revenir en France.

« Enfin en 1797, M. Wickham communiqua à lord Grenville, par une lettre confidentielle, un fait de la plus haute importance : savoir que les deux principaux chefs de la rébellion qui s'ourdissait alors en Irlande, lord Edw. Fitzgerald et Arthur O'Connor étaient en conférence avec le général Hoche, à Bâle ; fait qui était ignoré même de Wolfe Jone, l'agent avoué du directoire irlandais à Paris. En conséquence de cette communication, M. Pitt, en 1798, au moment où la rébellion allait éclater en Irlande, fit de nouveau arrêter O'Connor qui avait été précédemment acquitté sur une mise en accusation pour acte présumé de haute trahison ; et le résultat de cette nouvelle arrestation fut un aveu d'O'Connor, qui contribua essentiellement à la découverte du plan de la rébellion et des individus qui y étaient impliqués. »

blicistes bavarderont, on se moquera de tout ce fatras, et la négociation qui doit s'ouvrir le 25, sera, je crois, promptement bâclée. Une nouvelle guerre ne pourrait survenir que par l'alliance des cours de Pétersbourg et de Berlin avec celle de Londres ; mais il sera bien préférable d'abandonner celle-ci à son mauvais sort, et d'attendre la révolution les bras croisés, en affectant de dire et de redire qu'on n'en a rien à craindre du tout, et qu'au fond le Directoire est composé des meilleures gens du monde.

« Bonaparte s'est rendu de Rastadt à Paris le 1er, à la suite de trois courriers consécutifs expédiés par le Directoire. Il a traité les députés de l'Empire comme des valets de carreau, les recevant le chapeau sur la tête, et se faisant décliner leurs noms sans les regarder à mesure qu'on les lui présentait. Ce héros sera de retour pour l'ouverture du congrès.

« Il fallait toutes les horreurs dont les Vénitiens ont été accablés et celles qu'on leur préparait, pour concevoir l'allégresse sans bornes avec laquelle ils passent sous la domination impériale, jadis si détestée parmi eux. Les chefs de l'État, les patriciens, les grands propriétaires ont eux-mêmes invoqué la perte de leur indépendance.

« Les papiers vous auront instruit de l'effroyable note par laquelle le Directoire vient d'exiger des Suisses l'expulsion de tous les émigrés, l'arrestation et l'extradition de tous les déportés. La Suisse étant à la veille d'un bouleversement absolu, on rendra service aux émigrés de les en faire sortir. Où iront-ils, que deviendront-ils ?

« Je tiens invariablement à déménager d'ici au mois d'avril : je passerai peut-être quelques semaines à

Brunswick avant de m'embarquer pour l'Angleterre. Il n'y a plus à reculer : il faut se créer quelques ressources et se fixer quelque part. Le continent ne m'offre que des persécutions, des dégoûts, l'impossibilité d'écrire nulle part, et la certitude de mourir de faim. Adieu. »

AU MÊME.

13 janvier 1798.

« Le vrai but de la négociation, ou plutôt du rassemblement de Rastadt, n'a pas encore été entamé. Tout s'est passé en lamentations, plaintes, mémoires contre les invasions, les inactions, les brigandages, le mépris de l'armistice, auxquels se livrent les Français. Tout ce fatras a été à pure perte. La légation française a refusé de rien entendre, et le procès a fini par l'invasion de Mayence. Le congrès a l'air d'un enterrement, et l'est en effet du saint-empire romain.

« Vous aurez peine à le croire, mais le fait est constant : les députés bernois au congrès sont les seuls qui osent parler et montrer de l'énergie. Ils font honte à tout ce troupeau de formalistes, de cancellistes, d'Excellences et de Monseigneurs ; ils n'ont pas mis les pieds chez la légation française, et se tiennent collés à celle de Prusse qui gémit comme les autres.

« Ceci vous indique l'esprit qui règne à Berne : le gant est jeté, la crise de la Suisse a mûri avec une rapidité proportionnelle à la violence du Directoire et à son colérique orgueil. Vous aurez lu son arrêté du 8 nivôse, patente d'insurrection adressée aux sujets de Berne et de Fribourg. Cet arrêté a été notifié à Berne il y a huit jours. Le gouvernement a fait en vingt-quatre heures une réponse qu'on serait tenté de reporter à la veille de

la bataille de Morat : « Nous ne devons compte de nos « actions qu'à Dieu, à nous-mêmes et à nos fidèles sujets. » Et dès le lendemain, on a poursuivi le procès des rebelles arrêtés : quatre doivent avoir été décapités avant-hier. Ainsi voilà la guerre à peu près déclarée. Le Directoire a envoyé lundi une nouvelle sommation de déclarer si Berne armait contre la république française, et s'il avait fait arrêter des députés des communes réclamantes. Jour et nuit on travaille dans les arsenaux : l'essentiel, le point décisif, c'est la fidélité des peuples. Celle du canton allemand ne s'est pas démentie, il montre zèle et dévouement; dans le pays de Vaud ce sentiment est moins général; Lausanne, depuis longtemps foyer de pratiques et de révoltes, vient de délibérer une pétition pour réclamer ses droits; Zurich, Soleure, Fribourg et Lucerne, demeurent liés à Berne et décidés à le secourir : la diète, en permanence, prend des résolutions fortes et unanimes; la vigueur offre quelques chances de salut, la mollesse les perdrait toutes. On en est unanimement convaincu à Berne! Mais que faire, abandonnés de tout le monde, livrés par celui des voisins qui aurait le plus d'intérêt à maintenir la Suisse indépendante ? On périra, mais avec honneur, et avec quelques ressources pour l'avenir. Ce coin de terre fixe l'attention, j'aurai à vous en apprendre bientôt des nouvelles dignes d'intérêt : je ne suis pas moins agité et affecté de sa destinée; enfin, je ne puis voir sans douleur s'anéantir le plus beau monument d'administration sage et paternelle qui existât dans le monde. »

AU MÊME [1].

25 janvier 1798.

« Les occupations de mon père l'empêchant de vous écrire, il me charge aujourd'hui, monsieur le comte, de vous tenir un peu au courant des sottises de nos contrées. C'est une triste tâche aujourd'hui que celle de s'occuper de politique ; mais comme elle n'est pas aussi ennuyeuse que triste, on s'y laisse aller. Nous sommes ici dans une espèce de désert, dépourvu de ressources, éloigné de tous nos amis, et qui n'a d'autre agrément que d'être placé entre deux foyers à événements. Vous aurez appris par les gazettes la défection de Bâle à la diète d'Arau, et à la suite cette renonciation à l'union helvétique, qui a été une insurrection dans toutes les formes : châteaux brûlés, pillages, levée en masse des paysans, faiblesse et chute du gouvernement, rien n'y a manqué. La plupart des magistrats honnêtes ont donné leur démission, et le reste s'est formé en club permanent avec quelques paysans et amis de la grande nation, afin de faire une constitution fondée sur l'égalité et les droits du peuple.

« Voilà donc un côté de la Suisse saisi par la révolution, et vous savez, monsieur le comte, que quand la gangrène a gagné une partie du corps, le mal devient bien vite incurable. Cependant le canton de Berne, sans couper les communications avec Bâle, a pris quelques précautions, et des troupes ont filé aux frontières. La diète conserve son unanimité et son énergie ; mais il

[1] Cette lettre est de M. Louis Mallet qui suppléait quelquefois son père dans sa correspondance.

paraît cependant qu'on cherche à renouveler les négociations avec Paris. Le sénat de Berne, voulant connaître le vœu du peuple, a demandé à toutes les communes le renouvellement de leur serment de fidélité. Toute la partie allemande du canton l'a prêté avec enthousiasme, la plus grande partie du pays de Vaud avec quelques restrictions, et le reste l'a refusé, c'est-à-dire quatre ou cinq petites villes qui ont demandé qu'on leur restituât leurs anciens droits et les *états* qu'elles avaient le droit de convoquer sous les ducs de Savoie pour accepter les nouveaux impôts. Comme les Bernois n'ont point imposé d'impôts, ils n'ont point rassemblé ces états; mais comme ces villes ont protesté qu'elles prêteraient le serment dès qu'on les aurait satisfaites, on a nommé une commission pour écouter et redresser leurs griefs. Ce petit essai leur a donné du courage, et des clubs et des comités correspondants ont été établis dans toutes les villes; les campagnes, fidèles jusqu'à présent, ont été inondées d'émissaires qui leur font apercevoir la folie de payer des dîmes, et il paraît que ces bonnes raisons commencent à faire d'autant plus d'effet qu'elles sont appuyées de tous les arrêtés du Directoire, et de quinze mille hommes de l'armée d'Italie qui ont dû traverser Genève ces jours-ci, et former un camp dans le pays de Gex, afin de soutenir leurs frères et amis. Cependant le gouvernement, qui ne perd pas encore la tête, a formé un camp à Payerne et a fait filer quarante pièces de canon par les gorges du Jura, afin d'appuyer sa *clémence* de raisonnements un peu bruyants si les demandes *respectueuses* dégénéraient en révolte. Toute la partie allemande est remplie de courage, d'énergie et résolue à soutenir le gouvernement.

« Les Français répandent qu'ils veulent s'emparer du pays de Vaud et du Valais, parce que l'empereur doit prendre les Grisons. Une armée de quinze mille Autrichiens, qui marche sur Bregentz dans ce moment, semblerait donner du poids à cette apparente absurdité. Ces partages ne finiront que quand la France ne voudra plus d'associés. En attendant, elle fait toujours sa part bonne et elle prend, comme le lion, à plusieurs titres, ici c'est pour la Cisalpine, là c'est pour la Hollande, ailleurs ce sont les droits de la nature; les prétextes ne manquent pas plus pour prendre que pour céder. »

AU MÊME.

1er février 1798.

« Mon cher comte, la Suisse est finie. Nous en dirons bientôt autant du reste de l'Europe. Il n'y avait d'autre moyen de salut que celui dont je vous avais entretenu, et que j'avais recommandé de toute ma puissance aux intéressés. Berne s'y serait décidé; mais les autres cantons, mais la diète, mais les trigauderies de Zurich, ont perdu Berne et la Suisse.

« Au lieu de seconder la mâle vigueur de Berne, ses réponses fermes au Directoire, et ses premières mesures, Zurich et la diète ont déclaré ne vouloir pas prêter leur appui aux moyens de force et de sévérité. Ils ont offert d'envoyer des députés négocier avec les factieux du pays de Vaud, recevoir leurs pétitions, employer les voies conciliatoires. Berne, pour ne pas rompre l'union, a cédé, a arrêté ses troupes en marche et ses prévôts : les députés ont tout gâté; leur présence et leur pathos ont enhardi les coquins, découragé les bons, démonté la machine. Sur ces entrefaites, douze

mille Français de l'armée d'Italie, conduits par Ménard et Rampon, ont traversé Genève, pris poste à Versoix et frontière. Ces misérables, la plupart bambins, sans barbes, déguenillés, sans souliers, conduits par des officiers qui ont l'air de demander l'aumône, et plus semblables à des voleurs de grands chemins qu'à des soldats, ont bien vite fait mousser la fermentation. Ménard a proclamé une déclaration au pays, en l'invitant à se soulever contre ses tyrans et en l'assurant qu'il lui prêterait main-forte. Alors, et quoique la grande majorité du pays fût bonne, la révolte a éclaté partout : les baillis ont été arrêtés ou forcés de fuir, leurs châteaux envahis, les caisses et recettes publiques saisies, les propriétés bernoises séquestrées, nombre de gentilshommes propriétaires, officiers du gouvernement, obligés de fuir : on a armé des corps de volontaires ; enfin une révolution totale.

« Berne, soit qu'il fût décidé à abandonner le pays de Vaud qui n'est pas à défendre si l'on n'est maître du fort de l'Écluse et de Genève, Berne qui a fait l'impardonnable faute de ne pas commencer l'offensive depuis six semaines, a concentré ses forces, c'est-à-dire toutes celles du canton allemand, sur la position de Morat. Il a cinquante-deux bataillons, une vingtaine d'escadrons, une nombreuse artillerie. On en était là le 28. C'est le comte d'Erlach, ancien colonel de Schomberg et maréchal de camp, qui commande les troupes ; c'est un excellent officier, homme de tête et de courage, mais subordonné à des conseils républicains délibérant toujours lorsqu'il faut agir, que peut-il faire ? Officiers et soldats montrent une volonté déterminée : ces derniers ont demandé qu'on les portât sur l'ennemi la baïonnette à la main, sans s'amuser à tirailler. Je n'en regarde pas moins la partie comme perdue. En cas que

la première position soit forcée, ce dernier parti sera de nécessité, ou il faudra abandonner le terrain. Les Français les prennent en flanc par le pays de Vaud, et par le canton de Bâle où Augereau a dû marcher hier avec quinze mille hommes en front et le corps de Saint-Cyr à l'occident, aux frontières de l'Erguel. Lucerne et les petits cantons appuient Berne et sont excellents; les cantons démocratiques sont les meilleurs, les plus fanatisés contre les Français. Bâle a fait sa première révolution, Zurich branle au manche, Soleure chancelle : toute cette contrée va retomber dans la barbarie; la révolution sera épouvantable par ses suites. Je les ai bien prévues et bien inutilement. Berne s'est amèrement repenti de m'avoir maltraité; on me pria, il y a un mois, de revenir et de travailler, je répondis que je le ferais si l'on adoptait le plan dont je vous ai parlé; mais que ce serait un sacrifice sans fruit que de me rendre l'auxiliaire de toute autre mesure.

« J'accélérerai mon départ pour la fin de mars, et peut-être plus tôt. Mon cher comte, l'abbé n'a rien dit de trop, il n'en a pas même dit assez. Quel siècle! quels hommes! quels maîtres! Adieu, etc. »

DU MÊME A L'ABBÉ DE PRADT.

17 février 1798.

« Depuis huit jours, mon cher ami, j'ai votre lettre du 26, et celle du comte. Je vous ai mis l'un et l'autre par mes dernières au courant des aventures de notre midi, c'est le même génie d'un bout de l'Europe à l'autre. Il faut en chercher la cause dans le caractère du siècle : à force d'urbanité, d'épicuréisme, de mollesse, tout ce qui est riche, grand de naissance, propriétaire,

homme comme il faut, est absolument détrempé. Il n'y a plus ni sang, ni sentiment, ni dignité, ni raison, ni capacité. L'amour du repos est le seul instinct qui leur reste : ce sont les Indiens que les Mogols trouvent couchés sur des feuilles de palmier au moment où ils viennent les exterminer et les piller. Personne ne s'occupe de ce qu'il va perdre, on ne pense qu'à ce qu'on pourra conserver. Tout se réduit, en dernière analyse, au calcul que voici : « Combieu me laisseras-tu si je te livre ma « patrie, mes lois, mes autels, les cendres de mes pères, « mon honneur, ma postérité ? » Lorsque les nations en sont là, il faut qu'elles périssent. Le gouvernement en Europe était depuis trente ans une mascarade : on allait par le mouvement imprimé ; mais au premier choc ces vieilles machines sont tombées en poudre, et l'on a vu combien elles étaient creuses.

« La Suisse n'a pas encore soldé ses comptes : ils se débattront entre le duel et le poison. Je vous ai tracé la généalogie de ses sottises : la diète a perdu Berne, et la diète s'est perdue parce qu'elle était une diète. La crainte de fournir aux alliés un prétexte d'abandon, si si l'on se portait à l'offensive, a retenu Berne immobile, tandis que d'un geste elle eût renvoyé au delà du Jura les premiers pelotons français qui venaient favoriser la révolte. Cent mille paysans, habitants des villes et des campagnes, n'ont demandé qu'à se battre : on leur a jeté à la tête spontanément et uniquement pour désarmer le Directoire, une révolution politique, un nouveau mode de gouvernement pour réponse ; ils ont conjuré leurs magistrats de conserver leur autorité et de les mener au combat. Plus le peuple montrait d'énergie et de patriotisme, plus les régences s'embrouillaient dans le galimatias. A Arau, ville municipale, commerçante

et riche du canton de Berne, où Mengaud avait semé ses torches et produit une insurrection, les paysans sont survenus, ont enfoncé les portes, scié l'arbre de la liberté, arrêté les chefs, rétabli le gouvernement. Même scène à Olten. A Soleure, les paysans ont exigé la détention de tous les partisans de la France et de la révolution ; le magistrat tremblant a cru beaucoup faire de permettre à ces coquins de gagner Bâle, refuge de tous les honnêtes gens. Dans le pays de Vaud même, les intrépides vallées du Jura n'ont jamais voulu se soumettre, ni aux insurgents, ni à leurs alliés, elles ont envoyé trois mille volontaires à Berne pour y aider le gouvernement. Troupes, généraux, peuples, femmes, enfants, sollicitaient la guerre : tous les soins du gouvernement, ou plutôt du parti qui prévaut depuis quatre ans, se sont bornés à vouloir refroidir l'enthousiasme, à temporiser, à laisser arriver quarante mille Français, sous les ordres de Brune et de Schauenbourg, sur la frontière.

« Ces dispositions du peuple ayant cependant inquiété le Directoire, il a fait offrir une négociation, on a tout de suite donné dans le piége. Quatre députés de Berne sont à Bâle pour traiter avec Mengaud. On me mande d'avant-hier, que l'*ultimatum* de celui-ci était parti la veille pour Berne, et que le retour du courrier déciderait de la paix ou de la guerre. Voilà où l'on en est, le Directoire veut en Suisse doubler la Cisalpine et lui imposer le même mode, une subversion complète. Les cantons voudraient rester sur leur demi-révolution ; les peuples n'en veulent absolument aucune qui dérange leur économie civile et politique, et qui les dénature ; mais ils sont trahis là, comme partout : et les bergers, je le crains, ouvriront le parc aux ogres.

« Dispensez-moi de vous parler de Rastadt. L'Empire se noie dans le fatras de ses publicistes. Les Français le collent au mur par des répliques courtes et tranchantes ; on ne sait à qui en veulent tous ces grimauds avec leurs *distinguo*, leurs moralités, leur bonhomie. « Apportez-leur une carte du Rhin puisqu'ils ne la con- « naissent pas, disait Treilhard ; ils verront ce que c'est « que la rive gauche. » Mais ne croyez pas que la cession, le déshonneur, les outrages à dévorer, tout ce qu'on essuie, soit la grande affaire. Les petits princes séculiers ont leur marché fait avec le Directoire et vendent l'Empire pour un potage de lentilles. La députation impériale voudrait se raviser ; mais aussitôt qu'elle veut montrer quelque vigueur, tous les roquets qui attendent la curée se mettent à aboyer. Il y a eu querelle entre les ministres de Bavière et de l'empereur : ceux-là ont été obligés de prendre leur démission. »

AU MÊME.

21 février 1798.

« Je reçois mes lettres de Suisse. La promulgation de la nouvelle constitution jacobine que le Directoire entend imposer aux cantons, a excité une indignation et une révolte générales dans toutes les classes et dans tous les cantons (Bâle excepté qui n'est plus Suisse). La régence, qui oserait proposer l'adoption de ce fatras et aucune atteinte à l'indépendance du pays, serait massacrée. Tous les contingents des cantons sont réunis dans celui de Berne ; ils ont marché avec transport : les petits cantons ont offert de tripler le leur. On a soixante mille hommes réunis, sans compter les masses et le *landsturm*. Le 20, il y a dû avoir une conférence défi-

nitive entre les députés de Berne et le général Brune : là la paix ou la guerre aura été décidée. On était loin de compte ; car les Suisses demandent le rappel de Mengaud et l'évacuation entière du territoire helvétique, y compris l'Erguel. Le Directoire exige l'indépendance du pays de Vaud, la constitution et une somme d'argent. »

LETTRE DE MALLET DU PAN AU CHEVALIER DE GALLATIN.

28 février.

« .... Les Suisses pouvaient changer la face de la France et de l'Europe ; ils ont préféré de se déshonorer par le plus indigne et le plus stupide abaissement. Quand je parle des Suisses, ce n'est pas de la nation ; paysans, troupes, grande majorité même des bourgeois, femmes, enfants, il n'y a qu'un vœu, qu'un cri, qu'un sentiment. Pleins de rage contre les Français et les novateurs, vingt fois ils ont supplié qu'on les conduisît la baïonnette à la main sur l'ennemi. Tel était l'esprit de Soleure, de Berne, de Lucerne, des petits cantons, des trois quarts de Zurich et de Fribourg. En quatre jours on eût chassé les Français au delà du Jura, châtié le pays de Vaud, envahi le pays de Gex ; mais la gangrène est dans les régences ; c'est ce coupable parti des flagorneurs de la révolution et de la république, ce sont ces puissants imbéciles qui avaient si bien mesuré l'effet de leur fraternité avec la France ; et celui de la paix, qui ont rendu inutiles le patriotisme et l'intrépidité des peuples. Sans que ceux-ci le demandassent, ils leur ont jeté à la tête des nouveautés pernicieuses, pour s'en faire un pont de communication avec le Directoire. Celui-ci, qui veut une subversion complète, une maison nouvelle, et non

un édifice réparé, n'a tenu aucun compte de leurs avances; le moindre bon sens devait le faire pressentir. L'insolence des demandes a augmenté; on a envoyé de Paris le code tout fait d'une république une et indivisible, qui partage la Suisse en départements, avec un beau Directoire et deux conseils. Cette extravagance a enflammé encore le peuple; ses magistrats se sont bornés à en avoir peur. Cependant le cri général les a forcés à des déclarations de maintenir l'intégrité et l'indépendance; mais on a persévéré dans la conduite la plus propre à perdre l'une et l'autre; on a conjuré la justice du Directoire, les vertus de ses chefs; on a traitaillé, conféré, etc. Trente-cinq mille Bernois, vingt mille hommes de contingent restent immobiles depuis trois semaines, à la vue de trente mille Français au plus, sans magasins, sans munitions, sans artillerie. On prétend n'être pas en guerre, on attend d'être attaqué: l'invasion du pays ne passe pas pour une hostilité. Fellenberg l'a démontré. Un terroriste, nommé Brune, autrefois général de l'armée révolutionnaire, fatigue et amuse Berne de pourparlers, au bout desquels il n'a jamais de pouvoirs suffisants; pendant qu'on les demande au Directoire, de nouvelles forces s'avancent, et dans quinze jours peut-être, la Suisse aura quatre-vingt mille hommes sur les bras. L'avoyer Steiguer et quatre ou cinq autres ont seuls tenu ferme. Leurs adversaires courent cependant un danger énorme; car les paysans qui les regardent presque comme des traîtres, menacent de se venger sur eux de la perte de leur gloire et de leur liberté.

« Quant au pays de Vaud, Lausanne est au pas: l'église de Saint-Laurent est un club de jacobins, les motions les plus atroces sont à l'ordre du jour; on a con-

fisqué les biens des absents; les paysans, toute la jeunesse fuit à Berne. Genève est unanime à rejeter l'incorporation; elle y sera forcée, et la pièce jouée. Le pays de Vaud et le Valais seront avalés de même; cela est ainsi arrêté dans le conseil des dieux.

« Trouve-t-on en Europe que le Directoire en fasse assez? Est-on suffisamment content de sa prestesse et de sa loyauté? Observe-t-on toujours cette inondation comme un spectacle de Pinetti ou les tours de Jonas, à tant par place? Se réjouit-on bien d'être encore debout, tandis que tout s'écroule autour des derniers gouvernements?

« *P. S.* Mes lettres de Berne, du 25, m'apprennent qu'il a été conclu un armistice de quinze jours à Payerne, entre Brune et les Bernois, jusqu'à la réponse du Directoire : il expire le 2 mars. Les députés bernois à Bâle, à la tête desquels se trouvent Tillier, Rengger, le médecin, ont fait instances sur instances pour qu'on se rendît aux préliminaires exigés par le Directoire, savoir : abolition du conseil secret et du conseil de guerre, abdication totale de la régence actuelle, gouvernement provisoire choisi par les amis du peuple, dédommagement aux coquins d'Arau arrêtés et vendus à la France. Le 24, les Deux-Cents et les députés des communes réunis ont rejeté *in pleno* toutes ces horreurs. »

AU MÊME.

14 mars 1798.

« C'est au mépris d'un armistice que les Français attaquèrent à l'improviste les derrières du canton de Soleure, pendant que leur général Schauenbourg se

portait de son quartier de Bienne sur la ville même. Deux jours auparavant, Berne avait donné des pleins pouvoirs illimités à d'Erlach d'Hindelbranck. A la première hostilité et à l'expiration de la trêve, il devait attaquer et s'y était préparé. La délibération qui le concernait n'était pas achevée qu'un aide de camp du général Brune arriva fort à propos avec la demande d'une nouvelle conférence à Payerne. Les traîtres et les sots saisirent l'occasion aux cheveux, on renvoya les députés à Payerne, le 28 février; le même jour, on amoindrit les pouvoirs de d'Erlach, on lui défendit, ainsi qu'au colonel Gross qui commandait à Arberg, d'attaquer. Les Français profitèrent de ces actes de démence ou de perfidie, pour attaquer et marcher en avant. Les détachements soleurois de Dornach, de Thierstein, surpris et écrasés par le nombre, furent obligés de se replier. Un colonel, d'accord avec les Français, leur livra ensuite le dernier passage, envoya semer la terreur à Soleure, et se retira laissant six cents paysans de la vallée de Balstall, enveloppés; ils se battirent comme des lions, les deux tiers furent tués, et nombre de femmes furent égorgées avec leurs maris et leurs fils. Soleure ouvrit ses portes à Schauenbourg, le 2 au matin.

« Brune, de son côté, envahit Fribourg, pendant la nuit du 1er au 2; un officier avec un détachement sur la route l'arrêta, envoya en vain demander du secours à Fribourg, se battit courageusement, et ayant perdu les deux tiers de son monde, gagna la ville avec son canon, enfonça les portes, trouva tout le monde endormi et fut suivi de Brune une heure après.

« A la nouvelle du sort de Fribourg et de Soleure, les Lucernois se seraient repliés sur Saint-Urbain, et les contingents des petits cantons les auraient imités,

laissant les Bernois démêler seuls la fusée avec le contingent de Zurich. On se battit le 3 et le 4, et avec avantage.

« La contenance de l'armée ayant ramené une partie des contingents fugitifs, on attaqua, le 5, les Français à Fraubrunnen : l'action fut très-sanglante ; enfin la cavalerie française, et la défection d'une partie des troupes confédérées laissèrent le champ de bataille à l'ennemi : les Bernois se battirent en retraite et avec acharnement jusqu'auprès de Berne, où Schauenbourg et Brune arrivèrent le 5 au soir, et reçurent la capitulation de la ville, capitulation insignifiante. La fleur de la jeunesse patricienne qui, tout entière depuis l'âge de quatorze ans, s'était portée à l'armée, a péri. Les diverses actions ont été fort meurtrières de part et d'autre ; la route était couverte de morts de Fraubrunnen à Berne.

« Je ne puis trop vous dire ce qu'est devenue l'armée bernoise depuis le 5. Les courriers ne passent plus. Ce que je sais de certain, jusqu'au 8, m'est parvenu par une lettre de ce jour-là, de M. d'Erlach, et que sa femme, réfugiée à Sekingen avec Mme de Watteville, sa sœur, m'a expédiée samedi dernier.

« Après la journée du 5, il paraît que l'armée et les paysans ont imité l'anarchie du gouvernement, et se sont repliés sur l'Emmenthal et l'Oberland, et dans leurs villages ; mais, dans leur fureur désespérée, se considérant comme trahis et égarés par le machiavélisme des émissaires, ils ont tourné leur rage contre leurs plus intrépides défenseurs, accusant de les avoir livrés à la France, les ennemis les plus prononcés de la France et de sa révolution. Ils ont massacré leur général d'Erlach et nombre d'autres ; le conseiller Herport s'est brûlé la cervelle. Les paysans parcourent les cam-

pagnes en tigres rugissants, et égorgent à tort et à travers. M. de Watteville de Lentzbourg et le colonel Berseth allant à Bade pour affaires, ont été attaqués, blessés, le dernier presque mortellement, et tous deux sauvés par les gens de Lentzbourg accourus à leur secours ; les Soleurois ont de même égorgé un de leurs chefs.

« Au milieu de ces scènes d'égorgement et de crimes, nombre de villages furent incendiés par les Français. Je parlai hier à un jeune paysan de l'Argau, échappé au meurtre de tous les siens ; il me racontait, en fondant en larmes, que son village n'était qu'une ruine, et que son père, sa mère, ses deux sœurs et son frère, avaient été massacrés par les Français. Ceux-ci emmènent tout, bestiaux, chevaux, meubles, mobilier. Voilà l'état de cette contrée qui, à juste titre, faisait l'envie de l'Europe, et qui eût triomphé, sans nul doute, si cet infâme parti, que nous avons vu cinq ans de suite préparer les malheurs de sa patrie, n'eût tout désorganisé, tout entravé, et amené les choses au point que la résistance ne pouvait plus être qu'une boucherie. M. d'Erlach et l'avoyer Steiguer étaient encore le 8 à Berne, où Brune a établi garnison et maintient quelque discipline. — Genève, notre patrie, est à son dernier jour et va être réunie de gré ou de force.

« Le 10, les Français ont marché sur Zurich, assiégé déjà par les paysans du lac, et où nous verrons les mêmes scènes d'horreur. »

Depuis ce moment les communications furent interrompues, et bien qu'à deux pas de la frontière, Mallet ne recevant plus d'exprès, ses lettres ne contiennent que les bruits qui lui parviennent sur les malheurs

des grands cantons, dépouillés et véritablement asservis par les républicains français, sous prétexte de délivrance, et sur la résistance des cantons forestiers qui s'apprêtaient à faire reculer les terribles bandes révolutionnaires avec un héroïsme digne de leurs ancêtres.

Bientôt après, ainsi que Mallet l'avait annoncé dès longtemps, l'antique indépendance de Genève tomba dans le goufre commun où la révolution française précipitait pêle-mêle principautés et républiques.

Bonaparte, revenant d'Italie, avait dit que l'indépendance de Genève importait à la république; que si elle n'existait pas il faudrait la créer. Le gouvernement français à plusieurs reprises, et récemment encore, avait fait déclarer par ses envoyés à Genève, qu'il respecterait l'indépendance de la république, et tiendrait sa promesse, laissant aux tyrans la prérogative du parjure [1]. Tout à coup, le 16 avril, un corps de dix-huit cents hommes entre dans la ville par ses trois portes, et la république est réunie à la France, malgré le vœu non équivoque des citoyens. Les Français apprirent ce nouvel exploit du Direc-

[1] « L'envoyé Adet, dans l'audience publique où il remit ses lettres de créance, dit: « Je vous assure que le peuple français ne fera jamais rien « qui puisse être contraire à votre indépendance. Cette parole que je vous « donne, la république française la tiendra, les tyrans seuls ont la pré- « rogative d'être parjures ». M. Resnier en remettant au conseil de Genève, le drapeau que la république française nous donnait en signe d'alliance, dit aussi : « Que le drapeau tricolore soit le sceau de la « preuve éclatante que le peuple français est le partisan le plus déclaré « de votre *indépendance.* » Enfin, M. Desportes, lui-même, nous a dit plusieurs fois que « si son gouvernement venait à oublier ses principes « de justice, il ne lui prêterait jamais son ministère. »

(Lettre de M. Bellamy Wyss à Mallet du Pan.)

toire en lisant dans le *Moniteur* l'insolent bulletin du résident Desportes : « Genève est dans l'allégresse ! » Le traité de réunion exceptait de l'honneur d'appartenir à la nation française, trois Génevois, et à leur tête Mallet du Pan [1]. En se vengeant, le Directoire ne savait point qu'il décernait à cet homme courageux une distinction glorieuse digne d'un vrai républicain, et du plus courageux défenseur de la liberté [2].

[1] C'est le troisième alinéa de l'article 1er du traité de réunion de la république de Genève à la république française :

« Le gouvernement français, considérant que les nommés Jacques Mallet du Pan l'aîné, François d'Yvernois et Jacq. Ant. Duroveray, ont écrit et manœuvré ouvertement contre la république française, déclare qu'ils ne pourront en aucun temps être admis à l'honneur de devenir citoyens français. »

[2] Le professeur Paul Henry Mallet fut arrêté chez M. Tronchin à la Boissière : on le prit ou on feignit de le prendre pour Mallet du Pan ; il fut relâché quelques heures après son arrestation.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

(1798-1799.)

Mallet du Pan se rend en Angleterre avec sa famille. — Ses premières lettres de Londres. — Le *Mercure britannique*. — *Essai sur la destruction de la ligue helvétique*. — Entrée de la Russie dans la coalition.

Lorsque Mallet apprit que sa patrie avait cessé d'exister, il n'était déjà plus sur ce continent, d'où on le repoussait de partout. La société de Fribourg s'était dispersée vers la fin de mars; MM. Portalis se rendirent en Holstein où ils étaient invités par le comte de Reventlow, et les autres membres du petit cercle, voyant s'approcher avec la fin de l'hiver celle de la permission qui leur avait été accordée, se préparèrent au départ. Le moment était venu aussi pour Mallet de prendre un parti. Les communications avec la France étaient rompues pour lui, et sa correspondance de Vienne privée ainsi de ses aliments était une ressource à laquelle il ne fallait plus penser. Depuis qu'abandonnée par l'Europe, elle se montrait fière et décidée, l'Angleterre avait un attrait particulier pour lui; et plus d'une fois l'indignation et le découragement lui avaient fait songer à quitter le continent pour cette île protégée contre l'invasion révolutionnaire par l'Océan, par sa constitution et par l'esprit public de ses habitants.

« Quant au public, mon cher ami, écrit-il à l'abbé de Pradt, il faut sortir du continent pour lui parler; car il n'est plus un lieu où l'on puisse imprimer une ligne contre le Directoire et ses manœuvres. Je n'ai été toléré ici que sous la promesse d'y garder le silence. Que voulez-vous donc que je fasse en Allemagne? Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas en être sorti il y a cinq mois. Votre continent me fait horreur avec ses esclaves et ses bourreaux, ses bassesses et sa lâcheté. Il n'y a que l'Angleterre où l'on puisse écrire, parler, penser et agir. Voilà ma place, il n'y en a plus d'autre pour quiconque veut continuer la guerre. »

Mais à un homme de son caractère, trop fier pour demander à partager l'aumône des émigrés, trop consciencieux pour laisser tomber sa plume tant que ses forces lui permettraient de la tenir, tant qu'elle pourrait servir la cause de la justice et de la société, il fallait la certitude d'un établissement qui le mît en état d'être utile tout en soutenant sa famille; or, à Londres, on l'en avait averti, il n'y avait pas à compter sur l'appui que quelques États du continent accordaient aux écrivains politiques. Cependant ses amis lui faisaient espérer qu'un journal politique, analogue à l'ancien *Mercure de France*, y aurait des chances de succès. Cette idée lui avait été suggérée déjà à Berne par un gentilhomme écossais, M. Mackintosh, et elle était encouragée par M. Wickham qui lui promettait d'en favoriser l'exécution [1].

[1] C'était à l'époque où le gouvernement de Berne essayant de désarmer le Directoire à force de concessions prudentes, demanda à l'agent

Le vieux lord Liverpool, président du bureau de commerce et des colonies, et M. Windham, alors

anglais de s'éloigner. Les lettres suivantes écrites alors par M. Wickham à Mallet du Pan ont de l'intérêt :

Berne, le 10 octobre 1797.

« Je m'empresse, mon cher monsieur, de vous remercier pour votre très-obligeante lettre du 7, j'écrirai immédiatement à mes amis sur l'objet dont M. Mackintosh s'est entretenu avec votre fils.

« Vous avez parfaitement raison de croire qu'une entreprise de la nature de celle à laquelle vous pensez, ne saurait réussir sans avoir, au moins, la protection secrète et la faveur du gouvernement, et je me ferai un devoir d'obtenir, aussitôt que possible, son opinion sur ce sujet. Cependant je vous conseille d'écrire à M. Reeves pour savoir de lui, confidentiellement, s'il y aurait moyen d'aborder cette entreprise avec son seul concours. Je lui en écrirai de mon côté après avoir eu ici un entretien avec votre fils. Vous aurez l'obligeance de m'esquisser les traits généraux d'un journal tel que vous le concevrez le plus praticable et le plus utile, dans la crise actuelle ; nous discuterons vos idées, nous proposerons les nôtres et j'enverrai à Londres le résultat du tout.

« Il n'est pas impossible que je vous suive bientôt, à voir le tour que semblent prendre les choses. Vous aurez appris qu'un certain M. Mengaud est venu ici avec la ferme détermination de m'en chasser. En ce qui me concerne personnellement, je lui souhaite grand succès dans sa mission, car je ne serai pas fâché de passer mon hiver auprès d'un feu de charbon. Mais en dépit des étranges choses que nous voyons, je ne puis me persuader qu'il réussira. Tout ce que je puis dire c'est que je ne formerai aucune espèce d'opposition ; paraître seulement en rien savoir, serait de ma part oublier ce que je dois à ma place et à la dignité de la confédération helvétique.

Du 19 octobre 1797.

« Mon cher monsieur,

« Je vous écris ces quelques mots pour vous apprendre que cédant aux demandes répétées et instantes de personnes dont l'amitié a de grands titres sur moi, j'ai promis, contrairement à ma propre conviction, de m'éloigner de Berne pour quelque temps. Je n'ai communiqué encore à personne le parti que je prends, mais demain j'aurai à ce sujet un entretien avec M. l'avoyer de Steiguer.

« J'ai les plus fortes raisons de croire qu'après ce premier coup, le Directoire ne fera pas attendre le second ; je suis fermement persuadé que ceux qui désirent mon éloignement ne savent pas ce qu'ils demandent. Quoi qu'il en soit je leur dois toutes les marques possibles d'attention et de respect, et je serais le plus malheureux des hommes, si par

secrétaire de la guerre, qu'un ami, M. Reeves [1], avait sondés l'un et l'autre sur ce projet, lui donnèrent leur cordial assentiment. L'Angleterre est la patrie naturelle de ces hommes pleins de cœur qui ont au service de leurs amis plus que des sentiments et de bons conseils; Reeves, en instruisant Mallet de ses démarches, lui offrit sa maison jusqu'à ce qu'il eût pris des arrangements convenables; il lui envoya aussi une traite de cent louis pour subvenir aux frais du voyage. Mallet se disposa donc à se rendre à Londres avec sa famille; mais à peine sa résolution fut-elle connue, que des propositions de coopération lui vinrent de toutes parts, au sujet de son entreprise; avec beaucoup de sagesse il les déclina.

une insistance déplacée, je risquais d'attirer des malheurs sur leur tête.

« C'est le sentiment peut-être bien fondé d'un des meilleurs et des plus sages magistrats d'ici, que c'est par lui et d'autres de ses collègues que le Directoire commencera l'attaque, en les accusant de *corruption*, et je crois m'apercevoir que ceux-là même qui sont le plus au-dessus d'un tel soupçon le redoutent particulièrement; ils sentent qu'une telle accusation suffirait pour leur ôter la confiance de leur peuple, et justifierait la conduite timide de quelques gouvernements cantonaux.

« Je ne m'arrêterai pas plus d'un jour à Zurich, et comme je n'y recevrai et n'y ferai aucune visite officielle, je jouirai de votre société sans être dérangé; nous pourrons causer de l'affaire dont je vous ai écrit dernièrement. Je me promets aussi un grand plaisir de voir M. de Salis et M. de Saint-Gratien.

« Si l'on fait la paix ou une longue trêve, je crains que ce pays ne soit tout de suite attaqué, et dans ce cas, Dieu seul sait quelles seront les suites.

« Je suis avec la plus sincère considération, mon cher monsieur, votre, etc. WICKHAM. »

[1] John Reeves, jurisconsulte, auteur d'une *Histoire des lois anglicanes* depuis le temps des Saxons, jusqu'au règne de Philippe et Marie, ainsi que d'un traité fort estimé sur les lois relatives à la navigation anglaise. Il avait pris une part très-active à une association dite du *Crown and Anchor* (c'est le nom de la taverne où elle tenait ses séances). Le but de cette association était d'éclairer le peuple sur les menées révolutionnaires des partisans de la France et des idées françaises.

Une demande plus délicate lui fut transmise par M. de Sainte-Aldegonde. Monsieur l'invitait dans les termes les plus flatteurs à se rendre à Hambourg, d'où un vaisseau qui venait prendre le comte d'Escars le conduirait à sa résidence d'Édimbourg, où il désirait l'entretenir sur divers sujets. « Les preuves d'attachement, disait le prince, que M. Mallet m'a données en plusieurs occasions me portent à penser qu'il éprouverait du plaisir à recevoir de nouvelles marques de mon estime et de ma confiance. »

Cette lettre arriva trop tard et n'atteignit Mallet qu'en Angleterre, ce qui fut heureux pour lui, car sa santé était profondément ébranlée, et cette visite en Écosse eût beaucoup ajouté à la fatigue et aux difficultés de son déplacement, sans conduire, d'après toutes les probabilités, à aucun résultat utile.

Mallet avec sa famille s'éloigna de Fribourg en passant par Brunswick, où le duc, qui lui avait offert plus d'une fois asile dans ses États, le combla de politesses et de bontés; il gagna le port de Cuxhaven, d'où il s'embarqua les derniers jours d'avril. Après trois jours de traversée, le 1er mai, ils touchèrent le sol de l'Angleterre. A leur arrivée à Londres, nos émigrés génevois reçurent l'accueil le plus hospitalier et le plus cordial de tous leurs amis d'Angleterre et de France, de leurs compatriotes et d'une foule d'émigrés de toutes les nuances d'opinions, depuis l'évêque d'Arras jusqu'au chevalier de Grave, girondin. A la tête des premiers, étaient Malouet, Lally-Tolendal, Montlosier, lord Fincastle, le chevalier Mac-

pherson, M. Oliphant, M. Reeves et ses deux coopérateurs antijacobins, M. Bowls et M. J. Gifford. Parmi ses concitoyens, il eut surtout à se louer du chevalier d'Yvernois, autrefois son adversaire politique dans Genève, où il s'était signalé parmi les plus chauds représentants, maintenant, comme tant d'autres, revenu au sang-froid et à la vérité, et dévoué au gouvernement de M. Pitt; de du Roveray, qui partageait avec d'Yvernois et Mallet l'honneur d'être exclus du traité de réunion de Genève à la France; d'Étienne Dumont, naguère l'aide précieux de Mirabeau, maintenant occupé de mettre en lumière les travaux de J. Bentham, homme aimable, rare et lumineux esprit; la famille Achard, et Rigaud, membre de l'académie royale de peinture, à qui on doit l'original de l'excellent portrait de Mallet gravé par Heath.

La douceur de ces premiers moments fut vivement sentie par Mallet, qui fut profondément touché de l'affection de ses amis, ainsi que de la satisfaction d'avoir obtenu un asile dans un pays où il trouvait ce que ses regards avaient cherché en vain sur tout le continent, un gouvernement plein de ressources et soutenu par l'opinion, un peuple animé d'un puissant esprit public, et prêt à tous les sacrifices pour le maintien de son honneur et de sa liberté. Il écrivait à son ami, le chevalier de Gallatin, alors à Berlin :

Londres, le 18 mai 1798.

« Nous touchâmes terre le 1er et arrivâmes ici le 3, après un séjour de vingt-quatre heures à Yarmouth.

De ce moment, je me suis trouvé dans un étourdissement et une confusion complète, écrasé de visites à recevoir et à rendre, du soin de m'établir, et du brouhaha de cette ville colossale que j'ai trouvée encore augmentée d'un grand tiers. M. Reeves, mon ami, nous a pris au débotté, enlevé du *mail coach*, et logé chez lui. J'y suis encore : cette hospitalité m'a laissé le temps de choisir à mon aise quartier et maison.

« On m'a fait ici un accueil amical et très-favorable; mes plans sont à l'examen; je ne presse rien, et n'ai guère eu le temps de m'occuper beaucoup encore de mes affaires personnelles. Je traiterai une autre fois ce chapitre-là avec vous. Je dois compter M. Wickham à la tête de ceux qui me servent avec le plus d'intelligence et de bonne volonté. Il est sous-secrétaire d'État au département de l'intérieur : voilà son lot, il remplit cette place avec applaudissements; elle embrasse la police, à laquelle il a donné une activité, un aplomb, une étendue inconnue jusqu'ici.

« Je me crois dans un autre monde et un autre siècle. C'est bien aujourd'hui qu'il faut dire : *Et penitus toto divisos orbe Britannos*. J'ai laissé de l'autre côté de la mer le continent se débattant dans les convulsions d'une paix ridicule qu'il tâche d'obtenir ou de conserver. Je l'ai laissé au milieu des bienfaits de cette paix, c'est-à-dire ne sachant que résoudre, perdu d'angoisses, de divisions et de terreur, n'osant ni se défendre, ni s'unir, ni se plaindre, dépourvu de tout patriotisme, et ne pouvant combiner deux moyens de salut.

« Ici on est en pleine guerre, écrasé de taxes, en butte aux fureurs de l'ennemi le plus acharné, et la sécurité, l'abondance, l'énergie règnent partout, dans les chaumières comme dans les palais. Je n'ai pas aperçu

un symptôme d'inquiétude timide. Le spectacle de l'esprit public a passé mon attente et de beaucoup. La nation n'avait pas encore appris à connaître sa puissance et l'immensité de ses ressources. Le gouvernement lui en a donné le secret et l'a pénétrée d'une confiance sans bornes. Ces dispositions vont jusqu'à l'exaltation : je trouve ici beaucoup de fanatisme, mais exclusivement parmi la saine partie de la nation. Elle abhorre la France, la révolution, les jacobins, le Directoire, comme la France haïssait en 1784 les aristocrates. Malheur au partisan des doctrines du jour! Cette classe qui a prodigieusement diminué, est dans l'abattement et l'obscurité. Il n'y a plus de sûreté pour quiconque ne se montre pas un *true Briton*.

« Nous avons eu une preuve récente et singulière de ce sentiment populaire, dans l'enthousiasme qu'a produit parmi le peuple l'évasion de sir Sydney Smith; jusqu'aux enfants s'en entretenaient dans les rues. Trois jours après, le roi a rayé M. Fox de la liste du conseil privé, à peine en a-t-on parlé. Je ne vous dirai rien de l'opposition, elle n'existe plus qu'au club des whigs et dans le *Morning Chronicle*.

« Il est difficile d'imaginer plus d'habileté, d'énergie, de conduite et d'activité que n'en déploie le ministère dans tout ce qui regarde la sûreté de l'État. Sa prévoyance a embrassé tous les cas possibles; les mesures sont prises et les moyens tout prêts, depuis l'embarquement des Français dans leurs ports, jusqu'à leur invasion même dans Londres, où ils trouveraient maison nette. Aux troupes réglées, aux milices anciennes et supplémentaires, à vingt mille hommes de cavalerie volontaire et choisie, on a ajouté des associations armées dans toutes les paroisses; leur fonction est de donner

force à la loi, de surveiller les séditieux, de veiller sur les eaux, sur les incendies; de réprimer le moindre mouvement. Un million d'hommes sont aujourd'hui armés.

« Vous concevez que me voilà dans mon élément : je n'ai plus besoin de périphrases pour faire passer mes opinions, je n'ai plus à craindre d'être chassé si je manque de respect à Merlin.

« Les affaires de commerce étant dans toute leur prospérité, on s'inquiète trop peu du sort du continent. (Je parle du public non du gouvernement.) Il règne à cet égard des préjugés nationaux que j'ai déjà battus en brèche. Je me suis servi de la note que vous m'avez remise; j'en ai pesé la justesse et les conséquences; on m'a très-bien entendu, et je crois qu'on s'apercevra sur le continent d'un grand amendement sur ces matières. Cela n'empêche pas que le mépris pour la soumission du continent, et l'impatience de le voir sortir de cette attitude, ne soient des sentiments universels. L'impétuosité nationale ne connaît ni obstacles, ni considérations, ni circonstances. »

Cependant, grâce au zèle actif de Reeves, l'affaire du nouveau *Mercure* avançait rapidement, les chances de réussite augmentaient tous les jours; on recevait des divers rangs de la société anglaise, et même du continent, des encouragements qui permettaient de compter avec toute certitude sur le succès du journal que, du reste, Mallet, fatigué et malade, abordait par raison bien plus qu'avec entrain et plaisir. Le vieux lord Liverpool, qui venait dîner quelquefois à Cecil-street, s'intéressait à l'œuvre. « Je me souviens, dit Mallet, des manières froides et diploma-

tiques du taciturne lord Liverpool ; il me paraissait de tous les hommes le moins propre à attirer la confiance et à encourager les talents indépendants. Cependant il prit un intérêt véritable à l'entreprise de mon père, et s'occupa même des moyens d'en assurer le succès. Quelques-unes de ses idées, sur ce point, étaient assez bizarres ; ainsi il recommandait à Mallet de s'adjoindre, comme collaborateurs, Peltier et l'abbé Barruel; la seule difficulté qu'il vît à cette combinaison étrange, c'était d'associer un ecclésiastique catholique à un protestant génevois. L'abbé réussirait sans aucun doute, mais le *calviniste bigot* lui inspirait de grandes appréhensions. M. Windham, que nous rencontrâmes quelquefois à dîner chez M. Wickham, faisait un contraste parfait avec le vieux Jenkinson. Rien ne surpassait le charme de ses formes courtoises, de ses manières ouvertes et bienveillantes : nous fûmes enchantés de son accueil. Au reste, M. Wickham, le bon chevalier Macpherson, M. Trevor, M. Romilly, M. Batt, et nombre d'autres amis et personnages marquants, soit dans les rangs officiels, soit dans la société et la littérature, mirent un grand intérêt à la fondation du *Mercure*, et se prêtèrent avec zèle à procurer des souscripteurs. »

En définitive, ces messieurs approuvèrent le plan proposé par Mallet lui-même. Il ne s'agissait pas de faire du *Mercure britannique* une gazette ordinaire, mais un ouvrage de circonstance qui dirigeât contre la république française et son gouvernement, contre tout ce que faisait et débitait le Directoire, un système suivi et lié de contradiction fondé sur les faits, et la discussion la plus simple.

« C'est à grands traits, disait Mallet, en éclairant sans cesse le présent et l'avenir par des retours et des tableaux du passé que je me propose de composer cette rédaction, en lui donnant une forme méthodique et suivie. Il n'existe aucun ouvrage de ce genre en Europe, et nul doute qu'il ne fût le plus nécessaire de tous. L'expérience est perdue, si on ne la grave pas au moment même par des écrits qui en fixent l'impression. Il s'est établi sur le continent et en Angleterre une foule de préjugés, sur la force, sur les succès, sur la durée, sur la nature de la république française, sur l'habileté de ses gouvernants, sur l'impulsion irrésistible de la révolution , sur les moyens d'en retarder l'approche. On combattra journellement ces préjugés qui sont au premier rang des obstacles que rencontre une nouvelle ligue continentale. »

Un prospectus rédigé dans ce sens fut répandu par les amis du publiciste, et on put bientôt juger que les souscripteurs répondraient à cet appel. On avait calculé que cinq cents souscripteurs offriraient un revenu suffisant pour Mallet et sa famille. Mais il ne fallait pas compter sur le concours du gouvernement. Le ministre anglais avait bien aidé le *Courrier de Londres*, journal ultra-royaliste, écrit sans talent, au moyen de souscriptions pour l'étranger, s'élevant à quinze cents livres [1]. Mais tout ce qu'on put obtenir pour le *Mercure britannique* se borna à la communication de quelques pièces officielles, et à une souscription pour vingt-cinq exemplaires destinés aux colonies françaises conquises. La cour de

[1] Voy. Mémoires de Fauche-Borel, IIIe vol.

Saint-James était peut-être alors la seule en Europe où un écrivain de cet ordre ne devînt pas l'objet d'une distinction spéciale de la part des personnes placées à la tête du gouvernement. Or, à l'exception d'abonnements personnels et de quelques témoignages insignifiants d'intérêt, Mallet ne reçut de marques d'attention officielle d'aucun homme en place, il ne fut jamais appelé chez aucun ministre. Mais sa réputation, et bientôt son œuvre elle-même, le servirent mieux auprès de l'élite du public anglais. Les cinq cents souscriptions furent rapidement dépassées, et s'élevèrent bientôt à près de huit cents. C'était peu, sans doute, en comparaison des quinze mille abonnés que Mallet avait laissés au *Mercure* français, mais dans de telles circonstances, ce nombre modeste se trouvait brillant. Quoique le fils de Mallet, à qui la connaissance familière de la langue du pays rendait cette tâche comparativement facile, se fût chargé de toute la partie matérielle et financière de l'entreprise, le travail périodique était un lourd fardeau pour Mallet, qui s'engageait à fournir tous les quinze jours un essai politique de soixante pages. On attendait toujours de sa main une œuvre travaillée et consciencieuse, et peut-être on n'eût pas souffert de lui ces pages faibles, ni le remplissage, ressource ordinaire de tous les ouvrages périodiques. Le concours de plusieurs rédacteurs n'eût pas satisfait; et d'ailleurs, l'indépendance du publiciste ne comportait pas la coopération assidue de collaborateurs réguliers. Il y avait plus; ses vieux amis, les monarchiens, si longtemps d'accord avec lui sur l'appréciation de la révolution française et sur les moyens à lui oppo-

ser, lassés d'attendre le rétablissement d'un régime selon leurs vœux et leurs principes, avaient insensiblement réduit leurs espérances à une organisation de la France nouvelle qui rouvrît la patrie à tant de Français exilés, en leur offrant une ombre de repos et quelques débris de leurs propriétés. Ces dispositions les avaient tournés vers le parti whig, qui se montrant toujours favorable à la paix, voulait qu'on traitât à tout prix avec la France plutôt que de continuer une lutte dont ils ne s'avouaient pas la nécessité et la sagesse. En suivant cette pente, ils s'étaient éloignés insensiblement des vues de Mallet, qui n'admettait pas que les circonstances eussent justifié une pareille politique. Ces divergences amenèrent, au premier moment, entre ces anciens soldats d'une cause commune un refroidissement qui cependant dura peu, et ne porta pas atteinte un seul instant à la chaude affection de Malouet, toujours franc, mais toujours dévoué et ami tendre. Quant aux ultra-royalistes, ils ne tardèrent pas à voir que le rédacteur du *Mercure britannique* n'était pas réconcilié avec leurs rêves, et disposé à épouser leurs violences et leurs prétentions exagérées. A peine débarqué ils avaient cherché à s'emparer de lui.

« J'ai eu un entretien avec le baron de Rolle, écrivait Mallet à son ami Sainte-Aldegonde, il m'a paru plein d'un préjugé que je retrouve chez plusieurs autres Français, sur ma prétendue influence auprès des ministres. Ils partent de là pour me dicter les conseils que je dois inspirer, et surtout pour décider le gouvernement à former de nouvelles tentatives sur l'intérieur.

J'ai désabusé M. de Rolle de cette chimère, et l'ai prévenu que, très-invariablement, je ne m'aviserais pas de faire ici le conseiller d'État, et que si quelque homme en place me demandait mon avis, il serait invariablement de ne point retarder la division inévitable qui éclatera tôt ou tard dans la faction dominante, en leur donnant un motif de réunion par des entreprises téméraires et qui ne pouvaient avoir aucun succès.

« Ce système ne fait pas fortune auprès des solliciteurs chouans et autres, qui me paraissent très-courroucés de ce qu'on ne jette pas les millions à leur tête, à la première réquisition. Ils ne manquent pas de conclure de ma réserve que je suis dévoué au gouvernement britannique. Ces pauvres gens sont aussi heureux en inductions qu'en projets et en rapports. Je laisse aller toute cette bavarderie; je dois, comme un autre, payer le tribut à cet indomptable esprit de discorde, de malignité, et de despotisme qui dévore les réfugiés. »

Mallet du Pan se mit donc seul à l'œuvre et déploya son drapeau. Croyant voir d'une vue certaine la France, telle que l'avait faite la révolution, condamnée fatalement à embrasser l'Europe dans ses envahissements, sans qu'aucune concession, aucune offre d'alliance, aucun témoignage de sympathie pût faire autre chose que de suspendre cet entraînement irrésistible et si funeste à la paix comme à la liberté du monde, il était convaincu, qu'en présence d'un tel danger, il fallait réunir tous ces intérêts menacés pour en faire une digue formidable, capable d'arrêter l'élan conquérant de la France. Mais le moment n'était pas venu; cette combinaison de forces et d'esprit public, qui devait plus tard faire reculer les flots

de l'Empire, et que Mallet implorait avec un sentiment profond de leur nécessité, ne pouvait être que l'effet de circonstances alors difficiles à prévoir. Pour l'obtenir, à l'époque où Mallet écrivait, il aurait fallu forcer à s'ouvrir des yeux qui ne voulaient pas voir; il aurait fallu, par le tableau d'un passé récent et d'un présent assez terrible, vaincre la paresse et la fatigue universelles, obliger tout au moins les intérêts à se reconnaître et les États à réfléchir. C'est ce que Mallet du Pan voulut du moins tenter dans son recueil; et comme ses espérances reposaient tout entières sur les peuples qui, selon lui, s'étaient montrés si supérieurs aux gouvernements, c'est aux nations qu'il entendait s'adresser bien plutôt qu'aux cabinets.

Ainsi résolu, il ne pouvait mieux ouvrir sa campagne qu'en retraçant, de son pinceau le plus énergique, le dernier crime du Directoire, la destruction de la ligue helvétique, vaincue par la lâcheté des régences et des conseils suisses bien plus que par les armées françaises. On verrait à nu, par ce récit, espérait-il, la moralité de la république française, l'odieuse hypocrisie de ses protestations et de son prétendu amour de la liberté, la noirceur de ses intrigues et l'avidité intraitable de ses agents. Les premiers numéros du *Mercure britannique* furent, en effet, entièrement remplis par le tableau de cet événement, sur lequel néanmoins le patriotisme mal placé de trop d'écrivains français s'obstine à répandre les fausses couleurs puisées dans les mensonges officiels du Directoire.

« Chaque puissance, disait Mallet dans la préface,

peut y lire sa destinée et ses devoirs. Si quelques-unes d'elles se flattent encore de concilier leur existence avec celle de la république française, qu'elles étudient ce terrible monument de son *amitié*.

« Quel peuple, cependant, avait plus de titres que les Suisses à obtenir grâce devant le Directoire français? Quel peuple pourra se confier à un plus grand nombre de sacrifices? Qu'ils considèrent le dénoûment de cinq ans de patience, de déférence et d'espoir. Qu'ils considèrent où l'on arrive aujourd'hui avec des efforts pour éviter la guerre!

« Que les gouvernements et les nations cessent donc d'attendre leur salut des conseils d'une servile politique; qu'ils se disent que l'association révolutionnaire de Paris les conquerra le lendemain du jour où elle les aura déshonorés. La Providence n'a point attaché la paix à l'oubli de tout courage, ni la sûreté à la terreur. Peuples et souverains sont condamnés au tribunal de la révolution; la chute des uns est inséparable des misères des autres. La Suisse pleure maintenant d'avoir méconnu cette vérité; elle renouvelle la peinture qu'un écrivain du moyen âge nous a laissée d'Athènes, après l'invasion d'Alaric, c'est *la peau vide et sanglante d'une victime offerte en sacrifice*. Il ne lui reste que des rochers, des décombres et des rhéteurs. »

On ne doit point chercher, dans cet ouvrage, le calme de l'historien, le sang-froid du philosophe politique qui n'a d'autre passion que de découvrir les rapports logiques entre les effets et les causes. L'auteur termine ainsi sa préface :

« Je préviens une classe d'hommes très-sensibles à leurs maux, très-indifférents à ceux des autres, et qui

pardonneraient à la république française la désolation du globe, pourvu qu'elle voulût bien les épargner, qu'ils ne trouveront point dans cet ouvrage ce qu'il leur plaît d'appeler de la modération. C'est aux oppresseurs, et non aux victimes, que je les invite à la prêcher. On a d'ailleurs conservé toute l'impartialité que permettait l'exactitude historique.

« J'ai perdu avec la Suisse, patrie, parents, amis; il ne m'en reste plus que des souvenirs déchirants. Je serais peut-être sans asile, si le ciel ne m'eût réservé un port où je puis accuser sans les craindre, des tyrans en démence dont l'orgueilleuse impuissance menace vainement ce dernier boulevard de la vieille Europe. C'est sous la protection d'une nation inébranlable que je dépose ici et mes récits et mes douleurs. Sans sa magnanimité, j'éprouverais encore le tourment du silence. »

Il n'y a rien d'exagéré dans ces expressions; ce travail fut véritablement pour Mallet d'un intérêt poignant, il le remettait en face de tout ce qu'il avait perdu, de tout ce qu'avait perdu sa patrie. « Que de fois, nous dit son fils, j'ai vu mon père, quand il travaillait à cet ouvrage, bouleversé, agité, se lever alors tout à coup et se promener à grands pas dans la chambre, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à maîtriser les puissantes émotions soulevées dans son âme. » Il y a, à la vérité, trop de cette émotion dans l'*Essai;* l'indignation s'y fait jour avec trop de véhémence; et il y domine trop naturellement l'accent d'une éloquence accusatrice, pour que cet ouvrage puisse être considéré comme une histoire proprement dite; mais l'exactitude et la véracité historiques n'en sont pas moins irréprochables, le fond du récit en

est solide autant que d'un profond intérêt. Toute la première partie, consacrée à l'analyse des causes qui ont amené la chute de la confédération, est, selon l'expression de Dumont, un tableau tracé de main de maître, des efforts suprêmes d'une république menacée de l'invasion étrangère et déchirée par des discordes intestines. En particulier, le premier chapitre, qui a pour sujet l'état moral et civil du canton de Berne avant la révolution, est une peinture des mœurs et du gouvernement de cet heureux peuple, dont ni le temps ni le changement des idées n'affaibliront jamais l'intérêt.

Ces premiers numéros du *Mercure britannique* produisirent une vive sensation partout où ils pénétrèrent, mais surtout en Angleterre, où le sort des cantons avait excité une grande sympathie, et parmi les exilés suisses, car le livre vengeur eut peine à pénétrer dans le pays dont il racontait la destinée. Mallet reçut de toutes parts des témoignages d'une vive approbation, quelquefois passionnée; rien ne le toucha plus que les lettres de quelques gentilshommes bernois, en particulier celle que lui adressa alors ce même secrétaire qui s'était montré si ardent à poursuivre son renvoi l'année précédente, ce Charles de Haller qui expiait noblement son erreur par l'énergie de ses efforts pour rétablir l'indépendance de sa patrie [1].

Rastadt, ce 22 janvier 1799.

« .... Quoique avec un burin de feu, vous avez tracé

[1] C'est ce même Charles Louis de Haller, petit-fils du grand Haller, qui acquit ensuite de la célébrité par sa conversion au catholicisme, et par son ouvrage sur la *Restauration de la politique*.

bien incomplétement les horreurs d'Unterwalden. Je sens que les circonstances, l'éloignement des lieux, ont rendu difficile d'obtenir des renseignements suffisants. Si le temps ne me manquait aujourd'hui, je vous adresserais des détails qui font dresser les cheveux, et que j'avais couchés en hâte sur le papier. Aucune gazette suisse n'a osé, et aucune gazette allemande n'a *voulu* les insérer.

« Depuis deux mois je me trouve ici au milieu de ce misérable et servile congrès, où chaque jour ouvre cependant un peu les yeux, et où la peur seule contient et comprime le sentiment d'horreur et de vengeance dont toutes les âmes sont pénétrées. Nous lisons les numéros de votre *Mercure*, avec cette admiration qu'inspirent le génie et la vertu, et avec le sentiment douloureux de l'opprobre et de l'humiliation du continent, digne punition des lâches qui ont perdu tout sentiment d'honneur et de devoir.

« .... Tout Bernois conservera éternellement dans son cœur son admiration pour votre magnanimité et sa reconnaissance de votre Essai sur la destruction de la confédération helvétique. Hélas! nous avions bien besoin de votre plume pour sauver le peu d'honneur que nous avons sauvé, et pour détourner le blâme des victimes par le mépris et l'horreur des assassins. Non, la bonne volonté ne manquait pas pour combattre ce fléau, mais l'inébranlable fermeté et surtout la capacité. Vingt fois en lisant cet ouvrage digne de Salluste et de Tacite, des sanglots m'ont empêché de continuer. Hélas! il n'est pas encore connu dans ma malheureuse patrie, je l'ai envoyé ici où il est lu et acheté avec avidité, malgré l'inquisition d'un Bonnier et d'un Jean de Bry, et la servile condescendance d'un Edelsheim,

ministre du margrave. Si Berne a besoin de justification, elle se justifie maintenant. Le 27 mars, déjà ses élus eurent l'honneur d'être exclus par Brune le brigand. On ne trouve plus dans cette ville un seul *patriote*. Nos tribunaux, communes, etc., sont destitués par le Directoire, et on nous envoie des prosélytes, des traîtres grisons pour nous tyranniser. Tillier lui-même vient d'être destitué. Jouissez, vertueux Mallet, dans cette île fortunée, de la considération universelle. Recevez en particulier le tribut de ma vénération. Oui, dans mon orgueil, je crois avoir quelque ressemblance sinon avec votre esprit, du moins avec la trempe de votre caractère, avec les sentiments de votre âme. »

Le succès de ces débuts du *Mercure britannique* fut complet et populaire ; les numéros qui suivirent, consacrés à l'examen de la position respective de la France et des autres États de l'Europe, soutinrent ce premier effort. L'expédition d'Égypte, la défaite de la flotte française à Aboukir, et l'impétuosité victorieuse de Nelson qui vinrent ensuite remplir d'enthousiasme la nation anglaise tout entière, précisément au moment où la révolution d'Irlande venait d'être comprimée et la descente du général Humbert manquée, fournissaient d'importants matériaux à notre publiciste.

L'année touchait à peine à sa fin, que les efforts de l'Angleterre, pour former une nouvelle coalition, commencèrent à ébranler l'incrédulité de Mallet. Il ne doutait pas de l'Angleterre en voyant son gouvernement et la nation entière à l'œuvre ; mais l'Empire et l'empereur, réussirait-on à les faire mouvoir et à les tirer des négociations directoriales où ils épui-

saient jusqu'à leur honneur? ou bien l'empereur resterait-il impassible devant les derniers actes du Directoire, qui non content d'avoir mis en fuite le roi de Naples, le chassait de ses États, transformés en république révolutionnaire, et par un guet-apens consommait la ruine du roi de Sardaigne, renversant ainsi les deux royaumes qui lui avaient échappé en Italie? A la fin de novembre, il écrivait encore à un de ses amis :

« Roi, ministres, commerce, nation, tout est monté sur le ton viril, la confiance est au comble; l'opposition désunie, et sans chefs ni plans, se trouve réduite à une vingtaine d'unités discordantes; mais les préjugés contre l'empereur subsistant, on croit encore qu'il attendra des hostilités, et comme je doute que le Directoire les commence de sitôt, voilà la partie ajournée. Peut-être a-t-on voulu avoir les Russes en Bohême avant de se développer; si tout autre motif dicte ces temporisations, elles pourront s'étendre loin.

« Je n'entrevois encore que des nuages et toujours au bout la même perspective, le triomphe des révolutionnaires au milieu d'une désunion totale.

« .... Barthélemy et Willot vont arriver. Pichegru est rétabli; sa destination est prête au premier coup de tocsin. Il est le seul individu qui m'ait inspiré quelque confiance depuis dix ans. Lorsqu'à ses talents on joint l'oubli de soi-même, le sang-froid, la réserve, le flegme et un très-grand sens, on est bien fort en France et partout. Toujours les mêmes tracasseries entre les agents royaux qui se coupent mutuellement la gorge. Tant que le roi conservera sa confiance à ce genre d'intrigants, il ira à reculons. »

Mais revenant à la Grande-Bretagne, « le budget à la semaine prochaine, dit-il, il sera brillant et couronné de succès; la bourse de John Bull est ouverte. » Ce budget, mémorable dans les fastes de l'empire britannique, fut présenté en effet par M. Pitt. Le *Mercure britannique*, en en donnant le résumé, s'exprima dans ces termes :

« Depuis qu'il existe des assemblées délibérantes, je doute qu'aucune ait jamais entendu un développement de cette nature, également étonnant par son étendue, par sa précision et par les talents de son auteur. Ce n'est pas un discours qu'a prononcé le ministre : c'est un cours complet d'économie publique, un ouvrage, et l'un des plus beaux ouvrages de finance positive et spéculative qui aient distingué la plume d'un philosophe et d'un homme d'État.

« On pourrait ajouter cette déduction aux savantes recherches des Adam Smith, des Arthur Young, des Stuart, que le ministre a honorés de ses citations. Assez belle réponse aux vandales modernes, qui parce qu'une secte de sophistes enragés s'est mêlée, en France, de gouverner l'univers, voudraient jeter au feu les bibliothèques, la science, les savants, et ramener l'Europe à la condition des Huns et des Francs. Il n'entre aucune adulation dans ce jugement; cette adulation serait gratuite. Je n'ai pas, Dieu merci, la réputation d'un flatteur; mais j'ose dire qu'Anglais ou étranger, adversaire ou ami de M. Pitt, tous s'accorderont dans leur opinion sur ce grand travail. »

En se décidant à d'immenses sacrifices pour attirer la Russie à son système de défense contre le Directoire, le gouvernement anglais avait compté sur

l'effet de cette grande démarche pour décider l'Autriche, et même la Prusse, à rompre avec le Directoire et à former une nouvelle coalition. Mais le vieil esprit de la diplomatie autrichienne fut peut-être encore plus alarmé qu'ébranlé par la perspective d'une armée russe auxiliaire mettant le pied sur ses États. Mallet, qui depuis cinq ans avait vu ce genre de considération l'emporter habituellement dans les conseils des puissances, s'attacha dans le *Mercure* à en dissiper la malheureuse influence, et à écarter les craintes chimériques qui fermaient les yeux des intéressés au seul et véritable péril, l'ambition résolue et sans bornes de la république française. « Elle a, disait-il énergiquement, jeté l'interdit sur l'Europe ; elle la mange feuille à feuille comme une pomme d'artichaut. » Le Directoire, à la première nouvelle de l'alliance russe, n'avait pas perdu un jour pour représenter au congrès de Rastadt dans une note menaçante cette intervention active de la Prusse, comme également redoutable à la Turquie et à l'empire germanique ; et bientôt il inonda le public d'écrits destinés à l'alarmer sur l'approche de ces auxiliaires. Le *Mercure* réfuta vigoureusement ces alarmes, et se moqua d'abord des têtes à routine et des vieux raisonneurs, qui accréditaient les lieux communs du Directoire. « Tel baron de l'Empire, disait-il, à qui les Français ne laisseront pas un lit dans six semaines, approfondit la question de savoir si les Russes ne viennent pas démembrer l'Allemagne [1]. »

« Loin de devoir alarmer l'indépendance du corps

[1] *Mercure britannique*, t. II.

germanique, affirme l'écrivain, la Russie en est, par sa position, l'appui nécessaire et naturel. Entre-t-il dans une tête sensée qu'elle puisse en ambitionner le moindre territoire ou favoriser l'ambition d'aucune autre puissance jalouse de s'agrandir en Allemagne? Sera-t-il jamais de son intérêt de tolérer l'affaiblissement ou les usurpations de l'Autriche et de la Prusse? Elle semble, au contraire, leur servir de sauvegarde mutuelle et former entre elles ce lien intermédiaire propre à prévenir leur choc ou le danger de leur collision [1]. »

Rappelant une autre fois aux puissances l'histoire désastreuse de leur politique de défiance, Mallet leur présente pour sortir du dédale de leurs temporisations et de leurs incertitudes un fil sûr, le meilleur des guides en cette occurrence, la tactique du Directoire. « A chaque heure le Directoire répète à l'Europe d'abréger ses contestations et d'ajourner ses dissentiments. De ses bras étendus, du Texel à la pointe de la Calabre, il lui trace sa destinée plus énergiquement que dans des visions miraculeuses. S'il est obéi, celui qui défend à l'empereur de faire avancer les Russes, lui ordonnera bientôt de descendre du trône. »

Soit qu'à Vienne on eût fait d'avance ces réflexions, ou que Paul Ier eût forcé le cabinet autrichien à cette décision par des menaces, ainsi que Mallet le croyait; soit qu'enfin la sommation du Directoire qui commandait à l'Empire d'arrêter les Russes, eût à la fin révolté ces courages abattus, l'empereur se déter-

[1] *Mercure britannique*, t. II, p. 17.

mina à rompre avec la république. Mais le Directoire le prévint, et avant que l'Europe eût appris par lui qu'il recommençait la guerre, l'armée française avait passé le Rhin, et pénétré dans l'Empire en foulant les neutres. Le congrès de Rastadt était dissous de fait, et les plénipotentiaires se dispersèrent. Alors se passa le déplorable événement auquel le nom de Jean de Bry est attaché, quoiqu'il n'en ait pas été la plus malheureuse victime. Les trois plénipotentiaires français, Bonnier, Roberjot et Jean de Bry, se retirant avec un sauf-conduit des généraux autrichiens, furent arrêtés par des cavaliers impériaux et sabrés; Jean de Bry échappa. A cette nouvelle, un cri d'horreur éclata dans Paris, et le Luxembourg n'eut pas de peine à exciter l'indignation publique. Dès lors, aucun historien français n'a manqué de s'arrêter avec une émotion patriotique et généreuse sur cet épisode des guerres de la révolution. Ce fut un crime contre le droit des gens que ce massacre des plénipotentiaires; mais quelle circonstance autorise à imputer la fureur d'un piquet de hussards (ils appartenaient à un corps des frontières) aux généraux des armées impériales; à quelle fin auraient-ils pu ordonner le plus inutile de tous les crimes? Il faut en convenir, était-ce aux hommes de la révolution française qu'il appartenait de parler si haut du droit des gens? Mallet du Pan ne se laissa pas intimider par ces clameurs, et par cette fête funèbre en l'honneur des victimes de Rastadt où Merlin, le président du Directoire, prononça cet anathème contre l'empereur: « Malheur, opprobre éternel, guerre implacable à l'atroce maison

dont les attentats ont déshonoré le siècle de la raison et des lumières! Que ce gouvernement soit exclu de la communication des sociétés humaines! » Mallet raconta l'événement et n'eut pas de peine à montrer qu'une action aussi atroce ne pouvait être le crime d'un gouvernement qui avait relâché Drouet, le maître de poste de Varennes [1].

[1] *Mercure britannique*, n° 19. « Le Directoire, dit-il plus tard, sait à n'en pouvoir douter que la tragédie de Rastadt, absolument étrangère à tous les commandants autrichiens, a dérivé d'un projet fortuit de brigandage, qui eût été prévenu si Bonnier, dans un dépit orgueilleux, n'eût voulu braver les obstacles que lui opposaient les ordres militaires et une nuit sombre et orageuse. » Mallet s'occupe ensuite du caractère politique et des antécédents des plénipotentiaires eux-mêmes, et il distingue honorablement Roberjot, le secrétaire de la légation, de ses deux collègues révolutionnaires. « On lui impute, dit-il, d'avoir aussi opiné à l'assassinat du roi, c'est une erreur, puisqu'à l'instant où Louis XVI fut jugé, cet envoyé n'était point membre de la Convention, où il n'entra que très-postérieurement : il ne participa, du moins ouvertement, à aucun des grands crimes de la révolution. Pendant sa mission à Hambourg il s'y conduisit avec retenue et modération, et emporta les regrets de plus d'un infortuné auquel il se rendit utile.

« Le secrétaire en chef de la légation, M. Rosensthiel, mérite bien moins encore que Roberjot d'être confondu avec ses supérieurs. Puisque son nom a malheureusement paru avec les leurs, je dois à la justice de laver la tache que pourrait lui imprimer cette association. J'ai fréquenté huit ans consécutifs M. Rosensthiel, Alsacien, élève et ami du célèbre Pfeffel, et employé dans le département des affaires étrangères, où il avait acquis l'estime et la confiance des derniers ministres de la monarchie. Sa probité, son attachement au roi, et ses principes étaient tels, qu'il fut réformé par Dumouriez lorsque ce général entra aux affaires étrangères. Personne ne détestait plus sincèrement la révolution ; elle l'en punit ; cassé, emprisonné ensuite, oublié, ruiné, et père d'une nombreuse famille, il accepta, en 1796, pour subsister, le consulat d'Elseneur. Comme il est peut-être le seul individu en France, aujourd'hui, versé dans la connaissance de l'histoire et du droit public de l'Empire, le Directoire l'a employé à Rastadt, où son aménité, sa modestie et sa prudence, contrastaient avec le dévergondage des agents suprêmes de la république. »

CHAPITRE QUINZIÈME.

(1799.)

Bataille de Zurich. — Lettres du comte d'Artois (Charles X) à Mallet du Pan. — Deux lettres de Portalis communiquées à Louis XVIII. — Le *Mercure*. — Violences des ultra-royalistes à Londres contre Mallet. — Peltier. — Réparation. — Lettres de MM. Portalis et Quatremère de Quincy.

D'abord d'éclatants succès, et à la fin des revers, signalèrent cette première campagne de la confédération du nord. Ses généraux, par la rapidité et l'enchaînement de leurs opérations, reprenant aux Français l'Italie presque entière, reportèrent aux frontières du Dauphiné les limites de la révolution; mais la Suisse et la Hollande, d'abord évacuées, virent les armées de la coalition, jusque-là victorieuses, succomber, après cinq mois de victoires, à des fautes irréparables, et qui ne sont que trop patentes. On avait négligé de se prévaloir de l'esprit public et de l'indignation des Suisses, et l'on acheva de perdre les ressources que cet important élément de guerre présentait, en dévastant le pays, et en le livrant à ses déchirements intérieurs. Les lettres de Mallet, bien plus que son *Mercure*, où il devait plus ou moins se contenir, laissent voir tout ce qu'il pensait de cette désastreuse conduite.

LETTRE DE MALLET DU PAN AU CHEVALIER DE GALLATIN.

Londres, le 16 juillet 1799.

« Mon cher chevalier, nous embarquons une grande expédition que nos émigrés envoient aux chouans et que j'envoie moi aux bouches de l'Escaut. Probablement ces vingt-cinq mille Anglais espèrent trouver au voisinage une armée pour les seconder, sans quoi l'expédition pourrait bien dégénérer en équipée. La Hollande est, je crois, bien mûre pour secouer le joug, et il ne faudra pas des leviers immenses pour la mettre en mouvement.

« Souvarow est plus leste que l'archiduc. Il a cependant joué gros jeu. Un témoin éclairé de la bataille de Trébia m'assure qu'elle a été longtemps indécise, et que l'on était perdu si l'on n'eût triomphé. La Suisse offre bien plus de difficultés, et de plus grandes forces à combattre. Masséna a reçu des renforts : c'est une trop grande niaiserie que d'avoir imaginé qu'il évacuerait volontairement la Suisse : on l'a cru cependant au quartier de l'archiduc. La Suisse est le meilleur retranchement de la Franche-Comté; ainsi, on défendra la France dans les cantons. La position de la Reuss serait abandonnée, si les Autrichiens se portent en force sur Lucerne; mais tout est préparé pour prendre celle de l'Aar et du Jura. Là, il faudra de grands coups pour déloger l'ennemi.

« En attendant, la Suisse est pleine de divisions, de mécontentements, d'incertitudes. Toutes les lettres que j'en reçois font gémir. J'ai soumis ici au gouvernement tout ce qu'on me prie de lui soumettre à ce sujet; mais à quoi cela servira-t-il ? On ne donne aucune attention suivie à ces remontrances-là; on marche par secousses,

on croit qu'avec de l'argent et quelques levées on fera tout.

« Vous savez que les Autrichiens n'ont pas rétabli un seul gouvernement! On en est indigné ici et à Pétersbourg. Où veulent-ils aller? Quelle est donc leur inintelligible politique? Ils donnent des dégoûts à Souvarow, ils ne veulent s'entendre sur rien, ils voulaient exiler les quarante-cinq mille Russes arrivant sur le bas Rhin. On a tenu ferme, et ils marcheront en Suisse. Souvarow projette avec les siens de passer le mont Cenis, de se réunir aux nouveaux venus et aux quinze mille Suisses qu'on lèvera, et de marcher en France avec ses quatre-vingt mille hommes. Les Autrichiens feront ce qu'ils voudront. On s'attend qu'ils voudront profiter de l'occasion pour enlever quelques rognures au roi de Sardaigne, dont ils se gardent bien de dire un mot dans leurs proclamations. »

AU MÊME.

West Horseley, 6 septembre 1799.

« Mon cher ami, je viens de recevoir ici, à trente milles du grand gouffre, votre paquet daté du 4 août. Le vent du sud-ouest qui nous domine depuis trois mois, retarde tous les paquebots. Remerciez votre ami le colonel Constant de ses lettres instructives. Hélas! il n'a que trop raison, et je ne reçois pas d'autres notions de la Suisse : tous les peintres font le même tableau, mais ce que M. C. ne vous dit pas, c'est que la conduite des Suisses tient essentiellement à celle qu'on a observée envers eux dans le principe. On a accumulé les fausses mesures; les émigrés, ainsi que ceux de France, ont voulu régir de loin un peuple défiant et difficile qui ne

voulait pas être régi par eux; je ne sais pas quelles fautes on n'a pas faites. On s'est arrêté tout court après la prise de Zurich, comme pour jeter les habitants dans l'incertitude de leur sort : aucun plan fixe de restauration; on n'a su ni commander aux esprits, ni les persuader; on a dégoûté des gens accrédités dont l'influence eût entraîné les peuples; on s'est livré à des préférences ridicules; on n'a nullement cherché à provoquer, à soutenir un mouvement *national.*

« La besogne est trop au-dessus des forces de ceux qui s'en mêlent. Dix-huit mois de révolution ont d'ailleurs altéré sensiblement le caractère national déjà fort au-dessous de sa réputation. Il n'y a plus de talents en Suisse, l'événement l'a prouvé : ils ne sauront pas mieux reconstruire qu'ils n'ont su conserver.

« On avait décidé légèrement d'envoyer Monsieur en Suisse : on l'a fait venir d'Édimbourg, l'enthousiasme était au comble : enfin, on a renoncé à cette équipée, et le prince est allé se confiner à quatre milles du lieu que j'habite, en attendant que les événements se mûrissent.

« Vous dites fort bien que l'Angleterre devrait exiger en Suisse : elle ne demanderait pas mieux; mais elle n'a qu'une voix, et secondaire dans ce département-là. La Russie l'appuiera; mais, je vous le répète, la réorganisation de la Suisse, son sort propre, tout cela occupe fort peu. Il n'y a qu'un but, lever quelques bataillons pour les pousser en France, chasser les Français de la Suisse, non pour l'intérêt même de celle-ci, mais pour aborder plus facilement aux frontières de l'antre du lion.

« Après avoir fait les représentations convenables et donné les notions de fait qui les appuyaient, je suis

rentré dans mon obscurité et je n'en sortirai pas. Un étranger est trop mal placé pour s'ingérer de faire le contradicteur : on déplaît, on se fait calomnier, on s'attire des ennemis irascibles et hautains. Il faut laisser aller le monde comme il va. Lorsqu'on me demandera mon avis, je le donnerai franchement, mais je me garderai bien d'aller au-devant des consultations.

« J'habite ici un charmant séjour, où je ne pense guère à la politique, et où à peine, depuis quinze jours, ai-je parcouru une gazette. C'est l'*otium cum dignitate*. Je frémis du moment qui va me rappeler à ma détestable écrivaillerie : il est impossible d'en être plus las, plus dégoûté, plus accablé.

« Adieu. Je vous embrasse; tenez-moi au courant, et surtout de ce qui se passera entre Pétersbourg et Berlin. M. Fagel n'a point paru, et restera, je pense, sur le continent. »

AU MÊME.

Londres, 28 octobre 1799.

« L'histoire de la Suisse était écrite depuis deux mois en caractères lisibles. Il valait bien la peine d'achever les malheurs de cette contrée, en y portant le théâtre de la guerre, pour en sortir de cette manière. Les relations officielles vous auront donné une idée très-inexacte de ces événements, du 25 septembre au 8 octobre. Je vous assure, d'après les plus respectables et les plus certaines autorités, que Masséna dans ces journées du 25 et du 26, n'a pas perdu huit cents hommes. Jamais il n'y eut de bataille plus étrange. Les Russes n'ont pas fait une seule manœuvre : toutes leurs dispositions ont attesté leur ignorance et l'orgueilleuse

incapacité de leur général. Ne voulant ni suivre, ni même recevoir un avis, il se laissa envelopper sur les derrières : jamais il ne fut possible de l'amener à poster au moins un corps d'observation sur le Zurichberg, où les Français se logèrent sans tirer un coup de fusil. Par une espèce de capitulation verbale, on avait laissé à Korzakof la liberté de se retirer par la route de Wintherthour, mais comme il n'a jamais fait une reconnaissance à une lieue de Zurich, et qu'il y était arrivé par la route d'Églisau, il méprisa l'autre qui était sûre, pour se jeter dans celle-ci ; il tomba dans les colonnes et les batteries françaises postées au revers du Hange Berg. Ses troupes se rompirent; une terreur panique les saisit. Là fut leur plus grande perte en prisonniers, artillerie, bagages, etc. Vous lirez dans mon numéro du 27 une relation toute neuve de cette action, rédigée sur un plan et des instructions authentiques. Partout les Russes ont montré la même ignorance dans leurs officiers. Ils ont pillé Zurich avant d'en sortir. Les paysans tuaient tous ceux qu'ils rencontraient, pour se venger de leurs déprédations habituelles.

« Souvarow eût été perdu sans ressource, si le colonel Clinton, Tinseau et Varicourt qui le conduisaient dans les abîmes des petits cantons, ne lui eussent fait abandonner sa folle résolution de pousser plus avant. On attribue à un très-grand capitaine qui habite la même ville que vous d'avoir dit : « Souvarow est de « caractère à avoir de grands avantages dans le com-« mencement de la campagne, et à se faire prendre ou « tuer, avant qu'elle s'achève. » L'horoscope n'a pas été loin de son accomplissement.

On pousse les hauts cris contre la *trahison* des Au-

trichiens, en attribuant les revers à la retraite de l'archiduc. Sans la justifier, il faut observer pourtant, que dans une ligue, le membre le plus important par ses forces, par sa proximité, et qui court le plus de dangers si la guerre tourne mal, devrait avoir voix prépondérante. La cour de Vienne avait exigé que les Russes fussent mis à sa disposition. On s'y est refusé pour suivre, sans elle, une opération de chevalerie qui devait conduire ces mêmes Russes à Paris. Alors la mésintelligence a éclaté, et chacun a suivi ses plans particuliers. A mon avis, il valait encore mieux se rendre à ceux de l'Autriche, que de braver le risque de son mécontentement. Nous n'avons pas l'esprit conciliant.»

A Londres, la défaite de Souvarow sous Zurich, et celle des Anglo-Russes en Hollande, firent succéder la consternation à l'ivresse des premières espérances, car les succès de la coalition en Italie avaient exalté toutes les têtes, surtout dans le monde des émigrés. « Quiconque, écrit Mallet du Pan, eût nié qu'en Hollande, en Suisse, en France, la généralité des habitants ne viendrait pas au-devant de leurs libérateurs, eût été affiché *jacobin*. Nos émigrés m'ont proclamé tel, pour avoir douté qu'ils seront à Paris au mois d'octobre. »

Cette dernière phrase fait allusion à une tempête que le terrible rédacteur du *Mercure britannique* attira sur sa tête, et dont il faut dire quelque chose ici.

Dès le commencement de son séjour en Angleterre, Mallet, nous l'avons déjà dit, avait tâché d'échapper aux tracasseries dont les émigrés se harcelaient mutuellement au grand dommage de leur

considération. Il avait dissipé leurs illusions sur le crédit qu'on supposait à ses conseils personnels auprès du gouvernement anglais. Toutefois, Monsieur ne s'était point rebuté, et avait développé à Mallet, dans une lettre que son étendue nous force de renvoyer à la fin des *Mémoires*, ses vues sur la situation de la France, du roi, et sur ce que les circonstances exigeaient du gouvernement anglais, qui, s'il voulait renverser le Directoire, devait commencer par reconnaître les droits de Louis XVIII, et lui donner des témoignages publics de considération et d'intérêt. Il revenait à l'éternelle idée combattue si souvent par l'homme qu'il avait l'air de consulter. « Ce n'est, déclarait-il, qu'en rentrant dans ses droits par la force des armes, que le roi pourra conserver l'autorité nécessaire pour gouverner un grand peuple, et assurer en même temps à tous les Français, le bienfait inestimable d'une bonne et sage constitution propre à faire le bonheur d'une longue suite de générations. Le souverain qui serait rétabli sur son trône par l'effet d'une transaction quelconque, recevant la loi au lieu de la donner, n'aurait et n'acquerrait jamais assez de puissance pour les imposer à des factions mal éteintes. Il faut, disait-il encore, que le gouvernement britannique, calculant noblement ses plus grands intérêts, remette entre les mains du roi de France une armée que les ennemis de l'humanité en ont arrachée pour troubler l'univers. C'est vers ce grand but que doivent tendre toutes les vues générales et particulières de ceux qui ont les moyens élémentaires suffisants pour y travailler. C'est à en démontrer l'importance, à en prouver la nécessité,

que doivent s'attacher des hommes à qui la nature a donné comme à-vous, monsieur, cette éloquence nerveuse qui prête à la justesse des idées une puissance incalculable. Parlez, tonnez, ne craignez pas d'en trop dire à un cabinet qui sait apprécier votre opinion. Il sent le danger qui le menace, il a les yeux ouverts à la vérité, mais il a besoin de secousse pour sortir de sa sphère habituelle et pour s'élever à la hauteur des circonstances où il se trouve placé. »

Ce qu'il y a surtout de remarquable dans cette lettre, c'est qu'elle répondait à une note où Mallet conseillait l'expectative. « On brûle d'agir, et j'ai conseillé l'inaction, je n'aurai pas fait fortune, pensait-il. » Du reste, Mallet se renferma dans ses précédents conseils, et les événements étant redevenus favorables à la fortune des princes, on le laissa tranquille; mais les royalistes emportés, les intrigants qui entretenaient avec soin leurs exagérations, surveillaient d'un œil jaloux et inquisiteur chaque opinion, chaque expression des écrits de Mallet, qui pouvait offrir un sens défavorable à l'ancien régime ou à des modifications constitutionnelles. Quelques-uns de ces *Marats à cocarde blanche*, comme il les avait une fois appelés, se faisaient une existence aisée des complots et des intrigues dont on leur confiait l'entreprise; comme des vues politiques plus saines auraient bientôt mis un terme à cette industrie fructueuse, ils criaient plus haut que personne, et persuadaient aux zélés royalistes qu'aucune circonstance ne pourrait déterminer les Bourbons à ployer le genou devant Baal; ils avaient en haine tout homme assez hardi pour oser élever un doute sur leur droit

exclusif à une influence politique. Pour son repos, Mallet eût mieux fait de ne jamais relever leurs attaques multipliées, mais il perdit patience et adressa à ces énergumènes une leçon qui ne lui fut jamais pardonnée. Voici à quelle occasion :

Dans l'été de 1799, au plus fort des espérances qu'avait excitées la défaite de l'armée française en Italie, les questions de constitution furent débattues dans les cercles d'émigrés avec plus de passion que jamais : on se croyait à la veille de rentrer en France avec le roi. Le roi avait-il autre chose à faire qu'à restaurer l'ancien régime purement et simplement? D'un autre côté, une gazette de Paris avait parlé d'un roi constitutionnel, que l'on se disposait à trouver dans le duc d'Orléans, prêt à accepter des conditions. Vers le même temps, Mallet avait reçu de son ami Portalis, deux lettres remplies de réflexions les plus fortes et les plus justes sur les véritables chances d'un établissement monarchique en France, sur l'esprit et la conduite que devrait déployer le roi. Ces deux lettres, l'une surtout, sont une admirable théorie du régime tout nouveau pour la France, que Louis XVIII, éclairé à la fin par tant de conseils et par les méditations de l'exil, adopta en partie, et entreprit sincèrement après 1815, de mener à bien pour le bonheur du royaume. Mallet du Pan, prévoyant que le sage auteur ne lui permettrait pas de les livrer à une publicité que lui-même jugeait intempestive [1], se hâta d'en faire parvenir des extraits sous les yeux du roi, sans lui nommer l'écrivain. Nous ne

[1] Il lui demanda l'autorisation de les faire imprimer, mais Portalis s'y refusa.

pensons pas qu'il y ait de l'indiscrétion à reproduire ici cette lettre si honorable pour l'esprit et le caractère de Portalis.

LETTRE DE PORTALIS A MALLET DU PAN.

Emckendorff, ce 11 août 1799.

«.... Mon cher Mallet, vous avez raison de vous plaindre des folies et des exagérations. Le plan militaire des cabinets ne sera utile ni à la France, ni à l'Europe s'il n'est dirigé par un plan politique. Il sera facile d'entrer en France après que l'on aura battu toutes les armées françaises. Mais entrer en France sans but et sans plan ou pour venir y faire une promenade à la prussienne, ce serait une erreur pire que la première.

« Il paraît, par ce que vous me dites, que les Russes se proposeraient de pénétrer sur le territoire français, même sans les Autrichiens si ceux-ci ne voulaient pas les suivre, qu'on présenterait au peuple le roi et les siens, et qu'on sonderait ainsi par forme d'épreuve tacite l'esprit national. On oublie donc qu'on ne réussit jamais par des démarches qui annoncent plus d'incertitude que de confiance, et qu'il ne faut point laisser vaguer les esprits, quand on ne peut les ramener qu'en les fixant. En se contentant de montrer le roi et les siens, on fait trop ou trop peu. Il est un milieu entre la politique du conquérant et l'hésitation du triomphateur qui a l'air de venir recevoir la loi lorsqu'il peut la donner.

« On n'a jamais vu ni connu de république en France. Il n'y a point de républicains. Tout le monde y est fatigué du régime révolutionnaire. La lassitude, qui termine toutes les révolutions, a ramené tous les

esprits et tous les cœurs à la monarchie. Je ne parle point des Jacobins qui ne sont qu'une poignée d'hommes que l'apparence même de la justice peut faire disparaître.

« On n'a pas besoin de procéder par des proclamations impératives pour rendre la nation française royaliste. Si de pareilles proclamations pouvaient être nécessaires elles seraient inutiles. Le choix d'un roi ne me paraît pas devoir être un objet de délibération, à moins qu'on n'en veuille faire un sujet de guerre civile. Quelques courtisans peuvent balancer entre telle personne ou telle autre. Mais la nation voit le roi sans jamais voir la personne. Je crois pouvoir dire que la masse est fatiguée de choisir et de délibérer.

« Mais s'il ne faut pas laisser les esprits dans l'incertitude, il ne faut pas non plus les jeter dans la crainte. Il ne faut pas que le roi se présente comme le chef d'un parti, mais comme le chef de la nation. Il faut qu'il respecte tout ce qui n'est que le résultat de la force des événements et des choses. Il est de la destinée de tous les empires d'éprouver d'une manière insensible ou d'une manière violente des changements et des modifications inévitables. Tout retour aveugle ou passionné à des institutions usées qui n'ont pu se soutenir elles-mêmes, compromettrait la sûreté de la nouvelle monarchie. Une nation naissante a besoin d'un instituteur, et il faut un libérateur à une nation vieillie et opprimée.

« L'équité de l'ancienne Rome confirma les jugements rendus par un esclave. La politique du nouveau roi ne doit pas détruire tout ce qui n'aurait été produit que par l'erreur ou par la force. Les choses mêmes qui doivent être rétablies ne doivent pas l'être par des lois

expresses, cela serait imprudent : ainsi, il faut s'en rapporter à la mémoire, au souvenir des hommes et à leurs habitudes qui sont encore moins effacées que l'on ne pense. La noblesse rétablie par une loi perdrait toute sa dignité et son antique lustre. Il est plus sage de supposer qu'elle n'a point été détruite et qu'elle ne pouvait l'être, parce qu'elle tient aux mœurs, au respect pour des vertus héréditaires et pour d'anciens services, et à toutes les choses qui d'après l'expression de Cicéron autorisaient même dans les républiques, ce que cet orateur appelait *jus imaginis*.

« Mais un libérateur doit donner des lois raisonnables et non des lois de passion ou de colère. Il faut nécessairement des institutions nationales pour remplacer celles qui ne sont plus. Il ne suffit pas à un roi d'avoir une cour, car ce sont les cours qui perdent les rois. Il faut une garantie pour la sûreté du trône et la liberté du peuple. Cette garantie ne doit pas être une constitution en un volume. L'inamovibilité des juges si nécessaire à la liberté individuelle du citoyen, et le concours d'une Assemblée délibérante pour les impôts et pour les lois, voilà tout ce qu'il doit y avoir de constitutionnel dans la législation. L'organisation de cette assemblée est ce qu'il y a de plus difficile et de plus délicat. Mais on a des modèles près de soi et qui ne demandent qu'à être modifiés d'après les circonstances locales. Ce qui est certain, c'est qu'il faut venir avec un plan fait qui serait adopté dans le premier moment qui sera celui de la lassitude, et qui ne le serait plus dans le second. Dans le premier moment les ambitieux se taisent, la masse seule se meut et compte : dans le second, la masse disparaît et les ambitieux ou les raisonneurs reprennent l'empire.

« Je me résume : si l'on entre, il faut qu'on le fasse avec la confiance de la force, avec la dignité de la raison. Il ne faut pas que l'on capitule comme avec des vaincus. On doit se réserver le langage de la protection plutôt que celui du commandement, mais ce langage ne doit être ni timide, ni incertain. On n'a rien à craindre de la nation dans l'instant où on vient la défendre contre ses oppresseurs ; mais il ne faut pas que l'on perde du temps. Il faut que l'on instruise et que l'on rassure, et qu'au lieu d'avoir l'air de soumettre la nation à un parti, on opère le grand effet de faire cesser tous les partis pour le bien général de la nation.

« Mais, mon cher Mallet, je m'aperçois que je politique trop. Je vous parle avec confiance et sous le sceau de l'amitié. Je hasarde mes observations et je vous en rends le juge. En général on a grand tort d'imprimer beaucoup sur ces matières ; si l'on veut que quelque chose réussisse, il faut que cela soit secret. Une révolution ne doit pas être publiée comme une brochure. Les émigrés parlent et écrivent beaucoup plus qu'ils ne devraient. »

DU MÊME.

23 septembre 1799.

« Je sais, mon cher Mallet, que je puis vous parler avec confiance et sous le sceau de l'amitié, sans craindre aucune indiscrétion. Puisque vous le désirez je continue ma dernière conversation avec vous.

« Si la révolution était à faire, je crois bien que personne n'en voudrait. On a trop fortement senti que presque toujours, il est plus dangereux de changer qu'il n'est incommode de souffrir. Mais il faut partir d'où

l'on est. Telles circonstances données, quel est le meilleur plan à suivre ? Voilà le problème de la politique.

« Le gouvernement ancien s'est plutôt écroulé qu'il n'a été détruit. Si les formes en paraissaient encore saines, l'esprit s'en était enfui. Il n'y avait plus qu'un vaste corps sans âme. La preuve en est dans tout ce qui s'est passé. Quand les institutions d'un État sont encore vivaces, il y a des guerres civiles sans révolution. Mais ici nous avons eu le triste spectacle d'une révolution sans guerre civile : cela nous donne la mesure de la corruption qui infectait toutes les classes ; il est arrivé ce qui était inévitable, ceux qui avaient quelque chose à conserver ont été des poltrons après avoir été des sots. Ceux qui n'avaient rien à perdre et tout à acquérir ont eu l'énergie et la constance que l'habitude des jouissances et des commodités de la vie ôtait aux classes supérieures de la société.

« Tout a été dissous, et ce qui est pire, la dissolution a été celle qui suit la mort, et non celle que peut produire une crise violente, et qui s'opère quelquefois en un corps plein de vie.

« En cet état, il ne s'agit pas uniquement de rétablir, il faut régénérer, il faut s'occuper des hommes encore plus que des choses et créer, pour ainsi dire, un nouveau peuple.

« Je conçois qu'il est plus aisé de dire : reprenons nos places ; mais ce qui est facile à dire est précisément ce qu'il y a de moins sage et de plus difficile à faire. Je parle de l'indépendance du roi qui seul peut garantir la liberté raisonnable de la nation. Je ne veux pas que le roi compose avec les factieux ou les ambitieux : il trouverait autant de systèmes que de têtes, mais je veux qu'il se rende l'arbitre suprême des circonstances, des

intérêts et des droits. Il doit beaucoup à la fidélité et au malheur de ceux qui n'ont pas séparé leur sort du sien. Mais il ne peut mieux s'acquitter envers eux qu'en ne leur donnant que ce qu'ils peuvent conserver avec sûreté.

« Ce serait une erreur de croire qu'il est contraire à la dignité du roi de ne pas rétablir toutes les institutions anciennes. La fierté des rois peut répugner à se trouver sous la dépendance de certains hommes. Mais leur sagesse les invite à ne pas méconnaître la dépendance des choses, dépendance à laquelle aucune puissance humaine ne peut se soustraire. L'art de gouverner n'est point une théorie métaphysique et absolue. Cet art est subordonné aux changements qui arrivent chez un peuple et à la situation dans laquelle il se trouve. Il est un mot de saint Augustin, qui ne paraît que religieux, et qui me semble à moi profondément politique. Celui, dit ce Père, qui vous a créé sans vous, ne peut vous sauver sans vous, *qui creavit te sine te, non potest salvare te sine te.* Je ne prescris à la toute-puissance royale d'autres limites que celles que s'est prescrites la toute-puissance divine.

« Tous les mécontents en France ne sont pas royalistes, et la plupart des royalistes peuvent être rendus mécontents si on a l'air de les distribuer en des classes plus ou moins favorables. Je vous parle sur tout cela avec d'autant plus de franchise que je dois aux circonstances d'être plus désintéressé. Je ne dis point la sagesse, mais le hasard du moins a fait que je n'ai appartenu à aucun parti et qu'en conséquence j'ai toujours été mieux placé pour bien voir et bien juger ; je n'ai point émigré et je n'ai jamais approuvé l'émigration, parce que j'ai toujours cru qu'il était absurde de quitter la France dans

l'espoir de la sauver et de se mettre dans la servitude des étrangers pour prévenir ou pour terminer une querelle nationale. D'autre part je n'ai pas voulu me mêler des changements et des réformes projetés par les premiers révolutionnaires, parce que je me suis aperçu qu'on voulait former un nouveau ciel et une nouvelle terre et qu'on avait l'ambition de faire un peuple de philosophes lorsqu'on n'eût dû s'occuper qu'à faire un peuple d'heureux. J'ai vécu dans la solitude et dans les cachots ; j'ai dit alors et je dis encore : *obliviscor eos, obliviscendus et illis*. Mais je ne suis pas devenu injuste; les sujets qui se sont montrés plus fidèles ne doivent point mépriser ceux qui n'ont pas suivi les mêmes voies : je ne parle pas de ceux d'entre eux qui, vivant des abus, n'avaient aucun intérêt à les réformer, mais de ceux même qui ont été fidèles par devoir et par principes, je leur dirai : voulez-vous être utiles, soyez indulgents : le gros des hommes n'est jamais avant l'expérience ce qu'il ne peut devenir que par elle. Tous les hommes ont des passions, ils n'ont pas le droit de se plaindre de celles des autres. Mais s'ils ont quelque influence, ils doivent s'attacher à les bien diriger. Quel est l'individu dans cette révolution qui n'ait quelque reproche à se faire? Quand en 1789 le mouvement a commencé en France, on a eu le tort d'avoir pour une poignée de raisonneurs et de mutins les ménagements qu'on aurait eus pour la faction la plus redoutable. Mais aujourd'hui on aurait tort de traiter les factions révolutionnaires qui se sont formées aussi légèrement que l'on pourrait traiter une poignée de mutins. Si l'on menace, si l'on annonce des distinctions humiliantes, on fait un mal incalculable. Ce n'est pas le courage que je redoute dans les factieux, c'est la peur. Car elle peut

leur donner le courage du désespoir. On aime mieux être opprimé qu'avili.

« J'ajoute que la masse du peuple ne remuera pas, que l'on ne pourra avoir pour auxiliaires utiles que les hommes qui se sont jetés dans les armées et dans les partis que la révolution a mécontentés et qu'elle accable. Je crois sans hésiter que les esprits sont disposés de manière à favoriser le rétablissement de la monarchie, pourvu qu'on sache annoncer que l'on ne vient pas faire des esclaves mais abolir toute tyrannie, et que l'on s'environne d'hommes qui n'aient aucun intérêt à des vengeances et qui, oubliant leurs maux particuliers, ne se dévouent qu'au salut public. Il ne faut pas que l'on laisse le temps à l'ergotisation ou aux spéculations ambitieuses ; il faut que l'on parle sans incertitude, et que le plan qui sera proposé soit un plan national et impartial, un plan convenable aux circonstances actuelles, un plan qui garantisse à tous les Français que leur roi l'a formé sans acception de personnes et avec une indépendance entière. »

Le maréchal de Castries, en recevant ces extraits, répondit à Mallet : « J'ai peu vu de lettres mieux écrites et mieux pensées, monsieur, que celle dont vous m'envoyez l'extrait, je les croirais de vous, si vous ne me disiez le contraire : je me crois obligé de les transmettre à Sa Majesté, puisque vous me laissez le maître d'en disposer. »

Ces lettres frappèrent en effet Louis XVIII, et c'est à son instigation ou du moins avec son approbation, que Malouet adressa au *Mercure* une lettre, où après avoir conseillé un *gouvernement légal*, une monarchie tempérée, comme le meilleur moyen de décom-

poser la puissance révolutionnaire, il se rendait garant que telle était la pensée de Louis XVIII, certitude qui dispensait de demander pour le moment des engagements explicites. « Vous savez comme moi, monsieur, disait Malouet, et avec la même certitude qu'indépendamment du caractère sage et doux de Louis XVIII, son expérience, ses lumières dont personne ne conteste l'étendue, son éloignement pour l'autorité arbitraire, lui en font apercevoir le danger et l'insuffisance dans la disposition actuelle des esprits [1]. »

C'était à la demande expresse de Louis XVIII, que Mallet avait inséré cette lettre : le roi et le maréchal de Castries y attachaient une grande importance; mais c'est sur le pauvre Malouet que l'orage tomba; attaqué avec fureur, il fut traité comme un traître et un apostat. Peltier, entre autres, écrivain habile, mais sans principes, se signala dans *l'Ambigu*, journal périodique qu'il rédigeait à Londres, par la violence de ses invectives. Alors, Mallet du Pan, qui voulait répondre à la lettre de son ami Malouet, pour faire sentir l'inconvénient de ces sortes de déclarations publiques, lesquelles devaient être, selon lui, réservées au roi de France lui-même, commença son article par ces vives paroles :

« Quelqu'un s'avise-t-il de proclamer l'indulgence, la clémence, la justice du roi, son aversion pour le pouvoir arbitraire, son discernement sur ce que les opinions de son siècle renferment d'erreurs à repousser, ou de connaissances à ménager, des cris s'élèvent pour

[1] *Mercure britannique*, t. III, p. 485, n° 23.

contredire cet éloge, pour en diffamer l'objet, et apprendre à la France que les vertus du roi sont autant de chimères.

« Tout parti, même le plus respectable, a ses convulsionnaires ; touche-t-on la plus imperceptible de leurs fibres, ils assurent qu'on les égorge. On leur parle de *gouvernement légal!* Ils ne veulent ni légalité, ni gouvernement. L'art d'administrer les sociétés humaines se réduit pour eux à pendre, à sabrer, à dompter les volontés sans se soumettre à aucune autre règle que celle de leurs caprices, à ne souffrir de lois que celles qui mettent les peuples sous leur dépendance sans leur en imposer aucune, et à mépriser toute restauration qui terminerait les malheurs de la France et les périls de l'Europe, à moins qu'elle ne rendît à une poignée de privilégiés, le droit de disposer à leur gré et exclusivement du monarque et de la monarchie.

« Ces bonnets rouges déguisés ont, à l'exemple des Jacobins, leurs formules, leur régime de terreur, et jusqu'à leur *Père Duchesne*. Quelque éclatant, néanmoins, que puisse être le *crescendo* de leurs clameurs lorsqu'ils voient le sens commun approcher du Capitole, il faut désabuser les Français de l'intérieur et les étrangers qui pourraient juger des intentions du roi de France, des vrais royalistes, de la majorité immense des émigrés, sur l'effervescence de quelques individus isolés pour qui la révolution est encore et sera toujours une révolte de faubourgs.

« Quelles que puissent être les résolutions de Louis XVIII, tout Français loyal devra s'y soumettre : en attendant qu'elles soient constatées, c'est honorer peu ce prince et le mal servir, que lui refuser les qualités et les principes propres à lui ramener le cœur de ses

sujets. Roi de vingt millions de Français tout autant qu'il l'est de la partie d'entre eux qui a partagé son exil et la gloire de son adversité, il ne sacrifiera sans doute que les intérêts coupables et abusifs, et respectera tous les droits légitimes. »

Cette leçon, et surtout le *Père Duchesne*, soulevèrent un orage formidable dans les salons du pur royalisme, et Peltier devint dès lors un ennemi acharné et irréconciliable de Mallet : il lança contre lui et Malouet, une brochure qui avait tous les caractères d'un manifeste. Laissons Mallet lui-même raconter l'incident à M. de Sainte-Aldegonde :

« Vous aurez lu dans mes deux premiers numéros une lettre de Malouet, approuvée du roi, et dont M. le maréchal de Castries m'avait demandé la publication avec insistance. Cette lettre excita une tempête parmi ces émigrés : vous aurez vu mes observations à ce sujet. Quoique la masse des Français l'eût approuvée, les Jacobins du parti ne se tinrent pas pour battus : il n'est aucun genre d'atrocités qui nous ait été épargné : le roi même, et le maréchal titré par eux de patriote, ne furent pas plus ménagés. Enfin, ils firent rédiger par Peltier un libelle insipide et grossier, qui fut lu en grand comité, chez M. de Barentin, et ensuite chez l'agent royal Dutheil, avec les frères et amis. Deux autres écrits de la même force et du même ton se succédèrent. Les papiers anglais de tout parti exprimèrent l'indignation générale ; elle fut à tel point que l'évêque d'Arras engagea Monsieur à témoigner la sienne, et à imposer silence à tous ces forcenés. Pendant ce vacarme, dont je ne m'inquiétais pas, arrive chez moi un message de Monsieur, avec invitation de me rendre chez lui tel

jour et telle heure. Malouet, de son côté, avait reçu le même appointement. Cette audience se passa en présence de l'évêque d'Arras, du comte d'Escars et de l'agent Duthcil, qui eut la mortification d'être témoin de l'accueil que je reçus. Vous pouvez croire qu'il n'y manqua rien; Monsieur me rappela avec beaucoup de grâce les rapports que nous avions eus, causa seul avec moi vingt minutes dans le cabinet et se piqua, ainsi que son chancelier, de m'applaudir autant qu'il blâmait l'effervescence de la clique présidée par le comte de Vaudreuil. Je leur répondis que, pour mon compte, j'étais souverainement blasé et indifférent sur les gentillesses de ce genre; mais que je les priais de considérer l'effet que feraient en France ces publications d'écervelés, et l'opinion que prendraient de leur sûreté, sous le roi, tous ceux qui avaient quelques torts à se reprocher, en voyant que pas même Malouet et moi ne pouvions trouver grâce. Toutes ces vérités et bien d'autres furent prises à merveille; on tomba d'accord de tout : à la fin c'était moi qui me trouvais l'aristocrate le plus entier. J'ignore ce qu'il peut y avoir eu de sincérité dans cette entrevue, je ne le cherche ni ne m'en soucie; mais certes, la démarche du prince honore son jugement : elle a produit un bon effet : il m'a parlé avec raison et amabilité.

« Voilà, mon cher comte, la relation fidèle de cette grande aventure, qui a absorbé quinze jours le babil de nos sociétés françaises. On a lavé la tête aux libellistes qui recommenceront à la première occasion, c'est-à-dire au premier écu qu'on leur donnera. Vous deviez être le premier confident de ce narré; mais depuis quinze jours, les promenades, le goût du *far niente* et la dissipation champêtre m'ont empêché de prendre la plume. »

Bien que justement satisfait de la démarche courtoise du prince, Mallet n'y attachait pas une grande importance. Il avait eu peine à quitter la campagne où il prenait alors quelques jours de repos, pour se rendre auprès de Monsieur. Au premier avis que lui en avait donné son fils, il avait répondu : « Je suis ici en dehors du tournoi des passions politiques, en paix avec tout ce qui m'entoure. Je suis délivré de ma toux et de mon irritation, et je ne saurais abandonner ces avantages, dont je ne puis jouir que peu de jours. Vous devez donc m'excuser auprès de Monsieur, jusqu'à mon retour. »

En répondant à la lettre de Mallet, M. de Sainte-Aldegonde fit à propos de l'entrevue de son ami avec Monsieur une réflexion qui est à remarquer : « L'hommage éclatant que vous a rendu Monsieur, était aussi juste que mérité, mais je vous suis trop attaché pour ne pas vous dire avec franchise, que cet hommage, auquel votre sagesse ne met pas plus de prix qu'il ne vaut, est un hommage forcé et de circonstance, enlevé par l'opinion des gens sensés et bien pensants, conseillé par l'évêque d'Arras, et dont certainement vous ne serez point la dupe. On vous cajolera bien autrement cet hiver, lorsqu'on aura la certitude que les alliés ne pourront pas pénétrer en France cette année : vous serez alors consulté et même en faveur, mais au premier petit succès on ne daignera plus vous regarder. Les princes resteront ce qu'ils sont : ils n'emploieront jamais que des espèces, et Monsieur, malgré ses grâces et son affabilité, ne changera pas plus que les autres. »

En mettant fin à cet incident de la lettre Malouet,

le rédacteur du *Mercure*, dit, dans son numéro d'août : « Après tout, que sont toutes ces choses pour moi, sinon des affaires d'opinion et le désir de voir la justice et l'humanité triompher ; je n'attends d'autre avantage du retour du roi, que de voir cette forme de gouvernement succéder à la république, je n'en éprouverai ni bien ni mal. » — « En effet, les pensées de mon père, nous dit M. L. Mallet, s'étaient familiarisées avec la perspective de ne jamais retourner en France, et s'il avait vécu jusqu'en 1814, il aurait été finir ses jours à Genève. »

Avant de terminer ce chapitre, revenons à d'autres exilés dont les lettres venaient quelquefois consoler Mallet du Pan de la déraison des royalistes tracassiers de Londres. MM. Portalis et Quatremère de Quincy, restés en Allemagne, écrivaient souvent à leur ami de Fribourg. Dans leur retraite, ces hommes judicieux observaient attentivement l'Allemagne. Alors, comme aujourd'hui, ce pays avait ses métaphysiciens politiques, des admirateurs systématiques et fanatiques de l'*idée révolutionnaire*, et les plus honnêtes gens du monde, parmi ses hommes illustres, entretenaient encore sur la révolution française des illusions, que les réalités dissipaient lentement. Nos exilés échappés à la *Liberté* qu'ils avaient vue de près et dans l'exercice le plus violent de sa tyrannie, retrouvaient avec étonnement au milieu de petites populations retirées, encore étrangères au mal de France, d'abstraites sympathies dont ils jugeaient à leur valeur le principe et l'application. A cet égard comme à d'autres, les lettres suivantes offrent de l'intérêt.

LETTRE DE M. DE PORTALIS A MALLET DU PAN.

Emckendorff, 9 avril 1798.

« Mon cher Mallet, nous voici arrivés au lieu de notre destination, mais ce n'est pas sans peine. Vous avez su que nous avions versé deux fois dans un jour. Quelques journées après nous avons versé deux fois dans une heure, aux approches de Cassel nous avons versé une cinquième fois, et pour le coup nous nous sommes débarrassés de notre voiture, qui n'avait pu jusque-là se débarrasser de nous. Le reste de notre route a été très-heureux[1]. Nous avons été accueillis comme l'annonçaient les procédés qui nous ont appelés. Nous vivons dans une société grave mais douce. Nous avons rencontré de l'instruction et des vertus.

« L'affaire de la Suisse a fait ici la plus grande sensation ; mais tout se réduit à des regrets; on sait plaindre, mais non pas secourir : partout on rencontre cette philosophie corrosive qui dévore jusqu'aux os, il faut nécessairement que tout change puisque rien ne peut plus subsister. Quelqu'un me disait l'autre jour très-ingénieusement, que le 18 fructidor de la France pourrait bien être le 10 août de l'Europe. La contrée que j'habite actuellement est paisible ; mais si elle cessait de l'être, j'irais certainement vous joindre. Je n'oublierai jamais les sentiments que vous m'avez inspirés, vous

[1] Portalis le fils, décrivant ces accidents à son ami, M. Louis Mallet, lui disait : « Nous avons tout brisé, et nous avons éprouvé cet accident que l'abbé Delille met au nombre des plus grandes calamités : nous avons brisé notre voiture à égale distance des deux stations. Nous avons vivement regretté dans cet instant son petit cabriolet de carton de Paris, dont il nous vantait si énergiquement la légèreté, et que l'on pouvait appeler un cabriolet de poche. »

êtes un de ces hommes rares que l'on ne peut apprécier sans avoir meilleure opinion de soi. »

DU MÊME.

Emckendorff, 24 juin 1798.

« Vous voilà donc dans la véritable patrie de la liberté; vous avez raison de dire qu'on ne voit ailleurs qu'irrésolution dans ceux qui gouvernent, et tendance à l'anarchie dans ceux qui sont gouvernés. Le nord n'est pourtant pas près d'une révolution; les idées philosophiques sont reléguées dans les universités, elles ne se répandent pas dans le peuple. Je vois ici un singulier phénomène : plusieurs ministres de la religion prêchent l'incrédulité en chaire, les fidèles désertent alors la paroisse, ou obligent le ministre à retourner chez lui prendre les livres qu'il avait coutume de leur lire dans les jours de solennité; le gouvernement n'ose rien, mais il est suffisamment défendu par l'inertie des esprits et par les anciennes habitudes de la société.

« Vous aurez su la nouvelle révolution de Hollande, c'est celle du 18 fructidor faite à l'envers. Quel sera le terme de tous ces mouvement qui agitent l'Europe ? Je ne vois qu'un océan sans rivage; les passions ont pris l'empire que les préjugés avaient perdu. Mais les préjugés ont un cercle circonscrit dans lequel on peut suivre leurs effets, tandis que les passions subtilisées par le raisonnement ne connaissent ni limites ni circonférence.

« Ce doit être un beau spectacle que celui de l'Angleterre. Cette nation prouve que l'on peut avoir des lumières sans en abuser, et que l'esprit public qui rallie, vaut mieux que l'esprit philosophique qui isole.

« Personne ne pourra mieux que vous peindre les

causes qui ont amené la révolution helvétique, les violences qui l'ont consommée et les faits qui l'ont suivie : c'est là vraiment que le gouvernement s'est dissous malgré le peuple, et que la force du peuple n'a pu se défendre contre la corruption du gouvernement ; dans moins de deux mois, j'ai vu les institutions de la Suisse dans leur entier, et leur disparition subite.

« Il n'y a rien de nouveau en France. On y danse, on y souffre, on y vit du jour au jour, et la lecture des journaux y est la seule occupation essentielle. Pour moi, mon cher Mallet, je vis tranquille dans ma retraite avec les hôtes respectables qui m'ont donné l'hospitalité : la contrée est agréable ; à côté de la maison que nous habitons, nous avons un beau lac et une belle forêt, l'art y procure tous les fruits que la nature refuse, les mœurs du pays sont douces, il y a beaucoup d'instruction dans les hautes classes de la société, et l'on trouve encore chez elles des principes religieux que l'on n'y soupçonnerait pas ; chaque seigneur rend, avec une sage mesure, la liberté à ses vassaux ; il les rend propriétaires, il leur fait du bien sans commotion et il cherche à leur inspirer, non l'amour du changement, mais celui du travail et de l'industrie. C'est une chose assez piquante que de voir proprement la nature humaine renaître et sortir du chaos de la servitude féodale.

« Je suis bien content que la santé de Mme Mallet soit rétablie, je vous prie de lui offrir mes hommages, et de ne pas m'oublier auprès de votre aimable fils. Je vous prie de m'envoyer un exemplaire de votre *Révolution helvétique* dès que cet intéressant ouvrage paraîtra. Mes hôtes, qui savent tout ce que vous valez, l'attendent avec impatience. Mon jeune compagnon partage tous mes sentiments pour vous, etc., etc. »

DU MÊME.

22 mai 1799.

« Mon cher ami, il serait injuste de vous reprocher votre silence, je connais trop les occupations qui les justifient. Les succès des Autrichiens paraissent rendre un peu d'énergie aux Allemands. Votre *Mercure* a une grande influence sur l'opinion, et quelques hommes comme vous déracineraient les fausses idées qui désolent le monde. Les professeurs allemands ont quelques échecs : un d'entre eux, qui enseigne hautement l'athéisme, vient de recevoir sa démission : c'est le célèbre Fichte, professeur à l'université d'Iéna. Ce sophiste disait que si la philosophie de Kant était la philosophie moderne, la sienne était la plus moderne de toutes les philosophies. Vous voyez que les générations de ces prétendus philosophes se succèdent assez rapidement. L'histoire de Fichte occupe tous les écrivains d'Allemagne. C'est une chose plaisante de voir des écrivains, d'ailleurs distingués, se battre pour des abstractions ou pour des logogriphes; ce qu'il y a de plus étonnant, c'est de voir le public prendre part à des disputes qu'il n'entend pas. On parlait jadis de la foi du charbonnier, je crains bien qu'on ne puisse parler aujourd'hui de la philosophie du charbonnier.

« Fichte dit à Kant : Vous avez pu briller quelques instants, mais vous n'y comprenez rien : c'est moi qui ai trouvé le fin mot. Il me semble entendre ces deux fous, dont l'un disait à l'autre : « Tu te prétends Dieu le fils; mais si cela était, moi, qui suis Dieu le père, n'en saurais-je pas quelque chose? » Mais c'est trop vous amuser de ces bagatelles philosophiques. Je ne vous en aurais pas parlé, si dans ce moment elles n'oc-

cupaient tous les gouvernements et tous les écrivains d'Allemagne.

« Les Autrichiens ne bougent plus sur le Rhin, ils paraissent ne s'occuper que de l'Italie; cependant le mal n'est pas là. On assure que la Prusse demande l'indépendance de la Hollande; si cela était, j'entreverrais dans une pareille conduite le rayon précurseur d'un plan politique. Je voudrais que les Autrichiens s'occupassent de la Suisse, sans laquelle l'Italie même ne peut jamais leur appartenir avec sûreté.

« Les journaux annoncent que Rewbell est sorti du Directoire; je serais bien étonné cette fois-ci que les pentarques n'eussent pas fait leur triage sérieusement.

« L'horrible assassinat des ministres français à Rastadt est encore un problème, d'après les diverses circonstances qu'on en raconte; je ne crois pas aisément à un crime, et surtout à un crime gratuit, et qui ne pourrait être utile qu'au gouvernement même contre lequel on l'aurait commis; mais je voudrais que la vérité fût éclaircie.

« Je n'ai pas vu Quatremère, il est à quinze lieues loin de moi, et la saison rigoureuse qui continue à la suite d'un éternel hiver n'invite guère à des voyages. D'après ce que j'entends, Quatremère pourra bien se fixer dans ce pays-ci. Le gouvernement y est doux, et l'on paraît plutôt y être gouverné par les choses que par les hommes. On attribue ce bonheur au caractère du prince royal, et au bon choix qu'il a fait de ses ministres.

« A propos de l'affaire de Rastadt, on avait résolu de faire prendre le deuil à l'armée. On mande que cette mesure y a produit du mécontentement et que tous les soldats disaient hautement : « On nous fait périr par

milliers et personne ne parle de nous, et on veut faire tant de bruit pour deux misérables avocats. Adieu, etc.»

LETTRE DE QUATREMÈRE DE QUINCY A MALLET DU PAN.

Eutin en Holstein, 18 août 1799.

« Vous voulez, monsieur, que je continue de vous écrire, quoique ma position présente et l'éloignement où je suis de tous les mouvements actuels, ne puissent vous offrir, de ma part, qu'une bien stérile correspondance. J'userai de votre permission : ce commerce m'est trop avantageux pour que je le néglige. Malheureusement j'ai peu de chose à vous envoyer en retour. Je suis charmé que vous trouviez encore honorable l'état de retraite où je languis. Jeté hors de France de la manière la plus brusque, je n'avais rien concerté d'avance avec le très-petit nombre d'amis que je pouvais avoir alors, sur le choix des connaissances que je pouvais trouver en dehors, et sur les moyens d'y rendre mon existence profitable à la bonne cause et utile, soit aux autres, soit à moi-même. Vous savez que j'allais droit en Angleterre lorsque les glaces de cet hiver m'en ont fermé la route pendant quatre à cinq mois. Dumas, dont je vous ai parlé, s'est offert à moi dans ce pays, et m'a procuré dans cette petite ville deux connaissances, les seules que j'y cultive et les seules qui pouvaient m'y retenir.

« Une surtout, celle du comte F. de Stolberg, est selon mon cœur et entièrement selon mon goût. J'ai, en effet, contracté dans cette exécrable lice révolutionnaire ce malheureux esprit de parti, qui mesure sa haine ou son amitié envers les autres, sur le plus ou moins de conformité de leur opinion politique avec la sienne. Or, le comte Frédéric de Stolberg, littérateur estimé, poëte

célèbre, homme de génie, homme vertueux, homme religieux, est encore le plus antirévolutionnaire français que j'aie connu, et vous savez que cette espèce n'est pas très-commune, surtout en basse Saxe, surtout en Danemark.

« Mille fois j'ai eu la tentation d'écrire contre ce stupide engouement de cette partie de l'Allemagne pour une révolution qu'ils n'entendent pas plus aujourd'hui que le premier jour (car je ne parle pas de ceux qui l'entendent et de ceux qui la prônent encore); mais j'ai toujours été retenu par l'état précaire où je me trouve ici, et par l'éloignement où je suis des ressources d'une grande ville, ressources nécessaires pour rendre utile un tel projet. Je suis toujours indigné de voir que, sur dix journaux, il y en ait au moins huit, dans ce pays, qui écrivent sous la dictée du Directoire français. Vous avez déjà, monsieur, dans quelques-uns de vos numéros, attaqué ces singes révolutionnaires. Ne les oubliez pas, je vous prie, lorsque vous en trouverez l'occasion. L'Allemagne, du moins celle que je connais, ou que je puis apercevoir de la très-petite lucarne où je suis placé, était bien plus gangrenée qu'on ne pourrait le croire, et la philosophie scolastique plus sûrement pestilentielle encore que le philosophisme mondain et léger de la France [1].

[1] Voyez n° 17 du *Mercure britannique*, le jugement et la traduction d'un écrit de M. de Gentz alors conseiller de guerre à Berlin, qui après s'être fait le traducteur des ouvrages de Burke et de Mallet du Pan sur la révolution française publiait maintenant dans le *Journal historique* des essais historiques et politiques où, dit Mallet, l'on admire la profondeur des idées et l'énergie de l'expression. La réflexion suivante de l'écrivain allemand et celle qu'y ajoute le *Rédacteur du Mercure* sont à recueillir :

« Les enthousiastes de la révolution cherchent au contraire à placer dans l'ombre les flétrissures qui l'ont souillée depuis son berceau et voudraient la faire passer pour le produit immaculé de la raison humaine

« Mais lorsque vous traiterez ces sujets, monsieur, je vous le recommande pour le succès même de votre cure, n'oubliez pas de faire toujours des restrictions en faveur des vrais philosophes et de la saine philosophie de l'Allemagne ; j'ai observé que le genre des philosophes est encore plus irritable que le *genus irritabile vatum*.

« Vous pouvez compter au nombre des vrais philosophes Jacobi, dont j'apprends de plus en plus à estimer l'opinion et à aimer le caractère. Je ne dissimulerai pas qu'il n'ait été un peu entiché de la manie des constitutionnels de 1791. C'est bien un peu, je crois, sous ce rapport que Dumas fit sa connaissance et conquit son amitié; c'est, je crois, même un peu à ce titre qu'il me fit partager cette connaissance. Mon opinion très-décidée contre cette niaise hypocrisie parut d'abord trancher avec les habitudes de cette maison; mais rien au monde ne saurait plus aujourd'hui me faire reprendre ce masque : je continuai donc mon allure un peu contrariante. Dumas qui, lorsqu'il vient dans cette ville loge chez Jacobi, me fournit plus d'une fois l'occasion de plaisanter ou de décrire cette secte, à laquelle il ne manque que des sectateurs. J'ai toujours observé que le résultat de ces discussions avait constamment tourné à mon avantage, et que Jacobi ne m'en témoignait que plus d'amitié après. Au fond, ses opinions sont excellentes,

dans son état de développement graduel. Cette dernière solution a l'avantage d'être vague et d'offrir une idée imposante.

« Ceux des Allemands qui admirent la révolution, se servent volontiers de cette manière de l'expliquer, et néanmoins ils ne veulent pas convenir que le progrès des lumières puisse causer des révolutions. La contradiction est palpable. Si le progrès des lumières avait suffi en France pour opérer un bouleversement, on ne voit pas pourquoi il n'aurait pas la même vertu dans d'autres pays. »

et pour être plus prononcé il ne lui manque que d'être un peu moins bon. Mais quel bon défaut !

« Vous me donnez, monsieur, des nouvelles de Barthélemy et de Villot. Si vous avez l'occasion de les voir, rappelez à leur souvenir un collègue qui a pris bien de la part à leurs souffrances, et qui se réjouit bien sincèrement de les voir au port. Vous connaissez mieux que moi Barthélemy, que sa courte apparition sur le théâtre public de la révolution ne m'a pas permis de fréquenter beaucoup. Dumas se flatte d'avoir en lui un constitutionnel de plus. Il le guette à Hambourg, et cherche à s'en assurer. Je ne sais ce qu'il faut croire de ses espérances. Vous avez dû voir que dans le drame de Ramel on avait eu soin de classer Barthélemy et de le grouper avec ces ingénieux *anciens*, c'est-à-dire membres du conseil des Anciens, qui demandent justice à l'injustice elle-même et attendent des juges de leurs bourreaux. Barthélemy ne me semble pas cependant avoir été jusqu'au bout fidèle à ce sublime parti, et la fuite inconstitutionnelle de Synamari me semble devoir lui faire perdre un peu de considération dans la secte. Quant à Villot, je le connais beaucoup plus : il est brave, franc, actif, habile, et son opinion m'a paru très-sûre.

« J'emploie mon temps à quelques ouvrages dont j'espérerais tirer parti, si la crise se prolongeait et si son dénoûment devait s'ajourner indéfiniment. Ce serait alors en Angleterre que je voudrais en aller recueillir le fruit, et alors je compterais toujours sur votre obligeance pour me faciliter les moyens d'y entrer. »

En retraçant le tableau de ces temps désastreux, où tant de sentiments et d'intérêts étaient froissés, il y a quelque douceur à s'arrêter un moment sur ces

amitiés précieuses, et ces sentiments d'attachement et d'estime réciproque entre des hommes distingués, des esprits philosophiques, qui sans rapports antécédents et jetés par le flot de la révolution sur les rives étrangères, s'étaient reconnus dignes les uns des autres.

CHAPITRE SEIZIÈME.

(1799-1800.)

Retour de Bonaparte. — Le 18 brumaire. — Le *Mercure britannique* et la correspondance de Mallet sur ces événements. — Le duc d'Orléans (Louis-Philippe) à Londres. — Opinion de Mallet sur ce prince. — La santé de Mallet s'altère. — Ses inquiétudes. — Lettre à M. Wickham. — Il est obligé de suspendre la rédaction du *Mercure*. — Sa mort à Richmond. — Résumé. — Caractère privé de Mallet du Pan.

Toute l'effervescence qu'avaient excitée parmi les émigrés les victoires de l'archiduc et de Souvarow, se calma lorsqu'on apprit le désastreux dénoûment de la campagne, en Suisse et dans le Nord-Hollande. Cependant les espérances reprirent de plus fort à la nouvelle de ce qui se passait en Égypte où l'expédition française venait, disait-on, d'être abandonnée honteusement par son chef, et à Paris, où le Directoire en proie à une révolution intestine, et en haine à l'opinion publique, était évidemment à la veille de succomber. Barras faisait déjà son marché avec Louis XVIII, lorsque la face des affaires changeant tout à coup, la révolution, au lieu de sombrer, trouva un port en sacrifiant la république. Le 9 octobre, Bonaparte débarqua à Fréjus. Partout en Europe, on tenait ce héros naguère si brillant pour évanoui de la scène; les correspondances des officiers, interceptées par les croisières anglaises, avaient révélé dans l'armée d'Afrique, un grand res-

sentiment contre le chef de l'entreprise; son étoile était éclipsée, et sa gloire semblait disparue avec son personnage.

La conduite de Bonaparte, au seul point de vue d'où il était alors permis de la juger, était injustifiable; son départ pour la France n'était que la fuite d'un général défait et sans génie, l'abandon de son armée une lâcheté qui le perdait à jamais. Mallet se trompa comme tout le monde et les espérances assez légitimes que lui donnaient les discordes et les fautes du Directoire, servaient à déjouer sa clairvoyance habituelle. Il crut que le général malheureux était allé dans quelque retraite cacher sa mauvaise fortune, et dérober sa personne à la haine de ce Directoire qu'il avait fait trembler. Son apparition subite lui ouvrit les yeux. Plusieurs émigrés se trouvaient chez lui, un soir, lorsqu'on apporta la nouvelle du retour de Bonaparte en France. La compagnie traita la chose comme absolument insignifiante, on en parla légèrement; Mallet seul devint sérieux et déclara qu'à ses yeux, l'événement était d'une immense portée pour la France et pour l'Europe entière.

Le 18 brumaire et ses suites vinrent bientôt prouver qu'il avait vu juste, et le *Mercure britannique*, en racontant et en jugeant cette révolution dans la révolution, attesta une dernière fois la sagacité profonde de l'historien philosophe, dont les circonstances avaient fait un publiciste. Tout ce que Mallet a écrit alors sur Bonaparte et ses destinées est digne d'être relu : nous ne reproduirons ici que les passages les plus remarquables.

L'écrivain des *Considérations* avait bien le droit de faire remarquer avant tout, et il n'y a pas manqué, à quel port la révolution et la liberté abordaient après dix années de crimes et de calamités subis par la nation française.

« *Gladiorum impunitate, jus vi obrutum, potentiorque habitus prior, discordiaque civium antea conditionibus sanari solitæ, ferro dijudicatæ.* Ces paroles d'un historien romain comprennent l'histoire de la France, depuis qu'elle s'est avisée de proclamer l'autorité des lumières et des lois. Soit que l'impétuosité du caractère national ne lui permette pas d'attendre l'effet trop lent des ressorts moraux et politiques, soit que l'esprit et la violence des factions soient incompatibles avec tout moyen de conquérir l'ascendant autrement que par assaut, soit enfin que le génie de la révolution et de ses acteurs ramène sans cesse les complots et les coups de main pour résoudre les différends, la force a été constamment seule législatrice dans cette arène de gladiateurs républicains. Quiconque a voulu faire le mal, ou tenté de faire le bien, s'est vu réduit à dénombrer le nombre des mousquets sur lesquels il pouvait compter; car le peuple, lassé des combattants et des combats, se regarde depuis longtemps comme l'enjeu de la partie, et non point comme son intéressé.

« Ainsi, la république et la liberté n'ont été que des mensonges et des profanations. Si les auteurs et les coadjuteurs des journées du 9 et du 10, qui l'ont démontré par de beaux discours et proclamé dans leurs manifestes, avaient eu l'humanité d'accélérer cette démonstration, deux générations étaient épargnées, des millions de citoyens conservés à leur patrie et à leurs familles,

l'Europe et la France préservées d'une guerre aussi affreuse par sa cause que par ses effets; les perturbateurs, les factieux, les fanatiques, les scélérats de tous pays ne se fussent point levés en masse pour servir et pour imiter cette génération aujourd'hui publiquement condamnée par ses admirateurs, ces institutions sublimes qu'on appelle aujourd'hui une œuvre de ténèbres, de folie et d'ignorance; cette succession d'iniquités, de brigandages, de supplices et de forfaits, à qui une révolution si mal travaillée, suivant l'opinion de ses nouveaux maîtres, dut son existence, ses prétendues lois et sa durée.

« La mitraille des canons de Barras dirigés par Bonaparte, solennisa, le 6 octobre 1795, an III, la libre et unanime consécration de la constitution. Le 10 novembre 1799, cette constitution, dont le mépris emporta la peine de mort durant quatre années, est tombée sous le sabre du même général, et peut-être des mêmes soldats qui l'avaient inculquée à coups de balles dans les têtes molles des bourgeois de Paris. C'est le sacerdoce même qui brise l'arche sainte; ses défenseurs, si intrépides, si rigoureux à la moindre atteinte dont les mécontents semblaient la menacer, avouent aujourd'hui qu'ils ont été des sots et des proscripteurs très-injustes.

« Cette repentance et ce contraste sont, à notre avis, la leçon la plus mémorable, et la conséquence la plus utile de la métamorphose politique qui vient de changer le costume de la France républicaine. Nous ignorons si, suivant l'expression pompeuse d'un des orateurs du jour, elle a pris la robe virile. Qu'elle efface si elle le peut les taches de sang et de boue qui souillèrent sa robe de gloire et de jeunesse. Qu'elle paraisse enfin, ne

fût-ce que pour six mois, sous une figure humaine; les artistes de sa nouvelle décoration ne seront pas indignes de reconnaissance. Alors l'estime publique pourra applaudir aux conséquences d'une opération dont la nature, les moyens et plusieurs des acteurs pourraient épouvanter, loin de les rassurer, les amis de la vraie liberté, de la justice et d'une tranquillité permanente[1]. »

Suit le tableau de la république se traînant depuis le 18 juin (30 prairial), entre un gouvernement chancelant et une législature anarchique; la figure dominante c'est Sieyès, préparant la révolution[2]. Vient ensuite le récit du coup de main de Saint-Cloud, et un retour sur tant de constitutions proclamées avec une solennité emphatique, renversées avec enthousiasme. Mallet constate le sentiment universel de satisfaction qui a accueilli en France la révolution du 18 brumaire, et il n'hésite pas à le trouver fort raisonnable, voici pourquoi :

« Le délire de l'enthousiasme exagère ces avantages,

[1] *Mercure britannique*, t. IV, n° 29.

[2] Mallet ne croyait point à un coup monté entre Bonaparte et Sieyès. « Il est absolument faux, dit-il, que cet incident eût été préparé, que Sieyès eût mandé le Solon de l'Égypte, et que ce dernier ait obéi à aucun ordre. Dès les premiers jours de son arrivée, il prouva qu'il n'en avait pas eu besoin, et que c'était à lui à commander. Il se déploya avec une assurance et une hauteur qui attestèrent l'opinion qu'il avait de son importance, de sa fortune et de son ascendant sur les conjonctures. Dédaigneux avec ses supérieurs civils, froid, interrogatif et taciturne, mais caressant avec la soldatesque, dissimulant ses vues et ses passions, il se vit recherché par les deux partis; les Jacobins l'encensaient, l'accablaient de témoignages de confiance et de vénération, et se flattaient de l'entraîner. »

mais la mauvaise foi seule les contestera. N'est-ce donc rien que d'être préservés, ne fût-ce que pour une année, des ravages d'une faction sous l'empire de laquelle personne ne dormit tranquille, et de la trouver chassée des places de l'autorité, au moment où chacun tremblait de la voir déborder une seconde fois avec ses torches, ses assassins, ses taxateurs et ses lois agraires, sur la surface de la France? N'est-ce rien d'avoir vu disparaître avec elle ces assemblées exécrables et exécrées, où sous le nom de représentants du peuple, de mercenaires parleurs, d'ignorants énergumènes et de lâches complices, des factions les plus criminelles, disposaient, depuis huit ans, du sort de l'Europe et de la France, en perpétuant leur pouvoir et la servitude publique? Enfin, on est débarrassé de ces conciles de la déraison et de l'iniquité; enfin, cette oligarchie tournante de sept cent cinquante fabricateurs de décrets contradictoires et oppressifs est dissoute, après un règne dont le souvenir restera comme celui du déluge et de la peste noire.

« En disposant militairement de ce sénat fondamental et indissoluble, en l'ajournant arbitrairement, en le réduisant à deux comités secrets, chargés de préparer son anéantissement définitif et un nouveau système de représentation, on voue à la risée tous les dogmes de 1789, on flétrit toutes les constitutions passées, on ratifie l'opprobre dont tous les hommes éclairés les ont couverts; le tribunal du 10 novembre a cassé les arrêts, et jeté au feu les principes qui fondèrent la république et ses institutions.

« Il est très-douteux que trois consuls et deux commissions législatives remédient à des désordres si profonds, à des calamités dont les racines ne sont pas même

effleurées. Il n'est ni impossible ni improbable que de nouvelles convulsions résultent du choc d'autorités, d'institutions, d'ambitions, de systèmes encore inexpérimentés; mais la France n'en aura pas moins respiré quelque temps sous un régime plus tolérable; elle sort de l'état de terreur et de compression où le Directoire et les Jacobins l'avaient plongée depuis le mois de septembre 1797.

« La concentration du gouvernement lui donne plus d'empire sur les factions, plus de moyens d'obéissance et de protection, plus de ressort pour maintenir l'ordre, la sûreté et l'obéissance; ses délibérations plus secrètes seront moins exposées aux contradictions; et s'il acquiert une plus grande puissance de faire le mal, il aura plus d'indépendance pour faire le bien. S'il a des lumières, elles cesseront d'être obscurcies par l'incapacité, par l'ignorance, par la turbulence novatrice et factieuse d'une cohue de législateurs inconstants, et d'adjoints sans cesse renouvelés.

« Que les intentions des nouveaux gouvernants soient droites ou perverses; qu'ils dissimulent ou non des vues malfaisantes sous des apparences de justice, l'intérêt, l'expérience et la nécessité les contraignent à s'écarter des tyrannies révolutionnaires.

« De là cette ostentation à promettre la paix, premier objet du vœu national; de là cette abolition subite de la loi des otages et de l'emprunt forcé; de là ces déclarations en faveur de la propriété et de la liberté civile; de là cette suppression du serment de haine à la royauté, non sans doute comme l'ont imaginé quelques rêveurs, par un principe d'affection en faveur de la monarchie, mais afin d'effacer une invention et une enseigne de jacobinisme, une formule de conjuration, un outrage

à tous les rois dont on cherchera à se concilier plusieurs.

« De là les offres de pacification tentées auprès des chouans, et cet envoi de délégués dans les départements pour y détrôner les Jacobins et rassurer tout le reste. De là enfin ces nominations aux places, dont le plus grand nombre a remporté le suffrage public et dont plusieurs le méritaient. Il suffit de comparer la liste de la plupart des anciens employés et de leurs successeurs pour comprendre l'effet qu'a produit cette révolution.

« On a vu avec joie les bureaux se vider d'une foule d'intrigants, d'escrocs, d'intrus détestables et ineptes qui les surchargeaient. Je ne me fierais certainement ni à la douceur, ni à la justice, ni à la modération des principaux chefs du gouvernement actuel, si leurs passions se trouvaient en conflit avec leurs phrases et leurs devoirs; mais ils n'ont pas le choix de leur conduite :

On ne voit pas deux fois le rivage des morts.

« Les implacables Jacobins ne pardonneront jamais aux auteurs de leur ruine. Si l'on était tenté de les imiter en revenant à leurs mesures, il faudrait de même revenir à leur protection et se remettre sous leur dépendance.

« Ainsi, les nouveaux arbitres de la France n'ayant que deux classes d'ennemis nécessaires, les républicains anarchistes et les royalistes absolus, ils associeront, non à leur autorité, mais à ses fonctions et à sa garantie ceux qu'on nomme les modérés, c'est-à-dire tout ce qui s'effraye des secousses, qui redoute les spoliations, et qui ne fut pas plus courageux à résister aux oppresseurs, qu'il n'est disposé à exercer l'oppression. Nom-

bre d'anciens constitutionnels, de royalistes d'opinion, de républicains mitigés, de gens à théories, d'ambitieux et d'intrigants sans férocité à qui les Jacobins fermaient la porte des honneurs, enfin la foule des citoyens paisibles à qui toutes les formes de gouvernement sont indifférentes, pourvu qu'on les garantisse des troubles, des assassins, des voleurs, des novateurs impitoyables, seront appelés à cette alliance. Il en résultera plus de ménagement pour les classes de la société, sur qui tomba jusqu'ici toute la tyrannie du pouvoir. »

Passant aux caractères de l'événement en lui-même, Mallet n'hésite pas à y reconnaître un fait d'un ordre tout nouveau :

« Cette révolution nous paraît aussi fondamentale que le fut celle de 1789. Voici des matériaux tout neufs, des moyens, des résultats, des architectes et des temps qui imprimeront à l'avenir un caractère probablement très-dissemblable de celui des précédentes commotions qui, nonobstant leur variété, replacèrent la république dans le même cercle. »

Après avoir montré que c'est la première révolution où le pouvoir militaire ait absolument dominé le pouvoir civil, que l'opération, le langage, les acteurs, tout fut guerrier, Mallet s'occupe des principaux figurants, et reprend toutes les questions que la curiosité universelle agitait à ce moment au sujet de Bonaparte et de ses intentions :

« Quel est le Français assez simple pour douter que, chef d'une armée et chef politique de la république, Bonaparte n'ait, dans le fait et pour le moment, un pouvoir absolu? Plus on approfondit la conduite de cet

homme extraordinaire dans la dernière circonstance, plus on retrouve les éléments de son génie et de son caractère, tels qu'il les développa en Italie, en Égypte, dans tous les temps et en tous lieux. Au sein d'une république sagement réglée, on précipite un pareil citoyen de la roche Tarpéienne; dans une république telle que celle de France, ce citoyen monte au Capitole avec le pouvoir de l'embraser s'il est forcé d'en redescendre, ou si le sceptre consulaire ne suffit ni à sa sûreté, ni à sa domination....

« Il n'y a nulle conformité entre les systèmes, les vœux et les opinions de la foule qui applaudit au changement, qui en attend et qui en reçoit des avantages. Les uns se croient sur la route d'une république plus parfaite, qui terminera les agitations et qui maintiendra entre les pouvoirs publics une balance invariable. D'autres se croient à la veille d'un tel resserrement d'autorité, qu'ils placent un monarque constitutionnel à la tête du gouvernement; mais, en alliant ainsi la royauté et la république, chacun dresse le contrat particulier de cette union, et nomme au gré de ses intérêts ou de ses théories, le titulaire à qui l'on décernera la couronne. Enfin, de troisièmes plus insouciants sur le sort des lois publiques, excédés de constitutions et de troubles populaires, sans vouloir de contre-révolution royale, ambitieux de fortune, de places et de renommée, toujours prêts à se dévouer à celui qui commande avec quelque supériorité, ne voient plus l'État que dans Bonaparte, la tranquillité et la fixité que sous une domination militaire, présidée par un chef capable d'en imposer à toutes les factions.

« Les plus embarrassés à satisfaire la curiosité publi-

que, sur le but et les conséquences du 18 brumaire, seraient, je crois, les directeurs et les coopérateurs de l'événement. La position des chefs et l'intérêt de leur sûreté en ont été les premiers mobiles. Il suffisait d'une accusation et d'un décret de la majorité des conseils en connivence avec deux ou trois directeurs, pour destituer Sieyès et pour le précipiter du Luxembourg à la Guyane. La plus profonde obscurité eût à peine dérobé Bonaparte à une semblable destinée ; son élévation, ses espérances, sa fortune, sa vie, sa gloire même, étaient à la discrétion des premiers sbires, qui, un acte législatif à la main, eussent terminé, en l'arrêtant, l'inquiétude d'un gouvernement offensé de son ton de prépotence, et qui ne pouvait supporter un concurrent si redoutable. C'était une guerre à mort : Bonaparte avait à choisir, ou de se faire chef des Jacobins, ou chef de la république française ; il n'a pas dû balancer.

« Nous ne songerons pas même à réfuter cette opinion frivole qui, confondant un changement de république et de dominateurs avec un retour vers les principes monarchiques, a si gratuitement supposé que les inventeurs de ce coup d'État tendaient au rétablissement de la royauté. Ils n'y tendent pas plus qu'ils ne la veulent ; et s'ils se rapprochent d'une constitution raisonnable, ce sera pour enterrer plus longtemps la véritable monarchie et pour étouffer les semences de sa résurrection.

« Les héros qui savent battre des Autrichiens, des cosaques, des mameluks, sont assez communs ; mais les Timoléons et les Thrasybules sont très-rares. De cette ambition vulgaire qui déplace et renverse des autorités pour se placer elle-même ou pour faire sanctionner ses fantaisies, il y a loin à l'esprit généreux et sublime d'un

chef, fort en puissance, en talents et en crédit, qui profite d'un moment extraordinaire dans sa fortune pour s'abjurer lui-même et rendre à sa patrie le supérieur légitime et les lois qui garantiraient sa liberté.

« Bonaparte a été maître, dictateur et souverain de la France, dans l'avenue de Saint-Cloud. Peut-être ne l'était-il plus au même degré le lendemain ; mais en conservant les éléments de sa grandeur, c'est sur sa tête qu'il placerait la couronne, s'il était question de couronne à recomposer. Il l'a rejetée comme César, mais sans laisser ignorer qu'il pouvait la prendre, et qu'il préférait de la restituer à la nation. Il n'a semblé chercher que l'éclat de ce refus, et qu'une autorité légale suffisante à le faire arriver, sous des lois qu'il aurait dictées, à un repos illustre.

« C'est ainsi, du moins, que le jugent de bons observateurs ; mais en traduisant ainsi ses pensées du moment, ils se gardent bien de répondre de ses pensées à venir. Sans doute, en se disant qu'il repoussait la dignité de dictateur, de protecteur ou de prince, il s'est bien plus dit encore, et ses flatteurs lui ont bien plus répété qu'il était maître de le devenir.

« Pour condition d'un renoncement si magnifique, aurait-il réservé que l'on consentira à construire sur ses plans le nouvel ordre de choses qu'il permet de substituer à sa domination personnelle?

« Si cette conjecture était fondée, on pourrait prédire, surtout en réfléchissant au caractère de Bonaparte, que quiconque concevra la liberté différemment de lui, deviendra son ennemi, et que toute résistance à adopter les actes de législation et les actes de gouvernement tels qu'il entend les prescrire, redonnera à son ambition l'essor entier auquel elle a pu prétendre.

« Dans une situation de cette nature, on a rarement un but déterminé et limité; on marche avec les événements. Bonaparte a la tête dans les nues; sa carrière est un poëme, son imagination un magasin de romans héroïques, son théâtre une arène ouverte à tous les délires de l'entendement ou de l'ambition. Qui fixerait le point où il s'arrêtera? Est-il assez maître de ses sentiments, des choses, des temps et de sa fortune, pour le fixer lui-même? »

Ces dernières vues, si fermes, si pénétrantes sur le rôle présumable de Bonaparte, et qui se sont trouvées si justes de tout point, étaient absolument opposées aux étranges imaginations sur lesquelles s'étaient rejetés les royalistes exaltés et le roi lui-même, depuis le 18 brumaire. On voulait absolument voir dans le vainqueur du Directoire un nouveau général Monk, qui ne cherchait à réunir le pouvoir entre ses mains que pour le restituer au monarque légitime. En attendant, nombre d'émigrés profitèrent et de ces illusions du parti et du rappel que semblaient évidemment leur adresser la modération et tous les actes du premier consul, pour retourner en France; beaucoup d'autres se disposant à les suivre, préparaient et justifiaient d'avance leur retraite, en exaltant la conduite de Bonaparte. Mallet, on vient de le voir, ne se convertit point à cette foi nouvelle; il se défiait de Bonaparte, il ne lui croyait pas de principes moraux, et le rangeait dans cette classe d'hommes d'État qui considèrent les hommes comme des esclaves et des dupes, incapables d'être mis en mouvement par d'autres mobiles que ceux de

l'intérêt. Sa politique passée et ce que la conquête de l'Italie avait laissé voir de son caractère, autorisaient suffisamment cette opinion :

« Il peut être, disait-il à propos de la lettre du premier consul au roi d'Angleterre, et de fait il est très-indifférent aux Français, même au grand nombre de ceux qu'on appelle *bien pensants*, que Bonaparte ait ou non trahi la foi publique, enfreint les lois de la guerre, poussé au dernier terme le mépris des droits publics envers des Lombards, des Vénitiens et des Génois. Pourvu qu'il gouverne la nation, échappée aux Jacobins, avec clémence et justice, sa conduite extérieure ne touchera personne; mais il est permis, je crois, aux étrangers d'y regarder d'un peu plus près, et de ne point perdre si facilement le souvenir du passé.

« On peut observer que chez les hommes dans lesquels on remarque un mélange de force et d'astuce, de violence et de dissimulation, et dont l'amour de la renommée ou une énergie ambitieuse dirigent les actions, leur position détermine ordinairement les conseils qu'ils ne prennent ni de la morale, ni de l'enthousiasme pour certains principes.

« Dans un des numéros antérieurs de cet ouvrage, nous avions déjà remarqué, même avant la démarche tentée auprès de Sa Majesté britannique, que la politique, le besoin, la nécessité des circonstances, jugeraient dans l'âme de Bonaparte roi d'un peuple-roi la question de la paix ou de la guerre, et la jugeraient bien plus impérieusement que ses affections ou ses doctrines personnelles.

« La sincérité de sa démarche résulte donc de ces calculs et non de sa vertu. Si des motifs urgents le

pressent de finir la guerre, il la finira, sans que son caractère en demeure moins loyal ou moins perfide. Il la recommencera de même au moment où cet intérêt aurait changé de nature [1]. »

Mais en même temps, Mallet du Pan rendait pleine justice à la grande supériorité du premier consul sur les hommes dont il prenait la place, à son système de gouvernement ferme et conciliant et aux espérances qu'il faisait naître. Personne alors n'a peint avec plus de vérité le tableau de tout ce que fit Bonaparte durant les trois premiers mois du consulat pour réparer la France et faire sentir à la nation la présence d'un gouvernement équitable, protecteur, concentré et antijacobin. Tant d'impartialité exposait l'auteur du *Mercure* au reproche de versatilité, et on ne le lui épargna pas : il lui vint même de gens qui, peu d'années après, figuraient aux Tuileries parmi les courtisans les plus assidus.

Son repos se trouvait mal de ces tracasseries, mais son jugement n'en était pas moins imperturbable.

LETTRE DE MALLET DU PAN AU CHEVALIER DE GALLATIN.

Londres, 14 janvier 1800.

« Mon cher chevalier,

« Je vous renvoie au *Mercure* pour y lire mon opinion sur la dernière révolution de Paris et sur ses suites. Ces pauvres innocents d'émigrés, à qui la Providence a heureusement laissé l'aveuglement en dédommagement de leurs misères, s'étaient imaginé que

[1] *Mercure britannique*, t. V, n° 34.

Bonaparte travaillait pour eux et pour Louis XVIII. Croirez-vous que des hommes en place partageaient ici cette inconcevable illusion ? Nous sommes pourtant à la dixième année de la révolution; mais plus j'avance, plus je vois que l'habitude de la juger tout de travers est incurable.

« On est de même persuadé, et Dieu sait pourquoi, que ce règne de Bonaparte et de son système politique passera dans vingt-quatre heures. On se fonde sur les chouans, sur la pauvreté publique, sur les finances, sur les Jacobins, et autres lieux communs qui font fortune depuis l'origine de la guerre. Moi, je vois un pouvoir immense entre les mains d'un homme qui saura s'en servir, et qui a pour lui l'armée et le public. Ceci est un ordre tout nouveau dans la révolution; il faut bien se dire que les dix-huit vingtièmes des Français sont parfaitement indifférents à la république et à la monarchie; mais qu'ils doivent être et sont aux genoux du premier supérieur qui les protége contre les mangeurs d'hommes, qui garantit leur existence contre le génie révolutionnaire, qui leur tend sans secousse les avantages d'un gouvernement ferme et tutélaire exercé par un homme aux talents duquel ils ont confiance. Bonaparte est roi : combien de temps le sera-t-il ? Qui peut résoudre un problème qui dépend des événements extérieurs et de tant de chances incalculables ?

« Vous avez su que ce potentat a écrit au roi d'Angleterre une lettre d'égal à égal, où il interroge Sa Majesté et lui donne des leçons sur l'amour de la paix. On a répondu à cette ouverture par une note négative qui sûrement aura été envoyée à votre digne souverain, je n'en parle donc pas : les opinions sont plus que partagées sur cette note qui est loin d'avoir réuni tous les

suffrages. Ce qu'elle prouve, c'est la ferme confiance qu'on a dans la persévérance de l'Autriche : sans cela, on ne saurait comment expliquer un refus si péremptoire de négocier. D'un autre côté, on répand mille bruits sur la Prusse, sur son intimité avec la France, sur ses préparatifs. Jusqu'à ce que vous m'ayez détrompé, je considère ces rumeurs comme de vrais fagots. »

LETTRE DU MÊME AU COMTE DE SAINTE-ALDEGONDE.

Londres, 14 janvier 1800.

« Vous aurez su et vous lirez dans les gazettes que Bonaparte a écrit au roi d'Angleterre, une lettre d'un style rare où il lui donne des leçons sur l'amour de la paix et où il lui demande *interrogativement* s'il n'y a aucun moyen de s'entendre? Cette missive est écrite d'égal à égal. On y a répondu par une note très-négative, où après une très-vive récrimination, on déclare que le rétablissement des Bourbons serait le vrai et le sûr moyen de pacifier la France et l'Europe, qu'on n'entend point cependant prescrire une forme de gouvernement aux Français; mais que le leur est trop nouveau pour qu'on puisse prendre confiance en lui. Voilà le sens général qui n'est pas, à beaucoup près, généralement goûté. Il faut être bien sûr de ses alliés pour hasarder une réponse si fière et si péremptoire; elle va faire un beau tapage à Paris.

« On compte ici, outre mesure, sur les chouans, et l'on prépare une descente pour les soutenir; mais, comme cette expédition sera tardive et à peine mûre au printemps, je crains bien qu'il n'y ait plus de chouans lorsqu'on arrivera. Pour mon compte, je n'ai pas la

moindre confiance dans cette chouannerie et ces descentes, et j'ai d'excellentes raisons pour cela.

« C'étaient de bien bons imbéciles que cette nuée d'étourneaux qui avaient la bonté de croire que Bonaparte travaillait pour Louis XVIII. Il n'y avait pas ici un émigré sur cent cinquante qui en doutât, et les *têtes fortes* comme les autres. La révolution durerait un siècle que ces pauvres innocents en seraient encore à l'A B C.

« Monsieur passe l'hiver ici : il compte être porté en France avec l'expédition projetée; je ne l'ai point revu, mais il me fit prier hier de faire réimprimer mon dernier numéro en forme de lettres, pour le répandre en France, et de lui porter ce travail. Bouillon pour les morts que toutes ces drogues-là.

« On compte ici fermement sur la cour de Vienne : il faut qu'elle ait grand'peur de se brouiller avec la Russie qui la fait marcher à coups de bâton. La campagne prochaine sera chaude, mais sera-t-elle la dernière ?»

AU MÊME.

27 février 1800.

« Je vous avais accusé juste sur cette impertinente équipée des chouans, désapprouvée à Mittau, encouragée ici, et sur laquelle j'entends bâtir des extravagances qui étonnent toujours, nonobstant leur habituelle répétition. Il fallait avoir perdu le sens pour s'imaginer que des paquets de paysans et de voleurs de diligences, divisés sous vingt commandants, sans chefs, sans rapports, sans subordination, résisteraient aux troupes les plus aguerries de l'Europe. Bonaparte, d'ailleurs, les a attaqués et vaincus par la persuasion

autant que par les armes. Il leur accordait tout, églises, prêtres, évêques, radiation des émigrés qui se trouvaient parmi eux, choix en commun des magistrats locaux, etc. Aussi tous les propriétaires se sont vite rangés de son côté. La sottise des chefs a été de ne pas capituler à temps. Voilà Frotté pris, je tremble qu'il ne soit exécuté. Tous ces projets font honte et horreur, mais nous n'en verrons pas d'autres.

« Je n'ai point revu Monsieur, qui ne voit guère que ses courtisans, et plus adulé qu'il ne fut à Versailles. L'objet qui me devait conduire auprès de lui ne valait pas la peine de s'en occuper une minute : mes objections ne les avaient pas fait changer d'avis, mais la logique des événements a eu plus d'empire que moi : je désire très-ardemment d'être absolument oublié de ce côté-là, parce qu'il n'y a rien à faire du tout avec des gens qui ne sont pas vrais, et qui, en feignant de vous consulter, ont leur parti pris de résister à tout ce que vous leur direz de raisonnable.

« On vous aura informé du retour des princes d'Orléans, et de leur réconciliation avec Monsieur. Le duc n'a point parlé, comme ont affecté de le répandre les valets de Sa Majesté Royale, de *repentir*, de *pardon*[1]; il a parlé de ses torts et de son dévouement, mais avec la noblesse et la mesure qui lui convenaient. Je ne vous rendrai pas la fortune immense qu'a faite ici le prince, soit auprès des Anglais, soit auprès de tous les Français

Le *Mercure britannique* présente la démarche du duc d'Orléans (Louis-Philippe) dans les termes suivants : « Les princes de la maison d'*Orléans*, le duc de ce nom, et ses frères le duc de *Montpensier* et le comte de *Beaujolais*, réfugiés chez les Américains unis et ensuite à la Havane, sont arrivés à Londres. C'est au moment où des fabulistes insensés affectaient de répéter encore que le républicain *Sieyès* dont on connaît la passion pour les trônes, préparait celui du duc d'*Orléans*, que ce jeune prince s'est réuni aux chefs de la maison de *Bourbon*. Il s'est présenté

sensés. Il est difficile d'avoir l'esprit plus juste, plus formé, plus éclairé, de mieux parler, de montrer plus de sens, de connaissances, une politesse plus attirante et plus simple. Oh ! celui-là a su mettre à profit l'adversité....

« Vous paraissez avoir de grandes espérances sur cette campagne prochaine. Mon cher comte, c'est la maladie de tous les hivers, j'en suis guéri et radicalement. Nous payerons des Bavarois, des Souabes, et nous donnerons à l'Autriche un subside pour l'aider à faire sa paix plus commodément. Je ne doute pas que toutes ces forces se battent à merveille, mais très-incontestablement les Français sont en état de leur tenir tête bien autrement qu'ils ne l'étaient il y a un an. Quant à la contre-révolution par les armes étrangères, j'aimerais autant qu'on me parlât d'aller conquérir la lune.

« Bonaparte a su de plus en plus populariser son gouvernement : il a pris pour cela la véritable voie, qui était de rendre de la sécurité à tous les partis. Le refus brusque et absolu qu'on a fait ici de négocier avec lui l'a servi à Paris sur les deux toits. Les émigrés partent en foule d'ici comme d'ailleurs. Quel parti prendrez-vous ? Ne serez-vous point tenté de rentrer aussi ? Je ne hasarderai pas de vous donner aucun conseil à cet égard ; mais je ne dois pas vous déguiser mon opinion sur la grande distance où je vois le rétablissement de Louis XVIII et de l'ancienne monarchie.

« Adieu, je vous embrasse tendrement. »

chez *Monsieur*, où dans un entretien aussi honorable pour l'un que pour l'autre, il a exprimé avec noblesse et loyauté les sentiments que lui dictaient son honneur et ses devoirs. *Monsieur* a reçu ces témoignages avec la sensibilité, la cordialité, et les expressions qu'ils étaient propres à inspirer.

« Le duc d'*Orléans* a écrit à *Louis XVIII* une lettre, également digne de sa naissance et de sa fidélité. »

LETTRE DE MALLET DU PAN AU CHEVALIER DE GALLATIN.

Londres, 28 février 1800.

« Je ne crois pas, mon cher chevalier, avoir été honoré de vos nouvelles depuis le 13 décembre, nouvelles qui, suivant l'aimable usage du pays, me sont parvenues deux mois après leur date.

« M. Pitt a ouvert son budget, et rempli à quatre et trois quarts pour cent un emploi annuel de vingt millions, dont une taxe additionnelle sur les thés fins et les liqueurs spiritueuses acquitteront les intérêts. Cet emprunt à si bas prix est une chose étrange et doit faire réfléchir le gouvernement français : cependant la hausse du premier moment ne s'est pas soutenue, et l'on prévoit que le moindre incident le mettrait en perte, et peut-être assez considérable.

« Vous seriez dans une grande erreur de supposer que la supériorité si forte qu'a conservée le ministre dans la question de la guerre et de la paix, prouve l'étendue d'adhésion qu'on donne à la première. Plus de cent membres des communes votent habituellement avec les ministres, et près de vingt dans la chambre haute se sont retirés sans mettre de suffrage. Ensuite, nombre de membres, en désapprouvant totalement la réponse de lord Grenville, ont pour principe de soutenir le ministère même dans ses fautes, contre une opposition qui a perdu toute considération. Celle-ci a recommencé ses litanies ordinaires, ses éloges de la révolution, ses apologies de la république, ses panégyriques de Bonaparte : il n'en fallait pas davantage pour confirmer son impopularité. Ses orateurs, sur les questions de cette nature, n'ont pas l'ombre d'habileté, de

jugement et de connaissances. En général, il me paraît que dans ces fameux débats, les uns et les autres ont traité de tout excepté de la question.

« Elle reparaîtra aujourd'hui. Tierney, le plus fort sans exception de l'opposition, fera une motion spéciale contre la guerre continuée pour le rétablissement de la monarchie française. Il doit entrer dans les plus grands détails, demander compte des sommes prodiguées à Monsieur, au roi, aux chouans, aux royalistes en activité. Si Monsieur n'était pas exclusivement entouré de flatteurs qui lui tournent la tête encore plus qu'à Versailles, il ferait, je crois, une action très-sage de rejoindre sa retraite d'Édimbourg. . . . . . .

« Je suppose que le baron de Castelnau vous aura informé de ces particularités relatives au duc d'Orléans. Pour celui-là, on voit qu'il n'a pas été gâté par ses courtisans, et qu'il a mis à profit son adversité. Il y a bien peu de Français qui puissent lui disputer en instruction, en jugement, en intelligence. . . . . . .

« Suivant les rapports faits par les royalistes au gouvernement, les chouans étaient au nombre de cent mille hommes, tous intrépides et invincibles pourvu qu'on leur donnât de l'argent, beaucoup d'argent. Quoi que fît Bonaparte, ils devaient tenir au moins tout l'hiver. Déjà l'on échafaudait des plans, des énumérations, des expéditions sur cette longue guerre, qui a duré trois semaines, et fini de la manière la plus honteuse, presque sans brûler une amorce. On est occupé maintenant de chercher un autre engin de même nature; on en rirait s'il ne fallait pas en pleurer. . . . . . .

« En vérité, mon cher ami, quand on voit comment les affaires de ce monde se mènent, et qu'après huit années d'expérience, c'est toujours le même cercle de

visions, d'opiniâtreté contre l'évidence, de contre-sens, de divisions, d'égoïsme ; on perd tout intérêt pour l'avenir.

« Bonaparte est le seul qui me semble entendre la question. Il mène sa barque en pilote qui connaît bien l'océan sur lequel il navigue. Nous sommes inondés de négociants français qui viennent acheter nos denrées coloniales ; leur témoignage et celui de toutes mes lettres sont absolument uniformes. Ce gouvernement a la force et même la confiance qu'ont bien peu de gouvernements légitimes. Les émigrés rentrent en foule, d'ici comme d'ailleurs, et parmi eux les plus grands noms. Dans six mois nous en verrons beaucoup à la cour du sultan, qui protége tous les partis sans en redouter aucun. Adieu, mon cher chevalier, je vous embrasse de toute mon âme. »

Le *Mercure britannique* réussissait au delà de tout espoir, et le redoublement de considération qui en résultait pour le rédacteur, rendait sa situation fort honorable et même des plus agréables en apparence. Sa maison devint une sorte de rendez-vous, où le temps et les occupations du maître étaient à la vérité peu respectés. Les émigrés amis de la famille qui entraient et sortaient à toute heure du jour, formaient le fond de la société. C'étaient, outre les intimes déjà nommés précédemment, M. de Cicé, le vieil archevêque de Bordeaux, qui avait été garde des sceaux en 1790, son neveu le chevalier de La Bentinaye, dont l'humeur toujours gaie rendait la société charmante, l'archevêque d'Aix, causeur éloquent, plein de courtoisie dans ses manières, et d'un cœur aussi noble que sa naissance,

c'était encore le prince de Poix, le baron de Gilliers, Lajare, l'abbé Delille et le chevalier de Panat; Bourmont, habile, gracieux et insinuant, qui de chef vendéen devint général de division sous Napoléon; Pozzo di Borgo, le futur négociateur de l'empereur Alexandre; les compatriotes de Mallet, MM. Saladin, d'Ivernois, Dumont, les docteurs de La Rive et Marcet. Il était aussi fort recherché des Anglais ses amis, qui lui témoignaient à l'envi les attentions les plus délicates et les plus soutenues; mais fidèle à ses habitudes, Mallet allait dans le monde le moins qu'il pouvait. Tant que sa santé le lui permit, il ne manqua cependant jamais les réunions d'un petit club fort modeste qui s'était formé à Londres en 1798, à l'imitation des clubs anglais, sous le nom de club des Étrangers. Tous les mois on se réunissait dans une mauvaise rue près de Leicester Square, chez un petit traiteur français, où l'on faisait très-médiocre chère, mais d'où étaient bannis l'éternel bifteck et les côtelettes de mouton, qui effarouchaient M. Cottu, quarante ans plus tard, pour faire place au fricandeau et au vol-au-vent. Là, se rassemblaient habituellement Malouet, Panat, Mallet du Pan, d'Ivernois, Dumont, Balan, chargé d'affaires de Prusse, homme de grandes connaissances et d'une société fort douce; Pozzo di Borgo, plein de verve et d'esprit, était un des habitués. Vansittart, depuis chancelier de l'Échiquier, et son ami le docteur Beale, auteur de plusieurs pamphlets sur les finances, y venaient quelquefois.

Il semble qu'un journal commencé sous de si heureux auspices, qui donnait à Mallet et à sa famille

l'aisance, et attirait autour de lui un tel concours d'amis et une société si distinguée de toutes manières, devait n'imposer au rédacteur que la plus facile des tâches pour sa plume expérimentée et son intelligence rompue aux matières politiques. Malheureusement il n'en était rien. Ce dont Mallet avait le plus grand besoin, et ce qu'il ne pouvait obtenir, c'était le repos et la tranquillité de l'âme, l'un et l'autre de ces biens incompatibles avec sa tâche. L'esprit continuellement tendu sur les événements publics, qu'il était obligé non-seulement d'apprécier mais de prévoir; se sentant moralement responsable de l'influence du *Mercure;* désireux de seconder et non de contrarier la politique du gouvernement qui lui accordait l'hospitalité; mais en même temps incapable d'enchaîner l'indomptable indépendance de sa raison, et poussé à une franchise souvent blessante par son caractère consciencieux, il s'avançait péniblement au milieu des écueils que les passions du temps multipliaient autour de lui et qu'il rencontrait jusque dans les salons, au milieu même de sa société intime. On a vu tout à l'heure un échantillon de ses discussions avec les émigrés; il vit plus d'un royaliste français passer avec lui d'un commerce affectueux à des procédés malveillants. Mallet avait rendu de véritables services à l'abbé Delille, soit à Fribourg où il avait demandé et obtenu pour lui l'autorisation de séjourner; soit en intervenant très-utilement dans une affaire qui intéressait les ressources du poëte émigré. Mais Delille était, en politique, le plus déraisonnable des hommes, et dans plus d'une occasion il éclata, même à la table de son hôte, contre Ma-

louet et ses amis, en incartades d'une impardonnable violence.

La rédaction même du *Mercure* était moralement et physiquement une charge, en certains temps accablante. Trouver deux fois par mois, pour un jour fixe, la matière de soixante pages, avec l'obligation de les faire intéressantes, solides, et de les travailler avec soin, sous peine de la décadence du journal; obtenir des informations authentiques quand les communications avec le continent étaient entravées de toute manière; tout peser, ne rien risquer, et ne rien passer sous silence; c'était là, sans doute, une tâche d'une difficulté rebutante. Le gouvernement qui avait promis ses journaux et des documents officiels, n'envoyait que fort irrégulièrement les premiers, et rarement les seconds, encore étaient-ils généralement sans importance. Quelquefois Londres et le rédacteur du *Mercure britannique* étaient sans nouvelles du continent [1]. Avec une santé moins détruite, Mallet aurait suppléé plus souvent à ces lacunes par quelques-uns de ces articles de littérature philosophique ou historique, dans lesquels il excellait. C'est dans un de ces moments de disette, qu'il écrivit ce qu'on a pensé de mieux sur l'influence de Voltaire et de Rousseau, envisagée comme une des causes de la révolution française; un morceau remarquable sur la difficulté d'écrire l'histoire de cette révolution; une critique importante des Mémoires de Bertrand de Moleville; enfin, une triple notice sur trois personnages qui

[1] Il y eut en mars 1799, quinze malles en arrière.

venaient de disparaître de la scène du monde où ils avaient tenu une place bien différente, Washington, l'avoyer Steiguer et Marmontel.

Cependant la santé de Mallet du Pan finit par devenir pour sa famille une cause de continuelle anxiété. Il avait été habitué, soit à Berne, soit à Fribourg, à recouvrer par de longues promenades dans la campagne, le calme d'esprit et les forces qu'une application soutenue, le travail du cabinet et des méditations souvent mêlées d'une profonde anxiété lui avaient rendus impérieusement nécessaires. Aussi, sa jouissance quand il pouvait s'échapper à la campagne chez ses amis Westin, à West-Horseley, et chez le baron Masères, à Reigate, est-elle vivement exprimée dans ses lettres; mais ces distractions étaient rares, et sa demeure fixée à Londres le privait trop ordinairement de cette précieuse ressource. Il avait aussi été habitué à un régime doux et légumineux, favorable à la délicatesse de sa poitrine; mais un médecin français émigré, qui lui avait été recommandé, homme d'une vigueur de tempérament peu ordinaire, avait pour système médical que dans l'atmosphère humide de Londres, il fallait, selon son expression, *boxer le climat*, et ensuite de ce système, il mit Mallet à un régime de viandes fortes et de vin de Porto, on ne peut plus opposé à l'hygiène qui lui aurait convenu, et qui aggrava le mal. Cependant dans le journal de Mallet aucune trace de décadence ne trahissait ni l'affaiblissement rapide de ses forces minées par une fièvre continuelle, ni même le dégoût profond qui s'était emparé de lui, pour le travail auquel il s'était assujetti; il ne témoignait qu'à ses amis intimes sa fatigue

et sa répugnance croissantes. « Mon abominable *Mercure*, écrit-il au chevalier de Gallatin, absorbe le peu d'instants d'intelligence qui me restent au milieu de nos ténèbres visibles. Je compte les minutes jusqu'à l'instant où j'aurai terminé ma seconde année, et je vous réponds qu'aucune puissance ne m'en fera recommencer une troisième. »

Si la vie de cet écrivain courageux a offert jusqu'ici un genre d'intérêt, c'est celui qui s'attache aux caractères forts et honnêtes demeurés inébranlables dans les tempêtes publiques; mais ces hommes toujours rares qui ont allié la supériorité et l'étendue de l'esprit à la constance des opinions, il faut les suivre jusqu'au bout; le soir de leur rude journée a aussi ses clartés, rien n'est insignifiant, pas même son silence dans leur fin paisible et simple.

Dès le commencement de l'année 1800, la comtesse de Holderness, veuve du secrétaire d'État de ce nom, qui avait dès son arrivée à Londres donné à Mallet du Pan de vifs témoignages d'intérêt, l'engagea à consulter son médecin de confiance, sir Gilbert Blane, connu par plusieurs ouvrages d'un grand mérite; et dès que cet excellent homme, qui prodiguait à Mallet les soins les plus affectueux et les plus désintéressés, se fut assuré de la nature et de la gravité du mal, il ordonna la suspension de tout travail.

Le malade lui-même n'en sentait que trop la nécessité, mais cette nécessité allait rendre sa situation désastreuse, car elle lui enlevait son unique ressource, les profits du *Mercure*. Comment pourvoirait-il aux besoins de sa famille? Sans nul doute il

pouvait se croire autant de droits aux bontés du gouvernement qu'une foule d'émigrés qui obsédaient les ministres et recevaient des subsides pour de malheureux projets et des intrigues politiques; mais il n'avait jamais sollicité de pareils secours, et il reculait devant cette dernière et incertaine ressource. Enfin, conseillé par ses amis, il prit le parti de s'ouvrir à M. Wickham, alors ambassadeur auprès des puissances alliées en Allemagne, en lui annonçant qu'il ne pourrait sans suicide, entreprendre de supporter une troisième année le fardeau du *Mercure*. Il s'expliqua avec franchise sur le peu d'encouragement qu'il avait reçu du gouvernement anglais. On voit par ces plaintes combien étaient loin de la vérité, ceux qui voyaient dans Mallet du Pan, un écrivain à la solde de M. Pitt.

« Plusieurs circonstances ont concouru avec l'affaiblissement de ma santé à rendre ce fardeau plus accablant : tantôt l'humeur et les plaintes de quelque ministre étranger[1], tantôt les emportements et les calomnies des émigrés, à la tête desquels se distinguent les agents du roi, tantôt les interprétations les plus fausses et les plus folles, soit de mes écrits, soit de mes intentions. Aguerri contre ces hostilités, je n'en tiendrais aucun compte, si j'avais l'assurance qu'elles n'influent pas de manière ou d'autre sur le gouvernement. Je vous avoue que je suis pénétré de n'avoir pas le plus

[1] « J'ai eu ici une vigoureuse querelle avec le ministre impérial au sujet de mon numéro XV; il sera, je crois, corrigé de l'envie d'y revenir; mais il a donné dix louis à Peltier pour me dire des injures et pour griffonner sous sa dictée une belle apologie de la reddition de Mayence, de l'occupation de Venise, des conférences de Seltz, etc. » (Lettre de Mallet du Pan au comte de Sainte-Aldegonde, 23 av. 1799.)

léger indice de l'approbation du ministère. J'ignore complétement l'opinion qu'il peut avoir prise et du travail et de l'auteur, inquiet, à chaque numéro, si je ne hasarde point de choquer ses vues.

« Je n'ai point arrêté, ni ne puis arrêter encore quelque détermination sur le choix des moyens par lesquels je tenterai de suppléer à une ressource dont dépend mon existence et celle de ma famille. Nombre de personnes me sollicitent de recourir aux bienfaits du gouvernement, c'est même à leur instigation que je vous importune de tout ce détail personnel. Il m'est impossible de partager leur confiance, je n'ai aucun titre à présenter, je ne connais aucun ministre, je suis le plus maladroit des hommes à faire valoir mes intérêts personnels, même lorsqu'ils sont appuyés sur des motifs de justice. Comment pourrai-je prétendre, moi, étranger, à une faveur qu'un Anglais même n'obtient pas toujours par de longs services ? Je prends la liberté de vous soumettre le jugement de ces difficultés, que je suis loin de me dissimuler. En sollicitant un traitement que je pourrais appeler ma retraite, je désirerais du moins y acquérir quelque droit, en ne restant pas dans le désœuvrement ; si dans le nombre des travaux que pourraient nécessiter les conjonctures actuelles, il s'en rencontrait un que le gouvernement pût me confier, et qui ne fût pas exempt de quelque utilité, ce *mezzo-termine* remplirait tous mes vœux. Trop valétudinaire pour continuer à cinquante ans le métier d'un stage-coach forcé de se mettre en route par tous les temps, et à point nommé, je me conserve, si je puis recouvrer assez de santé, pour me livrer à des occupations moins asservissantes et moins critiques. Je vous supplie de donner un moment d'examen à cet exposé,

de m'éclairer de vos lumières, et de régler ma conduite. Si toute espérance est chimérique du côté du gouvernement, je ne perdrai pas de temps à rechercher quelque moyen littéraire de prévenir la misère.

« Pardonnez, je vous prie, à mon indiscrétion, vous êtes absolument le seul homme auprès duquel j'ai dû hasarder cette ouverture; vous me rendez, je crois, assez de justice, pour être convaincu que la nécessité seule me l'arrache, vous la recevrez avec indulgence, et vous y verrez le témoignage de la confiance sans bornes que vos bontés précédentes m'ont inspirée, ainsi que de l'estime et de l'attachement invariable avec lesquels je suis, etc. »

Cette lettre éprouva des retards avant d'atteindre M. Wickham, toujours en Allemagne, auprès des armées alliées ; et lorsque sa réponse tout affectueuse arriva, Mallet avait été forcé par les progrès rapides du mal, d'abandonner le *Mercure*. Il s'était retiré à Richmond, où Lally-Tolendal avait mis à sa disposition une maison qu'il y possédait. C'est de là que le malade écrivit de nouveau à M. Wickham.

« Les rapides progrès de ma maladie ont déjoué tous mes calculs, et mis fin aux désirs que je vous soumettais dans ma lettre du 20 janvier. Depuis la date de cette lettre, j'ai été dans un état constant de souffrance, aggravé par les cruels efforts qui étaient nécessaires pour compléter les derniers numéros du *Mercure ;* je suis obligé de terminer, avec le trente-sixième numéro, mon médecin me défendant toute espèce d'application, et la perte totale de mes forces rendant de telles prescriptions superflues. J'ai pensé que je devais, monsieur,

vous prévenir de la cessation du *Mercure*, avant de l'annoncer publiquement dans mon trente-sixième numéro, qui est presque entièrement l'œuvre de mes amis. Je ne prévoyais guère cette triste fin de mes travaux, lorsque je vins dans ce pays sous vos bienveillants auspices. Ma carrière d'utilité est maintenant terminée, et les suggestions contenues dans ma dernière lettre deviennent inutiles. Je ne puis contempler sans la plus profonde angoisse ma situation et celle de ma famille, laissé comme je le suis sans ressource, dans le pays le plus coûteux de l'Europe, où une maladie longue a épuisé ma petite fortune, dans un climat malsain, avec d'amères pensées sur le passé, et de vaines anxiétés sur l'avenir. Il ne me reste d'autre ressource que la résignation et la foi en Dieu, et de recommander mes enfants à ceux qui comme vous, monsieur, n'ont jamais cessé de me donner des preuves de considération. »

Si le gouvernement anglais, difficilement distrait des affaires courantes et parlementaires dont ses chefs étaient accablés, et probablement peu content du ton modéré dont le *Mercure* avait parlé des premiers actes de l'administration de Bonaparte, continuait à ne donner aucun signe d'intérêt à Mallet du Pan, de partout ailleurs il lui arrivait des offres obligeantes et d'affectueux secours. Lally-Tolendal avait prêté sa maison de campagne, Malouet s'était chargé des derniers numéros du *Mercure*, sir John Macpherson poursuivait sans relâche ses sollicitations auprès des ministres et faisait agir ses amis. A la nouvelle que le rédacteur du *Mercure*, succombant à la tâche, laissait tomber la plume, Mallet reçut de plusieurs de ses lecteurs français et anglais de toute condition,

des lettres qui exprimaient les sentiments de respect et de sympathie les plus honorables pour son caractère. A la fin, le gouvernement, gagné par l'intérêt général qui entourait le publiciste mourant, sortit de son indifférence; le secrétaire de la Trésorerie, M. Rose, donna au fils de Mallet qui avait traduit pour lui l'année précédente un travail sur les finances, une place de traducteur étranger et de vérificateur des comptes dans l'Audit-Office, et sir John Macpherson reçut du président de la chambre des communes, M. Addington, l'assurance que le ministère s'occupait de prendre quelque mesure à l'égard de Mme Mallet. Les derniers jours du malade en furent adoucis: rassuré sur l'avenir de sa famille, il était délivré de sa plus cruelle inquiétude et de l'amère pensée que son dévouement sans relâche à la cause des gouvernements et de la société, n'assurait pas même du pain à sa famille.

Il put voir encore les beaux jours du printemps si doux dans la campagne qui entoure Richmond; il en jouit jusqu'à la fin. Un matin, le 10 mai, la consomption termina son ouvrage, et Mallet du Pan rendit doucement son âme énergique.

Lally-Tolendal annonça la mort de son ami dans le *Courrier de Londres* :

« M. Mallet du Pan est mort samedi (10 mai), âgé de cinquante ans, à Richmond, chez le comte de Lally, d'une consomption dont ses travaux avaient accéléré le progrès. Depuis un mois ses amis n'avaient plus l'espérance de le conserver, et lui-même sentant décliner ses forces, parlait de sa fin prochaine sans ostentation et sans faiblesse.

« L'affliction de sa famille et celle de ses amis ont été pour lui les signes les plus apparents de sa destruction. Sa vie s'est éteinte sans douleur, sans agonie. La sérénité de sa conscience était sur son visage. La veille de sa mort, il s'était promené en voiture. Il se disait ranimé par la pureté de l'air et la beauté de la nature; il parlait du plaisir de ses promenades en voiture, même de sa convalescence : mais ceux qui l'ont observé de près, ont eu lieu de penser qu'il se dissimulait moins sa situation qu'il ne cherchait à la dissimuler aux autres, et que, jusqu'au dernier instant, il a appelé à son secours toute la force de son caractère, jointe à la bonté de son cœur, pour épargner le plus de chagrin possible à la sensible famille dont il était environné et adoré. Il lui est échappé de dire un jour à sa femme et à ses enfants : « Si j'é-« tais tranquille sur votre sort quand vous ne m'aurez « plus, je mourrais sans peine. » Pendant les trois jours qui ont précédé son jour fatal, on a remarqué qu'il relisait avec recueillement les sermons de M. Romilly sur la résignation et sur l'immortalité de l'âme. »

Le lendemain, quand il fallut arracher Mme Mallet à cette maison de deuil, cette femme, digne par son courage du compagnon de sa vie, prenant de chaque main une de ses deux filles, levant des yeux pleins de larmes vers la chambre où reposaient les restes de son mari, lui adressa cette prière touchante : « Toi qui es maintenant là-haut, bon mari, bon père, bon ami, honnête homme, prie pour nous, obtiens-nous le courage dont nous avons besoin [1]. »

[1] Lettre de M. Mallet du Pan fils au rédacteur du *Courrier de Londres*.



Lally-Tolendal et Malouet, consultant plutôt le sentiment public et le leur que la position modeste d'une famille suisse qui dépendait pour son existence de la bonté du gouvernement, décidèrent que les funérailles de leur ami seraient publiques et dignes de sa renommée et de la sympathie universelle. Le même journal cité plus haut, donne le récit suivant de ces funérailles : on y reconnaîtra la plume émue et la chaleur un peu pompeuse de Lally-Tolendal :

« Hier était le jour fixé pour les funérailles du célèbre et respectable M. Mallet du Pan. Elles ont été signalées par un mélange imposant de douleur et de respect, de modestie et de solennité. Rien de plus honorable, et assurément rien de plus juste que le concours d'hommes de tous rangs, appartenant aux diverses contrées et aux diverses croyances de l'Europe, qui étaient accourus à Richmond pour donner une dernière marque de vénération et de gratitude au courageux et inébranlable défenseur des libertés européennes, à celui qui, dans toute la force du terme, a dévoué sa vie pour l'extirpation du jacobinisme, pour le maintien de l'ordre social, des gouvernements légitimes, des droits nationaux, des propriétés publiques et individuelles, enfin pour la grande cause de l'humanité. Parmi ceux qui venaient lui rendre ces tristes devoirs, beaucoup ne connaissaient de lui que ses salutaires écrits, et ont demandé qu'il leur fût permis de le voir avant que le cercueil se fermât sur lui pour jamais. Son visage n'était nullement déformé. Il paraissait s'être endormi au sein de la justice éternelle. Il a été couvert de fleurs, de lilas blancs et de lis. La procession funèbre s'est mise en marche à une heure et

demie, à pied, partant de la maison du comte de Lally-Tolendal, dans Ormond Place, et descendant le long de la grande rue de Richmond, pour aller d'abord à l'église et ensuite au nouveau cimetière. Un groupe d'ecclésiastiques marchaient immédiatement devant le corps, parmi eux on distinguait le pasteur de l'église suisse établie à Londres, en grand deuil. Les glands du poêle ou drap mortuaire étaient portés par lord Sheffield et le prince de Poix, M. Fagel, greffier des états généraux des Provinces-Unies, et le très-honorable M. Trevor, membre du conseil privé de Sa Majesté britannique, ci-devant son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la cour de Turin ; — Sir John Macpherson, baronnet, et W. Keene, esq., tous deux membres des communes d'Angleterre ; — le comte de Lally-Tolendal et M. Malouet, députés l'un et l'autre aux états généraux de France, en 1789. Le fils aîné de M. Mallet du Pan suivait le cercueil accompagné de plusieurs de ses compatriotes ; ensuite venaient un nombre considérable de gentilshommes anglais, français et autres, parmi lesquels on distinguait le baron Maseres et son frère, MM. Granville Penn, Flint, Clark, Reeves, Bowles, Ryder, le rév. Sh. Wollaston, Gifford, le rév. W. Sparrow, le vicomte de Souillac, ci-devant commandant pour Sa Majesté très-chrétienne dans tous les établissements français aux Indes orientales, le marquis de Thuisy, le chevalier Charles de Thuisy, etc., etc. »

M. John Gifford, un des assistants, écrivait le lendemain à un ami : « J'ai rendu hier, à Richmond, les derniers devoirs à mon digne ami, Mallet du

Pan, et quoique fort indisposé, je m'y serais fait porter plutôt que de ne pas lui donner ce tribut de regret et de respect. » Une inscription très-simple fut placée par le fils de Mallet sur le modeste tombeau de son père. « Je pense comme vous, lui avait écrit Dumont, qu'une épitaphe pompeuse dit d'autant moins qu'elle affecte de dire plus. Il serait encore plus déplacé d'employer un style emphatique pour parler d'un homme qui aimait la simplicité, qui l'a toujours conservée dans ses mœurs et qui la regardait comme la sauvegarde de l'indépendance et des vertus. »

Ces détails n'auront pas d'autre intérêt aux yeux de nos lecteurs, et cependant c'en est un, que de montrer un talent honnête et courageux, ainsi honoré publiquement. C'est à ce titre que nous dirons encore ce que fit le gouvernement anglais pour la famille de Mallet.

Peu de jours après sa mort, M. Addington, président de la chambre des communes, informa sir John Macpherson, que l'intention du gouvernement était d'accorder à Mme Mallet une pension de deux cents livres, sur la liste civile. Les diverses réductions que subirent les pensions de ce genre, réduisirent celle-ci à environ cent cinquante livres, mais cela même était une faveur considérable et inattendue, que des familles de grande naissance tombées dans l'infortune réclamaient souvent en vain. Cette pension et la place donnée à M. Mallet fils furent la part du gouvernement anglais; mais le public voulut avoir la sienne; sir W. Pulteney, sir J. Macpherson et M. W. Keene firent circuler une souscription

dont le maximum pour chaque souscripteur ne pouvait dépasser dix livres, afin qu'un plus grand nombre de personnes pussent se joindre à ce tribut de respect. La souscription se remplit rapidement et s'éleva à la somme de mille livres sterling.

Cette unanimité si honorable, si consolante pour ceux que laissait Mallet, fut troublée par un acte malveillant de Peltier, qui ne craignit pas de déchirer, le lendemain de sa mort, l'homme qui avait eu la confiance de Louis XVI, et osa le représenter lui et ses amis, comme plus coupables que Collot d'Herbois et Marat. Ce fut encore Lally qui, prêtant l'aide de sa plume au fils de Mallet du Pan, repoussa éloquemment ces outrages au nom de la famille.

Au reste, ces fureurs ne donnèrent point le change aux esprits d'élite, qui, soit en Angleterre, soit en France même, et partout où les écrits de Mallet avaient pénétré, confirmèrent le jugement prononcé sur son ami par Lally-Tolendal :

« Il ne fut jamais l'écrivain d'un parti, ni celui d'un gouvernement; il ne voulait en offenser ni en flatter aucun; il s'irritait moins des préventions dont il fut souvent l'objet, que de la légèreté ou des passions funestes qui les provoquaient. Pendant les trois années de la première Assemblée, son analyse des débats fut lue dans toute l'Europe comme un modèle de discussion aussi lumineuse qu'impartiale; car, en attaquant avec intrépidité la phalange des factieux, il ne dissimulait ni les fautes, ni les exagérations de leurs adversaires. En détestant la manie des innovations, il n'avait ni la

religion des abus, ni la haine des réformes, et, s'il ne voulait pas que les peuples fussent sans frein, il n'admettait pas non plus qu'ils fussent sans droits. Ce fut un spectacle touchant pour les gens de bien de tous les pays, que de voir en France un écrivain protestant, tonner contre la persécution des prêtres et la spoliation des églises, un républicain lutter contre la subversion de la monarchie, défendant le clergé, la noblesse opprimée, et opposant sans cesse la vraie doctrine de la liberté et du bien général aux sophismes et à la licence des factions. Tant il est vrai que la probité et les lumières suffisent pour nous rendre sacré tout ce qui doit l'être, sans que la vertu fléchisse sous aucun joug honteux.

« En 1793, le mémoire qu'il publia sur les causes, les moyens et la puissance de la révolution, excita des clameurs insensées; mais tous les bons esprits en jugèrent tout autrement, et les événements postérieurs justifièrent la supériorité et la justesse de ses vues. On peut dire que, depuis cette époque jusqu'au jour de sa mort, tous les travaux de M. Mallet du Pan ont eu pour objet une *guerre sociale,* qui conduisît promptement à une *paix libérale.* La tranquillité de l'Europe, le bonheur de la France lié avec celui des autres nations; le retour aux grands principes d'ordre, de sûreté, de propriété, de liberté, occupait toute sa pensée, et si sa santé ne se fût pas affaiblie, il était disposé à s'élever de plus en plus à la hauteur de son sujet.

« Nous ne prétendons pas sans doute qu'au milieu de tant d'orages, dans une telle mobilité de scènes, dans une occupation si active et si divisée, enfin, dans les accès d'une indignation d'autant plus vive que le motif en était plus pur, il ne soit jamais échappé de méprise

à M. Mallet du Pan ; mais nous disons que personne ne s'est moins trompé que lui ; que personne surtout n'a moins que lui voulu tromper les autres. »

Cet éloquent portrait n'est que fidèle, l'amitié de Lally n'en a point exagéré les traits. Tel était bien en effet le publiciste que la révolution française avait mis en évidence ; et nous avons le droit d'ajouter, en arrivant au terme de ces Mémoires, que tel aussi il avait été dès le commencement de sa carrière d'écrivain politique, bien avant qu'il eût été porté par le cours des choses sur le théâtre de la grande lutte. La haine de l'oppression et de l'arbitraire sous toutes les formes, est bien, il nous semble, le trait distinctif de ses écrits et de son caractère ; il ressort partout dans ces Mémoires, et malgré la sévérité de ses jugements et de son style, cette vertu ne lui a jamais été contestée par les hommes qui lui étaient opposés en politique. Les impressions personnelles que Mallet du Pan ressentit des scènes désastreuses de la révolution, ont pu quelquefois donner une teinte de partialité à sa plume ; mais elles ne le réconcilièrent jamais avec le despotisme et les abus de la monarchie. Dans sa première jeunesse, on l'a vu se dévouer avec l'ardeur de son âge à la cause d'une minorité opprimée ; et plus tard, sans aucun motif d'ambition personnelle, s'élever contre les actes de ressentiment et d'injustice dont ses anciens clients se rendirent coupables à leur tour, en atteignant le pouvoir. Homme religieux et grave de caractère, il défend Voltaire contre les exagérations calomnieuses qui poursuivaient sa mémoire. A Paris, en butte à la surveillance inquiète de la censure officielle, constamment

contrarié dans l'expression de ses opinions, et n'ayant jamais eu part aux faveurs de la cour envers les gens de lettres, il sacrifie son repos et ses moyens d'existence à la défense de ses principes et des débris de la monarchie. Expulsé de son pays par un acte contraire au droit des gens, acte qui avait été dicté à la confédération helvétique par les ressentiments personnels de Bonaparte, il est le premier écrivain en 1799, dans un pays où il était étranger, et où ces opinions n'étaient pas populaires, à rendre justice aux bienfaits du consulat, aux vues conciliantes, aux talents administratifs, et au génie de l'homme qui avait mis fin au régime révolutionnaire.

Mallet du Pan, que ces Mémoires nous ont montré attaché à de si rigoureuses maximes, lui, si véhément et presque passionné dans la discussion des grands intérêts dont il avait embrassé la cause, était l'homme le plus tendre et le plus indulgent dans sa famille, comme dans ses relations intimes l'ami le plus constant et le plus dévoué : aussi sa mémoire est-elle restée une espèce de culte du cœur pour tout ce qui lui a appartenu.

Nous n'avons rien dit de la personne même de Mallet du Pan. Le beau portrait gravé par Heath, d'après Rigaud, nous le montre dans la dernière année de sa vie, alors que la maladie avait déjà creusé ses traits et affaibli l'expression de sa physionomie. Toutefois, c'est bien là l'homme qu'on a trouvé dans ces Mémoires ou plutôt dans ses écrits, et que nous peint ainsi la main pieuse de sa fille : « L'extérieur de Mallet était agréable, sa physionomie noble,

expressive et spirituelle, son air grave et imposant. Il avait de la gaieté dans l'observation, parlait d'abondance et avec facilité. La musique et la promenade étaient ses récréations d'habitude. Grand admirateur des beautés de la nature, il en jouit tant que ses forces le lui ont permis; jusqu'à son dernier moment, le jardin de la maison où il est mort a été un plaisir pour lui. »

MISCELLANÉES

HISTORIQUES, POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

(EXTRAITS DES RECUEILS MANUSCRITS DE MALLET DU PAN.)

On a vu que Mallet du Pan avait l'habitude de consigner dans un recueil particulier, sous le titre de *Miscellanées*, ses observations historiques, les anecdotes, les renseignements venus à sa connaissance, des extraits de ses lectures, quelquefois ses propres pensées. Les plus importantes de ces notes ont été reproduites dans les *Mémoires ;* mais un certain nombre n'ont pu trouver leur place ; on a choisi parmi ces dernières, pour les réunir ici, quelques-unes des plus instructives ou des plus intéressantes. Plusieurs des particularités qu'elles relèvent, se trouvent peut-être déjà ailleurs ; quelques-unes ne sont que de simples souvenirs de lectures ou d'entretiens, tels qu'en offrent les *Mélanges* de Mme Necker ; mais le bon sens et la vérité ont le privilége d'être neufs plus d'une fois ; nous n'avons donc éprouvé aucun scrupule à recueillir dans cette sorte d'*Ana*, tout ce qui, sans être rebattu, nous a semblé avoir quelque

prix, soit sous le rapport de la pensée, soit pour l'histoire des événements, des mœurs et de la littérature à la fin du siècle dernier. La rédaction de ces notes est rapide, négligée, mais non sans physionomie; à cet égard comme à d'autres, les *Miscellanées* de Mallet du Pan peuvent être considérées comme un complément naturel des *Mémoires* qu'on vient de lire.

On a admis ces notes à peu près pêle-mêle, telles qu'elles se présentent dans les recueils où Mallet les conservait; seulement on a eu soin de réunir et de placer autant que possible dans leur ordre de date, les observations relatives à la révolution.

I.

Au commencement de la dernière guerre entre la Russie et la Suède, l'impératrice avait composé une tragédie burlesque dont le roi de Suède était le héros. Catherine fit jouer cette pièce, très-insultante pour Gustave, sur son théâtre privé à la campagne. A peine avait-on commencé deux scènes qu'on entend au loin le bruit du canon ; on s'étonne, le bruit continue et se soutient. Enfin, l'on vient annoncer que le roi de Suède avec sa flotte a débarqué au golfe de Finlande et qu'il va entrer à Cronstadt. L'impératrice déconcertée fit cesser le spectacle, envoya des ordres et arrêta le plan de corruption que nous vîmes essayer sur les traîtres de l'armée et de la flotte suédoises. M. Foscari, ambassadeur de Venise à Pétersbourg, a dit cette anecdote au chevalier Macpherson de qui je la tiens.

L'abbé Delille étant à Ferney, lut à Voltaire quelques morceaux de son poëme des *Jardins* et lui offrit entre autres le parallèle du jardin d'Eden avec les jardins modernes. Voltaire se récria sur ce jardin d'Eden : « Oh! lui dit l'abbé Delille, on connaît vos préjugés « contre le jardinier. » — L'abbé lui soutint que la poésie des Hébreux était supérieure à tous les ouvrages lyriques connus; il cita entre autres le *super flumina Babylonis*. — « Ces coquins-là, dit Voltaire, ils se plaignent des Babyloniens à qui ils doivent tout. Lorsqu'ils arrivèrent à Babylone pas un d'eux ne savait lire. »

Voltaire a mis à la mode l'esprit de secte, d'enrôlement dans les lettres, et a fait par là un grand mal.

Pendant la guerre de 1778, les Anglais prirent un vaisseau français sur lequel étaient plusieurs caisses à l'adresse de M. de Buffon, et d'autres à celle du roi de France. L'amirauté anglaise envoya à M. de Buffon ces caisses avec une lettre polie et confisqua celles du roi.

Lorsque M. Necker se laissa associer au ministère de M. de Maurepas comme président du conseil des finances, M. Dubucq lui dit : « Vous périrez par la loi de Moïse qui a dit : *Vous n'attellerez pas ensemble le bœuf et l'âne.* »

On lisait à M. de Sartine une lettre sur la baie d'Honduras qu'on projetait d'attaquer. Il demanda où était cette abbaye qu'il ne connaissait pas. Aussi M. de Maurepas disait-il : « Ne parlez plus de baies à M. de Sartine, il les prend pour des abbayes et les

demande pour ses parents. » Il ne savait pas ce qu'était la date de l'hégire. M. de Choiseul ignorait la position du Sénégal.

Je ne sais quel personnage impatientant le baron de Breteuil, ce ministre lui dit : « S'il y avait en France trois hommes comme vous, je quitterais le ministère. — Si Votre Excellence veut attendre un instant, je vais lui chercher les deux autres. »

D'Alembert prétend que le roi de Prusse lui a écrit : « Je ne venge pas mes propres injures, mais je venge celles de mes amis. Si vous le voulez je me fais fort d'enlever Linguet et de le confiner à Spandau. »

Sédaine, très-honnête homme. Sa mère vivait à Montbard, dans un couvent dont la sœur de M. de Buffon était supérieure : lui, apprenti tailleur de pierres, à Paris, gagnait trente à quarante sous par jour, et envoyait toutes les années quelques louis à sa mère de ses épargnes.

Fréron avait fait une comédie contre Voltaire. Il la présenta à M. de Sartine; celui-ci lui dit : « Renoncez à cela ; on a fait deux sottises, de permettre *l'Écossaise* et *les Philosophes*. — Eh bien, faites-en une troisième et nous serons tous contents. »

La reine avait reçu d'Helvétius son livre *de l'Esprit*, et le lisait avec plaisir, lorsqu'on lui fit apercevoir le danger de cette lecture. On obligea Helvétius à se défaire de sa charge, et Servier le censeur perdit la sienne.

Un badaud titré se trouvait un jour chez Mme de M*** avec l'abbé de Mably. Le badaud revenait de Versailles,

et dans son enthousiasme il célébrait la cour et la famille royale : il dit qu'il avait le cœur français et qu'il aimait son roi, etc. L'abbé, que ces balivernes avaient fort impatienté, se lève et dit au causeur : « Eh! monsieur, de quoi diable vous mêlez-vous d'aimer le roi ; il ne vous aime pas ; les rois n'aiment personne. Allez loger dans la rue de la Limace. »

Après la suppression des jésuites on dit à Louis XV que le dauphin avait chez lui des Pères, et qu'ils y tenaient des assemblées. Louis XV avait toujours quelques soupçons depuis son assassinat ; il dit qu'on l'avertît lorsque le dauphin en aurait chez lui.

Un jour on l'avisa ; mais comme on en instruisit le dauphin, le comité se dispersa, et le roi en entrant ne trouva que son fils. Il lui dit l'objet de sa visite et se plaignit ; le dauphin s'excusa, parla de son dévouement pour la Société, et dit qu'il était si plein de confiance en eux que s'ils lui disaient de descendre du trône il le ferait. *Comment donc*, dit le roi, *et s'ils vous ordonnaient d'y monter ?* Le dauphin tomba à la renverse dans un fauteuil.

Voltaire se disposait à acheter une maison à vie de M. de Villarceaux ; il alla trouver ce dernier chez M. Lecouteulx de Molé, où il soupait. En montant l'escalier il s'appuyait sur l'abbé Delille : « Vous me donnez, dit l'abbé, à porter un poids qui n'est pas lourd pour un homme qui va acheter une maison à vie. — Vous êtes un espiègle, reprit Voltaire, c'est un tombeau, monsieur, et non une maison que j'achète. »

J. J. Rousseau disait à M. Romilly : « Je ne puis plus boire de vin qu'une fois par jour ; ma fortune m'empêche d'en avoir à dîner et à souper. »

Il avait fait une suite d'*Émile* complète, qu'il brûla en Angleterre avec beaucoup d'autres papiers. Il était si effrayé qu'il partit sans argent et paya sur sa route les postes, etc., avec des morceaux de sa vaisselle qu'il avait divisée par fragments.

Rousseau a été vraiment persécuté, même par les philosophes. Ils ont nui à tous ceux qui l'ont défendu. Ils refusèrent le prix à M. Blin de Saint-Maur pour son épître de Racine. Depuis que Roucher l'a loué, il a été aussi déchiré par eux, et ils ont fait tomber son poëme.

M. de Buffon disait à propos du style trop bref de Montesquieu : « Le président était presque aveugle, et il était si vif que la plupart du temps il oubliait ce qu'il voulait dicter, en sorte qu'il était obligé de se resserrer dans le moindre espace possible. »

J. J. Rousseau s'ouvrit un jour à M. Ducis sur les peines de sa situation et le pria de s'intéresser à lui faire avoir de l'autorité une prison où il pût être tranquille et à l'abri, mais à son aise. M. Ducis en parla à M. de Roquelaure, évêque de Senlis. Celui-ci, touché, offrit une retraite agréable à Senlis, dans sa maison de campagne, avec tout ce qu'il lui faudrait. Rousseau accepta d'abord, puis, le lendemain, dit à M. Ducis : « Non, mon cher Ducis, cela ne me convient pas. M. de Roquelaure est prélat, il est à la tête du clergé ; on le blâmerait de m'avoir donné asile. » Ducis s'adressa à M. d'Angevilliers, qui proposa Meudon alors inhabité. Rousseau refusa également.

Au milieu du salut dans l'église de Saint-Marc, tout le sénat s'étant agenouillé, un Anglais resta debout ; un sénateur, qui l'aperçut, lui ayant inutilement fait dire

de se mettre à genoux, vint lui-même à l'Anglais, qui objecta qu'il ne croyait pas à la transsubstantiation. *Ed anchè io,* reprit le sénateur avec feu, *però ginocchione, o fuor di chiesa!*

Le chevalier d'Aumont, chargé d'affaires à Dresde en l'absence du comte de Broglie, sous Auguste III, voyait souvent les ministres, et entre autres le comte de Waldstorff, homme fin et très-instruit sous une enveloppe grossière. Il parlait un jour de ses voyages au chevalier, et de ses remarques sur l'Italie, l'Angleterre, l'Espagne, mais ne disait mot de la France. Le chevalier le lui fit remarquer. « Oh! la France, dit le comte : il est dit dans notre Évangile, que lorsque Dieu créa la terre, et qu'il eut réuni la France entière en un seul empire, on lui représenta qu'elle engloutirait tous les autres États. Il répondit que sa volonté immuable ne pouvait être changée et que la France resterait telle, mais que, par compensation, tous ses habitants auraient la tête tournée. »

Le docteur Johnson haïssait cordialement Hume et ses opinions. « Quel homme, disait-il, qui fait tous ses efforts pour persuader à son ami qu'il a une pierre à côté de lui très-propre à lui casser la tête. »

Il ne voulut jamais voir l'abbé Raynal en Angleterre.

A son avis, la vie la plus heureuse était celle d'un homme d'affaires, qui mêlait à ses travaux quelques délassements littéraires, et nul n'était heureux ni vertueux s'il n'était complétement occupé.

Johnson disait de mistriss Siddons qu'elle était du petit nombre d'âmes que les deux grands corrupteurs

du monde, l'argent et l'amour de la célébrité, n'avaient pas corrompues.

De l'aveu de Johnson, il lui était arrivé souvent dans sa jeunesse d'errer, dans la nuit, avec Richard Savage, dans Grosvenor-Square, jusqu'à quatre heures du matin, réformant le globe, détrônant les princes, établissant de nouveaux gouvernements, donnant des lois à divers États. Accablés de fatigue, les deux législateurs allaient se rafraîchir avec une somme de quatre pences et demi qui faisait toute leur bourse.

On l'avait lié avec milord Chesterfield, qui devint son Mécène. Cette union était discordante. Un jour, le lord ayant quelqu'un dans son cabinet, fit attendre Johnson une heure dans l'antichambre. Au bout de ce temps, Johnson vit sortir de chez milord le comédien Cibber. Indigné, il prit la porte brusquement et ne remit plus le pied chez lord Chesterfield. Ce dernier disait que ce qu'il pouvait dire de plus avantageux du docteur, c'était de le considérer comme un respectable Hottentot.

L'évêque de Verdun, Nicolaï, premier aumônier de feu Mme la dauphine de Saxe, était fier, ardent, ambitieux. « Vous sonnez le tocsin, lui dit un jour le ministre. — Oui, monsieur, quand vous mettez le feu partout. »

La reine Anne avait demandé à Louis XIV la liberté de quelques ministres protestants mis aux galères, et les réclamait comme ses frères. L'ambassadeur de France fut chargé de lui dire que Louis XIV ne pouvait faire d'autre réponse à cette demande, que celle que ferait la reine si le roi s'avisait de lui demander les criminels en-

fermés à Newgate. « M. l'ambassadeur, répliqua la reine, les criminels de Newgate, oh! je suis prête à les envoyer à votre maître s'il les réclame comme ses frères. »

Les dépêches des ambassadeurs sont en général très-mal rédigées. Ils traitent légèrement les choses les plus importantes, omettent les essentielles, quelquefois les dates, confondent les familles, se trompent sur les noms propres, etc.

Un conseiller du parlement de Toulouse disait au duc d'Ayen, à propos du jugement de Calas, que le meilleur cheval était sujet à broncher. « Oui; mais toute une écurie! » reprit le duc.

Au commencement de la guerre, M. de Sartines avait fait au roi un petit appareil de marine. Louis XVI voulait savoir tous les noms baroques et les étudiait : perroquets de fougue, cargue-points, funins, bredindins, etc. Son valet de chambre lui dit un jour que cela lui cassait la tête : « Sire, on dit que Louis XIV ne savait ni bredindins, ni grelins, et ses flottes étaient victorieuses partout. »

Le valet de chambre de Louis XV avait oublié de lui mettre son col : il l'avait mis lui-même. Le valet revint confus. Le roi ôta son col, et lui dit : « Puisque vous avez la manie de mettre les cols, mettez-le. »

Voltaire se trouvant à Londres avec Bolingbroke, Pope, Swift, le docteur Young, etc., débita force impiétés avec beaucoup d'esprit. Young, indigné, l'interrompit et lui dit : « Vous avez de l'esprit, vous êtes

maigre, vous êtes un scélérat. Je vois en vous la vie, le péché et la mort. »

Dorat écrivait fort naturellement ses lettres.

Latour faisait le portrait de Louis XV. Il était bavard et familier ; tout en barbouillant sa toile, il parlait de nouvelles politiques, et s'avisa de dire au roi : « Eh bien, sire, nous n'avons donc plus de marine ?—Et Vernet ? » répondit froidement le roi.

Piron tira un jour son chapeau devant le bon Dieu dans une procession. « Quoi, Piron, lui dit quelqu'un, vous lui tirez votre chapeau ? — Oh ! nous nous saluons, dit-il, mais nous ne nous parlons pas. »

Ce fut M[me] de Boufflers qui pria Hume de conduire Rousseau à Londres ; elle était sa protectrice spéciale, elle l'avait recommandé aux Luxembourg, au prince de Conti. Après l'affaire de Hume, il lui écrivit une lettre injurieuse. « Je pense que la tête lui a tourné, dit M[me] de Boufflers ; j'aime mieux le croire fou qu'ingrat. »

Lorsqu'un de ses amis vint lui annoncer la mort de Louis XV, il s'écria : « Ah ! mon Dieu ! que j'en suis fâché ?— Eh ! pourquoi ? Vous ne le connaissiez point. —Ah ! répliqua Rousseau, il partageait la haine que la nation m'a jurée ; je reste seul à la supporter. »

Rousseau jouit, jusqu'en 1771, de la pension de cent louis que lui faisait le roi d'Angleterre. Hume, sur son premier refus, la redemanda à son insu pour lui, l'obtint et n'en dit mot. M. Dutems fut chargé de la lui offrir, il l'accepta. En 1771, il s'avisa de soupçonner

que si on avait su le mal qu'il avait dit des Anglais, on ne la lui eût pas donnée ; il écrivit donc à M. de Rochefort, en lui disant qu'il avait dit telle chose des Anglais, qu'il l'en prévenait ; que si malgré cela on lui conservait sa pension, il la recevrait, mais qu'il regarderait son silence comme une preuve du retrait de sa pension, et ne la voudrait plus. Le ministre, occupé d'autres choses, le regarda comme un fou, ne lui écrivit point, et la pension fut refusée et supprimée.

Hiver de 1784. — Des femmes opulentes ont l'insolence de faire chauffer leurs escaliers et leurs garde-robes : c'est un gaspillage effréné de bois. M. Beaujon, au moment de la disette, en avait huit cents cordes dans ses caves. Le prince de Beauveau, au contraire, a éteint tous les feux de ses domestiques, et les a fait tous chauffer dans un grand poêle. Le prince de Condé a fait venir son bois de Saint-Maur.

Cinquante mille voies font la consommation de quinze jours dans un hiver rigoureux.

Le chevalier de Boufflers disait dans une assemblée où l'on discutait le mérite de M. de Richelieu : « C'est un fiacre qui s'est trouvé sur la place en temps d'orage, il était seul, on l'a employé. »

M. de Valons, ambassadeur de France à Berlin, était un jour à la comédie avec le roi de Prusse. En se baissant le rideau resta à moitié suspendu, en sorte qu'on ne voyait que les jambes des acteurs. « Je me figure, dit le roi à M. de Valons, que c'est là l'image du conseil de Versailles. — Cela peut-être, répondit le ministre, Votre Majesté sait par expérience que les jambes sont bonnes à quelque chose. »

Dans un des soupers de Louis XV, on agitait des questions politiques dangereuses. Le roi prit patience quelque temps, et dit enfin en frappant des deux poignets sur la table : « Silence ! voici le roi. » C'est le mot de l'huissier quand le roi approche.

Louis XV avait sa bourse particulière pour se ménager des ressources en cas d'une subversion générale. M. Bertin était chargé de lui négocier ou agioter cet argent; il en plaça dans un des emprunts. « M. Bertin, lui dit le roi, est-il bien sûr cet emprunt? »

Voltaire a fait un fort mauvais raisonnement lorsqu'il a dit : « Ce n'est ni Montaigne, ni Spinosa, ni Hobbes, ni Collins, ni Wollaston, ni Diderot, qui ont porté le flambeau de la discorde dans leur patrie, ce sont des théologiens qui ont eu l'ambition d'être chefs de secte et bientôt celle d'être chefs de parti. » Que les philosophes soient autorisés par les lois de l'État à faire adorer leurs opinions, qu'ils partagent le pouvoir, et nous verrons s'ils ne surpasseront pas les théologiens.

Palissot écrivait à Voltaire : « Toutes les fois que les oies crient, il ne faut pas croire que le Capitole soit en danger. »

Le fils de Montesquieu, M. le baron de Secondat, a deux in-folio écrits tout entiers de la main du président avec ce titre sur le dos : *Esprit français*. C'est un recueil de chansons choisies par lui-même.

Gresset avait dit que Rousseau était un ours. Celui-ci passant à Amiens, Gresset alla le voir et voulut l'engager à venir chez lui. Jean-Jacques ne répondit

que par monosyllabes et finit par lui dire : « Convenez, monsieur, qu'il est plus facile de faire parler un perroquet qu'un ours. »

Le jeune Charles Lenox, fils de lord George Lenox, et neveu du duc de Richmond, dans un club où étaient le prince de Galles et d'autres membres de l'opposition, fut invité, par un de ses amis, à boire un *bumper* (rasade) à la santé de Fox. Il se défendit, puis céda. Quand il eut fini, il invita, suivant la règle, son ami à boire à la santé qu'il lui porterait, et il porta celle de Pitt. Le prince de Galles, furieux, se leva, lui dit qu'il était un insolent d'oser porter la santé d'un drôle comme Pitt en sa présence, et le menaça de le frapper. M. Lenox se leva à son tour : « Ne m'approchez pas, dit-il ; car, si vous portez la main sur moi, je vous tue. » On s'entremit pour apaiser la querelle. Le roi vient de donner à ce brave jeune homme une compagnie aux gardes dans le régiment même du duc d'York, qui a été furieux.

Lorsque les économistes s'assemblaient, le buste de Quesnay était dans la salle, et chacun faisait la révérence en passant. Ont affamé les provinces, en 1771, 1772 et 1773, ont mystifié M. Turgot et la France ; n'ont tenu jamais aucun compte dans leurs systèmes des lois politiques ; faiseurs de calembours économiques. Fréville, un de leurs trompettes, athée, et prêchant l'athéisme dans les cafés. L'abbé Saury s'avisa d'écrire que, lorsqu'on mourait de faim on devenait enragé, M. Turgot le fit mettre à la Bastille. Ces deux folies de Law et de l'économisme ont désolé, l'une le commencement, l'autre la fin du règne de Louis XV. Ce sont les économistes qui donnèrent lieu au commerce des blés

que faisait ce prince. Jamais les inspirés les plus fanatiques n'ont été plus absurdes. Ils débutaient comme Mahomet, il ne leur a manqué que son sabre et son courage. Diderot, qui ne les aimait pas, disait : « que comme les médecins, ils travaillaient sur un cadavre. » Ils faillirent se brouiller avec la philosophie, parce que l'un d'eux s'était avisé de dire que les géomètres manquaient de génie.

M. de Buffon préfère Milton à tous les poëtes épiques. Se fait friser en papillotes passées au fer tous les jours, et le faisait deux fois par jour dans un âge moins avancé.

Il nous racontait que s'étant trouvé avec M. de Trudaine et M. Turgot, le premier, seul administrateur instruit qu'on ait eu depuis longtemps, voulut faire sentir à M. Turgot le danger de la libre exportation des grains, la nécessité d'avoir des magasins, etc., etc.; d'arguments en arguments, M. Trudaine dit à M. Turgot : « Vous courrez risque de faire mourir de faim la génération présente. — Tant mieux, répondit-il, si nous sommes sûrs de faire par là le bonheur des générations futures. »

La cour ne veut pas de M. de Condorcet à l'Académie, parce qu'il est athée. On parlait un jour à Diderot de quelques propos de Voltaire en faveur de la Divinité : « Eh! dit-il, ne me parlez pas de ce bigot-là. »

L'abbé Maury, le premier prédicateur actuel, ne prêche plus à Versailles où sa hardiesse a déplu. Le roi dit : « Ce prédicateur me déplaît. »

Le marquis de Chauvelin, faisant le jeu du roi, prend une attaque d'apoplexie. Quelqu'un s'écrie : « M. de

Chauvelin se trouve mal! » Le roi se tourne et dit : « Il est mort, qu'on l'emporte : pique, etc. »

Après la mort de Mme de Pompadour, ses restes furent emportés à son hôtel. Le corps étant parti, une demi-heure après le roi tire sa montre et dit : « S'ils sont allés vite, ils doivent être arrivés. »

On avait donné à M. de Vergennes, à Constantinople, une relique de la couronne d'épines de N. S. ; il la vendit cinquante mille écus à un couvent de Grecs.

Le roi de Prusse, Frédéric II, disait de l'inflexible Beaumont, archevêque de Paris : « C'est le seul général qui n'ait jamais reculé. » Ce prélat, à la suite des cérémonies et processions pour le jubilé, qui avaient fait grand effet sur le peuple, disait à M. de Monthyon : « Ceci nous fait gagner cinquante ans sur les philosophes. »

A la création des boutiques du Palais-Royal, le roi demandait pourquoi on voyait si rarement le duc d'Orléans à Versailles. « Sire, répondit le comte d'Artois, depuis que mon cousin a pris boutique, il ne sort plus que le dimanche. »

M. de Buffon avait un cachalot. M. de Lauraguais lui offrit deux cents louis du corset. M. de Buffon refusa et lui demanda ce qu'il en voulait faire. « Oh! dit-il, je voudrais en faire une caisse de cabriolet, cela serait nouveau, frais et élégant. »

On retrancha à l'impression ces deux vers d'*Astarbé :*

La terreur, aujourd'hui, veille aux palais des rois ;
L'amour, le doux amour, les gardait autrefois.

De même, dans une autre pièce, on fit supprimer ce vers : l'acteur, en montrant un poignard, disait :

..... Tu vois
La ressource du peuple et la leçon des rois.

Dans une dispute littéraire, Mirabeau s'emporta contre Rivarol, et lui dit : « qu'il était une plaisante autorité, et qu'il devait observer la différence qu'il y avait entre leurs réputations. —Ah! monsieur le comte, reprit Rivarol, je n'eusse jamais osé vous le dire. »

Les hôpitaux militaires sont en France l'objet de la plus affreuse prévarication. M. le comte de Muy, dans une tournée qu'il avait faite pour les inspecter, arriva à Toulon, où l'hôpital était sous la direction de M. de H***, aujourd'hui un des chefs de ces mêmes hôpitaux militaires. Il y avait un dépôt fermé que M. de Muy voulait visiter : on lui dit que M. de H*** avait la clef; ce qu'il avait vu dans l'hôpital lui donna des soupçons; il fit enfoncer la porte par six grenadiers : on trouva dans ce magasin trente corps morts dont on recevait depuis sept jours la pension du roi, et que par cette raison on avait suspendu d'enterrer. Chaque malade revient de huit à dix francs au roi par jour. —M. Leclerc fut chargé par M. de Montbarey de faire une tournée pour le même objet : il trouva des abus énormes, donna un plan pour sauver au moins cinq cent mille livres, fit une très-belle ordonnance et finit par être éconduit par les intrigues de tous les fripons qu'il avait démasqués.

Clavière alla voir Jean-Jacques Rousseau à Bourgoin, avec des lettres de recommandation de Mme Delessert. Il remit sans se nommer la lettre à Rousseau, qui, en

voyant le nom de Clavière, recula, et lui dit en se retirant qu'il lui souhaitait le bonsoir. Clavière lui demanda la grâce de croire qu'il était plein de vénération pour lui, qu'il était très-fâché de ce que les Représentants n'avaient pu faire pour lui, etc. « Monsieur, lui dit Rousseau en lui ouvrant la porte, la seule grâce que je vous demande est de ne me point faire de mal, » et il le mit dehors.

Lorsque la czarine s'empara de la Crimée, M. de Vergennes lui écrivit que « le roi ne voulait ni ne souffrirait que son armée passât le Dnieper. » L'impératrice répondit : « Ces mots *ne vouloir ni ne souffrir* ne sont pas conformes à la politesse d'un roi de France; puisqu'il est dans l'impossibilité d'exécuter ses ordres, il est ridicule de me les annoncer. Mon armée marche. »

Voltaire disait à l'abbé Delille, en lui montrant le P. Adam : « Voilà le P. Adam, il a été jésuite, vous le voyez rire à toutes mes facéties sur l'infâme, eh bien, je soupçonne le coquin d'être chrétien, c'est un hypocrite. »

Lorsque M. Pitt entreprit la conquête du Canada, il fit venir à sa campagne le général Wolf, et lui dit qu'il l'avait choisi. Wolf répondit qu'il ne se chargerait de la commission qu'autant qu'on lui donnerait lord Townsend pour second. « Le roi Georges II, dit M. Pitt, le déteste, cela est impossible, réfléchissez. » Wolf persévéra; Pitt en parla au conseil et l'on se décida à prendre Townsend. Lorsque le secrétaire de la guerre porta la commission de Wolf et de Townsend à signer à Georges II, il entra dans une fureur inexprimable, et refusa. Pitt alla vers lui et lui dit : « Il faut

signer, sire, cela est indispensable, il faut signer, » et il signa. Townsend avait fait sur lui une caricature.

Adam Smith demandait à Hume s'il avait lu la vie des peintres anglais, par Walpole : « Non, dit-il, elle a trois volumes in-8°, et nous n'avons pas eu un seul peintre. » Hume avait l'esprit de conversation, gai, léger, jamais profond. Smith était le contraire; a toujours joui de la réputation d'une exacte probité.

Lorsque l'abbé Galiani apprit l'expulsion des jésuites renvoyés d'Espagne en Italie, il dit : *Gens inimica mihi, Tyrrhænum navigat æquor.*

Il avait un singe très-adroit et chéri, qui lui décachetait ses lettres; Galiani disait : « C'est qu'il est membre du corps diplomatique. »

Mme du Deffant se trouvait aux eaux de Plombières avec une présidente, belle et assez bête. Un jour, dans sa chambre, la présidente qui écrivait étant sortie, Mme du Deffant eut l'indiscrétion de lire ce qu'elle avait écrit, c'était à son mari. Le soir, au cercle, Mme du Deffant dit (on parlait des maris absents) : « J'ai un génie qui me fait deviner tous les noms tendres que les femmes donnent à leurs maris. — Oh! je gage que vous ne devineriez pas le mien, dit la présidente. — Peut-être, madame, il en est de très-bizarres et difficiles. Que sais-je? peut-être l'appelez-vous mon cher Tampon. — Eh oui! madame, dit la présidente en rougissant, c'est mon cher Tampon. »

C'est Mme du Deffant, devenue aveugle, qui entendant parler longtemps un ennuyeux, dit : « Oh! mon

Dieu ! cessez de lire, fermez donc ce livre, il est trop ennuyeux. »

M. de Vergennes disait : « Après un auteur, ce que je méprise le plus, c'est un livre. »

Rousseau logea chez M. Servan trois semaines. Il lui faisait une querelle tous les matins.

Une belle et respectable dame de Gotha était au désespoir de la perte de sa fille unique. Helvétius va la voir, lui fait des apophthegmes, et lui propose une consolation. Cette femme le regarde en gémissant et avec défiance. « Madame, dit-il, faites égorger la première enfant qui passera dans la rue, et vous ne penserez plus à votre fille. »

Après la bataille de Zorndorf, un Danois à qui l'on racontait que le roi de Prusse avait assommé trente mille Russes dans cette action, dit : « Il n'y a pas de mal, il est si aisé à Dieu de refaire des Russes. »

Danchet devant complimenter le roi en 1728, sur le rétablissement de sa santé, avait fait huit vers, et commença à débiter au monarque : « Prince, l'Europe entière à tes jours..., à tes jours..., à tes jours... » Il ne put aller plus loin. Le comte de Charolais qui était présent dit au roi : « Sire, M. Danchet boit à votre santé. » Danchet resta muet et prit une maladie de l'aventure.

Le comte de Vaudreuil avait fait une demande importante par le canal de M. le comte d'Artois. Cela traînait; il recommanda de nouveau l'affaire au prince,

en lui écrivant par son valet de chambre. Le prince fit entrer celui-ci et lui dit : « Dites à votre maître qu'il est un sot : est-ce qu'un Bourbon a jamais dit : Je veux ? »

Mme Geoffrin disait que Mme Necker avait non-seulement la faim, mais la famine de l'esprit.

L'abbé Beauregard, dans un de ses sermons à Notre-Dame, avant la révolution, s'écria prophétiquement : « Ces autels seront souillés, ces colonnes renversées, ces temples détruits, et l'impudique Vénus remplacera dans ce sanctuaire la sainte mère du Dieu vivant ! » — D'Alembert, après l'avoir entendu, dit : « Il faut convenir que ces gens-là ont une rude agonie. »

Piron disait en parlant de *la Métromanie* : « C'est un monstre qui dévore tous mes autres enfants. »

Belle harangue des quakers à Jacques II. « Nous sommes venus témoigner notre tristesse sur la mort de notre bon ami Charles, et notre joie de te voir gouverner. On nous a dit que tu n'étais pas de l'Église anglicane, non plus que nous ; ainsi nous espérons que tu nous accorderas la même liberté que tu t'accordes à toi-même. »

Après le retour du cardinal Mazarin, un frondeur lui tomba sous la main, et chercha à excuser le parti qu'il avait embrassé. «Oui, monsieur, lui répondit le cardinal, je vous comprends. Il n'est point de mauvaise cause qui ne trouve des défenseurs. Lorsque Judas trahit Notre-Seigneur, il raisonnait ainsi : Ou il est un Dieu, ou c'est un imposteur ; s'il est Dieu il saura bien se tirer d'affaire, si c'est un imposteur, je fais bien de le trahir. »

Philippe IV, roi d'Espagne, assista à une tragédie (farce burlesque) de la mort de Gustave-Adolphe, dont la représentation dura douze jours.

M. de Paw écrivit au roi de Prusse qu'on avait perdu l'anneau de Saturne. Cela bouleversa toutes les idées du roi, son arrangement du grand tout, l'œuvre de la nature; il commençait à croire en Dieu. Quand on eut retrouvé l'anneau, il reprit son athéisme.

J'ai dîné le 23 avec le bonhomme La Place. Il a quatre-vingt-deux ans; sa mémoire, sa présence d'esprit, sa vivacité, sa gaieté, sont étonnantes. Il regorge d'anecdotes et il n'a pas imprimé toutes celles qu'il a dans la tête. Il m'a conté qu'il avait un oncle capitaine de vaisseau, qui le voyant étudier et philosopher, lui dit : « Tu n'es qu'un sot avec tes études : je n'ai jamais rien lu qu'un volume de Moréri, que tu m'as prêté. Eh bien ! je suis plus heureux que toi. Avise-toi de raisonner et tu ne le seras jamais. » Quand il mourut il dit à La Place qu'il était fort tranquille et que Dieu était trop honnête homme pour le damner.

Favier passait pour le premier publiciste de France. Ses mœurs étaient très-dissolues. Il faisait nombre de mémoires pour les affaires étrangères. Lorsqu'on ne les lui payait pas bien, il disait au ministre : « Je vous déclare que je dirai dans les cafés, les sociétés, etc., que tel mémoire est de moi, et qu'il m'a été volé par le ministre. »

Il était grand, gros, fort, sarcastique. M. de Choiseul, après sa retraite, s'étant plaint à Favier d'un mémoire qu'on lui attribuait contre l'archevêque de

Cambray, frère du duc, et où le duc était maltraité, Favier lui répondit : « M. le duc, je ne travaille pas sur les cadavres. »

1774. — M. de Voltaire m'a dit que la reine Anne d'Autriche était accouchée du Masque de fer entre les mains de Mme de Beauvais, à Saint-Germain. C'était un aîné de Louis XIV. M. de Caumartin dit à M. de N.... que Mazarin l'avait avoué à Louis XIV en mourant, et que dès lors date l'emprisonnement du Masque de fer.

1791. — Toutes les hypothèses sur ce fameux prisonnier, publiées jusqu'à ce jour, ne seraient que des romans. Le chevalier de Taulès, ci-devant employé aux Affaires étrangères, m'a lu, en 1791, un mémoire démonstratif qui contient la clef de cette anecdote. Il en puisa la première notion dans un bouquin acheté sur les quais, les *Mémoires du marquis de Bonnac pendant son ambassade à la Porte ;* il chercha ensuite les développements et les preuves au dépôt des affaires étrangères, et les trouva dans les dépêches officielles du temps, ainsi que dans celles de Louis XIV même.

Voici le précis du *Mémoire* et du passage des *Mémoires* de Bonnac (rédigés en 1724).

« Avedik, patriarche des Arméniens schismatiques, était ennemi mortel des catholiques, des jésuites, et avait fait souffrir aux Arméniens catholiques la plus cruelle persécution. Les jésuites, à force d'argent, obtinrent du divan son exil à Chio. Les pères Braconnier et Torillon, jésuites, qui étaient sur les lieux, imaginèrent, pour plus de sûreté, de gagner le chiaoux qui transportait Avedik à Chio ; on fit trouver une barque française à la hauteur de cette île, elle enleva Avedik et

le conduisit en France, aux îles Sainte-Marguerite, d'où il fut transféré à la Bastille, en 1698.

« Le fait est du commencement de cette année 1698; la translation à la Bastille, du mois de septembre de la même année.

« Avedik ayant disparu, les Arméniens attaquèrent le Chiaoux; le grand vizir le fit mettre à la question, il avoua tout. Le consul français à Chio, aussi arrêté et interrogé, se défendit mieux et nia tout. M. de Féréol, ambassadeur de France à la Porte à cette époque, fut menacé, essuya des plaintes, des désagréments, des demandes sans nombre. La Porte réclama formellement Avedik, avec énergie et à plusieurs instances; le gouvernement français, subjugué par les jésuites, nia constamment avoir connaissance de l'enlèvement.

« La cour asservie à la Société, la cour embarrassée dans une guerre avec la moitié de l'Europe, craignit de rompre avec la Porte et que celle-ci n'en vînt aux hostilités, et jeta tous les voiles possibles pour ensevelir cette détention. La Porte ne l'oublia que vers 1710.

« Le nom de *Mar-Kialy*, sous le nom duquel l'homme au Masque de fer fut enterré à Saint-Paul, est composé de deux mots, *Mar* qui signifie *saint*, est affecté dans le Levant au patriarche des Arméniens, et *Kialy*, diminutif de *Michel* en arménien. En effet, Avedik s'appelait Michel.

« On lui laissa le choix ou de couper sa barbe, ou de porter un masque : il préféra ce dernier parti; cette particularité et son teint basané l'eussent fait connaître pour Levantin, ainsi que son accent et son langage.

« Le vertueux abbé de Nolhac, massacré à Avignon par Jourdan, et ci-devant recteur du noviciat des jésuites

à Toulouse, a dit au chevalier de Taulès, que le Père Layre, âgé de quatre-vingt-dix ans, lui avait dit dans ce temps, à propos des discussions sur le prisonnier masqué qui occupaient le public vers 1750 : « Que ce « fait était bien loin de valoir la peine qu'on se don« nait pour le découvrir, qu'il n'intéressait personne en « France, et qu'il n'avait rapport qu'aux missions des « jésuites dans le Levant. »

Un autre jésuite avait dit la même chose à Duclos.

Le père Griffet avait été chargé par sa société et par la cour, de donner le change au public par de fausses dates et de fausses conjectures, pour dérouter les recherches. C'est ce qu'il a fait.

II.

Une révolution populaire est affreuse et illimitée lorsqu'on attache le peuple à des principes et non à des hommes. Soumettez-le à Calvin, à Luther, à Mahomet, à Cromwell, il n'ira jamais plus loin que ses chefs et leur doctrine sera la sienne; mais si vous l'abandonnez à des opinions qu'il conçoit, interprète, étend, applique de mille manières et toujours avec déréglement, tout est perdu : il faut conduire le peuple par des sentiments et non par des idées.

Il s'est fait deux révolutions, l'une morale, dans les esprits qu'elle a pénétrés de vérités et de demi-vérités dont le fondement restera; l'autre, scélérate et barbare, sera la plus facile à extirper une fois la force tombée de ses mains.

Diderot avait dit : « Avec une seule idée fausse on peut devenir barbare. » La révolution a fourni mille exemples

de la justesse de cette maxime; des âmes douces, des caractères honnêtes, ont été dénaturés par les erreurs de l'esprit et poussés au dernier point de la férocité. On commence par être insensé, on finit par devenir atroce.

On parle sans cesse de constitution. Le besoin de gouvernement est beaucoup plus pressant : c'est le gouvernement qui fait le sort du peuple, et qui assure la véritable liberté par le maintien des lois.

Toute constitution qui exige dans son conducteur plus qu'une portion médiocre d'esprit, d'expérience et de vertu, ne mérite pas d'être regardée comme un établissement. *An Essay of the constitution of England*, par Ramsay.

Il est très-remarquable d'entendre le déclamateur Pastoret faire des lieux communs et s'attendrir sur les descendants des religionnaires, tandis qu'on laisse souffrir, qu'on persécute de la manière la plus horrible une portion immense de Français vivants. Les religionnaires étaient des émigrés qui combattirent contre leur patrie dans la guerre de la succession, qui inondèrent l'Europe de libelles contre le gouvernement de leur patrie. Il est curieux de les voir aujourd'hui protégés par les tyrans des émigrés politiques, par ceux qui les ont proscrits, dépouillés et qui les fusillent. La comparaison des émigrés religieux et politiques est juste en tous points.

Tant que le trône est vacant, tous les ambitieux déchaînés le convoitent et le heurtent : sous l'empire d'une souveraineté fausse il n'y a point de projets chimériques. Les poltrons qui repoussent le roi de peur

de la guerre civile en préparent justement les matériaux. C'est parce qu'ils veulent follement le repos et la constitution, qu'ils n'auront ni le repos ni la constitution.

Le caractère national semble pousser le Français à ne reconnaître pour supérieur que celui qui ne fut jamais son égal.

Quelqu'un a dit justement que les ligues, dans leurs plans, ressemblent à l'*Avare* de Molière, et disent comme lui : « Je donne un et je retiens trois. »

Fontenelle disait : « On ne parle en temps de guerre que de l'équilibre de l'Europe : il y a un autre équilibre aussi efficace pour le moins et aussi propre à conserver chaque puissance, c'est l'équilibre des sottises. »

De grandes conquêtes, l'établissement de grandes souverainetés nouvelles, furent constamment précédés et suivis de grandes révolutions religieuses ou de nouveaux systèmes politiques ; mais les révolutions françaises se font suivre du néant en matière de religion et d'abstractions métaphysiques en politique.

Louis XVI rendit à la France ses assemblées nationales. La première de ces assemblées le priva de son autorité; la seconde de sa liberté, et la troisième de la vie.

Les roués de boudoir ont amené les roués de révolution.

Malouet m'écrivait, en 1791, une pensée juste et profonde : « Nous qui raisonnons juste, nous ne ren-

controns presque jamais avec précision aucun événement, parce que les actions des hommes ont fort peu de ressemblance aux bons raisonnements. Si vous signalez un scélérat habile, audacieux, vous préjugez sa conduite d'après toutes les règles de l'habileté et de l'audace : point du tout, il s'y trouve aussi de la sottise et de l'inconséquence. De même pour les sots et les lâches : ils ont des moments lumineux et des accès de courage. »

Mably, l'un des plus ardents précurseurs de la révolution, ne pouvait supporter que le gouvernement fît des réformes et opérât le bien. « Tant pis, disait-il, si l'on fait quelque bien, cela soutiendra quelque temps la vieille machine qu'il faut renverser. »

J'ai parlé plus haut (Voy. les Mémoires, t. I, p. 249) de la démarche que firent, le 29 septembre 1789, MM. l'évêque de Langres, Malouet et Redon, qui furent députés auprès de M. de Montmorin par un grand nombre de leurs collègues, pour avertir le gouvernement des projets médités par Versailles, et solliciter le départ du roi, ainsi que le rassemblement de la majorité des députés dans un autre lieu. M. de Montmorin porta la chose au conseil, qui en délibéra, et après longs débats le parti de la faiblesse prévalut. Durant la délibération, le roi, présent, s'endormit et ronfla une demi-heure.

Lord Robert Fitz-Gérald a protesté à Mounier (en octobre 1794) que, pendant sa mission à Paris, de 1789 et 1790, il n'avait jamais reçu ni livré une obole de son gouvernement pour servir la révolution.

M. Waker de Bath, qui fut consulté, en 1790, à Paris,

par les constitutionnels et qui leur avait donné un plan de jurés, répondit au comité de constitution, qui lui demanda son avis sur la constitution : « Messieurs, il y reste beaucoup de chose à faire, beaucoup à refaire et beaucoup à défaire. Vous y avez mis trop de principes républicains pour une monarchie, et encore trop de monarchie pour une république. »

Un jour il représentait à Baumetz qu'ils devraient donner au roi le droit de faire grâce. « Oh! répliqua Baumetz, ne nous parlez pas du roi, il est fini. »

C'est M. de Staël qui disait de La Fayette et de Bailly, après le sac de l'hôtel de Castries : « Ces messieurs ressemblent à l'arc-en-ciel, ils arrivent toujours après l'orage. »

On m'a certifié que lors du procès de Favras, M. de La Fayette avait écrit au Châtelet, qui paraissait balancer, qu'il ne répondrait pas de leur vie, et serait forcé de les livrer au peuple s'ils ne condamnaient pas à mort. J'ignore la vérité du fait.

M. Burke a fait sa profession politique à Cazalès, en lui disant : « J'aime assez peu les rois, et je déteste le peuple. »

La vieille Mme de Mackau a dit au baron de Gilliers, en 1790, que, dix ans auparavant, le roi, entrant un matin chez la reine, elle Mme de Mackau présente, il dit qu'il avait été tourmenté par un rêve affreux, qu'il avait songé qu'on l'enlevait de Versailles et qu'on le faisait mourir sur un échafaud. « Je crains, ajouta-t-il, pour cette monarchie; elle périra par mon trop de bonté. »

L'abbé Delille disait aux Lameth et à Barnave qui lui parlaient, en 1791, de leur désir de raffermir la

royauté : « Ah! j'entends, vous ressemblez au géant de l'Arioste qui court après sa tête. Dans cette tête était un cheveu que son ennemi voulait avoir, il prit le parti de couper la tête pour l'obtenir. Eh bien, messieurs, l'abus était ce cheveu-là! »

Il leur disait aussi : « Vous me rappelez l'histoire d'un Sicilien fort simple, à qui l'on vint apprendre que le vice-roi était mort. — Ah ! mon Dieu ! dit-il, le vice-roi est mort. Ah! mon Dieu ! quel malheur! Qu'allons-nous devenir ? — Le lendemain, on vient lui apprendre une seconde nouvelle plus fâcheuse. — Eh ! quoi! l'archevêque est mort! — Il tombe dans le désespoir, se regarde comme perdu et ne voit plus de salut pour la Sicile. Enfin, le troisième jour, on lui annonce la mort du pape. Oh! pour le coup, il pâlit, les bras lui tombent, il perd la parole, va se coucher, ferme ses rideaux et ses volets, et attend la fin du monde. Au bout de vingt-quatre heures, il entend le bruit d'un moulin de vermicelle, il croit se tromper, il prête une oreille attentive. — Quoi ! dit-il, le vice-roi est mort, l'archevêque est mort, le pape est mort, et l'on fait du vermicelle! cela n'est pas possible. — Pour s'en assurer, il entr'ouvre ses rideaux et ses volets, regarde dans la rue, voit passer des voitures comme à l'ordinaire, et un marchand, son voisin, chez qui l'on venait acheter, aussi comme à l'ordinaire. Alors il réfléchit, et finit par dire : — Mais il serait bien possible que ces personnes qui viennent de mourir ne fussent pas des choses nécessaires. »

D'André m'a avoué que les constitutionnels n'avaient jamais eu aucun plan, qu'ils vivaient du jour à la journée et de motions en motions. Ils se réunissaient en comité chez le duc de La Rochefoucauld. La Fayette,

d'André, Chapelier, l'évêque d'Autun, Émery, Beaumetz, Crillon, Liancourt, Montmorency, Toulongeon formaient ce comité. Chapelier, au bout d'un quart d'heure, se levait et allait chez une m.......... L'évêque d'Autun s'endormait : on ne résolvait jamais rien; on y était jaloux du pouvoir de La Fayette, on l'y regardait presque comme un imbécile qui ne savait que faire des révérences à la garde nationale.

La cabale des Lameth, Duport, Barnave et La Borde était plus serrée et plus systématique. Son but unique était de rester maîtresse.

A l'affaire de Mons, les officiers et soldats artilleurs français pointèrent en l'air. Cette bonne volonté sauva Beaulieu.

Dumas, de l'Assemblée législative, m'a dit que, rentré pour quelques jours à l'Assemblée, vers la fin d'août, et alors président du comité militaire, il trouva les Girondins consternés des progrès des Prussiens. Brissot, Kersaint et autres l'invitèrent à se rendre au comité. Là ils lui demandèrent des cartes détaillées du cours de l'Aisne, où était l'ennemi : il les envoya chercher au dépôt de la guerre. Il leur dit, la carte sous les yeux, que l'affaire de la Croix-aux-Bois était décisive, que Dumouriez ayant laissé échapper ce poste le plus important et qu'il aurait dû défendre en personne, il se trouvait coupé de Paris par l'armée prussienne qui le forcerait, avec deux manœuvres, à se jeter dans le Barrois; qu'on ne pourrait plus alors défendre la capitale; et, qu'en quatre marches, les vedettes ennemies seraient aux portes; qu'il ne fallait rien espérer des départements du nord, lesquels, s'ils étaient bien traités, seconderaient l'ennemi. La faction intimidée se rejeta

sur le dessein d'abandonner Paris, de passer la Loire, d'emmener le roi, et de faire une campagne d'hiver.

Le cardinal de La Rochefoucauld, l'abbé de Pradt et d'autres ecclésiastiques émigrés ont été voir les prisonniers français à Maestricht, les consoler, leur porter de l'argent, du linge, des secours. Il régnait parmi ces malheureux, la plupart abîmés par la débauche, une fièvre maligne qui emporta l'abbé Fontan, réchappé des Carmes, sauvé à Maestricht, et qui soignait les prisonniers avec zèle et assiduité. Plusieurs d'entre ces captifs étaient repentants, d'autres disaient s'être enrôlés sans savoir ce qu'ils faisaient ou par misère, de troisièmes étaient amplement pervertis. L'abbé de Pradt ayant demandé à un blessé de ces derniers, comment il avait pu continuer à servir depuis la mort du roi : « F...., monsieur, répondit-il, pourquoi a-t-il fait tirer sur nous, le 10 août ? »

Septembre 1793. — Drouet de Sainte-Menehould, pris en sortant de Maubeuge avec quatre-vingts dragons, est arrivé enchaîné à Bruxelles, le dimanche 6 octobre. Plusieurs personnes ont été le voir à l'ancien hôtel des finances où il est emprisonné. Rencontré par un détachement de cavalerie autrichienne, son escorte se dispersa; il se sauva lui comme il put à travers champ; son cheval culbuta dans un fossé et lui meurtrit la cuisse : il se releva, et poursuivi dans des labours, le cheval tomba une seconde fois dans une coupure. Drouet se blottit à terre : un parti des hussards de Blanckenstein le découvrit et le prit. Il a répondu à M. de Caraman, qui lui reprochait l'arrestation du roi : « Monsieur, tout cela dépend de l'opinion; c'était un acte de vertu en France, ici c'est un crime. » A M. Ribes,

receveur général du Roussillon, il a dit l'équivalent, en ajoutant que, dans les révolutions, on savait bien comment on les commençait, mais qu'on ne savait pas comment on les finirait.

Les émigrés de la légion de la Châtre ont violemment insulté et menacé Dumouriez à Ostende, au moment de son retour d'Angleterre. Le général ayant, sur l'ordre du commandant, décliné ses qualités, un de ces aigrefins lui dit : « Officier français ! cela n'est pas vrai, vous n'êtes pas officier français », et mille autres impertinences. Dumouriez se contint et répliqua très-posément : « Nous ne sommes pas ici, monsieur, pour disputer des qualités. »

L'armée de Dumouriez lui disait : « F....., père général, obtenez un décret de la Convention pour marcher sur Paris et vous verrez comme nous nettoierons ces b.... de l'assemblée en capilotades. »

Dumouriez vit avec trois cuillerées de soupe et dort trois heures sur vingt-quatre, couché sur un grabat. Personne n'est laborieux comme lui. Il lui arrive souvent de se faire mettre à côté de lui une pièce de viande, du pain et de l'eau, et de rester deux jours de suite à écrire sans débrider et sans idées. Il a la prétention du style et célèbre plus ses proclamations que sa victoire de Jemmapes. C'est un peloton de salpêtre.

On retrouve dans Dumouriez beaucoup de traits du caractère et du talent du comte de Broglie, même de ses défauts. On sait qu'il fut élevé à cette école et employé par le comte.

Le 12 juillet 1793 j'ai été présenté à l'archiduc Charles, gouverneur général des Pays-Bas. Ce prince

intéressant a le jugement d'un Allemand, la pénétration d'un Italien et l'élévation d'âme d'un Espagnol. On sait qu'il participe de ces trois nations par ses père et mère et par sa naissance et son éducation en Toscane.

Au mois d'avril le roi de Prusse disait à un Anglais de mes amis : « Je ne conçois rien au duc de Brunswick, il lui manque toujours cinq cents hommes. Quoi qu'on lui ordonne, quelque expédition qu'on lui confie, il allègue toujours un déficit de force. Si je lui donnais deux cent mille hommes il me demanderait une seconde armée pour être en état de faire agir la première. »

Le duc de Brunswick avait fort incliné dans le principe à l'alliance de la Prusse et de l'Autriche. J'ai vu des lettres de lui qui en sont la preuve matérielle : il est resté dans ces sentiments jusqu'à l'automne dernier (1792). Aujourd'hui (juillet 1793) il a reviré de bord et travaille sourdement à rompre l'alliance.

Au moment du jugement du roi, l'abbé Lajare fut chargé par M. de Malesherbes d'aller voir Sieyès, son ancien collègue à l'administration provinciale d'Orléans. Quand Sieyès le vit entrer il lui dit avant qu'il eût parlé : « Je vous entends, il est mort, mort : ne parlons plus de cela. »

Danton disait un jour à un de ses anciens confrères, avocat aux conseils, en 1793 : « L'ancien régime a fait une grande faute. J'ai été élevé par lui dans une des bourses du collége du Plessis, j'y étais avec des grands seigneurs qui étaient mes camarades et vivaient avec moi dans la familiarité. Mes études finies, je n'avais rien, j'étais dans la misère, je cherchai un établissement, le barreau de Paris était inabordable et il fallait des efforts pour

y être reçu. Je ne pouvais entrer dans le militaire sans naissance ni protections ; l'Église ne m'offrait aucune ressource ; je ne pouvais acheter une charge n'ayant pas le sou ; mes anciens camarades de collége me tournaient le dos : je restai sans état, et ce ne fut qu'après longues années que je parvins à avoir de quoi acheter une charge d'avocat aux conseils. La révolution est arrivée, moi et tous ceux qui me ressemblent nous y sommes jetés : l'ancien gouvernement nous y a forcés en nous faisant bien élever sans ouvrir aucun débouché à nos talents. »

Champcenetz mourut avec sa gaieté ordinaire. Lorsqu'on lui prononça sa sentence, il dit : « Ne peut-on pas se faire remplacer ici ? » Exécuté avec Parisot, ce dernier dit : « Je meurs républicain. — N'en croyez pas un mot, répliqua Champcenetz, c'est un charlatan, il est aristocrate comme moi. »

M. de Laverdy a été guillotiné parce que son fermier, en vannant du blé, jeta dans un angle les fausses cosses des épis ; M. Duruey, pour une lettre où un père non émigré le priait de compter à Paris deux mille écus à son fils qui se rendait à Bordeaux, d'où ensuite il avait émigré ; le duc d'Orléans, jugé sur l'acte d'accusation de Brissot qui l'avait fait enfermer à Marseille, et jugé comme complice de ce Brissot. Mme de Marbeuf a été guillotinée pour avoir semé deux arpents de luzerne ; huit jours après le comité d'agriculture fit un rapport où il recommandait et encourageait la culture des prairies artificielles, comme la source nourricière de l'agriculture, etc., etc.

Le duc de Biron, étant prisonnier au Luxembourg, quatre autres prisonniers de sa connaissance formèrent

un projet d'évasion et le lui proposèrent; il reçut cette proposition avec assez d'indifférence, fit quelques objections à leur plan, et finit par accepter quand on aurait levé les difficultés. Ses camarades corrigèrent le plan, firent le calcul de la dépense, lui portèrent note du tout quelques jours après, et lui dirent qu'il leur en coûterait mille écus à chacun. Biron, qui passait sa journée au lit à boire du vin de Bordeaux, répondit nonchalamment qu'il n'en était plus et que cette fuite ne lui convenait pas. On lui demanda ses raisons. « Ma foi, dit-il, j'aime autant rester ici. Il faudra traverser une corniche où je me casserai le cou, autant vaut être guillotiné : puis ce ne sera pas le tout, il faudra sortir de Paris, rester dans le royaume, s'y cacher et craindre d'être repris; ou passer au dehors et être insulté par tous ceux que je rencontrerai; il vaut mieux être guillotiné. » Les quatre captifs le laissèrent et réussirent à se sauver.

Lorsqu'il fut devant le tribunal révolutionnaire on lui demanda son nom, il répondit : « Chou, navet, Biron, comme vous voudrez, tout cela est fort égal.— Comment, dirent les juges, vous êtes un insolent. — Et vous des verbiageurs, allez au fait; guillotiné, voilà tout ce que vous avez à dire, et moi je n'ai rien à répondre. » Cependant ils se mirent à l'interroger sur ses prétendues trahisons dans la Vendée, etc. « Vous ne savez ce que vous dites, vous êtes des ignorants qui n'entendez rien à la guerre : finissez vos questions, j'ai remis le compte de ma conduite au comité de salut public, qui l'approuva dans le temps : aujourd'hui il a changé et vous a ordonné de me faire périr, obéissez et ne perdons pas de temps. »

Biron demanda pardon à Dieu et au roi : jamais il

ne fut plus beau que sur la charrette. Le duc d'Orléans lisait un journal pendant qu'on l'interrogeait.

Dans la maison de santé de Charonne, chez Belhomme, et où étaient renfermés nombre de gens de qualité, il y avait des étiquettes, des rangs, des sociétés distinctes, comme à Versailles. M. de Boisgelin, guillotiné ensuite, ayant voulu recevoir chez lui un ancien intendant de Bretagne, qui avait eu des querelles avec la province, M. de Noyan, vieillard breton dit : « Si M. de Boisgelin eût fait cela il se perdait sans ressources, et n'eût certainement pas eu la présidence aux prochains états de Bretagne. »

Chaumette avait été l'auteur du premier réquisitoire contre les suspects, où il embrassait tout le monde. Lorsque Robespierre l'eut fait arrêter, on le conduisit au Luxembourg, où la joie fut grande parmi les prisonniers. On proposa de lui envoyer une députation ; Parisot se mit à la tête, il passa devant Chaumette humilié des éclats de rire de la compagnie, et lui dit pour tout compliment : « Je suis suspect, tu es suspect, il est suspect, nous sommes suspects, vous êtes suspects, ils sont suspects. »

On dit que Mme de Lamballe périt pour avoir perdu la tête. Lorsqu'elle sortait, on lui cria de dire : « Vive la nation ! » Deux gardes nationaux la tenaient sous les bras. Frappée d'effroi à la vue des corps entassés et palpitants dans des ruisseaux de sang, elle s'affaiblit et dit : « Ah! quelle horreur! » La nation crut qu'elle la maudissait. On lui porta les premiers coups, elle tomba et fut achevée en deux minutes.

C'est du Vaucel, fermier général qui sauva Mme de

Tarente, après avoir sauvé deux autres femmes moyennant trois cents louis donnés à l'un des Jacobins en chef. Celui-ci se défendit beaucoup lorsque du Vaucel lui proposa de sauver Mme de Tarente. Il lui dit : « Cela n'est pas possible, parce qu'elle a le secret de Lacroix, de Danton et des indépendants qui avaient traité avec la cour, et ils ont recommandé qu'elle pérît. » Enfin, moyennant cinq cents louis l'affaire réussit et la princesse fut épargnée.

Fouquier-Tainville recevait une pension de mille écus par mois de MM^mes^ de Boufflers, la pension augmentant d'un quart chaque mois, en raison de l'atrocité des circonstances. Cette méthode a sauvé ces dames, tandis que ceux qui ont donné des sommes en bloc se sont perdus.

D'autres ont péri pour avoir fait souvenir d'eux; entre autres, le vicomte de Saint-Priest, qui eut l'imprudence d'envoyer un mémoire à Robespierre.

Les Anglais ont rendu à la république les caisses d'histoire naturelle, recueillies par M. d'Entrecasteaux et prises dans l'Inde avec une partie de l'escadre de cet officier, tandis que la république confisque les cabinets des princes avec lesquels elle est en guerre.

Boissy-d'Anglas imprima le 12 messidor, an II de la république, un *Essai sur les fêtes nationales*, adressé à la Convention, où il disait : « Robespierre parlant de l'Être suprême au peuple le plus éclairé du monde, me rappelait Orphée enseignant aux hommes les premiers principes de la civilisation et de la morale, et j'éprouvais un plaisir inconcevable en l'écoutant. »

Le 8 juin, Chaumette, procureur de la commune, dit

en plein conseil général : « Il faut un dimanche, mais il ne faut pas qu'un dimanche soit souillé par des superstitions. Nous aurons des fêtes sans doute, mais des fêtes morales. Nous aurons des fêtes civiques, et le peuple sera notre Dieu, il ne nous en faut pas d'autre. »

Mme de Saint-Aignan, traduite au tribunal, Fouquier l'accusa, ainsi que son mari présent, d'avoir partagé les crimes de la cour, d'avoir été une sangsue du peuple, et d'avoir favorisé la corruption. Elle répondit avec sang-froid, qu'elle et son mari n'allaient jamais à la cour, qu'ils avaient trente mille livres de rente qui les dispensaient des grâces du roi, et qu'il suffisait de voir son mari pour être sûr qu'il était étranger aux galanteries de Versailles. Le peuple applaudit fort, et lui cria : « Va, tu peux t'en aller avec ton bossu. » Elle fut absoute.

Le chevalier du Barry, enfermé avec M. Frisching de Berne, à Toulouse, est mené à la guillotine. En sortant, il dit en riant à ses camarades de captivité : « Le bourreau sera bien attrapé, lorsqu'il voudra me prendre par les cheveux, car mon toupet lui restera à la main. »

Mme de Lavergne, femme du commandant de Longwy, était allée voir juger son mari, qu'elle croyait sauvé. Elle perdit la tête à l'instant où on le condamna et cria Vive le roi! A ses cris redoublés pour mourir avec lui, le peuple touché lui disait de se taire; elle fut exécutée avec son mari.

Avant le procès de la reine, les libellistes reprirent toutes les infamies sur cette princesse. On l'accusa d'avoir mangé à Trianon des pâtés de petits enfants; de coucher avec six hommes par jour, puis de les tuer, les

faire bouillir et disparaître; d'avoir envoyé deux cents millions par mois à son frère. Le peuple est resté persuadé de ces horreurs; il accabla la reine d'outrages, lorsqu'elle alla au supplice.

La reine fit impression sur le peuple le premier jour de sa comparution au tribunal, nullement les deux autres. Au tournant de la rue Royale, il paraît qu'elle tomba dans une défaillance mortelle : elle arriva sans mouvement à l'échafaud. Le bourreau la secoua en lui disant de descendre. Elle reprit une palpitation purement physique : on fut obligé de la porter de la place sur la planche. Lorsque sa tête fut coupée, le sang bava et ne jaillit point; preuve que le mouvement vital avait cessé antérieurement. Trois mois auparavant on avait gagné Hébert et sa clique pour la sauver. En conséquence, il fit aux Jacobins la motion de la ramener de la Conciergerie au Temple. On renvoya la chose au comité de salut public, qui soupçonna Hébert et refusa. Alors ce dernier, voulant expier ce soupçon, se déchaîna avec fureur contre la reine et ne cessa de demander sa mort.

Camille Desmoulins avait pour cette princesse une espèce de passion; il s'y était attaché; il voulut la sauver. Hébert le lui reprocha. Ses efforts et ses discours le dépopularisèrent; Robespierre le sacrifia. Dans sa lettre sur Arthur Dillon, l'un des pamphlets les plus piquants de la révolution, Camille Desmoulins appela le duc d'Orléans un Robespierre par assis et levé.

Personne n'est mort avec plus de fermeté, de grandeur d'âme, de fierté que le duc d'Orléans; il redevint prince du sang. Lorsqu'on lui demanda, au tribunal révolutionnaire, s'il n'avait rien à dire pour sa

défense, il répondit : « Mourir aujourd'hui plutôt que demain, délibérez là-dessus. » Cela fut accordé.

Custine se défendit avec talent, et mourut en enfant. Les députés, Merlin entre autres, pendant les séances, venaient exciter le tribunal contre lui.

Le représentant Dumont, qui a ravagé la Picardie, fait arrêter et périr le duc et la duchesse du Châtelet, était aux galères en 1791 pour vol avec effraction : Chabot l'en tira. Fouquier-Tinville, accusateur public, était le clerc d'un petit procureur. Il fut mis au pilori et chassé de l'étude pour avoir volé et vendu à la partie adverse une liasse de papiers, dans un procès que traitait le procureur. Danton lui avait procuré sa place; il l'a fait périr.

Il est sûr que Danton et son parti avaient le projet d'en finir, de rétablir la monarchie, d'élire le jeune roi et de régner sans lui. Quant à Robespierre il visait réellement à rester seul maître de la France. Il avait espéré qu'on le proclamerait dictateur le jour de la fête de l'Être suprême, au moment où il alla brûler le mannequin de l'Athéisme, au milieu des bassins des Tuileries ; mais la multitude ne lui donna aucun applaudissement et cria : « Vive la nation ! » Cette fête, par son ridicule, commença à le décréditer.... Lorsqu'il vit la Montagne s'élever contre lui le 9 thermidor et qu'elle le menaçait avec outrage, il se tourna vers le côté droit et lui dit : « Et vous aussi, honnêtes gens, vous m'abandonnez. »

Hérault de Séchelles, sûr qu'il n'échapperait pas, alla six semaines de suite, tous les jours, voir guillotiner, pour se familiariser avec ce supplice.

Hébert était blond, les yeux bleus, la figure la plus douce. Lors de ses intrigues pour sauver la reine, il dit à Mme de R.... : « Si je ne puis la sauver, je la ferai périr. » Il a tenu parole. Telle fut la marche de Danton avec le roi, telle fut leur marche à tous.

Cet Hébert a laissé plus de deux millions. La *Feuille du Père Duchesne* était si courue, qu'on la tirait à quatre-vingt mille exemplaires. Les bureaux en délivraient cinquante mille gratis aux armées, aux municipalités, etc. Un jour, le maire de Caen, sollicité pour une affaire dont on voulait occuper la commune à l'instant, répondit : « Je ne puis, nous avons une assemblée ce matin pour lire *le Père Duchesne.* »

Saint-Just était le plus hardi et le plus fort talent du comité du salut public. Son audace passait toute idée. Donnant un jour un ordre à l'armée du Rhin, à Pichegru, ce général lui dit que dans un quart d'heure, cela serait fait. « Dans un quart d'heure, reprit Saint-Just, dans un quart d'heure, je réglerais l'Europe. » Cambacérès lui parlant à son retour, de l'idolâtrie du peuple, de l'enthousiasme pour la révolution : « Sot que tu es, répondit Saint-Just, tu verras bien d'autres acclamations de leur part lorsqu'on nous conduira au supplice. »

L'abbé Delille avait eu une permission de Garat, ministre de l'intérieur, pour vendre ses meubles qu'il avait à Meudon, mêlés avec ceux de M. de Las-Cases. Il porte sa patente à un marchand de bois de Sèvres, procureur syndic du département de Versailles, qui, sans regarder la permission, demande de qui elle est. « De M. Garat, ministre de l'intérieur. — Du ministre de l'intérieur? S'il était parmi vos meubles, on le vendrait avec.

Allez; remportez votre permission, et adressez-vous au département de l'intérieur. »

Mme la duchesse d'Orléans a refusé pension, traitements, à-compte de ses biens, disant que tout lui était dû, et qu'elle voulait son patrimoine, la liberté de ses enfants, ou rien. Ce n'est pas sans intention que les révolutionnaires tiennent les fils du duc d'Orléans enfermés et en France.

Février 1796.—Tallien dînant un jour chez Mme Panckoucke avec Fréron et d'autres, on parla du jeune roi. Tallien dit que sa mort serait nécessaire, et que la mort d'un enfant n'était pas à comparer avec le bonheur de vingt millions d'habitants. Sa femme lui dit qu'il était un monstre, passa dans une autre chambre et s'évanouit. Tallien, frappé de l'état de sa femme et de son imprudence, eut une attaque de haut mal. Il est épileptique.

Après la conspiration de Babeuf, découverte en mai 1796, le Directoire fit afficher un placard commençant par ces mots : « Un affreux complot doit éclater la nuit prochaine : on doit égorger le corps législatif, les membres du gouvernement, toutes les autorités constituées, et ensuite massacrer une partie des habitants et mettre la ville au pillage. » A cette lecture, le peuple, dans les marchés, disait : « Ne voilà-t-il pas grand mal ? on en a bien égorgé d'autres ! »

FIN DES MISCELLANÉES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

ET ADDITIONS.

Page 199.

« Il est impossible d'être plus modéré, plus intéressant, plus attachant que ne l'est le duc de Bourbon. » (Lettre de Lally-Tolendal.)

Ce malheureux prince continua à résider en France jusqu'à la restauration, et il y vécut dans une entière retraite depuis la catastrophe de son fils le duc d'Enghien. La mort de son enfant plongea le duc ainsi que le prince de Condé dans une profonde affliction. Ce fut le comte d'Artois, alors à Londres, qui se chargea d'aller à Wanstead-House, où habitait le prince de Condé, à six milles de Londres, pour lui apprendre la fin tragique de son valeureux et noble petit-fils. Un témoin oculaire de cette scène touchante en a raconté les détails qu'on va lire :

« En arrivant, à Wanstead-House, le comte d'Artois trouva en descendant de voiture, le duc de Bourbon qui était venu le recevoir, et qui, lisant l'arrêt de son enfant sur la physionomie du comte, n'eut pas la force de lui en demander la confirmation; s'éloignant à pas précipités, il se sauva dans son appartement où il s'enferma pour donner un libre cours à sa douleur. Ses sanglots ayant appelé auprès de lui

ses domestiques, ils le supplièrent de leur permettre d'entrer pour lui offrir leur sympathie et leurs consolations; mais sa douleur était trop amère, et ce n'est qu'au bout de vingt-quatre heures qu'il se rendit à leurs prières. Le comte d'Artois, en quittant le duc de Bourbon, s'était rendu chez le prince de Condé et lui dit en l'abordant : « Vous savez, mon cousin, que j'ai « eu à pleurer un frère, un neveu, une sœur, une « belle-sœur; vous avez toujours partagé avec moi nos « malheurs communs... » A ces mots, le prince de Condé tomba entre les bras de son ami, le chevalier de Contye, et se cachant le visage dans son sein, il le baigna de larmes. Cette scène muette dura près d'un quart d'heure, au bout duquel le prince, prenant la main du comte d'Artois, lui dit : « Excusez ma faiblesse, mon « cousin, ce sont les seules larmes que j'aie versées « depuis la mort de Louis XVI. » Le duc d'Enghien était l'idole de ce malheureux vieillard, qui avait cru voir revivre en lui le cœur et les qualités brillantes de son ancêtre, le grand Condé. »

PAGE 390.

LETTRE DU COMTE D'ARTOIS (CHARLES X) A MALLET DU PAN.

Édimbourg, ce 25 juillet 1798.

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 26 juin, ainsi que l'aperçu de l'état actuel de la France que vous y avez joint, et le baron de Roll ne m'a laissé ignorer ni le désir qui vous anime de servir la plus juste de toutes les causes, ni la disposition constante où vous

êtes de me donner des preuves de votre attachement.

« J'ai examiné votre travail avec la plus sérieuse attention; j'en ai médité les bases comme les conséquences et, d'après l'opinion que j'ai de votre caractère et de vos principes, je veux vous communiquer mes réflexions et mes idées.

« Dans la première partie de votre travail, vous peignez, avec force et vérité, ma malheureuse patrie soumise à un despotisme placé entre les mains d'une association de factieux liés par un crime commun qui donne une grande force à cette union, mais divisés par des intérêts agissant toujours en sens contraire : le découragement général, l'apathie servile de la multitude, le manque d'hommes de génie propres à ranimer et à rallier la nation, et enfin la prodigieuse variété de systèmes qui détruisent l'accord parmi les chefs qui pourraient aspirer à jouer ce rôle honorable.

« A toutes ces causes du cruel esclavage des Français, on doit ajouter l'immoralité scandaleuse qui domine dans la presque totalité de l'Europe, et la singulière corruption de tous principes politiques qui en dirige les cabinets. Cette corruption peut seule expliquer l'insouciance qu'on y montre pour le chef naturel et nécessaire d'un parti, qu'il faudrait créer s'il n'existait pas, comme l'ennemi le plus essentiellement opposé à cette oligarchie anarchique qui tient la France sous un joug avilissant, et met en péril l'étendue du monde policé. Je sais que vous sentez, comme moi, que toutes les souverainetés, tous les gouvernements quelconques, seront dans un état de commotion continuelle tant que le cratère du volcan qui s'est ouvert en France ne sera pas hermétiquement fermé; et je ne crois pas donner trop d'étendue à mon idée, en liant les intérêts du

monde entier à l'intérêt particulier du rétablissement de la monarchie française.

« Vous avez parfaitement indiqué, monsieur, les principales causes qui concourent à faire craindre la prolongation de la puissance directoriale, et à rendre inutiles, même nuisibles, tous les moyens partiels que l'on chercherait à employer pour la combattre. Personne n'est plus persuadé que moi de l'inutilité et du danger de ces petites ressources isolées dont vous parlez; et autant qu'il sera en mon pouvoir, j'en écarterai l'emploi.

« Mais si, d'un côté, je suis convaincu de la nécessité de choisir avec sagesse le moment d'agir et de n'entreprendre qu'avec une grande apparence de succès, de l'autre, mon âme est trop frappée du danger général, et mon cœur trop vivement affecté des maux qui accablent ma patrie, pour ne pas saisir avec avidité tous les moyens qui peuvent en abréger la durée.

« Il en existe un très-puissant dont la réussite est loin d'être improbable, dont la tentative ne présente point d'inconvénients, et dont le succès serait aussi prompt que décisif. Il s'agit, avant tout, de persuader un gouvernement qui conserve encore une force et une énergie capables de sauver l'Europe, que ce n'est pas dans l'autorité actuelle du Directoire, tout imposante qu'elle paraisse, que réside le pouvoir véritable. Cette oligarchie despotique qui pèse sur la France, et qui étend ses branches sur les quatre parties du monde, est elle-même dépendante de la force militaire qui comprime au dedans, tandis qu'elle répand l'effroi et conquiert au dehors. Cette force a appartenu jusqu'à présent à la faction prédominante qui a pu la payer.

« Il faut la lui enlever : il faut que le gouvernement

britannique, calculant noblement ses plus grands intérêts, remette entre les mains du roi de France une armée que les ennemis de l'humanité en ont arrachée pour troubler l'univers.

« C'est vers ce grand but que doivent tendre toutes les vues générales et particulières de ceux qui ont les moyens élémentaires suffisants pour y travailler; c'est à en démontrer l'importance, à en prouver la nécessité, que doivent s'attacher des hommes à qui la nature a donné, comme à vous, monsieur, cette éloquence nerveuse qui prête à la justesse des idées une puissance incalculable.

« Parlez, tonnez, ne craignez pas d'en trop dire à un cabinet qui sait apprécier votre opinion; il sent le danger qui le menace, il a les yeux ouverts à la vérité; mais il a besoin de secousses pour sortir de sa sphère habituelle et pour s'élever à la hauteur des circonstances où il se trouve placé. Dites-lui, monsieur, que la révolution française ayant rompu toute espèce d'équilibre moral et politique, les choses en sont venues au point que l'Europe est perdue sans ressource si la monarchie n'est pas promptement rétablie en France; et qu'il n'y a que la force, et uniquement la force, qui puisse désormais opérer ce rétablissement. Tout autre genre de restauration est devenu plus qu'improbable; et je ne crains pas d'ajouter qu'il serait un malheur pour la France et pour l'Europe entière. Ce n'est qu'en rentrant dans ses droits par la force des armes que le roi pourra conserver l'autorité nécessaire pour gouverner un grand peuple, et assurer en même temps à tous les Français le bienfait inestimable d'une bonne et sage constitution propre à faire le bonheur d'une longue suite de générations. Le souverain qui serait rétabli sur

son trône par l'effet d'une transaction quelconque, recevant la loi au lieu de la donner, n'aurait et n'acquerrait jamais assez de puissance pour en imposer à des factions mal éteintes. De nouvelles intrigues, de nouvelles prétentions, de nouveaux séditieux, s'élèveraient bientôt pour bouleverser encore le royaume et reporter le trouble dans les États voisins.

« De pareilles vérités sont bien faites pour frapper des ministres sages et éclairés ; mais pour les ramener encore plus à l'intérêt direct de leur nation, dites-leur, monsieur, que l'Angleterre se trouve aujourd'hui dans la même position où l'éclat du règne de Louis XIV avait placé la France ; que l'adresse de nos ennemis communs a dirigé et dirige sans cesse toutes les idées des puissances continentales vers la crainte que l'empire des mers ne laisse à la Grande-Bretagne tout l'avantage de cette lutte épouvantable ; et que, en supposant même que la guerre se renouvelle en Allemagne, les exemples du passé doivent prouver aux ministres britanniques qu'il n'est pas un cabinet de l'Europe sur lequel ils puissent solidement compter.

« Ajoutez-leur encore, qu'il n'y a dans la circonstance d'autre allié fidèle et assuré pour l'Angleterre que le parti royaliste, sous quelque forme qu'il se présente. Lui seul a véritablement des intérêts communs avec ceux du gouvernement britannique. Mais pour tirer de ce parti tout l'effet qu'il est susceptible de produire, il faut adopter des principes et des plans tout différents de ceux qu'on a suivis depuis six ans. On a jusqu'ici tant fait pour le comprimer et l'affaiblir, qu'il faut maintenant employer plus d'efforts pour lui rendre cette consistance, sans laquelle ses moyens isolés et disséminés ne peuvent rien. Un tel parti ne pouvait acqué-

rir l'ensemble nécessaire et agir uniformément, d'après une volonté qui règle toutes les autres et les ramène au même but, sans un chef prédominant sous le chef légitime auquel il est lié par essence. Tout demeurera anarchique parmi les royalistes tant qu'une politique aveugle laissera sans consistance, sans appui fortement prononcé, un souverain privé de toutes propriétés, de tout pouvoir militaire et civil, relégué à six cents lieues de ses États, et sans aucun moyen quelconque de faire respecter et chérir ses volontés. Ce souverain, placé dans une situation si cruelle pour lui et si funeste pour la cause générale de tous les gouvernements, est cependant la pierre angulaire, la base fondamentale sur laquelle seule on peut établir l'union, la force et la solidité de ce parti royaliste, de cet allié véritable de l'Angleterre, et de toutes les puissances qui voudraient d'une manière efficace le rétablissement de la tranquillité en Europe.

« On ne peut espérer ce rétablissement de l'état actuel des choses, et de la confusion que jettent nécessairement en France le choc continuel des différentes factions, et le passage rapide d'une tyrannie à une autre. L'usurpation de la couronne par une branche hors de la ligne naturelle d'hérédité ne permettrait pas une paix plus solide, puisque les séditieux et les mécontents ne manqueraient pas de se saisir de cette illégalité pour en faire un étendard d'agitation qui rallumerait tout l'incendie.

« La reconnaissance des droits de Louis XVIII, des témoignages publics de considération et d'intérêt donnés à ce monarque, sont donc les véritables moyens à prendre pour tout gouvernement qui voudra renverser le Directoire et détruire ce pouvoir monstrueux qui me-

nace l'humanité des plus grands fléaux. Ce pouvoir, je l'ai dit plus haut, n'est appuyé que sur l'armée, qu'il tient encore dans sa dépendance par les moyens de finances.

« L'esprit militaire, par sa nature, tend plus à la monarchie qu'au républicanisme, genre de gouvernement où en temps de paix le soldat devient suspect et ne jouit d'aucune considération. Les renseignements que je me suis procurés sur cette partie si importante, me donnent de fortes raisons pour croire que les armées françaises se réuniraient au monarque légitime, si elles le voyaient revêtu d'une grande existence politique, et assez pourvu de moyens pécuniaires pour assurer leur solde pendant la durée de la lutte entre les factieux et lui.

« Tel est, monsieur, le résumé de mes opinions et de mes idées sur la situation des affaires générales ; je vous le transmets avec confiance, et je recevrai avec le même sentiment les observations dont vous pouvez le juger susceptible, ainsi que les développements à votre premier travail, que le baron de Roll m'a annoncés de votre part.

« Je profite avec plaisir de cette occasion pour vous renouveler, monsieur, l'assurance de ma parfaite estime et de tous mes sentiments pour vous.

« CHARLES-PHILIPPE. »

FIN.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS

DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

(1794.)

CHAPITRE DEUXIÈME.

(1794.)

CHAPITRE TROISIÈME.

(1794.)

CHAPITRE QUATRIÈME.

(1794.)

CHAPITRE CINQUIÈME.

(1794-1795.)

CHAPITRE SIXIÈME.

(1795.)

CHAPITRE SEPTIÈME.

(1795.)

CHAPITRE HUITIÈME.

(1795.)

CHAPITRE NEUVIÈME.

(1795-1796.)

CHAPITRE DIXIÈME.

(1796.)

CHAPITRE ONZIÈME.

(1796.)

CHAPITRE DOUZIÈME.

(1797.)

CHAPITRE TREIZIÈME.

(1797-1798.)

CHAPITRE QUATORZIÈME.

(1798-1799.)

CHAPITRE QUINZIÈME.

(1799.)

CHAPITRE SEIZIÈME.

(1799-1800.)

MISCELLANÉES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES ET ADDITIONS.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA

Page 171 et *passim, au lieu de* « comte d'Entraigues » *lisez :* comte d'Antraigues, *et voyez la note* 1 *de la page* 291.







